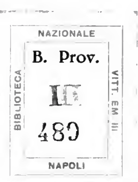


Digitized by Google





BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XI

Palchetto

Num.° d' ordine

Digitized by Google

118
31
B. Prov.
III
1189
Digitized by Google

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

XVI.

Digitized by Google

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

612038

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE etc. etc

TOME SEIZIÈME.

PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

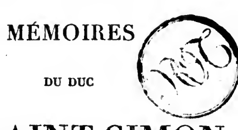
RUE DE RICHELIEU, N. 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

Digitized by Google

MÉMOIRES



DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

État de la négociation à Londres pour traiter la paix entre l'Espagne et l'empereur. — Deux grandes difficultés. — Staremberg s'oppose à la cession future de la Toscane. — Propositions des impériaux. — Leurs plaintes sur le régent. — Partialité des Anglais pour l'empereur. — Inquiétudes du roi d'Angleterre sur le nord. — Il s'assure du czar. — L'Espagne se prépare à la guerre. — Politique d'Albéroni. — Il veut gagner le régent et le roi de Sicile. — Sa conversation avec l'ambassadeur d'Angleterre. — Sa lettre au régent. — Ses espérances. — Cellamare fort peu satisfait d'une audience du régent. — Il se trompe sur la politique de ce prince.

La paix à faire entre l'empereur et le roi d'Espagne était toujours sur le tapis et l'objet de l'attention de toute l'Europe. Penterieder pour l'empereur, et l'abbé Dubois pour la France, la négociaient à Londres avec les ministres du roi d'Angleterre. La Hollande paraissait s'en rapporter à ce monarque, sans charger de rien à cet égard le ministre que la république tenait à Londres. Le pensionnaire, dévoué en toute dépendance à ce prince, apprenait de lui-même ses volontés, lorsqu'il voulait faire en-

trer cette république dans les engagemens qu'il voulait prendre de concert avec elle. Monteléon, ambassadeur d'Espagne à Londres, très habile et fort expérimenté, aurait été plus capable que personne de servir utilement son maître, si ce prince eût voulu traiter sur le plan qui lui était proposé. Monteléon croyait que la paix convenait à l'Espagne, mais il craignait de dire franchement son avis, persuadé qu'Albéroni ne pensait pas comme lui, et que ce serait se perdre inutilement que de combattre son sentiment et peut-être son intérêt. Il se contenta donc pendant quelque temps de combattre l'espérance que ce tout-puissant ministre avait prise de voir bientôt des troubles en Angleterre, en lui démontrant que la désunion du roi d'Angleterre et du prince de Galles ne causerait aucun mouvement dans le royaume, qu'il n'y avait aucun fondement à faire sur les mesures et l'impuissance des mécontens du gouvernement, et que le roi d'Angleterre trouverait dans la suite des séances de son parlement la même soumission à ses volontés qu'il avait éprouvée à leur ouverture. Cet ambassadeur ne se rebuta point d'assurer le roi d'Espagne que les intentions du régent à son égard étaient bonnes, que l'abbé Dubois lui avait répété plusieurs fois que les instructions qu'il attendait formeraient une union et une intelligence parfaites entre sa majesté catholique et son altesse royale; et il représenta, sous le nom de cet abbé, que, si le roi d'Espagne différait à s'expliquer, le ministre de l'empereur gagnerait du terrein à Londres; et il était vrai que les ministres les plus confidens du roi d'Angleterre étaient tous à l'empereur, et traitaient de prétentions injustes les propositions que le régent faisait et appuyait en faveur de l'Espagne.

Les principales difficultés roulèrent sur deux points, tous deux essentiels, que le régent demandait : le premier

une renonciation absolue et perpétuelle de la part de l'empereur à tous les états de la monarchie d'Espagne actuellement possédés par Philippe V; le second que, les maisons de Médicis et Farnèse venant à s'éteindre, la succession aux états de Toscane et de Parme fût assurée au fils aîné de la reine d'Espagne, et successivement à ses enfans mâles, cette princesse étant héritière légitime des deux maisons.

Les impériaux se plaignirent de ce que le régent était plus attentif à procurer les avantages du roi d'Espagne que ce prince n'était à les demander. Ils dirent qu'il était injuste d'exiger une renonciation absolue de l'empereur à ses droits sur la monarchie d'Espagne, pendant qu'on ne lui en offrait pas une pareille du roi d'Espagne aux états d'Italie et des Pays-Bas possédés par sa majesté impériale, regardant comme une sorte de violence de faire subsister les droits d'une partie pendant qu'on étreignait avec tant de soin ceux de l'autre.

Ils s'écrièrent encore plus sur les successions de Toscane et de Parme, comme s'il s'agissait de porter la guerre en Italie, et de la faire perdre à l'empereur, par la facilité de débarquer les troupes d'Espagne à Livourne, d'entrer sans peine en Lombardie, tandis que les impériaux arrêtés par les Apennins ne pourraient pénétrer en Toscane, pour empêcher les Espagnols de s'y fortifier et de s'y faciliter les secours d'Espagne. Ils cédèrent néanmoins sur l'article de Parme et de Plaisance, parce que ces états éloignés de la mer ne pourraient recevoir de secours étrangers, et dépendraient toujours de l'empereur, enclavés comme ils sont dans les terres, si le prince qui les posséderait tentait de s'agrandir. Mais la Toscane, surtout Livourne, entre les mains d'un prince de la maison de France, leur paraissait d'un péril continuel et inévitable pour chasser l'empereur d'Italie

toutes les fois que la France et l'Espagne le voudraient.

Le comte de Staremberg, qui avait acquis la plus grande confiance de l'empereur, pour avoir été son conseil et le général sous lui en Espagne, était le plus touché de cette crainte de tous les ministres de la cour de Vienne. Il dit qu'il se croyait en droit plus que personne d'insister fortement au refus de l'article de la Toscane, parce qu'il avait appuyé plus fortement que personne le projet de prendre de justes mesures pour assurer le repos de l'Europe, et qu'il s'était souvent exposé à déplaire à l'empereur en combattant les visions dont on entretenait sa passion de recouvrer la monarchie d'Espagne; que cet article de Toscane, au lieu d'établir une paix solide, entretiendrait une cause de guerre perpétuelle, et ferait perdre l'Italie à l'empereur; qu'il lui conseillerait plutôt que d'y consentir, de faire la paix avec les Turcs aux dépens même de toutes ses conquêtes sur eux, et de regarder comme sa plus capitale affaire d'empêcher l'établissement en Italie d'une branche de la maison de France, et qu'elle y prît des racines assez solides pour donner la loi à la maison d'Autriche; et il n'estimait pas que l'acquisition de la Sicile pût balancer la crainte d'un pareil établissement. Il convenait aussi que l'Europe aurait raison de s'alarmer si l'empereur prétendait s'emparer quelque jour de ces successions; qu'aussi son intention était d'en assurer l'expectative au duc de Lorraine (que Vienne voulait faire regarder comme un prince neutre, quoique de tout temps et lors plus que jamais seule et même chose avec elle) et dont l'agrandissement ne devait donner d'ombrage à aucune puissance. L'empereur voulait bien qu'il achetât ce bel établissement par la cession du Barrois, mouvant à la France. Néanmoins les ministres de l'empereur, n'espérant pas qu'on pût se relâcher sur la Toscane en faveur

d'un fils de la reine d'Espagne, imaginèrent de la partager avec lui en faisant céder l'état de Pise au duc de Lorraine. Leur grand objet était que le prince d'Espagne n'eût point de ports de mer, et ils prétendaient y intéresser les Anglais par la jalousie du commerce du Levant. Ils renouvelèrent aussi les instances qu'ils avaient inutilement faites aux traités de Rastadt et de Bade, pour la restitution des privilèges de l'Aragon et de la Catalogne, et celle des biens confisqués sur les Espagnols qui avaient suivi le parti de l'empereur. Outre l'honneur de ce prince, ils étaient persuadés que la suppression des privilèges de ces deux provinces augmentait de quatre ou cinq millions le revenu du roi d'Espagne, à qui ils les voulaient faire perdre par ce rétablissement. A l'égard des biens confisqués, l'empereur s'ennuyait de payer libéralement ces rebelles sur ses revenus d'Italie. Ses ministres, qui les haïssaient, se plaignaient aigrement sur cet article des instances trop opiniâtres, disaient-ils, du régent, pour les avantages du roi d'Espagne.

La cour de Vienne, accoutumée à reprocher à ceux avec qui elle traite le peu de bonne foi dont elle-même ne sait que trop s'aider, la reprochait à ce prince dans cette négociation de Londres. Elle prétendait que Bonnac avait tâché par ses démarches et ses discours d'engager les principaux officiers ottomans de continuer la guerre contre l'empereur; que le régent avait envoyé Ragotzi en Turquie; que son altesse royale n'avait rien oublié pour engager le roi de Prusse à faire un traité avec la France, et en conséquence la guerre à l'empereur, quoique ce traité fût très innocent. Ils accusaient le régent d'avoir communiqué à l'Espagne le plan du traité dressé avec le roi d'Angleterre à Hanovre, et d'être, sinon le promoteur, au moins la cause indirecte de l'entreprise

de Sardaigne. Ces mêmes ministres de l'empereur lui faisaient un crime de fortifier de garnisons les places du royaume frontières de l'empire, tandis qu'en amusant Konigsecg de belles paroles il s'était fait l'agent du roi d'Espagne, mais bien plus habile que lui pour en soutenir les intérêts. Leur conclusion était que l'acquisition de la Sicile ne les mettait pas suffisamment en sûreté; qu'ils n'en pouvaient avoir qu'en maintenant un assez gros corps de troupes en Italie, pour empêcher la maison de France d'y mettre jamais le pied, encore moins de s'y établir en aucune de ses parties maritimes.

Comme un des points principaux de la négociation était d'assurer, au moins pendant sa durée, le repos de l'Italie, le roi d'Espagne avait demandé que l'empereur promît de n'y point commettre d'hostilités, de n'y lever aucune contribution, et de n'y point faire passer de troupes pendant le cours de la négociation. L'empereur parut assez disposé aux deux premières demandes; pour la troisième, il prétendit que ce serait abandonner l'Italie à un ennemi qui l'avait attaqué, tandis qu'il était occupé contre les Turcs en Hongrie, qui lui avait enlevé la Sardaigne; qu'il en demandait la restitution si l'Espagne voulait un engagement formel de sa part de n'envoyer point de troupes en Italie. Ses ministres, persuadés que le régent traitait secrètement, et ne songeait qu'à s'unir avec l'Espagne, déclarèrent que leur maître ferait la paix avec le Turc à quelque condition que ce pût être.

La cour de Londres pressait la négociation. Elle représentait au régent qu'elle était dans sa crise; qu'il ne tenait qu'à lui de la finir par une bonne résolution qui le mettrait pour toujours en sûreté, et le délivrerait de la tutelle insupportable d'une cabale espagnole très puissante en France, et totalement occupée à sa ruine. Les ministres hanovriens soutenaient comme excellent le

projet de donner l'état de Pise avec Livourne et Portolongone au duc de Lorraine, en cédant par lui à la France le Barrois mouvant. Ils ne se rebutèrent point du refus. Voyant enfin qu'ils ne réussiraient pas, ils firent un dernier effort sans espérance, mais pour se justifier auprès de l'empereur et le persuader qu'il n'avait pas tenu à leurs soins d'emporter un point qui lui était si capital, ce qui était le moins, ajoutèrent-ils, qu'ils pussent faire pour sa majesté impériale. Avec une telle partialité on ne devait pas se flatter que l'Angleterre acceptât la proposition que le régent lui fit alors de s'unir à lui et à l'Espagne, pour forcer les oppositions de l'empereur d'accepter enfin le projet du traité tel qu'il était proposé. Aussi les ministres hanovriens dirent-ils nettement que, si la proposition était sérieuse, il ne restait qu'à rompre toute négociation; et se défiant toujours des intentions secrètes du régent, ils déclarèrent que le roi leur maître faisait dresser un plan du traité tel qu'il prétendait qu'il fût signé; que l'article de la renonciation de l'empereur et celui de la succession de la Toscane y seraient compris de la manière que son altesse royale le desirait; qu'on y comprendrait aussi les engagemens qu'elle devait prendre pour assurer la Sicile à l'empereur; qu'on la prierait de signer ce plan, qu'il serait ensuite envoyé à Vienne pour le faire signer à l'empereur; qu'enfin, si le régent refusait sa signature, le roi d'Angleterre saurait à quoi s'en tenir, et prendrait d'autres mesures. Ces menaces furent faites à l'abbé Dubois à Londres, en même temps que Stair eut ordre d'expliquer à Paris, en même sens, les intentions du roi d'Angleterre.

Ce prince avait eu de grandes inquiétudes des négociations du czar avec la Suède, de ses attentions pour le roi de Prusse, de ses préparatifs par mer et par terre

qu'on croyait destinés contre les Turcs; et il craignait que, très mal satisfait de lui depuis long-temps, il ne méditât quelque vengeance. Il fut enfin rassuré par la promesse qu'il en tira de fermer tout accès auprès de lui aux Anglais rebelles, et d'interdire l'entrée de Pétersbourg au duc d'Ormont, s'il s'y voulait réfugier. Georges crut savoir avec certitude que les négociations avec la Suède n'étaient fondées que sur les instances de la czarine, pour engager le czar d'écouter le baron de Goertz, par sa passion dominante d'assurer la succession au trône de Russie à son fils, au préjudice de son frère aîné du premier mariage. Elle avait pris des mesures auprès du roi de Suède, et engagé le czar à lui restituer une partie de ses conquêtes, moyennant quoi le roi de Suède devait garantir ce nouvel ordre de succession.

Le czar, naturellement opposé à restituer, parut sentir les remords du renversement de l'ordre naturel et légal de la succession, surtout quand il vit la joie de ses peuples au retour d'Italie du czarowitz, qui lui fit craindre même une révolution s'il poussait ce projet en faveur de son jeune fils. Il était tombé dans un chagrin extrême. Il reprochait à la czarine les embarras où le jetait son ambition pour son fils, et les peines que lui coûtait cette malheureuse affaire. Il se plaignait de ses sollicitations de faire sa paix particulière avec la Suède; il craignait la puissance et la vengeance de ses alliés dans cette guerre s'il les abandonnait. Il traitait de scélérat Menzicoff jusqu'alors son favori, avec qui la czarine était fort liée. Il en disait autant de Goertz qui avait traité avec lui de la part de la Suède, et le tenait capable de tromper et lui et son propre maître. Le roi d'Angleterre, informé de ces agitations du czar, ne le croyait pas en état de prendre des liaisons avec la Suède au préjudice de la ligue du nord, à laquelle l'impuissance plus que la volonté l'obligerait de

demeurer fidèle; la bonne foi du roi de Prusse lui était également suspecte; mais ses ministres le regardaient comme un zéro (c'était leur expression), capable de rien sans l'appui du czar, ni d'oser déplaire à l'empereur sans des sûretés bien réelles. Ils espéraient tout de la témérité du roi de Suède à la veille de périr dans chacune de ses entreprises. Son entrée en Norwège, à la fin de janvier, leur parut aussi folle qu'elle l'avait semblé à ses ministres et à ses généraux qui s'y étaient tous inutilement opposés, et Goertz plus qu'aucun, dans la vue d'intérêt particulier qu'il avait de porter le roi de Suède vers le Holstein, pour rétablir son neveu dans cet état usurpé par le roi de Danemark. Le ministère anglais, uni à celui de Hanovre, se fondait sur ces dispositions des affaires du nord, pour montrer au régent qu'il se flatterait en vain d'y former une ligue capable de tenir tête à l'empereur; qu'il n'y avait d'alliance assurée pour son altesse royale que celle dont il s'agissait actuellement; qu'elle devait donc en aplanir les difficultés; et que l'article de la Toscane n'en était pas une assez importante pour retarder une conclusion aussi essentielle à la France, et si nécessaire à l'Europe.

Le roi d'Espagne, loin de souscrire au projet dont il s'agissait pour la paix, ne songeait qu'à se préparer à la guerre. Il déclarait qu'il voulait conserver la bonne intelligence avec l'Angleterre; mais il lui fit en même temps déclarer par son ambassadeur que, si elle envoyait quelque escadre dans la Méditerranée, il regarderait cette expédition comme faite contre ses intérêts, et non pour se venger du pape d'avoir fait arrêter le comte de Peterborough. Enfin, sa majesté catholique exigeait du roi d'Angleterre une déclaration générale à l'égard de toute escadre anglaise qui pourrait être employée dans la Méditerranée. Il semblait qu'Albéroni, en faisant demander

toutes ces sûretés, cherchait un prétexte de déclarer la guerre. Il faisait, avec empressement, tous les préparatifs nécessaires pour la commencer, cherchait chez l'étranger ce que l'Espagne ne lui pouvait fournir pour se défendre et pour attaquer, et regardait tout autre soin comme inutile. Néanmoins, malgré les assurances de Beretti, il ne put tirer aucun vaisseau des Hollandais. Il menaçait en même temps les Anglais et les Hollandais de la ruine de leur commerce, s'ils donnaient le moindre sujet de plainte à l'Espagne par leurs liaisons avec l'empereur. Il était si persuadé de l'effet de ces menaces qu'il regardait les négociations de Londres comme un vain amusement, et que, lorsqu'il apprit l'envoi de Nancré, il dit qu'il y serait le bienvenu, mais qu'il s'ennuierait bientôt à Madrid, et souhaiterait retourner promptement à Paris, comme il était arrivé à Monti. A l'égard du public, à qui il fallait un leurre, il fondait l'éloignement du roi d'Espagne pour la négociation commencée sur la connaissance qu'il avait des mauvais desseins et de la mauvaise foi des Allemands par la conduite tyrannique qu'ils avaient en Italie, qu'il détaillait, et parce qu'ils bloquaient actuellement les états de Parme et de Plaisance. En même temps, il exhortait le duc de Parme de souffrir ces vexations, de ne point augmenter la garnison de Parme, quoique l'Espagne en voulût bien faire la dépense; qu'il ne convenait point à un petit prince d'irriter l'empereur, mais d'attendre que l'oppression de tous les princes d'Italie les obligeât d'implorer unanimement le secours du roi d'Espagne pour les affranchir de la tyrannie de l'empereur. Albéroni, sans nommer personne, espérait gagner incessamment le roi de Sicile. Il fit dire au régent que, s'il voulait s'unir au roi d'Espagne, le roi de Sicile entrerait sur-le-champ dans la même union; qu'elle suffirait pour forcer les Allemands à sortir d'Ita-

lie; que les Hollandais verraient cet évènement avec plaisir et tranquillité, mais qu'ils auraient souhaité, à ce qu'il prétendait savoir, qu'immédiatement après la conquête de la Sardaigne, le roi d'Espagne eût fait marcher ses troupes et celle du royaume de Naples.

Ce cardinal n'oublia rien pour piquer les médiateurs du point d'honneur. Il leur disait que la conduite de l'empereur était pour eux le dernier mépris, puisque leur seule considération y avait suspendu le progrès des armes d'Espagne, qui sans cela auraient été en état de s'opposer avec plus de vigueur à son ambition; que la reconnaissance qu'il en témoignait à la France et à l'Angleterre était la continuation des mêmes violences, sans nul égard aux offices et à l'honneur de ces deux couronnes; qu'il était étonné que, malgré ce peu d'égards de l'empereur, le ministre d'Angleterre à Madrid lui eût fait des propositions, encore nouvellement, en faveur de l'empereur, et lui eut dit depuis deux jours que, si la médiation du roi son maître était acceptée, il ferait en sorte d'engager l'empereur à renoncer à l'Espagne aussi bien qu'à la succession de Toscane. Sur cela il avait répondu qu'un médiateur serait inutile lorsqu'il ne s'agirait que de telles conditions; que le roi d'Espagne ne craignait point d'être attaqué dans le continent de son royaume; que, quant à la succession de Toscane, il la regardait comme un futur contingent, persuadé que, suivant les conjonctures, toute garantie pouvait devenir inutile, dont il citait pour exemple l'effet des garanties promises pour la Catalogne et pour Majorque. L'Anglais défendit son maître par ses engagemens pris avec l'empereur. Le cardinal répondit qu'il était malheureux qu'il se souvînt si bien de ses engagemens avec l'empereur, et qu'il eût si tôt et si aisément oublié tant de services essentiels et de preuves d'amitié qu'il avait reçues

du roi d'Espagne, dont il avait promis une reconnaissance éternelle. Il ajouta que la nation anglaise trouverait peut-être quelque peine à soutenir des engagemens pris contre un prince dont elle recevait continuellement tant d'avantages considérables pour son commerce, et pris en faveur d'un autre dont elle ne pouvait que recevoir beaucoup de préjudices. Alors le ministre anglais, oubliant un peu ses ordres et son caractère, répondit, suivant le génie de sa nation, que tout bon Anglais connaissait assez la force des engagemens pris avec l'empereur, qui au fond étaient considérés comme s'ils n'existaient pas. Son but néanmoins fut toujours de persuader que rien n'était plus capable d'assurer le repos public que de traiter suivant le plan proposé, et de conclure une paix dont l'exécution serait garantie par les principales puissances de l'Europe. Albéroni protestait des desirs sincères du roi d'Espagne pour une solide paix ; disant qu'il ne faisait point la guerre pour agrandir ses états, mais pour se venger des insultes des Allemands, et pour affranchir le monde, particulièrement l'Italie, de leurs violences; que d'en chasser les Allemands, et de rendre leurs usurpations à la couronne d'Espagne, aurait à la vérité été le moyen d'assurer le repos de l'Italie et l'équilibre de l'Europe; mais que sa majesté catholique, occupée seulement du bien public, était prête d'acquiescer à tout autre expédient qu'on trouverait utile et conduisant également au but qu'elle se proposait.

Albéroni s'élevait souvent contre la léthargie des puissances de l'Europe. Il condamnait l'ignorance crasse, disait-il, de ceux qui croyaient une guerre universelle nécessaire pour mettre l'empereur à la raison. Il formait un projet facile selon lui pour parvenir à ce but. Il demandait seulement que la France fournît quarante mille hommes, et s'unît aux rois d'Espagne et de Sicile pour

s'opposer de concert aux entreprises des Allemands. Il assurait que, cette union faite, aucune autre puissance n'aiderait l'empereur; que les Hollandais demeureraient spectateurs; que les Anglais, retenus par l'intérêt du commerce, n'oseraient pour complaire à leur roi fournir à l'empereur les secours qu'il lui avait promis. Dans cette confiance, il protestait que rien ne l'empêcherait de suivre son chemin. Il avouait qu'il se flatterait d'un succès certain si la France entrait dans les projets qu'il méditait. Il écrivait au régent qu'il ne pouvait trouver d'intérêt ni de bonheur solide que dans une union avec le roi d'Espagne, la seule que l'honneur et la probité lui indiquassent; que tout autre engagement serait au contraire accompagné de déshonneur et d'opprobre. Il soutenait que l'un et l'autre se trouvaient dans ce qui se proposait à Londres; que les garanties des successions de Parme et de Toscane, dont les souverains et un successeur de chacun étaient pleins de vie, étaient des sûretés imaginaires; qu'il serait nécessaire, avant d'entrer en négociation, de proposer des moyens plus solides d'empêcher ces états de tomber entre les mains de l'empereur lorsque ces successions viendraient à s'ouvrir.

Le bruit du prochain envoi de Nancré à Madrid s'y étant répandu, les ministres étrangers qui y résidaient en prirent de l'inquiétude, et interrogèrent Albéroni sur les dispositions qu'ils crurent voir à quelque nouveau traité. Il répondit qu'il était vrai que Cellamare l'avait averti du voyage que Nancré se disposait à faire, mais que le motif en était inconnu à l'ambassadeur et à lui-même, que le temps l'éclaircirait, qu'il protestait cependant non comme ministre, mais comme homme d'honneur, qu'il n'en avait pas la moindre connaissance. L'empressement des dispositions qu'il faisait pour la guerre, et qui coûtaient beaucoup, répondait à son

éloignement de la paix. On y remarqua néanmoins un ralentissement, qui fut attribué aux scrupules du roi d'Espagne et aux représentations de son confesseur. Mais Aubenton, dont Albéroni était bien sûr, n'aurait osé proposer au roi d'Espagne d'autres points de conscience que ceux qui convenaient aux intérêts du cardinal. Lui-même attendait peut-être quelque changement aux projets dont il était question. Cellamare et le comte de Provane, envoyé du roi de Sicile à Paris, ne cessaient de détourner le régent des mesures qu'il voulait prendre avec l'empereur et l'Angleterre, et de le presser d'en prendre d'autres, qu'ils représentaient comme plus honorables et plus sûres pour s'opposer aux desseins de l'empereur. Ils prétendirent que le régent acquiesçant à leurs raisons, leur avait promis deux choses: l'une d'augmenter incessamment l'infanterie française, l'autre d'envoyer à Vienne de la part du roi; mais ils n'eurent pas long-temps cette espérance, qui les avait fort flattés, du peu d'effet qu'aurait la négociation d'Angleterre. Il ne fut pas question de l'augmentation de l'infanterie. Cellamare crut avoir pénétré que les ministres des finances et même le maréchal de Villars avaient représenté la facilité de la faire du jour au lendemain, dès que cela serait nécessaire, et l'inconvénient de charger de ce surcroît avant la nécessité, les finances si chargées de dettes. Sur ce fondement, il fut répondu à Cellamare que les forces impériales qui étaient en Italie n'étaient pas à craindre, et qu'elles ne passaient pas vingt mille hommes, suivant les traités. Sur l'envoi à Vienne on lui dit qu'il s'y était trouvé deux difficultés : la répugnance invincible de Biron qui avait été choisi, dont l'ambassadeur fut bien aise, parce que Biron était beau-père de Bonneval, et qu'on supposait que les ministres du roi ne jugeaient pas convenable d'envoyer à Vienne, sans char-

ger celui qui y irait de propositions préliminaires pour procurer un accommodement raisonnable entre l'empereur et l'Espagne.

Cellamare se plaignait, comme d'un reproche injuste, de celui que la France faisait à l'Espagne de renouveler les hostilités et les troubles de l'Europe. Il reprochait lui-même aux Français de se laisser tellement frapper de la crainte de la puissance des Allemands qu'il semblait que ceux qui avaient part aux affaires eussent toujours devant les yeux le fantôme formidable de la dernière ligue, qui rendait inutiles les meilleures raisons, en sorte que la terreur des forces ennemies persuadait bien plus que l'intérêt de l'état. Il disait que le régent, seul capable de calmer ces frayeurs, était poussé par une force secrète, dont la source était dans son intérêt particulier différent de celui de l'état. Persuadé que le moyen de l'en détourner était de l'engager à l'exécution des deux points dont on vient de parler, il en obtint le 13 janvier une audience particulière, dans laquelle il insista sur ces deux points qu'il prétendit qu'on lui avait promis et au plus tôt. Sur le premier le régent répondit qu'il donnerait toute son attention à choisir un sujet capable de se bien acquitter de l'emploi de Vienne; que cependant, avant de le nommer, il voulait avoir encore des réponses de l'abbé Dubois, et savoir les intentions du roi d'Angleterre plus précisément qu'il n'en était instruit. Sur le second, il dit à Cellamare, mais comme en confidence intime, que, suivant l'avis de ceux qu'il avait chargés des affaires de la guerre, même de plusieurs officiers-généraux, il avait abandonné sa première idée d'augmenter de dix hommes chaque compagnie d'infanterie; que, prenant un expédient plus conforme à l'épuisement des finances, son dessein était de former un corps de soldats de milices de soixante mille hommes commandés par les of-

ficiers réformés que le roi entretenait, avec quoi il comptait pouvoir mettre aisément en campagne les cent quatre-vingts bataillons que le roi avait à sa solde. Cellamare combattit ce projet, puis voyant les objections inutiles, il représenta qu'il ne suffirait pas de prendre des précautions pour la sûreté de l'Italie, si son altesse royale ne les faisait savoir au roi de Sicile à temps, parce que, se croyant abandonné, il était vraisemblable qu'il ferait quelque démarche, où on ne pourrait plus remédier quand une fois l'engagement serait pris. L'ambassadeur obtint du régent promesse d'en parler à Provane; mais, peu content de son audience, il voulut remonter à la source du changement qu'il trouvait. Il crut avoir pénétré que le maréchal de Villars et Broglio avaient proposé l'expédient des milices dans la vue d'empêcher une nouvelle guerre, la France n'ayant rien à craindre du trouble que l'empereur pouvait apporter au repos de l'Italie, ni de ses entreprises contre le roi de Sicile. Cette opinion, frondée par Cellamare, était, disait-il, celle d'un petit nombre de gens peu éclairés, et mal instruits des véritables intérêts de l'Europe, dont le maréchal d'Huxelles et la partie la plus judicieuse du ministère raisonnaient selon lui avec plus de justesse, en trouvant que le roi avait grand intérêt de s'opposer aux ambitieux desseins des Allemands, quoiqu'il ne dût recourir à la force qu'après avoir tenté tous les moyens possibles de parvenir à un accommodement raisonnable.

Je me suis toujours étonné qu'un homme d'autant d'esprit, de perspicacité, d'application que Cellamare, et qui n'était pas nouvellement arrivé, assez mêlé de plus dans la bonne compagnie, et qui savait en profiter, se trompât si lourdement dans ses conjectures et dans ce qu'il croyait avoir pénétré. Le mystère toutefois n'était pas difficile. L'intérêt particulier ne dominait point le

Digitized by Google

régent qui voulait et allait sincèrement au bien de l'état; mais il l'était par l'abbé Dubois, qui l'avait infatué de bonne heure de l'Angleterre, aidé du duc de Noailles et de Canillac dans les commencemens, qui tous trois avaient stylé Stair à lui parler d'un ton à lui imposer, lequel en avait su si bien profiter qu'il en abusa sans cesse, et réduisit en assez peu de temps le régent à le craindre, et à n'oser pour ainsi dire branler devant lui, appuyé de plus en plus, et conduit par l'abbé Dubois à mesure qu'il croissait lui-même. Dubois, qui ne se souciait ni de l'état ni de son maître que pour sa fortune, et qui de grand matin, comme on l'a vu, ne l'avait espérée que par l'Angleterre, la voyait par là en grand train, et nulle espérance par ailleurs. Il avait ainsi repris son ancien ascendant sur M. le duc d'Orléans; cet ascendant se fortifiait sans cesse par le commerce d'affaires qu'il tirait tout à soi, mais qu'il ne pouvait embler que relativement à celles de l'Angleterre. L'esprit, les raisons, le bon sens emportaient le régent d'un autre côté, mais pour des momens. Un propos de Stair, qui se faisait jour chez lui avec audace, et qui était informé à point de l'intérieur par les valets affidés à Dubois, une dépêche de cet abbé renversaient à l'instant les idées que le régent avait prises, et l'attachaient de nouveau à l'Angleterre. C'était l'unique cause du changement que Cellamare cherchait à démêler. Le maréchal de Villars ne fut jamais Anglais, mais toujours Espagnol. D'ailleurs, c'était l'homme du monde que le régent consultait le moins, et qui, pour en dire le vrai, méritait moins de l'être, par son incapacité en affaires et la légèreté de son sens. Broglio n'était plus de rien depuis ses deux projets dont j'ai parlé, et dont M. le duc d'Orléans se repentit toujours. Broglio, retombé au bas étage des roués, fut encore trop heureux d'y être souffert, et n'en remonta plus. Cette remarque

suffit pour éclaircir bien des choses sur les affaires étrangères, dont il faut reprendre le cours.

CHAPITRE II.

Sage avis de Cellamare au roi d'Espagne. — Il s'inquiète du prétendu mariage entre le prince de Piémont et une fille du régent. — Aveuglement de Beretti. — Propositions des Anglais sur la Toscane. — Division dans la famille du roi d'Angleterre. — Préliminaires demandés par l'Espagne à l'empereur. — Conduite folle d'Albéroni. — Riperda rappelé de Madrid. — Mauvais état de la santé du roi d'Espagne. — Pouvoir sans bornes d'Albéroni. — Aubenton et Aldovrandi cherchent à faire intervenir l'Espagne en faveur de la Constitution. — Menaces de l'empereur au pape. — Consternation de Rome. — Politique de la cour de Vienne. — Le pape cherche à apaiser l'empereur. — Les impériaux demandent qu'Aldovrandi soit rappelé. — Conduite du pape dans cette affaire.

Stair et Provane dirent tous deux à Cellamare que l'empereur offrait de s'engager à ne point inquiéter les princes d'Italie, à se contenter des domaines qu'il y possédait, à ne pas s'opposer aux droits de la reine d'Espagne sur les états de Parme et de Plaisance, et à s'accorder avec les médiateurs pour régler la succession de la Toscane en faveur d'un prince qui ne fût ni de la maison d'Autriche ni de la maison de France, parce que Naples et Milan seraient trop exposés si un des fils de la reine d'Espagne avait la Toscane avec Parme et Plaisance. Quoique ces dispositions ne fussent pas telles qu'il était nécessaire pour conclure, et que Cellamare fût persuadé que l'empereur ne cherchait qu'à suspendre les entreprises du roi d'Espagne, gagner du temps

faire sa paix avec le Turc, amuser et cependant se mettre en état d'envahir les princes d'Italie, montrer en attendant que les difficultés ne venaient pas de sa part, et que si les médiateurs devaient tourner leurs armes contre celui qui rejetterait les propositions d'un accommodement raisonnable, ce n'était pas contre lui qu'elles se devaient employer; cet ambassadeur conseillait au roi son maître de se comporter comme s'il écoutait les propositions de la cour de Vienne, de peur qu'en les rejetant, il lui laissât l'avantage de persuader le monde que les impériaux étaient véritablement dociles, et que les refus et l'opiniâtreté venaient des Espagnols. Cette maxime, bien suivie, lui paraissait une base solide pour établir sur elle à l'avenir des prétentions et des demandes plus essentielles. Il ajoutait que cette conduite ne pouvait engager le roi d'Espagne au-delà de ce qu'il voudrait, parce qu'il serait toujours le maître d'éloigner la conclusion tant qu'il voudrait, en demandant des sûretés que vraisemblablement ses ennemis ne lui accorderaient pas; que par ce refus, il ferait retomber sur eux la haine de voir échouer une négociation regardée comme nécessaire pour assurer la tranquillité générale; que si, contre son opinion, ses ennemis consentaient aux sûretés qu'il leur demanderait, il profiterait par là des avantages qui lui seraient accordés.

Cellamare, inquiet des bruits du mariage du prince de Piémont avec une fille du régent, en parla à Provane, qui lui dit franchement n'en avoir pas fait la moindre insinuation; que les intérêts d'état, non les liens du sang, formaient les chemins qui unissent les princes; et que les mariages se faisaient à la fin non au commencement des comédies et des poëmes. On a vu en son lieu qui avait le premier imaginé ce mariage, comment il fut traité quelque temps entre Pleinœuf, retiré à Turin, et moi; com-

Digitized by Google

bien peu le régent y prit, et je crois aussi peu le roi de Sicile; combien aussi je fus pressé de prier le régent pour que j'en remisse la négociation à l'abbé Dubois, à son premier retour d'Angleterre, et qu'il n'en fût plus question depuis. Tout ce qui pouvait éloigner le régent des vues de l'Angleterre était odieux à l'abbé Dubois. L'empereur était buté à ravoir la Sicile, qui était la chose que le roi de Sicile craignait le plus. Le roi d'Angleterre, servilement attaché à l'empereur, par rapport à ses états d'Allemagne et à l'affermissement de son usurpation des duchés de Bremen et de Verden, aurait été au désespoir de trouver la France trop opposée à ce desir de l'empereur, qu'il favorisait de tout son pouvoir, par conséquent au désespoir d'un mariage qui, dans son commencement surtout, eût lié le régent au roi de Sicile par intérêt et par honneur, et qui le pouvait jeter dans une alliance avec l'Espagne et les princes d'Italie laquelle aurait renversé toute la négociation entamée à Londres. L'abbé Dubois y était un des principaux acteurs; il la regardait comme la base de sa plus haute fortune; il n'avait donc garde de la laisser troubler par le mariage du prince de Piémont avec une fille de M. le duc d'Orléans.

Cellamare et Provane, de concert, ne cessaient de presser le régent de se préparer à la guerre pour arrêter les violences des impériaux et leurs desseins en Italie. L'ambassadeur d'Espagne en Hollande protestait que, si les Anglais voulaient agir en faveur de l'empereur, ils n'auraient pour eux ni la France ni la Hollande, et que la nation anglaise, trop intéressée pour son commerce, résisterait, en ce cas, à Georges et à ses ministres. Saint-Saphorin, que le roi d'Angleterre faisait négocier à Vienne, était totalement impérial. Il exagérait les difficultés sur la Toscane comme insurmontables; il y était fortement appuyé par les ministres hanovriens. Ceux-ci

firent ordonner à Stair de presser le régent sur cet article. Il lui proposa même de convenir que la république de Pise serait rétablie, que Livourne lui appartiendrait, et que le fils de la reine d'Espagne se contenterait de Florence et de la partie de la Toscane qui avait autrefois été de la dépendance de cette ville. Ces ministres hanovriens trouvèrent l'abbé Dubois trop aheurté sur cet article. Ils n'oublièrent rien pour persuader le régent, tantôt par les espérances, tantôt par les alarmes des troupes que l'empereur enverrait incessamment en Italie, et par la crainte d'une négociation secrète entre ce prince et le roi de Sicile. Le ministre piémontais à Londres se défiait de l'abbé Dubois, qui ne lui communiquait rien de la négociation, quoique son maître lui eût positivement écrit que le régent voulait qu'il en fût instruit. Monteléon, qui se loua quelque peu de temps de la conduite de l'abbé Dubois avec lui, de ses assurances de la parfaite intelligence qui allait régner entre le roi d'Espagne et le régent, de ses desseins et de ses promesses de procurer dans la négociation toutes sortes d'avantages à sa majesté catholique, ne trouva bientôt plus que réserve et mystère en ses discours. Il ne recevait aucune instruction d'Espagne; ses ordres se bornaient depuis long-temps à faire connaître à la cour d'Angleterre que le roi son maître regarderait comme une infraction tout envoi d'une escadre anglaise dans la Méditerranée. Stanhope l'assurait toujours que l'Angleterre ne donnerait jamais aucune occasion de plainte ni de soupçon à l'Espagne, mais aussi que le roi et la nation anglaise seraient obligés pour leur honneur de tirer satisfaction de l'enlèvement du comte de Peterborough, si le pape ne la leur donnait lui-même de cet affront qu'il leur avait fait. C'était le voile dont ils couvraient l'armement destiné pour la Méditerranée. Ce voile était bien clair; il y avait long-temps que Peterborough avait été relâché

Digitized by Google

après une détention fort courte, et que le pape épouvanté avait fait toutes les excuses possibles.

Pendant que le roi d'Angleterre se préparait à des guerres étrangères, la division continuait à régner dans sa famille. Nulle négociation n'avait pu lui réconcilier le prince de Galles; il crut donc devoir employer d'autres moyens pour le soumettre. Il lui fit déclarer par Copper, chancelier d'Angleterre, le duc de Kingston et le comte de Stanhope que, sur les 100,000 livres sterling qui lui étaient assignées pour la dépense de sa maison, il lui en retranchait 40,000, sous prétexte de la dépense que le roi s'obligeait de faire pour la subsistance des enfans du prince. En même temps Georges fit passer en parlement qu'on paierait à l'empereur 130,000 livres sterling pour reste des subsides de la dernière guerre, moyennant une quittance générale de toutes ses prétentions. Ainsi la cour de Vienne profitait de tout. Elle était sûre des ministres confidens de Georges hanovriens et anglais, et recherchée par le roi de Sicile qui ne songeait qu'à apaiser sa colère, et ne croyait d'alliance solide qu'avec elle. Il agissait en même temps à Paris et à Londres comme ne voulant se conduire que par les médiateurs. Il se plaignait de temps en temps du mystère qu'ils lui faisaient de l'état de la négociation. Provane s'en plaignait encore davantage, et protestait que son maître n'écouterait jamais aucune proposition d'échange du royaume de Sicile. Il voulut se figurer que le régent ne serait jamais favorable à son maître, parce que son altesse royale avait lieu de croire que, le cas arrivant, le roi de Sicile aiderait le roi d'Espagne à monter sur le trône de France, espérant lui-même monter sur celui d'Espagne; et prétendit avoir appris par la comtesse de Vérue que le régent traitait le mariage de M. son fils avec l'infante de Portugal, où on s'alarmait

des préparatifs de l'Espagne, et où l'envoyé d'Angleterre ne parlait que de guerre et offrait des secours, si l'Espagne l'attaquait. Albéroni calma bientôt cette inquiétude par les assurances positives qu'il y donna, et qu'il en reçut, du desir réciproque de demeurer en bonne intelligence. Il retira même les troupes des frontières de Portugal, dont l'ambassadeur à Madrid offrit de la part de son maître, de réduire à 300,000 écus les 600,000 écus qu'il demandait depuis long-temps à l'Espagne, si on voulait terminer les différends entre les deux cours. Albéroni jugea à propos de faire connaître les sentimens pacifiques de ces deux cours l'une pour l'autre en France, en Angleterre, en Hollande; et en prit occasion d'y faire connaître les intentions du roi d'Espagne, et de publier la chimère qu'on a déjà vue de ses raisonnemens sur l'union de la France et de l'Espagne pour abaisser l'empereur, la tranquille joie qu'en aurait la Hollande, et l'inutilité des secours que Georges, démenti par l'intérêt de commerce de la nation anglaise, voudrait donner aux Allemands. Il se flattait de plus que ceux du roi de Sicile, si directement opposés à l'envahissement de l'Italie, le mettraient de son côté.

Persuadé que l'empereur était résolu de sacrifier tout à la paix avec le Turc, pour avoir la liberté de pousser ses projets en Italie, il ordonna à Montcléon de déclarer aux Anglais que les conditions que le roi d'Espagne demandait comme préliminaires avant d'examiner celles de la paix, étaient un engagement formel de la part de l'empereur sur les articles suivans : 1° qu'il n'enverrait plus de troupes en Italie; 2° qu'il n'exigerait aucune contribution, sous quelque prétexte que ce pût être; 3° qu'il promettrait de concourir de bonne foi aux mesures qu'on jugerait nécessaires pour assurer l'équilibre de l'Italie et le repos général de l'Europe. A ces condi-

tions, le roi d'Espagne permit à Monteléon d'écouter les propositions qui lui seraient faites, se réservant à lui donner de nouveaux ordres, si par quelques changemens nouveaux sa majesté catholique se croyait obligée de changer aussi de maximes. Le cardinal ne le croyait pas. Son plan était fait; il le voulait suivre, persuadé qu'il était impossible de préserver l'Italie de sa perte totale, tant que les Allemands y conserveraient un pouce de terre, persuadé que la conjoncture était la plus favorable, et convaincu de ses chimères déjà expliquées sur la France, la Hollande, la nation anglaise et le roi de Sardaigne. Il affectait une grande fermeté à suivre son projet sans s'écarter de son point de vue, disant que le pis qu'il en pût arriver à l'Espagne serait d'avoir à défendre son continent, qui avait des forces suffisantes pour se défendre, et que tout l'enfer ne pouvait attaquer. Dans cette complaisance d'avoir mis l'Espagne en si bon état, ce qu'il regardait comme son ouvrage, il traitait de visions les conditions offertes par les médiateurs, et s'espaçait en dérisions de toute leur négociation. Il redoubla de chaleur pour les préparatifs; et s'apercevant enfin du peu de volonté des Hollandais de l'accommoder de vaisseaux, il ordonna à Beretti de déclarer aux états-généraux que, s'ils y formaient quelque opposition, le roi d'Espagne la regarderait comme une offense publique faite à sa personne, et qu'il pourrait même en venir aux dernières extrémités. Castagneta, chef d'escadre envoyé en Hollande avec tout l'argent comptant nécessaire pour faire ces achats, reçut ordre en même temps de revenir diligemment à Madrid, la chose faite ou manquée, son retour étant un point essentiel d'où dépendaient toutes les autres négociations.

Riperda continuait de flatter le cardinal sur les bonnes dispositions de ses maîtres en tout ce qui regardait l'Espagne; mais il voulait le flatter. Les états venaient

de rappeler cet ambassadeur. Il avait pris depuis longtemps la résolution de retourner s'établir en Espagne, après qu'il aurait rendu compte aux états de son ambassade. Il y avait même acquis déjà quelques terres, et une maison appartenant autrefois à l'amirante de Castille et depuis tombée dans la confiscation de ses biens. Quoique le public doutât encore à la fin de janvier si l'Espagne, sans la France et sans aucun allié, oserait et pourrait seule entreprendre la guerre, le dessein d'Albéroni était d'entrer de bonne heure en campagne. Le duc de Parme l'en pressait sans cesse comme de chose nécessaire pour le salut de l'Italie. Mais une raison secrète jetait l'incertitude dans ses résolutions, et le retardement à l'exécution de ses projets. Le roi d'Espagne, bien plus malade d'esprit que de corps, se croyait sur le point de mourir à chaque instant, et persuadé que ses forces l'abandonnaient, il mangeait pour les réparer avec tant d'excès que tout en était à craindre. Il se confessait tous les soirs après son souper, et il retenait son confesseur auprès de son lit jusqu'à ce qu'il fût endormi. Il n'était pas permis à la reine de le quitter un seul instant. Ce prince étant donc hors d'état d'entendre parler d'aucune affaire, le pouvoir d'Albéroni était plus souverain que jamais. Il réglait tout et disposait de tout au nom du roi; qui que ce soit n'osait le contredire, et il avait déclaré plusieurs fois aux secrétaires d'état que, si quelqu'un d'eux manquait à son devoir pour l'exécution de ses ordres, il lui en coûterait la vie.

On répandait néanmoins dans le public que la santé du roi était parfaitement rétablie. Le père d'Aubenton disait à ses amis que ce prince avait trop de scrupules. Tout occupé qu'il était auprès de lui, il ne laissait pas d'apporter tous ses soins à trouver en Espagne des défenseurs à la Constitution. Il y servait d'agent non-seu-

lement au pape, mais au cardinal de Bissy. Il avait eu soin de faire tenir ses lettres au patriarche de Lisbonne, aussi bien que de solliciter les évêques et les chapitres d'Espagne d'écrire en faveur de la Constitution. Il aurait voulu modérer leur zèle sur l'infaillibilité du pape, et sur la supériorité qu'ils lui attribuaient sur les conciles. Mais cette maxime étant le principe et le fondement de leur soumission sans réserve à la bulle, le jésuite qui l'avait faite avec Fabroni, comme on l'a vu en son lieu, aurait eu vain essayé de les empêcher, comme il disait, de fourrer dans leurs écrits des maximes très déplaisantes à la France. Le nonce Aldovrandi pressait de son côté les évêques d'Espagne de faire au plus tôt une acceptation universelle, publique et positive de la Constitution. Quoique, par les raisons de domination suprême qu'on a vues ci-devant, Rome n'eût pas approuvé les premières instances qu'il avait faites pour la procurer, il crut qu'il devait les continuer, même les redoubler. Elles lui parurent absolument nécessaires pour remédier au mal qui se répandait dans l'Espagne. Le frein du saint-office retenait encore les malintentionnés, et les obligeait à se cacher; mais on avertissait le nonce qu'il n'en fallait pas moins prendre garde aux progrès qu'ils pourraient faire. Aldovrandi, continuellement occupé de sa fortune, n'était pas fâché de faire voir à la cour de Rome que c'était injustement qu'elle lui avait reproché la démarche qu'il avait faite pour exciter le zèle des évêques d'Espagne, et que cette cour n'avait pas lieu d'être aussi sûre qu'elle le croyait des sentimens de la nation espagnole. Je n'insère ce mot sur la Constitution que parce qu'il est nécessaire par rapport à ce nonce sur les autres affaires. Il avait à se justifier sur d'autres articles plus considérables, dont ses ennemis se servaient plus utilement pour le détruire dans l'esprit du pape.

Les Allemands faisaient un crime à sa sainteté de l'intelligence que, par le moyen de son nonce, ils lui supposaient avec le roi d'Espagne pour l'entreprise de Sardaigne. Comme leurs reproches étaient ordinairement suivis des effets, le pape les sentait tous par avance, et gémissait de cette horrible calomnie, qui le présentait à l'empereur comme complice du funeste manquement de parole du roi d'Espagne envers sa sainteté ainsi qu'envers toute la chrétienté. Toute frivole et dénuée de tout fondement que le pape la disait, elle venait de lui attirer des réponses de Vienne dont Rome était consternée. L'empereur premièrement avait refusé de recevoir le bref que le pape lui avait écrit. Il avait dit que, le roi d'Espagne ayant refusé celui que le pape lui avait écrit sur l'entreprise de Sardaigne, il voulait tenir la même conduite. Le nonce à Vienne avait inutilement représenté que le bref avait été remis au roi d'Espagne. Les ministres impériaux pour le démentir montrèrent une lettre de l'abbé del Maro, portant en termes formels que, par la collusion d'Aldovrandi avec Albéroni, jamais le bref n'avait été présenté au roi d'Espagne; que le contenu lui en avait été rapporté seulement; preuve, dirent-ils, de l'intelligence du pape avec le roi d'Espagne, et cause par conséquent du mauvais état où l'empereur avait laissé la Sardaigne. Ils ajoutèrent des protestations de la plus terrible vengeance. Ils déclarèrent qu'ils feraient la paix avec les Turcs, à quelque prix que ce fût; que la France leur laissait la liberté de faire tout ce qu'ils voudraient, déclarant qu'elle n'y prendrait pas le moindre intérêt. Ainsi l'empereur, ne craignant plus d'obstacle à ses desseins, fit dire au pape qu'il avait donné ordre à ses ministres en Angleterre de cesser toute négociation de paix avec l'Espagne. Il prétendait avoir déjà fait une ligue avec le roi de Sicile, et laissait entendre que l'I-

talie en était l'objet. Enfin l'empereur, affectant une défiance, qu'il traitait de juste, des intentions du pape, lui demanda pour sûreté de ses protestations et de sa conduite, la ville de Ferrare, afin d'en faire sa place d'armes. Il demanda de plus le logement dans l'état ecclésiastique pour douze mille hommes. Il y joignit plusieurs autres circonstances exigées toutes comme des satisfactions, dont la cour de Rome eut horreur. Tout commerce avec la cour fut en même temps interdit au nonce; les ministres impériaux lui signifièrent qu'il était libre de se retirer de Vienne ou d'y demeurer, mais que, s'il prenait ce dernier parti, son séjour et sa présence seraient totalement inutiles. L'empereur déclara en même temps que c'était de son pur mouvement, et sans consulter aucun de ses ministres, qu'il avait fait chasser le nonce de Naples; que cet ordre avait été envoyé au comte de Galaz, son ambassadeur à Rome, pour le faire exécuter, si le pape refusait de lui accorder les satisfactions qu'il lui avait demandées.

Ces nouvelles causèrent une étrange consternation dans le palais. Le pape, tremblant, ne connaissait d'autres voies, pour apaiser la colère de l'empereur, que la soumission, même la bassesse, et de lui accorder toutes les satisfactions qu'il imposait. Ses neveux, encore plus consternés, étaient aussi plus empressés que leur oncle, parce qu'il s'agissait pour eux de perdre les revenus dont l'empereur les faisait jouir dans le royaume de Naples, qui étaient le plus bel article de leurs finances. On ne doutait donc pas des conseils qu'ils donneraient au pape et qu'il ne les suivît; et que, voyant les impériaux à ses portes, maîtres d'entrer dans l'état ecclésiastique toutes les fois qu'ils le voudraient; et nulle force d'Espagne encore en Italie, jugeant que la France, dans la crainte de s'engager dans une guerre étrangère, refuserait de se

joindre à l'Espagne, tant de raisons pressantes ne l'entraînassent à céder à son penchant naturel de timidité et de faiblesse, indépendamment même de l'intérêt de ses neveux. On ne laissait pas de lui rendre justice sur le prétexte odieux et supposé que les Allemands prenaient de lui faire querelle. Il n'y avait personne qui pût croire que sa sainteté eût eu connaissance de l'entreprise sur la Sardaigne, ni que ce secret eût été conservé si la confidence lui en eût été faite.

Comme le pape n'osait se plaindre à Vienne de la conduite des Allemands, il porta ses plaintes à Madrid; et, comme il croyait cette cour plus faible que l'autre, il y joignit les menaces, et fit entendre qu'il serait obligé de recourir aux remèdes extrêmes pour effacer de l'esprit des hommes les soupçons indignes et les calomnies répandues contre le vicaire de Jésus-Christ. Il en représenta les effets pernicieux, l'interdiction du nonce à Vienne, celui de Naples chassé, et l'autorité apostolique totalement abolie dans ce royaume; enfin, les autres menaces encore plus fâcheuses, si par des faits il ne démentait promptement l'imposture. De là, il passait aux supplications, et demandait instamment à la piété du roi d'Espagne de restituer la Sardaigne à l'empereur, comme le seul moyen de persuader ce prince qu'il n'avait jamais concouru à cette invasion. Il demandait pressamment la réponse au bref du 25 août, se plaignant amèrement qu'au lieu de cette réponse, attendue depuis si longtemps, on ne songeait en Espagne qu'à se préparer à la guerre. Aldovrandi reçut en même temps beaucoup de reproches de sa conduite. Le pape l'accusait d'être la cause indirecte de tous ces malheurs, fruits des calomnies répandues contre sa sainteté, pour n'avoir pas présenté au roi d'Espagne son bref du 25 août. Il était également tancé d'avoir délivré les brefs pour la levée des

subsides ecclésiastiques, et de ce qu'ils avaient eu leur exécution. Pour y remédier, le pape voulut que son nonce pressât le roi d'Espagne de répondre à ce bref du 25 août, parce que son silence le privait d'un moyen très nécessaire et très puissant pour confondre ses calomniateurs. Il lui ordonna de plus très expressément de retirer les brefs contenant les concessions qu'il avait faites au roi d'Espagne, et disait qu'il ne comprenait pas la difficulté de les rendre, puisqu'ils ne pouvaient avoir d'exécution, et qu'ils n'en devenaient pas plus efficaces pour demeurer entre les mains des ministres de sa majesté catholique. Il déclara en même temps que, si le roi d'Espagne prétendait en faire quelque usage, il ne pourrait s'empêcher de les révoquer expressément pour satisfaire à sa conscience. Il reprocha vivement à Aldovrandi d'avoir négligé de l'informer de l'usage que le père d'Aubenton avait fait du pouvoir qu'il lui avait conféré, d'absoudre le roi d'Espagne de ce qu'il avait fait contre l'autorité du saint-siège pendant les différends entre les deux cours; et se plaignit de plus d'être si mal instruit par son nonce, qu'il était obligé de recourir aux lettres particulières, même aux gazettes, pour apprendre ce qui se passait en Espagne; en un mot, il voulait, à quelque prix que ce fût, trouver des sujets de se plaindre, soit de son nonce, soit de l'Espagne. Il croyait que c'était la seule voie d'apaiser les Allemands et de les désabuser de l'opinion qu'ils avaient prise; mais les simples paroles n'y suffisaient pas, et le pape n'avait point d'autre ressource. Plus le péril lui paraissait grand, plus il cherchait les moyens de s'en tirer. J'ajouterai qu'ils étaient d'autant plus difficiles que la colère était factice, politique, et qu'il était utile aux impériaux de paraître persuadés de ce dont ils ne l'étaient point, pour avoir prétexte de tirer du pape tout ce qu'ils pourraient en places et en subsistances de troupes, et pour appesantir cette colère sur l'Es-

pagne, au point de causer à cette couronne tous les embarras possibles au-dedans et au-dehors. Revenons.

Le pape tint devant lui une congrégation formée à dessein de délibérer sur les partis à prendre. On y examina : 1° si le pape devait recevoir Galaz à son audience. Toutes les voix furent pour l'y admettre toutes les fois qu'il le demanderait. Mais loin qu'il en fît instance, pressé quelques jours auparavant de voir le pape par le cardinal Albani, cet ambassadeur déclara avec hauteur qu'il n'irait plus au palais. 2° On agita si le pape devait excommunier les ministres impériaux qui avaient mis les mains sur les revenus ecclésiastiques séquestrés par ordre de l'empereur dans le royaume de Naples, et il fut unanimement résolu de temporiser : maxime favorite de tout ce pontificat, surtout quand il s'agissait des Allemands. 3° On délibéra sur les démarches qu'il convenait de faire pour apaiser l'empereur. Il fut conclu qu'il fallait envoyer à Vienne un cardinal, avec des facultés très amples d'accorder à ce prince toutes les grâces qu'il demanderait, et que le chef de l'église avait pouvoir de lui accorder. Quant à celles qui ne dépendaient pas de sa sainteté, le soin du légat devait être de faire connaître à l'empereur que, si elle ne les accordait pas, c'était uniquement parce qu'elles étaient hors de son pouvoir. Il fut après question du choix. Le cardinal Piazza fut proposé; mais l'opinion publique fut qu'il n'accepterait pas. Le pape desirait son neveu, le cardinal Albani, mais il ne voulait pas le témoigner ; il voulait paraître forcé à le nommer sur le refus d'un autre. On délibéra ensuite sur la conduite à tenir avec le roi d'Espagne. Il fut résolu que le pape lui écrirait un bref plus doux que celui du 25 août, que ce prince avait refusé de recevoir, et qu'il serait ordonné au nonce Aldovrandi de prendre si bien ses mesures que ce bref parvînt entre les mains de sa majesté catholique.

Google

Albéroni, bien averti de toutes ces délibérations, était maître d'empêcher Aldovrandi de présenter aucun bref sans en avoir auparavant communiqué la copie, ainsi qu'on en usait en France et à Vienne. Le ministre d'Espagne pouvait rejeter le bref ou bien y faire une réponse peu satisfaisante pour sa sainteté, mais ce dernier parti n'aurait pas été le plus désagréable pour le pape, parce que, recevant une réponse dure, il en aurait fait usage pour se justifier auprès de l'empereur de la partialité qu'il lui reprochait; et véritablement les Allemands n'étaient pas les seuls qui, raisonnant sur le véritable intérêt du saint-siège et de l'état ecclésiastique, croyaient que le pape regarderait intérieurement comme son salut d'être aidé par l'Espagne; qu'il avait voulu seulement que le public trompé pût croire que les secours qu'il recevrait lui seraient donnés contre sa volonté, et que la source de ce ménagement était la crainte que, les Espagnols ne réussissant pas, toute la fureur allemande ne retombât sur lui. Ils demandaient pressamment qu'Aldovrandi fût châtié, le regardant comme le promoteur et le confident de l'intelligence secrète qu'ils supposaient entre le pape et le roi d'Espagne. Sa sainteté, toujours occupée de ménager les deux partis autant que la crainte du plus fort le lui pouvait permettre, voulait par cette raison complaire aux impériaux par quelque mortification légère à son nonce, sans toutefois le rappeler par considération pour la cour d'Espagne, comme le voulait celle de Vienne. Le pape crut avoir ce tempérament en changeant la disposition qu'il avait faite en faveur du neveu d'Aldovrandi tout nouvellement arrivé de Madrid à Rome, de l'y renvoyer sur-le-champ porter à Albéroni la barette. Il ordonna donc à ce neveu de partir dans l'instant non pour Madrid, mais pour Bologne sa patrie, et d'y demeurer malgré toutes les instances du cardinal Aquaviva. Ce neveu fut

même accusé d'avoir reçu du roi d'Espagne une pension sur l'évêché de Malaga. Pendant que le cardinal Paulucci était chargé de porter ces refus à Aquaviva, le pape, par des voies souterreines, faisait passer à ce dernier ses gémissemens et ses larmes sur l'état et la conduite d'Aldovrandi; et par ce double manège autorisait les discours de ceux qui ne se contraignaient pas de publier que tout n'était que fiction dans sa sainteté, excepté la frayeur des impériaux, et le desir extrême de les apaiser. De là on prévoyait qu'il ne s'accommoderait ni avec la France ni avec le roi de Sicile, parce que cela déplairait à la cour de Vienne, et l'obligerait à changer de langage. Le pape en effet éludait de répondre sur les affaires de Sicile. Pressé par le cardinal de la Trémoille de déclarer ses intentions, il prit pour prétexte de se taire qu'il n'avait point encore de réponse du roi de Sicile; qu'il desirait savoir si la Trémoille pourrait engager ce prince à s'expliquer; et qu'il verrait ensuite s'il ferait quelque proposition qui se pût accepter.

CHAPITRE III.

Negroni mal vu en France est nommé par le pape vice-légat d'Avignon. — Le cardinal Ottobon cherche à former une liaison avec Albéroni. — Nouvelles scélératesses de Bentivoglio. — Le pape refuse à Albéroni les bulles de l'archevêché de Séville. — Manèges du régent avec Cellamare, qui veut l'entraîner dans la guerre de l'Espagne contre l'empereur. — Accord entre Cellamare et Provane. — Ils découvrent le mariage proposé de M. le duc de Chartres avec une sœur du roi de Portugal. — La cour de Vienne se plaint de la France dans la négociation de Londres. — L'empereur, appuyé de l'Angleterre, répond par

des prétentions très élevées à celles mises en avant par l'Espagne. — Manèges de Stanhope. — Billet de l'abbé Dubois envoyé à Monteléon pour être remis à Albéroni. — Conversation entre Stanhope et Monteléon sur la destination de l'escadre anglaise. — Sagacité de ce dernier. — Plaintes et mouvemens de Cellamare. — Monti peu satisfait du régent.—Déclarations de Monteléon faites à Londres au sujet de la destination de l'escadre anglaise. — Sentiment d'Albéroni sur le traité d'Utrecht.—Avis qu'il reçoit de Cellamare. — Propos publics de ce dernier.

Une affaire de peu de conséquence donna lieu à augmenter les brouilleries que la Constitution causait depuis trop long-temps entre Rome et la France. La vice-légation d'Avignon vaquait. Avant d'y nommer, les papes faisaient toujours donner au ministre du roi à Rome les noms de ceux entre lesquels il voulait choisir pour n'y pas envoyer un sujet désagréable, prévenir le roi sur le nouveau vice-légat, et lui concilier une protection dont il avait besoin dans un état aussi peu étendu, enclavé de toutes parts dans ceux du roi. Malgré cet usage le pape crut devoir profiter d'un temps de faiblesse et de minorité, plus encore d'un temps où on se croyait tout permis à Rome contre la France, pour secouer ce qu'il voulut trouver être servitude. Ainsi il nomma le prélat Negroni sans avoir rien fait dire au cardinal de la Trémoille. Tout le mérite du nouveau vice-légat était d'être neveu du cardinal Negroni, si noté par l'extravagance de ses emportemens contre la France. Apparemment que le pape crut aussi que plus ce vice-légat serait reconnu partial contre la France, plus le public serait persuadé qu'elle n'avait point de part à sa nomination. Quelque attention qu'eût le cardinal de la Trémoille à plaire à Rome et à prévenir les moindres sujets de plaintes, il ne laissa pas de s'apercevoir de l'impossibilité de dissimuler cette innovation. Quelque peu disposé qu'il fût à se

plaindre du pape, il osa néanmoins le faire. On se plaignit aussi à Rome de cette prétention, quoique si bien fondée et si établie par l'usage. On ajouta que depuis quelques années les vice-légats d'Avignon étaient au moins soupçonnés en France de favoriser les fabrications de fausse monnaie dans le royaume, et de leur donner asile dans le comtat; que Negroni était rigide, attentif, prudent, fort instruit des matières criminelles, et très propre à écarter les faux-monnayeurs. On comptait à Rome pouvoir impunément entreprendre tout contre la France; ceux même qui devaient être le plus attachés à la couronne par les bienfaits qu'ils en avaient reçus cherchaient des protections étrangères.

Le cardinal Ottobon, qui en était si comblé, écrivit au cardinal Albéroni, sous prétexte de zèle pour le bien de l'Italie, pour lui proposer d'établir et d'entretenir un commerce de lettres avec lui. D'ailleurs aucun des cardinaux regardés comme Français ne s'employait à pacifier les troubles que les véritables ennemis de la France cherchaient à susciter dans le royaume, sous ombre de maintenir la bonne doctrine en soutenant la Constitution. Bentivoglio, le plus enragé de tous, ne se contentait pas d'interpréter faussement, à son escient même, les intentions du régent sur les affaires de Rome. Fâché d'avoir eu ordre de le remercier de ses offices en Angleterre sur le ressentiment et les menaces de vengeance de la détention de Péterborough, il prétendit que ce prince n'avait agi que parce qu'il savait parfaitement que le roi d'Angleterre ne songeait nullement à se venger du pape; que si les bruits d'un armement de mer étaient évanouis, on ne le devait attribuer qu'aux menaces de Monteléon, et à la juste crainte des Anglais de voir leur commerce interrompu. Ce nonce ajoutait qu'il fallait faire connaître le juste prix des services que le régent rendait au pape; et

sur cette supposition, il se croyait en droit, même obligé de donner de fausses couleurs à toutes les démarches de son altesse royale dont le pape aurait dû lui savoir le plus de gré.

Bentivoglio ramassait tous les discours que le public mal instruit tenait sur les affaires d'Angleterre, et les donnait comme des vérités. Il avançait hardiment que, sous prétexte de concilier et de terminer les différends entre l'empereur et le roi d'Espagne, le régent songeait uniquement à s'unir et à faire des ligues avec les puissances principales de l'Europe, pour être secouru d'elles en cas d'ouverture à la succession à la couronne; qu'il voulait sur toutes choses prévenir une alliance entre l'empereur, le roi d'Espagne et le roi de Sicile, empêcher que ces princes ne convinssent entre eux pour leurs intérêts communs de faire monter le roi d'Espagne sur le trône de France, et celui de Sicile sur le trône d'Espagne, suivant la disposition des traités d'Utrecht. On ne démêlait point encore la vérité de celui qui se négociait à Londres. Toutefois on en savait assez pour donner au nonce lieu de dire qu'on offrait à l'empereur la Sicile, avec promesse de le laisser agir en Italie comme il le jugerait à propos pour ses intérêts sans y former le moindre obstacle; qu'on promettait au roi de Sicile des récompenses dans le Milanais avec le titre de roi de Lombardie; et qu'on espérait endormir le roi d'Espagne, en le flattant d'établir en faveur de ses enfans du second lit des apanages considérables en Italie, tels que les états de Toscane, de Parme et de Plaisance. Bentivoglio, ajoutant ses réflexions à ce qu'il croyait savoir du traité d'alliance, concluait que, si des projets si légèrement formés, si difficiles à exécuter, étaient cependant accomplis, la France en serait la victime, parce qu'elle aurait elle-même contribué à rendre ses ennemis trop puissans; qu'en cet état ils feraient ce qu'ils croi-

raient le plus avantageux pour eux, non ce qu'ils auraient promis, et ce qu'ils se seraient engagés de faire en vertu de l'alliance. Ces affaires, étrangères à celles de la Constitution, étaient comme des épisodes que le nonce employait pour animer la cour de Rome contre la conduite du régent, et pour faire comprendre au pape que le nombre de ses partisans augmentait en France, à mesure que celui des ennemis de son altesse royale grossissait par les négociations qu'elle faisait avec les étrangers. Sur ce fondement, il ne cessait d'empoisonner tout ce qui se passait en France, et de porter le pape à tout ce qu'il pouvait de plus violent sur les affaires de la Constitution.

Le pape, continuant de penser qu'il ne pouvait apaiser l'empereur qu'en se montrant irrité contre l'Espagne, voulut le paraître extrêmement contre les ministres du roi d'Espagne, qui se portaient, disait-il, contre l'autorité ecclésiastique et contre celle du saint-siège. Le roi d'Espagne ayant nommé le cardinal Albéroni à l'archevêché de Séville, sa sainteté se porta à un plus grand éclat. Elle lui en refusa les bulles, et lui fit dire qu'elle les lui aurait accordées, si dans le temps qu'elle était sur le point de les proposer au consistoire, elle n'eût appris que l'évêque de Vich et un autre avaient été chassés violemment de leurs diocèses par ordre du roi d'Espagne. Ce frivole prétexte ne trompa personne; tout le monde pénétra aisément le vrai motif du refus. Il n'y eut que les impériaux qui ne voulurent pas en convenir; mais les plaintes du pape firent peu d'effet à Madrid. Albéroni insista sur les raisons que le roi d'Espagne avait eues de ne pas répondre au bref du 25 août, parce qu'il n'aurait pu le faire qu'en termes amers, et à-peu-près dans le sens dans lequel le public s'était expliqué sur cette pièce quand il l'avait vue dans les gazettes. Ce cardinal prétendait même

avoir rendu un grand service au pape d'avoir gardé ce bref entre ses mains, parce qu'il ne pouvait produire qu'un effet pernicieux. Il s'applaudissait par avance de l'obligation que Rome lui avait de ne s'être pas laissée endormir par les pièges des impériaux et de ce que le roi d'Espagne serait incessamment maître de l'Italie; mais il exhortait en vain le pape et les princes d'Italie à profiter par l'union, la force et le courage des desseins trop déclarés de l'empereur par ses dernières réponses au nonce de Vienne.

Le duc de Parme, le plus faible et le plus menacé de tous, et qui s'était attiré la colère de l'empereur par le mariage de la reine d'Espagne et par les offices qu'il avait rendus pour la promotion d'Albéroni à Rome, desirait d'être secouru d'argent, pour mettre au moins Plaisance hors d'insulte. Son ministre était maître absolu en Espagne; il lui devait les commencemens de cette fortune, et beaucoup encore sur son cardinalat. Il paraissait avoir en vue les intérêts de son premier maître; il suivait ses maximes, et pensait comme lui qu'il était impossible que l'Italie fût tranquille tant que les Allemands y conserveraient une seule place. Sur ce fondement il traitait de verbiage et d'illusoire le plan proposé à Londres. Il disait qu'il n'était pas étonné de voir le roi d'Angleterre agir sous main en faveur de l'empereur, parce que depuis long-temps les engagemens publics et secrets de l'électeur de Hanovre avec la maison d'Autriche étaient parfaitement connus; mais qu'il était difficile de comprendre que le régent, sensible à l'honneur, aimant la gloire et connaissant ses véritables intérêts, prît des partis si opposés à des considérations si puissantes, qu'il choisît des routes si dangereuses pour lui, et que, se laissant aller à des conseils de gens qui ne songeaient qu'à leurs propres intérêts, il fermât les yeux à

ses propres lumières pour se laisser conduire dans le précipice. Le cardinal assurait que, loin de réussir par de telles routes, le régent verrait la guerre civile allumée dans le sein de la France. Ce présage alors ne paraissait fondé que sur le génie des Français, portés à se faire la guerre entre eux quand ils ne sont pas occupés par des guerres étrangères; et comme la crainte d'engager le royaume dans une guerre nouvelle avec les étrangers était l'unique motif qui avait obligé son altesse royale à travailler aux moyens de ménager la paix entre l'empereur et l'Espagne, Albéroni, loin d'approuver cette crainte juste mais peu conforme à ses idées, la traitait de terreur panique et s'épuisait en raisonnemens. Il croyait intimider le roi d'Angleterre par la fermentation qui régnait chez lui, et se savait gré d'avoir menacé Bubb, à Madrid, de donner de puissans secours au prétendant. Il voulait engager le régent à parler sur le même ton à Georges. Il disait que, s'unissant au roi d'Espagne, il lui ferait dépenser bien des millions en Italie, qu'il garderait certainement pour des occasions plus éloignées, si son altesse royale s'amusait encore à des négociations frivoles, comme il paraissait par le départ prochain de Nancré pour se rendre à Madrid. En même temps, il tâchait de faire répandre que, sur l'article des négociations pour la paix, il n'était pas maître de l'esprit du roi d'Espagne; que non-seulement là-dessus, mais en beaucoup de choses qui ne regardaient que des affaires particulières, il avait fort à le ménager et à compter avec lui.

Ces discours modestes d'Albéroni ne firent nulle impression à Paris ni à Londres; on était très persuadé, parce que lui-même l'avait dit plusieurs fois, qu'en grandes comme en petites choses, il disposait absolument de la volonté du roi d'Espagne. L'opinion en était confirmée par les ordres que recevaient les ministres d'Espagne et

par la manière dont ils expliquaient les intentions du roi leur maître. Cellamare ne parlait que de tirer la France de sa léthargie. Il employait auprès du régent Monti, nouvellement arrivé d'Espagne, qu'on croyait fort avant dans la confidence d'Albéroni. Il ne s'agissait point de négocier sur aucun plan de paix, de changer ou de modérer les conditions d'un traité. Les vues, et tous les discours de Cellamare au régent n'allaient qu'à le convaincre de la nécessité d'une union inaltérable entre la France et l'Espagne, et de ne pas compter que les insinuations ni les offices des médiateurs détournassent les Allemands des projets qu'ils pourraient faire pour troubler le repos de l'Italie. Le régent convenait de tous les avantages de l'union des deux branches de la maison royale. Il ajoutait même que, si les offices étaient inutiles, la France emploierait ses forces pour empêcher un mal que la persuasion n'aurait pu détourner. Cellamare ne se reposait pas sur de pareilles assurances. Il les trouvait contredites par la conduite de l'abbé Dubois, qui agissait seul à Londres sans aucun concert avec Monteléon, en sorte que le roi d'Espagne ne recevait ni de Paris ni de Londres aucune communication de ce qui se passait à Londres par rapport à ses intérêts. Cellamare faisait les mêmes plaintes pour lui-même, et jugeait de ce silence que les réponses que l'empereur avait faites ne pouvaient être acceptées en Espagne, et que le voyage de Nancré, qu'on pressait de partir pour Madrid, serait inutile. Le régent l'assura cependant qu'il ordonnerait à l'abbé Dubois de confier à Monteléon le plan et l'état de la négociation. Mais son altesse royale ne voulut point s'ouvrir sur les nouvelles qu'elle venait de recevoir de Vienne par le secrétaire de Stanhope, qui tenaient Cellamare dans une grande curiosité. Il en reçut encore une assurance positive que Nancré ne partirait pas de Paris sans porter avec lui un

plan de paix dont le roi d'Espagne eût lieu d'être satisfait. L'ambassadeur prétendit que Nancré lui avait dit de plus qu'on obligerait la cour de Vienne de recevoir ce plan de gré ou de force ; mais il demeurait persuadé que le régent aurait grand'peine à s'y résoudre, et qu'il serait mal secondé par la cour de Londres, dont il était souvent obligé de combattre les idées et les propositions. Le régent lui fit même valoir la fermeté de l'abbé Dubois, et dit que c'était pour s'en plaindre que Stanhope avait envoyé son secrétaire, espérant le trouver plus facile que son ministre. Cellamare ne le croyait pas. Fortifié de Monti, ses représentations ne tendaient point à modifier les conditions du traité, mais à faire voir la nécessité de prendre les armes, et de prévenir la conclusion de la paix entre l'empereur et les Turcs. Elle était encore éloignée. Paris, plein de raisonnemens politiques, croyait avec Cellamare qu'elle était aisée à détourner, en employant le crédit et les talens de Ragotzi et la force de ses partisans en Hongrie, et de leur animosité contre la maison d'Autriche. Cellamare disait que c'était par des motifs de passion particulière que des Alleurs, nouvellement revenu de Constantinople, décriait le prince Ragotzi, et que le maréchal de Tessé était au contraire le seul qui jugeât sainement de l'utilité d'une diversion qu'on pourrait exciter en Hongrie par le moyen des mécontens. Il flattait ainsi les idées d'Albéroni, qui semblait compter sur la continuation de la guerre de Hongrie, et sur le secours dont elle lui serait pour l'exécution de ses desseins.

Comme il paraissait encore alors que les intérêts du roi d'Espagne et ceux du roi de Sicile étaient parfaitement unis, la même union régnait aussi entre leurs ministres à Paris. Provane disait à Cellamare que son maître s'exposerait aux plus grands dangers plutôt que de

consentir à l'échange de la Sicile. Cellamare faisait agir Provane, soit auprès du régent pour le disposer plus favorablement pour l'Espagne, soit auprès des ministres étrangers résidens lors à Paris, qu'il croyait à propos de ménager. Il sut par là que l'ambassadeur de Portugal avait dit que le régent avait fait proposer le mariage de M. le duc de Chartres avec l'infante, sœur du roi de Portugal, et qu'il s'y trouvait des difficultés sur le rang de M. le duc de Chartres. Cette affaire n'était qu'un incident. Toute l'attention des ministres d'Espagne se portait sur la négociation de Londres. Ils regardaient Georges comme un ennemi, et livré à l'empereur pour ses intérêts d'Allemagne. Ils y voulaient opposer ceux de la nation anglaise pour son commerce, et persuader les membres du parlement de s'opposer au départ des vaisseaux destinés pour la Méditerranée, comme à une résolution capable de causer une rupture et d'entraîner la ruine totale du commerce. Ils pénétraient, mais ils ne savaient encore qu'imparfaitement les points et les difficultés de la négociation. Cellamare et Provane commençaient à découvrir par les bruits publics qu'il s'agissait d'échanger la Sicile avec la Sardaigne, et se plaignaient tous deux de la liberté que se donnaient les médiateurs de disposer d'états dont ils n'étaient pas les maîtres. Les princes d'Italie, quoique fort alarmés, faisaient peu de mouvemens. Enfin, le grand-duc envoya ordre à son envoyé à Paris de passer à Londres, et d'y représenter l'injustice de disposer de ses états contre son gré. Ceux qui connaissaient le négociateur jugèrent peu favorablement de son succès. D'ailleurs, les choses étaient trop avancées pour attendre quelque changement. Cet envoyé du grand-duc était Corsini, qui est devenu depuis cardinal et premier ministre à Rome, sous le pontificat de son oncle Clément XII, douze ans après. M. le duc d'Or-

léans expliqua lors à Provane de quoi il était question, mais verbalement. Provane aurait souhaité le plan du traité par écrit. Il se plaignit à Stair de l'appui que le roi d'Angleterre donnait à l'échange de la Sicile. La réponse fut simplement en termes fort généraux. Cellamare, instruit par Provane, dit à Nancré que, s'il ne portait à Madrid des propositions plus avantageuses que celles dont on le disait chargé, il ne devait pas être étonné de ne pas réussir. Il se vanta même d'avoir convaincu Nancré, qui néanmoins partit.

La cour de Vienne prétendait que le plan sur lequel on négociait à Londres était absolument différent de celui que l'abbé Dubois avait proposé, et dont il était convenu à Hanovre. Elle se plaignait aussi d'entendre dire de tous côtés que, si l'empereur ne consentait pas aux demandes de la France, cette couronne se joindrait à l'Espagne pour lui faire la guerre. Cette espèce de menace blessait sa hauteur. Elle menaçait de son côté de se rendre plus difficile, si elle parvenait à faire la paix avec la Porte avant la conclusion du traité qui se négociait à Londres. Les ministres de Georges semblaient appuyer les menaces des impériaux. Non-seulement Saint-Saphorin les trouvait bien fondées, et tâchait d'alarmer le régent; mais Stair, secondé d'un Suisse, grand fripon, nommé Schaub, qui avait servi de secrétaire à Stanhope et qu'on renvoyait de Londres à Vienne, parlait haut dans les conférences qu'ils eurent tous deux avec le régent. Quelque avantageuse que fût à l'empereur la médiation d'un roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, si partial en sa faveur par tant de raisons générales et personnelles, l'empereur n'en paraissait que plus difficile, et retardait par ses demandes, l'utilité qu'il devait se promettre de la conclusion du traité. Il prétendait qu'avant toute chose le roi d'Espagne retirât ses troupes de la Sar-

daigne, et qu'il la remît en dépôt entre les mains d'un prince neutre, pour la garder jusqu'à ce que toutes les conditions de la paix fussent réglées. Le roi d'Angleterre était le prince que l'empereur indiquait, parce qu'il n'en pouvait choisir un dont il fût plus sûr, et d'ailleurs cet honneur, disait-il, était dû à ce prince par la manière dont il se portait pour le succès de la négociation. Outre ce dépôt, l'empereur demandait que, le grand-duc venant à mourir, ses états fussent démembrés, ne pouvant consentir qu'un prince de la maison de France possédât toute la Toscane telle qu'elle était possédée par la maison de Médicis. Il voulait donc faire revivre l'ancienne république de Pise. Il voulait de plus que Livourne fût érigée en ville libre sous la protection de l'empire. Il comptait par ces propositions engager encore plus en sa faveur les puissances intéressées au commerce du Levant; et véritablement les plus confidens ministres du roi d'Angleterre les appuyaient, jusqu'au point de représenter au régent qu'il s'exposerait à faire échouer la négociation s'il s'opiniâtrait à la totalité de l'expectative des états du grand-duc pour un des fils de la reine d'Espagne, et disaient que souvent on n'obtenait rien pour trop demander. Saint-Saphorin y joignait les menaces, en faisant revenir au régent par l'Angleterre que les conférences pour la paix entre l'empereur et le grand-seigneur s'allaient ouvrir; que les conditions de part et d'autre en seraient bientôt réglées, les deux parties desirant également la fin de la guerre; que si ce n'était pas une paix définitive, ce serait une trève de quatre ou cinq ans, chacun demeurant dans la possession où il se trouvait; et que la cour de Vienne, débarrassée de la guerre de Hongrie, deviendrait encore plus difficile avec l'Espagne.

Le roi d'Espagne avait demandé deux conditions pré-

liminaires : l'une que l'empereur promît de ne plus envoyer de troupes en Italie, l'autre de n'y plus exiger de contributions des princes. Les impériaux répondaient à la première qu'il était étonnant que ce prince prétendît imposer à l'empereur la nécessité de ne point envoyer de troupes en Italie, quand elles y étaient le plus nécessaires pour la conservation de ses états, que l'Espagne avait attaqués au préjudice de la neutralité; qu'elle continuait d'armer, et que si elle voulait empêcher l'empereur d'envoyer des troupes en Italie, il fallait qu'elle discontinuât auparavant ses armemens par mer et par terre, qu'elle promît elle-même de demeurer en repos, et que pour sûreté de sa parole, elle remît la Sardaigne en dépôt au roi d'Angleterre. Quant aux contributions, il fut répondu que l'empereur ne les avait demandées qu'en vertu d'un résultat de la diète de l'empire, fondé sur la nécessité de soutenir la guerre contre l'ennemi commun de la chrétienté; qu'il était juste que toute puissance dépendante de l'empire, comme étaient les princes d'Italie, concourussent aux besoins et aux succès de cette guerre; et que ce n'était point agir contre la neutralité que d'exiger d'eux des contributions pour cet effet; qu'enfin, si l'Espagne réparait les infractions qu'elle avait faites à la neutralité, et qu'elle cessât d'en commettre de nouvelles, l'empereur cesserait aussi d'exiger aucune somme des princes d'Italie, n'étant pas juste que, pendant que l'empereur se lierait les mains, le roi d'Espagne se crût le maître d'agir librement comme il croirait convenir à ses intérêts. Ces réponses de l'empereur furent non-seulement goûtées à Londres, mais particulièrement appuyées du roi d'Angleterre et de ses ministres.

Stanhope n'oublia rien pour intimider Monteléon, et par lui le roi d'Espagne, en lui représentant les suites funestes de la guerre que ce prince voulait allumer en

Italie, qui, en deux ans, deviendrait générale, ferait revivre les droits de l'empereur sur l'Espagne, ceux de Philippe sur la France; qu'il se trouverait peut-être des princes qui prétendraient aussi régler la succession d'Angleterre; et que le seul moyen d'éviter tant de maux était de terminer les différends entre l'empereur et l'Espagne de manière que le roi d'Espagne pût être satisfait, et que la négociation entreprise à Londres eût un heureux succès. Il employait les espérances et les menaces. Quelquefois il promettait que, si l'empereur se rendait trop difficile, le roi d'Angleterre se croirait dégagé de toute garantie; il disait la même chose si les refus venaient de la part du roi d'Espagne. Stanhope cependant avait l'adresse de faire voir un penchant particulier pour l'Espagne; ou bien Monteléon le voulait faire croire à Madrid, soit pour se faire un mérite d'avoir su gagner un des principaux ministres de Georges, soit pour donner plus de poids aux insinuations qu'il faisait de temps en temps au cardinal Albéroni, mais toujours en tremblant pour le porter à la paix. Il était persuadé que ce cardinal ne la desirait pas, dont la preuve était le silence qu'il gardait à son égard, de lui qui était le seul ministre du roi d'Espagne à portée de veiller à la négociation, et de ménager les intérêts du roi son maître. Il fallait pour y réussir qu'il fût instruit de ses intentions, et il les ignorait absolument; en sorte que Stanhope le pressant pour savoir enfin ce que sa majesté catholique demandait, il était obligé de répondre en termes généraux, et de se servir de son esprit pour cacher le peu de confiance que sa cour avait en lui. Il était instruit néanmoins de ce qui se passait, mais par Stanhope et par Dubois. Cet abbé l'assurait que le régent communiquerait tout au roi d'Espagne; que c'était le principal objet de la mission de Nancré; qu'il agirait à Madrid d'un parfait concert avec

Albéroni; et que, jusqu'à ce qu'il sût par lui les intentions du roi d'Espagne, le régent différerait de consentir au projet qui lui était proposé par les Anglais. Voulant donner à Monteléon une preuve de la confiance qu'il prenait en lui, il lui dit qu'il reconnaissait en tout la partialité des ministres hanovriens et des Anglais de leur parti pour la cour de Vienne; qu'il remarquait qu'ils oubliaient souvent leurs intérêts pour favoriser celui de l'empereur. Il excitait Monteléon à redoubler ses assiduités auprès de Stanhope, pour animer davantage son penchant pour l'Espagne. Desirant disposer Albéroni favorablement pour Nancré, il pria l'ambassadeur d'en écrire à ce premier ministre en termes qui le disposassent favorablement pour la négociation, et le prévinssent en faveur du négociateur. Il parut même qu'il craignit de s'en rapporter à lui, car il lui envoya par Chavigny le modèle du billet qu'il le pria d'écrire à Madrid, et pour plus de sûreté, de lui en renvoyer la minute. Ce billet était conçu dans les termes suivans:

« L'abbé Dubois, que je sais de bonne part s'intéresser à votre gloire particulière, conjure votre excellence de bien peser ce que le sieur de Nancré lui dira, et de ne perdre pas cette occasion de réunir la France, l'Angleterre et la Hollande avec l'Espagne, contre l'empereur, ce qui arrivera infailliblement si elle donne les mains à ce que ces trois puissances lui proposeront, soit qu'ensuite l'empereur l'accepte ou qu'il le refuse. »

Malgré ces précautions prudentes, Albéroni sut que le billet n'était pas du style de Monteléon, que l'abbé Dubois l'avait dicté, et cependant n'en fit pas grand cas. Peut-être Monteléon lui-même eut-il quelque part au peu d'impression que firent les protestations de l'abbé Dubois; car il est certain que cet ambassadeur prétendit avoir découvert (ou dit au moins qu'il écrivit à Madrid) que

là France et l'Angleterre s'étaient promis réciproquement de demeurer unies pour soutenir le projet du traité, et d'employer leurs forces pour obliger l'Espagne à l'accepter si elle y résistait.

Quoi qu'il en soit, le roi d'Angleterre continuait d'armer par mer. On disait sans mystère que l'escadre, qui serait de onze navires de guerre, était destinée pour la Méditerranée, où elle se joindrait à sept autres navires que l'Angleterre avait déjà dans cette mer. Le roi d'Espagne fit demander à quel usage l'Angleterre destinait cette escadre; et comme jusqu'alors les ministres anglais s'étaient contentés d'assurer en général que l'intention du roi leur maître était d'entretenir la paix et la bonne intelligence avec sa majesté catholique, Monteléon eut ordre de les engager à lui donner quelque parole plus précise. Il pressa donc Stanhope de lui déclarer par écrit, au nom du roi d'Angleterre, que l'escadre qu'il faisait armer, non-seulement ne serait pas employée contre les intérêts du roi d'Espagne, mais même qu'elle ne passerait pas dans la Méditerranée. Comme Stanhope répugnait à donner une pareille déclaration, Monteléon lui proposa, pour tout expédient, d'ordonner au colonel Stanhope alors envoyé d'Angleterre à Madrid, de la faire, ou tout au moins de s'expliquer clairement au cardinal Albéroni sur la destination de l'escadre. L'une et l'autre de ces propositions fut également rejetée. Stanhope voulut faire croire à Monteléon que le seul objet du roi d'Angleterre était d'obtenir du pape la satisfaction qu'il lui avait demandée pour l'enlèvement de Péterborough; qu'il ne doutait pas qu'elle ne lui fût enfin accordée; mais qu'il fallait presser les délibérations de la cour de Rome, et faire paraître aux côtes d'Italie des forces suffisantes pour obliger le pape, par la crainte, à ce qu'il ne voudrait pas de bonne grâce accorder là-dessus aux instances de l'ambas-

sadeur de l'empereur. Stanhope ajouta qu'il ne croyait pas même qu'il fût nécessaire d'envoyer des vaisseaux dans la Méditerranée pour mettre le pape à la raison; qu'on avait donc travaillé très lentement à l'armement de cette escadre, et que si depuis quelques jours il y paraissait plus de diligence, la Méditerranée n'en était pas l'objet, mais la mer Baltique, où le roi d'Angleterre prétendait faire passer vingt navires de guerre et dix bâtimens de suite. Monteléon aurait souhaité que Stanhope lui confiant, disait-il, les véritables intentions du roi d'Angleterre, lui eût promis formellement ce qu'il ne lui disait que comme simple confidence. Il essayait de faire voir à ce ministre qu'il ne devait avoir aucune peine à promettre, pour le bien de la paix, que le roi d'Angleterre n'enverrait point de vaisseaux dans la Méditerranée, puisqu'il n'en avait pas l'intention; mais ces instances furent inutiles. Stanhope lui dit que le roi d'Angleterre ne pouvait donner une telle parole sans manquer formellement aux engagemens du traité qu'il avait signé avec l'empereur, dont une des principales conditions était de lui garantir la possession des états dont il jouissait actuellement en Italie. Stanhope déclara nettement que l'intention de son maître était d'y satisfaire ponctuellement, en sorte que personne ne pouvait dire positivement jusqu'à quelle extrémité les choses seraient peut-être portées; qu'il pouvait seulement protester qu'à moins d'un grand malheur, l'Angleterre ne prendrait aucun nouvel engagement capable d'altérer la bonne correspondance qu'elle prétendait entretenir avec l'Espagne. Monteléon répliqua que le moyen de la conserver entre les puissances amies était de s'expliquer franchement; que les réponses ambiguës n'entretenaient point l'amitié; qu'à son égard, il se croyait obligé de dire nettement que si l'Angleterre envoyait une escadre dans la Méditerranée, le roi d'Espagne

ne pourrait s'empêcher de prendre des mesures contraires au commerce des deux nations. Stanhope convint de tous les avantages que ce commerce apportait à l'Angleterre, et comme il affectait en toute occasion de paraître disposé favorablement pour l'Espagne, il dit à Monteléon, qu'il consentirait de tout son cœur à la proposition qu'il lui avait faite d'ordonner au colonel Stanhope de confier au roi d'Espagne les intentions secrètes du roi d'Angleterre ; mais qu'il n'avait que sa voix dans le conseil, composé d'ailleurs de différentes nations, en sorte qu'il ne pouvait répondre ni des délibérations ni de la résolution. Il offrit ce qui était en lui, c'est-à-dire de rendre compte au roi d'Angleterre et à son conseil des propositions de Monteléon.

Cet ambassadeur était trop éclairé, et connaissait trop le caractère des Anglais pour se laisser éblouir par des réponses si vagues. Il jugeait donc que si l'intention du roi d'Angleterre et de ses ministres était de se réserver la liberté d'accorder ou de refuser absolument la déclaration sollicitée, suivant le tour que prendraient les affaires générales, une telle incertitude ne pouvait convenir aux intérêts du roi d'Espagne. Monteléon résolut d'agir par d'autres voies : celle qu'il crut la plus sûre fut d'intéresser la nation. Rien ne lui était plus sensible que l'interruption de son commerce avec l'Espagne. Il n'oublia rien pour alarmer les membres du parlement, faisant envisager secrètement à quelques-uns des principaux le péril prochain dont ce commerce serait menacé, si le roi d'Angleterre faisait passer, comme on le disait, une escadre dans la Méditerranée. Il leur insinua, comme un moyen d'éviter ce danger, de presser le roi leur maître de communiquer au parlement tous les traités qu'il avait faits, en sorte que la nation assemblée pût aviser aux moyens de ne pas rompre avec l'Espagne. L'orateur de la cham-

bre basse, frappé de cette crainte, vit secrètement Monteléon; il reçut de lui des instructions, et protesta que la plus grande partie de la nation s'opposerait à toute résolution de la cour, qui tendrait à rompre avec l'Espagne.

Quelques jours après, dans une séance du parlement, on tint quelques discours sur l'escadre que le roi d'Angleterre devait envoyer dans la Méditerranée. Deux députés des communes représentèrent que ce serait ruiner l'Angleterre que de donner occasion à l'Espagne d'interrompre le commerce si avantageusement établi entre les deux nations. Le premier effet des diligences de Monteléon ne l'éblouit pas. Comme il connaissait le caractère et le génie de la nation anglaise, et les passions des particuliers qui avaient le plus de crédit sur l'esprit du roi d'Angleterre, il comprit qu'il ne devait pas compter sur les dispositions apparentes de quelques membres du parlement, parce que la cour saurait bien les gagner si leurs suffrages étaient de quelque poids, sinon que leurs contradictions ne traverseraient pas ses résolutions. Quant aux ministres, il était persuadé que ce serait inutilement qu'il entreprendrait de faire combattre la raison contre le desir qu'ils avaient de plaire aux Allemands, comme l'unique moyen de parvenir à l'avancement que chacun d'eux se proposait. Ainsi, voyant les choses de près, il n'espérait rien de bon de l'Angleterre pour le roi son maître. Il ne se promettait pas un succès plus heureux de la négociation que la France voulait entamer à Madrid. Toutefois il croyait que si on pouvait envisager un moyen de sortir d'affaire avec quelque avantage, c'était celui de savoir plier aux conjonctures présentes, et de convenir, s'il était possible, de quelque proposition capable de concilier les intérêts de l'Espagne avec l'empressement que la France et l'Angleterre témoignaient à

l'envi de ménager et de conclure la paix entre l'empereur et le roi d'Espagne.

Raisonnant sur le caractère des ministres de l'empereur, il pensait que la cour de Vienne, inflexible et déraisonnable, disait-il, n'admettrait aucun expédient quand il s'agirait de réduire ses vastes prétentions, et qu'elle découvrirait elle-même son ambition de manière que ses amis même comprendraient les raisons et la nécessité de s'unir pour contraindre les Allemands à sortir de l'Italie. Cette cour en effet ne voulait alors entendre à rien sur le point d'assurer l'expectative de la Toscane à un fils de la reine d'Espagne. Le plan du traité lui plaisait en ce qui regardait ses avantages; mais l'empereur considérant ce qui lui était offert comme une restitution d'un bien qui lui appartenait légitimement, croyait que les demandes faites en faveur du roi d'Espagne étaient autant de démembremens que les médiateurs voulaient arracher aux droits légitimes de la maison d'Autriche.

On était à la fin de février; jusqu'alors le détail de la négociation n'avait pas encore passé les cours de Vienne, de France et d'Angleterre. Le roi de Sicile était inquiet d'un traité dont il devait fournir la matière principale, puisque la Sicile était le prix que les négociateurs proposaient à l'empereur pour l'engager à se désister pour toujours de toute prétention sur la monarchie d'Espagne. Il paraissait juste d'avoir le consentement de ce prince, qui possédait actuellement la Sicile en vertu des traités faits seulement depuis cinq ans à Utrecht, dont la France et l'Angleterre était également garantes. Toutefois on ne parlait encore clairement au roi de Sicile ni de la disposition de cette île, ni du dédommagement qu'on lui offrirait pour obtenir son consentement. Le comte de Sunderland dit seulement à son envoyé que le roi d'Angleterre songeait aux intérêts du roi de Sicile; qu'il lui

en dirait davantage dès le moment qu'il pourrait s'expliquer plus clairement. Bernstorff, le principal des ministres hanovriens, dit à ce même envoyé qu'il jugeât lui-même s'il était possible au roi d'Angleterre de rien communiquer au roi de Sicile avant de savoir si l'empereur et le roi d'Espagne consentiraient à s'accommoder ensemble; il ajouta qu'un projet n'était pas un traité, qu'avant d'en venir à la conclusion, il y avait toujours beaucoup de choses à changer dans un premier plan; que lorsqu'elles en seraient à un certain point, le roi de Sicile en aurait une entière communication. L'envoyé fit en cette occasion les protestations que tout ministre croit être du goût de son maître en pareille conjoncture. Il dit que jamais ce prince ne plierait pour quelque raison que ce pût être quand il s'agirait de son honneur, de son avantage, de celui de sa maison; que plutôt que d'y souffrir volontairement le moindre préjudice, il s'exposerait à toutes sortes de périls; que s'il y succombait, la honte de sa perte tomberait entièrement sur les garans des derniers traités. Provane employait moins de paroles, mais il parlait plus fortement à Paris que la Pérouse ne parlait à Londres; car il laissait entendre que si son maître manquait de force ou de volonté, et ne défendait pas pied à pied la Sicile, et s'il n'employait pas pour la conserver tous les moyens que suggère un cas désespéré, il pourrait bien songer à des échanges très douloureux pour la France. Un tel discours n'avait pas besoin d'explications, car il était aisé d'entendre que l'échange qu'il voulait faire craindre était celui des états de Piémont et de Montferrat, que le roi de Sicile céderait à l'empereur pour avoir de lui le royaume de Naples à joindre à la Sicile. Cellamare appuyait les menaces indirectes de Provane. Il se plaignait qu'il ne trouvait que léthargie dans le gouvernement. Il réitérait souvent et vivement ses sol-

licitations, mais il trouvait que tout le monde criait à la paix, et que personne n'appuyait alors les propositions de l'Espagne.

Péterborough, nouvellement sorti des prisons du pape, vint à Paris dans ces circonstances. Cellamare ne manqua pas de le voir, et crut ne pouvoir mieux employer son éloquence qu'à le persuader que l'Angleterre devait éviter avec soin de rompre avec l'Espagne. Péterborough convint de tout ce que lui dit Cellamare, il lui promit même de soutenir fortement les intérêts de l'Espagne quand il serait en Angleterre. Il ne se contraignit point sur les sujets qu'il avait de se plaindre de la cour de Vienne; mais Cellamare s'aperçut cependant qu'il battait la campagne, et qu'il y avait aussi peu de fondement à faire sur ses raisonnemens que sur ses promesses. Comme il perdait peu-à-peu l'espérance d'interrompre le cours et d'empêcher le succès de la négociation de Londres, il crut devoir faire de nouveaux efforts en France pour détourner le régent de la suivre. Il représenta que le voyage de Naucré était inutile, que ses propositions seraient mal reçues. Il confiait à ses amis que l'air que la cour de Madrid respirait n'était que de guerre. Monti, qui en arrivait nouvellement, parla en même sens au régent. Il lui répondit qu'il avait nouvellement combattu pour procurer au roi d'Espagne les conditions meilleures et les plus avantageuses, et qu'il ne fallait pas exposer au hasard d'une guerre ce qu'on pouvait obtenir par un traité.

Albéroni raisonnait différemment. Le duc de Parme lui représentait souvent qu'il ne fallait pas se laisser endormir par les impériaux, et le persuadait aisément que si l'Espagne leur donnait le temps de s'établir en Italie, ils le feraient de manière que bientôt ils se trouveraient maîtres d'exécuter toutes les résolutions violentes

qu'il leur plairait de prendre. Ce raisonnement était depuis long-temps celui d'Albéroni, et pour engager la France à s'y conformer, il disait qu'elle suivait une politique non-seulement fausse, mais pernicieuse, même mortelle, en regardant comme un acte de prudence et d'habileté d'éviter de prendre les armes hors les cas de nécessité forcée. Il s'étendait en raisonnemens fondés sur ses desirs, tout au plus sur ses espérances qu'il prétendait appuyées sur des secrets dont lui seul avait la connaissance. Ces secrets étaient ses anciennes chimères de l'éloignement de la paix des Turcs, de celui de la nation anglaise de perdre son commerce qui ne permettrait pas au roi d'Angleterre de rompre avec l'Espagne, de la jalousie secrète des Hollandais qui verraient sans se remuer, même avec joie, attaquer et humilier l'empereur. C'était avec quoi il ne se rebutait point de vouloir persuader au régent de prendre les armes et de s'unir à l'Espagne et au roi de Sicile avec lequel pourtant il n'était rien moins que d'accord. Il voulait cependant faire en sorte, par la France, que la haine du refus des propositions de paix ne tombât pas sur l'Espagne, mais sur les impériaux. Il ne trouvait aucune sûreté que les garnisons espagnoles à mettre dans les états de Toscane et de Parme contre l'enlèvement que les troupes de l'empereur en pouvaient faire d'un moment à l'autre. Il s'écriait contre la violence qu'on voulait exercer contre des princes vivans et possédant justement leurs états, tels que le grand-duc qui avait un fils, le duc de Parme surtout, beau-père et oncle de la reine d'Espagne, lequel avait un frère qui pouvait avoir des enfans, et disait qu'en les amusant de visions éloignées, on laissait cependant les Allemands si bien prendre leurs mesures qu'ils feraient échouer d'autres projets plus raisonnables et plus capables de maintenir l'équilibre de l'Europe. Tous ces lau-

gages furent tenus au régent par Cellamare qui eut ordre de lui faire voir la lettre d'Albéroni, et par Monti son ami de confiance, chargés tous deux de n'oublier rien pour arracher le régent à la négociation de Londres et l'unir à l'Espagne et au roi de Sicile duquel ils prétendirent être sûrs.

Albéroni persuadé qu'il fallait marquer beaucoup de fermeté et de confiance en ses forces pour intimider, envoya ordre à Monteléon de s'expliquer beaucoup plus clairement qu'il n'avait fait sur la destination de l'escadre anglaise. Ainsi cet ambassadeur déclara que si elle passait dans la Méditerranée, il partirait sur-le-champ et retournerait en Espagne, parce que le roi son maître regarderait cette démarche comme un premier acte d'hostilité de la part du roi d'Angleterre. Monteléon eut ordre d'instruire les membres du parlement, et particulièrement les intéressés en la compagnie de l'Assiento, des ordres qu'il avait reçus, et de leur dire nettement qu'après tout ce que le roi d'Espagne avait fait pour le roi Georges et pour la nation anglaise en des temps critiques, il avait lieu d'attendre plus de reconnaissance de leur part; qu'il aurait au moins dû compter sur leur indifférence; qu'il voulait enfin connaître ceux qui seraient ses amis ou ses ennemis, et pour mettre l'épée à la main s'il était nécessaire. Enfin, comme s'il y eût eu lieu de douter de l'exactitude de Monteléon et de le soupçonner de timidité et d'intérêt capable de le retenir ou de le ralentir, il reçut de nouveaux ordres très positifs de parler sans crainte et sans incertitude, et d'autant plus clairement que le roi d'Espagne savait qu'on faisait à Naples et à Lisbonne de grands préparatifs pour l'escadre anglaise qui devait passer dans la Méditerranée.

Beretti, ambassadeur d'Espagne en Hollande, eut ordre de son côté de déclarer que le roi son maître ne se

laisserait pas amuser par de prétendus médiateurs ni par des propos de paix dont on répandait les conditions dans le monde sans toutefois que sa majesté catholique en eût encore la moindre connaissance; mais que certainement ce serait se tromper que de croire une pareille démence, comme la république de Hollande se tromperait elle-même si elle laissait à la maison d'Autriche la supériorité que les traités d'Utrecht lui avaient procurée. Albéroni s'abandonnait à ses vanteries sur le bon état où il avait déjà mis l'Espagne, qui ne craindrait plus personne dans deux ans. Ses discours annonçaient bien plus la guerre que la paix. Ses préparatifs se poussaient avec la plus grande diligence et le plus impénétrable secret. Il détestait la paix d'Utrecht, il soutenait que le feu roi n'avait point eu de pouvoir légitime pour faire tomber comme il avait fait tout le poids du traité sur le roi, son petit-fils, et que le consentement qu'y avait donné ce prince n'avait point été libre, mais forcé par une juste crainte pour le roi son grand-père; respect si imprimé dans son cœur qu'il lui aurait donné sa femme et ses enfans, s'il les lui eût demandés, avec la même docilité qu'il avait cédé la Sicile. Il ajoutait que les souverains étaient toujours mineurs, maîtres par conséquent de se délivrer des violences qu'ils avaient souffertes quand la Providence en faisait naître les occasions. La cession de la Sicile, citée par Albéroni comme un exemple de la complaisance du roi d'Espagne pour le roi son grand-père, ne fut pas regardée si simplement par l'abbé del Maro, ambassadeur de Sicile à Madrid. Il soupçonnait depuis long-temps la cour d'Espagne de former des desseins sur ce royaume, et il persista toujours dans sa pensée, quoique l'opinion publique fût que la destination de la flotte fût pour Naples. On disait même que le dessein était d'attaquer cette capitale, sans s'amuser à Gaëte

ni à Capoue. On prévoyait cependant que la France et l'Angleterre ne le souffriraient pas tranquillement, et que s'il était impossible de porter l'Espagne à un accommodement, ces deux puissances prendraient si bien leurs mesures par mer et par terre, qu'elles feraient échouer les projets de l'Espagne. Albéroni aurait bien voulu détruire cette opinion du public en lui laissant croire qu'il y avait entre la France et l'Espagne une intelligence secrète; mais il ne put le tromper. Il réussit mieux à lui cacher son véritable projet; en sorte que bien des gens crurent qu'il pourrait tourner ses armes contre le Portugal, autant que les porter en Italie. Albéroni cependant vantait la puissance de l'Espagne, qui avait sur pied quatre-vingt mille hommes, une bonne marine, ses finances en bon état, et continuait ses déclamations et ses péroraisons entre les propositions des médiateurs, et pour persuader la nécessité, la facilité et les grands fruits de l'union armée de la France avec l'Espagne.

Le voyage prochain de Nancré à Madrid paraissait moins une disposition pour rétablir la bonne intelligence entre les deux cours qu'un moyen que celle de France voulait tenter pour déclarer au roi d'Espagne que s'il n'acceptait le projet concerté avec l'Angleterre, son refus produirait une rupture ouverte entre la France et lui. Mais Albéroni, persuadé qu'il devait en cette conjoncture tenir et montrer bonne contenance, disait que nonobstant tout ce qui pourrait arriver, le roi d'Espagne suivrait son projet; que s'il ne réussissait pas, il en serait quitte pour se retirer sur son fumier où il attendrait des conjonctures plus favorables. Enfin la résolution était prise de ne faire aucun accommodement avec l'empereur. Monti eut ordre d'Albéroni de le dire au régent et de l'assurer qu'avec un peu de temps il verrait des changemens dans les mesures qu'il avait prises avec le

roi Georges, que le temps ferait aussi que l'amitié du roi d'Espagne serait recherchée, et d'autres pareilles vanteries. Albéroni comptait sur la neutralité au moins de la Hollande. Beretti, pressé de plaire et de se faire valoir, l'en assurait. Il lui mandait l'assurance qu'il avait eue de Santen, nouveau bourgmestre d'Amsterdam, que cette ville n'admettrait rien contre le service du roi d'Espagne, et qu'il en avait averti Buys et le pensionnaire pour les contenir, parce qu'il les savait tous deux très attachés à l'Angleterre et à la maison d'Autriche. La faiblesse où se trouvait cette république, la difficulté de fournir à un armement très nécessaire pour la mer Baltique par les dettes immenses qu'elle avait contractées pendant la guerre terminée par la paix d'Utrecht, lui rendaient les levées de troupes impossibles, à ce que prétendait Beretti. Ces mêmes raisons lui ôtaient aussi toute espérance de porter les états à attaquer l'empereur, et c'est ce qui redoublait le desir d'Albéroni que la France leur en donnât l'exemple. Cellamare ne le laissa pas dans l'abus de cette espérance : il lui manda que quelques bonnes dispositions que le régent eût fait paraître en différentes occasions pour l'Espagne, son but n'avait jamais varié sur la conservation de la paix, à quelque prix que ce pût être; que ce n'était que pour gagner du temps qu'il avait quelquefois flatté le roi d'Espagne d'espérances agréables; que le moyen d'éviter ces pièges était d'obliger Nancré de s'expliquer tout en arrivant et clairement, et de ne pas remettre à son retour à Paris la décision des affaires. Cellamare crut qu'il était du service du roi, son maître, d'en parler comme de chose déjà décidée. Il publia que le roi d'Espagne se vengerait enfin des outrages qu'il avait reçus, et qu'il soutiendrait ses droits quand même il serait abandonné de ceux dont il devait naturellement et raisonnablement attendre du secours.

Provane, qui le secondait alors, alla plus loin. Il voulait que le roi d'Espagne demandât passage par la France pour cinquante mille hommes qu'il enverrait défendre l'Italie; mais Cellamare y trouva trop de rodomontade, et crut qu'il fallait ne dire que ce qu'on était à-peu-près en état de faire. Le bruit se répandit néanmoins que ce passage était demandé pour vingt-cinq mille hommes. Cellamare, sans appuyer ni démentir ce bruit, dit à Nancré avant son départ qu'il ne pouvait faire que de mauvais augures de la négociation dont il était chargé.

CHAPITRE IV.

Albéroni continue à poursuivre Giudice. — Il lui fait renouveler l'ordre d'ôter les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais. — Manèges du pape et d'Albéroni sur les bulles de Séville. — Avidité et prodigalité du cardinal Ottobon. — Lutte par écrit entre Aquaviva et le pape sur le refus des bulles de Séville. — Querelle d'Aquaviva avec le gouverneur de Rome. — Hauteur et faiblesse du roi d'Espagne à l'égard du pape. — Adresse d'Aldovrandi pour servir Albéroni. — Le pape embarrassé par deux ordres venus d'Espagne. — Déchaînement d'Albéroni contre Giudice. — Accusations réciproques entre Aquaviva et Giudice. — Albéroni se méfie de tous les deux. — Ses desseins sur l'Italie. — Il est résolu à la guerre. — Il s'ouvre à Cellamare. — Ses avis au duc de Parme. — Ses plaintes à l'abbé Dubois.

Stair sortit de son naturel insolent autant qu'il put pour tâcher, par les exhortations et les représentations les plus douces, de persuader Cellamare, puis par les menaces en ne se contraignant plus. Ce manège fut inutile. Cellamare savait trop bien que ce serait se perdre

auprès d'Albéroni que montrer la moindre inclination à la paix; il n'avait songé qu'à lui plaire dès le commencement de la fortune de ce premier ministre, il n'avait garde de ne pas continuer. Il y était d'autant plus circonspect qu'il craignait toujours de voir retomber sur lui la haine implacable d'Albéroni contre son oncle le cardinal del Giudice, à qui il ne cessait de chercher des raisons et des prétextes de lui faire sentir des marques publiques de l'indignation qu'il inspirait pour lui au roi d'Espagne. Il accusait Giudice d'entretenir à Madrid des correspondances séditieuses et criminelles. On avait même emprisonné quelques particuliers sous ce prétexte. Albéroni se plaignit à Cellamare que son oncle était incorrigible, et lui manda d'un ton d'amitié qu'il avait fallu du temps, que Giudice était à Madrid, les bons offices de quelqu'un qu'il ne voulait pas nommer, et la bonté de son maître pour l'empêcher de prendre contre lui des résolutions violentes. Leurs majestés catholiques, continuait-il, étaient irritées de son opiniâtreté à différer d'obéir à leurs ordres d'ôter à Rome les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais; il en fit craindre les suites à Cellamare, et lui conseilla d'avertir son oncle de ne pas s'exposer plus long-temps à l'insulte de les voir arracher avec violence; il n'en fallait pas tant pour intimider Cellamare.

Le courroux d'Albéroni était d'autant plus à craindre que tout le regardait comme le maître absolu et unique de l'Espagne. Il laissait au roi le seul extérieur de sa dignité royale, et sous son nom et sans lui disposait absolument des affaires. Soir et matin le cardinal lui présentait tous les jours une liasse de papiers qui demandaient sa signature. Quelquefois il disait en peu de mots la substance de quelques affaires principales, mais jamais il n'entrait dans le détail, et

jamais il n'en faisait de lecture. Après un tel compte si superficiellement rendu, la stampille était apposée sur les expéditions. La maladie du roi était le prétexte de lui donner si peu de connaissance des affaires. Sur ce même prétexte, l'entrée de son appartement était interdite à tous ceux dont on voulait juger que la présence lui donnerait la moindre contrainte. Il était donc réduit à passer ses jours entouré de médecins et d'apothicaires, et bannissant toute autre cour, et se crevant toujours de manger. Il s'amusait les soirs à les voir jouer, ou à jouer avec eux. Ces sortes de gens ne faisaient point d'ombrage au cardinal, et ne pouvaient attaquer son pouvoir despotique. Tout autre personnage plus élevé lui était suspect. Il parut même qu'il commençait à se défier du duc de Popoli, quoique le plus soumis et le plus rampant de ceux qui voulaient être considérés comme dépendans de lui. C'est qu'il ménageait trop les Espagnols. Il fut même accusé d'avoir des liaisons secrètes avec quelques-uns des principaux de la nation. On alla jusqu'à dire qu'il inspirait des sentimens peu favorables au prince des Asturies, dont il était gouverneur, pour le cardinal. Il y eut cependant lieu de croire dans les suites qu'ils s'étaient raccommodés.

Malgré le grand pouvoir d'Albéroni, malgré le respect que la cour de Rome a toujours témoigné pour les ministres en faveur, en quelque cour que ce soit, on peut encore ajouter malgré la déclaration publique de ce cardinal pour la Constitution et contre les maximes de France, le pape continuait à lui refuser les bulles de Séville. Ce refus était fondé en apparence sur les raisons de se plaindre du gouvernement d'Espagne, en effet sur la crainte de déplaire aux Allemands. Albéroni même n'eut pas lieu d'en douter; car le pape lui offrit secrètement de lui faire toucher les revenus de Séville s'il voulait

bien faire suspendre les instances du roi d'Espagne pour les bulles, et différer pendant quelque temps sa translation à cet archevêché. Cette complaisance pour les Allemands, qu'Albéroni traitait de bassesse, n'était pas la seule qu'il reprochait à sa sainteté. Retenue par la crainte de l'empereur, elle n'osait tenir la parole qu'elle avait donnée à la cour d'Espagne d'y envoyer le neveu d'Aldovrandi porter le bonnet à Albéroni. C'était un nouveau sujet de plainte qu'Albéroni mettait sur le compte de sa majesté catholique, en faisant au pape les complimens les plus soumis et les plus dévoués sur le sien. Mais le roi et la reine d'Espagne étaient inflexibles, et avaient, disaient-ils, déclaré que nul autre que ce neveu d'Aldovrandi ne serait reçu en Espagne pour apporter ce bonnet, et le cardinal Aquaviva eut ordre de faire entendre au pape qu'on pourrait se porter à faire sortir son nonce de l'Espagne. Albéroni citait le père d'Aubenton pour premier témoin du peu qu'il s'en était fallu que cette résolution ne fût prise, et plaignait le sort d'Aldovrandi. Le cardinal disait que si jamais le bref dont il était question arrivait à Madrid, il donnerait le dernier coup pour achever la ruine de ce pauvre prélat qui avait servi le pape avec tant d'honneur et de probité, et tant d'utilité pour le saint-siége. Il lui rendait témoignage de la préférence qu'il donnait à son attachement pour le pape à toute satisfaction personnelle, par les instances que ce nonce avait faites à leurs majestés catholiques de lui permettre de supplier sa sainteté de nommer tout autre que son neveu pour apporter cette barette, mais qu'elles avaient répondu que cette affaire n'était plus la sienne, mais la leur, et que toutes ses instances seraient inutiles. Albéroni ne voulant pas se prendre directement au pape de tous les mécontentemens qu'il en avait, attribuait sa partialité pour les impériaux aux conseils du cardinal

Albani. Il l'accusait de penser trop au présent, de s'aveugler sur l'avenir, de ternir la gloire du pontificat de son oncle au lieu de profiter des exemples passés qu'il avait devant les yeux, qui suffisaient pour corriger les neveux des papes et les rendre sages. En même temps il cherchait à gagner, mais par de simples complimens et des assurances de services, le cardinal Ottobon neveu du feu pape Alexandre VIII, protecteur des affaires de France à Rome et vice-chancelier de l'église.

Ottobon s'était attiré ces complimens par les avances qu'il avait faites dans l'espérance de grossir, par le secours de l'Espagne, les grands revenus qu'il tirait de France, soit en pensions ou en bénéfices qui, sans compter ses charges à Rome et ses bénéfices en Italie, ne suffisaient pas encore à ses dépenses. Les neveux du pape n'étaient pas moins avides que ceux qui les avaient précédés, ni moins sujets aux autres défauts que Rome avait souvent reprochés à ceux que la fortune d'un oncle avait élevés dans les premiers postes de l'état, et donnés comme en spectacle aux yeux du public. Le pape, plein de bonnes intentions, principal auteur de la bulle contre le népotisme, faite par son prédécesseur, se flattait que ses neveux, qu'il n'avait pas voulu reconnaître, se feraient une loi inviolable d'imiter sa modération; mais ils ne pensaient pas comme lui. Les passions de toute espèce et le desir de profiter du temps présent, dérangeaient les conseils de leur oncle, et pour lui épargner des chagrins inutiles, on lui cachait avec soin leur déréglement. Mais il était difficile que ces sortes de secrets fussent fidèlement gardés. On dit qu'une âme simple découvrit au pape le désordre de ses neveux; que le cardinal Albani fut fort chargé; que don Alexandre, le troisième des frères, fut dépeint avec des couleurs encore plus noires. Ils essayèrent de découvrir leur accusateur, et le soupçon répandu

sur plusieurs, tomba principalement sur le cardinal del Giudice. Quoique dans un âge avancé, il se permettait un attachement de jeune homme pour la princesse de Carbognano, et lui seul ne remarquait pas le ridicule que le reste du monde voyait évidemment dans ses empressemens pour elle. Don Alexandre Albani aimait la connétable Colone; une querelle particulière entre ces deux dames porta le cardinal del Giudice à venger la princesse de Carbognano, en avertissant indirectement le pape des empressemens de don Alexandre pour la connétable Colone. Ce fut peut-être faussement qu'on accusa Giudice de cet indigne personnage, car il avait beaucoup d'ennemis; et depuis qu'il était sorti d'Espagne, ceux qui voulaient plaire au cardinal Albéroni ne l'épargnaient pas.

Aquaviva, traitant de frivoles les causes alléguées du refus des bulles de Séville, entreprit de les détruire; il prétendit que le roi d'Espagne avait été obligé de tenir la conduite qu'il avait tenue pour arrêter les pratiques de ses sujets rebelles, et empêcher les troubles qu'ils voulaient exciter dans son royaume sous ombre de la juridiction et des immunités ecclésiastiques, et que, quand même son ministre Albéroni lui aurait donné de mauvais conseils là-dessus, cette raison n'en était pas une de lui refuser des bulles, puisqu'elles ne pouvaient être dans les règles que pour mauvaises mœurs ou mauvaise doctrine. Il ajouta que, si le pape tenait consistoire sans y proposer l'archevêque de Séville, il protesterait publiquement, et qu'il appellerait en cause tous les princes qui ont droit de nommer aux bénéfices de leurs états, que cette affaire ne regardait pas moins que le roi d'Espagne. Ce mémoire, qu'Aquaviva fit remettre au pape, fut accompagné de menaces de rupture et de protestations dont il fut fort irrité. Il refusa le délai du consistoire, parce qu'il y fallait proposer l'évêché de Nankin, en expédier

Google

les bulles, les envoyer diligemment à Lisbonne où les vaisseaux destinés pour les Indes étaient prêts à faire voile. Il dit qu'il proposerait Séville quand le roi d'Espagne lui aurait donné satisfaction sur ses sujets de plainte ; et comme il craignit qu'Aquaviva ne rendît pas un compte assez fidèle de ce qu'il lui avait fait dire, il chargea particulièrement son nonce à Madrid de bien expliquer ses intentions à Albéroni ; que ce n'était pas un refus, mais un délai pour lui donner le temps d'agir auprès du roi d'Espagne pour lui procurer, de sa majesté catholique, les justes satisfactions qu'il attendait de sa piété : en même temps de bien faire entendre qu'il ne consultait en cela que sa conscience, et nullement la satisfaction des Allemands, en faisant de la peine au roi d'Espagne, comme Aquaviva le lui avait fait reprocher.

Ce dernier cardinal, également insensible aux plaintes et aux justifications du pape, fondé sur quelques exemples de protestations en pareil cas, et récemment en 1710, à l'occasion d'une translation de l'archevêché de Saragosse à l'archevêché de Séville, fit remettre l'acte de sa protestation entre les mains de l'auditeur du pape, par Herrera, auditeur de Rotte pour la Castille. Le pape, qui avait auparavant dit à Aquaviva qu'il pouvait protester, ne laissa pas d'être fort irrité. Il prétendit qu'il y avait plusieurs propositions fausses dans ce que ce cardinal avançait dans sa protestation, et déclara qu'il avait résolu de disposer des revenus de Séville si utilement, que personne ne pourrait dire qu'il en engraissât la chambre apostolique, ni qu'il en fit un usage contraire aux premiers canons. Il fit remettre à Aquaviva une réponse par écrit à sa protestation, dont le point principal allait à faire voir que les papes ne sont pas obligés d'admettre les nominations des princes dans un consistoire plutôt que dans un autre. Aquaviva répondit à cet article qu'il était vrai que

le pape n'était pas obligé à tenir un consistoire le jour même qu'une nomination lui était présentée; mais que lorsqu'il tenait consistoire, il ne pouvait, sans donner de grands sujets de plaintes légitimes, différer l'effet de la nomination à moins qu'il n'y eût des empêchemens canoniques; autrement qu'il ne tiendrait qu'à lui d'éluder les grâces que les princes faisaient à leurs sujets, et par conséquent il disposerait indirectement des bénéfices dans les royaumes et dans les pays étrangers. Ce cardinal se plaignit de plus que le pape lui avait manqué de parole. La conduite de sa sainteté envers l'Espagne lui sembla pleine d'ingratitude, car il paraissait, en ce même temps, un grand empressement de plaire à Rome de la part de quelques évêques d'Espagne; celui de Badajos s'était signalé: ce qui n'empêchait pas sa partialité pour les impériaux marquée dans les plus grandes comme dans les plus petites affaires.

Falconieri, gouverneur de Rome, fort impérial, voulant montrer de l'égalité, fit passer des sbires aux environs du palais de l'empereur, puis autour du palais d'Espagne. Cette dernière marche produisit une querelle. Un des soldats qu'Aquaviva y entretenait pour se garantir des violences des Allemands fut arrêté et mis en prison par les sbires. Aquaviva en demanda satisfaction. Il eut pour réponse qu'elle était faite par la délivrance du prisonnier. Piqué contre le pape, et connaissant son caractère timide et faible, il crut devoir repousser la force par la force, et se venger sur les auteurs de l'emprisonnement de son soldat, si la satisfaction qu'il en avait demandée ne lui était accordée de bonne grâce. Il en demanda la permission en Espagne, et en l'attendant il résolut d'augmenter les gardes du palais d'Espagne, et de le mettre en état de défense s'il était attaqué. Il crut aussi qu'il était bon pour le service du

5.

roi d'Espagne, d'entretenir cette querelle, les princes ayant toujours besoin de prétextes pour rompre quand il leur convient d'en venir à cette extrémité. La France avait fait insérer les droits de la maison Farnèse dans le traité de Pise, conclu pour satisfaire à l'insulte faite par les Corses de la garde du pape au duc de Créquy, ambassadeur de France. On pouvait peut-être tirer de grands avantages de la faiblesse de cette cour toujours éloignée d'accorder des satisfactions, mais souple et disposée à souffrir patiemment toutes les impertinences que les étrangers lui veulent faire supporter. C'était ainsi qu'Aquaviva s'en expliquait et il en donnait pour exemple l'issue de l'emprisonnement du comte de Péterborough. Quoique Albéroni pensât aussi de même, la conduite du roi d'Espagne n'était pas uniforme à l'égard de Rome. En même temps qu'il soutenait ses droits avec fermeté, et qu'il était sur le point de rompre avec Rome, plutôt que d'en souffrir quelque atteinte à la prérogative de sa couronne, ce prince avait reçu l'absolution qu'il avait eu la faiblesse de faire demander secrètement au pape, des censures que sa sainteté prétendait qu'il avait encourues pour avoir violé par ses décrets l'immunité ecclésiastique.

En même temps le conseil de Castille prenait feu sur les affaires de Rome. Les amis et les protecteurs de Macañas autrefois procureur général, qu'ils disent fiscal de ce conseil, faisaient de grands mouvemens pour qu'il lui fût permis de retourner à Madrid, d'où il avait été chassé pour avoir signalé son zèle et sa capacité à soutenir les droits du roi d'Espagne contre les prétentions de Rome, par des écrits d'autant plus désagréables à cette cour qu'ils étaient pleins de raisons et de preuves solides pour maintenir la cause qu'il défendait. Le grand nombre et la considération de ses amis alarmèrent Al-

dovrandi. Il craignit les suites de leur union et de leurs représentations. Il paraissait déjà quelques écrits capables d'altérer la soumission sans bornes que les Espagnols avaient pour la cour de Rome. Ces questions étaient mauvaises à traiter dans un pays où on avait toujours regardé comme un crime de former des doutes, encore plus des disputes sur la plénitude de puissance et sur l'infaillibilité du pape. Aldovrandi, dont la politique avait toujours été de s'appuyer pour avancer sa propre fortune du crédit du premier ministre, eut recours à lui pour arrêter le cours du mal qu'il prévoyait, et représenta au pape le besoin qu'il avait de ménager un homme aussi puissant, qui avait toujours été zélé pour le saint-siège, dont l'autorité seule pouvait faire cesser des maux naissans qu'on aurait peine à arrêter dans la suite, lequel pouvait enfin se dégoûter par les traitemens personnels qu'il recevait de sa sainteté, et grossir aisément au roi d'Espagne les sujets de plainte qu'il croyait avoir d'elle.

Aquaviva venait de recevoir deux ordres d'Espagne qui embarrassaient le pape : l'un de lui déclarer que s'il accordait au marquis de Sainte-Croix les honneurs de grand d'Espagne dont l'empereur lui avait nouvellement conféré le titre, sa majesté catholique regarderait cette complaisance comme un nouveau sujet de dégoût et de plainte : l'autre regardait l'ordre que le roi d'Espagne avait donné au cardinal del Giudice d'ôter de dessus la porte de son palais les armes d'Espagne qu'il y avait, comme étant de la faction d'Espagne. Le pape avait montré de la pente à favoriser ce cardinal. Il entrait dans les plaintes qu'il faisait de la malice d'Albéroni et d'Aquaviva, et les accusait de s'être liés ensemble pour attaquer son honneur et sa fidélité, et disait qu'après avoir fait ses efforts pour se procurer le repos, il tâcherait

enfin de se faire entendre, si ses ennemis prétendaient le pousser à bout. Pour se venger d'Albéroni, il se déchaînait contre la chimère de ses projets qui embrasseraient l'Italie sans fruit pour le roi d'Espagne, parce que la France qui, à quelque prix que ce fût, voulait conserver la paix, n'entrerait pas dans ses desseins. Tandis que d'intelligence avec le régent, il vendait son maître pour l'obliger à confirmer ses renonciations à la couronne de France, Aquaviva non moins ardent de son côté, accusait Giudice de s'entendre avec la France par le cardinal de la Trémoille qui avait été long-temps son plus intime ami. Il sut en effet par cette voie que Giudice avait écrit au régent qu'il l'avait supplié d'envoyer et d'appuyer auprès du roi d'Espagne la lettre qu'il écrivait à ce monarque pour lui rendre compte de sa conduite et se justifier des accusations faites contre lui. Le sentiment d'Aquaviva était de lui renvoyer sa lettre sans l'ouvrir et passer en même temps un décret dans les conseils d'Espagne pour le déclarer coupable de désobéissance, et l'arrêter si jamais il était trouvé en pays de l'obéissance du roi d'Espagne. Comme la haine d'un Italien ne se borne pas aisément, Aquaviva voulait que toute la famille de Giudice se ressentît de sa faute. Il proposa de procéder directement contre Cellamare, protestant cependant par bienséance qu'il ne pouvait le croire capable de manquer de fidélité, quoique son oncle fût dans la disgrâce, et qu'il attendît tout son bien de la part de la France. Après les avoir attaqués l'un et l'autre sur l'honneur, la fidélité, les qualités les plus essentielles, il continua d'attaquer encore Giudice sur des sujets moins importans. Il prétendit qu'ayant passé quelques jours à la campagne avec don Alexandre Albani, il l'avait trouvé persuadé que Giudice était l'auteur des mauvais offices qu'on lui avait rendus auprès du pape, à

l'occasion de quelques galanteries avec la connétable Colone. La guerre était devenue plus vive entre elle et la princesse de Carbognano; et l'extravagance de ces deux femmes préparait Aquaviva au plaisir de voir entre elles des scènes dont Giudice et son neveu le prélat seraient les victimes, parce que le pape, suivant sa coutume, après avoir été mécontent de ses neveux se raccommodait facilement avec eux.

Giudice de son côté tâchait d'inspirer à la cour d'Espagne des soupçons sur la fidélité d'Aquaviva. Un de ses neveux dans la prélature parut à un bal que donnait l'ambassadeur de l'empereur; cela donna lieu à Giudice de publier qu'il y avait bien des réflexions à faire sur l'inclination que de tout temps Aquaviva avait témoignée pour le parti impérial, et sur les sentimens qu'il conservait, quoique les instances qu'il avait faites par le prince d'Avellino pour se réconcilier avec la cour de Vienne n'eussent pas été admises. Albéroni se défiait presque également de ces deux cardinaux. Le caractère de son esprit et de son pays ne lui permettant pas d'avoir en qui que ce soit une confiance absolue, toute la différence qu'il mettait entre l'un et l'autre était que, Aquaviva servant actuellement le roi d'Espagne et voulant obtenir des grâces pour sa famille, ménageait le premier ministre; qu'il ne devait au contraire attendre nul ménagement de Giudice déclaré son ennemi capital. Mais il s'agissait alors d'affaires plus importantes pour l'Espagne que celles des querelles et des passions particulières de ces cardinaux. On était au commencement de mars, le printemps s'approchait : Albéroni redoublait ses soins et son application pour hâter les préparatifs de guerre que le roi d'Espagne faisait par terre et par mer.

Il n'était plus douteux qu'il ne voulût tenter le sort des armes; il ne l'était pas aussi que l'Italie n'en fût

l'objet, mais il était incertain quelle partie d'Italie ce projet pouvait regarder. On commençait à croire que c'était le royaume de Naples. Le soin que la cour eut d'en appuyer sourdement le bruit confirma del Maro dans ses premiers soupçons que c'était la Sicile qu'Albéroni voulait envahir. D'autres parlaient de Livourne et du duc de Berwick, pour en commander l'expédition, si la France en était d'accord ou voulait bien seulement fermer les yeux. Parmi ces divers bruits, Albéroni laissait en suspens toutes les affaires que l'Angleterre poursuivait en Espagne. Il ne s'expliquait point sur le traité que le roi d'Angleterre proposait, et comme il prévoyait des dispositions de la cour d'Angleterre qu'il aurait bientôt lieu de se plaindre d'elle, il suspendait toutes les affaires particulières qui regardaient le commerce de cette nation. Comme il ne voulait pas encore faire paraître qu'il fût directement opposé au traité, il chargea Monteléon de dire à l'abbé Dubois, lors à Londres, qu'il prendrait une entière confiance en Nancré quand il serait à Madrid; qu'il souhaitait aussi que l'abbé Dubois sortît avec honneur et gloire de la négociation qu'il avait entreprise; mais que ce qu'il ferait serait inutile s'il n'assurait un parfait équilibre à l'Europe. Monti, ami particulier d'Albéroni, eut en même temps ordre d'assurer le régent que Nancré venant de sa part en Espagne y serait le bienvenu, et qu'on écouterait ses commissions. C'étaient des complimens. Albéroni avertit Cellamare que les réponses qu'il avait faites de la part du roi d'Espagne, seraient les mêmes que Nancré recevrait à Madrid, en sorte qu'il y trouverait pour ainsi dire le double de Cellamare; que l'Angleterre avait pris une mauvaise habitude aux conférences d'Utrecht, et que séduite par la douceur qu'elle avait trouvée à régler le sort de l'Europe, elle se croyait en droit de dépouiller et de revêtir à sa fantaisie les

princes de différens états; car il jugeait que tout accommodement entre l'empereur et le roi d'Espagne ne serait que plâtré, et qu'il n'était proposé que par ceux qui croyaient que cette apparence de pacification convenait à leurs fins particulières. Il prétendait même que la cour de Vienne était peu satisfaite du projet du roi Georges; qu'elle reprochait à ce prince de proposer de vains accommodemens au lieu de satisfaire aux engagemens qu'il avait contractés de secourir l'empereur quand ses états d'Italie seraient attaqués. Albéroni comptait beaucoup sur la nation anglaise, intéressée à maintenir l'union et le commerce avec l'Espagne, et nullement à contribuer par des ligues à l'agrandissement de l'empereur.

Comme il fallait l'empêcher de surprendre des places qui pouvaient le plus étendre et affermir sa puissance en Italie, il fit remettre à Gênes 25,000 pistoles à la disposition du duc de Parme pour mettre Parme et Plaisance hors d'insulte et d'entreprise, exhortant le duc de Parme dont il regardait chèrement les intérêts de travailler à ses places avec tant de sagesse qu'il ne donnât aucune prise aux impériaux de lui faire querelle sur ses justes précautions. Il accompagna cela des discours les plus pacifiques. Monteléon eut ordre de dire à l'abbé Dubois qu'apparemment le conseil qu'il avait donné au régent n'avait pas été suivi, puisqu'il n'avait communiqué au roi d'Espagne aucune des conditions du traité que la France et l'Angleterre avaient remis à l'empereur pour l'examiner; que néanmoins son altesse royale aurait dû se souvenir de la déférence que sa majesté catholique avait eue pour elle en suspendant au mois d'août dernier l'exécution infaillible de ses projets (on a déjà remarqué ailleurs que l'embarquement ne s'étant pu faire à temps à Barcelone par faute d'une infinité de chose, Albéroni en avait couvert l'impuissance d'une complaisance, après laquelle

il courut, et qu'il se serait bien gardé d'avoir s'il avait pu exécuter ce qu'il avait projeté); que le roi d'Espagne avait eu la complaisance de laisser à la France et à l'Angleterre le temps de lui procurer une juste satisfaction, et d'assurer l'équilibre; que sept mois passés sans la moindre probabilité de parvenir à cette fin avertissaient suffisamment l'abbé Dubois de procéder dans sa négociation avec plus de précaution qu'il n'avait fait jusqu'alors, puisqu'il était évident que l'unique objet de l'empereur était de tirer les choses en longueur jusqu'à ce qu'il vît quel pli prendrait la négociation de la paix avec le Turc. Albéroni ajoutait force raisonnemens historiques et politiques à mettre dans la bouche de Monteléon pour l'abbé Dubois, afin de lui inspirer toute la crainte possible de la grandeur de l'empereur, et tout le desir de joindre la France à l'Espagne pour s'y opposer.

CHAPITRE V.

Les ministres d'Angleterre se plaignent du régent. — Adresse de Monteléon. — Ses conseils pleins de sagesse à Albéroni. — Singulière ouverture que lui fait l'abbé Dubois. — Prétentions de l'empereur. — Penterieder déclare à Londres que son maître veut absolument avoir la Sicile. — Caractère de Monteléon. — Le grand-duc et le duc de Parme envoient à Londres faire des représentations inutiles sur les prétentions de l'empereur. — Monteléon reçoit ordre de faire des menaces au sujet de l'escadre anglaise. — Adresse de Stanhope pour l'amuser. — Points importans dans le traité pour la cour de Vienne. — Bruits d'une révolution prochaine en Angleterre. — Le ministère est changé. — Ruse inutile d'Albéroni pour mettre la nation anglaise en opposition avec son roi. — Mouvemens dans le parlement d'Angleterre. — Efforts d'Albéroni auprès du régent. — Conduite

publique de Cellamare. — Ses sourdes menées. — Il cherche à remuer le nord contre l'empereur. — Affaires du nord. — La France semble vouloir lier étroitement avec la Prusse. — Les Hollandais en brassière entre l'Espagne et les autres puissances. — Représentations de Monteléon à Albéroni pour la conservation de la paix. — Menaces de l'Espagne méprisées en Angleterre. — Insolence de Penterieder. — Vanteries de Beretti. — Le roi de Sicile soupçonné de traiter secrètement avec l'empereur. — Protestations de l'Espagne à Paris et à Londres. — Albéroni veut faire prendre parti à la Suède contre l'empereur. — Nancré échoue à Madrid. — Grands préparatifs de l'Espagne.

Pendant que le premier ministre d'Espagne déclamait ainsi contre la conduite et la politique du régent, les ministres d'Angleterre se plaignaient de leur côté de l'opiniâtreté de ce prince à demander des conditions trop avantageuses pour le roi d'Espagne, et surtout de la manière dont il insistait sur la succession de la Toscane. Cet article était celui qui déplaisait le plus à Vienne, à qui les agens que le roi d'Angleterre employait dans cette négociation étaient entièrement dévoués et livrés; l'un était Saint-Saphorin, Suisse, dont il a déjà été parlé plusieurs fois, qui résidait à Vienne avec commission de sa majesté britannique; le second était Schaub, Suisse aussi, et du canton de Bâle, qui avait été secrétaire du comte de Stanhope. Outre ces deux personnages, Robetton, réfugié français, en qui le roi d'Angleterre témoignait beaucoup de confiance, avait une part intime dans la négociation. On croyait que Schaub et Saint-Saphorin recevaient pension de l'empereur; mais soit que ce bruit fût vrai ou non, il est certain que ces trois hommes blâmaient également le régent de n'être pas assez complaisant pour les prétentions et les demandes de la cour de Vienne, et qu'ils répétaient souvent qu'il ne devait pas espérer de conclure, si, persistant à soutenir l'Espagne, il laissait le temps à l'empe-

reur de signer la paix avec les Turcs. Ils disaient que les Allemands se défiaient de la fermeté du régent; que le prince Eugène, particulièrement plus éclairé qu'un autre, relevait tous les pas qu'il faisait en faveur de l'Espagne; que Bonac, ambassadeur de France à la Porte, cabalait pour empêcher les Turcs de faire la paix; que ses démarches étaient si publiques que le comte de Konigseg aurait ordre de s'en plaindre au nom de l'empereur, et même d'en demander satisfaction. Ils ajoutaient que le régent, non content de faire agir l'ambassadeur de France à Constantinople, avait de plus donné au roi d'Espagne un officier français pour le faire passer en Turquie, et pour y seconder de la part de l'Espagne les manèges de Bonac; qu'il fallait donc conclure de ce procédé peu sincère que les branches de la maison de France seraient toujours unies entre elles et constamment liées contre les puissances qui pourraient leur faire ombrage. Ils blâmaient la mauvaise foi de la cour de France, et vantaient la candeur et la droiture de celle de Vienne, et reprochaient au régent les choses où il n'avait point de part, par exemple, qu'un officier grison, nommé Salouste, autrefois dans le service du roi, était alors dans son pays, qu'il y avait été envoyé par le duc du Maine, et que sous son nom cet officier travaillait à renouveler en faveur du roi d'Espagne le capitulat de Milan, même à lever un régiment grison pour le service de sa majesté catholique. Non-seulement la cour de Vienne se plaignait de ces envois où certainement le régent n'avait nulle part, mais elle prétendait encore que l'abbé Dubois, pendant le séjour qu'il avait fait à Paris, s'était laissé gagner ou intimider par la faction espagnole. Saint-Saphorin avertit la cour d'Angleterre que l'abbé Dubois n'aurait plus à son retour à Londres le même empressement de conclure; que s'il

pouvait même, il ferait naître des incidens au traité. Quoique ces soupçons fussent contraires à la vérité, et même à la vraisemblance, il arriva cependant que l'abbé Dubois étant de retour à Londres, Monteléon et lui parurent être contens l'un de l'autre et agir de concert.

Monteléon desirait en effet que le roi son maître prît de nouveaux engagemens avec l'Angleterre plutôt que de rompre avec cette couronne. Il le souhaitait, et pour l'intérêt du roi d'Espagne et pour le sien propre, mais il n'osait déclarer ce sentiment trop ouvertement au cardinal Albéroni dont les sentimens opposés au traité lui étaient parfaitement connus. Il tâchait donc de le ramener avec adresse, et pour y réussir, il dépeignait l'abbé Dubois comme plein de bonnes intentions pour les intérêts du roi d'Espagne. Monteléon comptait sur les assurances qu'il en avait reçues que le régent n'approuverait ni ne déclarerait les conditions du projet de traité avant de savoir les intentions de sa majesté catholique voulant prendre avec elle les mesures les plus convenables pour en assurer le succès; que c'était dans ce dessein que Nancré était envoyé en Espagne. L'abbé Dubois supposait qu'une ou deux conversations entre Albéroni et Nancré suffiraient pour établir entre eux une confiance, telle qu'on pourrait prendre un point fixe sur les conditions d'un accommodement raisonnable, et convenir des moyens d'employer la force des armes si la cour de Vienne ne voulait pas entendre à la négociation. Il regrettait cependant le temps qu'il laissait échapper, se plaignant de perdre chaque jour du terrein auprès des ministres anglais, et des momens d'autant plus précieux qu'il est là plus nécessaire que partout ailleurs de profiter de l'occasion à cause de l'inconstance de la nation très conforme à celle de son gouvernement. L'abbé Dubois se plaignait encore à Monteléon du trop d'égards que les ministres de Hano-

vre avaient pour la cour de Vienne, de la faiblesse et de la variété de sentimens des ministres anglais toujours prêts à changer suivant leurs intérêts particuliers. Il lui confia que Stanhope était le seul qui osât présentement soutenir ouvertement les raisons de l'Espagne, et dire que l'Angleterre ne lui devait jamais donner de justes soupçons ni sujet de mécontentement à cause des inconvéniens qui pouvaient en résulter pour le commerce qui était l'idole de la nation.

Monteléon faisait bon usage de ces confidences, car en les rapportant, il insinuait sous le nom d'un autre l'avantage que le roi d'Espagne trouverait à concilier ses intérêts avec les idées des médiateurs. Il représentait que si sa majesté catholique pouvait convenir d'un projet avec Nancré, assurer dans sa branche les successions de Parme et de Toscane, elle mettrait l'empereur dans son tort, parce que jamais les ministres de ce prince n'accepteraient rien de raisonnable; qu'en ce cas l'Espagne, unie avec la France et le roi de Sicile, aurait non-seulement toute la justice de son côté, mais que de plus elle emploierait librément les armes pour forcer les Allemands à sortir d'Italie, et que l'Angleterre, perdant tout prétexte de se mêler de la querelle, serait obligée de demeurer neutre et indifférente. Monteléon ajoutait que si l'Espagne voulait faire la guerre en Italie, il serait de la dernière importance de la commencer avant que celle de Hongrie fût achevée. Il lui conseillait encore d'apaiser les plaintes des marchands anglais sur le commerce d'Espagne, afin d'engager la nation à s'opposer plus fortement dans les séances du parlement aux résolutions qu'on pourrait y proposer à prendre au préjudice de l'Espagne. Il soutint assez long-temps sans se rebuter les reproches d'Albéroni, et l'impatience que lui causaient des conseils si directement opposés à ses vues. Monteléon, quoique

sûr de ne pas plaire, osa représenter que l'abbé Dubois lui avait répété les mêmes choses qu'il lui avait déjà dites sur les intérêts du roi d'Espagne, qu'il continuait à prier le cardinal Albéroni pour le bien du service de sa majesté catholique de traiter confidemment avec Nancré comme sûr de la sincérité de ses intentions. L'abbé Dubois assurait en même temps que Nancré avait les instructions nécessaires pour satisfaire sa majesté catholique, et pour concerter avec elle les moyens d'employer la force si Vienne rejetait les conditions qu'on avait jugé à propos de lui proposer. Monteléon tâcha de faire voir que la conjoncture était d'autant plus favorable et d'autant plus précieuse à ménager qu'il venait d'apprendre de l'abbé Dubois que depuis peu de jours les ministres d'Angleterre commençaient enfin à comprendre qu'ils ne devaient espérer de la part de l'empereur aucun accommodement raisonnable. Il laissait donc envisager l'avantage que l'Espagne retirerait de la complaisance qu'elle aurait témoigné à la France et à l'Angleterre si le roi d'Angleterre, justement irrité des tours et des refus de la cour de Vienne laissait agir le roi d'Espagne et ses alliés.

Le duc de Lorraine, si anciennement, si particulièrement, si totalement attaché à la maison d'Autriche, était le prince qu'on ne pouvait douter qu'elle eût en vue de préférer pour la succession de Parme et de Toscane, quoiqu'elle ne laissât pas de leurrer le duc de Modène de cette expectative. Penterieder, à Londres, parlait plus franchement à l'envoyé de Sicile, à qui il dit que son maître ne devait compter sur l'empereur qu'autant qu'il lui restituerait le bien qu'il lui détenait, la Sicile, qui était un royaume uni à celui de Naples, qui, pour leur sûreté réciproque, devaient être possédés par le même maître. Qu'il fallait donc de deux choses l'une, que son maître tâchât d'acquérir Naples, ou l'empereur la Sicile. Que

l'Angleterre se repentait de l'avoir procurée à son maître, et qu'elle y remédierait si ce prince, si habile, ne savait pas se faire un mérite d'une chose qu'il ne pouvait empêcher, qui d'ailleurs était juste, mais dont l'empereur voulait bien cependant lui avoir encore obligation, avantage qu'il devait d'autant moins négliger, qu'il ne serait plus temps d'offrir le sacrifice de la Sicile, quand la France et l'Espagne se seraient unies ensemble, comme elles étaient peut-être sur le point de faire pour la lui enlever. Ainsi parlait le ministre de l'empereur, employé à Londres pour la négociation de la paix et pour la conclusion du traité qui devait assurer la parfaite tranquillité de l'Europe. Il y ajoutait de temps en temps des discours capables d'inspirer au roi de Sicile, naturellement défiant, de grands soupçons de la bonne foi du régent. Il disait, entre autres choses, que pendant son séjour en France il avait souvent remarqué par lui-même que les dispositions du régent pour le roi de Sicile n'étaient rien moins que favorables. Que depuis qu'il était à Londres, il savait certainement que le roi de Sicile ne devait nullement compter sur ce prince. Si la Pérouse était assez frappé de ce discours pour inspirer à son maître la défiance du régent, il ne se reposait pas davantage sur les dispositions de l'Angleterre, croyant remarquer dans la nation anglaise un tel éloignement pour la guerre, que jamais elle ne s'y déterminerait en faveur de l'empereur, encore moins contre l'Espagne. Comme il paraissait cependant que tout tendait à une rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, l'opinion publique était que le ministère de Georges attendrait la séparation du parlement avant d'engager ce prince à cette résolution, pour éviter toute contradiction dans un pays obéré de dettes, plein de divisions intérieures, et d'ailleurs fort attaché au commerce.

Le bruit public annonçait aussi la destination de l'es-

cadre pour agir dans la Méditerranée en faveur de l'empereur. Monteléon en était persuadé; mais il croyait que cela dépendrait du succès de la négociation de Nancré, et que le ministère d'Angleterre souhaitait qu'elle réussît pour éviter cette dépense et une rupture opposée au goût général de la nation. Il essayait de faire comprendre à Albéroni que la paix était entre ses mains; que l'Angleterre n'avait nulle mauvaise intention contre le roi d'Espagne; qu'il était le maître d'assurer le repos de l'Europe et de former pour l'avenir une alliance étroite avec l'Angleterre; mais ces insinuations furent inutiles. Cellamare, au contraire, bien assuré des pensées d'Albéroni, n'avait nulle opinion du voyage de Nancré, et les ministres étrangers, attentifs à découvrir le caractère de ceux qu'ils pratiquent, avaient observé qu'il ne fallait pas toujours compter sur ce que disait Monteléon; que souvent il se servait de son esprit pour faire prendre aux autres de fausses idées; qu'on ne pouvait compter de savoir la vérité de lui qu'autant qu'elle lui échappait malgré lui-même par la vivacité de la conversation ou de la dispute, ou bien à force d'encens qu'il recevait avec plaisir, ou par les louanges qu'il cherchait souvent à se donner.

Quelques princes d'Italie, alarmés du projet de traité dont les conditions n'étaient pas encore publiques, crurent devoir s'en informer à Londres, et y représenter leurs droits et leurs intérêts. Corsini y était déjà passé de la part du grand-duc, et le duc de Parme y envoya le même Claudio Ré, ce secrétaire qu'il y avait auparavant employé et aux conférences d'Utrecht. Corsini représenta qu'il serait contraire à l'honneur, aux droits, à la souveraineté de son maître de faire des démarches anticipées sur sa succession. Le penchant de cet envoyé, ainsi que de toute la noblesse de Florence, était que leur patrie reprît son ancienne forme de république, si la ligne

du grand-duc venait à s'éteindre. Ils espéraient même y être aidés par la maison d'Autriche qui éluderait par là les droits de la maison Farnèse, par conséquent les prétentions des enfans de la reine d'Espagne.

Monteléon eut ordre de renouveler les déclarations qu'il avait déjà faites de sortir d'Angleterre si l'escadre anglaise passait dans la Méditerranée, ce que le roi d'Espagne regarderait comme rupture, et qu'il ne pouvait plus traiter comme bruits sans fondement par les préparatifs qui se faisaient à Naples et à Lisbonne pour lui fournir des vivres. Avant que d'exécuter ces ordres, l'ambassadeur en fit la confidence à Stanhope qui lui dit que cette déclaration lui paraissait trop forte, d'ailleurs hors de saison, parce que la nouvelle des préparatifs de Naples et de Lisbonne était tout-à-fait fausse, et que si le roi d'Angleterre envoyait une escadre dans la Méditerranée cela ne signifiait pas qu'il voulût agir contre le roi d'Espagne, parce que l'Angleterre pouvait avoir aussi ses intérêts particuliers et que personne n'était en droit ni en pouvoir de lui ôter la faculté et la liberté d'envoyer ses escadres où bon lui semblait; que le départ et la route de cette escadre dépendait de l'issue de la négociation présente; que si le roi d'Espagne examinait bien ses intérêts il trouverait des avantages réels et solides dans le projet du traité qui lui avait été communiqué, et qu'en ce cas une escadre anglaise dans la Méditerranée, loin de lui faire ombrage, lui serait utile et deviendrait peut-être à craindre pour ses ennemis. Stanhope ajouta comme un avertissement qu'il donnait en ami à Monteléon, que s'il exécutait aveuglément les ordres qu'il avait reçus, ils produiraient peut-être un effet tout contraire à ses intentions; que la déclaration positive qu'il prétendait faire serait regardée comme une menace et comme marque d'inconsidération pour l'Angleterre; qu'il pourrait arriver

que la réponse serait peu agréable; qu'elle engagerait deux puissances amies à se défier l'une de l'autre; enfin, à rompre sans sujet et sans nécessité. Monteléon lui répondit que ses ordres ne lui laissaient de liberté que sur la manière de les exécuter; qu'il le ferait par écrit, qu'il s'expliquerait en forme de plainte tendre d'un ami à son ami, sans toutefois altérer la force des raisons qu'il devait employer et des protestations qu'il avait ordre de faire, surtout celle de se retirer si l'escadre avait ordre de passer dans la Méditerranée.

Malgré sa résistance conforme aux intentions et aux ordres qu'il recevait d'Albéroni, il était intérieurement persuadé que les conseils de Stanhope étaient bons, mais il n'osait ni l'avouer ni laisser croire en Espagne que ce fût son sentiment. Il biaisait pour ne pas déplaire, et sa ressource était de représenter dans toute sa force, même d'ajouter à ce que Stanhope pouvait lui dire, pour faire comprendre que le roi d'Espagne prendrait un mauvais parti s'il rompait avec le roi d'Angleterre et s'il refusait de souscrire au traité. Stanhope assura que l'empereur ne l'accepterait pas; il dit même qu'il pourrait arriver que ses ministres s'expliquassent en termes durs et désagréables; que le refus de la cour de Vienne précéderait peut-être la réponse du roi d'Espagne. Monteléon ne perdit pas cette occasion de représenter à Albéroni que si le roi d'Espagne suspendait au moins sa réponse jusqu'à ce qu'on sût en Angleterre le refus de l'empereur, il pourrait profiter de la dureté de la cour de Vienne pour engager la France et l'Angleterre à se joindre à l'Espagne et prendre de concert les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'Europe.

L'abbé Dubois comptait d'avoir fait beaucoup, et, comme disait Monteléon, d'avoir surmonté les mers et les montagnes en réduisant l'Angleterre à consentir à la dis-

position des successions de Parme et de Toscane en faveur des descendans de la reine d'Espagne. En effet, cette disposition était la seule du projet dont l'empereur pût être blessé. L'idée d'ériger la Toscane en république, si desirée des Florentins, n'aurait pas été contredite à la cour de Vienne, mais le projet dont l'empereur était le plus flatté était celui d'assurer la Toscane au duc de Lorraine pour l'indemniser du Montferrat donné par les alliés au duc de Savoie pendant la dernière guerre, dont l'empereur avait promis un dédommagement au duc de Lorraine, reconnaissant comme valables les droits de ce prince sur cet état. Ainsi Monteléon laissait entrevoir au cardinal ce que le roi d'Espagne pouvait espérer de l'alliance qu'on lui proposait et ce qu'il avait à craindre du refus de l'accepter. Il ajouta même à ces représentations indirectes qu'il avait découvert par les discours de l'abbé Dubois que les ombrages du régent sur les renonciations n'étaient pas dissipés. Il conclut de cette découverte que le cardinal aurait le champ libre pour satisfaire son altesse royale sur cet article et pour l'engager à s'intéresser encore plus en faveur du roi d'Espagne. Monteléon, persuadé qu'il était de l'intérêt de son maître de demeurer uni avec l'Angleterre, n'eut garde d'appuyer les bruits des mouvemens auxquels bien des gens s'attendaient dans ce royaume, répandus par les jacobites, d'une entreprise concertée pour le prétendant avant la fin de mai. Ceux même qui étaient le plus dans le sein de la cour, aussi bien que les ennemis du gouvernement, appuyaient l'opinion d'un projet concerté contre l'Angleterre entre le czar et le roi de Suède. Enfin, il n'y avait sorte de propos positifs qu'on ne tînt sur une révolution prochaine. Comme Stanhope reprit alors sa charge de secrétaire d'état et remit les finances, on dit avec raison que son objet était de suivre Georges en Allemagne, où l'un et l'autre aimaient mieux être

pendant la révolution, et de demeurer auprès de lui dans un temps où il aurait tant de besoin d'avoir des ministres fidèles. Sunderland, qui lui céda sa charge de secrétaire d'état, fut fait président du conseil et premier commissaire de la trésorerie. L'autre charge de secrétaire d'état fut ôtée à Adisson et donnée à Craggs. Ainsi les ministres changèrent dans un temps où la fidélité devenait douteuse, dans une conjoncture où l'intérêt du commerce soulevait l'esprit général de la nation contre la rupture avec l'Espagne.

Albéroni, pour augmenter l'alarme, ordonna au chevalier Eon, directeur de l'*Asiento*, de faire à la compagnie du Sud la même déclaration que Monteléon avait faite aux ministres de Georges, et d'informer en même temps cette compagnie de deux avantages nouveaux que le roi d'Espagne voulait bien lui accorder pour le commerce. Mais les promesses non plus que les menaces ne furent pas capables d'apporter le moindre changement à la résolution prise sur l'escadre; le nombre des vaisseaux en fut même augmenté et la diligence à l'armer. Toutefois Monteléon, malgré les ordres qu'il recevait, espérait du voyage de Nancré, persuadé que la France voulait la paix et que c'était en vain qu'Albéroni l'assurait même de sa main que la négociation de Nancré serait infructueuse. Monteléon ne pouvait croire que l'Espagne fît la guerre quand elle serait seule et que la France s'opposerait à ses desseins. Il concluait donc que lors qu'Albéroni et Nancré se parleraient et qu'ils s'ouvriraient l'un à l'autre avec franchise, ils se concilieraient, et que la paix en serait le fruit.

Cellamare, parfaitement persuadé de tout le contraire, avouait que la difficulté venait moins de la chose que de la disposition de la cour d'Espagne qui voulait absolument la guerre pour ne pas laisser l'Italie dans les fers.

Digitized by Google

des Allemands, et multipliait ses plaintes de ce que la France, buttée à vouloir demeurer en paix, manquait une conjoncture si favorable d'abaisser la maison d'Autriche, et s'épuisait en éloquence là-dessus. Stair disait à Paris que l'escadre passerait dans la Méditerranée parce que l'Angleterre étant garante des traités d'Utrecht et de la neutralité de l'Italie, ne pouvait se dispenser d'agir quand ils étaient enfreints par le roi d'Espagne. Cellamare trouvait que ce raisonnement était absolument contredit par la question alors agitée dans le parlement d'Angleterre, savoir si la garantie de la neutralité d'Italie de la part des Anglais subsistait, ou si elle était absolument cessée; même si la nation devait avoir égard au traité d'alliance que le roi d'Angleterre avait signé en dernier lieu avec l'empereur. Les discours et la conduite de Cellamare entièrement conformes à l'esprit et au goût d'Albéroni à qui il cherchait à plaire, lui en attiraient des louanges. Cet ambassadeur se mit à décrier toutes les conditions du traité qui selon lui n'offraient à l'Espagne que des avantages limités, douteux, éloignés, exposés à des inconvéniens sans nombre, pleins de périls et fort chimériques. Non content de s'expliquer publiquement de la sorte à Paris, il écrivit en même sens à Monteléon, et lui conseilla de confier à Corsini ou à quelque autre ministre étranger à Londres, avec un air de mystère, que le roi d'Espagne était bien résolu de rejeter constamment le projet du traité. La résolution de l'empereur était plus douteuse; Schaub, secrétaire du comte Stanhope, y avait été dépêché pour demander et en rapporter une réponse précise. Les ministres d'Angleterre laissaient entendre qu'elle serait négative et que jamais l'empereur ne consentirait à la proposition d'assurer les successions de Parme et de Plaisance à un des fils d'Espagne; mais ils disaient en même temps que s'il était possible de vaincre

l'opiniâtreté de la cour de Vienne; il fallait en ce cas lui savoir gré de sa complaisance, et que toute la raison se trouvant de son côté, l'Angleterre ne ferait nulle difficulté de rompre avec l'Espagne et de lui faire la guerre de concert avec le régent si le roi d'Espagne refusait de signer un traité qui devait être la tranquillité générale de l'Europe. On ajoutait que le caractère de poltron était de faire des bravades, et que celles d'Albéroni découvraient son caractère. Plusieurs étrangers fort peu au fait trouvaient ces expectatives de successions si avantageuses à l'Espagne qu'ils croyaient à un manège caché de propositions bien avantageuses que le roi d'Espagne avait faites au régent pour l'engager à insister si fort sur ce point.

Le grand-duc, voyant ses plaintes inutiles, et se trouvant sans forces pour les appuyer, se borna à demander au moins que la succession de son état fût après lui et après son fils conservée à l'électrice palatine sa fille, et qu'on réglât par avance de concert avec lui et avec le sénat de Florence le choix du prince, pour succéder à la maison de Médicis. Cette proposition du grand-duc était nette; mais le vœu commun des Florentins était en ce cas pour le rétablissement de l'état républicain. Albéroni écrivit à Monti avec ordre de faire voir sa lettre au régent. Elle contenait des offres positives et réelles du roi d'Espagne de prendre de nouveau les engagemens les plus favorables et les plus conformes aux intérêts personnels de son altesse royale, si elle voulait rompre ceux qu'elle avait pris avec l'Angleterre, et en prendre de plus convenables au repos de l'Europe puisqu'ils tendaient à mettre des bornes à la puissance excessive de la maison d'Autriche. Cellamare appuya la commission de Monti; mais cet ambassadeur ne s'en tenait pas à de simples représentations, non plus qu'aux plaintes de la maxime du conseil de France d'éviter la guerre à quel-

que prix que ce fût. Il exécutait d'autres ordres plus réservés, et laissait croire au public qu'il bornait ses pratiques aux seuls ministres des princes d'Italie. Il excitait de plus la vigilance de Provane; il lui disait que la France commençait à soupçonner le roi de Sicile, qu'elle le croyait actuellement en négociation avec l'empereur; qu'il y avait même actuellement un ministre autrichien à Turin. Enfin ne voulant laisser rien d'intenté, il fit une liaison étroite avec le baron de Schelnitz envoyé du czar à Paris, et avec quelques Suédois, croyant pouvoir tirer de grands avantages du mécontentement que le roi de Suède et le czar quoique ennemis témoignaient de la conduite de l'empereur à leur égard, et qu'il ne serait pas impraticable de faire, par le moyen des puissances du Nord, une diversion en Allemagne utile à l'Espagne.

Depuis le mois de février on commençait à voir quelque apparence de réconciliation entre le czar et le roi de Suède. Le comte de Gyllembourg, auparavant employé en Angleterre, avait fait quelques propositions de paix de la part du roi de Suède, et le czar avait envoyé deux hommes à Abo, pour écouter et discuter les offres qu'il voudrait faire. Le czar avait eu grand soin auparavant d'assurer le roi de Prusse qu'il ne serait question que de préliminaires, que d'ailleurs il ne traiterait que de concert avec ce prince, et qu'il ne déciderait rien sans savoir auparavant ses sentimens. Les flatteries et les apparences réussissaient à la cour de Berlin, et le roi de Prusse était infiniment plus touché des attentions du czar que de tout ce qu'il pouvait attendre de la part de la France et de l'Angleterre, qui véritablement ne marquaient pas pour lui les mêmes égards. Le régent avait cependant employé les offices du roi et les siens auprès du roi de Suède, pour procurer au roi de Prusse la paix aux conditions qu'il desirait. Mais de simples in-

stances sans effets ne suffisaient pas pour contenter la cour de Berlin. Elle croyait que rien ne se ferait en France que par la direction de l'Angleterre, et que les confidences faites à son altesse royale étaient des confidences faites aux Anglais.

Le roi de Prusse, se croyant donc sûr du czar, et persuadé qu'il ne ferait point de paix séparée, perdit la pensée qu'il avait eue d'envoyer un ministre à Stockholm; mais avant de l'abandonner, les ministres apparemment l'avaient laissé pénétrer, car il eut peine à dissiper les bruits qui se répandirent de la destination du baron de Knipհausen pour cette commission. Il n'oublia rien pour effacer les soupçons que le czar, qu'il voulait ménager, pouvait concevoir de cet envoi. Il fit à-peu-près les mêmes diligences auprès du régent pour le détromper de cette opinion; il aurait bien voulu l'engager à prendre avec lui des mesures sur les affaires de Pologne. Il craignait l'effet des desseins que le roi Auguste avait formés de rendre cette couronne héréditaire dans sa maison; et comme l'assistance de la France lui paraissait nécessaire pour les traverser, il représenta fortement l'intérêt que le roi avait d'empêcher que l'empereur ne devînt encore plus puissant dans l'empire comme il y serait certainement le maître lorsqu'il aurait absolument lié les maisons de Bavière et de Saxe par le mariage des archiduchesses. Il prétendait avoir pressenti les principaux seigneurs de Pologne, et les avoir trouvés très disposés à traverser les manèges que le roi Auguste pourrait faire pour assurer la couronne héréditairement à son fils. Le roi de Prusse, pour cultiver de si bonnes dispositions, fit demander au régent d'ordonner au baron de Bezenval, envoyé du roi en Pologne, de s'entendre secrètement pour cette affaire avec les ministres de Berlin. Quoique le roi de Prusse, gendre du roi d'Angleterre, dût être lié avec lui, les in-

térêts différens des deux maisons, ceux de leurs ministres entretenaient entre ces princes la jalousie et la défiance réciproque, et d'autant plus vivement de la part du roi de Prusse, qu'il était le plus faible, et que souvent il avait lieu de croire que son beau-père le méprisait. Il était persuadé que les ministres anglais et hanovriens s'accordaient dans le desir de faire la paix avec la Suède. Il croyait qu'ils cherchaient les moyens de traiter avec elle séparément; que s'il était possible d'y parvenir, le roi d'Angleterre sacrifierait sans peine les intérêts de son gendre aussi bien que ceux de ses autres alliés. Ainsi le roi de Prusse, qui certainement ne portait pas trop loin sa défiance en cette occasion, se voyait à la veille de perdre tout le fruit de ses peines et des dépenses qu'il avait faites pour usurper, comme ses voisins, la portion qui lui convenait des états de Suède, et profiter comme eux du malheur où elle était réduite.

Rien ne tenait plus au cœur de ce prince que de conserver Stettin et l'étendue de pays qu'il avait fixée comme le district de cette place. La France lui en avait promis la garantie par son dernier traité avec elle; mais il craignait le sort ordinaire des garanties, et l'exécution de celle-ci était d'autant plus difficile, par conséquent d'autant plus douteuse, que l'éloignement des pays était grand; qu'il n'était guère vraisemblable que la France voulût, pour le roi de Prusse, faire la guerre dans les extrémités septentrionales de l'Allemagne, ou l'assister long-temps de subsides suffisans pour le mettre en état de défendre ses conquêtes. Le plus sûr pour lui était donc d'être compris dans la paix que, suivant leurs engagemens mutuels, les alliés du Nord devaient faire avec la Suède ensemble et de concert. Pour cet effet, n'osant se reposer sur la foi douteuse de son beau-père, il demandait au régent de traverser les manèges que les ministres

anglais et hanovriens faisaient pour une paix particulière, négociation dont le succès serait d'autant plus désagréable et plus embarrassant pour la France, que tout le poids de la garantie de Sicile retomberait alors sur elle.

Le régent avait prévu les représentations et les instances du roi de Prusse, et avait déjà agi auprès du czar pour l'engager d'entretenir une étroite union avec ce prince comme le moyen d'établir pareillement cette union entre la France et la Russie; les états du roi de Prusse étant nécessaires pour cette communication. Kniphausen, envoyé de Prusse à Paris, se réjouissait de voir que ceux qui étaient à la tête des affaires pensaient que les alliances les plus naturelles et les plus solides pour la France étaient celles qu'elle formerait avec le roi de Suède et celui de Prusse. Il se flattait même que, s'il était possible de conduire les affaires du Nord à une bonne fin, les liaisons que la France prenait avec l'Angleterre ne subsisteraient pas long-temps, parce que l'esprit ni le goût de la nation n'étaient portés à se lier ni avec l'Angleterre, ni avec l'empereur. On croyait d'ailleurs que le régent lui-même était ébranlé sur les affaires d'Espagne, et qu'il pourrait changer de plan si on pouvait gagner du temps. Kniphausen assura son maître qu'il n'y avait rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait sur ce sujet, qu'ils étaient conformes aux discours que tenaient les principaux et les plus accrédités seigneurs de la cour de France; que même le maréchal d'Huxelles l'avait assuré que le roi n'oublierait rien pour procurer au roi de Prusse les moyens de finir la guerre du Nord à l'avantage et à la satisfaction de ce prince; cette base étant nécessaire pour établir ensuite une amitié solide et permanente, qu'elle serait cultivée à l'avenir par l'attention que la France donnerait aux intérêts du roi de Prusse, qu'elle voulait désormais

regarder comme les siens propres; qu'elle ferait telle alliance qu'elle souhaiterait, qu'elle y ferait entrer telles puissances qu'elle jugerait à propos; enfin qu'il ne fallait pas qu'il fût étonné ni rebuté par les ménagemens que la France avait eus depuis quelque temps, et qu'elle pourrait encore avoir pour l'Angleterre, parce qu'il fallait continuer à tenir la même conduite jusqu'à ce qu'on pût parvenir au but qu'on se proposait. Kniphausen fit d'autant plus de réflexion à ce discours du maréchal d'Huxelles que, lorsqu'il fut fini, il lui demanda un grand secret de tout ce qu'il lui avait confié. L'envoyé entendait d'ailleurs les discours généraux qu'on tenait au sujet de la guerre d'Espagne.

Ce n'était pas seulement en France qu'elle recevait des contradictions; les ministres d'Angleterre trouvaient aussi de fortes oppositions en Hollande. Ils se plaignaient d'y voir un parti favorable aux Espagnols par la seule raison de contredire l'Angleterre en toutes choses. Si ce parti n'était pas assez considérable ni assez puissant pour apporter aucun changement aux maximes suivies depuis long-temps, il l'était cependant assez pour causer beaucoup d'embarras, même d'obstacles aux affaires les plus importantes; il profitait de la disposition de l'état généralement porté à vivre en bonne amitié avec l'Espagne, car alors le seul desir des Hollandais, et le seul point qu'ils croyaient conforme à leurs intérêts, était de conserver la paix, et par ce moyen le commerce de la nation. Malgré cette disposition, les Hollandais, craignant excessivement de déplaire à l'empereur et à l'Angleterre, n'osèrent accorder à l'ambassadeur d'Espagne la permission d'acheter des vaisseaux de guerre, dont le roi d'Espagne voulait faire l'emplette en Hollande, quoique Beretti se vantât toujours que son habileté l'emporterait sur les manèges de tous ceux qui s'y opposaient; que les amirautés d'Am-

sterdam et de Rotterdam demandaient aux états-généraux la permission d'en vendre à l'Espagne, et que le pensionnaire, loin de s'y opposer, avait répondu : « Si nous en avons trop pourquoi n'en pas vendre à nos amis» ? Ainsi Beretti, se comptant sûr de son fait, n'était plus en peine que du paiement; et Schreiner, capitaine de vaisseau en Hollande, lui offrit des matelots et des officiers, et de les conduire en Espagne, tous capables de bien servir. Beretti ne fut pas si content du greffier Fagel, qui lui représenta les difficultés de cette affaire, et qui ne lui promit que faiblement ses services là-dessus. Il ne fut pas plus gracieux aux plaintes que lui fit Beretti des conditions du traité qui donnaient des états, disait-il, à l'empereur, et du papier au roi d'Espagne. Fagel combattit toujours ses raisons, et lui dit qu'on donnerait de telles sûretés à l'Espagne que les papiers ne seraient pas sujets à la moindre altération. Tout était encore en suspens en attendant le succès de l'envoi de Schaub à Vienne et de Nancré à Madrid. Le projet de traité n'avait pas encore été communiqué en forme aux états-généraux; le public en pénétrait les principales conditions; mais on ignorait le détail, on ne savait même jusqu'à quel point la France concourrait aux desseins de l'Angleterre.

Beretti avec sa prétendue sécurité ne laissait pas de craindre de ne pouvoir empêcher la Hollande de se soumettre aux idées de l'Angleterre si elle était véritablement d'accord avec la France; cette république se trouvait environnée par terre des états de l'empereur, et son commerce par mer serait ruiné par l'Angleterre si elle osait contredire ses vues, jointes à celles de la France. On voulait encore douter à Madrid des intentions de cette dernière couronne; ainsi Beretti eut ordre d'agir de concert avec Châteauneuf pour y traverser les négociations du marquis de Prié. Beretti comptait que jamais

l'empereur n'obligerait la république de prendre aucun engagement contre l'Espagne, et que les principaux moteurs de la ligue auraient tant d'affaires chez eux qu'il ne leur serait pas libre de se mêler du dehors. Il prévoyait avec les politiques l'union prochaine du czar très mécontent de l'Angleterre avec le roi de Suède et celui de Prusse, qui serait fatale à l'Angleterre et à l'empereur, duquel l'électeur de Bavière devenait l'ennemi, lequel dissimulait son dépit de ne pouvoir obtenir pour le prince électoral son fils une des archiduchesses, porté d'ailleurs pour les intérêts du roi d'Espagne. Ce fut un grand sujet de joie pour Beretti de recevoir dans ces circonstances un projet dressé par la compagnie des Indes occidentales de Hollande pour convenir avec le roi d'Espagne d'un nouveau réglement à faire sur le commerce que les directeurs de cette compagnie croyaient également avantageux de part et d'autre. Ils demandaient le secret, et Beretti regardait comme une victoire d'accoutumer les Hollandais à s'approcher des Espagnols, soit pour le commerce, soit pour le militaire, persuadé que quelque jour les effets en seraient très utiles à l'Espagne.

Monteléon, qui connaissait à quel point Albéroni était éloigné du projet et de la paix, et qui n'osait lui déplaire, craignait une rupture avec l'Angleterre, et continuait sa même adresse de représenter au premier ministre sous le nom de l'abbé Dubois, ce qu'il lui avait dit ou ce qu'il supposait qu'il en avait appris, n'osant hasarder ses représentations sous le sien. Il assura donc Albéroni qu'il savait positivement de cet abbé que la cour de Vienne n'accepterait pas le projet, qu'elle se tiendrait même offensée de la proposition que le roi d'Angleterre lui en avait faite. L'abbé Dubois prétendit même qu'il avait déjà fort pressé le roi d'Angleterre et les ministres anglais, particulièrement Stanhope, d'employer enfin la force pour arrêter

l'humeur ambitieuse de l'empereur, l'unique moyen d'empêcher qu'il ne mît l'Europe en feu, étant que la France, l'Espagne et l'Angleterre, unies ensemble, prissent des mesures pour s'y opposer. Monteléon ajouta qu'il savait, mais sous le secret et par un effet de la confiance intime que l'abbé Dubois avait en lui, qu'il gagnait du terrein peu-à-peu, mais qu'enfin ce progrès serait inutile si l'Espagne de son côté ne s'aidait; qu'elle devait se conformer à la constitution délicate, extravagante et presque inexplicable du gouvernement d'Angleterre, et faciliter au ministère anglais le moyen de se déclarer à découvert contre la cour de Vienne. Ce moyen était que le roi d'Espagne fit voir qu'il ne prenait pas en mauvaise part, et qu'il ne méprisait pas les conditions du projet communiqué par l'Angleterre. Que si sa majesté catholique y trouvait des difficultés, elle pouvait les représenter, mais sans rompre les liens d'amitié et de confiance avec le roi d'Angleterre; qu'elle devait au contraire pour son intérêt laisser une porte ouverte aux expédiens sans déclarer une volonté déterminée de vouloir la guerre à toute force; que cette conduite prudente serait totalement contraire à la négative hautaine et absolue que les ministres anglais attendaient de Vienne; qu'ainsi le roi d'Espagne mettrait cette cour dans son tort, et qu'il engagerait la nation anglaise en général à se déclarer pour lui; que le ministère anglais, animé déjà contre les impériaux, agirait contre eux plus librement lorsqu'il croirait le pouvoir faire avec sûreté; qu'il était encore dans la crainte, parce que, s'il paraissait porté pour l'Espagne sans avoir de sujet évident de se plaindre de l'empereur, les whigs mécontens, qui parlaient alors en faveur de cette couronne, changeraient aussitôt de langage et de sentiment.

Ces discours vrais ou supposés que Monteléon met-

tait dans la bouche de l'abbé Dubois, étaient tirés, disait-il, de ses conversations avec les ministres anglais, et croyant ces considérations importantes, cet abbé l'avait prié de ne pas perdre un moment à les faire savoir au roi son maître. Toutefois cet ambassadeur, quoique prévenu de l'importance dont il était de faire tomber sur la cour de Vienne la haine du refus, et persuadé de la nécessité de conserver une bonne intelligence avec la cour d'Angleterre, n'avait osé différer de présenter le mémoire qu'Albéroni lui avait ordonné de remettre aux ministres d'Angleterre au sujet de l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée. Le seul effet de ce mémoire fut d'exercer à Londres les raisonnemens des politiques; d'ailleurs, il ne suscita pas le moindre obstacle aux desseins du roi d'Angleterre. Ce prince, prévoyant qu'il serait obligé d'augmenter les dépenses de la marine, demanda qu'il fût réglé par un acte du parlement que le parlement suivant abonnerait ces dépenses. Il l'obtint, en sorte que par cet acte il devint le maître d'envoyer des escadres où il le jugerait à propos, les fonds pour la dépense étant déjà assignés. Ainsi Penterieder n'eut pas la moindre inquiétude ni du mémoire présenté par Monteléon, ni des représentations que quelques négocians, surtout des intéressés dans l'*Asiento* firent sur le préjudice que l'interruption de la bonne correspondance avec l'Espagne ferait à leur commerce, car, encore que l'empereur n'eût pas accepté le traité au commencement de mars, il n'en était pas moins sûr de la route que l'escadre anglaise tiendrait vers les côtes d'Italie. Penterieder en parlait en ces termes à la Pérouse, et pour faire voir la modération et la clémence de sa majesté impériale, il assurait qu'elle n'enverrait pas même de troupes en Italie, ne voulant inquiéter personne, mais faire du bien à tout le monde. Pour le prouver elle avait intention

d'accorder au roi d'Angleterre l'investiture de Bremen et de Verden, lorsque la campagne serait finie.

Cette bénignité accoutumée de la maison d'Autriche devait engager le roi de Sicile à rechercher les bonnes grâces de l'empereur : c'était au moins le discours de Penterieder. Il faisait agir auprès de Provane le secrétaire de Modène qui était à Londres; il laissait entrevoir des apparences nouvelles à un accommodement, et faisait espérer que l'empereur pourrait enfin se radoucir, à mesure que le roi de Sicile ferait des pas pour regagner ses bonnes grâces. Il disait qu'il fallait chercher des équivalens pour l'échange de la Sicile; que, s'il était impossible d'en convenir, il ne le serait pas de céder au roi de Sicile le royaume de Naples pour les posséder tous deux ensemble, donnant en échange les autres états qu'il possédait actuellement. La Pérouse, flatté de se trouver chargé d'une négociation secrète avec le ministre de l'empereur à Londres, pendant que la négociation d'une paix générale occupait toute l'attention publique, n'oubliait rien pour faire croire à son maître que la voie qu'il avait ouverte pour négocier était la plus sûre et la meilleure qu'il pût trouver, et qu'il n'aurait pas même à craindre d'être traversé par les Anglais, quoique promoteurs du projet dont on attendait les réponses de Vienne et de Madrid. Il s'appuyait sur les assurances que Penterieder lui avait données, que tout le ministère anglais, sans en excepter ni Stanhope, ni Craggs, était entièrement dévoué à l'empereur; que toutes les carresses faites à l'abbé Dubois étaient pures grimaces; que l'escadre destinée pour la Méditerranée partirait au plus tôt; que déjà le consul anglais de Naples avait ordre de faire préparer les provisions pour elle; qu'il n'y avait point à se mettre en peine des murmures de la nation anglaise; qu'au fond, elle craignait peu de rompre avec

l'Espagne, parce que cette interruption ne pouvait durer plus d'un an, et que, pendant cet espace de temps, il se formerait des compagnies anglaises qui se dédommageraient dans les Indes espagnoles de la saisie que l'Espagne pourrait faire en Europe. Quelques armateurs même offraient à Penterieder d'arborer le pavillon de l'empereur, et de faire des courses sur les Espagnols dans la Méditerranée, si ce prince voulait leur donner des commissions.

Pensant que le ministre de l'empereur à Londres se croyait si sûr non-seulement des ministres de Georges, mais encore des dispositions générales de la nation anglaise sur la guerre d'Espagne, l'ambassadeur d'Espagne à La Haye se tenait également assuré de la disposition générale des Hollandais en faveur de son maître. Il crut en avoir une preuve dans la permission qu'il obtint à la fin de mars d'acheter les navires de guerre que Castañeda devait ramener de Hollande en Espagne. Le projet était d'en avoir sept à soixante-dix pièces de canon chacun. Ces navires devaient être achetés sous le nom de marchands espagnols. Beretti en était demeuré d'accord avec le pensionnaire et d'autres membres du gouvernement. Les états de Hollande avaient autorisé les amirautés de la province à vendre les vaisseaux qu'elles pourraient avoir au-delà des trente que la république faisait armer pour la mer Baltique. C'était donc au-delà de ce nombre que Beretti se flattait d'en trouver sept à choisir dans les amirautés d'Amsterdam, de Rotterdam et de Zeelande. Il se vantait d'avoir surmonté par son habileté l'opposition des provinces, parce qu'il s'agissait d'armer trente vaisseaux pour le Nord. Secondement l'empereur menaçait la république si elle accordait cette permission; enfin les Anglais et les Portugais traversaient secrètement la négociation, et mettaient en usage tant

d'intrigues et d'artifices pour en empêcher le succès que Beretti ne l'attribuait qu'à son savoir-faire, et puis à la bonne volonté que la plus saine partie de la république avait pour le roi d'Espagne. Mais Beretti n'était pas encore au bout de cette affaire, quelque assuré qu'il s'en crût.

On disait publiquement alors que le roi de Sicile entrait dans la ligue, et qu'il traitait avec l'empereur. Le régent avait communiqué en Espagne les avis qu'il avait reçus de cette négociation secrète à Vienne. Cellamare en avait officieusement averti Provane. Ce dernier, quoique peu content, rendait cependant justice au régent. Il était persuadé que ce prince voulait sincèrement procurer la paix, et qu'il la croyait aussi conforme aux intérêts du roi et du royaume qu'aux siens personnels. Alberoni ne douta pas un moment du double manège du roi de Sicile. Persuadé que jamais il n'agissait de bonne foi, il conclut que ce prince s'était proposé de voir enfin la guerre allumée de tous côtés et les impériaux chassés d'Italie. Mais il remarquait en même temps autant de mauvaise foi de leur part que de faiblesse, accompagnée d'autant d'artifice, pour détourner le mal qu'ils avaient à craindre, et pour éviter le coup qu'il était aisé de leur porter; car ils faisaient voir des pensées de paix, ils sollicitaient la France et l'Angleterre de s'entremettre pour un accommodement; et la seule vue de la cour de Vienne était, disaient-ils, de lier les mains au roi d'Espagne par cet artifice, et d'empêcher les entreprises que vraisemblablement il méditait, et qu'il pouvait aisément exécuter en Italie par les troupes qu'il avait en Sardaigne. L'empereur n'avait pas fait encore la paix avec les Turcs, par conséquent il était trop faible pour défendre les états qu'il possédait en Italie, ses forces principales étant occupées en Hongrie. Il voulait donc par de feintes négo-

ciations gagner le temps de la paix, et se déployer après en force sur l'Italie. Il reprochait à l'empereur que l'avidité de conserver et d'étendre ses injustes usurpations sur l'Italie l'engageait à offrir aux Turcs de leur céder Belgrade, et à aimer mieux en obtenir une paix honteuse dans le cours de ses victoires, qu'à tenir plus longtemps ses troupes éloignées du lieu où il aimait mieux les employer.

Albéroni faisait de temps en temps des réflexions sur l'aveuglement général et l'indolence fatale de tant de princes. Il en exceptait le roi d'Espagne. Il prétendait qu'avec une bonne armée et de bonnes flottes il demeurerait tranquillement chez lui, simple spectateur des maux que la guerre causerait aux autres nations; que s'il arrivait, contre toute apparence, qu'on vît de telles révolutions que ce prince fût contraint de céder à la force, il aurait toujours sa ressource, et que, au pis aller, il se retirerait sur son fumier (en France), résolution qui pourrait un jour faire connaître à certaines gens (M. le duc d'Orléans) que c'était s'égarer sur leurs propres intérêts que d'empêcher sa majesté catholique de porter hors de son continent des troupes et de l'argent pour employer l'un et l'autre sur les frontières de France. Enfin, il disait plus clairement que le régent se repentirait peut-être un jour d'avoir négligé d'établir avec le roi d'Espagne, comme il le pouvait aisément, l'union et la bonne intelligence dont dépendaient et son honneur et son intérêt personnel. Albéroni, prévenu que la France et l'Angleterre demanderaient, pour avancer la paix, que la Sardaigne fût remise en dépôt pendant la négociation, déclara par avance que le roi d'Espagne n'admettrait jamais une pareille proposition. Cette île était l'entrepôt des troupes qu'il voulait envoyer en Italie. Ainsi, loin de la remettre comme en séquestre, il prenait toutes les

mesures nécessaires pour la bien garder. Albéroni protestait en même temps que le roi d'Espagne voulait venger ses outrages et soutenir ses droits, quand même il serait seul et dépourvu de tout secours. Les ambassadeurs d'Espagne en France et en Angleterre eurent ordre de parler en même sens. Il fut enjoint particulièrement à Monteléon de renouveler ses protestations, et de ne rien omettre pour faire bien connaître à la nation anglaise le préjudice qu'elle souffrirait de l'engagement qu'on voulait la forcer de prendre avec l'empereur, sans raison et contre l'intérêt de cette nation, enfin dans un temps où les grâces qu'elle avait obtenues du roi d'Espagne étaient trop récentes pour en avoir perdu le souvenir. D'un autre côté, il s'épuisait en vives et fortes représentations à la France; mais, les jugeant fort inutiles, il continuait à prendre les mesures que l'état de l'Espagne pouvait permettre pour se préparer à faire vigoureusement la guerre. Il travaillait principalement à ramasser un nombre de vaisseaux suffisant pour faire croire que l'Espagne avait suffisamment de forces maritimes. Plus il y travaillait, plus il trouvait que l'entreprise de mettre sur pied une marine était, disait-il, un abîme. Il avait espéré d'acheter des navires en Hollande, de les y trouver tout équipés et en état de servir; cette espérance s'évanouissait, et malgré les belles paroles de Beretti, Albéroni pénétrait qu'il ne devait en attendre rien de réel. Il se plaignait de la négligence de Castañeda, et en général de ne trouver en Espagne personne qui pût le soulager et qu'il pût regarder comme un homme de confiance.

Il se figura que le roi de Suède serait peut-être de quelque secours aux affaires du roi d'Espagne; qu'en aidant aux Suédois à rentrer en Allemagne, on remplacerait avantageusement par cette diversion celle que les Turcs avaient faite jusqu'alors en Hongrie, et qu'une pro-

chaine paix était prête à terminer. Beretti eut ordre d'examiner si le roi de Suède avait en Hollande quelque sujet homme de mérite, et en ce cas de lui parler et de lui confier que, le roi d'Espagne étant sur le point d'attaquer vivement l'empereur, il serait de l'intérêt de la Suède de profiter de cette conjoncture. Si celui à qui Beretti parlerait représentait que son maître, manquant d'argent, n'était pas en état d'entrer dans de pareils projets, Beretti avait pouvoir de lui offrir, mais seulement comme de lui-même, d'écrire au cardinal, et de le disposer à fournir de l'argent à la Suède, lui proposant de prendre en échange du cuivre ou des bois pour la marine. La paix aurait mis fin à ces agitations, la négociation en était entre les mains d'Albéroni. Nancré, étant arrivé à Madrid vers la fin de mars, lui avait exposé le plan du traité concerté entre la France et l'Angleterre, et communiqué depuis à Vienne. Il n'était pas encore alors aussi avantageux pour le roi d'Espagne qu'il le fut depuis, car les Anglais avaient toujours en tête de démembrer l'état de Toscane, de faire revivre l'ancienne république de Pise, et de comprendre Livourne dans cet état ainsi renouvelé.

Un tel projet fut mal reçu. Albéroni en ayant entendu toutes les conditions le traita de fou et de chimérique; dit qu'en ayant rendu compte à leurs majestés catholiques, elles avaient répondu que jamais elles n'avaient entendu rien de plus indigeste et de plus visionnaire; que la reine surtout était offensée de l'opinion que le régent avait d'elle, et de voir qu'il la crût capable d'une perfidie telle que le serait de penser seulement, non de consentir, à dépouiller un prince qui lui tenait lieu de père. Albéroni plaignit Nancré, et dit qu'il était malheureux qu'un homme d'honneur et d'esprit comme lui fût chargé d'une si mauvaise commission; que si le régent eût jeté plutôt

les yeux sur lui, et que dès l'année précédente il l'eût envoyé en Espagne au lieu de Louville, son altesse royale ne se trouverait pas eu des engagemens dont les suites et le denoûment ne tourneraient peut-être à l'avantage ni de la France ni de l'Espagne. Albéroni prétendit que Nancré avait représenté l'état de la France si malheureux qu'à peine elle pourrait mettre en cás de guerre deux mille hommes en mouvement. Il avait répondu qu'il trouvait une contradiction manifeste entre cet état de faiblesse et les engagemens que le régent avait pris avec l'Angleterre, puisque certainement il se trouverait obligé à mettre plus de deux mille hommes en mouvement s'il voulait tenir sa promesse. Le roi d'Espagne, dans l'audience qu'il donna à Nancré, lui répondit qu'il examinerait les propositions qu'il avait faites. L'intention d'Albéroni était de prendre du temps pour être instruit des réponses de l'empereur, avant que d'en rendre une positive de la part du roi d'Espagne.

Le colonel Stanhope était encore à Madrid chargé des affaires et des ordres du roi d'Angleterre. Nancré et lui agissant pour la même cause agirent aussi d'un parfait concert, et Albéroni leur répondit également à tous deux. Stanhope lui demanda si le roi d'Espagne enverrait des troupes en Italie, et s'il exercerait des actes d'hostilité pendant qu'on traitait actuellement de la paix. Le colonel voulait obtenir une promesse de cessation d'armes de l'Espagne pendant la négociation. Le cardinal parut choqué du discours que le colonel lui tenait entre ses dents. Il répondit que sa majesté catholique ferait passer huit mille hommes en Sardaigne, tant pour se défendre contre les entreprises des Allemands que parce que l'empereur envoyait lui-même continuellement des troupes dans l'état de Milan et dans le royaume de Naples; qu'au reste elle n'était pas en état d'exercer présentement aucun acte

d'hostilité, et que vraisemblablement les réponses de Vienne arriveraient avant que l'Espagne pût rien entreprendre. En même temps qu'Albéroni faisait voir par ses réponses si peu de disposition à la paix, il pressait avec plus de diligence que jamais les préparatifs de guerre. Tous les officiers sans exception eurent ordre de se rendre à leurs corps. On disposa toutes les choses nécessaires pour l'embarquement de quatre régimens de dragons qui de Barcelone devaient être transportés en Sardaigne avec leurs chevaux. L'intendant de marine eut ordre de préparer à Barcelone les vivres nécessaires pour l'embarquement de vingt bataillons. On fit venir à Madrid le marquis de Lede et don Joseph Patiño, l'homme de confiance d'Albéroni, pour leur donner les ordres du roi d'Espagne. Tout était en mouvement pour la guerre, jusqu'à Riperda, encore ambassadeur de Hollande, qui promit d'engager au service d'Espagne quelques Hollandais, officiers-généraux de mer dans le service de ses maîtres.

CHAPITRE VI.

Menaces d'Albéroni sur le refus de ses bulles de Séville. — Manèges d'Aldovrandi à cette occasion. — L'empereur s'oppose à l'envoi des bulles.—Il accuse Albéroni de traiter avec les Turcs. — Prétendues preuves de ce fait.— Motif d'Albéroni pour faire la guerre. — Explication de la conduite de Cellamare. — L'empereur admet tous les articles du traité de Londres. — Cellamare déclare que l'Espagne n'acceptera pas le traité. — Emportement d'Albéroni. — Comment il reçoit les propositions de Nancré. — Conduite sage de Montcléon. — Négociation secrète du roi de Sicile à Vienne. — Propos de l'abbé Dubois à Monteléon. — Manèges des Anglais avec l'Espagne et avec l'empereur. — Conduite du roi de Sicile. — Le roi d'Angleterre s'op-

pose à son desir d'obtenir une archiduchesse pour le prince de Piémont.

Pendant qu'Albéroni se disposait à faire la guerre aux puissances temporelles de l'Europe, il ne ménageait pas beaucoup la spirituelle du pape, et déclarait hautement que leurs majestés catholiques avaient autant de ressentiment qu'ils avaient de mépris de la conduite misérable que la cour de Rome tenait à leur égard dans la vue de ménager les Allemands. Albéroni, sous prétexte d'excuser le pape, disait que le peu d'attention de sa sainteté pour leurs majestés catholiques, et la complaisance qu'elle avait pour leurs ennemis, procédaient des impertinences du cardinal Albani; qu'il apprenait même par les lettres de Vienne que c'était par les conseils de ce cardinal que le comte de Galaz avait en dernier lieu bravé sa sainteté. Il ajouta que le roi d'Espagne avait dessein d'envoyer enfin à Rome quelque esprit turbulent, quelque homme de caractère à parler fortement, soit qu'il fallût dire au cardinal Albani quatre mots à l'oreille, soit qu'il convînt de découvrir au pape le manège que son neveu, conduit par un intérêt vil et sordide, pratiquait avec les Allemands, manège indigne qui déconcertait absolument les serviteurs de sa sainteté par les fausses démarches qu'on lui faisait faire, en sorte qu'Albéroni, se mettant à la tête de ceux qui soutenaient avec plus de zèle les intérêts du saint-siège, se plaignait de se voir hors d'état de rien faire d'utile auprès du roi d'Espagne. Le nonce Aldovrandi, toujours attentif à ménager le premier ministre, dont la protection lui paraissait absolument nécessaire pour l'avancement de sa fortune, ne cessait d'exalter ses bonnes intentions, et de conseiller au pape de profiter d'une conjoncture où les dispositions du roi d'Espagne pour l'église étaient excellentes aussi bien que celles d'Albéroni. Le nonce représenta qu'on irritait

l'un et l'autre en refusant si long-temps les bulles de Séville; qu'il était cependant essentiel pour la religion d'entretenir le roi d'Espagne dans les sentimens qu'il avait eus jusqu'alors, et de ne le pas irriter quand il y avait lieu de craindre des divisions déplorables en Espagne; que plusieurs évêques de ce royaume étaient attachés à la doctrine de saint Thomas; que plusieurs de l'université d'Alcala suivaient la même doctrine; qu'ils commençaient à trouver dans la Constitution plusieurs articles contraires aux leçons de cette école; que déjà quelques évêques s'excusaient de parler et d'écrire au sujet de la Constitution, sous prétexte de leur crainte de se commettre avec le tribunal du saint-office, à qui seul la publication des décrets apostoliques était réservée. Ce nonce, loin d'imiter celui de France, concluait que, si Rome voulait conserver l'Espagne, il fallait ménager non-seulement le roi d'Espagne et son ministre, mais de plus qu'il était nécessaire de s'accommoder à la manière de penser des évêques. Ceux dont les intentions étaient les meilleures souhaitaient d'être invités pour avoir lieu de parler, ou de la part du pape, ou du moins de celle de son nonce. Il croyait qu'il ne pouvait leur refuser cette satisfaction, et que de plus il serait nécessaire de leur insinuer d'éviter de poser l'infaillibilité du pape pour principe de leurs argumens. Mais parmi ces souplesses pour obtenir ces bulles si desirées, l'empereur vint à la traverse, et s'y opposa ouvertement. Il fit dire au pape, par Galaz son ambassadeur, qu'on avait découvert à Vienne, par des lettres interceptées en Transylvanie, qu'Albéroni avait entamé un traité avec Ragotzi par le prince de Cellamare, et qu'il s'agissait de former une ligue entre le roi d'Espagne et la Porte. Galaz déclara qu'il en avait les preuves, et qu'il en instruirait les cardinaux lorsque le pape voudrait proposer Albéroni pour l'archevêché de Séville. La

moindre instance faite au pape, de la part de l'empereur, était menace. Il tremblait à la voix des Allemands, le cœur lui manquait. Le point principal de sa politique était de gagner du temps. Aquaviva, connaissant parfaitement son caractère, crut à propos de profiter des apprêts de l'Espagne pour l'Italie, et de parler ferme dans un temps où tout se préparait dans les ports d'Espagne pour faire passer des vaisseaux dans la Méditerranée. Il dit donc, après avoir insisté fortement sur les bulles de Séville, que sa majesté catholique ne doutait pas que sa sainteté ne voulût bien accorder aux vaisseaux espagnols les ports d'Ancône et de Civitta-Vecchia, et regarder en cette occasion ce prince comme du même pays. Il ajouta que la proposition était d'autant plus juste que, lorsque les Allemands marchèrent à la conquête du royaume de Naples, sa sainteté leur accorda bon passage par toutes les terres de l'église; qu'elle devait regarder la démarche du roi d'Espagne plutôt comme un avertissement de bienséance que comme une demande, parce qu'il n'était pas à croire que le pape voulût forcer sa majesté catholique à recourir aux armes pour obtenir ce qui lui était dû avec autant de justice. Aquaviva n'eut pas réponse sur-le-champ. Quelques jours après, ayant envoyé l'auditeur de Rotte Herrera la demander à Paulucci, ce cardinal lui dit que le pape n'était pas encore déterminé sur cet article. L'auditeur insistant, Paulucci répliqua que sa sainteté n'accordait ni ne refusait encore, qu'elle répondrait dans le cours de la semaine; qu'il paraissait cependant que la chose pouvait recevoir encore quelque difficulté.

Les preuves que Galaz prétendait avoir de la négociation entamée par le cardinal Albéroni avec la Porte-Ottomane consistaient en deux lettres, qu'on disait que l'ambassadeur turc, aux conférences de la paix, avait re-

mises à Belgrade à l'ambassadeur d'Angleterre. Les impériaux soutenaient que, pendant qu'Albéroni traitait directement à la Porte pour y exciter à la continuation de la guerre, l'ambassadeur d'Espagne en France avait traité secrètement à Paris pour la même fin avec le prince Ragotzi. Ils soupçonnaient même le régent au sujet de cette négociation secrète, et croyaient que, si son altesse royale ne l'avait pas approuvée, au moins elle ne l'ignorait pas. Cellamare démentit hautement les bruits répandus sur ce sujet par les ministres de l'empereur, faisant toutefois connaître que, quand même le fait dont ils l'accusaient serait vrai, il n'aurait point à s'en justifier.

La cour d'Espagne espérait encore au commencement d'avril que la paix avec les Turcs était encore éloignée. D'autres motifs confirmaient encore cette cour à rejeter les propositions du traité qui se négociait à Londres. Comme la paix ne convenait pas aux vues d'Albéroni, et qu'il croyait que le trouble général de l'Europe était nécessaire pour appuyer ceux qu'il voulait exciter en France, rien n'ébranlait ses résolutions. Il savait que l'empereur envoyait de nouvelles troupes en Italie. On disait que ce prince était sûr du roi de Sicile, qu'il ne dépendait que de la cour de Vienne de conclure, quand elle voudrait, aux conditions qu'il lui plairait d'imposer, le traité que deux Piémontais négociaient secrètement avec cette cour. Ces dispositions, le nombre d'ennemis qui s'unissaient contre l'Espagne, le peu d'espérance d'avoir des alliés utiles, l'apparence morale de succomber étant dénué de tout secours, enfin aucune de toutes les considérations les plus pressantes, ne pouvait faire changer l'opposition que sa majesté catholique, entraînée par son ministre, témoignait pour le projet que la France et l'Angleterre lui proposaient. Cellamare, suivant les ordres du roi son maître, ne perdait aucune occasion de parler contre ce

traité. Il disait qu'il ne comprenait pas que les ministres de France eussent pu seulement l'examiner. Il attaquait la disposition faite de la Sicile comme une clause qui détruisait absolument le fondement de la paix d'Utrecht. Stair pour l'adoucir voulut lui faire sentir l'intérêt que les Napolitains, dont les biens étaient confisqués par l'empereur, trouveraient à la conclusion d'un traité où la restitution réciproque des confiscations serait stipulée comme un des principaux articles: mais Cellamare était trop délié pour témoigner inutilement, avant que la paix fût faite, la satisfaction qu'il aurait de rentrer par cette voie dans la jouissance de ses biens. Il se plaignit au contraire plus fortement et de la négociation et du mystère qu'on faisait au roi d'Espagne de ce qui se passait dans le cours d'une affaire où ce prince avait tant d'intérêt. On commençait à parler d'une rupture prochaine entre la France et l'Espagne. Cellamare dit qu'il n'était pas inquiet de ces bruits, mais qu'il voyait avec déplaisir que le fondement de ces discours, si éloignés des sentimens du roi et de la nation française, et si éloignés des intérêts de sa majesté, était la crainte excessive que le gouvernement avait de se trouver engagé dans une guerre nouvelle; que cette crainte était cause que le régent se rendait sourd à toutes les représentations tendantes à l'engager à prendre les armes. Il ajoutait qu'il était à craindre que son altesse royale, agissant sur ce principe, n'offrît aux Anglais des choses aussi peu convenables à son propre honneur qu'elles seraient contraires aux intérêts de l'Espagne; que celui de M. le duc d'Orléans était de ne pas s'opposer aux desseins que sa majesté catolique pouvait former contre les ennemis communs et naturels de sa maison, et de laisser à ce prince le moindre lieu de soupçonner que les sentimens de son altesse royale à son égard ne fussent pas sincères.

Suivant les instructions d'Albéroni, Cellamare traitait de pot-pourri le traité fait à Londres. Il se flattait même d'avoir obligé le maréchal d'Huxelles à convenir de l'importance dont il était de ne pas altérer par quelque résolution imprudente, et par le desir singulier de soutenir au préjudice du roi d'Espagne des projets avantageux à l'empereur, l'union qu'il était si nécessaire de maintenir entre les Français et les Espagnols. Après cet aveu du maréchal d'Huxelles, Cellamare lui dit qu'on prétendait que l'abbé Dubois et Chavigny, engoués tous deux de leurs négociations, travaillaient à les soutenir par la violence; que leur vue était d'unir le régent au roi d'Angleterre, dont le procédé devenait de jour en jour plus suspect au roi d'Espagne; que cette union n'empêcherait pas cependant que la réception favorable que Nancré avait eue à Madrid ne fût suivie de toutes sortes de bons traitemens, quoique d'ailleurs le roi d'Espagne eût lieu de juger que cet envoyé était chargé de propositions peu agréables à sa majesté catholique. Pendant que l'ambassadeur d'Espagne s'expliquait ainsi à celui qui devait en rendre compte au régent, il parlait avec moins de modération aux différens ministres que les princes d'Italie entretenaient à Paris. Il leur disait que le roi son maître détestait la chaîne qu'on prétendait imposer à leurs souverains; que les propositions de la France seraient mal reçues à Madrid; que l'espérance de la succession de Parme était méprisée du roi et de la reine d'Espagne; que l'un et l'autre avaient en horreur le projet de remettre la Sicile entre les mains des Autrichiens, et que leurs majestés catholiques regardaient la proposition de laisser le reste de l'Italie en l'état où elle se trouvait lors comme pernicieuse. Il gémissait ensuite, soit avec ces ministres, soit avec d'autres, sur ce que la France voulait la paix à quelque prix que ce fût, parce

que le régent la croyait nécessaire pour la validité des renonciations. C'était une partie des manèges que Cellamare faisait pour acquérir des amis au roi son maître, et pour empêcher l'exécution du traité. La cour de Vienne qui en devait recueillir les principaux avantages ne se pressait pas cependant d'y souscrire, et dans la fin de mars les principaux ministres de l'empereur étaient encore partagés sur le parti que ce prince devait prendre. Enfin la conclusion de la paix avec les Turcs devenant plus que jamais probable au commencement d'avril, l'empereur consentit à tous les points du traité. On dit même alors que l'accommodement du roi de Sicile était fait, et que le mariage d'une archiduchesse avec le prince de Piémont était une des principales conditions.

Le prince de Cellamare, suivant ses ordres, déclara que le roi son maître n'accepterait jamais un tel traité; que tout l'avantage étant pour la maison d'Autriche, l'acceptation de l'empereur ne serait pas un exemple pour sa majesté catholique. Malgré ces protestations on ne désespéra pas encore de le persuader. Comme le roi d'Espagne n'avait pas refusé positivement, le régent dépêcha un courrier exprès pour porter à Madrid la nouvelle du consentement de l'empereur, espérant que lorsque le roi d'Espagne verrait les principales puissances de l'Europe concourir également à l'exécution de ce projet, sa majesté catholique surmonterait aussi sa répugnance à l'accepter. En effet, elle n'avait point rendu de réponse précise; le cardinal avait seulement amusé Nancré et le colonel Stanhope, en leur disant qu'il fallait attendre la réponse de Vienne avant que le roi d'Espagne prît sa dernière resolution. Ce premier ministre se contentait de combattre le projet de toutes ses forces, en toutes ses parties, et de se retrancher sur la juste horreur que la reine d'Espagne avait conçue sur ce qui se proposait à l'égard de Parme. S'il se

contenait un peu en parlant aux ministres de France et d'Angleterre, il se déchaînait avec les autres, et furieusement contre la paix d'Utrecht; et il s'emporta même un jour jusqu'à dire à l'ambassadeur de Portugal que ce ne serait pas le premier traité rompu aussitôt que conclu. Toutefois il affectait de ménager Nancré, il avait avec lui de longues conférences tête à tête; l'accueil que Nancré recevait de la cour était très distingué. Enfin, à juger par les démarches extérieures, on pouvait penser que cette négociation particulière était agréable au roi d'Espagne et à son ministre. Bien des gens même soupçonnèrent qu'il y avait peut-être quelque intelligence secrète entre les deux cours, que celle d'Angleterre ignorait et dont elle serait la dupe. On s'épuisait en raisonnemens. On jugeait bien, par l'empressement de tant de préparatifs de guerre, que l'Espagne rejetterait le traité, mais on ne pouvait se figurer qu'elle voulût faire la guerre sans alliés, et on se persuadait qu'elle était assurée de la France ou du roi de Sicile, parce que nulle autre alliance ne lui paraissait si naturelle. Le roi de Sicile venait encore d'envoyer depuis peu le président Lascaris à Madrid, quoiqu'il y eût l'abbé del Maro pour ambassadeur ordinaire. On ne doutait donc point de quelque liaison secrète, ou déjà prise, ou prête à prendre avec lui. Mais ces raisonnemens étaient vains, l'Espagne était véritablement sans pas un allié. Son tout-puissant ministre déplorait inutilement l'aveuglement de toute l'Europe, de la France surtout, qui manquait selon lui la plus belle occasion du monde, et la plus facile, de mettre des bornes à la puissance de l'empereur, et de chasser pour toujours les Allemands d'Italie. A l'égard du roi de Sicile, quoiqu'il comptât peu sur l'envoi de Lascaris, et qu'il ne doutât point que ce prince ne traitât avec le ministre arrivé de Vienne à Turin, il avait une telle opinion de l'infidélité

de la Savoie, qu'il ne doutait pas que l'empereur n'en fût trompé si la France voulait s'unir contre lui à l'Espagne. Malgré toute l'affectation de fermeté et de tout espérer de la guerre, Albéroni éprouvait de grandes agitations intérieures sur l'incertitude des succès où il allait se livrer. Il avouait que, le roi d'Espagne étant seul, l'entreprise était fort difficile; il disait qu'il satisfaisait au moins à son honneur et montrait le chemin aux autres princes; il laissait échapper des menaces contre ceux qui après coup se voudraient joindre à sa majesté catholique; il ajoutait que la guerre n'était point de son goût et qu'il en avait de bons témoins, et se faisait un mérite de toutes les iniquités qu'il attirait sur soi par le seul zèle de bien servir son maître. C'était par ce zèle qu'il traitait le traité de chimérique, les conditions d'impossibles, et qu'il s'étonnait que l'abbé Dubois eût pu penser que l'Espagne donnât dans des absurdités pareilles et pût compter sur le frivole de garanties dont on la leurrait. Il dit au colonel Stanhope qu'il croyait de la prudence de faire quelquefois des réflexions sur les variations du gouvernement d'Angleterre, fondées sur ses discussions domestiques et sur le changement de tout le ministère et de tous ses principes, comme il était arrivé à l'avènement et à la mort de la reine Anne, d'où il concluait qu'on ne pouvait jamais compter de sa part sur rien de solide ni de durable; il déclamait contre la mauvaise foi de la France et de l'Angleterre convenues de tout, selon lui, avec l'empereur depuis long-temps, dont les offices à Vienne n'étaient que grimaces concertées ; que ce projet communiqué si tard à l'Espagne, et encore par parties, était si peu secret, que toute la teneur en avait été écrite depuis long-temps de Venise et de Rome, jusque-là qu'une gazette de Florence s'en était moquée et s'en était expliquée fort nettement; de là Albéroni s'exhalait en invectives

sans mesures, en menaces figurées et en d'autres plus ouvertes pleines de vanteries sur la bonté du gouvernement qu'il avait établi et le grand pied où il était venu à bout de remettre l'Espagne; il finissait par des avertissemens très malins et menaçans pour M. le duc d'Orléans.

Nancré s'était alors expliqué sur tous les points de sa commission; Albéroni appela cela avoir enfin vomi tout ce qu'il avait apporté, digéré et non digéré après un long secret. Il s'emporta avec fureur contre l'échange de la Sicile pour la Sardaigne, le traita de scandaleux, demanda si la France, non contente d'avoir arraché cette île à l'Espagne, voulait encore la priver du droit de reversion stipulé par le traité d'Utrecht, et mettre le comble à la puissance de l'empereur en lui donnant les moyens de former une marine, la seule chose qui lui manquait, de devenir le maître absolu de la Méditerranée, de l'Adriatique, de l'Archipel, et d'y porter quand il lui plairait toutes les forces du septentrion. Dans sa fureur il traita ces projets de bestialité; de fous et d'abandonnés de Dieu ceux qui les approuvaient; l'abbé Dubois d'aveugle, de dupe des Anglais, de dépourvu de tout esprit de conseil, et qui entraînait la France et le régent dans le précipice. Il distinguait le maréchal d'Huxelles seul des auteurs et approbateurs d'un si pernicieux conseil. Il protesta que, quoi qu'il pût arriver, le roi d'Espagne ne changerait point de sentiment, qu'avec la fermeté qu'il avait marquée dans les temps les plus malheureux il ne recevrait pas des lois honteuses avec quatre-vingt mille hommes bien lestes et bien complets, des forces de mer au-delà de ce que l'Espagne en avait jamais eu, des finances réglées comme une horloge et le commerce des Indes bien disposé; qu'il mourrait l'épée à la main s'il le fallait plutôt que de laisser les Anglais distribuer et changer les états à leur gré, en maîtres du monde, et que

si le roi d'Espagne y périssait on dirait que ceux qui avaient un intérêt commun avec lui auraient contribué à sa perte. Il chargea Montéléon de parler à l'abbé Dubois comme il parlait lui-même à Naucré, et de lui faire faire les mêmes réflexions s'il en était capable. Furieux contre la France, il ne l'était pas moins du refus de ses bulles de Séville. Il s'en plaignit en termes très forts à Paulucci, traita l'accusation de Galaz contre lui d'impostures infâmes, sacrilèges, d'invention diabolique; il assura que, quelque mépris que le roi d'Espagne eût pour une si noire calomnie, il s'en vengerait non par une autre, mais par les armes, cette voie étant la seule dont les rois doivent se servir, et laisser l'imposture aux âmes viles. Il triompha ensuite de désintéressement et de desir de tout sacrifice personnel, mais en déclarant que, l'outrage étant fait aux justes droits de la couronne d'Espagne, le roi catholique les soutiendrait avec la dernière vigueur. Parmi tant de divers emportemens, Albéroni traitait Nancré avec tant de distinction et d'apparente confiance que ceux qui ne voyaient que ces dehors croyaient que la négociation faisait de grands progrès. On voyait néanmoins les préparatifs de guerre pressés avec plus de diligence que jamais, et les discours des gens qui pouvaient être instruits ne tendaient nullement à la paix.

Castañeda, chef d'escadre, envoyé depuis quelque temps en Hollande, pour y acheter des vaisseaux pour l'Espagne, reçut de nouveaux ordres d'en revenir. Albéroni avait besoin de lui pour l'exécution de ses desseins, et fatigué des difficultés qui, malgré la confiance de Beretti, retardaient toujours cette affaire, le cardinal dit qu'il n'en avait plus besoin, et que l'Espagne avait assez de navires pour se faire respecter dans la Méditerranée, résolue, à quelque prix que ce fût, d'assurer l'équilibre de l'Europe ou de la mettre toute en combus-

tion. Outre les ministres impériaux, ceux d'Angleterre et de Portugal, quoique sans guerre, avaient traversé tant qu'ils avaient pu l'achat des vaisseaux. Beretti ne s'en était pas moins vanté comme on l'a vu; il voulut même prendre à bon augure la nomination qui fut faite de députés pour examiner cette affaire, et dit à Castañeda, qui en jugeait plus sainement, que c'était par le peu d'usage qu'il avait de la forme du gouvernement de Hollande. L'armement de cette république pour la Baltique était encore incertain; mais celui de l'escadre anglaise pour la Méditerranée était public avec sa destination pour cette mer, surtout depuis les menaces de Monteléon là-dessus. Les ministres d'Espagne ne savaient quel parti le régent prendrait en cette occasion pour ou contre leur maître, ou s'il demeurerait neutre, et Beretti se plaignait amèrement du silence de Madrid, et de se trouver en des conjonctures si difficiles sans ordres et sans instructions. Monteléon dans Londres n'en recevait pas plus que lui à La Haye. Albéroni desirait peut-être qu'ils fissent des fautes, et croyait utile de conserver la liberté de désavouer les ministres d'Espagne, et les engagemens qu'ils auraient pris quand il lui plairait de le faire; il ne s'était encore expliqué précisément que sur l'envoi de l'escadre anglaise, par le mémoire qu'il avait fait présenter par Monteléon. La cour et ses partisans affectaient de souhaiter la paix, et répandaient dans le public que l'envoi de cette escadre n'avait d'autre objet que de faire valoir la médiation de l'Angleterre, et de procurer plus aisément par-là une tranquillité générale. Ceux qui étaient opposés à la cour de tout parti favorisaient l'Espagne, pour contredire Georges et ses ministres. Les négocians étaient alarmés dans la vue de l'interdiction prochaine de leur commerce. Monteléon, parmi ces différentes dispositions, continuait de con-

seiller de faire tomber sur la cour de Vienne le blâme du refus des conditions du traité, en différant une réponse absolument négative; et se contentant, en attendant la réponse de Vienne, de représenter doucement les inconvéniens de ces conditions. Lui-même agissait dans cet esprit auprès de l'abbé Dubois, et il interprétait en mal tout ce que l'empereur faisait dire par le roi d'Angleterre, tendant au refus ou à l'acceptation. On savait qu'il y avait à Vienne des émissaires du roi de Sicile, qui traitaient avec le prince Eugène fort secrètement, et la négociation passait pour avancée. Schaub voulut demander quelque éclaircissement là-dessus, mais il n'en put tirer d'autre sinon que la négociation existait. Monteléon n'oublia rien pour rendre les impériaux suspects à Londres et à l'abbé Dubois quelque parti qu'ils prissent de refuser ou d'accepter. Il voyait souvent l'abbé Dubois même avec une sorte de confidence. Cet abbé l'assura que Georges tiendrait ferme sans se laisser amuser ni tromper par les impériaux; que si l'Espagne acceptait, l'escadre anglaise serait à la disposition du roi catholique; si Vienne refusait, l'Angleterre laisserait agir l'Espagne, et prendrait d'autres mesures de concert avec la France, si le roi de Sicile traitait avec l'empereur; en ce cas l'Angleterre pourrait se joindre avec la France et l'Espagne, et les aider à ramener la Sicile sous la domination d'Espagne. Il dit que si cette couronne avait quelque complaisance, et qu'elle parût disposée à accepter le projet, elle retirerait de grands avantages de cette démonstration; que la conjoncture était d'autant plus favorable que le ministère anglais était mécontent de l'empereur, et qu'il y avait eu de fortes paroles entre Stanhope et Penterieder. Monteléon était persuadé qu'au point où en étaient les choses, il n'y avait de parti à prendre pour l'Espagne que de céder aux conseils ab-

solus de la France et de l'Angleterre; mais il n'osait avouer ce qu'il pensait. Il savait que ce serait déplaire à Albéroni avec qui il n'était pas assez bien pour lui écrire d'une manière directement opposée aux sentimens d'un homme si porté à la vengeance, si fougueux et si totalement puissant.

Cependant les ministres d'Angleterre, connaissant l'intérêt particulier qu'ils avaient d'empêcher une guerre dont la nation commençait à leur reprocher l'inutilité et les fâcheuses conséquences, essayaient également d'amener l'empereur et le roi d'Espagne à la paix; mais ils négociaient différemment à l'égard de l'un et de l'autre. Ils louèrent Albéroni de la bonne foi avec laquelle il avait parlé au colonel Stanhope, et dirent qu'elle avait suspendu la réponse aux instances de Monteléon sur l'escadre, parce qu'il aurait été impossible de n'y pas user de termes qui ne convenaient pas entre deux puissances amies, également intéressées à entretenir entre elles la plus étroite union. Stanhope fit valoir comme une marque d'attention qu'au lieu de répondre au mémoire de Monteléon, il écrivait directement à Albéroni que l'escadre destinée pour la Méditerranée servirait le roi d'Espagne, quelque parti que prît l'empereur de refuser ou d'accepter le projet du traité. Il en exalta de nouveau les avantages et de quelle importance il serait pour le roi d'Espagne d'avoir un pied en Italie, et de mettre actuellement garnison espagnole dans Livourne, assuré de la garantie des principales puissances de l'Europe. Monteléon, flatté par ces discours, était persuadé que le roi son maître réussirait s'il voulait contracter une alliance solide avec la France, l'Angleterre et la Hollande; qu'il ne tiendrait qu'à lui de stipuler de la part de ces puissances un engagement formel d'empêcher à jamais les impériaux d'exercer des vexations en Italie, et sous des prétextes

mendiés d'attaquer ces princes dans leur liberté, leurs biens et leur souveraineté. Mais pendant que Stanhope lui donnait de si bonnes paroles et de si belles espérances, ce ministre et Sunderland assuraient tous deux Penterieder que, si l'empereur voulait signer le traité, le roi d'Angleterre en remplirait fidèlement les engagemens, et qu'il se porterait aux dernières extrémités contre l'Espagne. Les ministres d'Angleterre crurent apparemment devoir s'expliquer si clairement pour déterminer la cour de Vienne, parce qu'ils surent que la négociation du roi de Sicile avançait, qu'elle était fortement appuyée par quelques Espagnols impériaux que ce prince avait gagnés, et qu'ils conseillaient à l'empereur de s'emparer de Parme et de Plaisance, pour échanger cet état contre la Sicile. Les ministres piémontais travaillaient également de tous côtés pour traverser le traité de Londres, et pendant qu'ils faisaient leurs efforts à Vienne pour unir leur maître avec l'empereur, ils se liaient eux-mêmes avec les ministres des princes d'Italie, en France et en Angleterre, pour empêcher le succès du projet concerté entre le régent et le roi d'Angleterre. Ce prince connaissait combien les vues du roi de Sicile étaient dangereuses, et par conséquent de quelle importance il était d'empêcher qu'il ne réussît à Vienne, et que par ses manèges il ne parvînt au but qu'il se proposait d'obtenir, une archiduchesse pour le prince de Piémont. Ainsi, pour l'empêcher le roi d'Angleterre fit connaître aux ministres impériaux que si les bruits qui couraient de ce mariage se vérifiaient, il lui serait désormais impossible d'entretenir avec l'empereur les mêmes liaisons et la même confiance qu'il avait eues par le passé. Il ajouta même aux ordres qu'il donna là-dessus à Saint-Saphorin des lettres pour l'empereur et pour l'impératrice Amélie, mère des archiduchesses.

CHAPITRE VII.

L'empereur accepte le projet de paix. — Les Anglais demandent le rappel de Châteauneuf, ambassadeur de France à La Haye. — Leur impudence envers le régent. — Leurs menaces contre l'Espagne. — L'empereur ménage les Hollandais. — Erreur de Monteléon. — Difficulté qu'éprouve la négociation du roi de Sicile à Vienne. — Ses agens y échouent. — La Hollande pressée d'accéder au traité. — Beretti, dans l'intention de faire passer le prétendant en Angleterre, cherche à lier l'Espagne avec la Suède. — Adresse de Cellamare. — Ses bons avis à son gouvernement. — Propositions du roi de Sicile à l'empereur dangereuses pour la France. — Nouvelles scélératesses de Bentivoglio. — Démarches du pape pour obliger le roi d'Espagne à cesser ses préparatifs de guerre contre l'empereur. — Menaces de l'Espagne contre la cour de Rome. — Souplesses de sa sainteté. — La cour d'Espagne insiste sur l'envoi des bulles de Séville.

Enfin les incertitudes de la cour de Vienne cessèrent, et on apprit par un courrier qu'en reçut Penterieder à Londres que l'empereur acceptait un projet que toute l'Europe regardait comme très avantageux à la maison d'Autriche. Toutefois il s'était fait prier long-temps pour y consentir, et ce n'était qu'avec des peines infinies, au moins en apparence, qu'il s'était désisté de prétendre pour lui-même la succession du grand-duc de Toscane. Ceux qui négociaient de la part du roi d'Angleterre furent si contens d'avoir obtenu ce point, dont ils firent un mérite particulier à Schaub, qu'ils préparaient déjà le régent à se relâcher sur des conditions moins importantes qu'on pourrait lui demander; et pour l'obtenir comme un effet de reconnaissance légitime, ils assuraient que

Schaub avait parfaitement bien plaidé la cause de son altesse royale. La nouvelle de l'acceptation de l'empereur causa beaucoup de joie à la cour d'Angleterre, même aux négocians, parce qu'ils se flattèrent que le roi d'Espagne ne pourrait se dispenser d'accepter, par conséquent qu'il n'y aurait point de guerre, et que le commerce deviendrait plus florissant que jamais. Au contraire les torys et généralement tous les mécontens du gouvernement s'élevèrent contre le projet dans le fond, parce que c'était l'ouvrage des ministres, mais en apparence à cause de la disposition de la Sicile en faveur de l'empereur et de celle de la Sardaigne donnée en échange.

La cour d'Angleterre, après cette nouvelle, résolut de ménager la communication qu'elle devait faire du projet à la Hollande, et de ne lui en apprendre le véritable état que par degrés; mais elle se plaignit que Châteauneuf, ambassadeur de France à La Haye, avait dérangé ces mesures. Elle l'accusait depuis long-temps de mauvaises intentions et d'agir suivant les principes de l'ancien gouvernement de France, crime capital à l'égard des Anglais. Ainsi les ministres d'Angleterre pressèrent le régent de rappeler au plus tôt cet ambassadeur, d'envoyer Murville le relever, nommé depuis quelque temps pour lui succéder, et de le faire aller directement à La Haye sans le faire passer à Londres, où on avait dit qu'il irait pour se mettre au fait des affaires en y recevant les instructions de l'abbé Dubois. Mais les ministres d'Angleterre jugèrent qu'il suffisait qu'il se laissât conduire par Widword, envoyé d'Angleterre en Hollande, et par Cadogan, que cette cour avait résolu d'y faire passer immédiatement après avoir reçu l'acceptation de l'empereur. Ils assuraient donc tous que tout irait le mieux du monde, pourvu que le régent sût bien

prendre son parti, et qu'on fût en état de montrer de la vigueur aux Espagnols, car il n'y avait pas le moindre lieu, disaient-ils, de douter de la sincérité de la cour de Vienne. Sur ce fondement le roi d'Angleterre envoya par un courrier de nouveaux ordres à son ministre à Madrid de presser plus que jamais le roi d'Espagne de souscrire au traité, et pour le persuader le colonel Stanhope eut ordre de lui déclarer que le départ de l'escadre anglaise ne pouvait plus être différé, et que dans trois semaines au plus tard, elle serait en état de mettre à la voile.

Prié, commandant général des Pays-Bas pour le prince Eugène, gouverneur général, reçut des ordres très exprès de terminer au plus tôt les difficultés qui avaient jusqu'alors empêché l'exécution du traité de la Barrière. Prié avait déjà reçu plusieurs ordres de même nature, mais il semblait que plus la cour de Vienne les réitérait, plus il trouvait de moyens d'embrouiller la négociation. L'empereur voulait alors la finir, croyant apparemment qu'il était bon d'engager les Hollandais à souscrire à un traité dont il ne laissait pas de connaître les avantages, quelque peine qu'il eût montrée à consentir à plusieurs de ces conditions. Monteléon quoique habile avait cru lui-même que la cour de Vienne y souscrirait difficilement, car il ne pouvait comprendre qu'elle consentît à laisser au roi d'Espagne les moyens de rentrer en Italie. Il s'échappa même jusqu'à dire, quand il sut que l'empereur acceptait le projet, qu'enfin sa majesté catholique remettrait le pied en Italie, et qu'elle y serait soutenue par un bon et puissant ami. Monteléon se flattait en effet que cette assistance ne pouvait manquer à l'Espagne de la part de la France, et comme il avait jugé que la cour de Vienne en penserait de même, il fut très surpris d'apprendre que, contre son ordinaire, elle se rendît si facile. Il attribua ce changement au peu d'espérance

qu'elle avait apparemment de conclure la paix ou la trêve avec les Turcs. Mais il se trompait encore, car alors la conclusion de la paix était prochaine. Il crut aussi que l'empereur, voyant les princes d'Italie las de ses vexations, prêts à s'unir ensemble pour secouer le joug des Allemands, ne voulait pas s'exposer à soutenir une guerre en Italie, pendant que celle de Hougrie durait encore; que d'ailleurs il avait à craindre les mauvaises dispositions des peuples de Naples et de Milan, qui seraient vraisemblablement fomentées par le roi de Sicile, si la négociation que ce prince avait commencée secrètement à Vienne ne finissait pas heureusement. Or il n'y avait pas lieu d'en espérer un bon succès. Une des conditions préliminaires que le roi de Sicile demandait était celle de conserver ce royaume; et l'empereur de son côté ne trouvait rien de plus sensible et de plus avantageux pour lui que d'en faire l'acquisition. La résistance des ministres piémontais l'aigrit d'autant plus qu'il parut par leurs discours que leur maître prétendait conserver la Sicile de concert et avec l'assistance du roi d'Espagne. A la vérité ils faisaient paraître plus de confiance en ce secours éloigné qu'ils n'en avaient en effet, connaissant parfaitement la faiblesse de l'Espagne et le peu de réalité des forces dont Albéroni faisait valoir les seules apparences. Mais eux-mêmes les relevant se flattaient que si l'empereur pouvait croire avoir besoin de leur maître, il se rendrait plus facile sur le mariage d'une archiduchesse qu'il desirait avec ardeur pour le prince de Piémont.

Soit qu'ils crussent que le régent par des vues particulières traverserait ce mariage, soit que ce fût dans leur pensée de se faire un mérite à la cour de Vienne de parler contre le gouvernement de France, ils parlaient avec peu de circonspection de la personne de M. le duc d'Orléans.

La conclusion de leur discours était qu'il ne serait pas bien difficile d'enlever le roi des mains de son altesse royale. Un de ces Piémontais, nommé Pras, se porta même jusqu'à dire que le projet en était fait, et qu'il osait répondre de l'exécution. Le roi n'avait alors d'autre ministre à Vienne qu'un nommé du Bourg, que le comte du Luc, dont il était secrétaire, avait laissé à cette cour quand il en était parti pour revenir en France. Pras s'imagina que du Bourg était opposé aux intérêts de M. le duc d'Orléans, et plein de confiance ou pressé de parler, il lui dit que le roi de Sicile avait des liaisons très intimes avec le cardinal Albéroni, et que par le moyen de cette union secrète, le roi d'Espagne avait prétendu prendre des mesures avec l'empereur pour disposer ensemble, et de concert, du sort de toute l'Europe. Pras fit de plus voir à du Bourg une lettre horrible contre M. le duc d'Orléans qu'il supposa lui avoir été écrite de Paris. La même lettre fut communiquée à l'empereur par l'intrigue des Piémontais, qui prétendirent que ce prince en avait été fort ému. Ils ne réussirent cependant ni dans leurs desseins ni dans les moyens dont ils se servirent pour y parvenir. Le caractère du roi de Sicile était connu depuis long-temps. Il voulut à son ordinaire frapper à toutes les portes. Il les trouva toutes fermées, parce que l'expérience commune avait appris à tout le monde à se défier également de lui; ainsi chacun se réjouissait de voir qu'il était la victime de ses manèges doubles.

Dans ces circonstances, Monteléon zélé pour son maître, attaché peut-être à l'Angleterre par quelque intérêt particulier, souhaitait ardemment qu'il voulût demeurer uni avec le roi d'Angleterre. Il prévoyait l'embarras où se trouverait l'Espagne si les choses en venaient à une rupture, et connaissant qu'elle ne pouvait soutenir

seule un engagement contre les principales puissances de l'Europe, il eût conseillé s'il l'eût osé de faire de nécessité vertu, de ne pas mépriser le bénéfice offert, et de rendre grâces pour les offenses; mais la crainte de déplaire au premier ministre le retenait, et c'était avec peine qu'il osait confier à ses amis ce qu'il pensait sur l'état des affaires. Il se contentait lorsqu'il en rendait compte en Espagne de mettre dans la bouche des autres une partie de ce qu'il n'osait représenter comme de lui; et quand la nouvelle de l'acceptation de l'empereur fut arrivée, il représenta que ce prince avait beaucoup gagné auprès de la cour d'Angleterre en prévenant par son consentement celui qu'on attendait, et qu'on desirait ardemment du roi d'Espagne.

La France et l'Angleterre, unies et sûres de l'empereur, pressèrent vivement la Hollande de souscrire au traité, et d'entrer avec elles dans les mêmes liaisons; mais cette république, dont les délibérations sont ordinairement lentes, redoublait encore de lenteur, retenue par le mauvais état de ses finances et par la mauvaise constitution de son gouvernement. L'une et l'autre de ces raisons, obstacles invincibles à la guerre, faisaient desirer ardemment la conservation de la paix. Ainsi la république désapprouvait la précipitation de l'Angleterre, et trouvait qu'elle avait tort de presser l'armement destiné pour la Méditerranée. Les Hollandais, du moins ceux qui ne dépendaient pas absolument de l'Angleterre, accusaient les Anglais d'une égale imprudence en donnant à l'empereur les moyens de se rendre insensiblement maître de toute l'Italie.

Beretti soufflait le feu qu'il se flattait, et qu'il se vantait souvent mal-à-propos d'avoir excité, et pour se faire un mérite auprès d'Alberoni, faisait des pronostics sur les troubles qu'on verrait bientôt en Ecosse, si le

prétendant, s'embarquant en Norwège, passait dans ce royaume avec les secours du roi de Suède et du czar, comme on supposait que les torys et les wighs mécontens, et les jacobites le desiraient et le croyaient. Beretti avait ordre d'Albéroni de fomenter l'exécution de ce projet, et de parler pour cet effet, soit à ceux qui seraient dans la confidence du roi de Suède, soit aux ministres du czar à La Haye. Il s'adressa donc aux uns et aux autres. Le roi de Suède avait en Hollande un secrétaire nommé Preiss, mais ce prince se confiait principalement à un officier polonais attaché au roi Stanislas nommé Poniatowski. Beretti, suivant ses ordres, lui demanda si le roi de Suède consentirait à recevoir quelques sommes d'argent du roi d'Espagne, et s'il donnerait en échange des armes et des provisions nécessaires pour la marine d'Espagne. La proposition ne parut pas nouvelle au Polonais. Il dit qu'elle lui avait déjà été faite en secret à Paris par Monti; que tout ce qu'il avait pu lui répondre était que, se trouvant pressé de se rendre auprès du roi de Suède, il fallait laisser l'affaire à traiter entre Beretti et Preiss. Il ajouta comme une chose très secrète, et qu'il prétendait bien savoir que l'amitié qui paraissait si vive entre le roi d'Angleterre et le régent n'était que masquée; que si la paix qu'il croyait alors prête à se faire entre le roi de Suède et le czar venait à se conclure, la France changerait de conduite, et qu'elle se comporterait à l'égard de l'Angleterre d'autant plus différemment, que le roi d'Angleterre s'éloignait chaque jour de plus en plus de traiter avec le roi de Suède. Beretti, content des bonnes dispositions que Poniatowski lui laissait entrevoir, le fut encore davantage de celles de l'ambassadeur de Moscovie. Ce ministre lui dit que le temps approchait où le roi d'Espagne pouvait tirer un grand avantage de l'intelligence étroite qu'il établirait

avec le czar et le roi de Suède, qui de leur côté profiteraient de ces liaisons réciproques. Beretti jugeait qu'elles étaient d'autant plus nécessaires, que, malgré l'espérance que les agens du roi de Suède lui avaient donnée que l'union entre la France et l'Angleterre ne serait ni solide ni de durée, il voyait au contraire les ministres français et anglais agir entre eux d'un grand concert, et presser unanimement les états-généraux de souscrire au projet du traité. On se flattait même alors que le cardinal Albéroni deviendrait plus docile; on disait qu'il commençait à mollir. Les Anglais faisaient usage de ces avis en Hollande, et s'en servaient comme de raisons décisives pour engager la république à convenir de ce qu'ils desiraient.

Toutefois Cellamare et Monti, mieux instruits des véritables sentimens d'Albéroni, assurèrent toujours Provane qui était encore à Paris, de la part du roi de Sicile, que certainement le roi d'Espagne rejetterait le projet; qu'il ne se contenterait pas des complimens du roi d'Angleterre, ni de ses discours équivoques pendant qu'il travaillait par des réalités à augmenter la puissance de l'empereur. Les discours de Cellamare et de Monti étaient confirmés par les lettres qu'ils montraient d'Albéroni. Cellamare pour lui plaire s'exhalait contre le traité en plaintes et en réflexions à-peu-près les mêmes qu'on a déjà vues. Mais il avait bon esprit, et les propos qu'il tenait ne l'empêchaient pas de connaître parfaitement que le roi d'Espagne, en rejetant le traité, exposait sa monarchie à de grands dangers. On voyait clairement la liaison intime du roi d'Angleterre, prince de l'empire, avec l'empereur chef de l'empire. Il était apparent que les Anglais lèveraient incessamment le masque de médiateurs, et que, reprenant le personnage de protecteurs de la maison d'Autriche, ils insulteraient pour lui plaire

les états d'Espagne en Europe et en Amérique. Cellamare le prévoyait, mais il aurait mal fait sa cour en Espagne, s'il eût annoncé quelque suite fâcheuse des résolutions où le premier ministre voulait entraîner son maître. Ainsi Cellamare se contenta de mettre dans la bouche des personnes sensées ce qu'il n'osait dire comme son propre sentiment ; encore usa-t-il de la précaution de rapporter ces réflexions comme un effet de la terreur qui s'était emparée de tous les esprits, ou d'une prostitution générale. C'était sous ces couleurs qu'il rapportait les différens jugemens qu'on faisait du parti que prendrait le roi d'Espagne.

Cellamare inclinant à la paix, parce qu'il en voyait la nécessité, disait que l'opinion commune était que sa majesté catholique en accepterait les conditions conditionnellement, c'est-à-dire qu'elle les soumettrait à la discussion des ministres assemblés, et que cependant il n'y aurait rien de conclu ni d'exécuté jusqu'à ce que toutes les parties intéressées eussent été entendues. Son idée était de profiter du bénéfice du temps propre à guérir les maladies les plus dangereuses ; et pour appuyer ce sentiment il citait l'autorité du comte de Péterborough, qui lui avait dit que l'empereur était très éloigné de renoncer à ses droits imaginaires ; que ce prince ne consentait au projet que parce qu'il était bien persuadé qu'il n'aurait pas lieu, que le roi d'Espagne le rejetterait, et que l'empereur par sa docilité apparente se concilierait l'amitié des médiateurs. Ainsi l'ambassadeur d'Espagne conseillait à son maître de combattre ses ennemis par les mêmes armes qu'ils prétendaient employer pour l'attaquer, et de contreminer leur artifice en affectant de faire paraître encore plus de penchant pour la paix et plus de douceur qu'ils n'en témoignaient pour s'accorder sur les conditions. Son but était de procurer une assemblée où les ministres de

toutes les parties intéressées conviendraient des conditions d'une paix générale. C'était dans cette conjoncture que Cellamare jugeait que le roi d'Espagne parviendrait à rompre le dangereux fil de cette trame mal ourdie, qui réunissait tant de puissances contre sa majesté catholique. Jusqu'alors elle n'avait, selon lui, d'autre parti à prendre que de prolonger la négociation, et pour y réussir, il conseillait de demander premièrement une suspension d'armes, parce que le roi d'Espagne ne pouvait seul, et par ses propres forces, établir et conserver l'équilibre de l'Europe, malgré l'aveuglement universel de tous les autres princes. La demande d'une suspension engagerait vraisemblablement les alliés à demander aussi au roi d'Espagne de retirer ses troupes de la Sardaigne, et de la remettre entre les mains d'un tiers pour la garder en dépôt jusqu'à la conclusion du traité de paix. En ce cas, Cellamare conseillait à son maître d'insister sur le dédommagement de l'inexécution des traités que l'empereur avait faits peu d'années auparavant pour retirer ses troupes de Catalogne, sans avoir satisfait aux principales conditions de ces traités. Il prévoyait que les prétentions réciproques sur ces matières donneraient lieu à de longues contestations, et comme les Allemands pourraient cependant en venir aux insultes, que même ils seraient peut-être soutenus par les Anglais, l'avis de Cellamare était que le roi son maître, ne pouvant soutenir une guerre déclarée contre toute l'Europe, devait s'armer assez puissamment pour tenir dans le respect ceux qui songeraient à l'attaquer pendant le cours de la négociation de paix. Comme l'Espagne avait principalement besoin de forces maritimes, et qu'il fallait non-seulement pour les mettre sur pied, mais encore pour les faire agir et pour les commander, des officiers expérimentés et capables, dont l'Espagne manquait absolument, Cellamare crut donner une nou-

velle agréable au roi d'Espagne en lui annonçant qu'un Anglais nommé Camok, autrefois chef d'escadre en Angleterre, était venu nouvellement lui réitérer les offres de services qu'il avait déjà faites à sa majesté catholique. Camok assurait positivement que, si l'escadre anglaise entrait dans la Méditerranée, il engagerait sept ou huit capitaines de cette escadre à passer, avec leurs navires et leurs officiers, au service d'Espagne, et ce qui est plus étonnant, de semblables promesses étaient appuyées par le témoignage du lieutenant-général Dilon, homme de mérite et de probité. Les préparatifs de guerre étaient d'autant plus nécessaires, qu'il prétendait découvrir chaque jour de nouvelles intrigues et de nouveaux moyens que l'empereur et le roi d'Angleterre employaient pour animer le régent et pour l'engager à faire la guerre à l'Espagne.

Suivant cet ambassadeur, les ministres impériaux avaient confié à son altesse royale que le roi de Sicile offrait de céder la Sicile à leur maître, à condition qu'il emploierait ses forces à placer le roi de Sicile sur le trône d'Espagne, si le roi d'Espagne occupait celui de France en cas d'ouverture à la succession à cette couronne. Les impériaux, disait-il, ajoutaient encore que si ce projet n'avait pas lieu, le roi de Sicile consentirait à céder ce royaume en échange de la simple assurance des successions de Toscane et de Parme, dont il se contenterait. Provane, que le roi de Sicile laissait encore à Paris, traitait de faussetés et de calomnies inventées contre l'honneur de son maître ces différens bruits de traités et de conventions entre l'empereur et lui. Provane au contraire disait que toutes les puissances de l'Europe, réunies ensemble, n'entraîneraient pas son maître à s'immoler lui-même tranquillement et volontairement; que si elles voulaient se satisfaire, elles seraient obligées d'y employer la force; qu'alors elles auraient affaire non

à un agneau, mais à un lion, qui se défendrait avec les ongles et avec les dents jusqu'au dernier moment de sa vie. Enfin Provane disait que si la France réduisait le roi de Sicile au pied du mur, il ferait peut-être des choses qu'elle n'aurait pas prévues, et qu'il pourrait contribuer encore une fois à voir les étendards de la maison d'Autriche dans les provinces de Dauphiné et de Provence.

Le nonce du pape n'était pas moins attentif que les ministres d'Espagne et de Sicile à ce qui regardait le progrès de l'alliance, ni moins ardent à relever et à faire valoir tout ce qu'il croyait contraire aux intérêts de la France et aux vues de M. le duc d'Orléans. Sur ce principe Bentivoglio regardait et répandait comme une bonne nouvelle l'opposition du roi d'Espagne au projet de traité. Il assurait en même temps comme une chose certaine que la ligue était faite entre le czar et le roi de Suède; que les forces de ces deux princes étant réunies, le roi de Suède s'embarquait pour aller faire une descente en Angleterre, et rétablir le roi Jacques sur le trône de ses pères. Tout évènement capable de déranger les mesures du gouvernement lui paraissait d'autant plus à souhaiter qu'il croyait, et qu'il tâchait de persuader au pape, qu'il ne devait rien attendre de bon pour Rome de la France, etc.

Le pape était bien moins occupé et touché des affaires de la Constitution en France, qu'il ne l'était des affaires d'Espagne. Il tremblait de voir la flotte et les troupes de cette couronne venir fondre en Italie, et de la demande qu'elle lui avait faite de ses ports pour son armée navale, à quoi il ne savait que répondre. Il était bien plus en peine d'apaiser les Allemands qui, sans le croire, l'accusaient d'intelligence contre eux avec l'Espagne, pour le tenir sans cesse dans la frayeur et la souplesse à leur

égard, et l'obliger ainsi à n'oublier rien pour détourner l'orage qui les menaçait en Italie, tandis que la Hongrie les occupait encore presque tous. Le pape tâchait donc de toucher le roi d'Espagne par le souvenir de tant de grâces qu'il lui avait faites, sans exiger de lui aucune satisfaction pour les offenses qu'il en avait souffertes pendant huit ans. Sa sainteté voulait que sa majesté catholique lui tînt compte d'avoir détourné l'empereur de poursuivre ses prétentions par l'avoir engagé à la guerre de Hongrie pendant tout le cours de laquelle il lui avait promis qu'il ne serait point attaqué en Italie. Le pape se plaignit amèrement de l'entreprise de Sardaigne, malgré ces engagemens, du mépris de ses représentations et de l'odieux soupçon que cette conduite donnait aux impériaux, qui l'accusaient d'intelligence avec l'Espagne contre l'empereur. Une vive péroraison se termina par les plus fortes menaces, si le roi d'Espagne ne cessait tous ses préparatifs. Le bruit que fit l'empereur à Rome de l'accusation qu'on a vu plus haut qu'il y avait fait porter contre Albéroni sur un prétendu traité qu'il avait fait avec la Porte, fut vivement renouvelé, obligea le pape d'écrire un bref très fort au roi d'Espagne, qui néanmoins se référait à ce que lui dirait son nonce sur la gravité de l'affaire dont il s'agissait, telle qu'il n'en était point arrivé qui approchât de celle-là, depuis les dix-huit années de son pontificat, ni où la gloire et la conscience de sa majesté catholique pussent être plus fortement intéressées; ce bref plein d'autres expressions véhémentes était de la main du pape, et devait être présenté au roi d'Espagne par Aldovrandi. Ce nonce eut ordre de représenter en même temps à sa majesté catholique que son honneur et sa conscience exigeaient qu'il rétablît incessamment sa réputation si horriblement attaquée, ce qu'il ne pouvait qu'en se désistant de toute

hostilité contre l'empereur, et en tournant ses armes contre les infidèles, et de menacer en cas de refus de déférer à cet avertissement, que sa sainteté ne pourrait se dispenser de prendre les résolutions que son devoir lui suggérerait.

Ces résolutions étaient déjà méditées. Le pape, épouvanté de la colère de l'empereur, se persuadait voir déjà les preuves de l'accusation que ce prince avait fait porter par son ambassadeur à Rome contre Albéroni sur son prétendu traité avec les Turcs. Ainsi le pape s'était proposé de priver le roi d'Espagne des grâces que Rome avait accordées à lui et à ses prédécesseurs telles que la *Cruzade*, le *subsidio*, et les millions uniquement destinés à soutenir une guerre continuelle contre les infidèles, et que sa sainteté, voyant le roi d'Espagne éloigné et sans forces en Italie, ne croyait pas en conscience devoir laisser subsister pour être employés à faire une diversion à l'empereur, tandis qu'il était occupé contre les Turcs. Le pape avait d'autres griefs contre la cour de Madrid. Il se plaignait inutilement du trouble que recevait en Espagne l'exercice de la juridiction ecclésiastique, et il avait représenté avec aussi peu de succès qu'il n'appartenait pas à sa majesté catholique de disposer des revenus des églises de Tarragone et de Vich, dont Albéroni s'était emparé, sous prétexte qu'ils étaient mal administrés pendant l'absence de ces deux évêques rebelles, et s'était mis peu en peine de satisfaire le pape là-dessus, persuadé que la complaisance pour Rome est un mauvais moyen pour en obtenir les grâces qu'on lui demande. Il sollicitait alors avec chaleur l'expédition de ses bulles de Séville. Le pape alléguait qu'il ne voyait point de raison pour autoriser une translation si prompte à Séville de l'évêché de Malaga. Mais il ajoutait qu'étant à la tête du gouvernement d'Espagne, il passait pour être l'auteur

du bouleversement qui arrivait à la prospérité des armes chrétiennes, et pour perturbateur public, accusé publiquement d'intelligence avec la Porte, et d'être le directeur d'une diversion qui produisait tant d'avantages à l'ennemi commun de la chrétienté. Feignant de vouloir bien suspendre encore son jugement sur une dénonciation si énorme, il ne pouvait pourtant la dissimuler ni faire des grâces à celui qui était accusé jusqu'à ce qu'il en eût fait voir la calomnie. Il revenait ensuite à ce prétendu soupçon de l'empereur, si offensant pour sa sainteté, de sa prétendue intelligence avec l'Espagne contre lui, coloré par le manquement horrible du roi d'Espagne à sa parole sur son armement et sa destination, l'année précédente.

Ces lamentations du pape n'eurent pas l'effet qu'il s'en était promis. Aquaviva au contraire avait déclaré que, puisque sa sainteté n'avait aucun égard aux instances du roi d'Espagne sur les bulles de Séville, ce prince allait faire séquestrer les revenus des églises vacantes dans ses états, et défendre à ses sujets de prendre aucune expédition en daterie. A ces menaces Paulucci, principal ministre du pape, avait répondu que sa sainteté espérait de la droiture du roi d'Espagne qu'il se laisserait toucher des raisons qu'elle avait de suspendre la translation précipitée d'Albéroni de Malaga à Séville, et que ce prince ne voudrait pas augmenter par de nouvelles offenses l'embarras et la peine où elle se trouvait, non-seulement parce qu'il avait manqué à la parole qu'il lui avait donnée l'année dernière, mais encore parce qu'il faisait de nouveaux préparatifs pour continuer une guerre si pernicieuse à la religion et à la tranquillité publique.

Le pape voulut que Paulucci écrivît à Albéroni dans le même sens, et à-peu-près dans les mêmes termes qu'il avait parlé à Aquaviva. On ne manqua pas de représenter

à Albéroni ses devoirs comme créature du pape, l'obligation où il était par conséquent d'employer son crédit à travailler à la cause commune de la religion, bien loin de travailler à la diversion des forces de l'empereur occupées contre les infidèles. Paulucci l'excita par tout ce qu'il put de plus fort et de plus touchant, l'assura que le pape le priait comme bon père et comme créateur (quel blasphème dans ces paroles romaines!) plein d'affection, de penser que l'unique moyen de réparer sa réputation, et de recevoir des marques de la reconnaissance de sa sainteté était non-seulement de faire cesser ces hostilités qui pouvaient retarder les progrès des armes impériales, mais encore d'employer contre les infidèles les mêmes forces que le roi d'Espagne prétendait faire agir contre les princes chrétiens (difficilement vit-on jamais lettre si parfaitement inepte). Comme Albéroni avait déjà reçu le plus grand bienfait qu'il pût attendre du saint-siège, le pape, persuadé que l'espérance fait agir les hommes plus que la reconnaissance, jugea que le confesseur du roi d'Espagne montrerait plus d'ardeur de plaire à sa sainteté, et peut-être agirait plus utilement qu'Albéroni, déjà revêtu de la pourpre. Il voulut donc que le cardinal Albani écrivît au père d'Aubenton, et que, lui témoignant la confiance particulière qu'il avait en lui, il l'assurât que sa sainteté ne doutait point de sa sensibilité pour ses peines, et qu'il ne fût plus en état que personne de faire utilement au roi d'Espagne les représentations qui regardaient sa conscience, trop exposée par le feu qu'il était sur le point d'allumer en Italie au préjudice de la religion. La lettre contenait de plus une récapitulation de ce qui était arrivé depuis l'année précédente. Le pape avait dicté les termes de la lettre, il avait employé sous le nom de son neveu les expressions les plus pathétiques pour faire voir quels étaient

les devoirs du chef de l'église en cette triste conjoncture où la religion (c'est le nom) et l'état ecclésiastique (c'est la chose) se trouvaient également en danger. Il insistait sur l'obligation d'un confesseur du roi d'Espagne qui devait non-seulement tirer sa sainteté de l'affliction où elle était plongée, mais, de plus, avertir le roi d'Espagne. Il ne doutait pas même que ces avis n'eussent un plein effet, puisqu'il s'agissait de faire souvenir ce prince qu'il était assis sur un trône occupé avant lui par des rois à qui le saint-siège (si libéral d'étendre sa puissance par des titres vains, qui ne lui coûtent rien) avait accordé le titre de catholiques à cause de la guerre irréconciliable qu'ils avaient faite aux ennemis du nom de Jésus-Christ (dont on ne voit ni commandement, ni conseil dans l'Evangile, ni dans les apôtres, ni dans pas un endroit du Nouveau-Testament. Guerre d'ailleurs uniquement faite par Ferdinand et Isabelle pour réunir à leurs couronnes toutes celles que les Maures occupaient dans le continent de l'Espagne). De ces raisons Albani tirait la conséquence que le pape son oncle avait lieu d'espérer d'obtenir du roi d'Espagne l'effet de l'offre que ce prince lui avait faite l'année précédente, c'est-à-dire une suspension de guerre contre les chrétiens. Enfin, c'était le moyen que le cardinal neveu proposait pour détruire totalement les écrits que les ennemis du roi d'Espagne avaient imprimés au désavantage de ce prince et de la nation espagnole. Comme les menaces étaient jointes aux représentations, le pape, craignant de nouveaux engagemens, voulut que son nonce à Madrid usât de beaucoup de prudence et de circonspection. Il souhaitait que le roi d'Espagne, frappé de la crainte de voir les grâces que ses prédécesseurs avaient reçues du saint-siège révoquées, prévînt en le satisfaisant les effets du ressentiment qu'il voulait lui faire appréhender, et comme il doutait si les moyens qu'il em-

ployait pour faire agir Albéroni et Aubenton seraient suffisans, il y employait encore le crédit que le duc de Parme avait sur l'esprit de la reine d'Espagne et sur celui d'Albéroni.

On commençait à regarder en Italie ce prince comme l'auteur de la guerre que l'Espagne méditait. Les Allemands de plus lui imputaient à crime d'avoir contribué à la promotion d'Albéroni. Ils menaçaient de s'en venger bientôt et facilement sur ses états, en sorte qu'ayant intérêt de détourner l'orage qu'il voyait prêt à retomber sur lui, il paraissait un agent très propre pour désarmer par sa persuasion le roi d'Espagne, prêt à commencer une guerre qui ne pouvait être que fatale à l'Italie. Ses représentations lui valurent 25,000 pistoles, que le roi d'Espagne lui fit toucher pour mettre ses places en état de défense, et le besoin que le pape crut avoir du père d'Aubenton valut à son neveu le gratis des bulles d'une abbaye que le régent lui avait donnée en considération de son oncle.

Mais il eût fallu des moyens plus puissans pour adoucir le roi d'Espagne ou plutôt son premier ministre, personnellement irrité du refus de ses bulles de Séville. Albéroni voulut intéresser la nation espagnole dans sa cause particulière, et, pour faire voir que c'était une affaire d'état, il la fit renvoyer au conseil de Castille avec ordre d'en dire son sentiment. Ceux qui le composaient profitant d'une occasion de signaler sans risque leur zèle pour le maintien des droits de la couronne d'Espagne, donnèrent leurs vœux ; et la consulte formée sur leurs avis, très forte contre les prétentions de la cour de Rome, fut rendue publique, et fut accompagnée d'une consultation signée de plusieurs docteurs en théologie et en droit canon. Albéroni, comme revêtu de ces armes, fit dépêcher un courrier à Rome pour intimer au pape un

temps fatal pour l'expédition des bulles de Séville, menaçant sa sainteté que si elle différait au-delà de ce terme de les faire expédier, le roi d'Espagne emploierait les moyens que le conseil de Castille lui avait suggérés pour ranger la cour de Rome à son devoir. Aldovrandi fut effrayé ou feignit de l'être de la réponse du conseil de Castille. Il représenta donc au pape l'embarras où il se trouvait, voyant augmenter un feu que sa sainteté avait intérêt d'éteindre, surtout dans une conjoncture où elle voulait par ses offices et par sa médiation tâcher de prévenir la guerre entre les princes chrétiens. Il prévoyait qu'une rupture, même une simple froideur entre les cours de Rome et de Madrid, l'empêcherait bientôt de traiter avec le ministre du roi d'Espagne, qu'il demeurerait sans action, hors d'état d'exécuter les ordres du pape, et par conséquent de faire valoir ses services. Cette situation lui paraissait d'autant plus fâcheuse, que vers la fin du mois d'avril où on était pour lors, on croyait voir quelque disposition à un accommodement entre l'empereur et le roi d'Espagne.

CHAPITRE VIII.

Caractère du roi de Sicile. — Curieux entretien du secrétaire d'ambassade du roi de Sicile avec Albéroni. — Lascaris envoyé de Sicile. — Plaintes d'Albéroni. — Il déclame contre le traité et cherche à circonvenir le maréchal d'Huxelles. — Il veut gagner les Hollandais. — Caractère de Beretti. — Embarras des ministres d'Espagne au-dehors. — La France et l'Angleterre communiquent le projet du traité aux états-généraux. — Conduite de Beretti. — Quelle était celle de Châteauneuf. — Duplicité des ministres anglais à l'égard du régent. — Efforts du roi de Sicile

pour se lier avec l'empereur. — Conduite de la cour de Vienne. — Manèges de Penterieder à Londres. — L'Espagne voudrait conserver la Sardaigne. — Elle est mal servie par la France et l'Angleterre. — Les ministres espagnols protestent dans toutes les cours contre le traité. — Plaintes de Beretti contre la France. — Situation de la Hollande. — Le roi d'Espagne rejette le projet de traité que Nancré lui communique. — Conduite de Cellamare. — Son attention aux affaires de Bretagne.

L'opinion publique était fondée sur les traitemens distingués et les marques de confiance que Nancré recevait d'Albéroni; et comme l'empereur avait accepté le traité, on jugeait que le roi d'Espagne ne voudrait pas s'engager à soutenir seul la guerre contre la France et contre les autres puissances principales de l'Europe. Toutefois les préparatifs de guerre n'étaient point ralentis. L'Espagne pressait son armement avec plus de chaleur que jamais: elle devait avoir vingt navires de guerre, outre les brûlots et les galiotes à bombes; mais les apprêts par mer et les forces par terre n'approchaient pas des forces que le roi d'Espagne pouvait prévoir qu'il aurait à combattre; car, en effet, il n'avait point d'alliés, et c'était sans fondement que le public s'était figuré un traité entre sa majesté catholique et le roi de Sicile. Elle soupçonnait au contraire le roi de Sicile d'être d'accord avec l'empereur, et croyait que la condition principale de leur engagement était celle du mariage du prince de Piémont avec une archiduchesse. Il y avait alors trois ministres piémontais à Madrid: l'abbé del Maro était ambassadeur ordinaire; le roi son maître, peu content de lui et se défiant du compte qu'il lui rendait, avait envoyé Lascaris, soit pour découvrir les véritables sentimens d'Albéroni, soit pour faire avec lui un traité secret; enfin, ce prince soupçonneux et toujours en garde contre ses propres ministres, les faisait épier l'un et l'autre par le secrétaire de l'ambassade nommé Corderi, et donnait directement

à ce dernier des ordres et des instructions dont la connaissance était cachée à Lascaris comme à del Maro. Immédiatement après l'arrivée de Lascaris à Madrid, Corderi fut chargé d'en aller donner part à Albéroni. Ce premier ministre répondit qu'il était très aise que cette voie lui fût ouverte pour donner au roi de Sicile des preuves effectives d'une confiance très sincère, et pour le persuader de l'attachement naturel qu'il avait pour la personne et pour les intérêts de ce prince; il ajouta que comme ils ne pouvaient être séparés dans la conjoncture présente des intérêts de la couronne d'Espagne, il se ferait un devoir d'en user à l'égard de Lascaris avec autant d'ouverture et de confiance que les obligations de son ministère le lui pourraient permettre. Les deux agens du roi de Sicile conçurent une merveilleuse espérance d'une si favorable réponse.

Peu de jours après, le secrétaire Corderi retourna chez Albéroni; il avait à l'instruire des intentions de son maître sur la mission de Lascaris. Le cardinal avait demandé quelles étaient ses instructions afin de pouvoir traiter avec lui sur les affaires courantes, et Corderi, ayant reçu les ordres du roi de Sicile sur cette question, lui dit que ce prince répondait que, pour fixer les instructions qu'il donnerait à son ministre, il était nécessaire en premier lieu qu'il fût lui-même éclairci sur la diversité des sentimens entre la cour d'Espagne et les cours de France et d'Angleterre; en second lieu, qu'il sût en détail quels étaient les projets de guerre du roi d'Espagne, et surtout quels moyens sa majesté catholique avait d'en assurer le succès. Il ajoutait que jusqu'alors le cardinal ne lui avait communiqué que des idées vagues et générales, en sorte que ce prince était demeuré non-seulement en sa première obscurité, mais tombé dans une autre plus grande encore qu'auparavant, voyant la France et l'An-

gleterre plus déterminées que jamais à procurer l'acceptation du projet qu'elles avaient formé pour la paix générale. Albéroni répondit à cette espèce de reproche qu'il s'était ouvert de reste sur les projets de l'Espagne, et soutint à Corderi qu'il lui avait dit en détail tout ce qu'il pouvait lui confier sur cette matière; souriant ensuite, il fit connaître qu'il soupçonnait les doutes du roi de Sicile et qu'il les regardait comme un prétexte affecté pour colorer l'accommodement que ce prince avait fait avec l'empereur. Corderi le nia : entre autres raisons qu'il employa pour se défendre, il allégua la nomination que le roi de Sicile venait de faire du comte de Vernon pour l'envoyer en Espagne : le cardinal répondit qu'il n'avait rien à répliquer sur cette nomination; que c'était toutefois une démonstration extérieure assez ordinairement usitée en pareille conjoncture; qu'il avait d'ailleurs de bons avis et réitérés par le ministère de France, qui l'avertissait particulièrement de se garder de s'ouvrir aux ministres du roi de Sicile. Enfin, Albéroni, se laissant aller aux mouvemens de son impatience naturelle, dit avec impétuosité que le roi de Sicile ne connaissait point d'autres liens que ceux qui pouvaient convenir à ses intérêts, mais qu'un tel avantage n'était pas de durée; que si ce n'était pas le père ce serait un jour le fils qui serait obligé de supplier à genoux le roi catholique de le secourir et de le délivrer de la tyrannie et de l'oppression des Allemands. Corderi ne douta pas que la colère du cardinal ne fût un prétexte pour couvrir ses desseins et pour manquer de parole au roi de Sicile. Une telle conversation ne promettait pas à Lascaris une audience plus favorable, et l'effet répondit aux apparences. Il voulut représenter au cardinal les promesses qu'il avait faites au roi de Sicile de lui communiquer ce qui se passerait dans les négociations de la paix. Lascaris dit que son maître ne

pouvait douter qu'elle ne fût fort avancée étant informé des longues conférences que Nancré et le colonel Stanhope avaient avec le cardinal. Il répondit avec chaleur qu'il n'était plus obligé à ses promesses puisque le roi de Sicile avait peut-être déjà signé son traité avec l'empereur, et que le roi d'Espagne en avait des avis certains et positifs. Lascaris voulut en vain combattre et détruire une opinion si injurieuse à son maître; il soutint que ce prince n'avait fait aucune démarche contraire aux derniers traités, qu'on ne devait donc ajouter aucune foi à des avis qui blessaient sa réputation. Ses répliques furent inutiles; Albéroni rompit l'audience, et se levant, dit qu'il était obligé de se rendre auprès du roi d'Espagne. Lascaris en tira la conséquence que la paix était bien avancée et les intérêts de son maître sacrifiés.

Soit feinte, soit vérité, Albéroni déplorait avec ses amis la situation où il se trouvait, la plus scabreuse, disait-il, et la plus critique qu'il fût possible. Il se plaignait que sa fortune ne servait qu'à lui faire passer de mauvais jours et de fâcheuses nuits; il voulait qu'on le crût détrompé du monde, mais forcé d'y vivre pour se conformer et se soumettre aux ordres de la Providence. Il était bien éloigné, comme les Piémontais l'en soupçonnaient, d'entrer dans le traité de paix. C'était sincèrement qu'il déclamait contre, et quoique le détail des conditions secrètes n'eût pas encore été communiqué au roi d'Espagne, Albéroni prétendait que Nancré s'était expliqué assez clairement pour ne laisser aucune curiosité, pas même celle d'ouvrir et de lire les lettres qu'il écrivait en France. Il protestait que le roi d'Espagne perdrait plutôt quarante couronnes que de faire un pareil traité. Il disait que si l'empereur possédait une fois les royaumes de Naples et de Sicile, il serait maître quand il voudrait du reste de l'Italie, et que si jamais les garnisons espa-

gnoles étaient admises dans les états de Toscane et de Parme, l'Espagne sentirait le préjudice de la sortie des troupes qu'il faudrait tirer de chez elle sans aucune utilité, parce que la supériorité des Allemands serait telle qu'ils auraient envahi ces mêmes états avant que la nouvelle de leur entreprise fût parvenue en Espagne. Ainsi, le roi d'Espagne perdrait inutilement ses troupes et la dépense pour les transporter. Albéroni, persuadé que le maréchal d'Huxelles n'approuvait pas un traité dont un autre que lui avait été le promoteur et l'agent, chargea Cellamare de lui dire que le roi d'Espagne connaissait trop son esprit, son jugement et sa probité pour le soupçonner d'avoir parlé en cette occasion suivant sa pensée; que si le maréchal convenait que la fraude et l'injustice avaient été employées de manière à forcer sa majesté catholique à s'accommoder à des lois dures et barbares il aurait raison; mais que, s'il disait qu'un projet dont le fruit était d'agrandir l'empereur, et d'augmenter sa puissance au-delà de ses justes bornes, était un moyen capable d'établir une paix solide, un tel discours répugnerait absolument au bon sens et aux lumières de tout homme sage; instruit des affaires du monde; que si Huxelles regardait cet ouvrage comme un pot-pourri, et comme une trame de l'abbé Dubois conforme à son génie et à sa personne, les gens sages le croiraient; mais qu'ils ne se figureraient jamais qu'un homme dont la probité et la réputation étaient suffisamment établies pût approuver un projet préjudiciable à l'Espagne, fatal à la France, déshonorant pour le nom du régent, en un mot, scandaleux au monde entier, et capable d'exercer les galans discours qu'on ne manquerait pas de tenir sur un si beau sujet.

Albéroni cependant proposa de former une assemblée pour examiner ce projet, regardant cet expédient comme

la seule voie à prendre pour ne se pas éloigner de l'équité, et ne pas offenser la liberté des gens. Et comme le colonel Stanhope le pressait d'entrer dans le traité, il lui répondit seulement qu'il avait écrit en France, et qu'il en attendait les réponses, mais qu'il s'expliquerait plus librement à d'autres. Sur l'injustice prétendue du projet, il disait que les vues de ceux qui en étaient les promoteurs étaient suffisamment connues; que le roi d'Espagne en conserverait le souvenir, s'il était forcé à la dure nécessité de subir la loi qu'on lui imposait; qu'il attendrait un meilleur temps et des conjonctures plus favorables pour se dédommager, et pourvoir lui-même à son indemnité. Comme il voyait les principales puissances unies pour forcer l'Espagne à souscrire aux conditions de la paix, il chercha l'appui de la Hollande qui reculait à entrer dans le traité. Il fit représenter à ceux qui passaient pour les meilleurs républicains qu'ils devaient par honneur et par intérêt s'éloigner de l'infamie qu'on leur proposait; que les Anglais depuis quelques années se croyaient en droit, comme en possession, de partager le monde à leur fantaisie, d'enlever les états à leurs légitimes possesseurs, et de les distribuer à d'autres selon qu'il convenait à leurs intérêts; que l'exécution de ce traité exécrable ne pouvait être que fatale à la liberté de l'Europe, dont les Hollandais sentiraient les premiers effets, parce que l'empereur, rejoignant la Sicile à Naples, aurait bientôt une marine, et s'emparerait du commerce du Levant, et que les puissances les plus éloignées se ressentiraient bientôt de l'esprit de domination sans bornes de la maison d'Autriche, dès qu'elle se trouverait en possession de l'Italie. Il fit espérer aux Hollandais d'entrer dans les projets que leur compagnie des Indes-Occidentales lui avait fait proposer pour le commerce de l'Amérique, et tâcha d'augmenter leur ja-

lousie et leur défiance des Anglais sur un article si intéressant.

Beretti, tout occupé des intérêts du roi d'Espagne, et guère moins de se vanter et de faire valoir jusqu'à ses moindres démarches, aurait voulu qu'on lui sût gré à Madrid jusque de son inaction et de son silence. Il trouvait qu'il ne recevait jamais d'ordres à temps, et véritablement ayant à répondre à un ministre difficile, qui souvent desirait rejeter la faute de l'obscurité de ses lettres sur l'exécution de ceux qui les recevaient, Beretti, comme les autres ministres d'Espagne au-dehors, était souvent embarrassé du parti qu'il devait prendre autant pour plaire à sa cour que pour le bien des affaires qui lui étaient commises. Il se trouva dans cet embarras, lorsqu'à la fin d'avril l'ambassadeur de France et l'envoyé d'Angleterre allèrent ensemble communiquer aux états-généraux le projet du traité de la quadruple alliance. Beretti n'avait pas encore reçu des ordres suffisans pour régler sa conduite; il jugea qu'en cette conjoncture il ne pouvait rien faire de mieux que de gagner du temps et d'empêcher la république de prendre aucun engagement. Il demanda donc une conférence avec les députés des états, leur tint à son ordinaire force verbiage, et parut content des assurances qu'il en reçut de rapporter à leurs maîtres ce qu'il leur avait dit, et de leur desir de conserver les bonnes grâces de l'Espagne. Beretti les trouvait faibles et générales; il crut agir prudemment d'avouer à Albéroni que son inquiétude était extrême depuis que l'ambassadeur de France marchait avec l'envoyé d'Angleterre. Il fit remarquer que cette cour gagnait la supériorité dans le parlement, depuis qu'on savait que M. le duc d'Orléans concourait avec elle. Qu'on avait bien prévu que les Hollandais seraient invités d'entrer dans l'alliance; mais que de plus on était persuadé que s'ils y résistaient, ils seraient

forcés d'y souscrire. On ajoutait, disait-il, que le régent ferait une ligue avec l'empereur; que, quoique la chose ne lui parût pas vraisemblable, tout était possible; il s'espaçait contre la France et le traité, et concluait qu'en attendant qu'il reçût des ordres pour régler sa conduite, il ferait tout son possible pour empêcher la république de s'engager. Il supposa que ces ordres lui étaient d'autant plus nécessaires, qu'il avait lieu de se défier des conseils que Monteléon lui donnait. Cet ambassadeur était l'objet de sa jalousie, car, outre que Monteléon était supérieur par son esprit et par son expérience, il avait encore paru que le roi d'Espagne avait pour lui beaucoup de goût, et comme il était Espagnol, il était vraisemblable que ce prince lui donnerait la préférence pour les emplois sur un Italien, qui n'était pas né son sujet. Ainsi Beretti profitait de toutes les occasions d'inspirer en Espagne des soupçons sur la fidélité de Monteléon: la chose n'était pas difficile, c'était faire sa cour au premier ministre de décrier Monteléon. Beretti le représenta comme entrant dans toutes les vues de l'Angleterre, jurant qu'elle n'avait nulle intention de favoriser l'empereur; que, séduit par elle, il voulait faire passer le projet de paix comme un ouvrage avantageux au roi d'Espagne qui, par là, remettrait le pied en Italie, et aurait des troupes dans les états de Toscane et de Parme; que la cour de Vienne, qui en prévoyait les conséquences et sentait bien les avantages que l'Espagne en retirerait, n'eût jamais accepté le projet si elle n'avait regardé comme une nécessité de prévenir en l'acceptant les liaisons qui se tramaient contre elle entre la France et l'Angleterre. Ainsi Beretti, tournant en ridicule la fausse politique de Monteléon, soutenait qu'en suivant ses avis on faciliterait à l'empereur les moyens de tout envahir, dont déjà son ministre triomphait.

Il paraissait en effet en Hollande une lettre de Londres

de Pentericder, qui disait que le projet était tel que l'empereur le pouvait jamais desirer, et que l'Angleterre enverrait vingt-six vaisseaux dans la Méditerranée malgré l'opposition de la nation anglaise. En effet, bien des gens en Angleterre traversaient cette expédition, les uns du parti contraire à la cour, les autres craignant que si on entrait en guerre avec l'Espagne, la Hollande résistant à se déclarer ne profitât pour son commerce de la neutralité qu'elle affectait de vouloir conserver pour l'Espagne, et véritablement cette considération partageait la Hollande. Ceux qui depuis long-temps étaient dévoués à l'Angleterre ne connaissaient que ses volontés. Les républicains, au contraire, mettaient tous leurs soins à gagner du temps pour éviter que leur état se mêlât d'une affaire commencée sans sa participation par la France et l'Angleterre. Ils représentaient que les sollicitations de ces couronnes n'étaient pas une preuve de leur considération pour leur république, et qu'elles seraient certainement demeurées à leur égard dans le silence si le roi d'Espagne eût souscrit comme l'empereur au traité.

On vit alors ce qui n'aurait pas paru vraisemblable quelques années auparavant : l'ambassadeur de France combattre, conjointement avec l'envoyé d'Angleterre, pour terrasser, de concert avec le pensionnaire de Hollande, le parti républicain, et ramener aux volontés de l'Angleterre ceux qui, ne regardant que l'intérêt de leur patrie et le maintien du commerce, craignaient d'entrer en de nouveaux engagemens que la république serait obligée de soutenir par des dépenses qu'elle était hors d'état de faire, et dont elle ne pouvait attendre pour fruit que de nouveaux troubles et de nouveaux malheurs. Châteauneuf employait cependant tout son crédit pour persuader ceux que lui-même avait autrefois le plus exhortés à secouer le joug de la domination anglaise. Il agis-

sait en cette occasion avec d'autant plus d'ardeur, que les ministres d'Angleterre s'étaient déclarés hautement contre lui, l'accusant d'être si prévenu des anciennes maximes de France, et des instructions que le feu roi lui avait données en l'envoyant en Hollande, qu'il était impossible que jamais ils prissent confiance en lui. Châteauneuf n'oublia donc rien pour détruire ces accusations, et y réussit en partie en forçant Widword, envoyé d'Angleterre à La Haye, d'écrire à Stair qu'il était content de la vigueur et de l'habileté de l'ambassadeur de France dans la négociation présente. Les ministres du roi d'Angleterre affectaient aussi de dire à Londres que leur maître ne pouvait se défier de la bonne foi du régent, et qu'ils étaient persuadés que l'union entre ces deux princes était parfaite : cette confiance n'était qu'ostensible. Ils parlèrent avec moins de contrainte à la Pérouse. Cet envoyé s'étant plaint de la manière injuste dont le roi de Sicile était traité dans le projet d'alliance, Craggs lui demanda si ce prince n'était entré dans nulle liaison pour détrôner le roi Georges; l'étonnement, les protestations ne furent pas épargnés de la part de la Pérouse; il promit de faire voir la fausseté de ces avis, si le secrétaire d'état, à qui il parlait, voulait bien lui faire part de quelques circonstances. Craggs lui répondit seulement qu'on avait averti le roi Georges que le complot se tramait à Londres, qu'il n'était pas impossible que l'avis fût sans réalité pour tirer quelque récompense, et ne se mit pas en peine de dissiper autrement la crainte de l'envoyé de Sicile, en sorte que ce dernier se figura que la cour de Londres cherchait seulement un prétexte pour obliger le roi de Sicile de révoquer, à l'occasion d'un nouveau traité, la protestation que la reine de Sicile avait fait remettre au parlement d'Angleterre pour conserver ses droits sur cette couronne.

Il y avait cependant encore une autre cause de mécontentement et de jalousie entre la cour de Londres et celle de Turin. La première craignait les négociations du roi de Sicile à Vienne, et en traversait le succès; et le roi de Sicile faisait tous ses efforts pour se lier avec l'empereur et pour obtenir l'aînée des archiduchesses pour le prince de Piémont; il offrit à l'empereur de le laisser maître des conditions du traité; il avait su gagner le comte d'Althan, dont la faveur auprès de l'empereur était grande. Il semblait que naturellement il devait compter sur le prince Eugène; toutefois ce dernier s'était déclaré contre la négociation des Savoyards. Quoi qu'il eût fait, cependant on le soupçonnait d'avoir agi contre sa pensée, et bien des gens croyaient qu'il souhaitait intérieurement que la négociation du roi de Sicile réussît. Staremberg était un des ministres de l'empereur qui s'opposait le plus fortement à ce mariage. La cour de Vienne, lente à prendre ses résolutions, joignait à ce penchant naturel beaucoup de politique, non-seulement à l'égard de la négociation de Savoie, mais encore à l'égard de l'alliance négociée par l'Angleterre. L'empereur faisait marcher l'une et l'autre du même pas, et comptait tirer de cette lenteur un avantage considérable, car en même temps qu'il obligeait le roi de Sicile de lui offrir la carte blanche, par le desir de ce prince de prévenir, par un traité particulier, la conclusion de la quadruple alliance, on en suspendait les expéditions que Schaub devait porter en Angleterre.

Les ministres de Georges, voulant favoriser l'empereur, aiguisaient, pour ainsi dire, le desir qu'on avait en France de voir cette négociation incessamment finie. Ils représentaient qu'il était de la dernière importance de conclure sans laisser à l'empereur le loisir de changer de sentiment. Ils assuraient que jamais la cour de Vienne n'avait eu plus de répugnance à aucune résolution qu'à

la souscription de ce traité. Ils protestèrent qu'ils ne pouvaient répondre de rien, si le régent s'arrêtait à des bagatelles. Ils le pressèrent de conclure sans perdre de temps, le moyen le plus sûr de faire échouer la négociation de Savoie étant d'assurer la Sicile à l'empereur, sans qu'il eût besoin du roi de Sicile. Il fallait encore pour appuyer les représentations des Anglais faire voir que les affaires de Georges étaient en bon état. La guerre du nord était pour lui l'affaire la plus importante, parce qu'il était beaucoup plus sensible à ce qui regardait ses états d'Allemagne qu'aux intérêts d'une couronne qu'intérieurement il regardait, sinon comme usurpée, au moins comme incertaine sur sa tête, et peut-être passagère. On eut donc soin de faire savoir au régent que le roi de Suède était également disposé à s'accommoder avec Georges et avec le czar, que l'animosité de la Suède tombait principalement sur les rois de Danemark et de Prusse, mais que cette couronne était hors d'état de se venger, faute de marine; que le roi d'Angleterre la tiendrait encore en bride par une escadre avec laquelle l'amiral Norris allait passer dans la mer Baltique. On assurait de plus que le czar avait nouvellement promis de ne faire point de paix séparée; qu'il avait protesté qu'il n'avait pas eu la moindre pensée de marier une de ses nièces au prétendant, et que les bruits répandus sur ce sujet étaient les effets des intrigues d'Areskin, son médecin. Il fallait joindre à ces insinuations des apparences de ménagement, même de partialité pour les intérêts du régent. Les Anglais connaissaient que la persuasion était facile; ils croyaient aussi qu'il convenait à leurs intérêts de préférer cette voie à d'autres plus dures; ils employèrent donc les raisons personnelles qui pouvaient le toucher, et ne cessèrent de lui représenter que le moment était favorable et qu'il ne devait pas le laisser

perdre. Quelquefois ils affectaient de condamner les prétentions de la cour de Vienne; ils laissèrent entendre que si cette cour après tant de délais voulait apporter quelque changement aux conditions du traité, le roi d'Angleterre ne le souffrirait pas. Ils savaient que ce prince, bien sûr des intentions de l'empereur, ne s'engageait à rien. Un jour ils assuraient que la négociation de Savoie était prête à échouer, et que si les impériaux entretenaient encore les Piémontais par des espérances vagues, ce n'était qu'artifice et dessein d'empêcher que ce prince ne prît un parti de désespoir pendant que l'empereur avait peu de forces en Italie. Un autre jour les Anglais faisaient entendre que la négociation de Savoie s'avançait, et que le comte de Zinzendorf était un des ministres qui l'appuyaient le plus fermement auprès de l'empereur.

Penterieder de son côté excita, étant à Londres, de nouveaux soupçons sur cette alliance; il se servit du secrétaire de Modène pour entamer une espèce de négociation avec la Pérouse à qui il fit dire que l'année précédente, pendant que le roi d'Angleterre était en Allemagne, le comte de Schullembourg lui avait offert, de la part du roi de Sicile, de céder cette île à l'empereur; que Sunderland, Stanhope, Bernsdorff et l'abbé Dubois étaient également instruits de cette offre. Penterieder conclut que les mêmes raisons qui l'année précédente engageaient ce prince à cette cession subsistaient encore, et qu'il devait être également touché des avantages qu'il envisageait alors et des périls où il s'exposerait s'il perdait l'occasion de regagner l'amitié de l'empereur.

Nonobstant ces insinuations, Penterieder ménageait avec soin la confiance des ministres d'Angleterre. Il était très content de les voir persuadés que l'union et la vigueur des puissances contractantes étaient le seul moyen de réduire l'Espagne à des sentimens plus modérés, et de

l'obliger à se relâcher sur les difficultés qu'elle apportait encore au traité. Une des principales était la prétention du roi d'Espagne de retenir la Sardaigne. Ce prince ayant demandé au régent de lui aider à obtenir cette condition, Dubois dit à Monteléon qu'il en avait l'ordre exprès de son altesse royale, qu'elle voulait qu'il fît tous ses efforts pour y réussir, qu'elle en avait même écrit au roi d'Angleterre, qu'il craignait cependant que les instances qu'il ferait en exécution de ses ordres ne fussent infructueuses. Monteléon s'étendit en représentations sur l'excès de la puissance de l'empereur. Il les avait souvent faites aux ministres d'Angleterre, mais ils répondaient seulement qu'ils croyaient favoriser l'Espagne en contribuant à la paix. Monteléon pensait de même; il le laissait entrevoir sans oser l'avouer. C'était cependant un grand démérite pour lui en Espagne, et quand il faisait entendre qu'il serait très fâché si les médiateurs, perdant toute confiance pour l'Espagne, signaient enfin le traité entre eux, Albéroni faisait passer cet aveu pour une preuve convaincante que Monteléon était gagné par l'Angleterre. Cette cour était très opposée à ce que l'Espagne exigeait de conserver la Sardaigne. Les ministres confiaient à Pentenrieder qu'ils croyaient que le dessein d'Albéroni était non-seulement d'embarrasser l'exécution du traité par cette proposition, mais que de plus il voulait garder la Sardaigne comme un entrepôt nécessaire pour les entreprises qu'il méditait et qu'il espérait d'exécuter sur l'Italie, lorsque les temps et les conjonctures seraient plus favorables. Ils envoyèrent au colonel Stanhope de nouveaux ordres de renouveler ses instances auprès du roi d'Espagne pour l'engager à faire cesser ses préparatifs pour la campagne. L'objet des Anglais, de concert avec le ministre de l'empereur, était de procurer à l'escadre anglaise le loisir d'arriver dans la Méditerranée avant que

les Espagnols eussent le temps de commettre aucune hostilité. Ils promirent donc à Penterieder de concerter avec lui les instructions qui seraient données au commandant de cette escadre, et comme Penterieder témoignait quelque inquiétude des changemens qu'on avait faits à Vienne à quelques expressions dans les actes dressés en conséquence du traité, ils l'assurèrent que le régent ne s'arrêterait pas à de simples formalités, l'empereur, en sa considération, ayant passé avec tant de générosité sur l'essentiel des points qui lui devaient paraître si durs après qu'on s'était sitôt écarté du premier plan d'Hanovre.

Les difficultés de la part de l'empereur augmentaient à proportion des facilités que la cour d'Angleterre trouvait en France. Les ministres d'Espagne dans les cours étrangères avaient ordre de se tenir sur leurs gardes. Ils s'avertissaient mutuellement, et déclaraient en même temps à ceux des princes d'Italie qui se trouvaient dans les mêmes cours qu'il était absolument faux que le roi leur maître eût accepté comme on le publiait le plan du traité, et que ce prince, convenant du projet général, ne se rendît difficile que sur les conditions plus ou moins avantageuses. Ils agissaient conformément à cette déclaration; car en Hollande Beretti travaillait ouvertement à détourner les états d'acquiescer à la proposition que les ministres de France et d'Angleterre faisaient à la république d'admettre l'empereur dans la triple alliance conclue l'année précédente. Après avoir exagéré l'horreur de voir la France, oubliant ce qu'elle avait fait pour placer un prince de la maison royale sur le trône d'Espagne, servir actuellement de lien entre l'empereur et le roi d'Angleterre pour faire la guerre à ce même prince, sorti du sang de ses rois, Beretti conseillait aux principaux ministres de la république d'éluder au moins les instances

pressantes des puissances alliées s'ils ne se sentaient pas assez forts, et peut-être assez fermes pour les rejeter ouvertement. Il proposa donc au pensionnaire comme un moyen de gagner du temps de répondre que ses maîtres avant de prendre un parti décisif, voulaient aussi faire des représentations au roi d'Espagne, et qu'ils enverraient un ministre à Madrid pour essayer de résoudre sa majesté catholique de se rendre plus facile aux conditions qui lui étaient offertes. Beretti croyait que si cet expédient réussissait, il serait utile aux intérêts du roi son maître d'avoir avant que de se déterminer un temps aussi considérable qu'il le desirait, puisqu'il serait maître de retarder autant qu'il lui plairait la réponse qu'il aurait promise. Dans cette vue Beretti s'attacha principalement à faire nommer un ambassadeur pour Madrid. Il représenta que le roi son maître prendrait plus de confiance en un seul Hollandais qu'en cinq cents ministres anglais unis ensemble, et pour ne rien omettre de ce qui pouvait animer la jalousie des deux nations, il eut soin de rappeler le souvenir du traité que le comte de Stanhope étant à Barcelone avait fait avec l'empereur, et dont les conditions faisaient voir combien les Anglais étaient attentifs à profiter de toutes les occasions favorables qu'ils croyaient avoir d'obtenir quelque avantage pour leur commerce au préjudice de celui des Hollandais. On dit que, partant pour Amsterdam, il porta ce traité, comptant s'en servir comme d'une pièce excellente pour faire voir à cette puissante ville, si jalouse du commerce qui est la base de sa grandeur, ce qu'elle avait à craindre en tout temps de la part des Anglais, ses rivaux irréconciliables. C'était le temps où elle donne des instructions aux députés qu'elle a coutume d'envoyer aux états de la province : ainsi Beretti regardait comme un point capital de prévenir en faveur du roi d'Espagne une

ville qui donne la règle et le mouvement à la Hollande, comme la Hollande le donne aux six autres provinces de l'Union.

Malgré ces diligences qu'il eut grand soin de faire valoir en Espagne, il avoua cependant qu'il ne pouvait espérer rien de bon depuis que la France et l'Angleterre, unies contre le roi d'Espagne, travaillaient et réussissaient à réunir les deux partis de cette république, opposés l'un à l'autre depuis tant d'années. Il semblait que cet ambassadeur n'eût de ressource que de se plaindre comme d'une chose qui faisait, disait-il, mal au cœur de voir l'ambassadeur de France aller de porte en porte avec le ministre d'Angleterre, solliciter les députés aux états-généraux d'accepter un traité uniquement avantageux à l'empereur, et que ce prince affectait de regarder avec indifférence. Toute vigueur semblait éteinte dans la république, parce qu'elle était en effet dans une situation très fâcheuse, la dernière guerre ayant épuisé ses finances. Pendant son cours les Anglais, dominant en Hollande, avaient profité de la conjoncture pour usurper sur les Hollandais beaucoup d'avantages dans le commerce, qu'ils avaient conservés après la paix. La sûreté que les Provinces-Unies crurent trouver par leur barrière en exigeant de la France et de l'Espagne de laisser les Pays-Bas à l'empereur, les assujétissait à dépendre des impériaux, en sorte que cette république dont les résolutions étaient autrefois d'un si grand poids dans les affaires de l'Europe, paraissait réduite à suivre encore long-temps les mouvemens de l'Angeterre, et à recevoir la loi d'elle et de l'empereur. Toutefois les ministres anglais trouvaient plus de difficulté qu'ils ne se l'étaient figuré à persuader les provinces, surtout celle de Hollande, et particulièrement les villes d'Amsterdam et de Rotterdam, d'entrer dans le traité de la quadruple alliance. Elles es-

péraient que si l'Angleterre rompait enfin avec l'Espagne, elles profiteraient de cette rupture pour faire ensuite plus avantageusement le commerce d'Espagne et des Indes. Elles craignaient en même temps de perdre ce commerce si nécessaire, si la république prenait des liaisons, et si elle entrait dans un projet désagréable au roi catholique. La province de Frise, et ensuite celle de Gueldre, moins touchées de l'intérêt du commerce, et plus accoutumées à suivre et à seconder les vues des Anglais, résolurent les premières d'entrer dans le traité.

Si cette démarche donna de nouvelles espérances aux ministres d'Angleterre, elle n'ébranla pas le roi d'Espagne. Le nombre des puissances prêtes à signer l'alliance augmentait. Il se formait par conséquent autant d'ennemis nouveaux prêts à se déclarer contre l'Espagne, sous prétexte qu'elle seule s'opposait au bien commun de l'Europe, en s'opposant à la paix générale. Nonobstant le péril dont le roi catholique paraissait menacé, il rejeta avec hauteur le projet entier du traité que Nancré avait eu enfin ordre de lui confier. Plusieurs conditions de ce projet furent traitées, sous le nom du roi et de la reine d'Espagne, de propositions violentes, injustes, impraticables et pernicieuses. On eut soin de répandre que leurs majestés catholiques en avaient été scandalisées et irritées. Cellamare eut ordre non-seulement de s'en plaindre, mais il lui fut enjoint en termes exprès de jeter les hauts cris aussi bien sur les propositions que sur la manière artificieuse dont elles avaient été faites. Il exécuta sans peine un tel ordre, et ne se contraignit pas en déclamant contre les erreurs du gouvernement. Toutefois il crut apercevoir au travers de tout le fiel dont les lettres de la cour d'Espagne étaient pleines, qu'elle ne s'éloignerait pas d'avaler la pilule, si elle était, disait-il, mieux dorée et présentée en forme plus civile; mais

quelque parti que cette cour voulût prendre, Cellamare conseillait de ne pas se relâcher sur les préparatifs de la guerre et de la marine, persuadé que le moyen le plus sûr de réussir en toute négociation était de traiter les armes à la main.

CHAPITRE IX.

La possession de la Sardaigne est un obstacle à la paix. — Avis de Monteléon à Albéroni. — Manège du roi de Sicile. — L'Angleterre veut procurer la Sicile à l'empereur. — Erreurs de Beretti. — Intérêt personnel de l'abbé Dubois. — Plaintes des Piémontais. — Cellamare déclare de nouveau que l'Espagne n'acceptera pas le traité. — Beretti et Cadogan négocient à Amsterdam dans des vues contraires. — Nancré rend le roi de Sicile suspect à l'Espagne. — Politique d'Albéroni. — Le colonel Stanhope pénètre les véritables motifs de l'opiniâtreté d'Albéroni. — Forces de l'Espagne. — Albéroni menace les Allemands et le pape. — Espérances vaines de Giudice. — Politique du pape. — Esprit de la cour de Vienne.

On crut que le régent était embarrassé du refus du roi d'Espagne, et que son altesse royale s'était flattée que la reine d'Espagne aurait engagé le roi son mari à signer un traité qui assurait aux enfans de cette princesse la succession de deux états considérables en Italie. Il y avait encore une voie pour satisfaire le roi catholique, c'était de lui conserver la possession de la Sardaigne ; mais la chose ne pouvait se faire qu'au préjudice du duc de Savoie, à qui ce royaume était destiné en dédommagement de celui de Sicile. Le régent dépêcha cependant un courrier à Londres, portant ordre à l'abbé Dubois de le proposer au roi d'Angleterre. Cellamare comptait que

ce changement au traité apaiserait le roi son maître et l'engagerait à signer. Il avertit Monteléon de travailler sous main et sans paraître à faciliter le succès de cette prétention nouvelle, sûr que, si elle ne réussissait pas, la signature était inévitable. Peut-être la craignait-il; mais la prévoyant, il donnait une attention très particulière à ce qui se passait en Bretagne, et ne manquait pas d'avertir que les affaires s'aigrissant, les mouvemens de cette province devenaient chaque jour plus considérables. Le roi d'Angleterre ne goûta pas la proposition de laisser la Sardaigne à l'Espagne; il jugea qu'un tel changement au projet du traité exciterait non-seulement de nouvelles disputes, mais produirait peut-être des difficultés insurmontables. L'empereur voulait la Sicile à quelque prix que ce fût. Georges voulait le satisfaire, et ne trouvait déjà que trop de peines à réduire le duc de Savoie, sans les augmenter encore en rétractant l'offre de l'équivalent proposé à ce prince pour la cession de la Sicile. Ainsi le courrier du régent étant arrivé à Londres, le roi d'Angleterre tint pour la forme seulement deux conseils, comme pour délibérer sur cette proposition nouvelle. Il y fut décidé qu'il ne convenait pas d'altérer la substance du projet accepté par l'une des parties; que ce serait s'exposer à des disputes inutiles avec la cour de Vienne; qu'on pouvait même regarder ces contestations comme dangereuses, après avoir eu tant de peine d'engager l'empereur à consentir au projet.

Le ministres d'Angleterre instruisirent Monteléon de cette délibération. Il avait bien jugé que la demande de retenir la Sardaigne ne réussirait pas; mais il n'avait osé s'expliquer sur une proposition dont le roi son maître desirait le succès, et que le premier ministre avait particulièrement à cœur, parce que la Sardaigne était l'unique fruit de tant de dépenses qu'il avait fait faire à l'Es-

pagne. Il fallait, pour combattre l'opinion du prince et du ministre, faire semblant d'y acquiescer, leur en exposer toutefois les inconvéniens d'une manière si palpable qu'ils reconnussent clairement par eux-mêmes ce que l'ambassadeur n'osait dire, de peur de s'exposer à déplaire. C'est ce que Monteléon avait souvent pratiqué, mais le succès n'avait pas répondu à ses intentions, non plus qu'à ses ménagemens. Il avertit Albéroni en cette dernière occasion que la Pérouse lui avait dit, après l'arrivée d'un courrier dépêché de Turin, que le roi son maître ne se laisserait pas dépouiller de son royaume, sans faire auparavant, pour le conserver, tous les efforts que son honneur et ses droits demandaient. Monteléon, donnant cet avis au cardinal, lui laissait en même temps espérer qu'une résolution si ferme pourrait déconcerter l'exécution d'un projet odieux au roi d'Espagne; mais après avoir fait entrevoir ce rayon d'espérance, il essaya de le détruire lui-même en représentant qu'il n'était pas permis de prendre confiance en la sincérité du roi de Sicile, non-seulement par la connaissance que tout le monde avait du caractère de ce prince, mais encore parce que dans le temps même qu'il se récriait si fort contre les dispositions du projet, il tenait à Vienne un ministre caché, et sollicitait fortement l'empereur d'accorder la seconde archiduchesse sa nièce en mariage au prince de Piémont. Monteléon pouvait encore ajouter que Penterieder continuait d'entretenir une espèce de négociation à Londres avec la Pérouse, et soit sincérité, soit dessein de l'amuser, Penterieder l'assurait que, si l'empereur avait voulu consentir à laisser la Sardaigne au roi d'Espagne, sa majesté catholique aurait sans hésiter promis d'unir ses armes aux armes impériales pour enlever la Sicile au duc de Savoie, et la donner à l'empereur. Penterieder, faisant valoir ici l'équité de son

maître, et son attention aux intérêts du roi de Sicile, conclut que le mieux pour l'un et pour l'autre serait de s'accommoder ensemble sans l'intervention de la France ni de l'Angleterre.

Le roi de Sicile, attentif à ses intérêts et toujours agissant dans cette vue, ne se reposait pas uniquement sur le succès incertain de la négociation secrète qu'il avait entamée à Vienne. Il écrivit donc au roi d'Angleterre pour lui demander pressamment que le projet du traité lui fût communiqué, n'ayant d'autre intention que de concourir et de procurer la tranquillité publique autant qu'il serait en son pouvoir. Il ajouta qu'il était persuadé que le principal fondement de ce projet était l'observation des traités d'Utrecht et leur garantie; qu'il avait d'autant plus de raison de le croire que jamais il ne s'était écarté de la volonté et des intentions de l'Angleterre, les ayant toujours aveuglément suivies; qu'il protestait aussi que cette maxime serait toujours la règle inviolable de sa conduite. Cette lettre demeura long-temps sans réponse.

Monteléon fit usage de la connaissance qu'il en eut pour convaincre encore le cardinal Albéroni, et du peu de fond qu'on devait faire sur le roi de Sicile qui agissait si différemment de tous côtés, et de l'opiniâtreté de la cour d'Angleterre à conserver toutes les conditions du projet sans y faire le moindre changement; et comme il aurait desiré sur toutes choses que le roi d'Espagne fût entré dans le traité d'alliance, n'osant le dire ouvertement de peur de déplaire, il ne perdit pas cette nouvelle occasion de représenter que si le roi son maître était contraint de céder à la dure nécessité des temps et des conjonctures, il était au moins à souhaiter qu'en s'y soumettant, il le fît avec le moins de préjudice qu'il serait possible pour le présent, et avec des dispositions fa-

vorables pour l'avenir. Monteléon était persuadé qu'il était impossible de changer dans le moment présent aucune condition d'une convention acceptée et signée par l'empereur; que si on pouvait espérer quelque modification, ce ne serait tout au plus que dans la suite, par les offices qu'on emploierait avant son exécution, ou plus certainement encore par les offres qu'on pourrait faire et les sommes qu'on distribuerait à Vienne pour arracher le consentement de cette cour. Il regrettait le temps qu'on avait perdu, et soutenait que si les ministres d'Espagne étaient entrés dans la négociation au moment qu'elle avait commencé avec les ministres d'Angleterre et l'abbé Dubois, le roi d'Espagne aurait peut-être obtenu ce qu'il desirait, et fait changer en mieux les conditions du traité. Mais le nuage s'était formé de manière qu'il n'était plus possible de le dissiper et d'espérer de gagner au moins du temps, seule ressource qui aurait pu rendre meilleure la condition de l'Espagne. Il ne comptait nullement sur l'effet des offices que le régent avait promis d'interposer à Londres et à Vienne, pour obtenir des modifications au traité telles que le roi d'Espagne eût lieu d'être satisfait.

Beretti s'était flatté que de pareils offices seraient d'un grand poids, et que la cour de Vienne, ayant tant de raisons particulières de marquer sa considération pour le régent, ne pourrait se dispenser de déférer à ses instances. Cadogan, nouvellement arrivé de Londres à La Haye, dit avec beaucoup de franchise à Beretti qu'il devait se désabuser d'une espérance si vaine; que si le régent faisait quelque représentation, il ne la ferait que pour la forme, pour sauver un reste d'honneur, mais sans insister; qu'il ne le pouvait étant totalement engagé. Cadogan poussant plus loin la confidence (c'est-à-dire le mépris de l'Espagne livrée par la France, gouvernée et

muselée par l'abbé Dubois qui ne songeait qu'à son chapeau qu'il ne pouvait obtenir que par l'autorité de l'empereur sur le pape, et par la recommandation forte du roi d'Angleterre auprès de l'empereur), dit encore à cet ambassadeur d'Espagne que l'Angleterre n'avait nul penchant pour le roi de Sicile, parce que le souvenir des manèges qu'il avait faits pendant les guerres passées était toujours présent; que de plus on savait à Londres que ce prince avait à Madrid un ministre caché, dans le même temps qu'il négociait à Vienne. Si les Anglais regardaient le roi de Sicile comme un prince dont la foi devait toujours être suspecte, les Piémontais se plaignaient réciproquement du régent et du roi d'Angleterre. Ils disaient que son altesse royale de concert avec Stair, jouait également le roi d'Espagne et le roi de Sicile; qu'on faisait entendre au roi d'Espagne, pour le porter à l'acceptation du traité, que le roi de Sicile était près de faire son accommodement avec l'empereur; qu'on disait en même temps au roi de Sicile que le roi d'Espagne accepterait le plan, si les demandes qu'il faisait au préjudice de la maison de Savoie lui étaient accordées.

Dans cette situation, Provane qui était encore à Paris, sous prétexte de travailler au réglement des limites, se lia plus étroitement que jamais avec Cellamare. Il l'assura que la répugnance que son maître avait à souscrire au projet était invincible, et Cellamare ne manqua pas de le fortifier dans ces sentimens. Ils étaient conformes aux intentions du roi d'Espagne, car nouvellement encore il avait ordonné à cet ambassadeur de déclarer qu'il trouvait le plan injuste et détestable; que si jamais il y souscrivait, ce ne serait jamais que forcé par la violence et par la fatalité malheureuse d'être abandonné de tout le monde. Cellamare fit voir à Provane et à beaucoup d'autres les ordres qu'il avait reçus. Il

crut d'autant plus nécessaire de s'en expliquer qu'on répandait à Paris et à Londres que le roi d'Espagne consentait au traité, en y changeant seulement quelques conditions. On donnait aux nouvelles propositions que le roi d'Espagne avait faites le nom d'acceptation limitée, et comme le régent avait envoyé à Nancré de nouveaux ordres de presser le roi d'Espagne, plus que jamais, d'accepter le projet, son ambassadeur à Paris, incertain du succès que ces nouvelles instances pourraient avoir, croyait dans cet intervalle être obligé de rassurer ceux qui desiraient que le roi d'Espagne voulût persister avec fermeté dans ses premières résolutions.

Beretti en usait de même en Hollande. Il fit un voyage à Amsterdam, où il eut des conférences avec les deux pensionnaires Buys et Basseccourt, et les bourgmestres Tropp, Pautras et Sautin. Outre les raisons pour les empêcher d'accéder au traité, il employa les promesses; celles qui regardaient le commerce firent assez d'impression pour empêcher la régence de cette ville de prendre aucune résolution. Heureusement pour Beretti, l'ambassadeur de France n'avait point reçu d'ordre depuis que le courrier que le régent avait dépêché à Madrid était de retour à Paris. Son silence favorisa les discours de l'ambassadeur d'Espagne. Les ministres d'Angleterre s'en plaignirent, et Cadogan se crut obligé d'aller à Amsterdam réparer le mal que Beretti y avait causé. Ce dernier craignait Cadogan, persuadé que le roi d'Angleterre avait remis entre ses mains des sommes très considérables pour gagner des suffrages en Hollande. D'ailleurs il le regardait moins comme Anglais que comme ministre de l'empereur, dont il avait la patente de feld-maréchal.

Les nouvelles représentations que Nancré fit en Espagne ne produisirent pas plus d'impression que celles

qu'il avait faites jusqu'alors. Il y ajouta cependant de nouvelles raisons capables de rendre les intentions du roi de Sicile très suspectes. Il avertit Albéroni qu'aussitôt que ce prince avait appris que la France et l'Angleterre offraient la Sicile à l'empereur, il avait dépêché à Vienne, pour l'offrir aussi, mais à condition que la complaisance qu'il témoignait en cette occasion pour l'empereur faciliterait le mariage du prince de Piémont avec l'une des archiduchesses. Nancré dit de plus que l'offre n'était pas nouvelle; que le même duc de Savoie, qui la renouvelait aujourd'hui, l'avait déjà faite peu de temps avant la mort du feu roi; que d'autres difficultés avaient empêché la conclusion du traité qu'il sollicitait à Vienne.

Albéroni était persuadé que l'empereur desirait ardemment la Sicile, et que depuis la paix d'Utrecht, il n'avait pensé qu'aux moyens de l'acquérir pour s'assurer la conservation du royaume de Naples. Les forces de mer étaient les seules qui manquaient à ce prince; ces deux royaumes entre ses mains lui donnaient moyen d'avoir des forces considérables dans la Méditerranée. Albéroni se vantait d'avoir jugé si sainement des vues de la cour de Vienne, qu'il avait parié, dès qu'il fut question du projet, que l'empereur l'accepterait. Il ne s'étonnait pas, disait-il, que le roi Georges eût voulu faire un tel présent à la maison d'Autriche, parce qu'étant Allemand, et voulant conserver l'injuste acquisition de Bremen et de Verden, il devait pour y réussir acquérir par une autre injustice les bonnes grâces du chef de l'empire. C'était par cette raison que le roi d'Angleterre, suivant le raisonnement (en cela très juste) d'Albéroni, travaillait à l'augmentation d'une puissance que les Français et les Anglais trouvaient déjà trop grande, et qu'ils convenaient mutuellement qu'il faudrait abaisser dans son temps. Toutefois il paraissait que la cour d'Angleterre

n'avait en vue que d'être invitée par l'empereur de rompre avec l'Espagne. La preuve évidente de ce dessein était, selon le cardinal, la résolution prise à Londres d'envoyer une escadre dans la Méditerranée, le tout pour l'intérêt particulier du roi Georges. Albéroni affectait de répandre que ces raisons secrètes et personnelles avaient beaucoup plus de part aux changemens projetés dans l'Europe que les raisons d'état, et c'était à cette cause unique qu'il attribuait la résolution surprenante que la France avait prise de concourir à l'agrandissement de la maison d'Autriche. Quelque mauvaise opinion qu'il eût du duc de Savoie, il voulut paraître invincible aux nouveaux soupçons que Nancré essaya de lui inspirer des intentions et de la conduite de ce prince. Il ne les rejeta pas entièrement, mais il dit que le duc de Savoie le faisait assurer que la seule négociation qu'il eût à Vienne était bornée au mariage du prince de Piémont, et que cette cour elle-même lui avait offert une archiduchesse; qu'il déclarait en même temps que jamais il ne consentirait à céder la Sicile, et qu'il priait instamment le roi d'Espagne de s'y opposer. Le cardinal demanda l'explication d'un pareil galimatias, qui ne pouvait servir qu'à couvrir beaucoup de tromperies et de mauvaise foi; car en même temps qu'on voulait persuader au roi d'Espagne que le duc de Savoie offrait volontairement la Sicile, ce même prince conjurait sa majesté catholique de refuser son consentement à une condition si dure. On voulait donc, disait Albéroni, tromper le roi d'Espagne, et le traiter comme un enfant; on lui montrait de loin une babiole, et s'il ne l'acceptait pas, on le menaçait de lui déclarer la guerre; mais il assurait que ce prince était résolu de prendre patience, de ne céder que dans le cas d'une nécessité indispensable, et de se livrer aux partis les plus extrêmes avant que d'en-

trer dans un projet, non-seulement imaginaire, mais dont l'exécution serait injuste, puisque les princes à qui on désignait, malgré eux, des successeurs, déclaraient hautement qu'ils ne consentiraient jamais à laisser entrer tant qu'ils vivraient des garnisons espagnoles dans leurs places. Cette condition, était une de celles qu'on offrait au roi d'Espagne comme une sûreté de l'exécution du traité, donnait aussi lieu à Albéroni de s'écrier que ce plan était un pot-pourri infâme, qui disposait contre toutes les règles et tyranniquement des biens et de l'état des souverains; que les Anglais voulaient être les maîtres du monde pour le partager à leur fantaisie, et que cette malheureuse France, concourant à des maximes si impies, aidant elle-même à se forger des fers, oubliant ses maximes fondamentales, rejetait absolument les résolutions qu'elle avait constamment suivies jusqu'alors de réprimer la barbarie allemande et l'insolence des Anglais.

Les ministres d'Espagne eurent ordre de s'expliquer à-peu-près dans les mêmes termes en France et en Angleterre. Beretti devait parler de même en Hollande, et déclarer au pensionnaire, que si le roi d'Espagne avait à mourir, qu'il ne mourrait que l'épée à la main, et qu'il ne céderait qu'à la dernière extrémité; qu'enfin sa majesté catholique ferait connaître que si elle avait reçu la loi en souscrivant au traité d'Utrecht, elle se l'était elle-même imposée par sa déférence respectueuse pour les conseils du roi son grand-père. Beretti eut ordre d'ajouter que si la république de Hollande entrait dans un complot aussi indigne que celui qu'on avait tramé, il dépendait d'elle de le faire, mais qu'elle pouvait s'assurer que jamais le roi son maître n'oublierait une telle injure. Les ministres d'Espagne eurent en même temps soin de faire connaître que jamais le roi d'Espagne n'avait pro-

mis de suspendre l'exécution des projets qu'il méditait. Eu effet on pressait plus que jamais l'armement de la flotte, et vers le commencement de mai, on disait à Madrid qu'elle serait prête à mettre à la voile le 20 du même mois. Bien des gens croyaient le débarquement destiné pour Naples, persuadés que le roi d'Espagne avait un parti puissant dans ce royaume; d'autres assuraient que la reine d'Espagne, en particulier, souhaitait qu'on introduisît des garnisons dans les places du grand-duc et du duc de Parme. Il est certain que le secret avait été gardé très exactement, et que les agens du roi de Sicile, malgré leur activité, ne découvraient encore que ce que le public savait du nombre et de la qualité des troupes qu'on faisait embarquer; mais ils ignoraient absolument le but de l'entreprise, et se trompaient comme les autres dans leurs conjectures.

Albéroni continuait d'avoir beaucoup d'égards pour Nancré. Ils avaient souvent de longues conférences. Le colonel Stanhope était introduit à quelques-unes. Il en avait aussi de particulières avec le cardinal. Les courriers dépêchés continuellement de Paris à Madrid, et de Madrid à Paris, donnaient lieu de croire que la France et l'Espagne agissaient de concert; que si ce n'était pour l'exécution du traité, ce serait pour la guerre. Les ministres anglais, bien instruits de la manière dont le régent pensait, ne témoignaient nulle jalousie de ses négociations à Madrid; mais le colonel Stanhope était persuadé que ni les instances des Français ni les siennes n'apporteraient de changement à la résolution que le roi d'Espagne avait prise de faire la guerre. Il remit au cardinal une lettre qu'il avait reçue pour lui du comte de Stanhope, son cousin, contenant de nouvelles instances pour l'acceptation du projet. Albéroni y répondit dans les termes suivans:

« Si les prémisses que votre excellence établit dans sa « lettre du 29 du passé étaient vraies, les conséquences « seraient infaillibles; mais il est question que *laboramus in principiis*. Enfin le roi catholique est malheu« reux, puisque après avoir donné les dernières marques « d'amitié au roi de la Grande-Bretagne, et de sa bien« veillance à la nation anglaise, non-seulement il ne peut « tirer de l'un et de l'autre une juste reconnaissance, mais « l'état même d'indifférence lui sera refusé. Je me rap« porte à tout ce que le marquis de Monteléon lui dira « là-dessus de ma part. »

Albéroni se récriait souvent sur l'ingratitude des Anglais; il voulait faire croire qu'il recevait souvent des reproches du roi et de la reine d'Espagne, de la vivacité qu'il avait témoignée lorsqu'il avait été question de conclure les deux derniers traités avec le roi Georges. Il prétendait que leurs majestés catholiques lui répétaient fréquemment qu'il s'était laissé trop facilement séduire par les promesses des Anglais. Il se consolait par l'espérance de faire bientôt éclater aux yeux du monde la puissance où l'Espagne s'était élevée depuis le peu de temps qu'il la gouvernait. On était à la veille de voir dans la Méditerranée trois cents voiles sous pavillon d'Espagne, trente-trois mille hommes de débarquement, cent pièces de canon de vingt-quatre, vingt autres de campagne, vingt mille quintaux de poudre, cent mille boulets, trois cent soixante-six mille outils à remuer la terre, des bombes et des grenades à proportion. Il s'applaudissait en songeant qu'on verrait en peu d'histoires un débarquement de trente-trois mille hommes avec un train semblable, particulièrement six mille chevaux. Il se flattait d'être absolument maître de ces troupes, parce qu'elles avaient été payées avec profusion, et parce qu'il avait avancé plusieurs officiers de mérite. Le trésor pour l'armée et

pour la flotte montait à un million et demi d'écus. Indépendamment de cette somme, Albéroni avait encore fait remettre à Gênes 25,000 pistoles pour le duc de Parme.

Tant de dispositions faites dans un temps où l'Espagne n'avait encore donné nulle marque de sa nouvelle puissance étaient pour son ministre autant de sujets de croire que par son travail et par son industrie, en élevant son maître, il s'était lui-même mis au-dessus de ses ennemis personnels; qu'il n'avait rien à craindre de leurs traits; qu'en vain ils s'efforçaient de le noircir, d'employer la calomnie pour le rendre odieux, soit à l'Espagne, soit au duc de Parme; qu'ils ne réussiraient pas à détruire le crédit et la réputation que son mérite confirmé par ses grands services lui avait acquis. Le roi et la reine d'Espagne, dont il possédait alors la faveur et la confiance, l'entretenaient dans la bonne opinion qu'il avait plus que personne de ses talens et de l'étendue de son génie. Comme il était maître d'employer comme il voulait le nom de leurs majestés catholiques, il ne manqua pas de dire qu'elles avaient regardé avec autant d'indignité que de mépris le libelle infâme divulgué contre lui par l'ambassadeur de l'empereur à la cour de Rome. Albéroni promit de se venger du perfide ministre de la cour de Vienne accoutumé, disait-il, à se servir d'impostures, et de faire la guerre aux Allemands de manière que cette barbare nation s'en sentirait long-temps.

Il ne menaçait pas moins le pape que l'empereur quoique ce fût en termes plus doux. Il déplorait le peu de courage que le chef de l'église montrait lorsqu'il s'agissait de défendre la religion. Albéroni, plein de zèle, gémissait de voir les Allemands profiter de la faiblesse du saint-père et l'engager à faire chaque jour quelque demande contraire à sa conscience et à son honneur. Il

laissait entrevoir que sa sainteté aurait lieu de se repentir de la manière dont elle en usait à son égard, autant que de la partialité qu'elle témoignait pour l'empereur. Elle suspendait encore les bulles de Séville; mais Albéroni, déjà pourvu de l'évêché de Malaga, jouissait du revenu des deux églises. Il se vanta qu'ils lui suffiraient pour vivre commodément à Madrid à la barbe de Pantalon et pour aller en avant. Il voulut de plus faire connaître à la cour de Rome qu'il pouvait compter sur les égards que la cour de France aurait pour lui, et qu'il n'avait point à craindre que le régent entreprît de le traverser; la preuve dont il se servit fut de révéler à ses amis que le cardinal del Giudice s'étant adressé au régent pour se justifier auprès du roi d'Espagne par l'intercession de son altesse royale, non-seulement elle ne lui avait rendu aucun office, mais même avait envoyé les lettres tout ouvertes de Giudice à Albéroni sans les accompagner de la moindre ligne ni pour lui ni pour sa majesté catholique.

Toutefois Giudice comptait beaucoup sur les offices de M. le duc d'Orléans; il était même si persuadé qu'ils réussiraient, qu'en attendant la réponse de son altesse royale il différait à exécuter les ordres qu'il avait reçus d'ôter les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais. En vain Cellamare son neveu le pressait d'obéir, il attribuait ses instances au desir lâche et bas de plaire au premier ministre. Giudice lui reprocha plusieurs fois la déférence excessive qu'il avait pour les folies furieuses d'Albéroni, et le peu d'attention qu'il faisait aux représentations que le régent s'était chargé de faire, dont il convenait par toutes sortes de raisons d'attendre le succès. Ces reproches renouvelèrent d'autres plaintes plus anciennes que Giudice croyait avoir lieu de faire de son neveu, et rappelant ce qui s'était passé entre eux quelques

années auparavant, il compara les insinuations que Cellamare lui faisait alors à celles que ce même neveu, si zélé pour son oncle, lui avait faites à Bayonne pour l'engager à signer l'infâme projet d'Orry sans y changer un iota. Le bruit se répandit que Giudice avait fait des projets et pris des mesures pour retourner en Espagne en cas que le roi catholique vînt à mourir; comptant beaucoup sur la tendresse du prince des Asturies pour lui, et sur la faveur dont il jouirait auprès de lui s'il montait sur le trône. Ces projets vrais ou faux et les soupçons des correspondances que ce cardinal entretenait en Espagne, causèrent la prison d'un nommé don François d'Aguilar, que le roi d'Espagne fit arrêter comme principal entremetteur de cette correspondance. Giudice la désavoua, et, traitant de calomnie inventée par Albéroni ce qu'on avait faussement publié de ses dangereuses pratiques, il déclara à son neveu que s'il ne pouvait espérer de le guérir de la frayeur que le pouvoir d'un premier ministre lui inspirait et comme courtisan et comme ambassadeur, il le priait au moins et lui conseillait d'épargner tant de ruses inutilement employées pour attirer dans ses sentimens un oncle vieilli dans les affaires, assez instruit du mérite d'Albéroni pour mépriser sa personne et sa toute-puissance. En même temps il tournait en ridicule les projets de l'Espagne; il disait que tout le monde riait de voir que cette couronne prétendît donner la loi quand elle était elle-même exposée et sur le point d'être forcée de la recevoir; qu'il semblait par les discours de ses ministres à Rome que le royaume de Naples fût déjà conquis, le Milanais englouti, l'infant don Carlos grand-duc de Toscane et duc de Parme et de Plaisance; qu'il ne manquait rien à ces progrès si rapides que la petite circonstance qu'il n'y avait pas la moindre ombre de vérité; qu'au lieu de ces fables la monarchie d'Espagne était tellement rui-

née par des dépenses capricieuses et folles que le roi d'Espagne trompé par les espérances dont on l'amusait de recouvrer les domaines d'Italie, emploierait seulement ses richesses à défendre et enrichir le duc de Parme.

Cellamare, très attentif à sa fortune, voulait en même temps plaire à la cour d'Espagne et ménager son oncle; l'évènement lui fit voir que l'un et l'autre ensemble étaient impossibles; mais avant qu'il en eût fait l'expérience entière, ne pouvant rien mander à son oncle d'agréable de la part de l'Espagne, il essaya de le consoler et de l'adoucir en l'assurant que la cour de France était très satisfaite de la conduite qu'il tenait à l'égard de la Constitution, etc.

Il est certain que le pape connaissait l'intérêt qu'il avait de ménager les couronnes dans une conjoncture où il s'agissait de donner à plusieurs états d'Italie une nouvelle face par le traité de paix qu'on proposait de faire entre l'empereur et le roi d'Espagne. Les droits du saint-siège étaient particulièrement intéressés dans les dispositions projetées, et le pape prévoyait assez qu'il aurait à souffrir s'il n'avait pour lui les princes dont le secours et la puissance pouvaient le garantir du préjudice dont il était menacé. Sa sainteté connaissant ses intérêts se contentait cependant de simples paroles; elle faisait dire qu'elle desirait sincèrement la paix entre l'empereur et le roi d'Espagne; elle avertissait qu'une paix contraire à la justice ne pouvait être bonne, mais loin de se concilier avec aucun de princes intéressés à la conclusion de ces grands différends. La seule règle de sa politique était de faire par pure crainte tout ce que l'empereur exigeait d'elle, pendant qu'elle montrait beaucoup de vigueur dans toutes les affaires qui regardaient la France et l'Espagne. Véritablement on aurait tort de condamner la fermeté que le pape fit paraître aux instances réitérées fréquem-

Digitized by Google

ment que le roi d'Espagne lui fit d'accorder au cardinal Albéroni les bulles de l'archevêché de Séville. Sa majesté catholique eut lieu de s'en repentir dans les suites aussi bien que du cardinalat qu'elle avait procuré à cet étrange sujet. Mais alors il gouvernait la monarchie d'Espagne, et les affaires d'un tel ministre devenaient les intérêts les plus importans et du prince et de la couronne. Après cette affaire principale sollicitée vivement par le cardinal Aquaviva, il y en avait encore une autre où Albéroni avait intérêt ; c'était celle de l'accusation que les Allemands avaient intentée contre lui auprès du pape, fondée sur les négociations prétendues de ce premier ministre avec la Porte.

Le prince de Cellamare, quoique dans un emploi qui ne l'engageait nullement à prendre connaissance de ce que les Allemands faisaient à Rome, encore moins de répondre aux invectives qu'ils y publiaient contre Albéroni, crut cependant faire un trait de bon courtisan, et marquer son zèle pour la gloire du premier ministre de son maître, en répondant à l'écrit imprimé et publié par les Allemands. Il le fit par une lettre qu'il écrivit à Aquaviva, et ce dernier, n'osant la rendre publique sans en avoir demandé un ordre précis au roi son maître, la fit voir au pape, et ne lui en demanda pas le secret. Ce cardinal était naturellement ennemi du cardinal del Giudice, et Giudice ne douta pas un moment que, sous le faux prétexte de faire honneur à Cellamare, Aquaviva n'eût été bien aise d'avoir une pièce entre les mains capable d'irriter à jamais la cour de Vienne contre Cellamare, et d'empêcher qu'il ne fût rétabli dans ses biens que leur situation dans le royaume de Naples soumettrait par la paix à la domination des Allemands. Il en fit des reproches à son neveu, trouvant que, pour un homme sage, il avait agi légèrement, et sans réflexion,

sur les conséquences dangereuses d'accuser si souvent et si clairement les ministres impériaux de fausseté et de supposition. Giudice ne s'était pas encore déclaré pour l'empereur; mais vraisemblablement il en avait déjà pris la résolution, et l'écrit de Cellamare paraissant dans une pareille conjoncture en était d'autant plus désagréable à son oncle : car il savait que le démérite d'un seul devient à la cour de Vienne celui de toute une famille, que les impériaux ne pardonnent jamais, et que le ressentiment et la vengeance de leur part s'étendent à toute la race tant que les générations subsistent. Giudice, mécontent du roi d'Espagne et de son gouvernement, continuait à le décrier de toute son éloquence, en séparant toujours avec respect le roi de son premier ministre.

CHAPITRE X.

Forces espagnoles en Sardaigne. — Le roi Jacques fait proposer au roi d'Espagne un projet pour gagner l'escadre anglaise et tenter son rétablissement sur le trône de la Grande-Bretagne. — Albéroni fait étaler les forces de l'Espagne aux Hollandais. — Déchaînement de ce ministre contre le régent et contre l'Angleterre. — Le roi d'Espagne veut demander compte aux états-généraux du royaume de la conduite du régent. — Il se défie des protestations du roi de Sicile. — Conduite des ministres anglais sur la Sardaigne. — Friponnerie de l'abbé Dubois. — Fausseté d'Albéroni à l'égard de la Sardaigne. — Les impériaux inquiets sur la bonne foi des Anglais. — Continuation des efforts en sens contraire de Cadogan et de Beretti auprès des Hollandais. — Beretti décrie Montcléon en Espagne. — Plaintes du grand-duc au roi d'Espagne. — Mouvemens de Beretti et de Cellamare. — Albéroni furieux contre Monteléon. — Ses chimères. — Il fait étalage de ses forces. — Il nomme le marquis de Lede général de l'armée destinée pour l'Italie.

Le roi d'Espagne, très éloigné d'accepter les conditions de la paix qu'on lui proposait, se préparait à l'exécution d'une entreprise, dont en mai 1718 l'objet était encore ignoré de toute l'Europe. On commençait véritablement à soupçonner qu'elle pouvait regarder la Sicile. Les forces espagnoles étaient grandes; il y avait en Sardaigne un corps de dix-sept mille hommes effectifs, dont trois mille cinq cents hommes étaient cavalerie ou dragons, outre ce qui devait être embarqué sur la flotte qu'on attendait d'Espagne. Les troupes du duc de Savoie en Sicile se réduisaient à huit mille hommes, composés en partie de gens du pays mal affectionnés à leur prince, et disposés à se soulever dès que les vaisseaux d'Espagne paraîtraient à la côte. On supposait alors qu'ils y arriveraient facilement long-temps avant que la flotte qu'on préparait en Angleterre pût venir au secours du roi de Sicile.

Cette disposition prochaine de nouvelles guerres rendit l'espérance au roi Jacques. Il ne pouvait se flatter d'aucun secours, tant que l'Europe demeurerait tranquille. L'union de la France avec la Grande-Bretagne assurait l'état de la maison d'Hanovre. Ce prince ne voyait donc de ressource pour lui que de la part de l'Espagne, car il était évident que l'empereur et le roi d'Angleterre demeureraient unis inviolablement, moins pour satisfaire à leurs engagemens réciproques, faible barrière pour arrêter le roi Georges, que par la raison de leurs intérêts communs. Le roi d'Espagne étant sur le point d'attaquer l'empereur, il était comme impossible que l'Angleterre armant, ne prît et ne voulût prendre part à la guerre. Ainsi le roi Jacques, attendant désormais son salut de l'Espagne, s'empressa de lui rendre service autant qu'il dépendait de son pouvoir borné dans une sphère très limitée. Un Anglais, officier de marine, dont ce prince

prétendait connaître parfaitement le courage et la fidélité, lui proposait d'aller par son ordre à Madrid communiquer au cardinal Albéroni un projet dont le succès presque sûr serait également avantageux aux deux rois. Cammock était le nom de cet officier.

Son plan était d'avoir des pouvoirs et du roi son maître et du roi d'Espagne, pour traiter secrètement, soit avec l'amiral Bing commandant l'escadre anglaise, soit avec d'autres officiers de cette escadre. Il promettait de les engager à se déclarer en faveur du roi Jacques, et pour le servir, à se joindre à la flotte d'Espagne. Cammock demandait pour assurer l'effet de sa négociation une promesse du roi d'Espagne d'ouvrir ses ports, et d'y donner retraite aux navires anglais dont les capitaines s'y rendraient à dessein de joindre la flotte d'Espagne et de se déclarer en faveur de leur souverain légitime. Il desirait de la part de son maître une lettre au chevalier Bing, écrite en termes obligeans, avec promesse, si Bing y déférait, de 100,000 livres sterling, et de le revêtir du titre de duc d'Albemarle. Au refus de Bing, le négociateur demandait le pouvoir de faire les mêmes offres à l'officier qui commanderait sous les ordres ou au défaut de l'amiral. Il voulait de plus une lettre circulaire à tous les capitaines de l'escadre, une déclaration en faveur des officiers et des matelots, la permission de promettre à chacun des récompenses proportionnées à son grade, à son rang et à ses services, à condition cependant que ceux qui voudraient les obtenir s'expliqueraient dans le terme que cette déclaration prescrirait. La récompense était 20,000 livres sterling qui seraient payées par le roi d'Espagne à chaque capitaine de vaisseau de ligne qui amènerait son navire au service de sa majesté catholique, et se déclarerait pour le roi Jacques; de plus une commission d'officier général. Tout lieute-

nant de vaisseau qui saisirait son capitaine refusant les offres, et amènerait le navire dans un port d'Espagne, devait avoir la commission de capitaine, le titre de chevalier, et 5,000 livres sterling que le roi d'Espagne lui paierait. On promettait aux subalternes un avancement proportionné à leur mérite, une médaille, et 2,000 livres sterling de récompense. Quant aux matelots, outre le paiement de la somme qui leur serait due, ils auraient encore 5 livres sterling de gratification. Outre ces offres générales, Commock demandait une lettre particulière du roi son maître pour un capitaine nommé Scott dont il vantait fort le crédit, et pour l'engager, il fallait lui promettre de le faire comte d'Angleterre, amiral de l'escadre bleue, et lui payer 30,000 livres sterling quand il joindrait la flotte d'Espagne, ou bien quand il entrerait dans quelqu'un des ports de ce royaume. Le point principal était le secret et la diligence. Le roi Jacques ne risquait rien à tenter le succès des visions de Commock; il adressa donc au cardinal Aquaviva le projet de cet officier, le pria de le communiquer incessamment au roi d'Espagne, ce plan intéressant sa majesté catholique autant que lui-même; et comme elle pouvait trouver que les dépenses proposées par Commock monteraient à des sommes trop considérables, le roi Jacques offrit de les rembourser quand il serait rétabli.

Aquaviva appuya ces vues, soit qu'elles lui parussent solides, soit qu'il voulût faire plaisir à ce prince que la fortune persécutait depuis qu'il était né. Le cardinal observa seulement que les gens attachés au roi Jacques étaient gens abattus par leurs malheurs, presque au désespoir, plus remplis de bonne volonté que de force pour exécuter; qu'enfin ceux qui désirent voient pour l'ordinaire les choses plus faciles que les indifférens. La conjoncture était favorable pour faire écouter, même admettre à la cour de Madrid toute proposition capable

de faciliter au roi d'Espagne les moyens de soutenir la guerre. Ce prince, déjà embarqué bien avant, voulait à quelque prix que ce fût persister dans l'engagement qu'il avait pris. Toutefois il était seul, les puissances principales de l'Europe s'opposaient à ses desseins; Albéroni déplorait leur aveuglement; il prévoyait que le succès de la guerre serait au moins incertain.

Au défaut d'alliés, il fallait diminuer le nombre d'ennemis; et quoique les neutres et les tièdes soient de la même classe, par conséquent également rejetés, le premier ministre d'Espagne aspirait à maintenir les Hollandais dans l'inclination qu'ils témoignaient pour la neutralité. C'était donc en Hollande principalement qu'il faisait publier et la résolution que le roi d'Espagne avait prise de ne pas subir le joug des Anglais, et le détail des forces que ce prince avait, et qu'il emploierait à soutenir son honneur aussi bien que ses intérêts.

Beretti eut ordre de déclarer à La Haye que son maître hasarderait tout plutôt que de recevoir les conditions que l'Angleterre prétendait lui imposer, et voir la Sicile entre les mains de l'empereur. Quant aux forces de l'Espagne, l'ambassadeur devait dire qu'elles se montaient, à l'égard des troupes, à quatre-vingt mille hommes; que le roi d'Espagne avait trente navires de guerre, qu'on en construisait encore actuellement onze dans les ports d'Espagne, chaque navire de quatre-vingts pièces de canon. Suivant ce même récit, il y avait trente-trois mille hommes de troupes réglées destinées pour le débarquement au lieu où il serait jugé à propos de le faire. Le paiement de ces troupes et de l'armée navale était assuré pour le cours entier de l'année. Enfin on établissait, comme chose certaine, que sa majesté catholique n'avait encore consommé que sept mois de son revenu des rentes générales et provinciales, et qu'elle attendait alors le retour de soixante-

treize vaisseaux qui revenaient des Indes. Avec ces belles ressources, Albéroni concluait qu'il y aurait poltronnerie et bassesse à céder, hors un cas de nécessité absolue; qu'il fallait auparavant éprouver toutes sortes de contre-temps; même s'il était nécessaire de périr, périr les armes à la main; et qu'avant qu'être réduit à cette extrémité le roi d'Espagne verrait et connaîtrait ses véritables amis, en sorte qu'après cette épreuve, il serait en état de prendre à leur égard des mesures certaines; car il persistait toujours à conclure que le projet était chimérique en ce qui regardait les conditions proposées pour le roi d'Espagne, et qu'on devait le nommer monstrueux à l'égard des avantages accordés à l'empereur; en sorte qu'il paraissait clairement que la raison ni la justice n'avaient pas dirigé un tel ouvrage, et qu'il était seulement forgé par la passion et par l'intérêt particulier de ceux qui l'avaient imaginé. Voulant fortifier son avis par le témoignage de tous les gens sensés, il assurait qu'il n'y en avait aucun qui ne fût surpris de voir les principales puissances de l'Europe, comme conjurées ensemble, concourir aveuglément à l'agrandissement d'un prince qu'elles devaient craindre par toutes sortes de raisons, et tâcher par conséquent d'abaisser en cette occasion. Il donnait aux bons Français le premier rang parmi les gens sensés, soutenant qu'ils regardaient le projet avec horreur; et qu'ils étaient pénétrés de douleur de voir la conduite du gouvernement si directement opposée aux anciennes maximes que la France avait suivies et soutenues par de si longues guerres pour tenir en bride la puissance autrichienne.

Albéroni, depuis long-temps ennemi de Monteléon, l'accusait de ne parler que par l'organe de l'abbé Dubois. La lâcheté de cet ambassadeur, disait le cardinal, allait jusqu'au point de dire que, considérant la fierté de l'empereur, il était étonné qu'il eût accepté le projet. Enfin

le roi, la reine, ni le premier ministre d'Espagne ne pouvaient lire ses lettres sans indignation. Albéroni, dans ces dispositions à l'égard de Montéléon, lui reprocha durement la tranquillité qu'il faisait paraître en parlant du projet du traité. Il ne lui déguisa pas que leurs majestés catholiques avaient parfaitement reconnu qu'il se rendait l'organe de l'abbé Dubois, pendant que les autres ministres détestaient son plan comme abominable par les conséquences, fatal à la liberté des souverains, totalement opposé à la raison d'état, renversant tout principe d'établir un équilibre en Europe, et d'assurer le repos de l'Italie malheureusement ensevelie sous la dure servitude d'un prince trop puissant et d'une nation insatiable : réflexion qu'un ministre né en Lombardie devait faire encore plus naturellement que tout autre. A ces reproches il en ajoutait d'autres fondés sur la lenteur de Montéléon à faire savoir en Espagne ce qui regardait l'armement et la destination de l'escadre anglaise, car il était persuadé que la cour de Londres, ayant mis toute son étude à tromper le roi d'Espagne par un projet idéal que le cardinal nommait un *hircocerf*, attendait seulement le moment de se déclarer en faveur de l'empereur, afin de le mettre en possession de la plus belle partie de l'Italie, et de lui donner ce nouveau moyen d'usurper les autres états de cette partie de l'Europe sans que qui que ce soit pût l'empêcher. Ainsi, disait-il, les Anglais traitent le roi d'Espagne comme un roi de plâtre; ils croient pouvoir lui imposer toutes sortes de lois; ils se figurent encore que, après bien des vexations et des insultes, ils obligeront ce prince à leur rendre grâces d'avoir forgé un projet chimérique, absolument impossible dans son exécution. Les reproches d'Albéroni tombaient encore moins sur l'Angleterre que sur le régent. Ce prince sollicitait fortement les Hollandais d'entrer dans l'alliance. Albé-

roni déclara que ses instances avaient achevé entièrement d'irriter le roi et la reine d'Espagne; qu'elles prouvaient authentiquement que la conduite du régent n'était pas celle d'un médiateur, mais celle d'une partie intéressée aux avantages de l'ennemi irréconciliable des deux couronnes, celle enfin d'un prince qui récemment avait assez fait voir le desir qu'il aurait de les anéantir s'il en avait le pouvoir; et d'ailleurs, disait-il, quelle raison pour les médiateurs de faire la guerre parce que le prince à qui ils offrent des visions ne les accepte pas comme une proposition réelle et avantageuse? Il ajoutait que le roi d'Espagne ne pouvait donner ce caractère de solidité à l'offre qu'on lui faisait de mettre des garnisons espagnoles dans Parme et dans Plaisance, parce que, si ces garnisons étaient fortes et telles que le besoin le demandait, il serait impossible que le pays pût fournir à leur subsistance; que si elles étaient faibles, elles seraient sacrifiées d'un moment à l'autre, et qu'autant de soldats et d'officiers dont elles seraient composées deviendraient autant de prisonniers qui entreraient dans ces places à la discrétion des Allemands.

Le roi d'Espagne, ayant donc bien examiné toutes choses, voulait voir si la France lèverait le masque, et se porterait jusqu'au point de lui déclarer la guerre ouvertement. Cellamare eut ordre de répandre dans Paris que son maître ne recevrait la loi de personne, encore moins du régent que de qui que ce fût; que sa majesté catholique croyait pouvoir s'adresser aux états-généraux du royaume, et leur demander compte de la conduite de M. le duc d'Orléans. Les choses étant réduites au point qu'elles pouvaient désormais se porter aux plus grandes extrémités, tout expédient, tout tempérament devaient être désormais proscrits, parce que le cœur était ulcéré par la conduite que le régent avait tenue, et par ses en-

gagemens si contraires aux intérêts d'honneur, et à la réputation de leurs majestés catholiques. Albéroni était cependant embarrassé de la conclusion d'un traité entre l'empereur et le roi de Sicile. On disait que ces princes étaient convenus entre eux de l'échange du royaume de Naples avec les états héréditaires de la maison de Savoie. Cette nouvelle vraisemblable était regardée comme vraie, parce que le caractère du duc de Savoie donnait lieu d'ajouter foi à tout ce qu'on publiait de ses négociations secrètes, quoiqu'on pût dire de contraire aux assurances que ses ministres donnaient en même temps de sa fidélité envers les princes dont il souhaitait de ménager l'amitié. Ainsi Lascaris, qui paraissait être son ministre de confiance à Madrid, à l'exclusion de l'abbé del Maro, son ambassadeur ordinaire, protestait que son maître était libre, et qu'il n'avait fait aucun traité avec l'empereur; que si jamais il entrait en quelque accommodement avec ce prince, il ne perdrait point de vue les traités qu'il avait signés avec le roi d'Espagne; qu'ils seraient sa règle; qu'il ne prendrait aucun engagement qui leur fût contraire; et qu'enfin il ne conclurait rien sans l'avoir auparavant communiqué à sa majesté catholique. Mais ces protestations étaient de peu de poids, et le cardinal, persuadé que le ministre confident du roi de Sicile serait le premier que ce prince tromperait pour mieux tromper le roi d'Espagne, répondit seulement qu'il rendrait compte à sa majesté catholique des nouvelles assurances qu'il lui donnait de la part de son maître; qu'il pouvait aussi lui écrire qu'elle ne conclurait rien avec l'empereur sans la participation du roi de Sicile. Albéroni prétendit que les avis de ces traités lui avaient été donnés comme certains par les ministres de France et d'Angleterre; mais il ajouta qu'ils étaient suspects, parce que le régent et le roi Georges desiraient

uniquement pour leurs intérêts l'embrasement de toute l'Europe, et particulièrement celui de l'Italie. Malgré les déclamations continuelles et publiques, et le déchaînement d'Albéroni contre la France, on disait sourdement qu'il y avait une intelligence secrète entre cette couronne et celle d'Espagne. Bien des gens à la vérité croyaient que ces bruits étaient artificieux, qu'ils étaient répandus par le premier ministre pour mieux cacher ses entreprises, et pour leur donner plus de crédit. Cette opinion paraissait confirmée par la douceur qui régnait dans les conférences fréquentes que le cardinal avait avec Nancré. On n'y découvrait pas la moindre émotion ni le moindre commencement de froideur. On supposait donc qu'il y avait dans le projet de traité des articles secrets infiniment plus avantageux pour l'Espagne que ceux qu'on avait laissé paraître. On ajoutait que la France ni l'Angleterre ne s'opposaient pas au départ de la flotte espagnole. On allait jusqu'à dire que l'escadre anglaise agirait de concert avec elle pour l'exécution du projet, dont la connaissance n'était pas encore livrée au public. D'autres, moins crédules et plus défians, soupçonnaient également la foi de la cour de France et celle d'Espagne. Ils se persuadaient que toutes deux voulaient sonder et découvrir réciproquement ce que l'autre pensait gagner du temps, et que ces manèges si contraires à la bonne intelligence finiraient par une rupture. Ils étaient persuadés que la cour de France était bien éloignée de souhaiter que le roi d'Espagne fît des conquêtes; qu'elle désirait seulement de le voir engagé à faire la guerre en Italie, et forcé de s'épuiser pour la soutenir. Comme le roi d'Espagne avait frété un grand nombre de bâtimens français pour servir au transport de ses troupes, ceux qui prétendaient que le régent verrait avec plaisir commencer la guerre en Italie regardèrent comme une preuve de

leur opinion, et comme une collusion secrète, la permission tacite qu'il semblait donner aux sujets du roi, d'employer leurs vaisseaux au service de sa majesté catholique. Enfin chacun raisonnait à sa manière, et peu de gens croyaient que l'Espagne, seule et sans certitude d'alliés, voulut entreprendre la guerre.

On eut lieu de croire que le roi d'Espagne, paraissant difficile sur le projet du traité en général, avait seulement en vue d'obtenir quelque avantage particulier, car Albéroni dit clairement au colonel Stanhope que ce prince accepterait le projet s'il obtenait de conserver la Sardaigne. Le colonel ayant fait savoir en Angleterre la proposition qui lui avait été faite, les ministres anglais assurèrent Monteléon que leur maître était très affligé de ne pouvoir acquiescer à une demande si raisonnable. Ils se plaignirent du silence que le roi d'Espagne avait gardé jusqu'alors sur cette prétention, et feignirent d'en être d'autant plus touchés que, selon eux, il y aurait eu moyen de satisfaire sa majesté catholique si elle eût déclaré plus tôt ses prétentions; que l'argent aurait été bien employé pour y parvenir, et que l'Angleterre aurait volontiers concouru avec la France pour assembler une somme telle qu'on eût obtenu ce que desirait le roi d'Espagne; mais malheureusement cette conjoncture favorable était, disaient-ils, passée, parce que l'engagement était pris avec l'empereur, qu'il était impossible d'y rien changer, ce prince se trouvant dans une telle situation qu'il rejetterait avec hauteur toute proposition d'altérer la moindre clause du traité, et se voyant d'un côté sûr, et comme à la veille de conclure la paix avec le Turc, et d'un autre côté le roi de Sicile continuant de faire des propositions avantageuses à la maison d'Autriche, propositions que la cour de Vienne accepterait si l'Angleterre lui donnait quelque occasion de retirer sa parole. C'était là des

inconvéniens que roi d'Angleterre voulait surtout éviter par affection et par tendresse pour le roi d'Espagne, car il prétendait que sa majesté catholique devait lui savoir beaucoup de gré de ce qu'il avait fait pour elle; et les ministres anglais feignaient de ne pouvoir comprendre l'injustice que la cour de Madrid leur faisait, de les accuser de partialité pour l'empereur, quand ils servaient réellement l'Espagne, et qu'ils faisaient voir par les effets la préférence qu'ils donnaient à ses intérêts sur ceux de la maison d'Autriche.

Monteléon se vanta d'avoir essuyé des reproches de leur part, et prétendit qu'ils l'accusaient d'être auteur des soupçons injustes que le roi son maître faisait paraître à leur égard. Mais ces accusations ne le disculpaient pas à Madrid. Albéroni avait trop de soin de le représenter au roi et à la reine d'Espagne comme vendu aux Anglais; et quand le cardinal n'aurait pas eu le crédit et l'autorité d'un premier ministre absolu, il aurait cependant persuadé d'autant plus aisément que la cour d'Angleterre, donnant de grandes espérances au roi d'Espagne, ne tenait rien de ce qu'elle avait promis quand il s'agissait de l'exécution. C'est ainsi que les ministres anglais promirent à l'abbé Dubois qu'il serait permis au roi d'Espagne de mettre des garnisons espagnoles dans les places des états du grand-duc et du duc de Parme. Monteléon fit des instances pour obtenir que la déclaration d'une condition si essentielle, qui n'était pas comprise dans le projet, lui fût donnée par écrit. L'abbé Dubois lui promit de refuser sa signature au projet, si cette condition n'était auparavant bien assurée. Nonobstant les assurances et les promesses, les Anglais refusèrent de la passer, et dans le temps qu'ils éludaient la parole donnée au roi d'Espagne, ils assuraient son ambassadeur que l'objet du roi leur maître, en armant

une escadre pour la Méditerranée, était d'autoriser et d'employer ces vaisseaux suivant les réponses dont il doutait, et qu'il attendait de la cour de Vienne. Monteléon desirait que leurs intentions fussent droites. Il était de son honneur et de son intérêt que la correspondance s'établît parfaitement entre la cour d'Espagne et celle d'Angleterre, et profitant de la disposition de son cœur, il ne se contraignait pas lorsqu'il était question de ménager d'autres princes au préjudice de sa majesté catholique. Les ministres d'Angleterre, pressés de conserver la Sardaigne à ce prince, s'étaient excusés d'y travailler, alléguant pour prétexte que l'empereur ne souffrirait jamais que le traité reçût la moindre altération dans les conditions dont les parties intéressées étaient convenues. La crainte d'un changement de la part de l'empereur était le motif qu'ils employaient pour autoriser le refus d'une condition demandée par le roi d'Espagne, comme un moyen de lever toute difficulté, et de conclure un traité qu'on proposait comme la décision du repos général de l'Europe. Mais en même temps qu'ils parlaient ainsi à l'ambassadeur d'Espagne, Stanhope, impatient des reproches que lui faisait le ministre de Savoie, répondit aux plaintes de cet envoyé que le duc de Savoie, qui se plaignait d'être abandonné par l'Angleterre, ne savait pas reconnaître les obligations qu'il avait à cette couronne; qu'elle soutenait seule les intérêts de ce prince, bien résolue de ne se pas relâcher sur un point qu'elle avait si fort à cœur; que le projet serait accepté par le roi d'Espagne, si le roi d'Angleterre consentait à lui laisser la Sardaigne; mais qu'il était trop attentif aux intérêts du roi de Sicile pour y laisser donner quelque atteinte, nonobstant les difficultés qu'il trouvait de tous côtés lorsqu'il était question de soutenir ces mêmes intérêts; et qu'actuellement sa plus grande peine à Vienne

était de vaincre la répugnance presque insurmontable, que l'empereur montrait à renoncer à ses droits sur la monarchie d'Espagne en faveur de la maison de Savoie.

Si les Anglais cherchaient à faire valoir en même temps leurs soins et leurs peines pour des princes dont les intérêts étaient directement opposés, la conduite d'Albéroni n'était pas plus sincère que celle de la cour d'Angleterre, car il demandait au roi Georges la conservation de la Sardaigne pour le roi d'Espagne ; et pendant qu'il insistait sur cette condition, comme un moyen sûr d'engager ce prince à souscrire au traité, il donnait ordre à Cellamare de confier à Provane, qui était lors encore à Paris de la part du roi de Sicile, que, nonobstant la déclaration que sa majesté catholique avait faite à l'égard de la Sardaigne, elle n'avait nulle intention d'accepter le projet, quand même cette condition lui serait accordée ; qu'elle voulait seulement, par une telle demande, exclure la proposition de l'échange de la Sicile. Toutefois les ministres de l'empereur ne se croyaient pas encore assez sûrs de la bonne foi du roi d'Angleterre pour demeurer tranquilles sur les propositions nouvelles que faisait le roi d'Espagne, et sur les conférences secrètes et fréquentes que l'abbé Dubois avait à Londres avec Montéléon. Penterieder était encore en cette cour de la part de l'empereur. Il parut très inquiet de la demande faite par sa majesté catholique, et de la prétention qu'elle formait de mettre actuellement des garnisons espagnoles dans les places de Toscane et de Parme. Il était surtout alarmé de l'attention que le régent donnait à ces nouveautés, que Penterieder traitait d'extravagantes ; et, pour en trancher le cours, il disait que si elles étaient écoutées, les ennemis de la paix auraient le plaisir de la renverser et de l'étouffer dans sa naissance. Quelque inquiétude qu'il fît paraître,

les ministres anglais ne lui donnaient aucun sujet de soupçonner ni leur conduite ni leurs intentions en faveur de ce prince. Ils n'oubliaient rien pour consommer l'ouvrage qu'ils avaient entrepris, et pour conduire à sa perfection le projet de la quadruple alliance. Il fallait pour la rendre parfaite persuader les Hollandais d'y souscrire; et la chose était encore difficile, nonobstant l'habitude que cette république avait contractée depuis long-temps de suivre aveuglément les volontés de l'Angleterre.

Cadogan, alors ambassadeur d'Angleterre en Hollande, se donnait beaucoup de mouvement pour entraîner les états-généraux à se conformer aux intentions de son maître. On prétendait qu'il répandait de l'argent que le prince, naturellement aussi ménager que l'ambassadeur, n'épargnait pas dans une occasion où il s'agissait de gagner les bourgmestres et les magistrats d'Amsterdam. Cadogan s'était marié dans cette ville, et les parens de sa femme agissaient pour contribuer au succès de sa négociation. Beretti agissait de son côté pour la traverser; il parlait mal-à-propos, donnait des mémoires mal composés, souvent peu sensés. Toutefois la crainte que les Hollandais avaient de s'engager dans une nouvelle guerre était si forte et si puissante, que Beretti avait lieu de croire que son éloquence l'emporterait sur la dextérité de Cadogan, sur ses libéralités, ses profusions, et sur le crédit de ses amis. Les états de Hollande s'assemblaient, mais ils se séparaient sans décider sur le point de l'alliance; en sorte que Cadogan, reconnaissant que l'autorité de l'Angleterre était désormais trop faible pour déterminer les états-généraux, se voyait, chose nouvelle! réduit à recourir aux offices de la France. Il craignait que le régent ne laissât paraître quelque indécision dans ses résolutions. Il demandait pressamment que son altesse royale ne se lassât point d'envoyer à Châteauneuf, ambassadeur

du roi en Hollande, des ordres clairs et positifs, tels qu'il convenait de les donner pour assurer les états-généraux qu'il était incapable de changer; car il avouait qu'au moindre doute les affaires seraient absolument ruinées; au lieu, disait-il, que ses soins et ses diligences avaient si bien réussi à Amsterdam que cette ville était prête à concourir avec les nobles et les autres villes principales de la province à la signature de l'alliance; en sorte que l'affaire serait conclue la semaine suivante; nonobstant les représentations de Beretti et les raisonnemens faibles et mal fondés dont il prétendait les appuyer.

Ces deux ambassadeurs, directement opposés l'un à l'autre, convenaient également que le régent seul pouvait entraîner la balance du côté qu'il voudrait favoriser, et que les Hollandais, encore incertains du parti qu'ils prendraient, seraient déterminés par le mouvement que son altesse royale leur donnerait. L'objet de Beretti était de gagner du temps et de maintenir autant qu'il serait possible la Hollande neutre au milieu de tant de puissances opposées. Mais un point encore plus sensible pour lui était de décrier Monteléon en toute occasion, de le rendre suspect à son maître, et d'attribuer au dévoûment qu'il avait pour les Anglais, les conseils faibles et timides de s'accommoder au temps, de céder à la nécessité, et de remettre à négocier aux conférences de la paix les conditions que le roi d'Espagne ne pouvait se flatter d'obtenir avant le traité, telle que celle de conserver la Sardaigne.

Il est certain que Monteléon, raisonnant politiquement sur la situation où les affaires étaient alors, donnait lieu à son antagoniste de lui porter secrètement des coups qui le ruinaient à la cour de Madrid, d'autant plus sûrement, qu'en attaquant sa fidélité, on était sûr de plaire au premier ministre. Toutefois la réputation

du génie, de l'expérience, de la capacité de Monteléon, étant mieux établie que celle de Beretti, bien des gens, surtout les princes d'Italie, ne balançaient pas à s'ouvrir à l'un plutôt qu'à l'autre, et confiaient à Monteléon ce qu'ils voulaient faire savoir au roi d'Espagne. Ainsi l'envoyé du grand-duc lui dit, de la part de son maître, que ce prince et son fils auraient desiré tous deux, pour leur honneur et pour leur satisfaction, qu'avant de faire un projet pour disposer de leur succession, on leur en eût communiqué l'idée; ils auraient eu au moins la satisfaction de faire connaître en concourant au même but leurs sentimens pour le roi d'Espagne et pour la maison de France, et de découvrir sans crainte l'inclination que les conjonctures des temps les avaient obligés de tenir cachée au fond de leurs cœurs. Corsini ajouta que son maître et le prince son fils, malheureusement privés de succession, ne pouvaient recevoir de consolation plus touchante pour eux que de voir l'infant don Carlos destiné, par le concours des principales puissances de l'Europe, à recueillir après eux la succession de leurs états; qu'ils prévoyaient les avantages que cette disposition apporterait à leurs sujets. La satisfaction qu'ils en avaient était cependant troublée, disaient-ils, par la loi, nouvelle et dure, qu'on imposait à l'infant de recevoir de l'empereur l'investiture de tous les états dont la maison de Médicis était en possession. La liberté du domaine de Florence était indubitable, et depuis Côme de Médicis il ne s'était fait aucun acte capable d'y porter le moindre préjudice. La seule démarche que ce prince, aussi bien qu'Alexandre son prédécesseur, eussent faite à l'égard de l'empereur, avait été de recevoir la confirmation impériale de l'élection que la république de Florence avait faite de leurs personnes; mais les Florentins prétendaient que cet acte, reçu pour d'autres fins, ne

pouvait passer pour une investiture féodale. Ainsi le prince et les sujets seraient également affligés de se voir assujétis sous une loi si déshonorante; et comme il n'était ni juste ni convenable que la Toscane, gouvernée par un prince de la maison de France, devînt de pire condition qu'elle ne l'était sous le gouvernement des Médicis, le grand-duc et son fils priaient le roi d'Espagne de réfléchir sur les inconvéniens qui retomberaient sur l'infant d'une disposition si contraire à son honneur et à ses intérêts.

Ils représentaient en même temps ceux de l'électrice palatine douairière, reconnue pour héritière des états de Toscane; et le grand-duc disait qu'il ne pouvait croire que le roi d'Espagne, plein d'équité, voulût s'opposer au droit de cette princesse, et empêcher l'effet de la tendresse légitime d'un père envers une fille douée de tant mérite et de tant de vertu. D'ailleurs, si on jugeait par le cours de nature, elle ne devait pas survivre à son frère, étant âgée de quatre ans plus que lui. Mais quand même elle en hériterait, le grand-duc représentait qu'il serait de l'intérêt du roi d'Espagne d'établir le droit de succession en faveur des filles, parce qu'il arriverait peut-être que l'infante, nouvellement née, profiterait un jour de la loi que sa majesté catholique appuierait pour la succession des états de Toscane. Enfin le grand-duc regardait comme un déshonneur pour lui qu'il fût stipulé dans le traité que le roi d'Espagne mettrait des garnisons espagnoles dans les places de Toscane. C'était, disait-il, douter de sa bonne foi que d'exiger de telles précautions lorsqu'il aurait une fois consenti aux dispositions faites pour la succession de ses états; et s'il était nécessaire d'augmenter les garnisons de ses places, les moyens de les grossir ne lui manqueraient pas, sans troubler le repos de ses sujets. Monteléon, instruit de

l'opposition que le roi d'Espagne et son premier ministre apportaient au projet de traité, répondit à Corsini que tout ce qu'il savait des intentions de son maître était qu'il trouvait ce projet impraticable, injuste et préjudiciable à ses intérêts, parce qu'il était contraire à l'équilibre, au repos et à la liberté de l'Italie.

Albéroni avait cependant laissé entendre en Angleterre que tant de répugnance et tant d'opposition de la part du roi d'Espagne seraient surmontées, s'il était possible de faire insérer dans le traité la condition de lui laisser la Sardaigne, et d'introduire des garnisons espagnoles dans les places du grand-duc et du duc de Parme. Mais la première de ces conditions ne pouvait convenir aux vues des ministres anglais, attentifs à plaire à l'empereur, et craignant la hauteur de la cour de Vienne lorsqu'elle croyait avoir lieu de se plaindre. Ils répondirent donc à l'égard de la Sardaigne que, ni le roi leur maître ni le régent ne pouvaient se départir du plan proposé tel qu'il avait été accepté par l'empereur; que la résolution était prise de signer le traité conformément à ce plan et sans y rien changer; que la moindre variation renverserait absolument un projet qui avait coûté tant de peine. Ils prétendirent que, si on faisait à l'empereur quelque proposition sur ce sujet, ce prince regarderait toute négociation nouvelle comme une rupture; que, se croyant affranchi des engagemens qu'il avait pris, il serait en état d'en prendre de contraires avec le roi de Sicile, de qui il obtiendrait facilement cette île, conservant lui-même ses droits et ses prétentions sur l'Espagne; que le fruit d'une telle union serait de rendre l'empereur et le duc de Savoie maîtres absolus en Italie, en sorte que l'Espagne, persistant à refuser le projet du traité comme contraire au repos public, attirerait sur elle-même et sur toute l'Europe le malheur que cette couronne sem-

Digitized by Google

blait appréhender de l'excès de puissance de la maison d'Autriche. La conclusion de ce raisonnement était qu'il n'y avait de remède aux maux qu'on craignait que de lier les mains à l'empereur, et de profiter pour cet effet du consentement qu'il y donnait lui-même ; qu'il serait de la dernière imprudence de lui laisser la liberté de se dégager, dans une conjoncture où il était assuré de faire la paix avec le Turc, et maître de traiter comme il voudrait avec le roi de Sicile.

Les Anglais ajoutèrent à ces raisons un motif d'intérêt et de considération personnelle pour la reine d'Espagne et pour Albéroni. Ils firent entendre à l'un et à l'autre que l'état incertain de la santé du roi d'Espagne devait les porter tous deux à suivre en cette occasion les conseils du roi d'Angleterre. Les ministres anglais se montrèrent plus faciles sur l'article des garnisons espagnoles. Ils déclarèrent que le roi d'Angleterre consentirait à la demande du roi d'Espagne d'introduire ses troupes dans les places du grand-duc et du duc de Parme, pourvu toutefois qu'il en obtînt le consentement de ces princes. Il fallait, disaient-ils, ménager avec beaucoup d'attention une telle clause, capable de renverser le traité si elle était mise en négociation avant que l'empereur eût signé. Mais au fond, les Anglais savaient bien qu'ils ne risquaient rien en donnant cette apparence de satisfaction au roi d'Espagne, et que les deux princes dont ils exigeaient le consentement préalable ne le donneraient jamais volontairement. Ils pouvaient compter pareillement sur la disposition intérieure et véritable du roi d'Espagne, résolu de tenter les hasards d'une guerre, et d'essayer s'il pourrait profiter de la conjoncture qu'il trouvait si favorable et si propre à réparer les pertes qu'il avait faites de ses états d'Italie.

Les ministres d'Espagne dans les cours étrangères ne permettaient pas de douter de ses intentions. Cellamare

à Paris, et Beretti en Hollande, s'en expliquaient hautement, et déclamaient sans mesure contre le projet du traité. Tous deux se flattaient de réussir. Beretti se vantait de suspendre par sa dextérité l'accession des états-généraux vivement pressés par la France et l'Angleterre. Cellamare laissait entendre en Espagne que le régent, touché de ses remontrances, pourrait bien faire quelques pas en arrière pour sortir des engagemens où il s'était imprudemment jeté. Cet ambassadeur faisait valoir à sa cour les démarches qu'il avait faites auprès des principaux ministres de la régence. Il prétendait qu'ils étaient également touchés de ses représentations, nonobstant la diversité de leurs réponses; que quelques-uns, plus courtisans que sincères, défendaient le projet, mais si faiblement qu'il y avait lieu de croire qu'ils parlaient autrement quand ils se trouvaient tête à tête avec le régent; que d'autres approuvaient les réflexions qu'il leur faisait faire; que les Français hors du ministère louaient ses raisonnemens, et que la nation en général, ennemie du nom autrichien, montrait ouvertement son respect et son attachement pour le roi d'Espagne (et tout cela était parfaitement vrai, mais parfaitement inutile).

Les ministres de roi de Sicile croyaient encore devoir faire cause commune avec ceux d'Espagne, et Cellamare était persuadé qu'il était du service de son maître de ne pas aliéner le seul prince qui parût disposé à résister avec sa majesté catholique aux desseins de leurs ennemis communs. Albéroni voulait ménager encore les Piémontais, mais ses vues étaient différentes de celles de Cellamare. Il fallait tromper le duc de Savoie jusqu'à ce que le moment fût arrivé de faire éclater le véritable objet de l'armement du roi d'Espagne. Son premier ministre se contentait de dire qu'on verrait bientôt si le duc de Savoie, demandant à s'unir avec l'Espagne, parlait sincèrement,

et que le public connaîtrait pareillement, avant qu'il fût peu de jours, que sa majesté catholique rejetait totalement le projet, sans laisser entendre qu'elle consentît jamais à l'accepter, quelque offre avantageuse qu'on lui fît pour la persuader; car il n'avait tenu qu'à elle, disait le cardinal, d'obtenir des médiateurs la condition de conserver la Sardaigne, si elle eût voulu, moyennant cette addition, souscrire aux engagemens du traité. Il prétendit même que le colonel Stanhope, lui offrant depuis peu cette nouvelle condition, avait employé toute son éloquence pour le convaincre que le roi d'Espagne devait se contenter de l'avantage qu'on lui proposait, et qu'il ferait bien mieux de l'accepter que d'employer inutilement ses trésors à faire armer tant de vaisseaux et à transporter tant de troupes en Italie.

Ces offres prétendues étaient bien opposées aux discours que les ministres Anglais avaient tenus à Londres à Monteléon. Les réponses, les démarches et les insinuations dont ses lettres étaient remplies, toutes tendantes à porter le roi son maître à la paix, déplaisaient tellement au cardinal qu'il ne cessait de décrier la conduite d'un ambassadeur qui depuis long-temps lui était odieux, peut-être parce qu'il trouvait en lui trop de talens propres à bien servir son maître; et non content de l'accuser souvent d'infidélité, il lui reprochait encore son incapacité, jusqu'au point de dire que les réponses qu'il faisait au sujet du traité étaient discours d'un homme ivre, et que le roi d'Espagne ne pouvait avouer ce qui sortait de la bouche d'un ministre assez indifférent pour traiter le projet avec tranquillité, pendant que les autres le regardaient avec scandale et avec abomination. Celui qui a tout pouvoir ne manque jamais de flatteurs et de complaisans prêts à louer toutes ses vues, à applaudir à tous ses projets, et empressés d'aplanir en lui parlant les difficultés qui semblent s'opposer à l'exécution de ses desseins. Telles

Digitized by Google

gens, dont l'espèce subsistera toujours dans les cours, étaient écoutées avec plaisir par Albéroni; d'autres plus sages, mais en moindre nombre, ne pénétraient pas jusqu'à lui. On écartait avec soin ceux qui, pesant avec raison la qualité de l'engagement que le roi d'Espagne prenait, et faisant de tristes réflexions sur le succès d'une entreprise prématurée, pouvaient, en approchant du roi et de la reine, parler sincèrement, et découvrir à leurs majestés catholiques le péril où le royaume allait être exposé. La nation, en général, était moins touchée de la crainte de l'avenir que de l'espérance de se remettre en honneur et en crédit par le succès de l'entreprise. Les Espagnols, jaloux de ce point d'honneur, se flattaient de chasser les Allemands d'Italie, et d'en recouvrer les états qu'ils regardaient toujours comme dépendans de la couronne d'Espagne.

Albéroni, sans alliés, se flattait que tous les événemens seconderaient ses desseins. Il se figurait que l'empereur serait obligé de faire encore une campagne en Hongrie; et quoiqu'il n'eût pas lieu de douter du desir que les Turcs avaient de conclure la paix, il voulait se persuader qu'ils n'avaient demandé une suspension d'armes que pour gagner du temps, résolus cependant d'attendre le succès de la descente qu'on supposait alors que le roi de Suède ferait au premier jour dans le Mecklembourg. Il espérait que les Hollandais, quoique dépendans depuis un grand nombre d'années des volontés de l'Angleterre, secoueraient enfin le joug qu'ils s'étaient laissé imposer, et que les menaces de la France, jointes en cette occasion à celles des Anglais, n'ébranleraient pas la fermeté des bons républicains, qui gémissaient de voir la France et l'Angleterre unies pour forger des chaînes à l'Europe, et détestaient, disait-il, le régent, le regardant comme l'auteur des pertes que leur patrie souffrirait,

si elle permettait que la puissance de l'empereur franchît les bornes où naturellement elle devait être renfermée pour le bien commun de toutes les nations de l'Europe. Flatté de cette idée, Albéroni croyait que, lorsqu'il serait question de faire déclarer la guerre à l'Espagne au nom de la France, le régent y penserait plus d'une fois, nonobstant les vues secrètes qu'il attribuait à son altesse royale, car il ne feignait pas de dire que c'était se tromper que de croire que le régent et le roi d'Angleterre fissent la moindre attention à l'équilibre de l'Europe et à la sûreté de l'Italie. L'un de ces princes, disait-il, songe à se maintenir roi, l'autre à le devenir : tous deux croient avoir besoin de l'empereur, et tous deux sont prêts, pour leurs fins particulières, à sacrifier le tiers et le quart. Non-seulement ils ne pensent pas à retirer Mantoue des mains des Allemands, mais ils concourront encore à les introduire en d'autres places d'Italie. Albéroni prétendait le prouver par le concours de la France et de l'Angleterre, unies l'une et l'autre pour procurer à l'empereur la Sicile, unique objet de ses desirs. Il osait enfin traiter de visionnaire l'abbé Dubois, qu'il nommait l'instrument de toutes les mauvaises intentions du régent (mais c'était le régent qui était l'instrument de toutes les mauvaises intentions de l'abbé Dubois ; souvent entraîné, contre ses propres lumières et contre sa volonté, par l'ascendant qu'il avait laissé prendre sur lui à l'abbé Dubois, l'Albéroni de la France, qui pour soi n'était rien moins que visionnaire, et qui, *sciens et volens* sacrifiait la France, l'Espagne, et la réputation de son maître, à son ambition de se faire cardinal, par les voies que j'ai déjà expliquées, d'être tout Anglais et tout impérial). Comme Albéroni ne pouvait susciter assez d'opposition au succès des vues du régent, il employait l'ascendant qu'il croyait avoir sur l'esprit du duc de Parme

pour lui persuader de protester qu'il ne recevrait jamais de garnison espagnole dans ses places.

Il n'est pas difficile d'inspirer aux petits princes la crainte de cesser d'être maîtres chez eux en admettant dans leurs places les troupes de quelque grande puissance. Celle d'Espagne devenait formidable, si on en croyait l'énumération qu'Albéroni faisait de ses forces tant de terre que de mer. Il en répandait de tous côtés un détail magnifique. Il publiait que l'armée navale du roi d'Espagne était composée de trente-trois navires ou frégates; que le moindre de ces vaisseaux portait quarante-cinq pièces de canon; que la flotte était fournie d'argent et de vivres pour plus de cinq mois. Les troupes, selon lui, formaient trente-trois mille hommes effectifs, payés jusqu'au moment de leur embarquement, habillés de neuf et bien armés, l'artillerie en bon état, et dix-huit mille fusils de réserve prêts à être distribués aux gens de bonne volonté, s'il s'en trouvait qui offrissent de servir le roi d'Espagne et la cause commune de l'Italie. Albéroni, satisfait de tant de grandes dispositions dont il croyait le succès infaillible, disait en s'applaudissant que la flotte et l'armée de terre marchaient avec les *Fiocci*. Il avouait cependant que Dieu était sur tout, et que sans son aide tous les soins deviendraient inutiles. Le marquis de Ledé fut nommé général de cette armée, et la flotte partit de Cadix pour Barcelone le 15 mai. Le prince Pio, alors vice-roi de Catalogne, s'était flatté d'être chargé de l'exécution de l'entreprise dont il s'agissait. Albéroni, pour l'en consoler, lui fit dire que leurs majestés catholiques avaient besoin de garder en Espagne un homme tel que lui, dans une conjoncture si critique, et qu'il verrait par la destination qu'elles avaient faite *in petto* sur son sujet, si les choses prenaient un certain pli, l'opinion qu'elles avaient de son mérite et de ses talens. Le cardinal voulait que

Pio reçût ces assurances enveloppées comme des marques certaines de la franchise de cœur et de la sincérité dont il usait en lui parlant.

CHAPITRE XI.

Riche prise faite sur des contrebandiers de Saint-Malo dans la mer du Sud. — Albéroni inquiet de la santé du roi d'Espagne. — Le pape tremble devant l'empereur. — Sourdes menées de Cellamare pour soulever la France contre le régent. — Ce qu'il pense du roi de Sicile. — Déclaration de Beretti en Hollande. — Scélératesse d'Albéroni à l'égard du roi de Sicile. — Audace des impériaux. — Nouvelles difficultés sur les garnisons des villes d'Italie. — Conduite de Stair. — Fausseté des ministres anglais à l'égard de l'Espagne. — Inaction des Hollandais. — Vanteries de Beretti. — Succès des intrigues de Cadogan en Hollande. — Mensonges de Beretti. — Le duc de Lorraine demande le dédommagement promis du Montferrat. — Efforts de Beretti pour perdre Monteléon. — L'abbé Dubois bien connu de Pentenrieder. — Embarras du roi de Sicile. — Conduite hautaine de l'empereur. — Partialité des ministres anglais en sa faveur. — Leur façon de penser sur le traité d'Utrecht. — Manèges de Beretti en Hollande et de Cellamare à Paris. — Monteléon menace en Angleterre. — Réponses évasives de Stanhope. — Le premier exige une réponse par écrit. — Sa conduite surveillée à Londres.

Avant le départ de la flotte, on reçut à Madrid la nouvelle de la prise que Martinet, officier français, servant le roi d'Espagne dans sa marine, avait faite aux Indes occidentales de quelques vaisseaux de Saint-Malo. Le vice-roi du Pérou écrivit que le produit des vaisseaux pris montait à 2,800,000 pièces de huit, tant en argent comptant qu'en marchandises d'Eu-

rope et de la Chine, qu'il avait fait mettre dans les magasins de Lima. Un tel secours venait fort à propos pour fournir aux frais de l'expédition. Outre l'argent le roi d'Espagne profitait encore des vaisseaux pris. Il en choisit les trois meilleurs pour les joindre à deux autres qu'il avait dans la mer du Sud, et pour en former ensemble une escadre destinée à empêcher la contrebande. Ce succès, et l'espérance d'en obtenir de plus grands en Italie, ne contrebalançaient pas la peine et l'inquiétude que le dérangement de la santé du roi d'Espagne causait à Albéroni. Il prévoyait ce qu'il aurait à craindre si ce prince, attaqué depuis quelque temps d'une fièvre dont les médecins semblaient ignorer la cause et la nature, venait à manquer. Il pouvait juger que les Espagnols lui demanderaient un compte sévère de son administration, et qu'il lui serait peut-être difficile de se justifier d'avoir engagé témérairement la nation dans une guerre dont on ne pénétrait pas encore l'objet ni l'utilité. L'ambassadeur de Sicile à Madrid ne fut pas le seul qui avertit son maître de prendre garde aux desseins du roi d'Espagne. Le nonce, qui les ignorait, avertit aussi le pape de prendre ses précautions, parce qu'il pourrait arriver que le débarquement des troupes d'Espagne se ferait en quelque endroit de l'état ecclésiastique. Il l'écrivit, peut-être pour servir Albéroni, en intimidant le saint-père, comme un moyen sûr de vaincre le refus des bulles de Séville. Le nonce dépeignit donc la nation espagnole comme également irritée de ce refus. Il représenta qu'il était essentiel dans ces circonstances d'apporter toutes les précautions nécessaires pour prévenir le mal qui pourrait arriver; qu'il fallait user d'une extrême vigilance, d'autant plus que le pape ne pouvait espérer de personne de recevoir des avis sûrs et certains; que le duc de Parme, qui aurait pu lui en donner, ignorait lui-même les des-

seins du roi d'Espagne; et qu'enfin sa majesté catholique, irritée vraisemblablement par les instigations de son ministre, venait de mettre en séquestre les revenus des églises de Séville et de Malaga, et d'établir un économe pour les percevoir à l'avenir et les régir. Une telle résolution devint dans la suite un des chefs principaux des plaintes et des poursuites que le pape fit contre le cardinal Alberoni. En effet c'était à lui seul qu'il pouvait attribuer un séquestre, qu'il regardait comme une violence faite aux privilèges et immunités ecclésiastiques, étant bien assuré que les intentions du roi d'Espagne étaient très éloignées des voies que son ministre lui faisait prendre.

Ce prince avait donné une preuve singulière de ses sentimens à l'égard des biens de l'église, car ayant des scrupules de conscience qu'il ne pouvait surmonter sur l'usage qu'il avait été forcé de faire des revenus de quelques églises vacantes de son royaume, pendant les temps malheureux de la dernière guerre, il avait fait demander secrètement au pape l'absolution de l'excommunication qu'il croyait avoir encourue pour avoir appliqué aux besoins de l'état les revenus de ces églises pendant ces conjonctures fâcheuses. La cour de Rome ne s'était pas rendue difficile, et tout pouvoir d'absoudre ce prince avait été envoyé au père d'Aubenton son confesseur. Le pape avait de plus remercié par une lettre particulière, et loué ce religieux, en des termes capables de lui faire espérer les plus hautes récompenses du zèle qu'il avait fait paraître en cette occasion. Il y avait donc lieu de croire qu'un roi si pieux, dont la conscience était si timorée qu'il avait demandé secrètement l'absolution d'une résolution prise et exécutée dans une nécessité pressante et pour sauver son état, ne se porterait jamais de lui-même à toucher de nouveau, et sans nul besoin, aux

biens et aux revenus de l'église. Avant que le pape sût le séquestre des revenus de Séville et de Malaga, il voulut s'informer de deux circonstances seulement, pour la sûreté de la conscience du roi d'Espagne. Sa sainteté demanda au père d'Aubenton : premièrement, quelles raisons il avait eues de restreindre l'absolution, dont le pouvoir lui avait été envoyé de Rome, et de la réduire au seul cas de l'appropriation des revenus vacans.

« Le pape prétendait qu'il y avait bien d'autres cas où le roi d'Espagne n'avait pas moins offensé l'immunité ecclésiatique et l'autorité du saint-siège; et par conséquent il ne comprenait pas pourquoi le père d'Aubenton n'avait pas usé de l'ample faculté qui lui avait été donnée d'absoudre de tous ces cas. Sa sainteté se plaignait en second lieu qu'il ne l'eût pas informée de ce qu'il avait réglé avec sa majesté catholique, au sujet des satisfactions dues à la chambre apostolique. Le pape ne pouvait croire qu'il se fût avancé à donner l'absolution sans cette condition, à laquelle la faculté d'absoudre était littéralement limitée. Ces plaintes au reste ne diminuaient en rien son affection pour ce jésuite. Il crut même lui donner une preuve distinguée de sa confiance, en s'adressant uniquement à lui, pour avoir ces éclaircissemens sans les demander à son nonce à Madrid, à qui il ne voulut pas en écrire, pour mieux observer le secret que le roi d'Espagne avait demandé. Sa sainteté exigea cependant du confesseur de communiquer à ce ministre ce qui s'était passé, et de plus, d'envoyer à Rome un témoignage authentique du concordat que le confesseur devait avoir fait avec le roi d'Espagne, soit avant, soit après l'absolution donnée selon les facultés qu'il en avait reçues. Cette cour, si sûre du roi d'Espagne, craignait seulement son premier ministre, nonobstant la dignité de cardinal qui devait l'attacher plus particulièrement aux intérêts du saint-siège. »

L'opinion publique était que le pape craignait moins encore les entreprises qu'Albéroni méditait, que sa sainteté ne craignait le ressentiment de l'empereur, persuadé ou faisant semblant de croire que le projet du roi d'Espagne était concerté avec elle. Le pape desirait donc, comme une grâce principale, que sa majesté catholique lui fît quelque honneur à la cour de Vienne de la paix qu'on disait prête à se conclure entre ces deux princes; et le nonce Aldovrandi eut ordre de représenter au roi d'Espagne que ce serait faire à sa sainteté un plaisir, qui ne coûterait guère à sa majesté catholique, que de répondre à la lettre que sa sainteté lui avait écrite de sa main, et de marquer dans cette réponse que les remontrances paternelles du chef de l'église avaient engagé ce prince à faciliter la conclusion de la paix avec l'empereur, dans la vue de ne point mettre d'obstacle aux progrès des armes chrétiennes en Hongrie. Une telle réponse, que le devoir et la bienséance seuls semblaient exiger, était cependant si desirée de sa sainteté qu'elle déclara que, dans son esprit, elle tiendrait lieu de la satisfaction qu'elle avait jusqu'alors inutilement demandée pour le manquement, disait-elle, de l'année précédente, dont le souvenir demeurerait toujours profondément gravé dans sa mémoire.

Les arrêts opposés du conseil et du parlement, qui faisaient alors du bruit, firent croire à ceux qui, comme le nonce Bentivoglio, desiraient le désordre, qu'ils étaient au moment de voir leurs souhaits réussir. Cellamare, qui travaillait alors dans cette vue, ne manqua pas d'avertir le roi son maître que, s'il y avait en France des flambeaux pour allumer le feu, l'affaire de la monnaie pourrait exciter un incendie funeste au royaume. Il est ordinaire à ceux qui sont occupés d'une affaire principale de croire qu'elle occupe également tous les esprits. Cellamare était

donc persuadé que généralement toute la nation française songeait uniquement à l'alliance que le régent négociait, et que généralement aussi toute la nation, à la réserve de peu de personnes admises dans le cabinet de son altesse royale pour seconder ses maximes, désapprouvait cette négociation, même au point de prendre des partis extrêmes pour en prévenir le succès. Sur ce fondement, il s'était émancipé dans ses discours; et quoique jusqu'alors il n'eût agi que secrètement, il s'était donné la liberté de parler de manière qu'il avait aigri le régent. Il voulut réparer auprès de lui ce qu'il avait dit, mais toutefois il n'abandonna pas les pratiques secrètes qu'il avait commencées; et pendant qu'il voulait faire croire au régent qu'il ne desirait que l'union et la bonne intelligence entre sa majesté catholique et son altesse royale, il conjurait le roi son maître de croire qu'à Londres et à Paris on persisterait dans les résolutions prises, l'intention des deux princes étant d'établir sur les fondemens de la paix générale, l'un ses espérances, l'autre sa sûreté sur le trône.

La foi du roi de Sicile, quoique douteuse, ne le paraissait plus à Cellamare, parce qu'il était persuadé que le roi d'Espagne, ayant besoin de ce prince, ne devait rien oublier pour ménager ses bonnes dispositions. Ainsi la confiance était grande entre l'ambassadeur d'Espagne et le comte de Provane, chargé pour lors à Paris des affaires du roi de Sicile. Cellamare lui apprit qu'il avait reçu par un courrier un ordre positif de déclarer au régent qu'il était inutile de laisser plus long-temps Nancré auprès de sa majesté catholique, parce qu'elle ne voulait accepter ni le projet ni tel autre qu'on pourrait lui proposer, quand même la cession du royaume de Naples y serait comprise; qu'elle voulait uniquement se venger de ceux qui osaient prétendre lui imposer des lois et disposer

de sa volonté à leur fantaisie; qu'elle tâcherait en même temps d'ouvrir les yeux aux bons Français, et de leur faire connaître le mauvais usage que M. le duc d'Orléans faisait de l'autorité de sa régence, combien par conséquent leur fidélité était nécessaire à ne plus tolérer de semblables abus.

L'ambassadeur d'Espagne en Hollande eut en même temps ordre de déclarer que son maître ne recevrait jamais la loi barbare, que ses plus grands amis, et ceux qui avaient reçu de lui le plus de bienfaits prétendaient lui imposer; que le seul cas de la dernière extrémité pourrait le réduire à cette nécessité; mais qu'il mettait sa confiance en Dieu, et que la Providence divine saurait ouvrir à la monarchie espagnole les chemins pour parvenir à la plus grande gloire, et pour obliger au repentir ceux qui refusaient aveuglément de profiter de l'amitié que sa majesté catholique leur offrait. A cette déclaration, il ajouta que le but de Georges et du régent était connu de toute l'Europe; qu'au reste, l'Espagne n'était plus une puissance si faible et si abattue qu'elle dût souffrir le manquement de foi et les mortifications qu'elle avait essuyés en d'autres conjonctures; qu'elle pouvait enfin faire respecter ses résolutions, et le parti qu'elle choisirait, de quelque côté qu'elle voulût faire pencher la balance. Pendant qu'Albéroni tâchait d'éblouir les nations étrangères par l'éclat de la puissance nouvelle où il prétendait avoir élevé l'Espagne, il voulut endormir le roi de Sicile par de fausses confidences. Ainsi, en même temps qu'on dépêcha de Madrid un courrier au prince de Cellamare, avec l'ordre de parler si décisivement au régent, le cardinal fit partir un autre courrier pour avertir le roi de Sicile que le roi d'Espagne faisait partir sa flotte; que l'intention de sa majesté catholique était de faire tous ses efforts pour garantir ce prince des insultes de l'empereur et de ses alliés.

L'armement d'Espagne ne causait nulle alarme à la cour de Vienne. Si elle en avait eu la moindre inquiétude, il dépendait de l'empereur de s'assurer des secours de France et d'Angleterre, en acceptant le traité que ces deux couronnes lui offraient. Il était si avantageux à ce prince que le public était persuadé qu'il y souscrirait, non-seulement sans balancer, mais encore avec l'empressement que produit ordinairement la crainte de perdre une conjoncture heureuse, qu'on ne retrouve pas après l'avoir laissée mal-à-propos échapper. Toutefois les ministres de l'empereur, bien persuadés que les ministres d'Angleterre, encore moins le roi leur maître, ne leur manqueraient pas, et que, par le moyen des Anglais, l'empereur obtiendrait de la France ce qu'il désirerait, firent des difficultés, même des changemens, sur le projet que le Suisse Schaub leur avait présenté. Il revint en France rendre compte de sa négociation, et des obstacles qui suspendaient encore la conclusion du traité. Stair, ambassadeur d'Angleterre à Paris, ne trouva pas qu'ils fussent considérables. Toutefois l'empereur demandait, par un nouvel article qu'il avait ajouté au projet, que les alliés consentissent qu'il mît des garnisons impériales dans les places des états de Toscane et de Parme; et le seul adoucissement qu'il apportait à cette proposition dure était qu'au moins on convînt de toutes parts qu'il n'entrerait dans ces places ni garnisons françaises, ni espagnoles, ni soudoyées au nom du prince à qui l'expectative des états de Toscane et de Parme devait être donnée.

Stair et Schaub insistèrent, pour la satisfaction de l'empereur, sur ce second point, dans une audience que le régent leur donna et qui dura trois heures. Son altesse royale convint avec eux que les garnisons ne seraient ni françaises ni espagnoles. Il proposa des troupes neutres;

il lui vint même en pensée de prier le roi d'Angleterre de garder par des troupes à lui les places dont il était question. En attendant que la contestation fût réglée, ces troupes auraient prêté serment au grand-duc et au duc de Parme. Stair se chargea d'en écrire au roi d'Angleterre, et le régent dit qu'il attendrait la réponse avant que d'en faire la proposition à Vienne. Cependant Stair n'oublia rien pour lui faire craindre que l'empereur, bien disposé à souscrire le traité, ne changeât de sentiment si l'expédition préparée par l'Espagne venait à échouer. Les avantages offerts pour l'agrandissement de l'empereur ne suffisaient pas, si l'on en voulait croire Stair, pour borner les desirs de ce prince; il demanderait de nouvelles conditions, et ne se croirait pas obligé aux premières, si l'entreprise du roi d'Espagne, dont le succès était très incertain, venait à échouer. L'empereur prétendait aussi de nouvelles renonciations de la part du roi d'Espagne. Stair trouvait tant de justice dans toutes ses demandes, tant de disposition en France à les passer, qu'il regardait le traité comme fait, puisque la conclusion ne dépendait que d'un seul article, peu important suivant son opinion, tel, enfin, que le régent ne pouvait refuser de l'admettre, non plus que les autres demandes de la cour de Vienne, toutes si évidemment raisonnables. C'était un triomphe pour un ministre anglais que d'obliger la France et l'Espagne à demander des troupes anglaises pour garder les places des états de Toscane et de Parme. Il était vraisemblable que l'empereur, sûr de la cour d'Angleterre, ne récuserait pas de pareils gardiens. Ainsi, Stair était personnellement flatté de la pensée que M. le duc d'Orléans avait eue, de proposer lui-même à l'empereur de confier ces places aux Anglais, et d'y laisser leurs garnisons jusqu'à ce qu'on fût convenu d'un projet pour les relever par des troupes neutres choisies à la satisfaction des par-

ties intéressées. Mais il n'eut pas long-temps le plaisir d'espérer que cette idée serait suivie de la réalité. Le régent, au lieu de troupes anglaises, proposa des Suisses, et pour ôter toute ombre de soupçon, il ajouta qu'ils seraient payés par le corps helvétique, et que chaque canton recevrait des parties intéressées un subside suffisant pour le paiement de cette solde.

Une proposition si juste ne pouvait être rejetée. Stair n'osa la condamner en elle-même; mais il fit entendre au roi son maître qu'elle était dangereuse, en ce qu'elle prolongerait la négociation, et que les délais pourraient faire échouer le traité; que tout devait être suspect de la part des ministres de France; qu'ils étaient les auteurs de la proposition nouvelle des garnisons suisses; et que, quoiqu'on ne pût la dire mauvaise en elle-même, ces ministres donnaient, disait-il, dans ce qu'il y avait de plus mauvais sans en faire semblant; qu'on pouvait porter ce jugement de leurs intentions secrètes sans blesser la charité, puisqu'ils avaient saisi toutes les occasions de s'opposer au traité dès le commencement; qu'ils différeraient le plus qu'il serait possible d'envoyer à Londres la résolution du régent, pour la faire passer à Vienne si elle était approuvée du roi d'Angleterre, et que peut-être ils donneraient pour motif de retardement l'embarras survenu à Paris au sujet de l'affaire de la monnaie. Cet incident, que les ministres étrangers regardaient comme un commencement de brouillerie éclatante entre le régent et le parlement, était pour eux un sujet important de réflexions et d'attention sur les suites qu'un tel démêlé pouvait avoir.

Le roi d'Angleterre, soit par ce motif, soit par l'intérêt capital qu'il avait de conserver à ses sujets la liberté du commerce d'Espagne, essayait de maintenir un reste de bonne intelligence avec le roi d'Espagne, quoique la flotte anglaise fût déjà sortie de la Manche, envoyée à

dessein et avec des ordres exprès de traverser les entreprises que l'armée d'Espagne pourrait tenter en Italie. Les ministres anglais tâchaient de justifier par des paroles la conduite que leur maître tenait à l'égard de l'Espagne; mais l'apologie en étant difficile, ils se plaignaient d'Albéroni, attribuant au procédé de ce ministre l'aigreur déraisonnable que le roi d'Espagne faisait paraître à l'égard du roi d'Angleterre. Comme il était au moins douteux que ces plaintes réussissent à Madrid, et que le roi d'Espagne se laissât persuader de l'amitié des Anglais malgré les preuves qu'il recevait de leur inimitié, les ministres anglais avaient soin d'avertir leurs marchands à Cadix et dans les autres ports d'Espagne de se tenir sur leurs gardes, et de prendre des mesures pour mettre à couvert leurs effets en cas de rupture : toutes choses y paraissaient disposées, et cependant le roi d'Espagne manquait absolument d'alliés. Un prince, dont la puissance était grande, mais trop éloignée pour être utile à l'Espagne, s'offrit à la seconder. Le czar fit dire à Cellamare qu'il était prêt à reconnaître le roi d'Espagne pour médiateur des différends du nord; que de plus il ferait dire clairement au régent qu'étant mal satisfait des Autrichiens et du roi d'Angleterre, il était résolu d'appuyer les intérêts du roi d'Espagne. Il eût été plus utile pour ce dernier monarque que les Provinces-Unies en eussent entrepris la défense; mais l'objet principal de cette république était alors de conserver la paix et de se ménager également envers toutes les puissances, dont les intérêts différens pouvaient rallumer la guerre en Europe.

Cette république demeurait dans une espèce d'inaction, et paraissait également sourde aux instances de la France et de l'Angleterre, et à celles de l'Espagne. On attendait de temps à autre quelque effet de différentes députations des villes de la province de Hollande, des

assemblées des états de la même province. Mais il n'en sortait aucune résolution. Beretti s'applaudissait d'une lenteur qu'il croyait insupportable aux cours de France et d'Angleterre. Il attribuait à sa dextérité la longue incertitude des Hollandais, et pour se rendre encore plus agréable à Albéroni, il renchérissait par de nouvelles invectives sur celles dont ce cardinal usait familièrement en parlant de la conduite de la France. Beretti, non content de parler, faisait encore agir le résident de Sicile à La Haye, et démentait par cet homme qu'il envoyait de porte en porte le bruit qui s'était répandu d'un accommodement déjà fait entre l'empereur et le duc de Savoie. Il assurait en même temps que le roi d'Espagne se défendrait jusqu'à la dernière extrémité; que plutôt que de céder, il mettrait l'épée à la main, résolu toutefois d'écouter et d'admettre les bons offices que la république interposerait pour la paix quand ils seraient, disait-il, portés dans les termes et avec la possibilité convenables. Il se croyait assuré, ou peut-être feignait-il de l'être pour se rendre plus agréable à Madrid, que si la république employait ses offices, elle userait de phrases telles que la France et l'Angleterre, et la cour de Vienne en seraient également satisfaites sans toutefois que les états-généraux prissent le moindre engagement sur la matière du projet que le roi d'Espagne n'accepterait ni ne voulait accepter. Ainsi ce prince, admettant seulement les offices d'une république zélée pour la conservation de la paix, devait suivant l'idée de son ambassadeur faire le beau personnage de prince pacifique sans se lier, sans discontinuer s'il ne voulait ses entreprises, libre et maître de faire ce qu'il lui plairait dans la situation avantageuse d'attendre les offices, de répondre comme il le trouverait à propos, et de dire non quand bon lui semblerait.

Beretti conseillait de plus de rendre des réponses plau-

sibles, d'amuser le tapis et de gagner du temps, excellent moyen pour exciter les soupçons et la division entre les puissances qui se liguaient contre l'Espagne, car il croyait que la France se défierait des promesses du roi d'Angleterre, dès qu'elle s'apercevrait que ce prince, qui avait répondu que les Hollandais entreraient dans l'alliance, n'avait pas eu en Hollande le crédit dont il s'était vanté, ou bien qu'il manquait à sa parole. Pour appuyer ces conseils Beretti représenta que si le roi d'Espagne refusait sèchement le projet sans ajouter comme un lénitif que la Hollande pourrait employer ses offices, le parti français, anglais, autrichien, celui des ignorans et des autres qui veulent tout savoir tomberaient tous ensemble sur l'Espagne, au lieu que le torrent serait détourné par le moyen qu'il proposait; que la conjoncture était d'autant plus favorable que Cadogan, par ses bravades et par ses menaces, avait irrité les bourgmestres d'Amsterdam, aussi bien que les membres des états de Hollande; et qu'enfin quatre des principales villes de cette province demandaient déjà des grâces au roi d'Espagne pour le commerce, s'engageant de procurer en ce cas la neutralité des états-généraux.

Cadogan de son côté paraissait très content du succès de ces mêmes négociations que Beretti disait échouées, et pendant que ce dernier se donnait à Madrid comme le promoteur des dégoûts qu'il supposait que son antagoniste recevait en Hollande, Cadogan écrivait à Londres que par sa dextérité et par le crédit de ses amis dans la province de Hollande, il avait réussi à persuader les villes d'Amsterdam, Dort, Harlem, Tergaw et Gorcum de prendre enfin la résolution de signer le projet; que la plus grande partie des villes de la même province suivrait l'exemple de ces premières, en sorte que lorsque chaque ville aurait donné son consentement par-

ticulier, rien ne retarderait plus la résolution unanime de la province, et la chose paraissait d'autant plus sûre que le pensionnaire et les amis de l'Angleterre, alors très nombreux, y travaillaient de tout leur pouvoir avec espérance de réussir avant la séparation de l'assemblée des états de Hollande. La province d'Utrecht donnait les mêmes espérances. Déjà ses ecclésiastiques et ses nobles consentaient au projet, et on ne doutait pas que la ville d'Utrecht n'y consentît aussi dans l'assemblée qui devait se tenir le 26 juin. Mais malgré ces dispositions Beretti, persuadé que la voie la plus sûre de plaire était de rapporter des choses agréables, persistait à assurer le roi son maître que les Hollandais ne feraient aucune démarche qui pût lui déplaire. Il prétendait le savoir en confidence des députés les plus graves. C'était selon lui l'effet des ménagemens qu'il avait eus à l'égard de ceux de la république capables de rendre de bons services; mais en vantant son attention pour eux et le fruit qu'il tirait de son industrie, il voulut aussi laisser croire que le dernier mémoire qu'il avait délivré aux états-généraux avait fait sur l'esprit de l'assemblée une impression si heureuse qu'on devait attribuer à ce rare ouvrage une partie principale du succès.

Beretti relevait l'utilité de ce mémoire avec d'autant plus de soin qu'il s'était avancé sans ordre de promettre que le roi d'Espagne accepterait les bons offices de la république. Il n'était pas sans inquiétude des suites que pourrait avoir à Madrid une démarche faite sans la participation du premier ministre, jaloux à l'excès de son autorité, très éloigné d'approuver de pareilles licences, et de permettre aux ambassadeurs d'Espagne de les prendre à son insu. Ainsi Beretti n'oublia rien pour faire comprendre au cardinal Albéroni que s'il s'était émancipé, il ne l'avait fait que parce qu'il avait connu clairement

qu'une telle déclaration était, disait-il, le moyen unique de mettre une digue au torrent impétueux des instances de la France et de l'Angleterre, et qu'en effet par cet expédient employé à propos, il avait obtenu les délais et le bénéfice du temps dont Cadogan paraissait actuellement désespéré : car il était arrivé à La Haye en figure de dictateur, accompagné de pompes, de festins, et de livres sterling en quantité prodigieuse. Il se trouvait, chose singulière, secondé par les Français et les Autrichiens. Outre l'argent, il faisait agir les prédicans, et remuait par leur moyen, ajoutait Beretti, les passions du bigotisme protestant, de manière que les peuples étaient persuadés que la religion de l'état ne pouvait être en sûreté, si la république n'adhérait en tout aux sentimens du roi Georges. Il semblait donc aux ministres français et anglais qu'ils devaient commander à baguette à la république de Hollande. Telles étaient les relations que l'ambassadeur d'Espagne faisait à la cour de Madrid. Il les ornait de temps en temps de quelques nouvelles découvertes. Il supposait que les alliés avaient gagné de certains magistrats d'Amsterdam. Souvent il taisait leurs noms, se faisant honneur de l'espèce de discrétion que l'ignorance des faits ne lui permettait pas de violer. Quelqu'un lui dit que Pancras, bourgmestre d'Amsterdam, et Buys, pensionnaire de la même ville, avaient été gagnés par l'argent d'Angleterre; il fut moins discret à leur égard. Il chargea surtout Buys, le nommant l'orateur des Anglais. Malgré ses ennemis, il se vantait de faire face à tout. Comme il doutait cependant du succès de ses assurances et de ses prédictions, il ne voulait pas s'en rendre absolument garant envers le roi son maître. Il avertit ce prince qu'il était impossible de répondre du parti que prendrait la république depuis que la France était entrée en danse, rejetant indirectement sur

Cellamare le démérite de n'avoir pas empêché l'union entre le régent et le roi d'Angleterre.

Beretti, fertile en expédiens bons ou mauvais, conseilla à Albéroni de faire courir le bruit qu'il serait ordonné aux négocians espagnols de remettre à ceux que sa majesté catholique commettrait un registre fidèle de tous les effets confiés à ces négocians appartenant aux Anglais et aux Hollandais. Il représenta que cette simple formalité donnerait lieu à bien des réflexions, et que la démarche pouvait être utile, parce que Buys soutenait en Hollande que les négocians espagnols étaient si fidèles que jamais ils ne découvriraient les effets appartenant à leurs correspondans. Enfin la principale vue de Beretti étant toujours de gagner du temps, il souhaitait comme une chose avantageuse au roi son maître que les états-généraux, sans en être sollicités de la part de ce prince, lui écrivissent pour lui proposer non-seulement d'être médiateurs, mais encore arbitres des différends présens, car il serait facile en ce cas de laisser écouler deux mois entre la proposition et la réponse; et pendant cet intervalle, comme on était alors au mois de juin, le roi d'Espagne aurait éprouvé le succès de son entreprise. S'il était heureux, disait Beretti, sa majesté catholique serait en état de soutenir ses droits et ses prétentions, et s'il était malheureux, plus on approcherait de la fin de la campagne, et plus on aurait le temps de négocier. Ce ministre de son côté prétendait ne rien négliger, soit pour détourner les villes de Hollande de prendre aucun engagement contraire aux intérêts du roi son maître, soit pour semer la défiance, source de discorde, entre les puissances liguées ou prêtes à se liguer ensemble contre l'Espagne.

Comme le duc de Savoie n'avait pris encore aucun engagement, Beretti crut faire beaucoup d'inspirer à l'agent que ce prince avait en Hollande des soupçons sur les

desseins que l'alliance prête à éclater pouvait former au préjudice de la maison de Savoie. Le duc de Lorraine avait écrit au roi d'Angleterre, et pareillement aux états-généraux, représentant à l'une et à l'autre puissance que pendant la guerre terminée par la traité d'Utrecht, les alliés lui avaient promis de l'indemniser de ses prétentions sur le Montferrat donné au duc de Savoie sans autre raison que celle du bien de la cause commune. Le roi d'Angleterre avait déjà répondu qu'il fallait attendre un temps plus favorable, la conjoncture présente ne permettant pas d'agir pour les intérêts du duc de Lorraine, si le duc de Savoie n'y donnait occasion par sa résistance à souscrire au traité.

La Hollande, plus lente dans ses réponses, n'en avait fait aucune au duc de Lorraine. Le public ignorait même que ce prince lui eût écrit quand Beretti révéla cette espèce de secret à l'agent de Sicile à La Haye, et prétendit par cette confidence lui donner une preuve de l'attention que le roi d'Espagne aurait toujours aux intérêts du roi de Sicile quand ce dernier aurait un procédé sincère à l'égard de sa majesté catholique. Beretti, voulant toujours pénétrer les motifs secrets, dit à l'agent de Sicile que comme le duc de Lorraine ne remuait pas la prunelle sans la volonté de l'empereur, on devait regarder les lettres qu'il avait écrites en Angleterre et en Hollande comme une insinuation procédant de quelque stratagème politique de la cour de Vienne, soit pour faire peur au roi de Sicile, soit pour se venger de lui, supposé qu'elle crût que ce prince se conduisît de bonne foi à l'égard du roi d'Espagne. Beretti, content de tout ce qu'il remarquait d'ingénieux dans sa propre conduite, satisfait de son zèle et de son attention à profiter des moindres occasions de servir utilement son maître, et, persuadé que la cour de Madrid ne pouvait lui refuser la

justice qu'il se faisait à lui-même, croyait aussi qu'il ne lui manquait pour posséder toute la confiance du roi d'Espagne dans les affaires étrangères que de décrier et vaincre Montcléon, son ancien ami, mais qu'il haïssait alors, parce que tous deux couraient la même carrière, et que dans l'esprit du public, Monteléon avait sur lui de grands avantages : c'en était un pour Beretti de savoir que son émule était mal dans l'esprit du roi et de la reine d'Espagne et d'Albéroni. Avec une pareille avance, il ne doutait pas de perdre un compétiteur si dangereux, et pour y parvenir, il ne cessait de se plaindre des lettres qu'il recevait de Monteléon, contenant des avis si superficiels et si obscurs qu'après les avoir lus, il n'en était pas plus instruit. Beretti l'accusait de faire l'avocat perpétuel des Anglais, si changés à son égard qu'ils célébraient ses louanges après en avoir dit beaucoup de mal il n'y avait pas encore long-temps. Beretti se vantait d'être devenu au contraire l'objet de leur haine et de celle des Français, nonobstant les civilités feintes et affectées qu'il recevait de leur part.

Il est certain que les ministres de la cour d'Angleterre décriaient ou élevaient alors ceux de France et d'Espagne selon qu'ils pliaient ou qu'ils résistaient aux volontés du roi d'Angleterre. Nancré était alors regardé comme absolument gagné par Albéroni; l'abbé Dubois était célébré quoique Penterieder, alors ministre de l'empereur à Londres, eût très mauvaise opinion de lui et que même il ne se mît pas en peine de cacher ce qu'il en pensait : car il suffisait d'être agent de l'empereur pour se croire en droit de parler avec autorité, de trancher et de décider souverainement sur toutes les difficultés d'une négociation, même sur le mérite du négociateur. Penterieder trouva mauvais que l'abbé Dubois eût proposé à la cour d'Angleterre d'essayer les moyens de douceur pour fléchir

le roi d'Espagne et lui persuader de souscrire au traité moyennant la promesse que les alliés lui feraient de permettre qu'il mît des garnisons espagnoles dans les places de Toscane. Une telle proposition choquait la cour de Vienne, et Penterieder, sans attendre de nouveaux ordres, déclara que s'il en était question il ne fallait plus parler de sociétés, son maître étant résolu de se porter à toutes sortes d'extrémités plutôt que d'admettre de telles conditions; il ajouta que ces complaisances ne servaient qu'à augmenter la fierté d'Albéroni; que son but était de retrancher aux ministres anglais la connaissance des affaires d'Espagne, et que, bien loin de se rapprocher de leur manière de penser, on apprenait par les dernières lettres de Madrid qu'il demandait pour le roi d'Espagne la Sicile et la Sardaigne, et qu'il prétendait encore prendre le duc de Savoie sous sa protection. Ainsi cet homme n'ayant en vue que de renverser la disposition des traités, il fallait, suivant le raisonnement de Penterieder, agir avec vigueur pour le prévenir et pour détruire ses projets. La conséquence de ce raisonnement était la nécessité de faire partir au plus tôt l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée. Les instances de l'envoyé de l'empereur étaient favorablement écoutées; le roi d'Angleterre lui promit à la fin de mai que cette escadre partirait avant la fin de la semaine, et que le commandant, qui avait reçu des instructions conformes aux engagemens de l'Angleterre, promettait de faire le voyage en quinze jours si le vent était favorable.

Il n'y a pas pour les souverains de situation plus embarrassante que celle d'un prince faible dont les états sont enviés par des puissances supérieures à la sienne, ennemies entre elles, mais desirant également l'une et l'autre s'enrichir de ses dépouilles. Le duc de Savoie se trouvait dans cette situation à l'égard de l'empereur et du roi

d'Espagne : il ne pouvait espérer d'empêcher par la force l'exécution de leurs desseins; sa seule ressource était celle de la négociation ; il l'avait employée à Vienne et à Madrid, mais sa dextérité ne pouvait suppléer à l'opinion que toute l'Europe avait de sa foi, et comme il n'y avait point de cour où elle ne fût également suspecte, ses ministres étaient plus souvent occupés à faire des apologies qu'ils ne l'étaient à négocier. Ils ne réussirent pas à Vienne, et leurs justifications à Madrid n'eurent pas un meilleur succès. Ils avouèrent au roi d'Espagne que leur maître avait négocié à Vienne, mais ils soutinrent que sa majesté catholique n'avait pas lieu de s'en plaindre puisque ce prince lui avait donné part et de l'objet et du peu de succès de sa négociation. L'objet en avait été le mariage du prince de Piémont avec une des archiduchesses filles du défunt empereur Joseph. Le roi de Sicile prétendait encore s'assurer par le même traité la possession de la Sicile, ou tout au moins en obtenir un équivalent juste et raisonnable si l'échange était jugé absolument nécessaire au repos de l'Europe ainsi qu'à l'accomplissement des vues des puissances engagées dans l'alliance. Il donnait comme une marque de sa bonne foi le soin qu'il avait eu de communiquer à ces mêmes puissances ainsi qu'au roi d'Espagne le peu de succès de cette négociation ; mais prévoyant qu'on douterait de la sincérité de ses expressions, il ajouta que si quelque puissance le voulait attaquer il repousserait la force par la force, qu'il mettait la Sicile en état de faire une résistance ferme et vigoureuse et qu'il en usait de même à l'égard des places de Piémont; qu'il avait fait la revue de ses troupes, qu'il était résolu de tout risquer si quelque ennemi l'attaquait, et qu'enfin la défense qu'il ferait serait digne de lui. Ce fut en ces termes que le marquis du Bourg, un de ses principaux ministres, déclara les intentions du roi son

maître au marquis de Villamayor, alors ambassadeur d'Espagne à Turin.

Monteléon, instruit de cette déclaration par Villamayor, et croyant savoir les intentions du roi d'Espagne, jugea que sa majesté catholique et le roi de Sicile ayant une égale horreur du traité proposé, il ne risquait rien en s'ouvrant à la Pérouse, résident de ce prince à Londres, comme au ministre d'un prince qui pensait comme le roi d'Espagne, et qui, par conséquent, devait avoir le même intérêt, ayant le même objet. Il lui dit donc qu'il avait reçu un ordre précis d'Albéroni de déclarer et de prouver que le roi d'Espagne ne pouvait accepter les propositions qui lui étaient faites par la France et par l'Angleterre. La Pérouse remarqua une sorte d'affectation de la part de Monteléon à ne pas dire que sa majesté catholique ne voulait pas accepter les propositions. Tout est suspect à un ministre chargé des affaires de son maître, et les soupçons souvent contraires au bon succès des négociations sont permis quand on traite dans une cour dont les intentions sont au moins douteuses, et avec gens qu'on a raison de croire gagnés et conduits par leur intérêt particulier. La Pérouse était persuadé que, si jamais le ministère anglais procurait quelque avantage au roi de Sicile, ce ne serait que par hasard, par caprice et par passion de la part des ministres; mais que lorsqu'ils agiraient de sang-froid et de propos délibéré, ils travailleraient directement contre les intérêts de ce prince et à son désavantage. Il n'était pas plus sûr de l'ambassadeur d'Espagne, car enfin Monteléon avait acheté des actions; il était lié intimement avec les principaux négocians anglais; sa partialité pour eux paraissait en toute occasion. Son union était grande avec l'abbé Dubois. Il différait autant qu'il lui était possible à déclarer les intentions du roi son maître au sujet du traité, et lorsqu'il avait déclaré

à la Pérouse les derniers ordres qu'il avait reçus de Madrid, la conclusion de son discours avait été qu'il ne pouvait se promettre un heureux succès du parti que prenait le roi d'Espagne, et qu'il n'y avait rien à espérer de pareilles entreprises si la France ne faisait quelque chose de plus que de demeurer neutre.

Les lettres de Monteléon en Espagne étaient de même style, et comme elles contrariaient directement la résolution du roi catholique, non-seulement elles déplaisaient, mais elles fortifiaient les soupçons qu'Albéroni avait conçus, que Beretti avait augmentés, et que tant de circonstances semblaient confirmer au sujet de la fidélité de l'ambassadeur. Il n'était pas difficile à Monteléon de reconnaître par les lettres qu'il recevait les fâcheuses idées que la cour de Madrid avait prises à son égard. Il s'en plaignait, persuadé qu'il avait bien servi son maître, et lui représentait les inconvéniens que le refus du traité entraînerait, les difficultés de soutenir long-temps un semblable refus; enfin, il indiquait les mesures qu'il était nécessaire de prendre, et dont l'omission était cause du mauvais état où se trouvait actuellement l'Espagne, car il craignait tout pour sa flotte, celle d'Angleterre étant prête à mettre à la voile pour la Méditerranée, et le roi Georges ayant donné de nouveaux ordres pour en hâter le départ. Malgré les injustices dont il prétendait que ses services étaient payés, il se vantait de se comporter en homme d'honneur et en ministre fidèle de son maître, lorsqu'il était question pour satisfaire à ses ordres de parler avec fermeté aux ministres d'Angleterre, même à l'abbé Dubois, car il témoignait également à tous la juste indignation que sa majesté catholique ressentait et du projet du traité et de la conduite tenue dans le cours de la négociation; mais se plaindre et menacer étaient pour l'Espagne crier dans le désert.

La cour de Londres n'avait d'attention que pour l'empereur. Il se faisait solliciter pour accepter les avantages qu'elle voulait lui procurer. Ses ministres faisaient des difficultés, non sur des choses essentielles, car ils étaient satisfaits, mais sur les termes les plus indifférens de la traduction du traité. Les ministres anglais attendaient que ces difficultés fussent levées pour faire partir la flotte, et témoignaient la même impatience de les voir aplanies, que si l'empereur en eût attendu la décision pour appuyer de toute sa puissance le roi d'Angleterre et conquérir en faveur de ce prince une nouvelle couronne. Toutefois ils ne négligeaient pas le roi d'Espagne, et pendant qu'on armait dans les ports d'Angleterre pour le combattre, le colonel Stanhope recevait des ordres précis d'assurer Albéroni que Georges avait soutenu les intérêts de l'Espagne comme les siens propres; que les peines qu'il s'était données pour amener la cour de Vienne à la raison ne se pouvaient exprimer, et qu'il ne pouvait dire aussi les difficultés sans nombre qu'il avait essuyées et surmontées de la part de l'empereur pour le fléchir et le réduire à-peu-près au point que sa majesté catholique le desirait, chose d'autant plus difficile, que la paix avec la Porte était comme assurée, et que l'empereur n'était pas moins sûr de conclure un traité avec le roi de Sicile en tel temps et à telles conditions qu'il conviendrait aux intérêts de la maison d'Autriche. Ainsi l'envoyé d'Angleterre devait faire voir que, sans les bons offices du roi son maître, le roi d'Espagne n'aurait pas eu le moindre lieu d'espérer qu'il trouverait tant de docilité de la part de la cour de Vienne.

Le roi d'Angleterre prétendait aussi qu'il n'aurait pu se flatter de réussir, s'il n'eût fait naître dans l'esprit de l'empereur ces bonnes dispositions, en lui faisant voir que lui-même était réciproquement disposé à lui donner

toutes sortes de secours contre les perturbateurs du repos public. C'était le motif que les ministres anglais alléguaient pour justifier l'armement de l'escadre prête à faire voile au premier vent. Ils décidaient en même temps que quelques changemens que l'empereur desirait au projet lui devaient être accordés; qu'aucun ne devait faire la moindre peine, même à l'égard de la forme, ni à la France ni à l'Angleterre. Ils jugeaient seulement que la France pourrait avoir quelque répugnance à consentir à l'idée que les ministres de l'empereur avaient d'exiger du roi une renonciation nouvelle à ses droits sur la couronne d'Espagne et sur les états qui en dépendent, et de faire assembler les états du royaume pour autoriser cette renonciation. Ces ministres anglais s'objectaient eux-mêmes qu'un tel acte fait par un prince mineur serait nul; que s'il paraissait qu'on eût quelque doute sur la solidité du traité d'Utrecht, l'incertitude sur la foi qui faisait la base de tout l'édifice affaiblirait toutes les précautions nouvelles qu'on prendrait pour les soutenir; qu'il était enfin plus à propos de s'abandonner à la disposition de ce traité, et de croire que la clause insérée en faveur de la maison de Savoie valait une renonciation du roi et du régent, que de troubler la France en lui demandant une assemblée d'états, dangereuse et principalement odieuse dans un temps de minorité. Ainsi rien ne les embarrassait, pas même les murmures de la nation, qui voyait avec peine les apprêts d'une guerre prochaine avec l'Espagne. Les négocians, uniquement touchés de l'intérêt du commerce, ne dissimulaient pas à quel point leur déplaisait une rupture sans prétexte, sans avantage pour les Iles-Britanniques, uniquement utile aux intérêts de l'empereur, et par conséquent aux vues d'agrandissement et d'affermissement qu'un roi d'Angleterre, duc de Hanovre, pouvait avoir en Allemagne.

De telles vues paraissaient très dangereuses, bien loin d'être conformes à l'intérêt et à la liberté de la nation; mais étant assujétie, et n'ayant d'autre pouvoir que de former des vœux, elle souhaitait et elle espérait qu'une guerre si mal entreprise produirait la ruine du ministère, consolation et ressource ordinaire des Anglais.

Les ministres d'Angleterre parurent alors aussi contens du mouvement que Châteauneuf se donnait en Hollande pour engager la république à souscrire à l'alliance, qu'ils avaient paru précédemment mal satisfaits de la mollesse et de la partialité dont ils avaient accusé plusieurs fois cet ambassadeur dans les plaintes qu'ils en avaient portées au régent. Ils commencèrent à louer son zèle, sa vigilance, son industrie, sa sincérité à leur égard, la vigueur qu'il faisait paraître dans ses discours. Ils lui donnèrent ces louanges comme à dessein de réparer ce qu'ils en avaient dit précédemment à son préjudice, et comme un effet de la justice qu'ils croyaient devoir à ses bonnes intentions présentes et à son activité. Ce nouveau langage tenu par les Anglais fut une raison nouvelle à Beretti de changer de style à l'égard de Châteauneuf. Beretti avait assuré plusieurs fois en Espagne qu'il ferait si bien par ses manèges, que la Hollande ne souscrirait pas au projet proposé par l'Angleterre. Il voyait qu'il ne pouvait plus parler si affirmativement, et que chaque fois que les états de la province de Hollande s'assemblaient, il avait lieu de craindre qu'ils ne prissent la résolution de souscrire au traité. Il fallait donc pour son honneur préparer la cour d'Espagne à un évènement qui pouvait arriver d'un jour à l'autre, et comme c'était pour lui une espèce de rétractation que d'annoncer ce qu'il craignait, le seul moyen d'éviter de se rendre garant de ce qu'il avait avancé était d'attribuer le changement des Hollandais aux sollicitations impétueuses, disait-il, de la

Digitized by Google

France, assurant que si cette couronne ne s'était mêlée de la négociation commencée par les Anglais, jamais leurs propositions n'auraient été écoutées, qu'elles n'auraient pas même été mises en délibération, car outre que les états-généraux étaient bien résolus d'éviter tout engagement capable d'entraîner une rupture avec le roi d'Espagne, et de causer par conséquent un préjudice extrême à leur commerce, la défiance qu'ils avaient depuis longtemps des Anglais augmentait tous les jours.

Beretti prétendait qu'elle était montée d'un nouveau degré depuis qu'il avait découvert aux députés de la province de Hollande que l'Angleterre offrait au roi d'Espagne de lui remettre Gibraltar. Une telle offre faisait juger que le roi d'Angleterre obtiendrait de nouvelles prérogatives pour le commerce de la nation; que même il était déjà sûr des avantages que le roi d'Espagne lui accorderait, puisqu'il n'était pas vraisemblable que sans cette considération, un prince tenace desirant toujours d'acquérir, ayant à répondre à des peuples également avides, voulût abandonner et céder gratuitement une acquisition que la couronne d'Angleterre avait faite sous le règne précédent. Le mystère de cette négociation inconnue aux Hollandais fournit encore à Beretti matière à leur faire soupçonner des embûches, et à exciter de leur part la jalousie si facile et si naturelle entre deux nations si intéressées au commerce. Toute défiance sur cet article est un moyen sûr d'inquiéter et à alarmer la république de Hollande. Ainsi, Beretti fit répandre le bruit dans les provinces maritimes que le roi d'Espagne prenait déjà des mesures pour découvrir dans son royaume les effets appartenant aux négocians nationaux des royaumes et pays qui avaient abusé des grâces que sa majesté catholique accordait pour la facilité de leur commerce. Mais malgré l'industrie dont Beretti se vantait,

il s'apercevait que les moyens qu'il employait étaient de faibles ressources. Il avouait donc que la cabale contre l'Espagne était trop forte, et ne trouvait en quelque façon de consolation que dans la honte qui rejaillissait, disait-il, sur la France des démarches que son ambassadeur faisait à La Haye, démarches si basses, selon lui, qu'elle avait été obligée de les dénier dans le temps même qu'elles se faisaient. Il les attribuait à l'abbé Dubois, grand moteur de la machine, dont il prétendait connaître parfaitement la manœuvre et le mauvais esprit, et qu'il accusait d'avoir averti plusieurs fois Cellamare de prendre garde aux intentions et à la conduite de la France.

Cellamare de son côté assura le roi son maître que, suivant ses ordres, il avait parlé très fortement au maréchal d'Huxelles; qu'il n'avait pas ménagé les termes; qu'il avait clairement fait connaître les sujets que le roi d'Espagne avait de se plaindre des instances que la France faisait pour engager la république de Hollande dans une alliance, et vraisemblablement dans une guerre contre sa majesté catholique, instances plus vives et plus pressantes que ne l'étaient celles que l'Angleterre même faisait à cette république. A ces représentations l'ambassadeur d'Espagne avait ajouté quelque espèce de menaces, mais il ne comptait nullement sur l'effet que ses plaintes, ses protestations et ses clameurs pourraient produire. L'engagement était pris, et Cellamare comprenait que, quoi qu'il pût dire pour décrier la quadruple alliance, ses discours n'obligeraient pas le régent à faire le moindre pas en arrière; qu'en vain les ministres d'Espagne répandraient de tous côtés qu'un tel traité scandalisait toute l'Europe; que son altesse royale suivrait toujours son objet; qu'elle travaillerait constamment à l'affermissement d'une paix qui assurait ses intérêts particuliers, et qu'elle ne s'embarrasserait que des moyens de faire réussir ses vues. Il y

avait peu de temps qu'on avait reçu avis en France que Martinet, Français, officier de marine, actuellement au service d'Espagne avait pris dans la mer du Sud six vaisseaux français qui faisaient le commerce de la contrebande. Il paraissait impossible d'obtenir la restitution de ces vaisseaux. Cellamare avertit le roi d'Espagne que les particuliers intéressés en cette perte, jugeant bien que toute négociation sur un point si délicat pour l'Espagne serait absolument inutile, prenaient le parti d'armer en Hollande et en Angleterre quatre frégates, qu'ils enverraient sous le pavillon de l'empereur au-devant des vaisseaux espagnols chargés des effets pris, et qu'après avoir enlevé leurs charges, ces frégates les rapporteraient dans les ports de France. Si l'ambassadeur d'Espagne servait fidèlement son maître en lui donnant de pareils avis, il s'en fallait beaucoup qu'il rendît des services aussi utiles à ce prince, lorsque, croyant lui faire sa cour, il l'assurait que les Français, presque généralement, détestaient la conduite du régent; qu'ils ne pouvaient souffrir qu'il n'eût pas pris le parti sage, et seul convenable, de s'unir à l'Espagne, et d'agir de concert avec elle et le roi de Sicile contre la maison d'Autriche. Les suites firent voir que Cellamare ne s'en tint pas à ces simples assurances. Toutefois il se défiait lui-même de ce qu'il avançait à la cour de Madrid, dans la seule vue vraisemblablement de plaire et de flatter, car en même temps il exhortait son oncle à Rome à demeurer dans une espèce de neutralité, persuadé que toute détermination serait dangereuse d'un coté ou d'autre, jusqu'à ce que le sort douteux de la Sicile fût décidé.

On ignorait encore si l'armement d'Espagne avait pour objet la conquête de cette île. Ceux des ministres du roi de Sicile, qui croyaient avoir plus lieu de le craindre, se flattaient que l'empereur s'opposerait au succès d'une

pareille entreprise, et que les forces qu'il avait en Italie suffiraient pour l'empêcher. D'ailleurs on ne comptait point à Turin sur l'assistance de la France; et Provane, qui était à Paris, ne cessait d'assurer son maître que le régent sacrifierait sans peine les intérêts de la maison de Savoie, quand il le croirait nécessaire, persuadé qu'il n'avait rien à craindre ni à espérer d'elle. Toutefois Provane demeura long-temps incertain des véritables sentimens de son altesse royale. Il crut qu'elle était inquiète des menaces personnelles que l'ambassadeur d'Espagne laissait entendre qu'il lui avait faites du ressentiment du roi d'Espagne, et qu'alarmée des suites, elle desirerait n'avoir pas pris d'engagement sur le plan proposé par la cour d'Angleterre. Il y avait même des gens qui assuraient Provane qu'elle s'en dégagerait volontiers si elle trouvait quelque bon expédient pour rompre cette liaison fatale, parce qu'elle commençait à connaître que c'était en vain qu'elle s'était flattée d'obliger le roi d'Espagne de souscrire au projet, et qu'enfin ni l'espérance de la succession des états de Parme et de Toscane, ni la crainte de la quadruple alliance, ni celle de l'accommodement prétendu du roi de Sicile avec l'empereur, que le régent avait regardé comme un moyen infaillible de persuader sa majesté catholique, ne suffisaient pas pour faire impression sur son esprit.

Mais Provane, et ceux qui lui donnaient des avis, se trompaient également, et dans le temps qu'ils supposaient quelque incertitude dans l'esprit du régent, Stair louait au contraire la fermeté de son altesse royale, étant sûr qu'elle était résolue à signer le traité, dès le moment que Penterieder aurait reçu l'ordre de le signer au nom de l'empereur, évènement d'autant plus important que les ministres d'Angleterre étaient alors persuadés que l'objet principal de la reine d'Espagne et d'Albéroni était de

ménager et de se conserver toujours une ouverture à la succession de la couronne de France, se flattant l'un et l'autre que la branche d'Espagne avait un grand parti dans le royaume; qu'en cultivant ceux qui lui étaient attachés, et se faisant de nouveaux amis, elle y serait un jour assez puissante pour exclure M. le duc d'Orléans, et y placer un des fils du roi d'Espagne. Ce système eut été absolument opposé aux dispositions que l'Angleterre et la Hollande avaient faites pour empêcher à jamais l'union des deux couronnes, même la trop grande intelligence entre les deux branches de la maison royale, et pour maintenir en les divisant l'équilibre de l'Europe, objet que le ministère d'Angleterre présentait pour faire valoir aux autres nations ce que le roi Georges, prince d'Allemagne, porté par les vues de son intérêt particulier à ménager l'empereur, faisait aux dépens des Anglais pour agrandir la puissance de la maison d'Autriche; car en même temps qu'il protestait au roi d'Espagne que ses intentions et ses vues concouraient toutes au véritable intérêt de sa majesté catholique, les Anglais déclaraient, avec beaucoup de franchise, que l'escadre armée dans leurs ports était destinée à s'opposer à toute entreprise que les Espagnols tenteraient en Italie. En vain les ministres d'Espagne en France et en Hollande tâchaient de profiter au moins du bénéfice du temps, leurs ménagemens, leurs instances, les représentations réitérées qu'ils faisaient, lorsqu'ils croyaient que quelque difficulté survenue à la négociation pouvait en interrompre le cours, rien de leur part ne produisait l'effet qu'ils desiraient; et Cellamare avouait qu'il regardait comme absolument inutiles les sollicitations les plus fortes qu'il faisait, parce que le régent était tellement aheurté à mettre l'Espagne en paix, malgré qu'elle en eût, que ni promesses ni menaces de la part du roi d'Espagne ne pouvaient dé-

tourner son altesse royale du projet qu'elle avait formé.

Les instances de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre ne furent pas plus heureuses. Monteléon, pressé par les ordres réitérés qu'il recevait de la cour de Madrid, fut enfin obligé, malgré lui, d'en venir aux menaces. Il déclara donc au comte de Stanhope que, si l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée faisait la moindre hostilité, ou si elle causait le moindre dommage à l'Espagne, toute la nation anglaise généralement s'en ressentirait, et que le prochain parlement de la Grande-Bretagne vengerait sa majesté catholique. Stanhope, facile à prendre feu, n'écouta pas tranquillement les menaces de l'Espagne; il suivit son penchant naturel, et renchérit, par un emportement qui ne lui coûtait rien, sur les discours que Monteléon lui avait tenus. Tous deux se calmèrent, l'un plus facilement que l'autre; et Stanhope, revenu avec peine, tâcha de faire voir que le roi son maître, plein de bonnes intentions pour le roi d'Espagne, agissait pour le véritable bien de sa majesté catholique en faisant passer une escadre dans la Méditerranée. Pour soutenir un tel paradoxe, il établit, comme un principe incontestable, que le projet du traité était ce qu'on pouvait imaginer de mieux pour le roi d'Espagne; qu'il était indubitable par cette raison que l'empereur s'opposerait à sa conclusion, et que cette opinion n'était que trop bien fondée, puisque ce prince hésitait encore à souscrire à l'alliance. Comme elle était tout à l'avantage de l'Espagne, suivant les principes de Stanhope, le roi d'Angleterre avait essentiellement travaillé pour les véritables intérêts du roi d'Espagne en armant une escadre et la faisant actuellement passer dans la Méditerranée, uniquement à dessein de s'opposer à la mauvaise volonté de l'empereur, et d'empêcher le trouble que ce prince apporterait à l'exécution des vues formées pour l'avantage du

roi d'Espagne, si les Allemands avaient la liberté d'agir, et s'ils n'étaient retenus par une puissance telle que serait celle que l'Angleterre ferait agir par mer. Mais comme il était juste que cette couronne tînt une balance à-peu-près égale entre l'empereur et le roi d'Espagne, Stanhope ajouta que ce serait abuser sa majesté catholique que de lui laisser croire que l'Angleterre, faisant autant qu'elle faisait pour la maison royale d'Espagne, pût demeurer dans l'indifférence, si les armes espagnoles se portaient à quelque entreprise contraire à la tranquillité des états que l'empereur possédait en Italie. On croit que Stanhope poussa le raisonnement jusqu'à vouloir prouver à Monteléon que c'était servir réellement le roi d'Espagne que de traverser et faire échouer toutes les entreprises de cette nature, parce qu'elles rallumeraient la guerre en Italie, et qu'il était de l'intérêt essentiel de ce prince d'y maintenir la paix.

Monteléon, persuadé ou non, demanda une réponse par écrit. Elle lui fut promise; et quelques jours après, ayant réitéré la même demande dans une conférence qu'il eut avec les trois ministres principaux du roi d'Angleterre, Stanhope, Sunderland et Craggs, la réponse par écrit lui fut remise, mieux digérée et disposée avec plus d'ordre qu'il ne l'avait reçue de Stanhope. Monteléon desira de l'avoir pour sa justification personnelle auprès du roi son maître, car Albéroni ne cessait de lui reprocher une tranquillité coupable sur les intérêts de sa majesté catholique, et une confiance outrée aux paroles et aux conseils de l'abbé Dubois. Il fallait donc faire voir, par un écrit des ministres d'Angleterre, que les comptes qu'il rendait de leurs sentimens et de leurs expressions était exact et fidèle. Il avait d'ailleurs à Londres des surveillans très attentifs à sa conduite, observant jusqu'à la moindre de ses démarches. L'un était l'agent de Sicile, l'autre celui

du duc de Parme. Tous deux l'interrogeaient sur chaque pas qu'il faisait et sur les ordres qu'il recevait. Il se croyait obligé de ménager le ministre de Parme, dans la vue de se conserver la protection du duc de Parme auprès de la reine; mais quelque inclination qu'il eût pour le roi de Sicile, il était un peu plus réservé à l'égard de son ministre. Toutefois Monteléon, affectant à son égard une apparence de confiance, l'informait des choses qu'il ne pouvait lui cacher. Il y ajoutait souvent que, pourvu que le roi de Sicile tînt ferme avec l'Espagne, on pourrait enfin dissiper le nuage; mais cette apparente cordialité n'alla pas jusqu'au point de lui communiquer la réponse par écrit des ministres d'Angleterre. Monteléon se fit un mérite auprès d'Albéroni de sa discrétion. Il assura le premier ministre qu'il avait voulu le laisser maître de communiquer cette réponse à l'ambassadeur de Sicile à Madrid, ou de lui en dérober la connaissance suivant qu'il le jugerait plus à propos; et pour se justifier du reproche de trop de confiance en l'abbé Dubois, il assura qu'il évitait de le voir, chose aisée, parce qu'alors l'abbé Dubois demeurait renfermé dans sa maison à Londres, et ne se montrait ni à la cour ni ailleurs.

CHAPITRE XII.

Départ de l'escadre anglaise pour la Méditerranée. — Ce que disait Albéroni. — Maladie et guérison du roi d'Espagne. — Le roi de Sicile se défie des ministres qu'il emploie au-dehors. — Les ambassadeurs d'Espagne déclarent de nouveau que leur maître n'acceptera pas le traité. — Albéroni se loue de Nancré. — Son entretien avec le colonel Stanhope. — Celui-ci avertit tous les consuls anglais de retirer les effets de leurs négocians.

Digitized by Google

— Inquiétude des ministres de Sicile à Madrid. — Mensonge d'Albéroni. — Déclaration menaçante de l'Espagne aux Hollandais. — Avis contradictoire d'Aldovrandi au pape sur Albéroni. — Rupture de l'Espagne avec le pape. — Conduite de Giudice dans cette occasion. — Intrigues de Cellamare en France. — Ses espérances. — Embarras domestiques du régent. — Konigseg ambassadeur de la cour de Vienne à Paris. — Vues de cette cour. — Conduite insolente de Stair.

Enfin le moment du départ de l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée arriva. Comme elle était prête à mettre à la voile, Stanhope dit à Monteléon que l'amiral Bing, qui la commandait, avait ordre d'user d'une bonne correspondance avec l'Espagne. Monteléon demanda si le cas fatal aux deux rois et aux deux nations arriverait, et si l'Angleterre s'opposerait aux desseins du roi d'Espagne. Stanhope répondit, en termes généraux, qu'il espérait que cette occasion ne se présenterait pas; que le roi d'Angleterre et son ministère avaient toujours devant les yeux combien il leur importait de maintenir l'amitié et la bonne correspondance avec l'Espagne, aussi bien que les inconvéniens et le préjudice d'une rupture; que le temps et les effets dissiperaient les mauvaises impressions et l'opinion sinistre qu'on avait à Madrid de leurs intentions. En effet, cette opinion ne pouvait être plus mauvaise. Le roi d'Espagne était non-seulement persuadé de la partialité du roi d'Angleterre pour l'empereur, mais de plus sa majesté catholique déplorait le malheur général de l'Europe et l'esclavage dont plusieurs nations étaient menacées, si les projets que la France et l'Angleterre soutenaient avec tant d'efforts réussissaient en faveur de la maison d'Autriche.

Albéroni, pour lors arbitre absolu des sentimens et des décisions de son maître, protestait que jamais ce prince ne subirait la dure loi que ceux qui se disaient ses meilleurs amis voulaient lui imposer; que s'il cédait, ce

ne serait que lorsqu'il y serait forcé par la nécessité et qu'il ne serait plus maître d'agir contre ses propres intérêts; qu'il adorait les jugemens impénétrables de Dieu, et qu'il prévoyait que quelque jour les mêmes puissances, qui travaillaient à augmenter celle d'un prince dont elles devaient redouter les desseins ambitieux, regretteraient amèrement les secours qu'elles lui donnaient avec tant de zèle pour s'élever à leur préjudice. Le cardinal prétendait que Nancré même, venu à la cour d'Espagne comme ministre confident du régent, était honteux de sa commission; que ne pouvant répondre aux justes plaintes que le roi d'Espagne faisait de la conduite et des démarches de ce prince, il se contentait de lever les épaules, de dire qu'il était trop engagé pour reculer, et d'avouer en même temps qu'il avait bien prévu que son voyage en Espagne aurait un triste succès.

Cette cour, ou pour mieux dire la reine et le premier ministre, avaient eu de grands sujets d'alarme causés par une maladie opiniâtre du roi d'Espagne, dont les médecins auguraient mal et ne pouvaient le guérir. Sa santé se rétablit enfin d'elle-même sans remèdes, et la fièvre le quitta après beaucoup d'accès et différentes rechutes. On ne manqua pas de publier avec soin sa guérison; et Albéroni réitéra, surtout en Italie, les descriptions magnifiques qu'il avait déjà faites de l'état de la flotte espagnole, de celui de l'armement destiné à faire une descente, des provisions de vivres, d'artillerie, et généralement de toutes les précautions qu'il avait prises pour assurer le dessein dont il gardait encore le secret. Enfin il voulait que le monde vît que l'Espagne n'était plus un cadavre, et que l'administration d'un ministre habile, pendant un an et demi, avait mis ce royaume en état d'armer et habiller soixante-cinq mille hommes effectifs, et de former une marine, de construire actuellement douze navires

chacun de quatre-vingts pièces de canon, de fondre cent cinquante pièces d'artillerie, et de bâtir à Barcelone une des plus belles citadelles de l'Europe. Il envisageait comme un moyen de fournir à tant de dépenses le retour prochain de quatorze vaisseaux envoyés en Amérique pour le compte seul du roi d'Espagne, et ce qui marquait à quel point la puissance de ce prince imposait au-dehors était l'empressement que le duc de Savoie témoignait de s'unir à sa majesté catholique, offrant d'envoyer exprès à Madrid un ministre muni de pouvoirs pour traiter. Il aurait été le quatrième de ceux que ce prince avait à la cour d'Espagne. L'abbé del Maro, son ambassadeur, quoique rappelé, n'en était pas encore parti. Il y avait envoyé quelque temps auparavant Lascaris comme ministre de confiance, dont il n'avait cependant que l'apparence. Un nommé Corderi, secrétaire d'ambassade, paraissait être plus du goût du roi son maître ; toutefois il n'avait pas encore son secret. Aucun de ces ministres et agens du roi de Sicile n'avait pu pénétrer quel était le véritable objet de l'armement d'Espagne. Del Maro, mécontent de cette cour, assurait depuis long-temps que l'entreprise regardait la Sicile ; Lascaris, espérant encore de réussir où l'ambassadeur avait échoué, assurait son maître que c'était Naples. Il élevait le bon état et la puissance de l'Espagne, et par ses relations il insinuait à son maître que le meilleur parti qu'il eût à prendre était de traiter avec cette couronne. Corderi, souhaitant de prolonger son emploi, écrivait douteusement. Il représentait le roi d'Espagne comme encore indéterminé dans ses résolutions ; il répandait des doutes sur l'état de la négociation de Nancré ; et n'étant pas informé de ce qui s'y passait, il croyait utile à ses vues particulières de laisser entrevoir à son maître qu'Albéroni et Nancré étaient entre eux plus d'accord que le public n'avait lieu

de le croire; il était d'ailleurs l'espion de Lascaris. Moyennant les différentes affections de ces trois ministres, le roi de Sicile était très mal informé d'un projet dont la connaissance était si importante à ses intérêts.

Si la bonne foi d'Albéroni eût été moins suspecte, qui que ce soit n'aurait douté de la résolution ferme et constante que le roi d'Espagne avait prise de rompre toute négociation et d'entrer incessamment en guerre; car il n'y avait pas d'occasion où le cardinal ne déclarât nettement les intentions de sa majesté catholique sur ce sujet. Ses ministres au-dehors avaient ordre d'en parler avec la même franchise. Monteléon, peut-être parce qu'il était plus suspect, reçut des ordres plus précis qu'aucun autre de déclarer que le roi son maître ne consentirait jamais à l'indigne projet qu'on lui proposait, son honneur exigeant qu'il pérît plutôt que de recevoir une loi dont sa dignité et l'intérêt de sa couronne souffriraient un égal préjudice, loi très fatale d'ailleurs au bien général de l'Europe. Monteléon devait dire aussi que sa majesté catholique attendait de savoir quels ordres le roi d'Angleterre donnerait à l'escadre qu'il faisait passer dans la Méditerranée, afin de régler de son côté les mesures qu'elle aurait à prendre; que, si elle n'avait pu gagner l'amitié du roi Georges, elle voulait au moins gagner son estime. Pour appuyer une telle déclaration, Albéroni fit une nouvelle énumération des forces d'Espagne. Cette couronne, disait-il, réveillée de sa léthargie, fait ce que nulle puissance n'a fait encore. Elle a plus de trois cent soixante voiles, trente-trois mille hommes effectifs de débarquement, cent pièces de canon de vingt-quatre, trente de campagne, quarante mortiers, trente mille bombes et grenades, le reste à proportion; vingt mille quintaux de poudre, quatre-vingt mille outils à remuer la terre, dix-huit mille fusils de réserve, des vivres pour

l'armée de terre et de mer jusqu'à la fin du mois d'octobre, toutes les troupes armées, montées et vêtues de neuf; enfin 2,000,000 de pièces de huit embarquées, savoir : 1,300,000 pièces en monnaie d'or et d'argent, le reste en lettres de change sur Gênes et sur Livourne. Outre ces troupes, il demeurait quarante-deux mille hommes en Espagne. C'est en ces termes qu'Albéroni s'expliquait à Monteléon au commencement de juin 1718, avouant cependant que les hommes ayant fait ce qu'ils pouvaient, le succès dépendait de la bénédiction de Dieu; mais ces dispositions suffisaient, disait le cardinal, pour faire voir au roi d'Angleterre qu'il se trompait s'il croyait traiter un roi d'Espagne à l'allemande; car enfin sa majesté catholique se mettait en état de faire de temps en temps de ces sortes de coups qui devraient donner à penser à quelqu'un, et si plutôt que de porter ses forces en Italie, elle les eût fait passer en Ecosse sous le commandement de de ce galant homme pour lors relégué à Urbin et demandant secours à tout le monde, peut-être que le roi Georges eût fait ses réflexions avant que d'envoyer une escadre dans la Méditerranée; mais il paraissait que Dieu aveuglait ce seigneur, permettant qu'il travaillât contre son propre bien, et comme conduit par un esprit d'erreur qui ne lui permettait pas de se laisser persuader par les raisons les plus claires, les plus convaincantes et les plus conformes à ses véritables intérêts.

Albéroni ne traitait pas le régent plus favorablement que le roi d'Angleterre : tous deux selon lui ne pensaient qu'à leurs intérêts particuliers, et tous deux prenaient, disait-il, de fausses routes pour arriver à leur but. L'un, selon lui, sacrifiait à cet objet la nation anglaise, et l'autre la française. Enfin, sortant des bornes du simple raisonnement, il se porta jusqu'à dire à Nancré, de la part du roi d'Espagne, de cesser absolument

de parler du projet à sa majesté catholique, pour ne pas obliger sa patience royale à sortir des règles usitées à l'égard des ministres étrangers. Cette espèce de menace ne regardait pas personnellement Nancré, car Albéroni déclara souvent qu'il avait lieu d'être content de sa conduite; qu'elle ne pouvait être plus sage ni plus mesurée, ayant une mauvaise cause à défendre. Il ajoutait à cet éloge un parallèle peu obligeant pour l'abbé Dubois, qu'il traitait de nouveau ministre, d'artisan de chimères, agent des passions d'autrui (point du tout, mais des siennes), d'homme qui avait mis tout son génie à vendre et à débiter ses artifices par cabales et par mille menteries (c'était bien là le vrai portrait de tous les deux), mais dont l'orviétan trouvait peu de débit, parce que tout homme d'honneur était persuadé que ses manèges n'aboutiraient qu'à décréditer son maître et à l'engager dans le précipice. La conséquence et la conclusion de tous ces discours étaient que ceux qui se donnaient pour amis du roi d'Espagne avaient enfin poussé son flegme au point de jouer à jeu découvert, et de prendre en main toutes les armes qu'il croirait utiles à la défense de son honneur et de sa monarchie; qu'il serait vaillamment secondé par la nation espagnole généralement occupée du desir de contribuer de son sang, de son bien, enfin de tout ce qu'elle possédait, pour servir le roi son maître; qu'elle était transportée de joie de voir une marine et tant de forces, que sa majesté catholique avait mises sur pied; que les Espagnols disaient unanimement : si l'on avait tant fait en peu de temps, que pourrait-on faire à l'avenir? que le moindre d'entre eux se croyait conquérant de nouveaux mondes; que l'Espagne enfin était en pleine mer, et qu'il fallait ou périr ou parvenir au port. Albéroni s'expliqua dans le même sens et dans les mêmes termes à-peu-près avec le colonel Stanhope.

Cet envoyé avait reçu de Londres l'ordre de représenter les raisons qui empêchaient le roi d'Angleterre d'acquiescer à la proposition que le roi d'Espagne avait faite, de garder la Sardaigne en souscrivant au projet du traité. Stanhope crut adoucir ce refus en l'ornant de toutes les expositions que le roi son maître lui avait prescrites, pour persuader le cardinal que ce prince était plus touché que personne de l'honneur et des intérêts de sa majesté catholique, et que c'était même en cette considération qu'il croyait important de ne rien innover au projet de traité, parce qu'il fallait éviter de fournir à l'empereur le moindre prétexte de changer de sentiment, au moment qu'il dépendait de lui de faire la paix avec les Turcs. Albéroni ne parut point touché de ces marques de considération que Stanhope lui voulait faire valoir. Il répondit qu'il regardait toujours le plan comme désavantageux, déshonorant pour l'Espagne, et comme dressé avec beaucoup de partialité en faveur de l'empereur; que, si le roi d'Angleterre et le régent étaient résolus à refuser tout changement, le roi d'Espagne l'était aussi à rejeter tout l'ouvrage, et que, par cette raison, il était inutile de traiter davantage; qu'il attaquerait l'empereur avec toute la vigueur possible, quand même toute l'Europe le menacerait de lui déclarer la guerre, qu'il en attendrait l'effet avant que de changer de résolution; que, si les évènemens lui étaient contraires, il se retirerait auprès de sa cheminée, et tâcherait de s'y défendre, n'étant pas assez don Quichotte pour attaquer tout le genre humain; mais aussi qu'il aurait l'avantage de connaître ses ennemis, et que peut-être il trouverait le temps et l'occasion de leur faire sentir sa vengeance; qu'il préférait donc un parti honorable à celui de se soumettre à des conditions infâmes. Cette déclaration fut soutenue d'une description pompeuse des forces d'Es-

pagne. Si le pouvoir de cette couronne était demeuré comme éclipsé pendant plusieurs siècles, la faute, dit Albéroni, devait en être imputée à ceux qui, se trouvant à la tête des affaires, les avaient follement et pitoyablement administrées. Mais au moment présent les finances du roi d'Espagne étaient dans un état florissant. Ce prince ne devait rien; son bonheur ayant été de manquer de crédit pour emprunter dans les conjonctures fatales où il aurait regardé comme un bien les moyens de se ruiner. Il pouvait donc, disait le cardinal, soutenir désormais la guerre sans le secours de personne, et déjà les fonds étaient réglés pour les dépenses d'une seconde campagne.

L'ostentation d'un pouvoir, dont il était permis aux étrangers de douter, aurait peut-être fait peu d'impression sur les Anglais. Comme il fallait les toucher par quelque intérêt plus sensible et plus pressant pour la nation, Albéroni déclara nettement à l'envoyé d'Angleterre que le roi d'Espagne ne permettrait pas à la compagnie anglaise du Sud d'envoyer dans le cours de cette même année le vaisseau qu'elle avait droit de faire passer tous les ans dans les Indes espagnoles, en vertu du traité d'Utrecht. Ce refus n'était ni l'effet ni l'apparence d'une rupture prochaine. Albéroni prit pour prétexte l'excès des marchandises d'Europe portées aux Indes en contrebande, et promit qu'au lieu d'un vaisseau les Anglais auraient l'année suivante permission d'en envoyer deux dans la mer du Sud. Mais en même temps qu'il relevait l'avantage que la nation anglaise retirerait de ce changement, il ne put s'empêcher de laisser échapper avec colère, soit malgré lui, soit à dessein, que l'Espagne n'aurait plus d'égard aux traités faits avec l'Angleterre; que Stanhope ne recevrait désormais aucune réponse favorable sur les mémoires qu'il pourrait donner, parce que, dans la situation où se trouvaient les affaires, le

Digitized by Google

roi catholique n'avait que trop de sujets de regarder le roi d'Angleterre comme ennemi. Stanhope, étonné de l'emportement du cardinal, et persuadé que les menaces qu'il laissait échapper seraient suivies de l'effet prochain, crut à propos de lui représenter qu'au moins, en cas de rupture, les traités fixaient un temps aux marchands des deux nations pour retirer leurs personnes et leurs effets. Albéroni répondit avec encore plus de chaleur qu'auparavant, que sitôt que l'escadre anglaise paraîtrait dans la Méditerranée, les Anglais devaient s'attendre à être maltraités dans toutes les circonstances imaginables. Les vivacités d'Albéroni furent mêlées de mots entrecoupés du prétendant, de dispositions que le parlement prochain de la Grande-Bretagne témoignerait vraisemblablement à l'égard de la guerre d'Espagne, de raisonnemens et de pronostics sur la nécessité où l'Espagne et l'Angleterre se trouveraient indispensablement réduites de périr l'une ou l'autre; enfin de tant de mouvemens de colère, et si vifs, de la part du premier ministre, que Stanhope, au sortir de l'audience, dépêcha sur-le-champ des courriers aux consuls anglais de tous les ports d'Espagne pour leur enjoindre de mettre sous leur garde tous les effets appartenant aux marchands de leur nation. On doutait cependant encore à Madrid des intentions du roi d'Espagne. Quelques ordres donnés pour différer de quelques jours le départ de la flotte firent croire que sa majesté catholique pourrait enfin accepter le projet, malgré tant de démonstrations contraires qu'elle avait données au public. Les ministres de Sicile parurent plus inquiets et plus alarmés du soupçon qu'ils eurent d'une intelligence prochaine du roi d'Espagne avec l'empereur, que de la crainte qu'ils avaient eue que la Sicile ne fût effectivement l'objet de l'entreprise. Lascaris entre autres observa qu'Albéroni ne don-

nait que le titre de duc de Savoie au roi de Sicile, dans une lettre que ce premier ministre lui communiqua, et qu'il écrivait au prince de Cellamare. C'était un grand sujet de réflexions pour les ministres d'un prince défiant, qui d'ailleurs soupçonnait avec beaucoup de raison la bonne foi et la sincérité du cardinal.

Il était parvenu à persuader au nonce Aldovrandi que c'était contre son avis et contre son sentiment que le roi d'Espagne s'engageait dans la guerre. Il se fit même honneur d'avoir disposé ce prince à l'accommodement; mais il prétendit que toutes ses mesures avaient été rompues par l'opiniâtreté de la reine si entêtée du projet de guerre, et des avantages particuliers qu'elle se proposait d'en tirer qu'il y avait eu à cette occasion une contestation très vive entre le roi et elle; que se regardant elle-même, elle ne pouvait renoncer aux vastes espérances qu'elle avait conçues du succès, et que, quoique tout le monde le regardât comme impossible, elle persistait cependant dans l'idée qu'elle avait formée dès le commencement; qu'elle se fiait en la force des armées de terre et de mer jusqu'au point de croire que la France ne pressait la paix que poussée par la crainte qu'elle avait des succès et du pouvoir du roi d'Espagne. C'était à cette raison que le cardinal attribuait l'inutilité des dernières instances de Nancré, qui avait déclaré formellement que la France et l'Angleterre s'opposeraient de toutes leurs forces aux entreprises de l'Espagne. L'autorité de la reine avait tout entraîné sans laisser le moindre crédit aux avis contraires au sien. Alberoni, voulant flatter Rome, laissa croire qu'il avait proposé au roi d'Espagne de faire passer sa flotte en Afrique, d'employer ses troupes à faire la conquête d'Oran, à délivrer Ceuta, et ruiner Alger par les bombes. Il demanda cependant un profond secret d'un projet qui pouvait réussir encore si le roi d'Espagne fai-

sait la paix avec l'empereur, Albéroni savait bien qu'un tel mystère serait de peu de durée, car en même temps il fit savoir aux ministres d'Espagne employés au-dehors, qu'il n'était plus question de parler d'un traité si contraire à l'honneur du roi d'Esagne, et si fatal à ses intérêts; qu'il ne céderait donc qu'au seul cas de la dernière extrémité, et que, se conformant alors à la nécessité des temps, il attendrait des conjonctures plus favorables pour reprendre les délibérations et les mesures qui conviendraient le mieux à son honneur.

Beretti eut ordre de déclarer particulièrement aux états-généraux les sentimens du roi d'Espagne. Ce prince voulut qu'il leur dit en termes clairs que jamais il ne se soumettrait à la loi dure et inique que la France et l'Angleterre prétendaient lui imposer; qu'il n'admettait ni n'admettrait jamais les conditions honteuses d'un projet qui blessait également son honneur et sa satisfaction. Sa majesté catholique voulut que son ambassadeur avertît les états-généraux, comme puissance amie, des engagemens où le roi d'Angleterre et le régent avaient dessein de les entraîner; qu'il ouvrît les yeux à ceux qui gouvernaient la république, afin de leur découvrir et de leur faire éviter le piège où on voulait les faire tomber, d'autant plus dangereux que ces deux princes prétendaient pour leurs fins particulières conduire effectivement cette république à sa ruine, sous l'apparence trompeuse de ne vouloir point de guerre aux dépens même d'une paix de peu de durée. Beretti eut ordre d'ajouter que le roi son maître serait affligé, même offensé, si les états-généraux se conduisaient en cette occasion d'une manière contraire au bien public et à la continuation de l'amitié et de la bonne correspondance : car ils forceraient sa majesté catholique à faire usage des conjonctures que le temps et la justice de sa cause lui fourniraient, et ce serait à re-

gret qu'elle se verrait obligée de prendre les mesures et les résolutions qui lui conviendraient davantage.

La flotte avait déjà mis à la voile pour faire le trajet de Cadix à Barcelone, lorsque ces déclarations furent faites. Aldovrandi avait déjà employé son industrie à persuader le pape que les intentions d'Albéroni étaient bonnes, et que si les effets n'y répondaient pas, on devait l'attribuer à la situation présente de l'Espagne, qui ne permettait pas au premier ministre de faire généralement tout ce qu'il voulait, car il avait à combattre les préventions de la reine, persuadée que son intérêt et celui de ses enfans était que la guerre se fît en Italie. Mais lorsque la flotte fut partie, Aldovrandi, désabusé trop tard, changea de sentiment à l'égard d'Albéroni. L'objet de l'entreprise était encore un secret; mais le nonce ne douta plus que, quel que fût le dessein du roi d'Espagne, l'Italie n'en sentît le principal dommage, et tel que la paix qui ne pouvait être éloignée ne réparerait pas les pertes, et peut-être la destruction totale que la guerre lui aurait causée. Il avertit le pape qu'il ne fallait compter ni sur la piété, ni sur les bonnes intentions du roi d'Espagne, parce que ce prince souvent malade était hors d'état de s'appliquer aux affaires, et qu'elles étaient souverainement gouvernées par un premier ministre plein de ressentiment, et vivement piqué des refus qu'il essuyait de la cour de Rome. Tout était à craindre de sa vengeance, et le pape, naturellement porté à s'alarmer facilement, avait lieu d'être encore plus intimidé par les prédictions fâcheuses que lui faisait son ministre à Madrid, et par les avis réitérés qu'il lui donnait de veiller sur toutes choses à prévenir les premières tentatives que les troupes espagnoles pourraient faire sur l'état ecclésiastique. Albéroni de son côté n'oubliait rien pour augmenter les frayeurs du nonce, et celles du pape. Il fai-

sait dire à sa sainteté que c'était elle qu'il servait plutôt que le roi d'Espagne, en la pressant d'accorder les bulles de Séville, lui laissant assez entendre ce qu'elle avait à craindre d'un plus long refus. Elle y persistait cependant, et le cardinal Aquaviva, ayant inutilement insisté pour vaincre sa résistance, se crut enfin obligé d'exécuter les ordres qu'il avait reçus de Madrid, de rompre ouvertement avec la cour de Rome. Avant que d'en venir à cette extrémité, il avait pris toutes les voies qu'il croyait propres à persuader au pape de l'éviter; mais un accommodement avec l'Espagne ne convenait pas à sa sainteté; elle était moins alarmée des effets incertains du ressentiment du roi d'Espagne, qu'elle n'était effrayée de la vengeance prochaine et facile dont les Allemands la menaçaient continuellement, soit que l'empereur fût véritablement persuadé d'une intelligence secrète entre la cour de Rome et celle de Madrid, soit que ce prince crût de son intérêt de conserver long-temps un pareil prétexte, dont il se servait utilement pour intimider le pape et pour le tenir dans une dépendance continuelle.

Les vues de l'empereur réussirent si bien qu'Aquaviva devint l'objet de toute la colère de sa sainteté. Il ne reçut d'elle que des réponses dures. Lorsqu'il insistait sur les bulles de Séville, il demandait des réparations publiques et authentiques de tous les affronts et de tout le préjudice que l'immunité ecclésiastique avait reçus en Espagne. Un des principaux chefs sur cet article était le séquestre et l'emploi que le roi d'Espagne avait faits pour son usage des revenus des églises vacantes de Vich et de Tarragone, et la jouissance des revenus de celles de Malaga et de Séville qu'Albéroni s'était en même temps attribués. Toutefois ne voulant pas que la rupture vînt de sa part, et suivant en cette occasion son caractère incertain et indécis, le pape dit à Aquaviva de conférer avec

le cardinal Albani. Mais ces conférences ne conduisirent à rien de certain, en sorte que les ordres du roi d'Espagne étant précis et pressans, Aquaviva jugea qu'il devait enfin les exécuter, et pour cet effet, il fit dire à tous les Espagnols qui étaient à Rome d'en sortir incessamment. Ils obéirent tous, et leur soumission surprit la cour de Rome. Le pape parut embarrassé, et laissa voir qu'il n'aurait jamais cru que le roi d'Espagne prît une telle résolution, et qu'il croyait encore moins que les ordres de sa majesté catholique fussent exécutés et suivis avec autant d'exactitude.

Le cardinal del Giudice, moins prompt à obéir, voulut tourner en ridicule, et la résolution prise à Madrid, et l'effet qu'elle avait eu à Rome. Il dit que cette expédition éclatante avait fait rire tout le monde; que ceux qui voulaient flatter le conseil d'Espagne disaient qu'elle avait été concertée avec le pape, et que le véritable dessein était de tromper les Allemands et de leur déguiser l'intelligence secrète que sa sainteté avait avec le roi d'Espagne; qu'il serait cependant difficile de les abuser long-temps, et que si le nonce demeurait encore à Madrid sous quelque prétexte, et sous quelque figure que ce pût être, son séjour en cette cour découvrirait la vérité. Giudice, tournant en dérision l'obéissance des Espagnols envers le roi leur maître, croyait justifier le refus qu'il faisait depuis quelque temps d'obéir à l'ordre que Aquaviva lui avait fait présenter de la part du roi d'Espagne de faire ôter le tableau des armes d'Espagne qu'il avait sur la porte de son palais, ainsi que les cardinaux nationaux et les ministres des princes étrangers ont coutume d'élever sur la porte des leurs les armes des princes qu'ils servent où à qui ils sont attachés véritablement. Il avait espéré que le régent intercéderait pour lui auprès du roi d'Espagne, et que ses puissans offices pro-

cureraient la révocation d'un ordre qu'il attribuait au crédit absolu de son plus mortel ennemi; mais l'ordre n'ayant pas été révoqué, il fallut enfin se soumettre. Le pape même le pressa de prendre ce parti nécessaire, un particulier ne pouvant long-temps tenir tête à un grand roi. Giudice, en obéissant, protesta que jamais il n'arborerait les armes d'une couronne qui rejetait ses services, et se félicitant d'être libre désormais, il paraissait résolu d'éviter tout commerce avec les Allemands; mais, soit desir de les servir, soit qu'il craignît effectivement les effets de leur ressentiment à l'égard de sa famille, il avertit souvent Cellamare son neveu de songer sérieusement aux mauvais offices qu'on lui avait rendus à Vienne, et de prévenir les suites qu'ils pourraient avoir.

Cette cour avait envoyé au comte de Galaz, ambassadeur de l'empereur à Rome, plusieurs pièces dont on disait que les unes étaient originales et les autres légalisées, toutes servant à prouver une intelligence secrète entre le roi d'Espagne et le grand-seigneur, liée et contractée par le moyen de Cellamare. Le bruit courait que parmi ces pièces il y avait plusieurs lettres originales de lui et du prince Ragotzi. Galaz en les communiquant au pape lui avait dit en forme de menaces que l'empereur serait attentif à la conduite de sa sainteté, et qu'elle servirait de règle aux mesures qu'il croirait devoir prendre. C'en était assez pour faire trembler Rome, et plus qu'il n'en fallait pour faire trembler en particulier un Italien dont les biens étaient situés dans le royaume de Naples, sous la domination de l'empereur. Cellamare avait encore ajouté un autre motif à la colère de ce prince. Il avait écrit une lettre où, rejetant comme calomnie ce que les Allemands avaient publié de ses négociations avec la Porte, il s'était répandu en invectives sur la mauvaise foi de la cour de Vienne. Aquaviva communiqua cette

lettre au pape, en distribua différentes copies, et pour la rendre plus intelligible aux Romains, il la fit traduire en italien. Il dit même qu'il la ferait imprimer, en sorte que, sous prétexte de relever et de faire valoir le zèle de l'ambassadeur d'Espagne pour son maître, il suscitait en effet, et faisait retomber toute la vengeance de l'empereur sur la famille des Giudice. Le cardinal, persuadé que tout ce que faisait Aquaviva n'était que par malignité, avertit son neveu de prendre garde aux conséquences fâcheuses qu'il devait craindre d'un pareil écrit, le danger étant pour lui d'autant plus grand que le roi d'Espagne venait d'ordonner à son ministre à Rome de mépriser les vains discours des Allemands. Ainsi l'ambassadeur d'Espagne paraissait en quelque façon abandonné du roi son maître, et livré à ce que voudraient faire contre lui les ministres de l'empereur qui trouveraient également à satisfaire et leur vengeance et leur avidité en retenant lors d'un traité de paix les biens confisqués dont ils étaient en possession dans le royaume de Naples; mais cet ambassadeur était alors moins occupé de ses propres intérêts du côté de l'Italie qu'il ne l'était d'animer et de fortifier les intrigues et les cabales secrètes qu'il entretenait depuis quelque temps à la cour de France, sous l'espérance de secours infaillibles et puissans de la part du roi d'Espagne.

Cellamare se flattait que s'il réussissait dans l'affaire du monde qui touchait le plus sensiblement le roi d'Espagne, et qui satisfaisait en même temps le goût et la vengeance de son premier ministre, la récompense qu'il tirerait d'un pareil service le dédommagerait abondamment des pertes qu'il comptait avoir déjà faites dans le royaume de Naples. Il travaillait donc, et connaissant parfaitement la nécessité du secret, il aimait mieux laisser le roi son maître quelque temps dans l'ignorance du pro-

grès de ses manèges que de s'en expliquer autrement que par des voies bien sûres, telles par exemple que les voyages que quelques officiers espagnols ou wallons avaient occasion de faire à Paris et à Madrid, et c'était ordinairement par les mêmes voies qu'il recevait les réponses et les ordres de sa majesté catholique. Il se défiait même des courriers, en sorte que lorsqu'il était obligé d'écrire par cette voie, il ne s'expliquait jamais clairement; mais, enveloppant ses relations de voiles, il disait par exemple qu'il préparait les matériaux nécessaires; qu'il s'en servirait en cas de besoin; que les ouvriers contribuaient cordialement à les lui fournir. Quelquefois il laissait entendre qu'il se défiait de quelques-uns de ceux qui entraient dans ces intrigues. Enfin il cachait le mieux qu'il lui était possible sous différentes expressions figurées ce qu'il voulait et ce qu'il n'osait exposer clairement aux yeux de son maître. Deux circonstances flattaient alors l'ambassadeur d'Espagne, et lui faisaient espérer un succès infaillible des intrigues qu'il avait formées. L'une était la division qui éclatait ouvertement entre le régent et le parlement de Paris. Cellamare, persuadé du poids que l'exemple et l'autorité de cette compagnie devaient avoir dans les affaires publiques, traitait de héros les officiers qui la composaient. Il assurait que leur constance surpassait toute croyance; que ceux d'entre eux qui souffraieut quelque mortification s'en réjouissaient comme s'ils étaient couronnés par la gloire du martyre; que jusqu'alors ils n'étaient soutenus que par la bienveillance et par les applaudissemens du public, mais que bientôt l'intérêt commun et le bien de l'état uniraient les autres parlemens du royaume à celui de Paris, et que cette union mutuelle causerait immanquablement des nouveautés imprévues.

L'autre circonstance dont l'ambassadeur d'Espagne

Digitized by Google

espérait profiter pour les intérêts du roi son maître était celle de la division que la bulle *Unigenitus* excitait plus fortement que jamais, non-seulement dans le clergé, mais encore dans tous les états du royaume. Il semblait que l'expédition des bulles nouvellement accordées par le pape devait calmer pour quelque temps cette agitation. Mais le nonce Bentivoglio était le premier à détruire le bon effet que cette démarche sage du pape aurait dû produire, et les déclamations imprudentes de ce ministre rallumaient le feu dans le temps que son maître témoignait avoir intention de l'apaiser. Ainsi les partisans de Rome qui désiraient le véritable bien de cette cour commençaient à craindre les résolutions que la France serait obligée de prendre pour prévenir celles du Vatican. Ils ne doutaient pas que le régent ne consentît enfin à l'appel général de la nation, etc.

D'un autre côté le régent avait sur les bras des affaires qui pouvaient devenir très sérieuses, et l'embarrasser de manière qu'il se trouverait dans un triste état, s'il avait en même temps à soutenir des démêlés avec la cour de Rome. Ces affaires étaient celles qui survinrent alors à l'occasion des monnaies. Le nonce, ajoutant foi aux bruits de ville, croyait ainsi que les autres ministres étrangers que la cour et le parlement prenaient réciproquement des engagemens dont les suites seraient considérables. Ces ministres en attendaient l'évènement avec différentes vues. L'ambassadeur d'Espagne se flattait que l'opposition du parlement aux résolutions que le régent prenait sur la monnaie donnait à penser à son altesse royale sur la négociation du traité d'alliance, et que la réflexion qu'elle faisait sur la disposition générale des esprits ne contribuait pas moins que les représentations de la cour d'Espagne à ralentir l'ardeur qu'on avait fait voir en France pour la conclusion de ce traité. Les agens

du roi d'Angleterre jugeaient au contraire que les embarras suscités au régent par le parlement le persuaderaient encore davantage du besoin qu'il avait de se faire des amis; qu'il comprendrait qu'il ne pouvait en avoir de plus puissans que l'empereur et le roi d'Angleterre; que ce serait par conséquent une nouvelle raison pour lui de s'unir avec ces princes, trouvant chez lui si peu de satisfaction.

Le comte de Konigsecg, ambassadeur de l'empereur, suivant le génie des ministres autrichiens, voulait, quoique d'ailleurs honnête homme, trouver à redire et donner un tour de mauvaise foi à toute la conduite du régent. Le style de la cour de Vienne, et le moyen de lui plaire est depuis long-temps d'interpréter à mal toutes les démarches de la France, et la suprême habileté d'un ministre de l'empereur est de croire, d'écouter de fausses finesses et de secondes intentions dans les résolutions les plus simples. Ainsi Konigsecg prétendait avoir découvert que le régent commençait à changer de langage; que son altesse royale ne lui parlait plus avec la franchise et la vivacité qui faisaient juger quelque temps auparavant la prompte conclusion du traité. Il remarquait, comme une preuve indubitable de ce changement et du desir de ralentir la négociation, les différentes propositions que ce prince avait faites pour assurer les principales conditions de l'alliance. Comme un des articles les plus essentiels était celui de la succession des états de Parme et de Toscane, son altesse royale avait proposé que la garde des places fortes de ces deux états fût commise à des garnisons suisses. Rien n'était moins du goût des ministres de l'empereur. Konigsecg crut avoir pénétré par les discours de Stair que les garnisons suisses rejetées, on proposerait de substituer en leur place des garnisons anglaises et hollandaises. L'empereur, qui n'en voulait aucune, ne s'en serait pas mieux accommodé; mais son

ambassadeur lui conseilla de l'accepter, persuadé que la France elle-même n'y consentirait jamais. Les variations de la cour au sujet de l'alliance étaient, selon lui, le triomphe des anciens ministres toujours opposés à ce projet; mais il prévoyait que le régent serait la victime de la victoire qu'ils remporteraient, et que ces mêmes ministres, dévoués à l'Espagne, l'entraîneraient insensiblement en de tristes affaires.

Il y avait alors grand nombre de gens, et principalement les étrangers, qui regardaient comme un abîme ouvert sous les pieds du régent les brouilleries que l'affaire des monnaies excitait entre la cour et le parlement, et ces mêmes gens étaient persuadés que les autres parlemens du royaume suivraient incessamment l'exemple de celui de Paris. Stair de son côté paraissait mécontent de quelque refroidissement qu'il avait cru remarquer dans la confiance que le régent lui avait témoignée jusqu'alors. Son altesse royale lui avait communiqué un mémoire qu'elle voulait envoyer en Angleterre; comme il y fit quelques remarques, elle eut égard à ses représentations et promit de s'y conformer. Il prétendit qu'elle lui avait promis de lui faire voir une seconde fois le projet quand il serait changé. Toutefois les changemens faits, elle envoya ce projet en Angleterre, même avec quelques additions, sans le communiquer, et ce ne fut qu'après le départ du courrier que Stair en reçut la copie. Il s'en plaignit. Le régent lui répondit qu'il avait apostillé chaque article du mémoire de sa propre main. Stair, peu satisfait de la réponse, fit partir sur-le-champ un courrier pour informer son maître de ce qui s'était passé, et de plus, il obligea Schaub, l'homme de confiance de Stanhope, de passer lui-même en Angleterre pour instruire plus particulièrement les ministres de cette cour de la situation et du véritable état des affaires de France.

CHAPITRE XIII.

Avis de Monteléon à sa cour sur l'escadre anglaise. — Forfanteries de Beretti. — Les ministres d'Angleterre veulent faire rappeler Châteauneuf de Hollande. — Le comte de Stanhope à Paris. — Le czar veut se réunir aux rois de Suède et de Prusse contre l'empereur et l'Angleterre. — Conférence de Monteléon avec les ministres d'Angleterre sur la destination de la flotte anglaise. — Mensonges du colonel Stanhope à Albéroni. — Ce que pensent les Anglais du régent et de ses ministres. — Albéroni cherche à tromper le roi de Sicile.

L'escadre anglaise était alors partie des ports d'Angleterre; elle avait mis à la voile le 13 juin; on comptait quinze jours environ de navigation pour arriver au détroit, et peut-être quatre semaines en tout pour se rendre au port Mahon. Monteléon, avec le secours des amis dont il se vantait, ne put pénétrer les ordres de l'amiral Bing qui la commandait. Il se flattait, et même il en assura le roi d'Espagne, que les Anglais éviteraient tout engagement avec la flotte espagnole. Il prétendit savoir que les ministres autrichiens étaient bien loin d'espérer que les vaisseaux d'Angleterre allassent à toutes voiles chercher et combattre ceux d'Espagne. Toutefois en habile ministre il ne devait compter que jusqu'à un certain point sur les avis qu'il recevait. Il écrivit au roi son maître que suivant les conjonctures le roi d'Angleterre pouvait envoyer de nouveaux ordres. Monteléon s'apercevait alors du changement de cette cour par les traitemens qu'il y recevait très différens de ceux qu'il y avait précédemment reçus, et comme les ministres d'Angleterre avaient

peu de communication avec lui, celui de France (Dubois) encore moins, il avouait qu'il ne pouvait plus découvrir leur intrigue ni leurs intentions.

Beretti se flattait de servir l'Espagne avec plus de succès en Hollande. Chaque fois que les états de la province se séparaient sans avoir pris de résolution sur l'alliance proposée; Beretti l'attribuait à ses pratiques secrètes et aux ressorts qu'il savait faire jouer à propos pour traverser les ennemis de son maître. Si quelque député donnait sa voix pour l'alliance, Beretti assurait aussitôt qu'il avait été gagné par argent. Cadogan de son côté se moquait de la vanité de Beretti, et triomphait quand quelques-unes des villes de la province de Hollande paraissaient disposées à l'acceptation de l'alliance; chacun des deux se croyait assuré de ses partisans, et si Cadogan comptait sur les villes de Leyden et de Rotterdam, Beretti se vantait d'avoir persuadé les députés de Delft d'autant plus difficiles à ramener qu'ils avaient paru les plus empressés pour l'alliance. Comme il ne convenait pas de se borner à la seule province de Hollande, Beretti voulut gagner le baron de Welderen tout-puissant, croyait-il, dans la province de Gueldre. Il lui promit un présent considérable si, par son crédit, il empêchait les états-généraux d'entrer dans l'alliance, et persuadé qu'il ne pouvait faire une meilleure acquisition pour le service du roi son maître, il écrivit à Albéroni qu'il vendrait son bien pour satisfaire la promesse qu'il avait faite si le roi d'Espagne désapprouvait l'engagement qu'il avait pris pour son service. Le bruit se répandit alors que ce prince avait donné ordre à ses sujets négocians, sous peine de la vie, de remettre un registre exact et fidèle des effets qu'ils avaient entre les mains appartenant à des étrangers de quelque nation qu'ils fussent. Une telle nouvelle causa quelque alarme à La Haye. Beretti se flatta d'en avoir profité, et

d'avoir utilement augmenté la frayeur que les apparences d'une guerre prochaine et de la ruine du commerce produisaient déjà dans les esprits; mais son zèle et l'attention qu'il avait à le faire valoir à la cour de Madrid y réussissaient mal. Il eut plusieurs fois lieu de se plaindre de la manière dont il était traité par Albéroni. Il gémissait donc, mais inutilement, d'essuyer mille dégoûts de la cour d'Espagne, ou pour mieux dire du premier ministre de cette cour, pendant qu'il se donnait tout entier au service de son maître, et que, sans en recevoir aucun secours, il employait uniquement ses talens, son industrie, ses manèges, comme les seules armes qu'il eût pour combattre l'ambassadeur d'Angleterre, soutenu par de puissans amis et répandant l'or avec profusion pour gagner ceux qu'il savait être autorisés dans la république. Beretti comprenait dans ce nombre Pancras, bourgmestre, régent d'Amsterdam, et Buys, pensionnaire de la même ville. Ce dernier, disait-il, menait l'autre par le nez. La liste des magistrats et députés gagnés par l'Angleterre était bien plus nombreuse si on ajoutait foi à un écrit imprimé qu'on distribuait sous main à La Haye, spécifiant par nom et par surnom tous ceux qui recevaient des pensions ou des gratifications de cette couronne. Beretti se vantait que, malgré tant de dépenses faites et continuées par les ennemis de sa majesté catholique, il était parvenu par son activité et par ses amis à faire en sorte que la province de Hollande avait déjà séparé cinq fois ses assemblées sans rien résoudre au sujet de l'alliance. Cadogan parlait en même temps très différemment, car il dit avec plus de vérité que les états de cette province avaient pris unanimement la résolution d'entrer dans le traité. Il est vrai cependant que les députés des principales villes déclarèrent à l'assemblée que leur instruction portait de consentir à la quadruple alliance

quand l'affaire serait mise en délibération; mais le temps de cette délibération fut prolongé.

Les ministres d'Angleterre, se défiant toujours de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande, pressaient plus que jamais son rappel et l'envoi du successeur qui lui était désigné. Ils comptaient de tout obtenir du régent par le moyen du comte Stanhope nouvellement arrivé à Paris. Son altesse royale lui avait fait un accueil très favorable; elle avait pris soin de lui persuader qu'elle souhaitait ardemment la conclusion du traité et qu'elle n'oublierait rien pour en faciliter la signature. Ainsi les Anglais comptaient qu'elle ne serait désormais retardée qu'autant de temps qu'il en fallait pour traduire le traité en latin. Ils approuvaient quelques changemens que le régent demandait, et comptaient que la cour de Vienne ne pourrait avec raison y refuser son approbation. Il s'en fallait beaucoup que les ministres d'Angleterre fussent aussi contens de la conduite des Hollandais. On commençait à dire que la république, après avoir long-temps biaisé, après avoir laissé entrevoir exprès une diversité apparente de sentimens entre les villes de la province de Hollande, terminerait ces incertitudes affectées par une offre simple et toujours inutile d'interposer ses offices pour mettre en paix les principales puissances de l'Europe. Une telle offre aurait été un refus honnête d'accéder au traité, et les ministres anglais avaient un intérêt personnel de faire voir à la nation anglaise que le projet de la quadruple alliance était un projet sage, solide, approuvé généralement des principales puissances de l'Europe et de celles qui pouvaient donner le plus de poids aux affaires.

Une telle opinion était pour eux d'autant plus nécessaire à établir qu'il était alors vraisemblable que le czar, cherchant à faire un personnage dans les affaires de l'Europe, animé d'ailleurs contre le roi d'Angleterre, voulait

s'opposer à la quadruple alliance et secourir le roi d'Espagne par quelque diversion puissante. On assurait déjà que la paix était faite entre la Suède et la Moscovie et le roi de Prusse ; que les mesures étaient prises entre ces princes pour s'opposer de concert aux desseins de l'empereur et du roi Georges. Ce qui n'était encore que bruits incertains parut se confirmer et devenir réel suivant un discours que le ministre du czar à Paris tint à Cellamare. Le Moscovite l'assura que son maître, voulant s'opposer aux desseins de l'Angleterre, avait fait sa paix avec le roi de Suède ; qu'il ménageait celle du roi de Prusse, et qu'une des principales conditions du traité serait une ligue offensive et défensive contre l'empereur et contre le roi Georges. Il ajouta qu'il sollicitait actuellement le régent d'entrer dans la ligue ou tout au moins de demeurer neutre. Ce ministre ne se contenta pas de ce qu'il avait dit à l'ambassadeur d'Espagne, il crut le devoir dire encore au comte de Provane, chargé pour lors des affaires du roi de Sicile à Paris. A son récit il ajouta des réflexions sur l'utilité que le roi de Sicile tirerait de la diversion que le czar ferait des forces de l'empereur. Il pressa Provane de lui découvrir les intentions du roi son maître au sujet de l'alliance, et les liaisons qu'il avait prises avec le roi d'Espagne. Ce discours ne servit qu'à faire voir quelles étaient alors les dispositions du czar.

Son animosité contre le roi d'Angleterre n'empêcha pas les ministres de cette cour de suivre le plan qu'ils avaient formé pour traverser l'entreprise que le roi d'Espagne était sur le point de tenter en Italie. Ils jugeaient alors qu'elle regardait le Milanais et qu'apparemment il agirait de concert avec le roi de Sicile. Comme l'escadre anglaise était partie des ports d'Angleterre, l'ambassadeur d'Espagne, suivant les ordres qu'il en avait reçus du roi son maître, demanda une conférence aux ministres

d'Angleterre pour savoir d'eux positivement quelles étaient les instructions que l'amiral Bing, commandant de l'escadre, avait reçues avant son départ. La conférence fut tenue le 24 juin ; Stanhope n'était pas encore parti pour la France ; ainsi Monteléon le vit aussi bien que Sunderland et Craggs, et leur dit que ce serait apparemment une des dernières fois qu'il leur parlerait d'affaires puisqu'il se croyait à la veille d'aller à Douvres s'embarquer, prévoyant quelque hostilité imminente quand l'escadre anglaise paraîtrait dans la Méditerranée. Ayant ensuite demandé quels étaient les ordres dont l'amiral Bing était chargé, Stanhope lui répondit que les instructions données à Bing lui prescrivaient d'observer toute la bonne correspondance que le roi son maître prétendait entretenir avec l'Espagne ; qu'il avait ordre de donner toutes sortes de marques d'attention à l'égard des officiers du roi d'Espagne, soit de terre, soit de mer ; que s'il trouvait quelque convoi faisant voile en Sardaigne, à Portolongone, même en Sicile, il n'en troublerait pas la navigation : mais s'il arrivait que la flotte espagnole entreprît de débarquer des troupes dans le royaume de Naples ou quelque autre terre dont l'empereur était en possession en Italie, en ce cas l'amiral anglais déclarerait aux commandans espagnols qu'il s'opposerait à leur entreprise, le roi d'Angleterre ne pouvant permettre qu'il s'en fît aucune au préjudice de la neutralité de l'Italie dont il s'était rendu garant envers l'empereur. Stanhope ajouta de plus à cet aveu que si les bonnes raisons ne suffisaient pas, les Anglais emploieraient la force et qu'ils s'opposeraient ouvertement à l'entreprise de l'Espagne. Monteléon, peu content de cette explication, voulut cependant pousser les questions plus loin : il supposa que la flotte d'Espagne eût mis le débarquement à terre avant que l'escadre anglaise fût arrivée, et demanda si Bing traiterait

en ce cas les vaisseaux espagnols comme ennemis. Stanhope répondit à cette question nouvelle qu'il était impossible de prévoir tous les accidens qui pouvaient arriver; et, revenant à son principe, il dit que l'ordre général donné à l'amiral Bing était de s'opposer à toute entreprise que l'Espagne ferait contre l'Italie.

L'explication était claire et nette : ainsi Monteléon, suffisamment instruit des intentions de la cour d'Angleterre, ne trouva de ressource pour les faire changer que dans son éloquence; mais il l'employa vainement. Les raisons, quand le parti est pris, sont d'un faible secours, et l'ambassadeur d'Espagne s'étendit assez inutilement sur l'aveuglement et l'ingratitude de l'Angleterre qui renonçait aux avantages du commerce d'Espagne, perdait en un moment le souvenir de ceux que le roi catholique lui avait nouvellement accordés, le tout pour agrandir l'empereur sans utilité pour la nation anglaise, même au préjudice du roi Georges intéressé comme électeur de l'empire à modérer la puissance de la maison d'Autriche; il reprit en détail tout le projet de l'alliance et s'efforça de faire voir qu'elle était absolument contraire au but d'établir le repos public et l'équilibre nécessaire pour le maintenir, comme on affectait de se le proposer, car il n'y avait rien de si opposé à la tranquillité générale qu'une rupture entre l'Espagne et l'Angleterre, et les facilités que le roi d'Angleterre donnait à l'empereur de subjuguer l'Italie. Monteléon ne garda pas le silence sur l'état de la France et la conduite du régent; il insista sur le changement des ordres donnés à Bing; il demanda qu'il lui fût défendu de faire la moindre hostilité ou tout au moins qu'il fût averti que si les Espagnols avaient débarqué leurs troupes avant son arrivée, le sujet de sa mission étant fini, l'intention du roi son maître était qu'il évitât tout engagement, surtout la déclaration d'une

guerre ouverte contre l'Espagne. L'ambassadeur essaya de flatter les ministres d'Angleterre de la gloire qui reviendrait au roi leur maître de faire le personnage d'arbitre dans une négociation prochaine pour la paix. Il tenta même de les piquer contre les ministres de Hanovre accusés, dit-il, par les Anglais, d'être les instigateurs de la partialité que le roi d'Angleterre témoignait pour l'empereur, même de sa dépendance pour la cour de Vienne. Mais enfin la conférence finit sans se persuader de part ni d'autre, comme il arrive en semblables conjonctures, et les ministres anglais, n'acceptant aucune des propositions de Monteléon, protestèrent seulement que l'intention du roi leur maître était de faire ce qui dépendrait de lui pour ne pas rompre avec l'Espagne.

Le colonel Stanhope eut ordre de parler dans le même sens à Albéroni, et de joindre aux plaintes et même aux menaces des reproches tendres de l'ingratitude que l'Espagne témoignait à l'égard de l'Angleterre. Le roi Georges prétendait avoir travaillé si puissamment pour procurer au roi d'Espagne une paix avantageuse, que l'empereur était mécontent des efforts qu'il avait faits pour la satisfaction de sa majesté catholique, et qu'ils avaient été regardés à Vienne comme une marque évidente de partialité; que cette cour se plaignait encore amèrement des délais du roi d'Angleterre à satisfaire aux conditions principales du traité et des prétextes dont il s'était servi jusqu'alors pour éviter d'envoyer le secours qu'il avait promis; condition que l'Espagne n'ignorait pas, puisque la copie de ce même traité lui avait été communiquée de bonne foi par l'envoyé d'Angleterre. Ce ministre eut ordre de se plaindre du peu de retour que l'Angleterre trouvait de la part de l'Espagne à tant de marques d'attention et d'amitié qu'elle recevait de la part du roi d'Angleterre et de la nation anglaise; car, au lieu de témoignages réciproques

d'amitié et de confiance, le roi d'Espagne se conduisait comme envisageant une rupture prochaine entre les deux couronnes. Il semblait même qu'elle était déjà résolue dans son esprit, puisqu'il refusait d'exécuter les derniers traités de paix, et que les Anglais étaient presque regardés comme ennemis dans les ports et dans les îles de la domination d'Espagne. La cour d'Angleterre établissait pour premier sujet de plaintes le refus que le roi d'Espagne faisait d'accorder la permission stipulée par le traité d'Utrecht pour le vaisseau anglais qui devait être envoyé tous les ans à la mer du Sud. Il n'appartenait pas à l'Espagne, disaient les Anglais, de décider si le traité devait être accompli ou son exécution suspendue, et d'en juger par la seule raison de ce qui convenait ou non aux intérêts de cette couronne. Les Anglais se plaignaient encore des poursuites injustes et dures, disaient-ils, que l'on faisait en Espagne contre les négocians de leur nation. Ils ajoutaient que nouvellement le roi d'Espagne avait fait enlever dans les ports de son royaume un grand nombre de bâtimens anglais, qui depuis avaient été employés, par ses ordres, à transporter ses troupes en Italie. Enfin les Espagnols venaient de s'emparer, dans les Indes Occidentales, de l'île de Crab, dont l'Angleterre était en possession; ils en avaient chassé les habitans, enlevé plusieurs bâtimens anglais, soit à l'ancre, soit en pleine mer. Ils menaçaient encore plusieurs autres îles de traitemens semblables.

Malgré tant de griefs le colonel Stanhope eut ordre de protester que le roi son maître voulait maintenir la paix, et qu'il l'observerait ponctuellement, si malheureusement l'Espagne ne le forçait à la rompre; qu'il oublierait les sujets particuliers qu'il avait de se plaindre; qu'il garderait le silence sur l'entreprise faite contre l'empereur au préjudice de la neutralité de l'Italie, dont

l'Angleterre était garante, pourvu que le roi d'Espagne voulût de son côté renoncer au dessein de troubler l'Europe, et donner à un roi qui voulait cultiver avec sa majesté catholique la plus sincère amitié les témoignages qu'il devait attendre d'une confiance et d'une amitié réciproques; que s'il en arrivait autrement, il saurait conserver la dignité de sa couronne, la sûreté de ses sujets et la foi des traités; que jusqu'alors il avait souffert, et que ses sujets recevant tout dommage de la part de l'Espagne, il n'avait causé aucun mal à cette couronne; qu'il avait prié pendant qu'il était menacé; que l'évènement ferait peut-être connaître que le langage qu'il avait tenu était dicté par l'amitié et non par la crainte; et qu'enfin, ne manquant ni de raisons de rupture ni de moyens de se venger, il n'appartenait pas au cardinal Albéroni de croire et de se vanter qu'il pouvait intimider un roi d'Angleterre, de qui l'inimitié pouvait être fatale à ceux qui se flatteraient vainement de pouvoir aider ses ennemis. Les ministres d'Angleterre étaient persuadés que si celui d'Espagne menaçait l'Angleterre des entreprises du prétendant, l'empereur était à l'égard de l'Espagne un prétendant au moins aussi dangereux, et que l'état présent de ces deux monarchies donnait à celle d'Angleterre une supériorité bien marquée sur celle d'Espagne. On ne craignait à Londres aucune traverse de la part de la France; mais en même temps qu'on était persuadé de la sincérité du régent, on se défiait des ministres qu'il employait. Nancré surtout était suspect. Stanhope fut averti de veiller sur sa conduite comme sur celle d'un homme qu'Albéroni avait gagné, car il passait pour constant que rien ne coûtait au premier ministre d'Espagne; qu'il était maître en l'art de séduire et de tromper; il s'en faisait lui-même honneur, et persuadé de sa supériorité en cet art, il amusait depuis long-temps le

roi de Sicile sous la feinte apparence d'une négociation qu'il jugea nécessaire pour surprendre ce prince, et pour l'empêcher de veiller à la conservation du royaume dont il était alors en possession.

Le roi de Sicile, prince très éclairé, très attentif à ses intérêts, facilita cependant à Albéroni les moyens de le surprendre. Ce prince, accoutumé à se défier de ses ministres, en employait souvent plusieurs de différens ordres dans la même cour. Lascaris était le dernier qu'il avait envoyé à Madrid, pour lier à l'insu de son ambassadeur, une négociation secrète qu'il n'avait peut-être pas envie de conclure. On ne pénétra pas le détail des propositions faites par Lascaris, mais il est certain qu'elles ne convinrent pas aux desseins d'Albéroni. Comme il ne se rapportait pas absolument au compte que Lascaris rendait à son maître de cette négociation secrète, il écrivit lui-même au roi de Sicile que les offres faites par son ministre éclaircissaient un peu l'état des affaires présentes; qu'elles donnaient lieu d'embarrasser le projet de l'alliance, et de faire voir à tout le monde l'injustice et la tromperie de ceux qui voulaient pour leur intérêt particulier s'ériger en maîtres de partager l'univers à leur fantaisie, et sans autre raison que celle de leur volonté se rendre arbitres du sort des princes, et les dépouiller des états qu'ils avaient reçus de leurs ancêtres.

Albéroni assura ce prince que le roi d'Espagne ne recevrait la loi de personne, qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité, ajoutant qu'une bonne union avec sa majesté catholique obligerait peut-être le roi Georges et le régent à changer de pensée l'un et l'autre, connaissant ce qu'ils auraient à craindre d'une telle liaison. Albéroni conclut de ce principe qu'il n'y avait point de temps à perdre, et qu'il était nécessaire de prendre et d'exécuter au plus tôt les mesures

proposées en conséquence. Il pressa le roi de Sicile de remettre incessamment quelques places de ce royaume, on n'a pas su lesquelles, entre les mains du roi d'Espagne; car alors rien n'empêcherait de passer sur-le-champ dans le royaume de Naples, dont la conquête serait prompte et facile par le moyen des intelligences pratiquées dans ce royaume qui seraient appuyées d'une grosse armée abondamment pourvue de tout l'attirail et de toutes les provisions nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise. La remise des places de Sicile entre les mains des Espagnols étant donc là base et le fondement du traité proposé, Albéroni promit au roi de Sicile que s'il consentait à cette condition essentielle, et s'il voulait envoyer au plus tôt ses ordres aux gouverneurs de ses places, et les remettre sans délai au commandant de l'armée espagnole, on profiterait non-seulement de l'alarme et de la confusion où cet évènement jetterait les Allemands dans le royaume de Naples, mais que de plus sa majesté catholique ne perdrait pas un instant à faire passer un corps considérable de ses troupes, en tel endroit de Lombardie que le roi de Sicile jugerait à propos; qu'elles y seraient payées aux dépens de l'Espagne, et quant aux places de Sicile que le roi d'Espagne les recevrait comme un dépôt sacré qu'il garderait à telles conditions que le roi de Sicile voudrait prescrire, ne les demandant que pour assurer le succès du projet, puisque tous les états que les Allemands possédaient en Italie étaient incertains et vacillans entre leurs mains s'ils ne s'emparaient de la Sicile dont la conquête les mettrait en état de subjuguer le reste; mais il ne fallait pas, dit-il, perdre un instant; tout moment était précieux, et le moindre délai pouvait devenir fatal, parce que le moyen de rendre inutile la dépense que l'Angleterre avait faite pour armer sa flotte, était de débarquer promptement l'armée d'Espagne

en Sicile, et d'occuper incessamment le phare de Messine.

CHAPITRE XIV.

Projets d'Albéroni sur le nord.—Ses intrigues en France contre le régent.—Il les confie au roi de Sicile.—Ses propositions au colonel Stanhope sur quelques changemens à faire au traité de paix.—Il desire la guerre.—Ses efforts pour y entraîner le roi et la reine d'Espagne.—Albéroni confie au duc de Parme le projet de l'expédition de Sicile, et ses espérances sur les troubles qu'il fomente en France et en Angleterre.—Ses artifices avec la cour de Rome sur le refus des bulles de Séville.—Aldovrandi maltraité par ce ministre, se brouille avec lui.—Il est gardé à vue.—Reproches réciproques entre les conrs de Rome et de Madrid.—La flotte espagnole mouille dans un port de Sardaigne.—Situation du royaume de Naples.

Albéroni pratiquait depuis long-temps des alliances dans le nord. Il tramait des intelligences en France, un grand royaume fournissant toujours et des mécontens et des gens qui n'ayant rien à perdre se repaissent d'espérances chimériques d'obtenir de grands avantages dans un changement produit par le trouble et la confusion. Cette seconde ressource était celle qui flattait le plus Albéroni; il était persuadé que le roi d'Espagne avait en France un parti puissant très affectionné aux intérêts de sa majesté catholique; qu'il n'y avait pas le moindre lieu de douter des bonnes intentions de ceux qui le composaient. Comme le cardinal s'applaudissait de l'avoir heureusement ménagé, il fit valoir au roi de Sicile l'importance dont il était de pouvoir compter sur un tel secours, et de se trouver en état de donner au régent une occupa-

tion si sérieuse, qu'il penserait plus d'une fois à s'engager à faire une guerre ouverte à l'Espagne pour une cause, ajoutait Albéroni, si injuste et si peu honorable à son altesse royale. Il espérait de plus que les Hollandais, instruits des dispositions intérieures de la France, craindraient moins les menaces que cette couronne et celle d'Angleterre ne cessaient de leur faire pour les obliger d'approuver le traité d'alliance, et de s'engager à le soutenir. Enfin, il comptait tellement sur les mouvemens que ses négociations secrètes exciteraient dans le nord, qu'il n'était plus question selon lui que de seconder et d'aider de la part du roi d'Espagne les sages dispositions que ce ministre avait faites. Il se proposait pour en assurer le succès d'employer présentement à lever des Suisses l'argent qu'il attendait des Indes. Il assura le roi de Sicile que la seule représaille faite depuis peu sur les Français dans la mer du Sud, avait produit plus d'un million d'écus. Ce secours casuel n'étant qu'un commencement, Albéroni comptait que la monarchie d'Espagne lui fournirait d'autres assistances pareilles, et que le bon usage qu'il en ferait lui donnerait les moyens de prouver aux alliés du roi son maître que ce prince voulait agir de bonne foi, avec sincérité, honneur et probité; ainsi, qu'à chaque démarche de générosité que ferait le roi de Sicile, le roi d'Espagne y répondrait avec une générosité égale et réciproque, avec reconnaissance, et que sa majesté catholique suivant les assurances de son ministre, ferait fidèlement tous ses efforts pour procurer les avantages, l'honneur et la gloire des deux rois également offensés, également intéressés à ne consentir jamais que les Allemands maintinssent leur autorité en Italie, au préjudice du repos et de la liberté de cette partie de l'Europe.

Ces projets et ces espérances dont le cardinal fit part

au roi de Sicile par une lettre qu'il lui écrivit de sa main le 22 mai, furent nouvellement confirmés par une seconde lettre de ce ministre au même prince du 30 du même mois. Mais il développa ses intentions dans cette seconde lettre plus clairement que dans la première. L'une avait été écrite pour donner une grande idée des forces du roi d'Espagne, et pour faire envisager à ceux qui s'uniraient à sa majesté catholique, les avantages singuliers qu'ils devaient se promettre de son alliance. La seconde lettre fit voir que le roi d'Espagne avait besoin du concours du roi de Sicile, et que les projets du cardinal ne pouvaient réussir si les places principales de la Sicile n'étaient confiées à la garde des commandans et des troupes d'Espagne. Il n'était pas aisé de faire goûter une pareille proposition à un prince aussi défiant que le roi de Sicile. Toutefois Albéroni, s'appuyant apparemment sur la supériorité de son génie, entreprit de persuader à ce prince qu'un acte de confiance aussi opposé à son caractère qu'il l'était à la prudence, devenait une démarche nécessaire et conforme à ses intérêts. Il employa toute son éloquence à convaincre ce prince que l'unique moyen de délivrer l'Italie de l'oppression des Allemands, était qu'il s'abandonnât lui-même avec une confiance généreuse à la bonne foi, sincérité, probité du roi d'Espagne, n'ayant d'autres vues que d'assurer la liberté de l'Italie. Une fin si glorieuse était impossible, disait le cardinal, sans cette pleine confiance. Il avouait même que si elle manquait, on serait forcé d'accepter le parti proposé par les médiateurs, car il fallait nécessairement être sûr d'une retraite avant que d'exposer les troupes espagnoles, et la retraite n'était sûre qu'autant qu'elles seraient en possession des places de Sicile. Le roi d'Espagne les demandait, non pour en demeurer le maître et pour recouvrer un état qu'il avait perdu, mais par la

seule nécessité d'assurer ses projets, dont l'exécution serait encore plus avantageuse au roi de Sicile qu'à l'Espagne. Ce prince, suivant le raisonnement d'Albéroni, contribuerait infiniment à les avancer s'il déclarait par la remise de ses places son union avec l'Espagne, car il donnerait une telle inquiétude aux Allemands, qu'ils n'oseraient dégarnir l'état de Milan pour envoyer du secours à Naples; et suivant le plan d'Albéroni, le soulèvement entier et subit de ce royaume était indubitable, si les Napolitains voyaient les armes d'Espagne et de Sicile, et les places de cette île entre les mains du roi d'Espagne qui promettait de les garder purement et simplement comme un dépôt, et de les rendre fidèlement au roi de Sicile après la fin de la guerre. Naples soumise, le roi d'Espagne détacherait un gros corps de ses troupes, et l'enverrait en Lombardie en tel lieu que le roi de Sicile le jugerait à propos, l'intention de sa majesté catholique étant de travailler autant pour l'intérêt d'un prince qu'elle aimait, et qui faisait la première figure en Italie, que pour la gloire de rendre à cette partie de l'Europe son ancienne liberté. Albéroni attribuait à ces deux motifs détachés de tout desir de faire des conquêtes, l'armement que le roi d'Espagne avait fait, et comme le succès de l'entreprise serait apparemment utile au roi de Sicile, il voulait persuader à ce prince qu'il était le premier obligé à faciliter une expédition dont il retirerait le plus grand avantage. Son union, disait Albéroni, et l'aveu public de ses liaisons avec le roi d'Espagne, ne laisseraient pas d'étourdir et de rompre les mesures de ceux qui s'étaient figurés qu'ils étaient les maîtres de couper le monde en morceaux.

Comme ces exhortations générales ne suffisaient pas pour persuader un prince attentif à ses intérêts, qui pesait les engagemens avant de les prendre, Albéroni ne

voulant peut-être pas lui faire par écrit des offres précises, ajouta que si le roi de Sicile voulait envoyer à Madrid quelque personne de confiance munie de pouvoirs nécessaires pour conclure et signer un traité, le roi d'Espagne ne ferait aucune difficulté de lui accorder tout ce qu'il pourrait prétendre et desirer; que Lascaris, bien informé des forces d'Espagne et du gouvernement actuel de cette monarchie, ne lui aurait pas laissé ignorer qu'elle était en état de faire figure dans le monde; que certainement il l'aurait informé des conférences que le cardinal et lui avaient eues ensemble, et qu'enfin le temps était passé où les affaires qu'on traitait à Madrid étaient affaiblies ou déchirées par la longueur des conseils; que le roi d'Espagne les examinait présentement par lui-même; que la décision de celles qui regarderaient le roi de Sicile serait également prompte; que la même diligence se trouverait dans l'exécution, parce que le succès en dépendait, et, par cette raison, sa majesté catholique priait le roi de Sicile d'avertir de ce qu'il ferait Patiño, intendant de l'armée d'Espagne, en sorte qu'on évitât de faire plusieurs débarquemens, surtout d'artillerie, et que l'armée d'Espagne pût au plus tôt descendre au royaume de Naples. Ainsi le roi d'Espagne, ne doutant pas que le roi de Sicile ne profitât des dispositions où sa majesté catholique se trouvait à son égard, avait, par avance, ordonné à Patiño de se conformer aux avis qu'il recevrait de ce prince, et de les suivre comme la règle la plus sûre des mouvemens que l'armée aurait à faire.

Le cardinal chargea Lascaris d'envoyer cette lettre à son maître, priant Dieu, dit-il, de persuader ce prince de faire attention à des insinuations dont le seul objet était de l'agrandir et de pourvoir à sa gloire et à la sûreté de l'Italie. Il ajouta que jamais l'occasion ne serait si belle; que si le roi de Sicile, prudent et politique, la lais-

sait échapper, il ne devait pas compter de retrouver en d'autres temps un roi qui voulût bien employer ses forces et son argent dans un pays où lui-même n'avait nulle prétention, ni de trouver auprès de ce même roi un ministre italien transporté de l'amour de sa patrie, et résolu de faire tous ses efforts pour seconder les intentions de son maître. La copie de ces deux lettres fut envoyée par Albéroni à Cellamare; car, alors, le cardinal avait une attention particulière à bien instruire l'ambassadeur d'Espagne en France des projets et des résolutions du roi son maître, l'assurant toujours que jamais ce prince n'accepterait la proposition de la quadruple alliance, qu'il traitait de projet inique en sa substance et indigne en sa manière. Il parut toutefois que le roi d'Espagne, quoique déterminé à le rejeter, voulait cependant avoir un prétexte assez spécieux pour justifier envers le public le refus qu'il faisait de concourir à la tranquillité de l'Europe, et il fit proposer au colonel Stanhope quelques changemens afin, dit Albéroni, d'adoucir sa majesté catholique, et de la porter à souscrire aux engagemens que la France et l'Angleterre avaient déjà pris ensemble. Le colonel en ayant rendu compte en Angleterre répondit, suivant les ordres qu'il en reçut, que son maître n'avait pas osé faire savoir à Vienne que l'Espagne voulût altérer une seule syllabe dans le projet. Sur cette réponse Albéroni déclara que le roi d'Espagne rejetait entièrement le plan du traité, et qu'il attaquerait l'empereur avec toute la vigueur possible. Il dit de plus au colonel Stanhope que les marchands anglais établis en Espagne étaient comme entre les bras de l'escadre de leur nation, parce que, si elle faisait la moindre hostilité, les effets de ces négocians seraient arrêtés sans égard au temps que le dernier traité leur donnait pour se retirer en cas de rupture entre les deux cou-

ronnes. Malgré tant de menaces, et malgré ces déclarations si souvent répétées de la fermeté du roi d'Espagne, Albéroni n'avait pas été sans inquiétude et sans crainte au sujet de l'offre faite au roi d'Espagne des états de Parme et de Toscane, dont la succession devait être assurée à l'infant don Carlos. Il avoua que la tentation avait été grande, et que l'espérance d'un tel héritage, destiné au fils de la reine d'Espagne, avait fait une impression très vive sur l'esprit de cette princesse. Il confia ses alarmes au duc de Parme, mais s'applaudissant en même temps d'avoir si habilement et si heureusement travaillé, qu'il avait fait connaître à leurs majestés catholiques que l'idée était chimérique, l'offre trompeuse et sans fondement. Après les avoir entraînés dans son sentiment, craignant apparemment quelque changement de leur part, il avait protesté en France et en Angleterre que le roi d'Espagne ne consentirait jamais à laisser la Sicile entre les mains de l'empereur; enfin il avait établi comme un principe de politique dont sa majesté catholique ne devait jamais s'écarter, que la paix avec l'empereur lui serait toujours préjudiciable, qu'une guerre éternelle était au contraire conforme aux véritables intérêts de l'Espagne, ses évènemens ne pouvant jamais nuire à cette couronne, au lieu qu'il en pouvait arriver de tels que l'empereur en recevrait un préjudice considérable.

Le temps approchait, et le secret de l'entreprise depuis long-temps méditée par le roi d'Espagne allait être dévoilé. On était près de la fin du mois de juin, et la flotte était prête à mettre en mer. Albéroni, sujet du duc de Parme, et parvenu par sa protection à la fortune où il était monté, ne lui avait pas jusqu'alors confié l'objet de l'armement d'Espagne. Il ne lui en donna part que le 20 juin, et lui apprit que la foudre allait tomber sur la Sicile. La raison que le roi d'Espagne avait de s'en emparer

était que, s'il ne s'en rendait maître, il ne pouvait le devenir du royaume de Naples, ni se promettre d'éviter les pièges et les tromperies ordinaires du duc de Savoie. Si sa majesté catholique se faisait un ennemi de plus, elle croyait en être dédommagée par une conquête facile à conserver, et qui donnerait le temps de semer pendant l'hiver la discorde en France et en Angleterre; c'est ainsi qu'Albéroni s'en expliquait, persuadé qu'il trouverait dans l'un et dans l'autre royaume des dispositions favorables au succès de ses intrigues, et prévenu que les mouvemens dont il entendait parler, soit en France soit en Angleterre, produiraient des révolutions.

Sur ce fondement, il pria le duc de Parme de vivre en repos et sûr qu'il ne recevrait pas le moindre préjudice tant qu'Albéroni subsisterait; il promit pareillement à ce prince de faire valoir en temps et lieu ses droits sur le duché de Castro. Le cardinal comptait déjà les Allemands chassés d'Italie, convaincu que sans leur expulsion totale cette belle partie de l'Europe ne jouirait jamais de la paix et de la liberté. Il se donnait pour desirer ardemment de procurer l'une et l'autre à sa patrie, nonobstant les raisons générales et personnelles qu'il avait de se plaindre des traitemens que le roi d'Espagne et lui recevaient du pape; car il unissait autant qu'il était possible les intérêts de leurs majestés catholiques aux siens, et leurs plaintes étaient selon lui plus vives que les siennes sur le refus des bulles de Séville. Le roi et la reine d'Espagne étaient, disait-il, persuadés que ce refus n'était qu'un prétexte à de nouvelles offenses que la cour de Rome voulait leur faire pour plaire à celle de Vienne. Ainsi leurs majestés catholiques, lasses de se voir sur ce sujet l'entretien des gazettes, avaient résolu de garder désormais le silence et d'employer les moyens qu'elles jugeraient à propos pour maintenir les droits de la royauté

et de leur honneur, ayant toutefois peine à comprendre que le pape vît avec tant de sérénité d'esprit une rupture entre les deux cours. Sa sainteté, disait le cardinal, refusait quatre baïoques et voyait tranquillement la confiscation de tous les revenus des églises vacantes en Espagne et de ce qu'on appelle le *spoglio* des évêques chassés du royaume, sûr que, quelque accommodement qui se fît à l'avenir, la chambre apostolique n'en retirerait pas un maravedis. Le scandale d'une rupture ouverte était trop imminent; la patience du roi et de la reine d'Espagne éprouvée pendant huit mois était enfin à son dernier période; la modération chrétienne avait suffisamment éclaté de leur part; il était temps que leurs majestés catholiques prissent les résolutions nécessaires pour défendre leurs droits, les souverains étant obligés en honneur et en conscience d'employer à les soutenir les moyens que Dieu leur avait mis en main. C'est ce qu'Albéroni disait et qu'il écrivait en même temps à Rome pour intimider cette cour, toutefois avec la précaution de se représenter lui-même au pape comme un instrument de paix, de protester qu'il n'avait rien omis de ce qui pouvait dépendre de lui pour éviter les maux qu'il prévoyait, et que la cour de Rome s'était trompée quand elle avait regardé comme un effet d'impatience excessive les démarches qu'il avait faites dans la seule vue de conserver l'union entre le saint-père et le roi catholique.

Albéroni savait que le père d'Aubenton, très attentif à se faire un mérite à Rome des saintes dispositions du roi d'Espagne, assurait fréquemment le pape que ce prince ne prendrait jamais de résolution contraire à la soumission qu'il devait à sa sainteté. Le cardinal voulait détruire cette confiance, et comme il fallait une action d'éclat, il résolut et menaça de chasser de Madrid le nonce Aldovrandi; c'était par une telle voie qu'il voulait, di-

sait-il, mériter à l'avenir, de la part du pape, l'estime due à un cardinal et à un gentilhomme (il était public qu'il était de la dernière lie du peuple et fils d'un jardinier) alors à la tête des affaires d'une monarchie qui pouvait se rendre arbitre des cours de l'Europe, puisqu'il n'avait pu mériter par ses services (quels?) la moindre attention de la part de sa sainteté (qui l'avait fait cardinal). Le pauvre nonce était à plaindre, mais ces termes de compassion furent les seules marques qu'il reçut de la reconnaissance d'Albéroni. La principale affaire de ce premier ministre était non-seulement de se venger des refus qu'il essuyait de la part du pape, mais encore de faire voir à sa sainteté qu'elle s'était absolument trompée en appuyant ses espérances à la cour d'Espagne sur la correspondance et sur le crédit d'Aubenton : car il était essentiel au cardinal d'établir à Rome qu'il n'y avait à Madrid qu'une unique source pour les affaires, et que toutes les cours de l'Europe étaient instruites de cette vérité par la pratique et par les négociations conduites à leur fin sans qu'il en eût été parlé à âme vivante, hors à une seule.

Les dispositions du premier ministre ne laissaient pas espérer au nonce beaucoup de succès des raisons que le pape lui avait ordonné d'employer pour autoriser le refus des bulles de Séville. En effet, Albéroni reçut si mal ces représentations, et la conférence entre eux fut si vive, que depuis, Aldovrandi, homme sage, ne jugea pas à propos de retourner à la cour. Il fallait cependant savoir quelle résolution le roi d'Espagne prendrait après avoir su celle du pape. Le nonce écrivit au cardinal, mais inutilement; la lettre demeura sans réponse. Ce silence fut un pronostic de ce qui devait bientôt arriver. Le nonce, s'y préparant, avertit le pape que, s'il était chassé de Madrid, il irait directement à Rome, suivant les ordres

de sa sainteté; qu'il croyait cependant convenable à son service de laisser une personne de confiance à portée d'entendre les propositions que la cour d'Espagne pourrait faire, et capable d'entrer dans les expédiens propres à réunir les deux cours, car il regardait les conséquences d'une rupture comme plus fatales à la religion qu'on ne le pensait peut-être à Rome, et sur ce fondement il était persuadé que rien ne serait plus dangereux que de fermer toute voie à la conciliation. Il s'était plaint déjà plusieurs fois du peu d'égards que Rome avait eu à ses représentations. Il enchérit encore sur les plaintes précédentes, assurant que, si la cour de Madrid en venait aux démarches violentes, il prévoyait que bien des gens verraient clair sur les fausses suppositions qu'ils avaient faites, en attribuant ses représentations à des motifs d'intérêt personnel; qu'il n'avait rien à espérer d'Albéroni, et que, lorsqu'il avait ménagé et cultivé sa confiance, il n'avait eu d'autres vues que le service du saint-siège; que l'autorité était tout entière entre les mains de ce ministre, et son pouvoir augmenté considérablement depuis que le roi d'Espagne, attaqué par de fréquentes maladies, était hors d'état de s'appliquer aux affaires; que ce serait désormais mal raisonner que de compter sur la piété et sur la religion du roi catholique; que tout dépendait d'un premier ministre vindicatif et irrité; que les ordres qu'il donnerait seraient les seuls que les troupes d'Espagne recevraient; que le secret en était observé si exactement, qu'on ne les savait qu'après qu'ils étaient exécutés, et qu'enfin les dispositions étaient telles qu'il ne serait pas surpris si les Espagnols, débarqués en Italie, faisaient quelque entreprise au préjudice de l'état ecclésiastique. La rupture prévue par le nonce arriva, malgré la sagesse de ses conseils. Rome et Madrid firent tomber sur lui toute l'iniquité d'un évènement qu'il avait tâché de prévenir. La nouvelle du refus

des bulles de Séville fut confirmée par les lettres du cardinal Aquaviva apportées par un courrier extraordinaire. Le nonce en reçut en même temps un du pape, et comme ce ministre n'avait point eu de réponse à la lettre qu'il avait écrite à Albéroni, la cour étant alors à Balsaïm, il demanda une audience au père d'Aubenton, qui était demeuré à Madrid. Il dit seulement à ce religieux que quoique ses lettres de Rome ne fussent pas encore déchiffrées, il en voyait assez pour juger qu'il serait obligé d'exécuter des ordres peu avantageux à la cour d'Espagne et à la personne du cardinal Albéroni. En effet, dès le lendemain il fit fermer le tribunal de la nonciature sans en donner auparavant le moindre avis et sans faire paraître aucune marque d'égards et de respect pour le roi d'Espagne.

Albéroni affecta de répandre que ce prince était aussi vivement que justement indigné de la conduite du nonce, et, pour en donner une démonstration publique, sa majesté catholique commanda qu'il fût gardé à vue, et son tribunal supprimé jusqu'à ce qu'elle eût consulté le conseil de Castille, sur les mesures qu'elle avait à prendre pour repousser les entreprises téméraires du ministre de la cour de Rome. Le conseil de Castille consulté fut d'avis que le roi d'Espagne devait faire arrêter le nonce, fondé sur ce que ce ministre du pape, n'ayant pas l'autorité par lui-même d'ouvrir le tribunal de la nonciature et ne pouvant le faire sans la permission du roi d'Espagne, ne pouvait aussi le fermer sans la connaissance et la permission de sa majesté catholique. On ne douta plus à la cour d'Espagne que la rupture, dont cette cour faisait retomber la haine sur le pape, ne fût depuis long-temps préméditée comme le seul moyen que sa sainteté et ses ministres eussent imaginé pour persuader les Allemands qu'elle n'avait aucune liaison secrète avec l'Espagne, et, par con-

séquent, nulle part aux entreprises de cette couronne en Italie. On disait qu'il y avait plus de trois mois que le nonce faisait emballer ce qu'il avait de plus précieux dans sa maison, et, qu'étant dans l'habitude de faire valoir son argent, il avait pris depuis quelque temps ses mesures pour retirer des mains des négocians les sommes qu'il leur avait données à intérêt; on ajoutait que le courrier, dépêché de Rome au nonce, avait eu l'indiscrétion, en passant à Barcelone, de dire au prince Pio que le cardinal Albani l'avait fait partir avec un extrême secret, qu'il lui avait donné 200 pistoles pour sa course, le chargeant de dire au nonce qu'ils se verraient bientôt, et de l'assurer qu'il serait content, parce qu'il trouverait de bons amis à Rome. Le même courrier avait dit aux domestiques de ce prélat que les nouvelles de Rome étaient bonnes pour leur maître, et qu'il serait bientôt élevé à la pourpre.

Albéroni chargeait encore sur ces bruits dont il était le secret auteur. Il ajoutait que les Allemands avaient reconnu qu'ils devaient gagner Aldovrandi comme un agent nécessaire pour engager le pape à rompre avec l'Espagne, et qu'Aldovrandi de son côté, persuadé que toute sa fortune dépendait de se réconcilier avec la cour de Vienne, avait oublié facilement tout ce qu'il devait au cardinal et au confesseur, aussi bien que les protestations qu'il avait tant do fois faites d'une reconnaissance éternelle, jusqu'au point de dire qu'étant assuré de l'amitié et de la protection du cardinal il se moquait de ses ennemis à Rome, et ces ennemis n'étaient pas des personnages de peu de considération, car il avait attaqué directement le cardinal Albani, il l'avait traité de vil mercenaire des Allemands, d'homme ingrat et sans foi qui trahissait l'honneur de l'église et celui du pape, son oncle, pour l'intérêt sordide d'une pension de 24,000 écus assignée

sur les revenus du royaume de Naples, dont le paiement était suspendu toutes les fois qu'il ne servait pas les ministres de l'empereur à leur fantaisie. Cette accusation n'était ni secrète ni portée au pape par des voies obscures. Albéroni prétendait savoir que le nonce l'avait écrite dans une lettre signée de lui et envoyée à Rome à dessein qu'elle fût montrée à sa sainteté. Il concluait qu'un homme, si déclaré contre le cardinal neveu, n'aurait pas osé renoncer à la protection du roi d'Espagne, et tenir à son égard une conduite indigne, s'il n'était sûr que la protection de l'empereur ne lui manquerait pas au défaut de celle de sa majesté catholique. C'était donc en se déclarant contre l'Espagne, disait le cardinal, qu'Aldovrandi s'était réconcilié avec la cour de Vienne, et le pape, au moins aussi timide que le nonce, essayait de regagner les bonnes grâces de l'empereur en refusant les bulles de Séville.

Ces sortes de refus étaient les voies que les ministres impériaux traçaient à sa sainteté pour plaire à leur maître. Ils s'étaient précédemment opposés à l'expédition des bulles qu'Albéroni avait demandées pour l'évêché de Malaga. Leurs oppositions ayant été inutiles, ils avaient fait des instances si pressantes pour empêcher que les bulles de Séville ne fussent données, que le pape, timide, mais toutefois ne voulant pas paraître céder aux menaces des Allemands, avait cherché des prétextes pour autoriser le refus d'une grâce toute simple que le roi d'Espagne lui demandait. Ces prétextes, traités à Madrid de frivoles, étaient que les évêques de Vich et de Sassari étaient chassés de leurs sièges et privés de leurs revenus; que ceux de l'église de Tarragone étaient confisqués, et qu'Albéroni en jouissait; que ce ministre, revêtu de la pourpre, oubliait les intérêts de la chrétienté jusqu'au point de négocier une ligue entre le roi son maître et le

grand-seigneur. C'était sur ces reproches que le refus des bulles de Séville était fondé. Le pape avant de les accorder voulait que le roi d'Espagne rétablît les évêques de Sassari et de Vich sur leurs sièges. Il jugeait bien que les conjonctures ne permettaient pas qu'il rétablît deux prélats manifestement rebelles. Les ministres d'Espagne lui avaient souvent exposé les raisons du roi leur maître à l'égard de l'un et de l'autre, et quant aux revenus confisqués de Tarragone, Albéroni s'étonnait des reproches que sa sainteté lui faisait sur cet article, elle qui n'avait jamais rien dit sur la confiscation des revenus de l'église de Valence, dont plusieurs particuliers jouissaient, entre autres le cardinal Aquaviva, à qui le roi d'Espagne avait donné une pension de 2,000 pistoles sur cet archevêché. Ainsi Albéroni faisant tomber sur la cour de Rome toute la haine de la rupture, dit que cette cour avait cru faire un sacrifice à celle de Vienne en ordonnant au nonce d'y procéder d'une manière offensante pour leurs majestés catholiques; qu'elles étaient indignées de la manière dont ce prélat s'était conduit, et que son imprudence avait forcé le roi d'Espagne à suivre l'avis que le conseil de Castille avait donné de le faire arrêter.

L'ordre fut envoyé en même temps au cardinal Aquaviva de signifier généralement à tous les Espagnols qui étaient à Rome d'en sortir incessamment. L'une et l'autre cour croyait avoir également raison de se tenir vivement offensée. Si celle de Madrid se plaignait, Rome prétendait de son côté que les menaces et la conduite du roi d'Espagne ne justifiaient que trop le pape sur les délais qu'il avait prudemment apportés à la translation que le cardinal Albéroni demandait de l'église de Malaga en celle de Séville. C'était à ces mêmes menaces que sa sainteté attribuait la résolution qu'elle avait prise de refuser

absolument la grâce que le cardinal prétendait arracher d'elle en l'intimidant; car il serait, disait-elle, pernicieux à l'autorité apostolique, aussi bien qu'aux lois les plus sacrées de l'église, d'admettre et de couronner un tel exemple de violence, et la conquête de l'église de Séville était si différente de celle de Sardaigne, que les moyens qui avaient été bons pour l'une étaient exécrables pour l'autre. Le pape s'expliquant ainsi protestait qu'il n'oublierait jamais la manière terrible dont la cour d'Espagne avait abusé de sa crédulité l'année précédente, ni le préjudice que le saint-siège et la religion en avaient reçu. Sa sainteté plus attentive alors aux affaires d'Espagne, et surtout aux desseins de cette couronne sur l'Italie, qu'à toute autre affaire de l'Europe, différait de s'expliquer encore sur celles de France, et par ses délais excitait l'impatience du nonce Bentivoglio, etc.

Cependant la flotte d'Espagne était en mer, et le 15 juin elle entra dans le port de Cagliari. Toute l'Italie était persuadée que la conquête du royaume de Naples était l'objet de l'entreprise du roi d'Espagne. On supputait le temps nécessaire pour l'exécution, et on comptait que les Espagnols ne seraient pas en état d'agir avant le 20 juillet. Les agens du roi d'Angleterre en Italie se flattaient que la flotte du roi leur maître ferait une navigation assez heureuse pour arriver avant ce terme aux côtes du royaume de Naples, et s'opposer aux desseins de l'Espagne. Le secours des Anglais était d'autant plus nécessaire que les Allemands ne paraissaient pas assez forts pour s'opposer avec succès au grand nombre de troupes que le roi d'Espagne avait fait embarquer. Le comte de Thaun, vice-roi de Naples, ayant rassemblé dans un même camp toutes celles que l'empereur avait dans ce royaume, il s'était trouvé seulement six mille fantassins et quinze cents chevaux qu'il avait ensuite

distribués dans Capoue et dans Gaëte pour la défense de ces deux places. On remarqua même à cette occasion l'indifférence que la noblesse du royaume témoigna pour la domination de l'empereur, qui que ce soit de ce corps ne s'étant fait voir au camp.

CHAPITRE XV.

Bruits semés contre M. le duc d'Orléans.—Intrigues de Cellamare. — Manèges de l'Angleterre pour brouiller la France avec l'Espagne. —Cellamare fait entrer la Russie dans ses vues. — Représentations que fait au régent le ministre du czar sur la quadruple alliance. — Cellamare appliqué tout entier à exciter des troubles en France. — Le traité touche à sa conclusion. — Manèges à l'égard du roi de Sicile. — Ce que dit le régent au ministre du roi de Sicile au sujet d'une descente prochaine de troupes d'Espagne dans cette île. — Convention entre la France et l'Angleterre de signer le traité sans y faire de changement. — Mémoire contre le traité répandu par Cellamare. —Alarmes du ministre de Sicile. — Présomption d'Albéroni. — Efforts de l'Espagne pour détourner les Hollandais d'entrer dans la quadruple alliance. — Albéroni déchaîné contre Monteléon. — Les intrigues de Cadogan et l'agent de l'Angleterre l'emportent en Hollande sur les efforts de l'Espagne. — Châteauneuf suspect aux Anglais. — Inquiétude sur le nord. — Le czar songe à se rapprocher du roi Georges. — Efforts de l'Angleterre pour la conclusion de la paix entre l'Espagne et l'empereur.—Le régent entièrement livré à l'Angleterre par l'abbé Dubois.— Embarras de Cellamare et de Provane. — Sourdes menées du maréchal de Tessé avec les Espagnols et avec les Russes.—Le régent le lui reproche. — Il menace Huxelles de lui ôter les affaires étrangères s'il refuse de signer la convention avec les Anglais. — Efforts de Beretti à La Haye. — Albéroni confie à Cellamare les propositions du roi de Sicile. — Ragotzi peu considéré en Turquie. — Chimères d'Albéroni. — Son démenti au colonel Stanhope sur la Sardaigne.

Pendant que le pape aussi bien que toute l'Europe, donnait sa principale attention aux desseins de l'Espagne prêts à éclore, et aux succès qu'auraient les entreprises de cette couronne; Bentivoglio, nonce de sa sainteté à Paris, occupé des affaires de la Constitution, condamnait le silence de sa sainteté, et ne cessait de le lui représenter.

La conservation si précieuse de la personne sacrée du roi était aussi ce qui servait de prétexte aux discours que les malintentionnés répandaient sans beaucoup de ménagemens pour alarmer le public et pour l'animer contre M. le duc d'Orléans. Les faux bruits qu'ils suscitaient étaient fomentés par Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris. Son but apparent était d'empêcher la conclusion de la quadruple alliance; et, pour y réussir, il se croyait tout permis. Il crut qu'il n'avait pas un moment à perdre quand il vit arriver à Paris le comte Stanhope, secrétaire d'état et ministre confident du roi d'Angleterre. Comme il devait ensuite passer à Madrid, Cellamare se donna de nouveaux mouvemens, non-seulement auprès des ministres étrangers, mais encore dans l'intérieur du royaume, pour traverser l'union et la consommation des projets du régent et du roi d'Angleterre. Cellamare, immédiatement après l'arrivée du comte de Stanhope, déclara que si le régent entrait dans les propositions de cette couronne au sujet de la quadruple alliance ou dans quelque autre engagement contraire aux dispositions du roi d'Espagne, les liaisons que prendrait son altesse royale produiraient une rupture ouverte entre sa majesté catholique et elle, des maux infinis à la couronne de France, aussi bien qu'à celle d'Espagne, et certainement un préjudice égal aux intérêts particuliers et personnels de l'un et de l'autre de ces princes. Provane, ministre de Savoie, excité par Cellamare, fit ses

représentations avec tant de force que tous deux se flattèrent que le régent s'était borné à donner à Stanhope bonnes paroles, et que son altesse royale sans rien conclure gagnerait du temps, remettant à décider jusqu'à ce qu'elle eût reçu les réponses de Vienne, et vu quel serait le succès de l'arrivée de la flotte d'Espagne aux côtes d'Italie, et du débarquement des troupes espagnoles. Il ne tenait qu'à Cellamare de se détromper de ces idées. Stanhope qu'il vit ne lui dissimula pas ses sentimens; il parut défenseur très âcre du projet de la quadruple alliance, regardée pour lors comme le moyen infaillible de maintenir la paix de l'Europe.

Cellamare déploya son éloquence pour combattre ce plan et pour en faire voir l'injustice; il ne réussit qu'à s'assurer que Stanhope, ainsi que les autres ministres anglais, s'étudiait à semer la jalousie entre les cours de France et d'Espagne, et que dans la vue de les priver l'une et l'autre des secours du roi de Sicile, ses artifices tendaient à rendre ce prince également suspect à Paris et à Madrid. Il en avertit Provane, qui d'ailleurs parut alarmé par les discours positifs que tenait le ministre d'Angleterre, car il assurait sans le moindre doute que le roi d'Espagne accepterait sans hésiter le projet qu'il allait incessamment lui porter. Stanhope prétendait le savoir certainement de l'envoyé du roi son maître à Madrid. Il ajoutait avec la même certitude que sa majesté catholique abandonnerait les intérêts du roi de Sicile, et que pour le dépouiller de son nouveau royaume elle unirait ses armes à celles des alliés, si le roi d'Angleterre se relâchait sur l'article de la Sardaigne. Cellamare fit encore agir l'envoyé de Moscovie. Le czar, impatient de faire figure en Allemagne, et de se mêler des affaires de l'empire, prétendait réussir en son dessein en se liant au roi de Suède, et prenant pour prétexte de soutenir les

droits du duc de Mecklembourg, il étendait encore ses vues plus loin. Son intention était de se venger du roi d'Angleterre, en faisant valoir les droits du roi Jacques. Il voulait porter ce prince à la guerre en Ecosse, le soutenir par une armée de soixante mille hommes, pendant que le czar maintiendrait pour l'appuyer une flotte de quarante navires de ligne dans la mer Baltique et plusieurs galères.

Ce projet étant concerté avec le roi de Suède qui n'était pas moins irrité contre le roi Georges, et qui ne desirait pas moins se venger de sa perfidie que le czar, Cellamare avait, par ordre de son maître, fait passer un émissaire secret à Stockholm, et cependant l'union était intime entre le ministre d'Espagne et celui de Moscovie, résidant tous deux à Paris. Ce dernier parla donc au régent dans les termes que lui prescrivit Cellamare, et pour appuyer les représentations qu'il fit à son altesse royale contre la quadruple alliance, il l'assura que tout était disposé à former incessamment une alliance entre les princes du nord, qui serait également utile à la France et au maintien de la paix, puisqu'elle empêcherait également et l'empereur et le roi d'Angleterre de troubler l'une et l'autre; qu'il serait par conséquent plus utile au roi et plus avantageux de favoriser ces liaisons et d'y entrer, que de persister à soutenir le projet proposé par le roi d'Angleterre. Ces représentations inutiles furent éludées par une réponse douce et honnête du régent, dont l'envoyé de Moscovie ne fut pas content. Il pria Cellamare d'en informer le roi d'Espagne, et de lui demander des ordres positifs aussi bien que des pouvoirs, pour traiter ensemble quand les réponses du czar arriveraient, et pour former une ligue capable de tenir tête à celle des Français et des Anglais, puisqu'on ne pouvait plus douter que le projet pernicieux de la France et de

l'Angleterre n'eût incessamment son exécution. Les Hollaudais commençaient même à se montrer plus faciles, et les ministres de la régence, voyant la conduite de l'ambassadeur de France à La Haye, semblaient se laisser entraîner au torrent.

Cellamare commençait donc à réduire et à fonder ses espérances uniquement sur les dispositions qu'il croyait voir en France en faveur du roi d'Espagne. Il ramassait les discours qu'on tenait dans le public, et, soit pour plaire à sa majesté catholique, soit pour faire sa cour à Albéroni, il assurait que les Français parlaient avec autant de joie que d'étonnement de la flotte que l'Espagne avait mise en mer; que les vœux publics étaient pour le succès heureux de cette entreprise, et que si la cour pensait différemment les intérêts particuliers de ceux qui gouvernaient n'empêchaient pas la nation de faire voir ses sentimens. Dans ces favorables dispositions, Cellamare continuait, disait-il, de cultiver la vigne sans toutefois porter la main à cueillir les fruits qui n'étaient pas encore mûrs. On vendait déjà publiquement les premiers raisins destinés à adoucir la bouche de ceux qui devaient tirer le vin, on se disposait ensuite à porter chaque jour au marché les autres qui demeuraient sur la paille. C'était sous ces expressions figurées que Cellamare cachait ses manèges secrets, mais il ne dissimulait pas l'espérance qu'il avait conçue d'une division prochaine entre la cour et le parlement, dont il se persuadait que les suites éclatantes produiraient de grands changemens. Il comptait que le parlement était appuyé par le duc du Maine, le comte de Toulouse et les maréchaux de Villeroy et de Villars, et qu'enfin, dans la disposition où les esprits étaient, le régent craindrait au moins autant que les Anglais d'en venir à une rupture ouverte avec l'Espagne, évènement que les ministres de sa majesté

catholique croyaient que le roi d'Angleterre éviterait avec la dernière attention, persuadés même que le voyage du comte de Stanhope à Madrid était une preuve du desir que la cour d'Angleterre avait de trouver quelque expédient pour n'en pas venir à une rupture qui certainement déplairait fort à la nation anglaise.

Cette crainte faisait peu d'impression sur l'esprit du régent et du roi Georges. Stanhope régla les articles du traité ; les difficultés qui suspendaient son exécution s'aplanirent. La principale était celle qui regardait les garnisons qui seraient mises dans les places de Toscane. Le ministre d'Angleterre le dressa de manière qu'il ne douta plus qu'elle ne dût passer au moyen des ménagemens qu'il se flattait d'y avoir apportés. L'ambassadeur de l'empereur en parut content, et comme la satisfaction de ce prince était le point de vue du roi d'Angleterre, Stanhope crut tout achevé si le traité plaisait à la cour de Vienne. Il s'embarrassait beaucoup moins de celle d'Espagne, et si Albéroni prétendait exécuter les menaces qu'il avait faites de se porter aux dernières violences à l'égard des Anglais, négocians en Espagne, l'expédient dont le ministre d'Angleterre prétendait user pour réprimer ces violences était d'en informer sur-le-champ l'amiral Bing. Il fallait aussi rompre toute intelligence entre le roi d'Espagne et le roi de Sicile, car il était assez incertain quelles liaisons ces princes pouvaient avoir prises ensemble.

Le roi de Sicile aimant toujours à négocier avait eu à Madrid des ministres avec caractère public, et plusieurs agens secrets. Provane était encore à Paris sans caractère, mais très attentif à toutes les démarches de Stanhope, et très exact à faire savoir à son maître ce qu'il pouvait en découvrir. Il croyait encore que l'intérêt de ce prince et celui du roi d'Espagne était le même, et par cette rai-

son, il cultivait avec soin l'ambassadeur d'Espagne. Ce dernier était persuadé de son côté que le roi son maître devait ménager le roi de Sicile, et sur ce fondement, il n'oubliait rien pour fortifier Provane dans les sentimens qu'il témoignait, et pour le mettre en garde contre les artifices qu'il disait que la France et l'Angleterre employaient pour semer les soupçons, et faire naître la mauvaise intelligence entre la cour de Madrid et celle de Turin. Il fit donc voir à Provane la réponse nette et décisive qu'Albéroni avait rendue au colonel Stanhope au sujet du projet du traité. Cette preuve toutefois ne fut pas assez forte pour déraciner les défiances d'un ministre du duc de Savoie, et Provane, persuadé qu'il convenait aussi au roi d'Espagne d'être parfaitement uni avec le roi de Sicile, douta néanmoins si sa majesté catholique s'intéresserait pour lui vivement et sincèrement. Stanhope ne manqua pas d'ajouter par ses discours de nouvelles inquiétudes à celles que Provane lui fit paraître. Il lui dit que ce prince devait craindre les promesses trompeuses d'Albéroni; que le roi d'Espagne aurait déjà souscrit au projet de paix si la cession de la Sardaigne eût été ajoutée en sa faveur aux conditions proposées à sa majesté catholiqne. Stanhope ajouta qu'Albéroni en avait fait la confidence au colonel Stanhope, son cousin, envoyé d'Angleterre à Madrid, offrant même d'accepter encore, nonobstant le débarquement que la flotte d'Espagne avait peut-être fait alors en Italie; qu'il avait dit de plus que cette flotte se joindrait à l'escadre anglaise pour faire ensemble la conquête de la Sicile. Provane étonné combattit le discours de Stanhope, en disant que Cellamare lui avait communiqué les lettres d'Albéroni, directement contrairesaux relations du colonel Stanhope. Le comte de Stanhope répondit qu'Albéroni tenait deux langages; qu'il tromperait les Anglais si la flotte réus-

sissait ; que si l'entreprise manquait, le roi de Sicile serait sacrifié; que d'ailleurs un prince si prudent, si éclairé, devait connaître qu'il ne pouvait espérer aucun avantage solide en Italie de l'union qu'il formerait avec l'Espagne, parce que l'année suivante l'empereur se vengerait des liaisons prises à son préjudice; que l'unique voie d'obtenir des avantages dont la durée serait sûre était d'entrer dans l'alliance proposée.

Le régent parla plus clairement encore à Provane, et voyant qu'il flottait encore entre les derniers discours du comte de Stanhope, et les assurances contraires d'Albéroni, lui offrit de parier que la flotte d'Espagne faisait voile vers la Sicile, et qu'elle débarquerait sur les côtes de cette île. Ce prince ajouta qu'on soupçonnait le roi de Sicile d'être en cette occasion de concert avec le roi d'Espagne, et même disposé à remettre entre les mains des Espagnols quelques places de Sicile pour la sûreté du traité. Provane, surpris, voulut effacer un tel soupçon comme injurieux à son maître. Il assura que ce prince seconderait de toutes ses forces l'opposition que le régent apporterait aux desseins du roi d'Espagne si son altesse royale voulait en concerter les moyens; mais elle répondit qu'elle réglerait ses démarches suivant les évènemens que produirait l'entreprise de la flotte d'Espagne, la paix de l'empereur avec les Turcs, et la ligue du nord; que, jusqu'au dénoûment de ces grandes affaires, il ne convenait pas aux intérêts du roi de prendre aucun parti décisif; que, sur ce fondement, elle venait de déclarer au comte de Stanhope qu'elle ne signerait la quadruple alliance qu'après que l'empereur se serait désisté de la difficulté qu'il formait sur le projet de la paix, et qu'après que les Hollandais se seraient engagés dans l'alliance comme garans des promesses du roi d'Espagne; elle ajouta qu'elle prévoyait qu'ils auraient peine à s'en char-

ger, et que, d'un autre côté, elle trouverait les Anglais opposés à rompre les premiers avec l'Espagne, et retenus par la crainte d'exposer leur commerce. Tout étant cependant réglé entre les cours de France et d'Angleterre, on s'obligeait de part et d'autre à signer une convention portant que le roi et le roi d'Angleterre ne souffriraient aucun changement au projet du traité de paix. Il devait être inséré mot à mot dans la convention, aussi bien que la promesse de le signer dès que le ministre de l'empereur à Londres aurait pouvoir de le signer pareillement au nom de son maître.

Ce fut à cette occasion que le maréchal d'Huxelles, président du conseil établi pour les affaires étrangères, refusa sa signature. Le comte de Cheverny, conseiller du même conseil, qui subsistait encore, se montra plus facile. L'ambassadeur d'Espagne, persuadé des dispositions du premier, comptait toujours que les sollicitations de Stanhope seraient infructueuses, et que la cour de France était encore éloignée de souscrire à la quadruple alliance. Il voyait cependant, disait-il, un nuage épais et noir, qu'il fallait dissiper; mais se confiant en son éloquence, il se flatta d'éclaircir les ténèbres par un mémoire qu'il fit pour combattre les oppositions de l'Angleterre, et la négociation qu'il s'agissait alors de conclure. On disait à Paris qu'elle l'avait été peu de jours auparavant dans un souper que le régent avait donné à Stanhope au château de Saint-Cloud. Cellamare ne le pouvait croire, persuadé que son altesse royale attendait le retour d'un courrier dépêché à Vienne, et que jusqu'à son arrivée les instances de Stanhope n'ébranleraient pas la volonté du régent. Ainsi le moment lui parut propre à communiquer à son altesse royale, ensuite aux maréchaux d'Huxelles et de Villeroy, le mémoire qu'il avait fait contre les propositions du ministre d'Angleterre. Outre la force des raisons con-

tenues dans ce mémoire, Cellamare espérait beaucoup du secours des ministres de Moscovie et de Sicile. Le premier s'opposait ouvertement à la quadruple alliance jusqu'au point d'avoir présenté un mémoire au régent pour la combattre. Le second n'avait rien oublié pour détourner son altesse royale de s'unir si étroitement avec les Anglais. Il avait peint le génie et les maximes de la nation avec les couleurs qui convenaient le mieux pour détourner tout Français de prendre confiance en elle; mais la ferveur de Provane se ralentissait, il ne savait plus quel langage il devait tenir, et depuis quelques jours, il paraissait tout hors de lui, et consterné d'avoir appris de Stair que la flotte d'Espagne faisait voile vers la Sicile.

Cellamare n'avait pu opposer aux assurances certaines de Stair que des raisonnemens vagues et des présomptions, que les forces d'Espagne n'agiraient que de concert avec le roi de Sicile, avouant au reste qu'il ignorait absolument les ordres dont les commandans de la flotte et des troupes étaient chargés. Il était vrai qu'Albéroni ne l'en avait pas instruit; mais il lui avait communiqué, sous un grand secret et par des voies détournées, les propositions dures que le roi d'Espagne avait faites au roi de Sicile, et Cellamare avait pénétré que, nonobstant le secret qui lui était recommandé, le régent avait eu connaissance de ces propositions. Ce ne pouvait être par la cour de Turin, car alors le roi de Sicile se flattait encore de réussir dans sa négociation à Madrid; il croyait avoir fait toutes les offres que le roi d'Espagne pouvait attendre et desirer de sa part, et si le roi d'Espagne avait gardé si long-temps le silence, le roi de Sicile ne semblait l'attribuer qu'au desir qu'il avait de voir, avant de conclure, quel serait le succès de ses premières expéditions. Il était persuadé, et même plusieurs ministres d'Espagne

croyaient pareillement que, sans une union intime avec lui, l'Espagne ne réussirait pas dans ses projets; que si l'intelligence était bien établie, et les entreprises faites de concert, le Milanais serait bientôt enlevé aux impériaux, qui déjà même songeaient à retirer leurs troupes à Pizzighitone et à Mantoue. Mais Albéroni prévenu de ses propres talens, enivré de ce qu'il croyait avoir fait pour l'Espagne, comptait pouvoir se passer de l'alliance et des secours de tous les potentats de l'Europe; sûr du succès de ses projets, il n'était plus occupé que de savoir ce qu'on disait de lui dans les pays étrangers. Il espérait que sa curiosité serait payée par les louanges qu'on donnerait de toutes parts à ses lumières, à sa vigilance, à son activité, et par la comparaison flatteuse que chacun selon lui devait faire de la misère précédente où les rois d'Espagne s'étaient vus depuis long-temps réduits, avec l'état de splendeur, de force et de puissance où ses soins avaient enfin fait remonter le roi Philippe. C'était aux talens d'un tel ministre, infiniment supérieur dans sa pensée à tous ceux qui l'avaient précédé en de pareils postes, que sa majesté catholique devait, disait-il, le bonheur d'être désormais regardée avec respect et non traitée comme un petit compagnon.

Il voulait que ces hautes idées fussent principalement données en Hollaude, parce que l'accession de la république à la quadruple alliance était toujours douteuse. Ainsi, Cellamare, Monteléon et Beretti, comme étant les ministres du roi d'Espagne qui se trouvaient le plus à portée d'agir utilement auprès des états-généraux, soit par écrit, soit par leurs discours, reçurent des ordres nouveaux et pressans d'employer tout leur savoir-faire pour exciter toute l'attention de la république sur les suites funestes qu'elle devait craindre pour son gouvernement, si elle se laissait entraîner aux sollicitations qu'on ne ces-

sait de lui faire d'entrer dans la quadruple alliance. Ces ministres devaient en parler sans ménagement comme d'un projet injuste, abominable, criminel, dont l'unique but était de soutenir les intérêts particuliers et personnels du roi Georges et ceux du régent; projet si détestable, disait Albéroni, que l'univers était étonné que la Hollande l'eût seulement écouté; que bientôt elle s'en repentirait et confesserait humblement qu'en l'écoutant seulement elle se mettait la corde au cou. Ces invectives, et tant d'épithètes que la passion dictait à Albéroni, seraient cependant tombées, même de son aveu, si les Anglais eussent offert la restitution de Gibraltar; mais pour l'obtenir, il fallait, suivant la pensée d'Albéroni, un ambassadeur à Londres plus fidèle à son maître que Monteléon ne l'était au roi d'Espagne. Le cardinal l'accusait de faire en Angleterre le métier de marchand bien plus que celui de ministre. Il lui reprochait de dire que l'air de Londres lui était mauvais, que sa santé y dépérissait, prétexte qu'il cherchait pour aller jouir quelque part en repos de ses gains illicites, aussi condamnable dans sa sphère que l'était dans la sienne Cadogan, insigne voleur, fripon achevé, qui avait enlevé de Flandre plus de 200,000 pistoles, indépendemment des autres vols ignorés, enfin vrai ministre d'iniquité.

Pendant qu'Albéroni déclamait à Madrid, Cadogan agissait en Hollande, et pour engager cette république à souscrire à la quadruple alliance, il n'épargnait ni présens ni promesses. Les parens de sa femme, puissans à Amsterdam, travaillaient à rendre utiles les moyens qu'il mettait en usage pour assurer le succès de ses négociations. Les personnes privées, les magistrats mêmes, touchés de l'appât d'un gain que peut-être ils ne croyaient pas contraire aux intérêts de leur patrie, se permettaient sans scrupule d'agir et de conseiller au préjudice de l'Es-

pagne. Beretti, malgré sa vivacité, cédait à la nécessité du temps; il conseillait à son maître de dissimuler, de suspendre tout ressentiment, et de remarquer seulement ceux qui, dans ces temps difficiles, feraient paraître de bonnes intentions. Il mettait dans ce nombre Vander Dullen, chef de la députation de la province de Zélande, qui tout nouvellement l'avait assuré que cette province desirait toutes sortes d'avantages au roi d'Espagne, et que l'expérience ferait voir comment elle se comporterait. Beretti s'appuyait encore sur l'éloignement et sur la crainte que la province de Hollande, et la ville d'Amsterdam en particulier avaient témoignée jusqu'alors, d'engager la république à soutenir une partie des frais de la guerre que le traité proposé pourrait entraîner, d'autant plus que ces dépenses retomberaient principalement sur la ville et sur la province qui, dans les répartitions, supportent toujours le poids le plus pesant des charges de l'état.

En effet, il s'était tenu quelque temps auparavant une conférence entre les deux ministres d'Angleterre en Hollande, Pancras, bourgmestre régent, et Buys, pensionnaire de la ville d'Amsterdam. Ce dernier avait représenté aux Anglais qu'une des clauses du projet de l'alliance portait : « Que si malheureusement toutes les conditions n'étaient pas acceptées, les alliés prendraient les mesures convenables pour en procurer l'accomplissement et le rétablissement du repos de l'Italie ». Qu'une telle clause causait une juste inquiétude aux Provinces-Unies en leur donnant lieu de craindre qu'elles ne fussent liées et forcées d'entrer dans toutes les mesures que l'Angleterre proposerait dans la suite. Pancras et Buys protestèrent qu'un pareil scrupule venait moins d'eux que des autres députés, mais qu'il était absolument nécessaire de le lever. Les ministres anglais condescendirent à la proposition des deux magistrats, et pour dissiper l'alarme

des Provinces-Unies, ils assurèrent qu'elles ne seraient engagées, en cas de refus, qu'à réunir leurs soins, leurs instances, leurs démarches, avec les alliés, et concerter avec eux les mesures qui seraient jugées les plus convenables; qu'elles auraient par conséquent une entière liberté d'agréer ou de rejeter les mesures qu'on leur proposerait, aussi bien que de proposer celles qu'ils croiraient plus conformes, soit à l'intérêt de leur état, soit à l'accomplissement du principal objet du traité. Une telle déclaration, faite verbalement aux députés des affaires secrètes, parut suffisante pour calmer les soupçons d'esprits faibles et difficultueux, et pour engager la province de Hollande à souscrire au traité. Ce pas fait, les Anglais se promettaient que les états-généraux se trouveraient trop engagés pour reculer. Ils étaient contens de la franchise et de la bonne volonté de Pancras et de Buys; ils ne le furent pas moins de celle de Duywenworden, appelé depuis à la consultation de la même affaire. Tous convinrent unanimement qu'il ne suffisait pas que l'Angleterre seule fît la déclaration proposée; qu'il était nécessaire que la France la fît en même temps par son ambassadeur. Ils crurent que Châteauneuf ne répugnerait pas à la faire telle qu'ils la desiraient, parce qu'il avait déjà dit aux députés d'Amsterdam l'équivalent de ce qu'on lui demandait. Mais, s'agissant de faire une déclaration au nom du roi, ils comprirent que le ministre de sa majesté avait besoin d'un ordre particulier et précis, pour s'en expliquer avec les députés aux affaires secrètes; et pour obtenir cet ordre du régent, ils avertirent les ministres du roi d'Angleterre à Londres qu'il était nécessaire d'engager l'abbé Dubois d'en écrire fortement à son altesse royale. Les intentions et la conduite de Châteauneuf leur étaient fort suspectes; ils observaient jusqu'à ses moindres démarches. S'il dépêchait un courrier en France,

ils l'accusaient de travailler secrètement à séduire la cour par de fausses représentations. Il parut en Hollande un écrit contre l'alliance; le nommé d'Épine, agent du duc de Savoie auprès des états-généraux, passa pour en être l'auteur; les ministres anglais répandirent qu'il avait été composé de concert avec l'ambassadeur de France, et que son neveu jésuite avait eu part à l'ouvrage. Ils se plaignirent ouvertement des discours que Châteauneuf avait tenus au greffier Fagel, prétendant que ce ministre avait dit que les changemens étaient si fréquens en Angleterre que le régent ne pouvait compter sur les secours de cette couronne, et qu'il serait contre la prudence d'entrer en des engagemens qui certainement conduiraient la France à la guerre, si les états-généraux ne se liaient avec elle. Châteauneuf leur avait dit à eux-mêmes que le roi comptait que la république entrerait ouvertement et franchement dans la dépense et les risques, et comme le régent devait donner son bon argent, il s'attendait aussi que l'état en devait faire de même quant à sa proposition; que jamais son altesse royale ne se serait embarquée en cette affaire si elle n'avait été positivement assurée qu'il en serait ainsi. Sur de tels discours les Anglais se crurent en droit de dire que Châteauneuf avait prévariqué, car enfin c'était un crime, à leur avis, de presser les états-généraux de consentir à ce qui devait être réservé pour faire la matière des articles secrets, avant que la république eût pris sa résolution sur l'alliance; c'était agir contre les mesures prises, c'était gâter les affaires en Hollande, où le moyen infaillible de les perdre était de les précipiter; un négociateur habile et sincère devait savoir qu'on ne pouvait amener l'état que par degrés à consentir au projet du traité; il devait agir sur ce principe, et par conséquent Châteauneuf n'était pas excusable, puisqu'il savait que les députés d'Amsterdam entendaient que

leurs signatures les engageaient à prendre part à toutes les mesures qu'on jugerait nécessaires pour l'exécution du traité, toutefois autant que leurs divisions et le mauvais état de leurs finances le pourraient permettre. Nonobstant cette clause qu'on pouvait effectivement regarder comme un moyen que le roi d'Angleterre laissait aux Hollandais de s'exempter de toute contribution aux frais de la guerre que le traité pouvait exciter, les ministres de ce prince ne pouvaient pardonner à Châteauneuf d'avoir laissé entendre au régent que les états-généraux, entrant dans le traité, ne seraient tenus qu'à la simple interposition de leurs bons offices. C'était à leur avis un crime à l'ambassadeur de France d'avoir donné lieu par sa conduite et par ses discours aux soupçons injurieux formés contre la pureté des intentions du régent; ils assurèrent le roi leur maître que la déclaration demandée par quelques députés était un acte qui n'engageait ni la France ni l'Angleterre; qu'il n'en avait pas même été fait mention sur le registre des états; que le pensionnaire avait seulement spécifié dans ses notes particulières, au bas du registre, en quels termes les députés desiraient que la déclaration fût conçue. Les termes étaient les suivans : « Que si contre toute attente les rois d'Espagne et de Sicile refusaient d'accepter les conditions stipulées pour eux dans ledit traité et qu'il fût nécessaire de prendre des mesures ultérieures, les états-généraux seraient dans une entière liberté de délibérer par rapport auxdites mesures, comme il était avant que d'avoir signé le traité. »

Ainsi disaient Cadogan et Widword : c'était une malice noire et un dessein formé d'embrouiller le traité que le retardement que Châteauneuf apportait à s'expliquer comme eux aux députés des affaires secrètes; qu'un tel retardement pouvait faire naître des jalousies incroyables; et, sur ce fondement, ils pressèrent le roi leur mai-

Digitized by Google

tre de solliciter vivement cette déclaration de la part de la France, comme un moyen nécessaire pour fixer enfin l'incertitude de quelques provinces qui hésitaient encore de signer le projet de l'alliance, quoique la plus grande partie des députés des principales villes de Hollande fussent autorisés à consentir au traité. Le pensionnaire Heinsius et les autres ministres de Hollande qu'on avait toujours regardés comme amis et partisans de l'Angleterre, employaient tous leurs soins à vaincre la répugnance de quelques magistrats d'Amsterdam, trop persuadés que le principal bien de la république consistant à demeurer en repos, il ne lui convenait pas de s'engager dans les nouveaux embarras que le projet dont il s'agissait pouvait produire. Quelques autres magistrats des autres grandes villes de la province de Hollande étaient aussi de la même opinion. Il fallait ramener ces esprits difficiles, et leur inspirer avant l'assemblée des états de la province l'unanimité de sentimens pour concourir tous à l'acceptation du traité.

Chaque jour la chose devenait plus pressante : car alors le czar inquiétait toutes les puissances du nord par les mouvemens qu'il faisait faire à sa flotte. Le roi d'Angleterre et les Hollandais étaient également alarmés des apparences qu'ils croyaient voir à une paix prochaine, suivie de liaisons secrètes entre le roi de Suède et le Moscovite. Quelques voyages du baron de Goertz, ministre confident du roi de Suède, autorisaient les soupçons qu'on avait d'une alliance entre ces deux princes, et de la jonction de leurs flottes. L'ambassadeur d'Espagne en Hollande se flattait plus que personne d'une diversion du côté du nord, et s'attribuait tout le mérite de ce qu'elle produirait de favorable aux intérêts de son maître, se donnant aussi la gloire de l'incertitude et même de la répugnance que la province de Hollande té-

moignait à l'acceptation du traité, chaque fois que les états de la province se séparaient sans avoir de résolution sur ce sujet. Mais l'inquiétude que les négociations secrètes entre le roi de Suède et le czar avaient causée cessa bientôt. Le czar ne voulait pas abandonner le roi de Prusse, et le roi de Suède refusait alors de traiter avec les amis du czar. La conjoncture n'était pas favorable pour retirer ce que le roi de Prusse avait acquis en Poméranie. Le roi de Suède, attendant un moment heureux, ne put s'accorder avec les Moscovites. Ainsi le czar, changeant de pensée, fit quelques démarches pour se réconcilier avec le roi d'Angleterre. Rien n'était plus à souhaiter pour le roi Georges. Il n'y avait qu'à perdre pour lui et pour les Anglais dans une guerre contre la Moscovie; les conséquences en pouvaient être fatales à ses états d'Allemagne, et quant aux Anglais, elle ruinait sans profit un commerce avantageux à la nation. Il était d'ailleurs de l'intérêt de ce prince de conserver la paix en Europe, et la guerre pouvait donner lieu à des révolutions dans la Grande-Bretagne. Persuadé de cette vérité, il témoignait un desir ardent d'éviter toute rupture avec l'Espagne. Il vantait les bons offices qu'il avait rendus à cette couronne pour établir la paix générale en Europe. Il se plaignait des mauvais traitemens qu'il recevait de la cour d'Espagne, en échange de ses attentions et de ses empressemens pour elle. Mais il s'en plaignait tendrement, et Stanhope eut ordre de mesurer les discours qu'il tiendrait à Madrid, et de faire ses représentations de manière que le roi d'Espagne, persuadé des bonnes raisons et de l'amitié du roi d'Angleterre, voulût bien se porter à changer de conduite à son égard. Nancré était suspect aux ministres d'Angleterre. Stanhope eut ordre de le prier d'être témoin des représentations qu'il ferait, et de l'accompagner à l'audience d'Albéroni. Mon-

teléon, ami de Stanhope, soupçonné même d'être intéressé à plaire au roi d'Angleterre et à ses ministres, n'avait rien oublié pour préparer au négociateur un accueil favorable à la cour de Madrid, persuadé d'ailleurs qu'il se ressentirait à Londres de la manière dont ce comte, ministre confident du roi d'Angleterre, serait reçu en Espagne. Il assura donc, sur sa propre connaissance, que le comte de Stanhope avait toujours été particulièrement porté pour les intérêts de l'Espagne, qu'il les regardait comme inséparables de ceux de l'Angleterre, et sur la foi de Craggs, l'autre secrétaire d'état d'Angleterre, il répondit hardiment que le motif du voyage de Stanhope à Madrid était de porter à sa majesté catholique non-seulement des assurances, mais des preuves de l'amitié que le roi d'Angleterre avait pour elle, et de l'attention très particulière de ce prince aux intérêts de l'Espagne. Ainsi, dans cette vue, Stanhope tenterait tous les moyens possibles pour établir la tranquillité publique par une paix stable entre l'empereur et le roi d'Espagne; autrement un ministre de cette sphère demeurerait tranquillement auprès de son maître et ne s'exposerait pas aux risques d'une longue absence, simplement pour être porteur de propositions peu convenables à l'honneur et à la satisfaction d'un grand roi tel que le roi d'Espagne, et par ces considérations Monteléon conclut que ce voyage ne pouvait causer aucun préjudice à l'Espagne. Toutefois, exagérant l'affection singulière du roi Georges aussi bien que son zèle et la droiture de ses intentions pour la paix, il avait dit très clairement, et comme une preuve incontestable des sentimens de ce prince, qu'il se déclarerait ennemi de celui qui refuserait d'accepter la proposition qu'il avait faite.

Le public avait lieu de juger que le refus ne viendrait pas de la part de l'empereur, et Monteléon, bien instruit

de l'état des affaires de l'Europe, aurait eu peine à penser différemment. Mais comme il lui convenait que le roi son maître fût persuadé de la sincérité du roi d'Angleterre et de ses ministres, il assura que la menace de ce prince regardait uniquement la cour de Vienne, fondé sur ce que Craggs avait dit que cette cour était inflexible sur les conditions du projet, qu'elle refusait opiniâtrément les sûretés demandées pour les successions de Parme et de Toscane, qu'elle rejetait avec une hauteur égale les changemens proposés, enfin les autres conditions jugées si nécessaires, que sans elles les médiateurs ne pouvaient se charger de faire exécuter les traités; mais que si elle se rendait trop difficile, flattée par l'espérance d'une paix prochaine avec les Turcs, ses prétentions étant connues, le plan serait facile à changer; qu'alors le roi d'Espagne connaîtrait l'injustice de ceux qui lui dépeignaient le ministère d'Angleterre comme partial pour l'empereur. Il y a des momens où les princes les plus liés d'intérêt pensent différemment, mais l'union entre eux est intime. Cette diversité de sentimens n'est qu'un nuage qui obscurcit la lumière du soleil pendant quelques instans sans l'éteindre. Le conseil de Vienne avait fait plusieurs changemens au projet envoyé de Londres. Les ministres anglais avaient désapprouvé cette contradiction de la part des Allemands, mais les ratures faites ensuite par les ministres d'Angleterre ne pouvaient altérer l'union entre les deux cours; et celle de Londres, travaillant uniquement pour la grandeur et les avantages de la maison d'Autriche, était bien assurée que l'empereur serait docile à ses décisions : elle n'était pas moins sûre de la docilité de la France. L'abbé Dubois avait déclaré qu'elle ferait tout ce que voudrait le roi d'Angleterre; que le régent lui commandait de signer tout ce que sa majesté britannique jugerait à propos de lui prescrire. Ainsi les

ministres d'Angleterre, maîtres de la conclusion, ne la différaient que pour essayer d'amener l'empereur à se désister des conditions qu'il avait ajoutées au projet, ou pour se faire honneur des tentatives, même inutiles, qu'ils feraient encore à Vienne; mais qui que ce soit ne croyait que cette cour consentît à la condition que la France demandait, comme condition capitale, de mettre dans les places des duchés de Toscane et de Parme des garnisons suisses entretenues et payées aux dépens de la France et de l'Angleterre. Monteléon disait lui-même que si l'empereur y consentait, le roi d'Espagne ne pouvait se dispenser d'accepter le projet. Ces raisonnemens incertains ne faisaient rien au fond de l'affaire. L'union était intime entre le roi d'Angleterre et le régent, et Stanhope avec Stair trouvaient à Paris les mêmes dispositions, les mêmes sentimens, les mêmes facilités dont l'abbé Dubois à Londres ne cessait de renouveler les assurances. Le régent et le maréchal d'Huxelles évitaient encore d'avouer aux ministres étrangers l'état véritable de la négociation. Cellamare importunait par ses représentations et par ses questions pressantes : on lui répondait sèchement que le traité de la quadruple alliance n'était pas encore signé, mais qu'il fallait prendre les mesures nécessaires pour assurer le repos de l'Europe. C'en était assez pour instruire un homme d'esprit du fait qu'il voulait pénétrer. Il conclut donc sans peine qu'on travaillait vivement à finir le traité; faute de ressources, il attendait du secours du bénéfice du temps ou des inégalités de la Hollande, enfin des succès que l'armée d'Espagne aurait peut-être en Italie. Albéroni lui laissait ignorer l'objet de cette expédition; mais les nouvelles publiques de la route que tenait la flotte commençaient à dissiper les doutes, et on jugeait, avec apparence de certitude, que le dessein du roi d'Espagne regardait la Sicile. On croyait le roi de Sicile de concert

avec sa majesté catholique, parce qu'il ne paraissait pas vraisemblable qu'elle entreprît une guerre éloignée sans alliés, qu'il fallait soutenir par mer, et qu'elle voulût attaquer en même temps la maison d'Autriche et celle de Savoie. On supposait donc des traités secrets entre le roi d'Espagne et le roi de Sicile, parce que la prudence et la raison d'état le voulait ainsi. Le régent dit à Provane qu'il savait sûrement que le roi de Sicile avait retiré ses troupes du château de Palerme, de Trapani, de Syracuse, pour y laisser entrer apparemment les troupes espagnoles. Provane, de son côté, mettait toute son application à pénétrer les intentions et le dessein du régent, et remarquant seulement des contradictions fréquentes dans les discours et dans les démarches de ce prince, il en inférait que la vue principale, même l'unique vue de son altesse royale, était d'assurer la paix à la France pour s'assurer à lui-même la couronne. Fondé sur ce principe, Provane avertit son maître que le roi d'Angleterre pour se maintenir tranquillement sur le trône, et M. le duc d'Orléans pour y monter, procureraient de tout leur pouvoir les avantages du roi d'Espagne; qu'ils sacrifieraient à leurs desseins les intérêts du roi de Sicile, s'ils pouvaient à ce prix engager sa majesté catholique à l'alliance proposée. Comme la conclusion en demeurait encore secrète, les ministres intéressés à la traverser continuaient d'agir auprès du régent pour en représenter les inconvéniens à ce prince. L'envoyé du czar réitéra ses instances, et lui dit qu'en vain son maître s'était proposé de mettre l'équilibre dans l'Europe, si son altesse royale renversait par les conditions dont elle convenait les dispositions que le czar avait faites pour empêcher que la paix générale ne fût troublée par l'ambition des princes dont la puissance n'était déjà que trop augmentée. Le régent répondit qu'il n'avait pas signé la quadruple alliance; que la ligue qu'il

avait faite avec l'Angleterre ne l'empêchait en aucune manière de s'unir avec le czar, et de concourir aux bonnes intentions de ce prince. Son altesse royale ajouta qu'elle souhaiterait de le voir dès ce moment réuni parfaitement avec les rois de Suède et de Prusse, la triple alliance entre eux signée, et ces princes déjà prêts à entrer en action : discours qui ne coûtaient rien à tenir, mais si peu conformes aux dispositions où se trouvait alors le régent, qu'il reprocha au maréchal de Tessé d'avoir formé les entrevues secrètes entre le prince de Cellamare et le ministre moscovite; et ces reproches, dont le comte de Provane fut bientôt instruit, parvinrent bientôt à la connaissance du roi de Sicile. Toutefois l'attention que Provane apportait à découvrir ce qui se passait dans une conjoncture si critique et si délicate pour son maître, ses liaisons avec les ministres étrangers résidant lors à Paris, ses soins, ses peines, ses intrigues, ses amis, tous les moyens enfin qu'il employait pour pénétrer la vérité et la situation des affaires, étaient moyens inutiles pour lui apprendre certainement et l'objet véritable de l'armement d'Espagne et l'état du traité d'alliance entre la France et l'Angleterre. Il ignorait encore l'un et l'autre le 15 juillet. Il inclinait à croire avec tout Paris que l'alliance était signée. Mais le régent l'assurait si positivement du contraire qu'il se réduisait à penser que son altesse royale avait simplement signé une convention particulière avec Stanhope pour assurer la garantie de la France, en faveur des états que le roi Georges possédait en Allemagne; clause omise dans le traité fait avec ce prince deux ans auparavant. L'expédition de deux courriers extraordinaires dépêchés en même temps, l'un à Londres par Stanhope, l'autre à Vienne par Konigsecg, confirmait le mouvement qui paraissait dans les affaires, mais dont la qualité ne se démêlait pas encore; Cellamare crut que le régent attendrait,

pour signer l'alliance, le retour du courrier dépêché à Vienne. On disait qu'elle l'avait été après un souper que le régent avait donné à Stanhope à Saint-Cloud, mais on en doutait, et les politiques assuraient que le régent mesurerait un peu plus ses pas, surtout après l'éclat que le maréchal d'Huxelles avait fait en refusant de signer. Le bruit que fit ce refus cessa bientôt et ne produisit nul effet. Les deux ministres anglais eurent la satisfaction de voir le régent, excité par leurs plaintes, prendre feu et ordonner au maréchal d'Huxelles de signer ou de se démettre de son emploi et le maréchal signer. Ils obtinrent aussi des ordres précis à Châteauneuf de se conformer à ce que les ministres d'Angleterre feraient à La Haye, et jugeraient à propos qu'il fît lui-même auprès des états-généraux. Ainsi les ministres d'Espagne se flattaient inutilement de quelque résolution favorable et de quelque secours du côté de la Hollande. Ils interprétaient à leur avantage les délais que cette république apportait à s'expliquer. Le soin qu'elle avait de gagner du temps était selon eux une marque évidente du desir qu'elle avait de se retirer du labyrinthe dangereux où on tâchait de l'engager. Cellamare excitait Beretti à continuer de représenter aux états-généraux qu'il était de leur prudence autant que leur intérêt d'observer une neutralité parfaite, et d'éviter non-seulement les dépenses, mais de plus le danger où on voulait les entraîner uniquement pour favoriser et pour soutenir les vues et les intérêts de deux princes, dont l'un voulait monter sur le trône, l'autre se maintenir sur celui où la fortune l'avait élevé. Les Hollandais différaient à se résoudre; mais la crainte seule les retenant, on jugeait assez que le côté où elle serait la plus forte serait celui où la balance pencherait. Les instructions manquaient aux ambassadeurs d'Espagne dans les cours étrangères. Albéroni, persuadé que le moyen

le plus sûr de garder son secret était de ne le communiquer à personne, les laissait dans une ignorance totale des desseins, même des résolutions du roi leur maître. Cellamare, mécontent des Anglais, surtout de Stair, était réduit à le rechercher, à l'inviter à des repas chez lui, à demander à ce même Stair à dîner dans sa maison de campagne, espérant par un tel commerce pouvoir au moins découvrir quelque circonstance de ce qui se passait plus certaine que les nouvelles qu'on en répandait dans le public. Le mois de juillet s'avançait, et tout ce que Cellamare savait encore de la flotte d'Espagne était qu'on avait appris par des lettres de Marseille qu'elle était arrivée à Cagliari le 23 juin; que l'opinion commune était qu'elle ferait le débarquement des troupes espagnoles en Sicile.

Enfin, Albéroni s'ouvrit à cet ambassadeur, et lui confiant les propositions que le roi de Sicile avait faites au roi d'Espagne, il étendit la confiance jusqu'à lui apprendre que sa majesté catholique ne voulait plus en entendre parler. Ces propositions étaient que le roi d'Espagne attaquerait le royaume de Naples, et ferait en même temps passer dix mille hommes en Lombardie pour y agir sous les ordres du roi de Sicile. Il demandait que dans les places qui seraient prises, et dans le royaume de Naples, et dans l'état de Milan, les garnisons fussent composées moitié de troupes espagnoles, moitié de troupes savoyardes sous le commandement d'un officier savoyard à qui la garde de la place serait confiée; qu'après la conquête du royaume de Naples, le roi d'Espagne fît passer vingt mille hommes en Lombardie que sa majesté catholique paierait; que pour suppléer à l'artillerie et aux munitions qu'elle ne pouvait envoyer dans le Milanais, elle paierait les sommes d'argent dont on conviendrait pour en tenir lieu. Le roi de Sicile exi-

geait de plus un million d'avance pour faire marcher son armée, et par mois 60,000 écus de subsides tant que la guerre durerait. Il voulait commander également toutes les troupes, celles d'Espagne aussi absolument que les siennes, et disposer pleinement des quartiers d'hiver. Il consentait à partager les contributions qui se lèveraient sur le pays ennemi, et, se contentant de la moitié, il laissait l'autre à l'Espagne. Des conditions si dures, dictées en maître, irritèrent le roi d'Espagne et son premier ministre, d'autant plus qu'ils savaient que, pendant que le roi de Sicile les faisait à Madrid, il travaillait à Vienne, et pressait vivement la conclusion d'une ligue avec l'empereur. Les Anglais même en avertirent Albéroni, et le ministre de Sicile à Madrid, ne pouvant nier une négociation entamée à Vienne, se défendit en assurant qu'elle ne roulait que sur les propositions de mariage d'une archiduchesse avec le prince de Piémont; que d'ailleurs il n'était nullement question de la Sicile, comme de fausses nouvelles le supposaient. Ainsi l'Espagne, mécontente du roi de Sicile, entreprenait sans alliés de chasser les Allemands de l'Italie. Le roi d'Espagne ne pouvait même se flatter de l'espérance d'aucune diversion favorable au succès de ses desseins. Albéroni était désabusé des projets et des entreprises du czar et du roi de Suède. Il en avait reconnu la chimère aussi bien que celle qu'il s'était faite de susciter à l'empereur de dangereux ennemis par le moyen et par le crédit du prince Ragotzi à la Porte; car, au lieu de la considération que Ragotzi s'était vanté qu'il trouverait auprès des Turcs, il avait été obligé de dire, pour se relever auprès du grand-seigneur et de ses ministres, que le roi d'Espagne lui proposait de quitter la Turquie, et de venir prendre le commandement des troupes espagnoles que sa majesté catholique voulait lui confier. Pour autoriser la supposition, il avait fait croire

qu'un nommé Boischimène, envoyé véritablement auprès de lui par Albéroni, était venu exprès lui faire cette proposition; il avait affecté de persuader à la Porte qu'il entretenait une correspondance avec la cour de Madrid, assez vive pour y dépêcher des courriers; et pour y réussir, il avait nouvellement profité de la bonne volonté ou plutôt de l'empressement et de l'impatience qu'un officier français eut de sortir pour jamais de Constantinople, où il s'était rendu avec un égal empressement, attiré et persuadé par l'espérance qu'il s'était formée de s'élever à une haute fortune par la protection de Ragotzi. Cet officier, nommé Mongaillard, lui offrit de porter en Espagne les lettres qu'il voudrait écrire au cardinal Albéroni. L'offre acceptée, l'officier partit bien résolu de ne rentrer jamais dans un tel labyrinthe, et pour n'y plus retomber, il se mit au service du roi d'Espagne, et prit de l'emploi dans un régiment d'infanterie wallonne.

Le roi d'Espagne, dénué d'alliés, persista cependant dans la résolution qu'il avait fortement prise d'essayer une campagne, déclarant que quelque succès qu'eussent ses armes, il serait également porté à recevoir des propositions de paix lorsqu'elles seraient honorables pour lui, et telles que le demandait la sûreté de l'Europe, dont il voulait maintenir le repos et la liberté. C'est ce qu'Albéroni répondit aux instances du colonel Stanhope, l'assurant en même temps que le plan proposé à sa majesté catholique par la France et par l'Angleterre, pour un traité, était si contraire à son idée, que jamais elle n'accepterait un tel projet. Malgré tant de fermeté le colonel ne laissait pas de remarquer que le cardinal sachant la flotte anglaise à la voile parlait avec plus de modération et de retenue sur l'article des Anglais négocians en Espagne. Leur sort, disait-il, dépendra des ordres que l'amiral Bing a reçus du roi d'Angleterre. Ce mi-

nistre était persuadé qu'ils étaient bornés à traverser le passage et le débarquement des troupes espagnoles en Italie. L'un et l'autre étant exécutés suivant son calcul, il supposait que l'Angleterre croirait, en envoyant sa flotte, avoir satisfait aux engagemens qu'elle avait pris avec l'empereur sans être obligée de les étendre plus loin, et de faire de gaîté de cœur la guerre à l'Espagne. Il voulait ménager la cour d'Angleterre et la nation anglaise; il conservait l'espérance d'y réussir, dans le temps même qu'il voyait les forces navales de cette couronne couvrir les mers pour soutenir les intérêts de l'empereur, et lui porter de puissans secours contre les entreprises du roi d'Espagne. Un officier de marine anglais s'était donné à sa majesté catholique. Son nom était Commock, et le projet dont il avait flatté le cardinal était de corrompre environ quarante officiers de la flotte anglaise, de les faire passer au service d'Espagne, quelques-uns même avec les vaisseaux qu'ils commandaient. Stanhope se plaignit qu'une telle proposition eût été acceptée dans un temps de paix et d'union entre les couronnes d'Espagne et d'Angleterre. Albéroni répondit à ces plaintes en niant qu'elles fussent légitimes; il traita Commock de visionnaire, dit que son projet était celui d'un fou et d'un enragé; que le roi d'Espagne avait actuellement à son service plus d'officiers de marine qu'il ne pouvait en employer. Il assura que jamais il n'avait eu de correspondance avec Commock; qu'il ne le connaissait pas, quoique véritablement il eût reçu de Paris plusieurs lettres en sa faveur, et que Cellamare le lui eût recommandé particulièrement. Il n'avait point encore le projet du roi d'Espagne, et le mois de juillet s'avançait sans que le colonel Stanhope sût autrement que par les conjectures et par les raisonnemens vagues du public quelle était la destination de l'escadre espagnole. On jugeait qu'elle aborderait aux

côtes de Naples ou de Sicile, et on jugeait par les conférences fréquentes que le ministre de Sicile avait avec le cardinal, apparences d'autant plus capables de tromper, qu'il était vraisemblable que le roi d'Espagne, voulant porter la guerre en Italie, aurait apparemment pris ses liaisons, et concerté ses projets avec le seul prince de qui l'union, la conduite et les forces pouvaient assurer le succès de l'entreprise, et rendre inutile l'opposition des Allemands. C'était pour le cardinal un sujet de triomphe, non-seulement de cacher ses desseins, mais de tromper par de fausses avances ceux même qu'il desirait le plus de ménager. Le colonel Stanhope l'avait éprouvé, et pour lors il avait eu besoin de tout le crédit du comte de Stanhope son cousin pour se justifier auprès du roi d'Angleterre d'avoir écrit trop légèrement que le roi d'Espagne accepterait le traité si la Sardaigne lui était laissée. Il citait Nancré comme témoin de l'aveu que le cardinal leur en avait fait. Nancré de son côté convenait qu'ils avaient souvent, Stanhope et lui, rebattu cet article avec Albéroni, que jamais ce ministre n'avait rien dit qui pût tendre à désavouer la proposition qu'il en avait précédemment approuvée; mais Albéroni nia le fait absolument : sa confiance était dans les évènemens qu'il se flattait d'avoir préparés avec tant de prudence, qu'il serait difficile que le succès ne répondît pas à son attente, et comme la décision en était imminente, il comptait d'être incessamment débarrassé des instances importunes du roi d'Angleterre, des ménagemens qu'il se croyait obligé de garder avec ce prince, aussi bien que délivré de toute crainte des menaces du pape. Il espérait enfin de se venger, avant qu'il fût peu, du refus absolu de sa translation à Séville, et de venger le roi son maître des ordres rigides que sa sainteté venait d'envoyer à son nonce à Madrid.

CHAPITRE XVI.

Éclat entre les cours de Rome et de Madrid. — Sages précautions d'Aldovrandi. — Ses représentations au pape. — Avidité du cardinal Albani. — Timidité naturelle du pape. — Partage anticipé. — La destination de l'armée espagnole demeure secrète jusqu'à la prise de Palerme. — Déclaration menaçante de l'amiral Bing à Cadix. — Monteléon déclare en Angleterre la révocation des faveurs accordées par l'Espagne au commerce des Anglais. — Sentimens d'Albéroni sur Monteléon et sur Beretti. — Il redouble ses intrigues pour exciter des troubles en France. — Aventuriers étrangers dont il se défie. — Rupture ouverte entre le pape et le roi d'Espagne.

En vertu de ces ordres dont Rome menaçait depuis long-temps la cour d'Espagne, le nonce Aldovrandi fit fermer, le 15 juin, le tribunal de la nonciature. Il avertit les évêques du royaume par des écrits, portant le nom de monitoires, que le pape suspendait toutes les grâces qu'il avait accordées au roi d'Espagne. La cause de cette suspension était l'usage que sa majesté catholique avait fait des sommes qu'elle en retirait, très différent de l'exposé qu'elle avait fait en obtenant ces grâces et très opposé aux intentions de sa sainteté. Car elle prétendait qu'en permettant au clergé d'Espagne d'aider de ses revenus le roi catholique, c'était afin de le mettre en état d'armer l'escadre qu'il avait promis d'envoyer dans les mers du Levant pour la joindre à la flotte vénitienne, et faire ensemble la guerre contre les Turcs : au lieu que sous le faux prétexte du secours promis, l'Espagne avait effectivement armé et fait partir sa flotte

pour porter la guerre en Italie. Albéroni prétendait que le roi son maître ne méritait en aucune manière les reproches que le pape lui faisait. Ils sont injustes, disait-il, puisque sa majesté catholique soutient actuellement contre les Maures d'Afrique les sièges de Ceuta et de Melilla; qu'en défendant ces deux places comme les dehors de l'Espagne, elle préserve le royaume de l'irruption des infidèles, que de plus une de ses escadres est en course contre les corsaires d'Alger. Ces raisons dites, Albéroni jugea qu'il fallait employer d'autres moyens pour soutenir l'honneur du roi son maître, et maintenir en Espagne son autorité contre les entreprises de la cour de Rome; elle ne pouvait être mieux défendue que par le premier tribunal du royaume. Ainsi le premier ministre fit décider par le conseil de Castille que le nonce, en fermant la nonciature en conséquence des ordres du pape, s'était dépouillé lui-même de son caractère; qu'après cette abdication, il ne devait plus être souffert en Espagne; que tolérer plus long-temps son séjour, ce serait offenser sa majesté et causer un notable préjudice à son service. Le même conseil décréta que tous monitoires répandus en Espagne par le nonce seraient incessamment retirés des mains de ceux qui les avaient reçus, et que la prétendue suspension des grâces accordées par le saint-siège à sa majesté catholique serait déclarée *insuffisante*. Tout commerce entre Rome et l'Espagne étant ainsi rompu, on résolut de former une junte, de la composer de conseillers du conseil de Castille et de canonistes, et de les charger d'examiner l'origine de plusieurs introductions et pratiques prétendues abusives et aussi avantageuses à la cour de Rome que contraire au bien du royaume d'Espagne. Leurs majestés catholiques voulurent elles-mêmes parler en secret à quelques ministres, en sorte qu'il parut que cette affaire très sérieuse, et dont les suites devien-

draient considérables était leur propre affaire, non celle du cardinal Albéroni; et, soit qu'il voulût alarmer le pape par des avis secrets, soit qu'il écrivît naturellement la vérité telle qu'il croyait la voir, il confia au duc de Parme que le feu était allumé de manière que sans la main de Dieu on ne verrait pas sitôt la fin de l'incendie.

Quelques agens de Rome à Madrid, ou séduits par le cardinal, ou formant leur jugement sur les discours qu'ils entendaient, pensaient aussi que les engagemens que le roi d'Espagne prenait pourraient faire une plaie considérable à l'église; ils condamnaient la précipitation du pape, très opposée à la patience, si convenable au père commun, et très dangereuse pour le saint-siège et pour l'Espagne, qu'elle exposait également, au lieu que sa sainteté temporisant, comme elle le pouvait aisément et comme elle le devait, jusqu'à la fin de la campagne, aurait pris sûrement les résolutions qu'elle aurait jugé à propos de prendre selon sa prudence et selon les événemens. Ils l'accusaient d'avoir trop écouté et suivi les mouvemens de sa vengeance contre le cardinal Aquaviva, car le pape se plaignait amèrement de lui, persuadé qu'il lui avait manqué de parole, et sur ce fondement sa sainteté avait déclaré qu'elle ne traiterait jamais avec lui d'aucune affaire.

Aldovrandi, homme sage, et nonce aimant la paix, assez expérimenté pour prévoir qu'une division entre les cours de Rome et de Madrid serait encore plus fatale à sa fortune particulière qu'elle ne le serait aux affaires publiques, voulut ménager les choses, de manière qu'en obéissant fidèlement à son maître, il prévînt, s'il était possible, l'éclat d'une rupture entre le pape et le roi d'Espagne. Deux grands princes se réconcilient, mais le ministre de la rupture demeure souvent sacrifié. Aldovrandi ferma donc la nonciature suivant ses ordres, et envoya

les lettres monitoires dont on a parlé pour avertir tous les évêques d'Espagne de la suspension des grâces accordées au roi d'Espagne par le pape. Le nonce observa d'employer différentes mains pour écrire les inscriptions de ces lettres, persuadé que toutes, et certainement celles des ministres étrangers, étaient ouvertes à Madrid, et que le passage libre n'était accordé qu'à celles qui n'intéressaient pas la cour; il fit porter à Cadix, par un homme sûr, celles qui étaient adressées aux évêques des Indes. Ces précautions prises, après avoir obéi à son maître, il lui représenta vivement les inconvéniens d'une rupture et l'embarras où sa sainteté se jetait par les engagemens qu'elle venait de prendre. Elle voulait se venger du roi d'Espagne et de son ministre, non de la nation espagnole dont le saint-père n'avait point à se plaindre; et, par l'évènement, la vengeance tombait uniquement sur les Espagnols. Les revenus de la Crusade et des autres grâces de Rome étaient affermés; le roi d'Espagne en était payé d'avance, et les fermiers attendaient, sans beaucoup d'inquiétude, que la querelle, qui ne pouvait durer long-temps, finît. Mais un grand nombre de particuliers avaient payé pour jouir des grâces du saint-siège; par exemple, pour obtenir pendant le cours d'une année les dispenses accordées par la bulle de la croisade, l'argent était donné, les dispenses et autres grâces étaient révoquées. Le nonce appuya beaucoup à Rome sur les plaintes que cette révocation subite et inopinée lui avait attirées; il différa, d'ailleurs, le plus qu'il lui fut possible son départ de Madrid, et, soit vérité, soit artifice employé à bonne intention, il excusa ce retardement sur ce que le roi d'Espagne lui avait fait proposer d'attendre encore et d'examiner s'il ne serait pas possible de trouver quelque expédient pour conduire les affaires à la paix. Un tel délai parut au nonce moins dangereux et moins contraire aux

intentions du pape que ne le serait un départ trop précipité, capable de fermer la porte à tout accommodement; mais s'il jugeait sainement des intentions de sa sainteté, il y a lieu de croire qu'il n'était pas assez bien informé de tous les ressorts que les Allemands faisaient agir auprès d'elle pour l'intimider au point de la forcer à rompre totalement avec l'Espagne.

Le pape avait résisté aux menaces de Galaz, ambassadeur de l'empereur; sa sainteté ne put résister à celles de son neveu, le cardinal Albani, plus foudroyantes que celles du ministre allemand. Ce cardinal ne cessait, depuis long-temps, de dire au saint-père que la cour de Vienne avait des sujets très légitimes de se plaindre de la conduite ou partiale ou tout au moins molle que sa sainteté tenait à l'égard du roi d'Espagne. Il avait promis d'envoyer ses vaisseaux dans la mer du Levant; il avait manqué de parole, et sa sainteté, insensible à un tel affront, n'avait rien fait encore ni contre ce prince ni contre son ministre. Albani représentait à son oncle ce qu'il devait craindre d'un gouvernement tel que celui de Vienne, justement irrité, qui donnait des marques terribles de son ressentiment et de sa vengeance, quand même les prétextes de se plaindre lui manquaient. Un tel solliciteur servait mieux l'empereur que ses ministres, et les biens que ce prince lui faisait dans le royaume de Naples l'assuraient de sa fidélité. Le roi d'Espagne ne pouvait pas et peut-être n'aurait pas voulu lui accorder des bienfaits supérieurs à ceux qu'il recevait de Vienne; c'était l'unique moyen de le faire changer de parti. L'amitié ni la haine ne le conduisaient pas; l'intérêt présent le déterminait, et d'un moment à l'autre il embrassait, suivant ce qu'il croyait lui convenir davantage, des sentimens contraires à ceux qu'il avait suivis précédemment. Son intérêt, ses espérances pour sa famille, l'attachaient

à l'empereur. Aucune autre puissance ne combattant ces motifs par d'autres plus forts et de même nature, le cardinal Albani travaillait avec succès pour le parti qu'il avait embrassé ; il réussissait moins par la confiance que le pape avait eu lui, que parce que le caractère d'esprit de sa sainteté était timide, et qu'il était facile de l'obliger par la crainte à faire les choses même qui paraissaient le plus opposées à sa manière de penser. Ce moyen, employé à propos, força sa sainteté de rompre avec l'Espagne, et cependant elle écrivit au roi catholique une lettre où, mêlant les plaintes aux menaces, laissant entrevoir des sujets d'espérance, évitant de s'engager, il paraissait qu'elle craignait les suites de la démarche qu'on lui faisait faire, et que si elle eût suivi son génie, elle aurait simplement tâché de gagner du temps pour voir quels seraient les évènemens de la campagne et se déterminer en faveur du plus heureux.

Il y avait alors lieu de douter de quel côté la fortune se déclarerait. L'Italie était persuadée que le roi d'Espagne était secrètement d'accord avec le roi de Sicile, parce qu'il n'était pas vraisemblable que le roi d'Espagne entreprit, seul et sans alliés, une guerre difficile, et que les Allemands, maîtres de Naples et de Milan, les soutiendraient aisément avec les forces qu'ils avaient dans ces deux états. On croyait à Rome que la ligue était signée; le nonce l'avait écrit de Madrid au pape. Les partisans de la couronne d'Espagne commençaient à donner des conseils sur la conduite qu'elle devait tenir pour se réconcilier avec les Italiens, et regagner leur affection qu'elle avait perdue en faisant précédemment la guerre conjointement avec la France. Deux moyens selon eux suffisaient pour y parvenir. Le premier était de délivrer le pape des vexations qu'il essuyait de la part des Allemands, l'une au sujet de Comachio que l'empereur avait

usurpé sur l'église, et qu'il retenait injustement; l'autre en faveur du duc de Modène que les impériaux protégeaient aux dépens de la ville et du territoire de Bologne, à l'occasion des eaux dont le Bolonais courait risque d'être inondé. Les amis de l'Espagne comptaient qu'il lui serait facile de faire restituer au saint-siège la ville et les dépendances de Comachio, encore plus aisé de ranger à son devoir un petit prince tel que le duc de Modène; qu'un tel service rendu à l'église, dans le temps même que le pape en usait si mal à l'égard de sa majesté catholique, ferait d'autant plus éclater sa piété, qu'il augmenterait les soupçons que les Allemands avaient déjà de sa sainteté, au point qu'elle n'aurait plus d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras d'un prince qui se déclarait son protecteur, lorsqu'il avait le plus de sujet de se plaindre de la partialité qu'elle témoignait pour ses ennemis.

Selon ces mêmes conseils, rien n'était plus facile que de s'emparer de l'état de Modène, de forcer le duc à restituer l'usurpation qu'il avait faite de la Mirandole; et comme le prince qu'il avait privé de ce petit état était alors grand-écuyer du roi d'Espagne, on supposait que le duc de Modène, privé de son pays, irait à son tour à Vienne briguer la charge de grand-écuyer de l'empereur. On intéressait dans ces projets la reine d'Espagne, et pour la flatter, on voulait aussi que le duc de Modène rendît au duc de Parme quelque usurpation faite sur le Parmesan. Les restitutions ne coûtaient rien à ceux qui les conseillaient; ainsi rien ne les empêchait de les étendre encore en faveur du duc de Guastalla, et de forcer l'empereur à lui rendre Mantoue comme le patrimoine de la maison Gonzague, usurpé et retenu très injustement par les Allemands. Le roi d'Espagne devenu le protecteur non-seulement des princes d'Italie, mais le réparateur des

pertes et des injustices qu'ils avaient souffertes, les engagerait aisément dans son alliance, et le même intérêt les unirait pour fermer à jamais aux Allemands les portes de l'Italie. Pour achever sans inquiétude de telles entreprises proposées comme un moyen sûr d'établir solidement la paix et l'équilibre du monde, on demandait seulement que, pendant que les troupes d'Espagne s'ouvriraient un chemin en Lombardie, le roi d'Espagne fit croiser quelques vaisseaux de sa flotte dans les mers de Naples, afin d'empêcher le transport des secours que les impériaux ne manqueraient pas d'en tirer pour la défense du Milanais, si le passage demeurait libre. On se promettait de plus que la ville de Naples, bientôt affamée, serait obligée de se rendre à son souverain légitime sans être attaquée. Enfin ceux qui desiraient de voir le roi d'Espagne engagé à faire la guerre en Italie, soit par zèle pour le bien public, soit par des raisons d'intérêt particulier, lui représentaient et l'assuraient que les Allemands étaient consternés; qu'ils ne doutaient pas que l'orage ne tombât sur l'état de Milan; mais ne sachant pas certainement où ils auraient à se défendre, que leurs commandans n'avaient d'autres ordres que de se tenir sur leurs gardes, et lorsque l'entreprise serait déterminée, de secourir l'état que les Espagnols attaqueraient.

L'opinion publique était que l'armée d'Espagne devait attaquer cet état. Un des ministres de Savoie à Madrid assura son maître que, malgré le secret exact et rigoureux qu'on observait encore sur la destination de l'armée d'Espagne, il savait qu'elle débarquerait à Saint-Pierre-d'Arena et à Final. Albéroni lui avait cependant confié que depuis qu'il était appelé au ministère, il avait écrit et chiffré de sa main tout ce qui concernait les négociations et les affaires secrètes. Le cardinal ne fut pas trahi en cette occasion. C'était le 11 juillet que le minis-

tre du roi de Sicile avertit son maître que le débarquement se ferait à Saint-Pierre-d'Arena, et le 16 du même mois on sut à Turin par un courrier dépêché de Rome, que les Espagnols descendus en Sicile avaient pris la ville de Palerme.

Environ le même temps, l'amiral Bing commandant la flotte anglaise, arriva à Cadix. Aussitôt il déclara de la part du roi d'Angleterre que ses ordres étaient d'insister auprès du roi d'Espagne, pour en obtenir une suspension d'armes et cessation de toute hostilité, comme un moyen nécessaire pour avancer la négociation de la paix; que, si le débarquement des troupes espagnoles était déjà fait en tout ou en partie en Italie, il avait ordre d'offrir le secours de la flotte qu'il commandait pour les retirer en toute sûreté; qu'il offrait aussi la continuation de la médiation du roi son maître, pour concilier le roi d'Espagne avec l'empereur; que, si sa majesté catholique la refusant, attaquait les états que l'empereur possédait en Italie, ses ordres en ce cas l'obligeaient d'employer pour la défense de ces mêmes états et pour le maintien de la neutralité, les forces qu'il avait sous son commandement. Bing prétendait qu'une telle déclaration était fondée sur le traité signé à Utrecht, pour la neutralité de l'Italie, aussi bien que sur le traité de Londres signé le 25 mai, entre l'empereur et le roi d'Angleterre. Les offres ni les menaces des Anglais n'ébranlèrent point le roi d'Espagne. Son ministre répondit que Bing pouvait exécuter les ordres dont il était chargé, et regardant comme rupture la déclaration que cet amiral avait faite, il écrivit à Monteléon qu'il était juste et raisonnable que tout engagement pris par le roi d'Espagne avec le roi d'Angleterre, fût rompu réciproquement; que sa majesté catholique cessait donc d'accorder aux négocians anglais les avantages qu'elle avait prodigués si généreu-

sement en faveur de cette nation; que la conduite prescrite à l'amiral Bing était la seule cause d'un changement que le roi d'Espagne faisait à regret, et qu'ayant suivi son inclination particulière en distinguant les Anglais des autres nations par les grâces singulières qu'il leur avait faites, c'était aussi contre son gré qu'il en suspendait les effets, même dans un temps où sa majesté catholique voulait, nonobstant les représentations du commerce de Cadix, accorder la permission que les ministres d'Angleterre avaient instamment sollicitée, pour le départ du vaisseau que la compagnie du Sud devait envoyer aux Indes. Les Anglais en avaient obtenu la faculté par le traité de paix conclu à Utrecht entre l'Espagne et l'Angleterre. Le roi d'Espagne n'avait pas jusqu'à cette année refusé l'exécution de cette condition. Il ne prétendait pas la refuser encore, mais seulement en différer l'effet jusqu'à l'année suivante, et la raison du délai était que le voyage serait inutile et infructueux, la contrebande ayant introduit en Amérique tant de marchandises d'Europe, que le commerce de Cadix jugeant de la perte qu'il y aurait pour les négocians d'envoyer aux Indes de nouvelles marchandises avant que les précédentes fussent vendues, avait obtenu sur ses remontrances que le départ des galions serait différé jusqu'à l'année suivante. Le roi d'Espagne avait par la même raison remis aussi à l'autre année le départ du vaisseau anglais, et pour dédommager les intéressés, il avait résolu de leur permettre d'envoyer deux vaisseaux au lieu d'un seul. Enfin il était sur le point de porter l'indulgence plus loin, même au préjudice du commerce de Cadix, quand l'entrée de la flotte anglaise changea ces dispositions.

Monteléon devait expliquer bien clairement aux négocians de Londres, intéressés dans le commerce de la mer du Sud, les intentions favorables du roi d'Espagne, et

la raison qui les rendait inutiles. Il devait même chercher dans leurs maisons ceux qui n'auraient pas la curiosité de lui demander la cause d'un tel changement, et de les en instruire. Albéroni se promettait de leur part quelque mouvement, si ce n'était un soulèvement général contre les ministres qui donnaient au roi d'Angleterre des conseils si pernicieux aux avantages du commerce de la nation : soit haine, soit défiance, il laissait peu de liberté à Monteléon sur l'exécution des ordres qu'il lui prescrivait. Les exhortations fréquentes de cet ambassadeur à la paix, ses représentations sur les maux que la guerre entraînerait étaient mal interprétées. Albéroni les regardait comme des preuves ou d'infidélité, ou tout au moins d'une fidélité très équivoque, et disait que c'était mal connaître le roi d'Espagne que de croire amollir ses résolutions par la terreur des périls, dont on prétendait en vain l'effrayer. Beretti, sans être estimé du cardinal, était bien plus de son goût. Il louait le zèle extrême de cet ambassadeur pour le service du roi son maître, et lui accordait de montrer au moins un bon cœur, persuadé cependant que si les Hollandais résistaient jusqu'alors aux instances de la France et de l'Angleterre, on ne le devait pas attribuer aux négociations de Beretti, non plus qu'au crédit de ses prétendus amis, mais seulement à la sagesse de la république, trop prudente pour souscrire à des engagemens dangereux, surtout dans une conjoncture très critique.

L'inaction des Provinces-Unies était tout ce qu'Albéroni desirait de leur part. Il avait espéré davantage des princes du Nord, mais il commençait à se détromper des différentes idées qu'il avait formées sur les secours et sur les diversions du czar, du roi de Prusse et du roi de Suède; car il avait porté ses vues sur les uns et sur les autres, et désabusé de ces projets, il avouait qu'il n'en-

tendait plus parler de ces princes qu'avec dégoût. Il se flattait de réussir plus heureusement en attaquant la France par elle-même; il entretenait dans le royaume des intelligences secrètes qu'il croyait capables d'allumer le flambeau de la guerre civile, et connaissant peu le crédit des conspirateurs, il attendait les nouvelles du progrès de leurs complots avec la même impatience que si leurs trames eussent dû faire triompher le roi d'Espagne de tous ses ennemis. Cellamare avait ordre de dépêcher des courriers pour instruire le roi son maître de tout ce qui regarderait cette affaire capitale. La conjoncture paraissait favorable aux desirs de ceux qui souhaitaient de voir régner la division en France; ils comptaient beaucoup sur le mécontentement du parlement de Paris, sur les vues qu'on lui attribuait de profiter d'un temps de faiblesse du gouvernement pour étendre l'autorité de cette compagnie. Ses entreprises, quand même elles ne réussiraient pas, seraient toujours autant de piqûres à l'autorité de la régence, et les corps dont le crédit était établi par une longue suite de temps, étaient, suivant l'opinion d'Albéroni, un puissant correctif au gouvernement despotique. Le temps lui paraissait un grand modérateur dans toutes les affaires, et savoir en gagner un grand art. Un aventurier qui se faisait nommer le comte Marini, vint le trouver, envoyé, disait-il, par un autre aventurier danois qu'on nommait le comte Schleiber, trop connu pour son honneur sous le règne du feu roi. Marini proposa, de concert avec son ami, une ligue entre le roi d'Espagne et le roi de Prusse.

Albéroni, en garde contre l'industrie de ces sortes de gens, avertit Cellamare que Marini partait pour Paris, et le pria d'éclaircir ce que c'était que cet aventurier et quelle foi on pouvait donner à ses paroles. Il est naturel à celui qui fait un grand usage d'espions de croire

qu'on lui rend la pareille, et que plusieurs inconnus qui lui offrent leurs services n'ont pour objet que de pénétrer ses secrets et d'en informer ceux qui les emploient. Les principales vues d'Albéroni étaient sur la succession du roi d'Espagne à la couronne de France; et quoiqu'il fût de la prudence de cacher ces vues avec beaucoup de soin, il ne put s'empêcher de dire un jour à un des ministres du roi de Sicile que, si le cas arrivait, le parti du roi d'Espagne en France serait plus fort que celui du régent.

La rupture entre les cours de Rome et de Madrid acheva d'éclater par l'ordre que le nonce reçut de la part du roi d'Espagne, au commencement de juillet, de sortir des états de sa majesté catholique; et comme le motif de cet ordre était principalement le refus des bulles de l'archevêché de Séville pour le cardinal Albéroni, cette cause parut si légère que bien des gens crurent la chose concertée entre les deux cours uniquement pour cacher à l'empereur leur intelligence secrète. Mais ces politiques, comme il arrive souvent, se trompaient dans leurs raisonnemens, et la rupture était sérieuse; le sort du pape était de passer le cours de son pontificat brouillé avec les premières puissances catholiques, la France, etc.

CHAPITRE XVII.

L'armée espagnole prend Palerme. — Le roi de Sicile soupçonné mal-à-propos d'être d'intelligence avec le roi d'Espagne. — Frayeurs du pape. — Il éclate contre Albéroni pour se concilier l'empereur. — Ambition du père d'Aubenton qui aspire au cardinalat. — Le pape déclare qu'Albéroni a encouru les censures de la cour de Rome. — Menaces de ce dernier. — Les deux

Albani, neveux du pape, divisés de parti. — Folle vanité d'Albéroni. — Son espoir de troubler la France. — Conduite du régent. — Comment agit le roi de Sicile à l'égard de l'ambassadeur d'Espagne à la nouvelle de la prise de Palerme. — Précautions que prend Cellamare à Paris. — Continuation de ses intrigues. — Situation du roi de Sicile. — La France entièrement abandonnée à l'Angleterre. — Blâme public de la politique du régent. — Il est informé des sourdes menées de Cellamare. — Ouvertures secrètes faites par Albéroni à l'empereur.

L'ARMÉE d'Espagne, débarquée en Sicile sous le commandement du marquis de Lede, avait pris Palerme le 2 juillet. Maffeï, vice-roi de l'île, s'était retiré à Messine, et personne ne doutait que cette ville, attaquée par les Espagnols, ne se rendît aussi facilement que Palerme. On doutait encore si le roi de Sicile, averti depuis longtemps par l'abbé del Maro son ambassadeur à Madrid, des dispositions de l'Espagne, n'était pas secrètement de concert avec sa majesté catholique, et si ce ne serait pas en conséquence de cette intelligence secrète que les troupes de Piémont avaient été augmentées depuis peu jusqu'au nombre de quatorze mille hommes. De tels doutes augmentaient plutôt que de calmer les agitations du pape. Les armes du roi d'Espagne offensé paraissaient de nouveau comme aux portes de Rome, puisqu'il ne savait pas encore quels progrès elles pourraient faire. Le duc de Savoie, s'il était son allié, pouvait faciliter le succès; il ne pouvait les empêcher s'il était ennemi. L'empereur voulait croire qu'il y avait intelligence et liaison étroite entre le pape et le roi d'Espagne, et que les Espagnols n'avaient rien entrepris que de concert avec sa sainteté. La vengeance des Allemands, plus prochaine, plus facile et plus dure que toute autre, lui paraissait aussi la plus à craindre; elle crut par ces raisons que son intérêt principal et celui du saint-siège était de tout employer pour en prévenir les effets. Il fallait pour calmer le ressentiment vrai

ou feint que l'empereur témoignait, que le pape fit voir évidemment qu'il n'avait pas la moindre part à l'entreprise du roi d'Espagne; que jamais le projet ne lui en avait été communiqué, que même sa sainteté avait été abusée par les mensonges d'Albéroni; qu'elle était irritée au point de rompre ouvertement avec le roi d'Espagne. Elle lui écrivit donc un bref fulminant, et pour justifier ses plaintes et sa conduite, en même temps que ce bref fut imprimé, elle rendit publique une lettre que ce prince lui avait écrite le 29 novembre de l'année précédente. Il promettait expressément par cette lettre d'observer exactement la neutralité d'Italie sans inquiéter les états que l'empereur y possédait, et sans y porter la guerre, pendant que les Turcs continueraient de faire la guerre en Hongrie. Sur une parole si précise, le pape avait exhorté et pressé l'empereur de poursuivre les avantages que Dieu lui donnait sur les infidèles; sa sainteté s'était positivement engagée à ce prince qu'il ne serait troublé par aucune diversion; que s'il se livrait entièrement à la guerre du seigneur, nulle autre n'interromprait le cours de ses victoires. Elle justifiait la cour de Vienne des infractions à la neutralité que les ministres d'Espagne lui imputaient. Ces prétendus chefs de plaintes étaient, disait-elle, antérieurs à la promesse solennelle que sa majesté catholique avait faite, et le seul incident à reprocher aux Allemands était l'enlèvement de Molinez arrêté et conduit au château de Milan, retournant à Madrid de Rome où il avait rempli pendant plusieurs années la place d'auditeur et de doyen de la Rotte. Mais l'aventure d'un particulier, sujète à discussion, ne dégageait pas le roi d'Espagne de la parole qu'il avait donnée et dont le pape était le dépositaire. Sa sainteté, persuadée qu'il était de son honneur comme de son devoir d'en procurer l'effet, voulait que dans le temps qu'elle traitait le plus durement le roi d'Espagne, ce

prince lui sût gré des ménagemens qu'elle avait eus pour lui. Elle alléguait donc, comme preuves de considération portée peut-être trop loin, l'inaction où elle était demeurée tout l'hiver; le parti qu'elle avait pris, au lieu d'instances vives et pressantes, au lieu d'user de menaces et de passer aux effets, de se borner à des insinuations tendres et pathétiques, mais inutiles, dont les réponses avaient été injures et nouvelles offenses; qu'elle était donc forcée de publier ce bref terrible, comme la dernière ressource et le dernier moyen qu'elle pouvait avoir encore pour vaincre l'opiniâtreté du roi d'Espagne; arrêter dans son commencement une guerre si fatale à la chrétienté, empêcher enfin le mauvais usage des grâces que le saint-siège avait accordées à cette couronne, dont le produit devait être employé contre les infidèles, et par un abus intolérable servait à faire une diversion utile et avantageuse au rétablissement de leurs affaires. On croyait encore à Rome que les mêmes intérêts unissaient les cours de France et d'Espagne, et le pape craignait que le régent ne prît vivement le parti du roi catholique. Mais depuis la régence les maximes étaient changées. Sa sainteté pouvait agir librement à l'égard de l'Espagne; la France ne songeait pas à détourner ni même à retarder les coups qui menaçaient Madrid. Toutefois le pape prit la précaution superflue d'avertir son nonce à Paris, et de ses résolutions et de ses motifs. Le seul était l'obligation et le desir de faire son devoir; car il importe bien plus, disait sa sainteté, de ne pas tomber entre les mains du Dieu vivant que de tomber dans les mains des hommes. Cette nécessité, détachée de tout intérêt et de toute vue humaine, l'avait fait agir. Nulle réflexion sur la cour de Vienne n'avait part à sa conduite. Elle n'en était pas mieux traitée que de celle d'Espagne. Elle recevait également des injures de l'une et de l'autre. Mais dans le

cas présent la justice et la raison de se plaindre étaient du côté de l'empereur, qui se croyait trompé par la confiance qu'il avait prise en la parole du roi d'Espagne, garantie par sa sainteté. Aldovrandi avait ordre de s'expliquer ainsi à Madrid, au sujet des résolutions de son maître; mais tout accès lui étant fermé, il fallut se contenter d'une longue conférence qu'il eut avant son départ avec le père d'Aubenton, confesseur du roi d'Espagne. On sut que ce jésuite lui avait conseillé de marcher lentement, de régler chacune de ses journées à quatre lieues, et de s'arrêter à la frontière de France. Le reste demeura secret. Aubenton avait de grandes vues. Son élévation dépendait de la cour de Rome; la rupture avec celle d'Espagne renversait ses projets. Il voulut faire le pacificateur. Un tel rôle déplût à Albéroni, personnellement offensé, et autant irrité contre Aldovrandi que contre le pape. Il se plaignit du nonce comme ayant manqué de confiance pour lui; et c'était à cette défiance que ce ministre, disait Albéroni, devait attribuer son malheur qu'il aurait évité par une meilleure conduite, s'il n'avait pas perdu la tramontane.

Le pape offensait Albéroni en faisant déclarer qu'il avait encouru les censures. Le cardinal voulut croire son honneur attaqué par une telle déclaration. Il aurait desiré persuader le public que ce point était ce qu'il avait de plus cher au monde, et comme le croyant lui-même; il dit hautement qu'il ne lui était plus permis de se taire; qu'il avait gardé le silence tant que le pape, ajoutant foi aux calomnies des ministres impériaux, avait seulement essayé de le faire mourir de faim; que la même retenue devenait impossible à conserver, s'agissant d'accusations énormes portées contre lui, effet ordinaire de la haine et de l'artifice infâme et grossier des Allemands; que le motif des censures si formidables de la cour de Rome

était apparemment le profit de quatre baïoques qu'il avait retiré de l'évêché de Tarragone; qu'il ne connaissait pas d'autre prétexte pour appuyer un jugement si rigoureux; qu'il était triste pour lui que le pape le réduisît à la fâcheuse nécessité d'oublier qu'il était sa créature; mais peut-être que cette extrémité ne serait pas moins désagréable pour sa sainteté; que leurs majestés catholiques soutiendraient leur engagement, et que de sa part il ferait tout ce que les lois divines et humaines lui suggéreraient; que s'il secondait seulement le génie de certaines gens, on verrait bientôt de si belles scènes, que le pape regretterait d'y avoir donné lieu. Le cardinal Albani, neveu du pape, était dévoué à l'empereur. Don Alexandre Albani, frère cadet du cardinal, qui n'était pas encore honoré de la pourpre, avait pris une route contraire à celle que suivait son aîné; et, soit par antipathie, soit une politique assez ordinaire dans les familles papales, il avait reçu du feu roi une pension secrète de 12,000 liv. Il continuait par les mêmes motifs de se dire attaché à la France et à l'Espagne. Albéroni lui fit part de ses plaintes. Il affectait de ne pouvoir croire que le pape voulût ajouter foi à la calomnie dont les Allemands prétendaient le noircir dans l'esprit de sa sainteté; mais il protestait en même temps que, si elle était assez faible pour se porter à quelque résolution contraire à la dignité comme à la réputation d'un cardinal, il avait reçu de Dieu assez de force comme assez de courage pour se défendre; qu'on verrait de belles scènes, et qu'elle serait fâchée d'y avoir donné lieu. Il fit prier don Alexandre de ne rien cacher au pape, même de lui dire que, si les choses continuaient comme elles avaient commencé, le marquis de Ledé serait aux portes de Rome avant le mois d'octobre. Albéroni louait la reine d'Espagne d'avoir dit que le saint-père abusait de la bonté, de la piété et de la religion

du roi catholique. Ce ministre annonçait une division prochaine; qui ne serait pas honorable pour le pape, parce qu'enfin sa majesté catholique, se voyant forcée d'exposer par un manifeste ce qu'elle avait souffert, rouvrirait des plaies refermées, qu'il serait plus à propos pour sa sainteté de laisser oublier; que le public disait déjà que le pape ne refusait les bulles de Séville, que parce que le comte de Galaz avait menacé sa sainteté de se retirer si elle les accordait, et annoncé qu'en ce cas le nonce serait chassé de Vienne; mais Albéroni prétendait que l'Espagne pouvait aussi menacer à plus juste titre. Il se plaisait à parler de la flotte qu'il avait équipée et mise en mer, des forces de cette couronne, et de sa puissance qu'il se vantait d'avoir relevée. L'Europe devait voir de plus grands efforts et de plus grands succès l'année suivante, et dès-lors, il prenait les mesures nécessaires pour y réussir. Des machines en l'air devaient produire des scènes curieuses, et tel, qui se croyait alors obligé à des respects humains, jouerait un autre jeu, s'il pénétrait dans l'avenir. C'était ainsi qu'Albéroni s'applaudissait de ses projets et des ordres qu'il avait donnés pour leur exécution, s'expliquant mystérieusement, même à ceux qui devaient concourir au succès de ces grands desseins.

Le marquis de Lede, général de l'armée, ignorait en s'embarquant quelle en était la destination. Il devait quand il serait à la hauteur de l'île de Sardaigne, ouvrir un paquet écrit de la main d'Albéroni, signé du roi d'Espagne. Il y trouverait seulement le lieu du rendez-vous de la flotte indiqué aux îles de Lipari. En y arrivant, il ouvrirait une seconde enveloppe, qui renfermait les ordres de sa majesté catholique. C'était ainsi que le cardinal prétendait conserver le secret, l'âme des grandes entreprises, et pour y parvenir il se plaignait de se voir obligé de faire en même temps les fonctions de ministre, de secrétaire

et d'écrivain, d'être réduit à ne sortir de son appartement que pour aller en ceux de sa majesté catholique et des princes, consolé cependant dans cette vie pénible, par la satisfaction que le roi d'Espagne goûtait du changement subit qu'il voyait dans sa monarchie. En cet état florissant, le cardinal ne pouvait croire que l'amiral Bing, commandant la flotte anglaise, eût l'ordre ni la hardiesse d'en venir à des actes d'hostilité. Il croyait voir la crainte et l'agitation du gouvernement d'Angleterre clairement marquées par l'arrivée du comte de Stanhope à Paris, en intention de passer à Madrid. Il supposait que ce ministre ne se serait pas engagé à faire le voyage d'Espagne, si le roi d'Angleterre pensait à rompre avec le roi catholique. Toutefois Cellamare eut ordre de persuader, s'il pouvait, au régent de suspendre tout engagement jusqu'à ce que son altesse royale eût vu l'effet que produirait à Madrid l'éloquence du comte de Stanhope. De part et d'autre, on voulait gagner du temps. Le ministre d'Espagne embrassait beaucoup d'affaires; il était fertile en projets, se flattait aisément de les voir tous réussir. Aucun cependant ne s'accomplissait. Cellamare, par ordre de son maître, cultivait le ministre du czar à Paris. Jamais, disait-il, sa majesté catholique n'accepterait le traité qu'on lui proposait; elle le regardait comme injuste, offensant son honneur. Elle était prête au contraire à travailler avec le czar. Elle s'obligeait à mettre en mer trente vaisseaux de guerre, en même temps qu'elle agirait par terre avec une armée de trente ou quarante mille hommes. Une telle parole était plus aisée à donner qu'à exécuter; mais Albéroni n'était point avare de promesses qui ne lui coûtaient rien. Il fallait aussi que, s'il ne pouvait y satisfaire, les mouvemens qu'il comptait de susciter en France le dédommageassent assez de ce qu'il perdait en manquant de parole aux alliés de son maître. Il espérait

alors beaucoup des liaisons que Cellamare avait formées. Il fallait les conduire avec prudence, ménager les intérêts, la considération, le crédit, le rang, la fortune de ceux qui entraient dans ces intrigues, leur laisser le loisir de les conduire sagement, et de profiter des conjonctures. Le temps était donc nécessaire, et pour les alliances à contracter et pour les trames secrètes dont Albéroni espérait encore plus que des alliances et des secours des étrangers.

Le régent, méprisant les discours du public et les raisonnemens sur l'intérêt particulier qui portait son altesse royale à rechercher avec autant d'empressement l'alliance du roi d'Angleterre, pressait la négociation, et quoiqu'elle fût près de sa conclusion, le temps était nécessaire aussi pour lui donner sa perfection. Ainsi ce prince dissimulait si bien l'état où elle était, que les ministres les plus intéressés à le savoir l'ignoraient. Celui d'Espagne faisait des représentations et des déclarations très inutiles; il ameutait quelques ministres étrangers et faisait valoir à Madrid, comme fruit de ses soins, quelques déclamations vaines des ministres du czar et du duc de Holstein contre la quadruple alliance. Il ne leur coûtait rien de les faire; elles ne faisaient aussi nulle impression. Le régent laissait cependant à Cellamare le plaisir de croire que ses manèges et ses représentations réussissaient; il l'assurait, de temps en temps, que les bruits répandus sur la conclusion de l'alliance étaient faux, et suivant le penchant qui conduit à croire ce qui flatte et ce qu'on souhaite, Cellamare voulait se persuader que ces assurances qu'il trouvait fondées en raison étaient vraies, parce qu'elles lui paraissaient vraisemblables. Le parlement faisait alors de fréquentes remontrances, souvent sans sujet, quelquefois avec raison. L'extérieur suffisait pour donner des espérances à l'ambassadeur d'Espagne, et comme le bruit

se répandit que bientôt le procureur général appellerait comme d'abus de tout ce que le pape pourrait faire au préjudice des libertés de l'église gallicane et contre les évêques opposés à la bulle *Unigenitus*, ce ministre espéra de voir aussi, à cette occasion, des mouvemens dans le royaume : car il comprenait qu'un tel dénoûment devenait enfin nécessaire pour arrêter cette fatale négociation qu'il ne pouvait rompre, et que le roi d'Espagne son maître ne pouvait approuver. Les avis que Cellamare recevait sans cesse, et de différens endroits, l'emportaient enfin sur les assurances que le régent lui avait données. Il commençait à croire, malgré ce que son altesse royale lui avait dit au contraire, que la proposition de la quadruple alliance avait été portée au conseil de régence, qu'elle y avait été approuvée à la pluralité des voix, nonobstant l'opposition de quelques ministres bien intentionnés. Il n'osait cependant rien affirmer encore, parce que le régent continuait de nier également aux autres ministres étrangers qu'il y eût rien de conclu. Provane, ministre de Sicile, sur les assurances du régent, doutait comme Cellamare; mais bientôt tous deux furent éclaircis, l'un de manière à ne conserver ni doute ni espérance; l'autre, voulant se flatter et se réserver un prétexte de prolonger son séjour en France, trouva dans les discours qui lui furent tenus les moyens qu'il cherchait de parvenir à son but.

Un courrier, dépêché par l'ambassadeur de France à Turin, apporta la nouvelle du débarquement des troupes d'Espagne, descendues le 3 juillet près de Palerme. Elles s'étaient emparées de la ville sans résistance. Dans un évènement que le roi de Sicile n'avait pas prévu, il fit arrêter le marquis de Villamayor, ambassadeur d'Espagne, et, s'adressant au régent et au roi d'Angleterre, il demanda l'effet de la garantie du traité d'Utrecht, promise

par la France et par l'Angleterre. Villamayor donna parole de demeurer dans les états du roi de Sicile, jusqu'à ce que les ministres piémontais qui étaient alors à Madrid sortissent d'Espagne. Après cet engagement, il ne fut plus gardé. Provane jugea sans peine que c'était demande et sollicitation inutile, que celle de la garantie de la France et de l'Angleterre. Cellamare au contraire voulait faire croire qu'il ajoutait foi aux promesses que lui fit le comte de Stanhope, avant que de passer de Paris à Madrid. Elles n'auraient pas abusé un ministre moins clairvoyant que lui; mais il y a des conjonctures où on ne veut pas voir, et Cellamare, ménageant à Paris des affaires secrètes où sa présence était nécessaire, voulut prendre pour des assurances réelles et solides les vains discours de Stanhope, et croire ou faire semblant de croire, comme lui disait cet Anglais, qu'il y avait dans le nouveau projet de traité des changemens tels, qu'ils étaient beaucoup plus conformes à ce que le roi d'Espagne desirait, qu'aux espérances de la cour de Vienne. Stanhope n'expliqua ni la qualité des changemens, ni celle des propositions avantageuses dont il se disait chargé. Il ajouta seulement qu'il avait dépêché un courrier à Vienne, et qu'il espérait, lorsqu'il serait à Madrid, surmonter les grandes difficultés que les médiateurs avaient trouvées jusqu'alors de la part de cette cour. Cellamare, recevant pour bon et valable tout ce qu'il plut à Stanhope de lui dire, avertit cependant le roi son maître qu'il y avait une alliance intime et particulière entre le régent et le roi d'Angleterre, et, se défiant des sujets de querelle qu'on lui susciterait en France, il pria instamment Beretti, de qui la prudence lui était très suspecte, de ne lui adresser aucun paquet de Hollande capable d'exciter des soupçons, ou de lui attirer la moindre affaire, voulant en éviter avec une attention extrême, non-seu-

lement les causes, mais même les prétextes. Il aurait été difficile alors de désabuser le public de l'opinion généralement répandue d'une alliance secrète entre le roi d'Espagne et le roi de Sicile. L'entreprise des Espagnols était regardée comme un jeu joué entre ces deux princes, et quoique l'un agît réellement en ennemi, pour dépouiller l'autre d'un royaume, dont il était en possession, il semblait qu'il ne fût pas permis de douter de l'intelligence qui était entre eux, pour donner une apparence de guerre, capable de cacher leurs conventions secrètes. Stanhope, bien instruit de la vérité, dit à Provane que, si le roi de Sicile approuvait le projet de paix, sitôt qu'il en ferait remettre la déclaration entre les mains de Stair, Provane en échange recevrait des mains de ce ministre un ordre du roi d'Angleterre à l'amiral Bing de faire ce que le roi de Sicile lui commanderait pour s'opposer aux Espagnols. Ces offres, loin de plaire à Provane, zélé pour les intérêts de son maître, le firent gémir sur l'étrange situation où se trouvait ce prince, forcé d'accepter un projet qu'il ne pouvait goûter, ou de perdre la Sicile dont la perte devenait encore plus malheureuse que n'en avait été l'acquisition. Le régent ajouta aux discours de Stanhope qu'il déclarerait incessamment au roi d'Espagne, que, s'il ne retirait ses troupes de la Sicile, la France ne pouvait refuser l'effet de sa garantie. Stanhope partit pour Madrid, portant à ceux qui étaient chargés des affaires de France en cette cour-là les ordres que lui-même avait dictés. Ce n'était pas seulement en Espagne que le ministre d'Angleterre les prescrivait, comme il n'a que trop continué, et même depuis que l'intérêt particulier a changé. En tout endroit de l'Europe où la France tenait un ministre, s'il voulait plaire et conserver son poste, il fallait qu'il fût non-seulement subordonné, mais obéissant aux Anglais et de cette obéissance

qu'ils appellent passive. Châteauneuf, ambassadeur en Hollande, leur était insupportable parce que, ce joug lui étant nouveau, il semblait quelquefois vouloir y résister. Les Anglais ne cessaient donc de représenter que, tant que cet homme demeurerait à La Haye, il embarrasserait la négociation. Ils l'accusèrent d'intelligence avec le secrétaire de Savoie, avec le baron de Norwick du collège des nobles, partisan d'Espagne, et avec beaucoup d'autres amis de cette couronne. Ils prétendaient que tout ce qu'ils communiquaient de plus important et de plus secret, était aussitôt révélé par l'ambassadeur de France.

On pressait vivement la conclusion de la triple alliance entre cette couronne, l'empereur et l'Angleterre. Stair, ardent à exécuter les ordres qu'il recevait de Londres, était parvenu à régler les conditions du traité au commencement du mois de juillet. S'il y restait encore quelques difficultés de la part de l'empereur, elles devaient être aplanies par Penterieder, son envoyé à Londres, muni des pouvoirs nécessaires pour signer au plus tôt un traité que ce prince regardait comme avantageux pour lui et pour sa maison. L'avis de ses ministres était conforme au sien, et, selon eux, cette alliance était l'unique moyen d'assurer à leur maître la conservation des états qu'il possédait en Italie; ils jugeaient en même temps qu'il était de l'intérêt de l'empereur de s'opposer au succès des pratiques du duc de Savoie, qui n'avait rien oublié pour engager le roi d'Espagne dans ses intérêts, et ne désespérait pas encore d'y réussir, nonobstant la descente des Espagnols en Sicile. En effet, jusqu'alors le ministre d'Espagne à Vienne s'était intéressé en faveur de ce prince, et ne cessait d'appuyer la proposition d'une alliance entre l'empereur, le roi d'Espagne et le roi de Sicile; mais alors sa majesté catholique se désistait de cette proposition, et demandait qu'en l'abandonnant

l'empereur consentît à laisser à l'Espagne l'île de Sardaigne, offrant en échange de consentir réciproquement que sa majesté impériale reprît la partie du Milanais qu'elle avait cédée au duc de Savoie, et que le Montferrat y fût encore ajouté. Un Suisse, nommé Saint-Saphorin, homme plus intrigant qu'il n'appartient à la franchise de sa nation, employé autrefois par le roi Guillaume et toujours opposé aux intérêts de la France, était encore employé par le roi Georges, et même avait gagné trop de confiance de la part du régent. Cet homme, devenu négociateur, soutenait qu'il était de l'intérêt de toutes les puissances de l'Europe d'abaisser celle du duc de Savoie. Ce prince, étonné de la descente imprévue des Espagnols en Sicile, suivie de la prise de Palerme, écrivit aussitôt au régent pour lui demander, en exécution du traité d'Utrecht, les secours de troupes que la France était obligée de fournir pour la garantie du repos de l'Italie; le courrier, dépêché à Paris au comte de Provane, remit aussi au comte de Stanhope, qui s'y trouvait encore alors, une lettre pour le roi d'Angleterre, contenant les mêmes instances. Cellamare ne manqua pas de s'y opposer; mais le régent lui répondit que par le traité d'Utrecht le roi était également garant et du repos de l'Italie et de la réversion de la Sicile à la couronne d'Espagne; que sa majesté, manquant à l'un de ses engagemens, ne pourrait se croire obligée à l'autre, stipulé par le même traité. Son altesse royale offrit donc des secours à Provane; mais on jugeait par la manière dont ce prince les offrait qu'il n'avait nulle intention d'exécuter ce qu'il promettait; on sut même qu'il avait fait quelques railleries de l'état où se trouvait le duc de Savoie, et il revint dans le public qu'il avait dit que le renard était tombé dans le piège, que le trompeur avait été trompé, enfin plusieurs discours dont ceux qui les avaient entendus

n'avaient pas gardé le secret. La discrétion n'était pas plus grande alors sur les affaires d'état, dont les particuliers n'ont pas droit de raisonner, encore moins de censurer les résolutions du gouvernement; on condamnait librement et sans la moindre contrainte tant de traités différens, tant d'engagemens opposés les uns aux autres, tant de liaisons avec les ennemis anciens et naturels de la France, prises secrètement et sans la connaissance du conseil de régence. On ne blâmait pas moins les dépenses immenses faites mal-à-propos pour s'assurer de la foi légère et de la constance plus que douteuse de ces puissances, et les raisonneurs concluaient qu'il était difficile de comprendre comment et par quelle maxime on se séparait de l'Espagne dont l'alliance, loin d'être à charge à la France, serait toujours très utile à ses amis, et qu'on l'abandonnait dans la fausse vue d'acquérir chèrement des amis très infidèles. Cellamare était préparé à faire cette réponse au régent, s'il lui eût parlé, comme il s'y attendait, des bruits répandus alors d'un parti considérable que le roi d'Espagne avait en France; mais ce n'était pas par un aveu de l'ambassadeur d'Espagne que son altesse royale comptait de découvrir toutes les circonstances des trames secrètes, dont elle savait déjà la plus grande partie. Le duc de Savoie, s'adressant de tous côtés pour être secouru, ne trouva pas en Angleterre plus de compassion de son état qu'il n'en avait trouvé en France. La Pérouse, son envoyé à Londres, exposait le triste état de son maître. Il demandait inutilement en conséquence du traité d'Utrecht, des secours contre l'invasion que les Espagnols faisaient de la Sicile. Loin de toucher et de persuader par ses représentations, l'opinion commune à Londres, comme à Paris, était que le roi d'Espagne et le roi de Sicile agissaient de concert; et sur ce fondement les ministres d'Angle-

terre répondirent à la Pérouse que l'escadre anglaise secourrait son maître au moment qu'il aurait signé le traité d'alliance, que le roi d'Angleterre lui avait proposé. Monteléon persistait cependant à croire que le roi d'Espagne n'avait rien à craindre de la part de l'Angleterre, et soit persuasion, soit desir de flatter Albéroni et de lui plaire, il l'assura que le comte de Stanhope, nouvellement parti pour Madrid, joignait à son penchant pour l'Espagne une estime singulière pour ce cardinal, en sorte que, possédant la confiance intime du roi d'Angleterre, son voyage à Madrid ne pouvait produire que de bons effets. Albéroni ne donnait à qui que ce soit sa confiance entière, et l'aurait encore moins donnée à Monteléon qu'à tout autre ministre. Il se défiait généralement de tous ceux que le roi d'Espagne employait dans les cours étrangères. Alors il avait envoyé secrètement à Vienne un ecclésiastique, qu'il avait chargé de proposer à l'empereur un accommodement particulier avec le roi d'Espagne, sans intervention de médiateur. Les conditions étaient que la Sardaigne serait laissée au roi d'Espagne; qu'en même temps l'empereur lui donnerait l'investiture des duchés de Toscane et de Parme; que le roi d'Espagne réciproquement mettrait l'empereur en possession de la Sicile; et que de plus, il l'aiderait à recouvrer la partie de l'état de Milan, qu'il avait cédée au duc de Savoie. Enfin on procurerait de concert la propriété du Montferrat au duc de Lorraine.

CHAPITRE XVIII.

L'empereur donne connaissance aux Anglais des propositions secrètes que lui a faites Albéroni. — Belle maxime de Torcy dans les négociations. — Les Anglais voient avec le plus grand dépit les succès des Espagnols en Sicile. — Ils veulent détruire leur flotte. — Opiniâtreté d'Albéroni. — Il menace le régent. — Son insolence envers les grands d'Espagne. — Conduite du pape. — Audace d'Albéroni avec Nancré. — Traité entre la France, l'Angleterre et l'empereur signé à Londres. — Trève conclue entre l'empereur et les Turcs. — Cellamare cherche à unir le czar et le roi de Suède pour rétablir le roi Jacques. — Alarmes répandues par les Anglais sur le commerce de toutes les nations par jalousie des forces maritimes de l'Espagne. — Inquiétude d'Albéroni. — Fautes commises en Sicile. — Projets d'Albéroni. — Ses artifices avec la cour de Rome. — Les Espagnols entrent dans Messine.

Ce siècle était celui des négociations, en même temps celui où régnait entre les souverains une défiance réciproque, leurs ministres bannissant la bonne foi et se croyant habiles selon qu'ils savaient le mieux tromper. L'empereur, persuadé que nulle alliance n'était aussi solide pour lui que celle d'Angleterre, ne perdit pas de temps à communiquer au roi d'Angleterre les propositions secrètes d'Albéroni. La droiture et la sincérité du ministre n'étaient pas mieux établies que celles du duc de Savoie. Ainsi l'opinion commune à Londres comme à Vienne était que, malgré les apparences, tous deux agissaient de concert, et que l'Espagne n'envahissait la Sicile que du consentement secret du duc de Savoie, quelque soin que prît ce prince de déguiser une convention cachée, et de demander des garanties qu'il serait fâché,

d'obtenir. Sur ce fondement l'empereur répondit aux propositions d'Albéroni qu'il en accepterait le projet, lorsqu'il serait sûr du consentement et du concours des médiateurs. Mais l'artifice d'un ministre tel qu'Albéroni dont la bonne foi était plus que douteuse, et suspectée également dans toutes les cours, loin de suspendre, comme il l'espérait, la conclusion du traité de la triple alliance, en pressa la signature : car il ne suffit pas, comme disait M. de Torcy, que la probité des princes soit connue et hors de doute, si la réputation de ceux dont ils se servent dans leurs affaires les plus importantes n'est aussi sans tâche et à l'abri par leur conduite passée de toute accusation et même de soupçon. Albéroni ne jouissait pas de cette réputation si flatteuse et si nécessaire au succès des affaires dont un ministre est chargé. La cour de Rome ne se plaignait pas moins que le duc de Savoie de la fausseté des promesses et des assurances qu'il avait faites et données à l'une et à l'autre de ces deux cours.

Leurs plaintes n'arrêtaient pas le progrès des Espagnols, et la Sicile était soumise au roi d'Espagne à la fin de juillet. Cette conquête si rapide et si facile déplaisait aux Anglais, à mesure du peu d'opposition que les Espagnols trouvaient à s'emparer totalement de l'île. Les agens d'Angleterre en différens lieux d'Italie représentaient qu'il était de l'intérêt de cette couronne d'anéantir la flotte d'Espagne, sinon qu'elle serait bientôt employée en faveur du prétendant; qu'on devait se souvenir à Londres du projet formé en sa faveur peu de temps auparavant avec les princes du nord et de l'arrestation du comte de Gyllembourg, alors ambassadeur du roi de Suède; qu'on ne devait pas non plus oublier que Monteléon était instruit de son dessein; que ruinant la flotte d'Espagne, chose facile, non-seulement l'Angleterre aurait la gloire et l'avantage de secourir le duc de Savoie, mais qu'il

serait impossible à l'Espagne de réparer la perte qu'elle aurait faite et de ses vaisseaux et de son armée, au lieu que, laissant à cette couronne la liberté entière de poursuivre ses desseins, elle joindrait bientôt la conquête du royaume de Naples à celle de la Sicile. Les ennemis de l'Espagne craignaient le génie de son premier ministre, et n'oubliaient rien pour inspirer de tous côtés la crainte des projets et des entreprises qu'il était capable de former et d'exécuter. Mais pendant qu'ils travaillaient à décrier Albéroni, il s'applaudissait à Madrid du succès étonnant des mesures prises et des ordres donnés pour la conquête de la Sicile. Il admirait qu'une flotte de cinq cents voiles, partie de Barcelone le 27 juin, eût débarqué heureusement dans le port de Palerme, le 3 juillet, toutes les troupes dont elle était chargée avec l'attirail nécessaire pour une descente. Cet heureux début lui ouvrit de grandes vues pour l'avenir. Comme il fallait cependant donner une couleur à cette entreprise et justifier une expédition faite en pleine paix, au préjudice des traités, Albéroni supposa, que le roi d'Angleterre, médiateur de la triple alliance qui se négociait actuellement, avait intention d'engager le duc de Savoie de livrer la Sicile à l'archiduc, contre les dispositions du traité d'Utrecht portant expressément, que cette île retournerait au pouvoir de l'Espagne au défaut d'héritiers mâles du duc de Savoie à qui la Sicile était cédée. Albéroni voulait persuader qu'une telle contravention aux traités de paix avait forcé le roi d'Espagne à prévenir le coup en s'assurant d'un royaume qui lui appartenait par toutes les raisons de droit divin et humain.

Le projet d'Albéroni était d'entretenir en Sicile une armée de trente-six mille hommes, nombre de troupes suffisant non-seulement pour conserver sa conquête, mais encore pour tenir en inquiétude les Allemands dans le

royaume de Naples et leur faire sentir les incommodités d'un pareil voisinage. La conquête de la Sicile, l'espérance de la conserver, de passer facilement à celle de Naples, et l'idée de chasser ensuite les Allemands de toute l'Italie, devinrent pour le roi d'Espagne de nouveaux motifs de rejeter absolument le traité d'alliance proposé par le roi d'Angleterre et de s'irriter de la facilité que le régent avait eue d'acquiescer aux propositions de ce prince, d'envoyer même Nancré à Madrid pour appuyer les instances que le comte de Stanhope devait faire, et pour persuader à sa majesté catholique d'y consentir. Albéroni prétendit que, bien loin que tant de mouvemens dussent toucher sa majesté catholique, ils faisaient voir au contraire quelle était l'agitation des ministres du roi d'Angleterre, la crainte qu'ils avaient des recherches d'un nouveau parlement qui s'élèverait contre une conduite si contraire aux véritables intérêts de la nation, enfin la partialité déclarée du roi Georges pour l'empereur et sa maison. « On ne comprend pas, disait Albéroni, comment le régent ne connaît pas une vérité si évidente, comment il veut s'unir à un ministère si incertain et avec une nation sur qui on ne peut pas compter ». De ces réflexions Albéroni passait à une espèce de menace : « Si, disait-il, son altesse royale veut signer une ligue si détestable, le roi d'Espagne fera les pas qu'il estimera convenables aux intérêts du roi son neveu, aussi bien qu'à la conservation d'une monarchie et d'une nation qu'il protégera et qu'il défendra jusqu'à la dernière goutte de son sang. Sa majesté catholique pourra dire qu'elle a satisfait à tous ses devoirs par les représentations qu'elle a faites pour mettre le régent dans le chemin de la justice. Enfin *curavimus Babylonem* ». Albéroni ajoutait : « Dieu sait ma peine à modérer la juste indignation du roi d'Espagne, quand il a su les sollicitations du régent envers la Hol-

lande; je suis las de parler davantage de modération, leurs majestés catholiques commencent à s'ennuyer de cette chanson ». Cet échantillon des conférences de Nancré avec Albéroni peint à-peu-près le fruit qu'il remporta de sa mission en Espagne, où il avait été envoyé principalement pour appuyer et seconder les instances de Stanhope. Albéroni disait que le régent aurait été convaincu de la solidité des réponses du roi d'Espagne s'il eût été question de persuader *l'entendement et non la volonté*.

Le cardinal, encore plus piqué du refus des bulles de Séville que des négociations du régent avec le roi d'Angleterre, ne doutait pas que la conquête de la Sicile ne lui donnât les moyens de se venger du pape personnellement, aussi bien que des principaux personnages de la cour de Rome. Il menaçait déjà la maison Albani *d'une estafilade que le roi d'Espagne pouvait aisément lui donner*. Il voulut aussi voir une liste exacte des cardinaux et prélats romains possesseurs d'abbayes ou de pensions ecclésiastiques dans la Sicile. Ébloui du desir de vengeance, il bravait par avance les censures de Rome, et disait que puisque sa sainteté n'avait pas osé en lancer la moindre contre le cardinal de Noailles, qui s'était fait chef d'une hérésie en France, elle oserait encore moins faire un coup d'éclat contre le roi d'Espagne, bien informé que l'acharnement de la cour de Rome contre lui était tel, que sa majesté catholique devait penser à la réprimer à quelque prix que ce pût être. Elle se trompait, selon lui, si elle comptait sur l'ancienne superstition espagnole. *Altri tempi*, etc. Ces superstitions étaient l'ouvrage des grands, persuadés qu'il était de leur intérêt de les imprimer dans l'esprit des peuples ; mais ces mêmes grands étaient sans autorité, sans crédit, toujours dans la crainte et le tremblement, enfin comptant pour beau-

coup de vivre en repos. Albéroni donc ajoutait que, le roi son maître ayant fait connaître qu'il n'était pas un *zéro*, et que ceux qui l'avaient méprisé auraient un jour à s'en repentir, trouverait des amis; que plusieurs même s'empresseraient d'être admis dans ce nombre. « Du temps, disait-il, de la santé et de la patience! » Il savait que le pape avait désapprouvé la démarche que le nonce Aldovrandi avait faite de fermer, sans ordre de sa sainteté, le tribunal de la nonciature à Madrid, et véritablement le ministre de sa sainteté faisait tort à la juridiction que le saint-siége s'était attribuée et maintenait dans ce royaume. Ainsi le pape fit voir par un bref postérieur que son intention avait été seulement de suspendre les grâces et priviléges que ses prédécesseurs avaient accordées aux rois d'Espagne. Le nonce Bentivoglio, averti de ce bref et de ce qu'il contenait, jugea que la cour de France s'intéresserait peu à l'embarras qu'il pourrait causer à celle d'Espagne, et de plus, que le régent ne serait pas fâché de voir croître en même temps le nombre des ennemis du pape et les oppositions que le roi d'Espagne trouverait à l'exécution de ses projets. Le caractère de ce nonce impétueux, violent, sans érudition, uniquement occupé que du desir effréné de parvenir au cardinalat, se montrait, dans toute sa conduite, persuadé que le moyen le plus sûr, le plus prompt, le plus aisé d'obtenir cette dignité était d'irriter le pape et de mettre le feu dans l'église de France; il n'oubliait rien pour arriver à son but, etc.

Le nonce du pape à Madrid, plus sage que celui qui résidait en France, avait aussi mieux connu de quelle importance il était pour le saint-siége de ménager les grandes couronnes; il jugea donc qu'il était essentiel pour le bien de l'église de conserver une voie à l'accommodement, lorsque le temps aurait un peu calmé l'aigreur de part et d'autre. Aubenton, jésuite, confesseur du roi d'Espagne,

ouvrit cette voie. Il vint trouver Aldovrandi la veille de son départ de Madrid, et le priant de ne le nommer jamais dans ses lettres, il le chargea bien expressément de bien représenter au pape quel mal il ferait s'il fermait la voie à tout accommodement; que déjà la cour d'Espagne se croyait méprisée, et qu'elle s'irriterait au point de perdre le respect et l'obéissance due au saint-siége, si sa sainteté n'y prenait garde et n'adoucissait par sa prudence les différends survenus au sujet des bulles de Séville; il représenta que l'intérêt d'un particulier tel qu'Albéroni ne devait point causer de pareils désordres.

La cour d'Espagne était alors occupée d'affaires plus sensibles pour elle que ne l'étaient celles de Rome. La mission de Nancré n'avait pas eu tout le succès que le régent s'en était promis, et le cardinal avait déclaré à cet envoyé que le roi d'Espagne, informé de la résolution que son altesse royale avait prise de signer un traité d'alliance avec l'empereur et le roi d'Angleterre, souhaitait qu'elle voulût abandonner un tel projet ou tout au moins en suspendre l'exécution. En ce cas, sa majesté catholique s'engagerait à regarder les intérêts du régent comme les siens propres. Au contraire, le ressentiment d'un refus serait tel que ni le temps ni même les services ne le pourraient effacer, et qu'il aurait en toute occasion le roi d'Espagne pour ennemi personnel. Nancré, pressé par le cardinal d'envoyer un courrier à Paris porter une telle déclaration, le refusa; et dit de plus que quand même il se pourrait charger d'en rendre compte, il serait inutile, parce que le traité devait être déjà signé. Albéroni répliqua que, lorsque le roi d'Espagne serait assuré de la signature, Nancré ne demeurerait pas encore un quart d'heure à Madrid. Albéroni ne s'expliquait pas moins clairement aux ministres d'Angleterre qu'il n'avait parlé à Nancré au sujet du traité dont le roi d'Espagne rejetait

toute proposition. Ainsi le colonel Stanhope, ne pouvant douter de la résolution de sa majesté catholique, détournait le comte de Stanhope son cousin, ministre confident du roi d'Angleterre, de faire le voyage de Madrid, prévoyant que la peine en serait inutile, ainsi que les fréquentes déclarations du cardinal réitérées à toute occasion ne permettaient pas d'en douter. En effet, le traité était signé à Londres, et le roi d'Angleterre avait conseillé au duc de Savoie d'y souscrire comme le meilleur parti qu'il pût prendre pour résister à l'invasion des Espagnols.

La flotte anglaise naviguait en même temps vers la Sicile, et déjà les ministres d'Angleterre avaient déclaré à Monteléon que le roi leur maître n'avait pu se dispenser d'envoyer ses vaisseaux pour maintenir la neutralité d'Italie, et défendre en conséquence des traités les états possédés par l'empereur; que cependant sa majesté britannique attendait encore quel serait le succès du voyage que le comte de Stanhope ferait à Madrid, d'où dépendait la paix générale ou une malheureuse rupture. Quoique le roi de Sicile n'eût de secours à espérer que de la part de l'Angleterre, il hésitait cependant à l'accepter avec la condition d'accéder au traité d'alliance, comme le demandait le roi d'Angleterre. Stair, son ambassadeur en France, offrait à Provane, ministre de Savoie à Paris de lui remettre l'ordre par écrit de sa majesté britannique, adressé à l'amiral Bing pour attaquer les Espagnols sitôt que le duc de Savoie aurait accepté le projet de traité, et Provane n'était pas autorisé à promettre que cette acceptation serait faite. Il se bornait à demander au régent la garantie de la Sicile; instances inutiles. Son altesse royale lui répondait que la France n'avait point d'armée navale. Le mariage d'une des princesses ses filles avec le prince de Piémont était alors une de ses vues, et c'était

vraisemblablement un moyen d'y réussir que de dégager le duc de Savoie de la guerre de Sicile en persuadant au roi d'Espagne de consentir aux propositions de Stanhope. Deux motifs pouvaient y porter sa majesté catholique. L'un était la difficulté de réduire les places de Sicile; l'autre motif, la conclusion d'une trève entre l'empereur et les Turcs, dont la nouvelle était récemment arrivée.

Ces apparences de pacification et d'assurer la tranquillité générale de l'Europe, n'empêchaient pas le régent de chercher encore d'autres moyens d'en assurer le repos, et soit pour en être plus sûr, soit que le génie dominant du siècle fût de négocier, son altesse royale voulait que les monarques du nord, particulièrement le czar, crussent que la conclusion du traité proposé au roi d'Espagne ne l'empêcherait pas de s'unir avec ces princes, même s'il était nécessaire, qu'elle renouvellerait de concert avec eux la guerre contre l'empereur; mais, soit vérité, soit dessein d'amuser, les ministres de ces princes, principalement celui du czar, ajoutèrent peu de foi à de tels discours. Ce dernier assura Cellamare que le czar ne pouvant approuver les liaisons nouvelles de la France avec l'Angleterre et la maison d'Autriche, voulait de concert avec le roi de Suède, unir leurs intérêts communs à ceux du roi d'Espagne. On attribuait à de mauvais conseils (Dubois) la confiance que le régent avait prise aux promesses du roi d'Angleterre, et Cellamare, persuadé de l'utilité dont une ligue des princes du nord pouvait être à son maître, pressait le ministre du czar de le représenter à son altesse royale, et de l'engager s'il était possible à fomenter les troubles qu'on croyait prêts à s'élever en Ecosse.

Le duc d'Ormond, nouvellement arrivé à Paris, où il se tenait caché, prétendait qu'il y avait en Angleterre un parti pour le roi Jacques plus ardent que jamais pour

les intérêts de ce prince. L'argent pour le soutenir et le fortifier était absolument nécessaire, et ne pouvant en espérer de France, il s'était adressé à l'ambassadeur d'Espagne pour obtenir l'assistance de sa majesté catholique. Ce ministre ne doutait pas de la bonne volonté de son maître, mais il connaissait l'état de l'Espagne et son impuissance. Etant donc persuadé qu'elle ne pouvait fournir les sommes nécessaires pour le succès d'une si grande entreprise, son objet était de la faire goûter au czar, mécontent du roi d'Angleterre, et de l'engager à s'unir avec le roi de Suède pour se venger tous deux de concert des sujets qu'ils pouvaient avoir d'être mécontens de la conduite de ce prince à leur égard. Le temps était précieux, et Cellamare connaissant l'importance d'en ménager tous les momens, n'en perdit aucun pour animer le ministre de Moscovie. Il alla secrètement le trouver à la campagne où il était auprès de Paris, et l'ayant informé des dispositions du roi d'Espagne, il le pressa de dépêcher au plus tôt un courrier à Pétersbourg pour instruire le czar des dispositions de sa majesté catholique, et demander des instructions sur une négociation dont il connaissait parfaitement toutes les conséquences. Cellamare informa le roi de Suède par une voie détournée des mêmes avis qu'il donnait au czar, et non content d'exciter les puissances étrangères à traverser les desseins du régent, il cherchait encore à détacher du service du roi des gens dont le nom, plutôt que le mérite peu connu, pouvait faire plus d'impression dans les pays étrangers qu'ils n'en faisaient en France.

Si la descente des Espagnols en Sicile, la conquête facile de Palerme et celle de toute l'île qu'on regardait déjà comme assurée, avaient surpris toute l'Europe, on ne l'était pas moins d'avoir vu paraître, et comme sortir du fond de la mer une flotte en ordre, armée par une couronne qui ne s'était pas distinguée par ses armemens

de mer depuis le règne de Philippe II. Cette nouvelle puissance maritime alarmait déjà les Anglais. Ils croyaient aisément, et publiaient que la véritable vue du conseil d'Espagne en relevant ses forces de mer, était de s'opposer généralement à tout commerce que les nations étrangères pourraient faire aux Indes Occidentales. Il était facile qu'un tel soupçon fît en peu de temps un grand progrès en Hollande et en Angleterre. Albéroni, prévoyant l'effet que la jalousie du commerce pourrait causer dans l'un et l'autre pays, écrivit par l'ordre du roi d'Espagne à son ambassadeur en Hollande d'assurer non-seulement les négocians hollandais, mais encore les Anglais qui se trouveraient dans ce pays, et généralement tout homme de commerce, que jamais sa majesté catholique n'altérerait les lois établies, et ne manquerait aux traités. Ce ministre devait aussi leur dire que le peu de forces que le roi son maître avait en mer était seulement pour la sûreté de ses côtes dans la Méditerranée, aussi bien que pour la défense et la conduite de ses galions; qu'à la vérité, sa majesté catholique avait lieu de se plaindre de la déclaration des Anglais; mais un tel procédé de leur part n'avait pas empêché qu'elle n'eût donné ordre de ne pas toucher aux effets qui appartiendraient aux Anglais sur la flotte nouvellement arrivée à Cadix, l'intention de sa majesté catholique étant de faire remettre à chacun des intéressés ce qui pouvait leur appartenir.

Le ministre d'Espagne n'était cependant pas sans inquiétude du succès qu'aurait la descente des Espagnols en Sicile, et de la suite de leur premier succès. Son projet n'était pas encore bien formé, et ses résolutions incertaines dépendaient de l'évènement. Albéroni voulait croire que la Sicile serait soumise en peu de temps; il se proposait de faire ensuite passer l'armée d'Espagne dans le royaume de Naples; mais il sentait, et l'avouait même,

que c'était uniquement aux officiers-généraux qui commandaient l'armée à délibérer et décider des résolutions qu'il conviendrait de prendre. L'escadre anglaise lui donnait de justes inquiétudes ; il savait qu'elle voguait vers le Levant, mais depuis assez long-temps il ignorait sa route, et les premiers jours d'août, il n'en savait de nouvelles que du 14 juillet, écrites de Malaga. Ce même jour 14, le château de Palerme se rendit aux Espagnols. Le vice-roi de Naples faisait quelques mouvemens, comme ayant dessein d'envoyer en Sicile un détachement des troupes de l'empereur pour fortifier la garnison de Messine. Ce secours paraissait difficile, et l'opinion publique était que les ministres allemands ne faisaient ces démonstrations que pour satisfaire par des apparences les ministres de Savoie, et d'ailleurs, le public était persuadé que si les troupes allemandes marchaient effectivement et secouraient Messine, ce ne serait pas pour la rendre aux Piémontais. La défiance était généralement répandue dans toutes les cours, et les sentimens du pape n'étaient pas exempts de soupçon, en sorte que quelques brouilleries qu'il y eût actuellement entre la cour de Rome et celle de Madrid, l'opinion publique était qu'il régnait secrètement une union intime entre sa sainteté et le roi d'Espagne. Les troupes de ce prince, après une légère résistance à Palerme, dont elles s'étaient emparées, avaient marché vers Messine, et les galères du duc de Savoie s'étaient retirées à leur approche.

Jusqu'alors l'entreprise de Sicile réussissait comme le roi d'Espagne et son ministre le pouvaient desirer, et ces succès heureux augmentant la fierté du ministre, irrité du refus constant des bulles de Séville, il se déchaîna sans mesure contre sa sainteté, et l'accusait de se laisser conduire par les conseils du comte de Galaz, ambassadeur de l'empereur auprès d'elle, qui, de son côté, pré-

tendait que le pape était secrètement uni avec le roi d'Espagne. Mais Albéroni s'élevait sans ménagement contre la personne de M. le duc d'Orléans et l'empressement qu'il avait fait paraître à signer le traité de la quadruple alliance. « Ainsi, disait Albéroni, ce prince s'est déclaré à la face de tout l'univers ami d'une puissance ennemie d'un roi son parent, et le temps est venu où vraisemblablement il sera obligé à se porter contre ce même roi à des actes d'hostilité. Le maréchal d'Huxelles, qui a consenti à cette alliance pour n'avoir point de guerre, verra la France agir contre le roi d'Espagne, qui de son côté sera ferme à continuer éternellement la guerre plutôt que de consentir à l'infâme projet, et tant qu'il aura de vie et de forces, il se vengera de ceux qui prétendent le forcer à l'accepter. Si Stanhope veut parler du ton de législateur, il sera mal reçu. Le passéport qu'il a demandé a été expédié, on entendra ses propositions; mais il sera difficile de les écouter si elles ne sont pas différentes en tout de la substance du projet. Stanhope, ajoutait-il, sera surpris d'entendre que le roi d'Espagne ne veut pas qu'on parle présentement des états de Toscane et de Parme, se réservant d'user de ses droits en temps et lieu ». Albéroni, s'expliquant hautement contre le traité de la quadruple alliance, voulut en même temps faire voir aux Anglais que, si le roi d'Espagne rejetait un pareil projet, il n'en était pas moins prêt à donner à la nation anglaise des preuves de son affection pour elle; que c'était un témoignage bien sensible de cette affection, que la modération dont sa majesté catholique donnait une preuve évidente en défendant à ses sujets d'exercer aucun acte d'hostilité contre les négocians anglais demeurant dans ses états, quoiqu'on dût l'attendre comme une suite naturelle de la rupture faite à contre-temps par le commandant de la flotte anglaise.

Albéroni, flatté des premiers succès de l'entreprise de Sicile, ne laissait pas de remarquer les fautes que le marquis de Lede avait faites dans cette expédition, et de prévoir les suites funestes qu'il y avait lieu de craindre du flegme de ce général, et de sa lenteur à finir une conquête aisée. Tout délai en cette occasion était d'autant plus à craindre que l'escadre anglaise faisait voile vers la Sicile. Il fallait donc prévenir son arrivée, et sans perdre de temps faire marcher les troupes vers Messine, dont il serait désormais difficile de s'emparer, le coup de la prise de Palerme ayant mis en mouvement, suivant l'expression du cardinal, toutes les puissances infernales, et les mesures étant prises de tous côtés pour embarrasser l'Espagne. Il reprochait encore au marquis de Lede, général de l'armée d'Espagne, d'avoir laissé au comte Maffeï, vice-roi de l'île pour le duc de Savoie, la liberté entière de se retirer à Syracuse, qu'on devait regarder non-seulement comme la meilleure forteresse du royaume, mais qu'on savait de plus être en état de recevoir les secours d'hommes et de vivres proportionnés au besoin qu'elle en aurait. Il était encore de la prudence de faire suivre Maffeï par un détachement de cavalerie; et quoique fatiguée, ce n'était pas une raison pour l'exempter de marcher, la conjoncture étant si importante qu'il n'était pas permis de ménager les troupes, quand même il aurait été sûr qu'elles périraient dans la marche. Patiño était alors intendant de l'armée. Albéroni l'exhorta pour l'amour de Dieu, disait-il, à donner un peu plus de chaleur au naturel froid de son ami le marquis de Lede. « S'il est bon, disait le cardinal, d'épargner les troupes quand on le peut, il faut aussi songer qu'elles sont faites pour fatiguer et pour crever quand il convient; qu'à plus forte raison, on doit en user de même à l'égard des bêtes ». La facilité

de faire passer des troupes de Naples en Sicile augmentait les difficultés que les Espagnols trouvaient à s'emparer de Messine dont ils auraient pu se rendre maître sans peine, si leur général, à qui Dieu pardonne son indolence, n'avait perdu le temps à prendre Palerme, ville sans résistance. Albéroni comptait déjà que la France, l'Angleterre, l'empereur et le duc de Savoie, s'uniraient contre l'Espagne; le projet du cardinal était en ce cas de laisser quinze mille hommes en Sicile, pour en faire la conquête entière; et lorsqu'elle serait achevée, il prétendait transporter toutes ces troupes en Espagne. Il soutenait que le duc de Savoie n'avait songé qu'à tromper le roi d'Espagne, employant différentes voies pour l'amuser par de vaines propositions de traité; qu'enfin Lascaris, le dernier des ministres que ce prince avait employés, était venu, au moment que la flotte partait, déclarer qu'il avait un pouvoir de son maître dans la forme la plus solennelle, pour conclure avec le roi d'Espagne une ligue offensive et défensive à des conditions véritablement à faire rire; ce qu'on en sait est, que la première de ces conditions était 2,000,000 d'écus que le duc de Savoie demandait pour se mettre en campagne, et par mois 60,000 écus de subsides : la seconde, que le roi d'Espagne fît passer en Italie douze mille hommes, pour les unir aux troupes de Savoie et faire la guerre dans l'état de Milan. Mais Albéroni, persuadé qu'on ne pouvait s'assurer sur la foi du duc de Savoie tant qu'il serait maître de la Sicile, avait jugé nécessaire que le roi d'Espagne s'en rendît maître soit pour la garder, soit pour la rendre au duc de Savoie si sa majesté catholique, faisant la guerre aux Allemands, ne pouvait procurer à ce prince une récompense plus avantageuse de son alliance avec l'Espagne.

Le cardinal, persuadé qu'il était de l'honneur et de

l'intérêt de cette couronne d'avoir toujours un corps de troupes en Espagne, prenait alors des mesures pour maintenir sur pied huit ou dix mille hommes de troupes étrangères. Ce fut à Cellamare qu'il s'adressa, pour savoir de lui quelles mesures il jugerait nécessaires à prendre pour accomplir ce dessein. Cette marque de confiance ne s'accordait guère avec le traitement que le cardinal del Giudice, oncle de Cellamare, recevait alors de la cour d'Espagne, tous les revenus des bénéfices qu'il possédait en Sicile ayant été mis en séquestre. Il est vrai que les revenus des bénéfices que d'autres cardinaux et prélats avaient dans le même royaume eurent aussi le même sort, depuis la descente des Espagnols en Sicile; mais le vrai motif était l'animosité particulière d'Albéroni qui ne cessait d'aigrir leurs majestés catholiques contre Giudice, car il n'oubliait rien pour les engager à regarder et à traiter comme leurs ennemis personnels ceux qui se déclaraient contre leur premier ministre. Il n'avait pas même ménagé le pape, desirant se venger du refus constant qu'il lui faisait des bulles de Séville. Il changea cependant de conduite, lorsque la lenteur de l'expédition de Sicile lui donna lieu de craindre qu'après de beaux commencemens, la fin de l'entreprise ne répondît pas à ses espérances. Alors il jugea nécessaire de ménager la cour de Rome, et de la prudence d'introduire une négociation pour un accommodement entre cette cour et celle d'Espagne. Le cardinal Aquaviva eut ordre de le confier à don Alexandre Albani, second neveu du pape. Il fallait flatter ce jeune homme, neveu chéri de Clément XI, en lui faisant entendre que le roi d'Espagne n'ayant encore formé aucune prétention au préjudice de la cour de Rome, tous différends entre les deux cours étaient faciles à terminer; que don Alexandre en aurait l'honneur, par conséquent avancerait sa promotion au cardinalat si son oncle, pro-

fitant d'une conjoncture heureuse, l'envoyait nonce à Madrid. Mais pour y réussir sûrement, il serait absolument nécessaire qu'il y vînt porteur des bulles de Séville, préliminaire indispensable pour finir à son entière satisfaction toutes les affaires qu'il trouverait à régler. Autrement leurs majestés catholiques deviendraient inexorables, et s'engageraient sans retour à suivre les projets formés par le conseil de Castille, et par la junte des théologiens et des canonistes. Albéroni voulant mêler à cette espèce de menace quelque espérance de toucher le pape, instruisit Aquaviva de ce qu'il avait fait pour détromper leurs majestés catholiques de l'opinion où elles étaient que, sa sainteté avait donné ordre au nonce Aldovrandi de fermer le tribunal de la nonciature; qu'il y avait ajouté que sa sainteté offrait même d'envoyer un nouveau nonce, soit ordinaire, soit extraordinaire, comme il plairait le plus à leurs majestés catholiques. Albéroni, s'applaudissant d'avoir eu le bonheur, grâce à Dieu, de leur persuader que cette démarche du pape était fort honorable, concluait que sa sainteté devait profiter d'une porte qui lui était ouverte pour sortir d'un engagement qui durerait autant que sa vie, si elle négligeait ce moyen facile de s'en débarrasser; que ce serait une satisfaction, pour un ministre revêtu de la pourpre, d'avoir donné cette nouvelle preuve de son respect et de son obéissance au pape et au saint-siège; mais que sa sainteté devait aussi commencer par un acte de générosité tel que serait l'expédition et l'envoi des bulles de Séville, grâce légère, telle qu'on ne la pouvait refuser aux services importans d'un ministre dont le travail assidu avait mis les finances du roi son maître en si bon état que, non-seulement il n'était rien dû à personne, mais qu'il restait encore quelques sommes pour les dépenses journalières et casuelles, outre les consignations données sur les provinces pour

le paiement des troupes, en sorte qu'il n'avait pas été détourné ni employé un seul maravedis sur les fonds de l'année suivante.

Pendant que la cour de Rome cherchait les moyens d'apaiser celle d'Espagne, et qu'il s'en fallait peu qu'Albéroni ne dictât les conditions, dont le premier article était de lui accorder une grâce contraire aux plus saintes règles, le pape n'en usait pas de même à beaucoup près à l'égard des prélats qui tenaient le premier rang dans l'église de France.

On apprit en France au commencement d'août que les Espagnols, continuant leurs progrès en Sicile, étaient entrés sans résistance dans la ville de Messine, aux acclamations unanimes du sénat et du peuple, les troupes piémontaises s'étant retirées dans la citadelle. Mais en même temps on apprit que la flotte anglaise était à Naples, évènemens dignes d'occuper l'attention des princes de l'Europe et de leurs ministres. Il est par conséquent à propos de rappeler ce qui s'était passé depuis l'année 1716.

CHAPITRE XIX.

Situation des affaires depuis 1716.—Négociation secrète de Cellamare avec le duc d'Ormond dans Paris. — Mauvais état du gouvernement de France. — Traité de la quadruple alliance signé à Londres le 2 août, puis à Vienne et à La Haye. — Prétexte du traité.—Sa cause.—Morville en Hollande.— Conduite de Beretti et de Monteléon.—Plaintes réciproques des Espagnols et des Anglais sur le commerce. — Violence du czar contre le résident hollandais. — Plaintes et défiances du roi de Sicile. — Conduite de l'Angleterre à son égard. —Projets de l'Espagne

de concert avec la Suède contre l'Angleterre. — Mouvemens causés par l'expédition de Sicile. — Vues et artifices de l'abbé Dubois. — Son peu de ménagement pour M. le duc d'Orléans. — Conduite et propos d'Albéroni. — Sa dispute avec Riperda sur un présent du roi d'Angleterre. — Embarras de la cour de Rome. — Lit de justice tenu aux Tuileries. — Le régent recouvre toute son autorité. — La flotte espagnole détruite par l'amiral Bing. — Continuation des menées de Cellamare en France. — Le colonel Stanhope quitte Madrid.

A cette époque, la république de Venise, attaquée par les Turcs, engagea l'empereur à la secourir en vertu des traités et de l'alliance qu'il avait contractée avec elle; il déclara donc la guerre au grand-seigneur, et le roi d'Espagne uniquement par zèle pour la religion joignit sa flotte à celle de la république, si à propos, que ce secours préserva Corfou de l'extrême danger de tomber sous la puissance des infidèles. L'année suivante 1717, le roi d'Espagne mit encore une flotte en mer. Elle paraissait destinée à porter des secours aux Vénitiens, mais elle fut employée à enlever la Sardaigne à l'empereur; le prétexte de cette invasion fut que ce prince manquait à la parole qu'il avait donnée de retirer ses troupes de la Catalogne et de l'île de Majorque. L'entreprise faite en Sicile en 1718 était la suite de l'invasion de la Sardaigne, et fondée sur le même prétexte. Le comte de Konigsecg était alors à Paris ambassadeur de l'empereur auprès du roi. On peut juger de l'attention d'un ministre éclairé et vigilant, attentif à pénétrer quelle part la France pouvait avoir à l'entreprise des Espagnols, aussi bien qu'à découvrir les résolutions qu'elle prendrait pour ou contre le duc de Savoie. Le bruit commun était que ce prince avait signé un traité d'alliance offensive et défensive avec l'empereur, mais son ambassadeur à Paris l'ignorait, et quoiqu'il ne pût douter que le régent ne fût très disposé à cultiver une intelligence parfaite avec l'empereur, Ko-

nigsecg, soupçonnant l'intention des ministres, était scandalisé du peu de joie que la cour avait fait paraître à la nouvelle de la conclusion de la paix entre l'empereur et le Turc. Le desir de cet ambassadeur était alors d'obtenir comme récompense de ses services la vice-royauté de Sicile, persuadé que la possession de cette île retournerait immanquablement à l'empereur.

Les mouvemens du parlement contre la banque de Law attiraient dans ces conjonctures l'attention particulière des ministres étrangers résidens à Paris. Celui d'Espagne continuait ses conférences secrètes avec le duc d'Ormond, et ce dernier, suivant le génie ordinaire des bannis, espérait toujours, et se promettait des révolutions sûres en Angleterre si les mécontens du gouvernement étaient soutenus. Il demandait, pour les secourir avec succès, douze vaisseaux, six mille hommes de débarquement, quinze mille fusils, des armes pour mille dragons, et des munitions de guerre; il ajoutait à ces demandes l'assurance d'une retraite en quelque ville de Biscaye, et son projet était d'y faire passer le roi Jacques pour le conduire ensuite comme en triomphe en Angleterre, où il assurait que les deux tiers de la nation se déclareraient pour lui. Le duc d'Ormond, caché aux environs de Paris et changeant souvent de demeure, comptait d'attendre ainsi la réponse d'Espagne à ces mêmes propositions, que le cardinal Aquaviva avait déjà communiquées au cardinal Albéroni, et qui depuis avaient été portées à Madrid par un capitaine de vaisseau anglais nommé Commock, dévoué au roi Jacques.

L'objet d'exciter ou de fomenter des troubles en Angleterre n'était pas le principal dont Cellamare fût alors occupé; il savait qu'Albéroni donnait sa première attention à la suite des mouvemens qu'il espérait qu'on verrait incessamment éclore en France, article qui touchait le plus

sensiblement le roi et la reine d'Espagne et leur premier ministre. C'était par conséquent l'affaire que Cellamare suivait avec le plus de soin, et qu'il croyait traiter avec le plus de secret, quoique M. le duc d'Orléans fût bien informé de ses démarches et des noms de ceux qui croyaient faire ou avancer leur fortune en s'engageant imprudemment avec le ministre d'une cour étrangère. L'ambassadeur d'Espagne envoyait à Madrid le rapport des conférences qu'il avait avec eux, et par le récit favorable qu'il leur faisait des réponses de leurs majestés catholiques, il s'appliquait à fortifier de plus en plus les engagemens imprudens qu'ils avaient déjà pris. Cellamare n'oubliait rien aussi pour faire entendre au roi son maître la nécessité de les appuyer, si ce prince voulait maintenir leur bonne volonté et les mettre en état d'agir avec succès. La France était alors dans une profonde paix, et comme on ne voyait nulle apparence d'une guerre prochaine, plusieurs officiers sans emploi desiraient de passer au service d'Espagne. Cellamare, persuadé qu'il était de l'intérêt de son maître d'avoir à son service non-seulement des officiers, mais encore un corps de troupes françaises, et sachant qu'Albéroni avait dessein de lever jusqu'au nombre de huit mille étrangers, lui proposa de former un corps de soldats qu'on lèverait aisément en France, et qu'on enrôlerait dans les régimens wallons et irlandais que le roi d'Espagne avait actuellement à son service. Il y avait en effet lieu de croire que plusieurs officiers se trouvant sans emploi ne demanderaient pas mieux que d'en obtenir en Espagne, et Cellamare en était persuadé par les demandes fréquentes de ceux qui s'adressaient à lui pour être reçus dans le service d'Espagne. Le chevalier Folard était du nombre; mais il voulait auparavant faire ses conditions et ne pas passer comme aventurier.

L'ambassadeur connaissait ses talens et lui rendit justice, ajoutant seulement qu'il battait beaucoup la campagne, et que par cette raison il avait jugé à propos d'éluder sa proposition. On pouvait encore, suivant l'avis de l'ambassadeur, former quelques nouveaux régimens français, et, pour cet effet, recevoir sur la frontière de Catalogne, d'Aragon et de Navarre, ceux qui se présenteraient pour s'enrôler sous des commandans de leur nation. Outre les avantages du service, il s'en trouverait encore d'autres par rapport à la politique. Cellamare ne laissait pas d'être effrayé de la difficulté qu'il prévoyait à puiser des eaux hors de leur source, et à vaincre les obstacles que le gouvernement de France apporterait à de telles levées. Comme on reçut alors la nouvelle de l'entrée des troupes d'Espagne dans Messine, il assura Albéroni que toute la nation française s'était réjouie de cet évènement, qu'on ne parlait à Paris que de la gloire du roi d'Espagne, et qu'il serait à souhaiter que le régent eût les mêmes sentimens, au moins intérieurement; mais Cellamare, persuadé que son altesse royale en était bien éloignée, ramassait avec soin tous les discours de la ville, comptant faire sa cour en Espagne en rendant compte exact non-seulement de ce qui était, mais encore des faits qu'on supposait contre le gouvernement du régent.

Les nouveautés introduites dans l'administration des finances, l'établissement de la banque, les projets qu'on attribuait à Law, l'abus que le régent avait fait de toutes ces nouveautés, l'opposition du parlement, une espèce de guerre entre les arrêts du conseil et les arrêts de cette compagnie pour les annuler, donnaient lieu d'ajouter foi à toutes les funestes prédictions qui se débitaient d'une guerre intestine et prochaine non-seulement dans la capitale, mais encore dans toutes les parties du royaume. Cellamare recueillait avec joie les faux avis et les étudiait

avec d'autant plus de soin qu'il croyait, en les donnant à Albéroni, effacer l'impression que ce premier ministre pourrait avoir prise contre le neveu du cardinal del Giudice, tel que l'était Cellamare. Il grossissait donc tous les objets et croyait donner une bonne nouvelle à Madrid en assurant que le régent faisait venir autour de Paris plusieurs régimens; que l'ordre était donné aux gardes ainsi qu'aux mousquetaires de se tenir prêts. Il espérait en même temps que la république de Hollande refuserait d'entrer dans le traité qui se négociait à Londres, pour former l'alliance dont il était question depuis long-temps entre l'empereur, la France, l'Angleterre et les états-généraux; traité dans lequel on s'efforçait inutilement de faire entrer le roi d'Espagne, et dont la négociation était le sujet de l'envoi du sieur de Nancré à Madrid de la part de la France, et de celui du comte de Stanhope de la part de l'Angleterre.

Mais pendant que l'ambassadeur d'Espagne se flattait de tant de vaines espérances, le traité de la quadruple alliance négocié à Londres fut signé premièrement dans cette ville le 2 août, et ensuite à Vienne et à La Haye, le roi d'Espagne ayant refusé d'y entrer, nonobstant les vives instances qui lui en avaient été faites. Le prétexte de cette quadruple alliance était premièrement de réparer les troubles apportés, soit à la paix conclue à Bade en septembre 1714, soit à la neutralité d'Italie établie par le traité d'Utrecht en 1713. Une paix solide, bien affermie et soutenue par les principales puissances de l'Europe était le but que celles qui contractaient semblaient se proposer, et pour y parvenir, elles réglaient entre elles non-seulement de quelle manière la France accomplirait parfaitement la démolition du port et des fortifications de Dunkerque promise par le traité d'Utrecht, mais comment elle détruirait le canal de Mardick dont l'An-

gleterre regardait l'ouverture comme une infraction faite à ce même traité. On disposait de plus de différens états souverains situés en Italie; on donnait des successeurs aux princes qui possédaient encore les mêmes états, lorsque ces possesseurs actuels viendraient à mourir; en sorte que, suivant ces dispositions, nul des changemens qui renouvellent ordinairement les guerres ne troublerait désormais le repos de l'Europe. Mais ce grand objet du bien et de la tranquillité publique n'était pas le seul de tant de mesures prises en apparence pour en assurer le repos: un intérêt particulier et trop à découvert était le ressort de cette alliance.

Le régent, persuadé que si malheureusement le roi encore enfant était enlevé aux desirs comme aux vœux que ses sujets formaient pour sa conservation, son altesse royale aurait peine à faire valoir les renonciations exigées du roi d'Espagne, avait jugé que le meilleur moyen d'en assurer la validité était de se préparer des défenseurs tels que le roi d'Angleterre et les états-généraux pour soutenir la disposition faite à Utrecht pour le bien de la paix, mais contre toutes les lois et la constitution inviolable du royaume. Celles de la Grande-Bretagne n'avaient pas été moins violées en faveur de la maison de Hanovre, et le prince appelé en Angleterre au préjudice du roi légitime n'avait pas moins à craindre une révolution qui le priverait quelque jour, lui ou sa postérité, du trône qu'il avait usurpé. Ainsi, l'intérêt réciproque unissant le roi d'Angleterre avec le régent, tous deux consentirent sans peine à garantir, l'un le maintien des renonciations du roi d'Espagne à la succession de France, l'autre l'ordre de succession à la couronne établi nouvellement en Angleterre au préjudice du véritable roi de la Grande-Bretagne et de ses héritiers légitimes. On peut ajouter à ces grands intérêts l'ambition du négociateur employé par M. le duc d'Orléans, qui de valet

d'un docteur de Sorbonne était parvenu, par ses intrigues et ses fourberies, à devenir précepteur de ce prince, et que le caprice de la fortune ou plutôt la juste colère de Dieu éleva depuis à l'archevêché de Cambrai et à la dignité de cardinal, enfin au poste de premier ministre, avec une telle autorité que, lorsqu'il mourut au mois d'août 1723, son altesse royale avait lieu de craindre le pouvoir excessif dont elle voyait clairement qu'il était prêt d'abuser contre son maître et son bienfaiteur.

Les états-généraux des Provinces-Unies entrèrent sans peine dans les vues de la France et de l'Angleterre, et les ministres anglais en Hollande parurent d'autant plus contens de Morville, nouvellement arrivé à La Haye en qualité d'ambassadeur de France, qu'ils le trouvèrent soumis à leurs conseils, pour ne pas dire à leurs ordres, conduite très différente de celle de Châteauneuf son prédécesseur, dont ils avaient souvent éprouvé la contrariété et qu'ils avaient enfin fait révoquer. Beretti, ambassadeur d'Espagne, travaillait inutilement à traverser les ministres de France et d'Angleterre. Ses instances, qu'il exaltait à Madrid, étaient tournées en ridicule à La Haye et ne persuadaient personne. Il interprétait à sa fantaisie les démarches les plus indifférentes, et si toutes les Provinces-Unies, si les états étaient assemblés, ou si chaque province délibérait séparément, Beretti se persuadait, et voulait se persuader, que c'était pour l'intérêt du roi son maître, et s'attribuait l'honneur et l'utilité prétendue des résolutions prises sans qu'il y eût la moindre part. Pendant qu'il se vantait des heureux effets de sa vigilance, de son industrie et du crédit de ses amis en Hollande, la signature du traité d'alliance démentit les éloges qu'il donnait à tant de démarches qu'il supposait avoir faites. Il est vrai que le traité ne fut pas si aisément signé, nonobstant le desir unanime et l'intérêt qui pressaient les

parties contractantes de le conclure au plus tôt ; mais plus cette conclusion était ardemment desirée, plus on voulait aussi prévoir et prévenir toutes les difficultés capables d'ébranler une alliance qui devait être le fondement solide de la paix générale de l'Europe. Comme il est plus aisé de prévoir le mal que d'empêcher qu'il n'arrive, on voulut, avant de conclure le traité, remédier à chacun des inconvéniens qui se présentaient à la pensée. La multitude en était si grande, que le résident de l'empereur à la cour d'Angleterre prétendit savoir que les ministres du roi d'Angleterre avaient apposé vingt-quatre fois leurs signatures et leurs cachets aux articles de ce traité secrets et séparés. Monteléon, sans témoigner d'inquiétude de cette alliance, demanda qu'elle lui fût communiquée, et s'adressa pour cela à Craggs, alors secrétaire d'état : il répondit à l'ambassadeur d'Espagne que s'il en voulait voir tous les articles, il ne lui en serait fait aucun mystère; que s'il voulait en informer le roi d'Espagne, le comte de Stanhope, encore à Madrid, le communiquerait à sa majesté catholique sans la moindre réserve. Monteléon répondit que, n'ayant jamais eu de curiosité de ce qui s'était traité et conclu, il rendrait simplement compte au cardinal Albéroni de la réponse du secrétaire d'état d'Angleterre. . .

Le traité de la quadruple alliance n'était pas le seul sujet d'aigreur qu'il y eût alors entre l'Espagne et l'Angleterre. Les esprits s'aliénèrent de part et d'autre à l'occasion des prérogatives que l'Espagne avait accordées à l'Angleterre pour son commerce aux Indes. Les Espagnols se plaignaient de l'abus que les Anglais faisaient des conditions avantageuses que l'Angleterre avait exigées et obtenues par le traité d'Utrecht ; et réciproquement, on prétendait en Angleterre que ces conditions n'étaient pas exécutées de la part de l'Espagne, princi-

palement en ce qui regardait le privilège de la traite des nègres, en sorte que le préjudice, que le commerce des sujets de la Grande-Bretagne en souffrait, aigrissait une nation également superbe et avare, plus facile à blesser qu'il n'est facile de l'adoucir. Les Hollandais eurent en même temps sujet de craindre un trait de la vengeance du czar, aussi facile au moins que les Anglais à s'irriter, et plus difficile à calmer. Le résident de Hollande auprès de lui avait dit imprudemment, et même écrit, que le czarowitz était mort de mort violente, et que le penchant à la révolte était général en Moscovie. Le czar, offensé d'un pareil discours, avait fait arrêter ce résident sans égard au droit des gens, et s'était emparé de tous ses papiers. Non content d'une expédition si violente et si contraire à la sûreté dont un ministre étranger doit jouir, ce prince demanda satisfaction à la république de Hollande, déclarant qu'il ferait arrêter tous les vaisseaux hollandais allant dans les ports de Suède, et qu'il retiendrait en prison le résident de la république, jusqu'à ce qu'il eût nommé ceux dont il tenait de tels avis.

Quoique l'esprit de paix dût régner dans les principaux états de l'Europe après avoir essuyé de longues guerres, dont le temps et le repos étaient les seuls moyens de réparer les dommages, la défiance réciproque entre les princes était telle, qu'aucun d'eux ne s'assurait sur la bonne foi de ceux même que l'intérêt commun et le desir de la paix engageaient à se secourir. Ainsi le roi de Sicile se défiait et de la France et de l'Angleterre, et différait d'accepter les assistances qui lui étaient offertes de part et d'autre, s'il souscrivait au projet que ces deux puissances lui proposaient. Il ne voulait s'expliquer que lorsqu'il serait rétabli dans la possession tranquille du royaume de Sicile, et que l'Espagne aurait restitué la Sardaigne à l'empereur. En vain l'Angleterre le mena-

çait de lui refuser tout secours s'il ne s'expliquait. Il se plaignait également de la France et de l'Angleterre. Ses ministres prétendaient que le régent manquait aux promesses qu'il avait faites à leur maître, et Provane attribuait cette variation aux vues secrètes que le régent conservait encore de marier une des princesses ses filles au prince de Piémont. Toutefois, dans la suite de la négociation, le roi d'Angleterre voulut que son ministre à Vienne appuyât celle du marquis de Saint-Thomas auprès de l'empereur, à condition que, si le roi d'Espagne rejetait le projet de paix, et qu'il fût accepté par le duc de Savoie, ce prince aurait, en considération de son acceptation, la Sardaigne qui lui serait cédée absolument sans la condition de retour en faveur de l'Espagne, et de plus encore quelques autres avantages que ses alliés lui procureraient. La république de Hollande soumise aux décisions de l'Angleterre, et desirant néanmoins pour son intérêt particulier conserver les bonnes grâces du roi d'Espagne, amusait l'ambassadeur de ce prince, en l'assurant que toutes les provinces étaient persuadées qu'il était de l'intérêt du public et des particuliers de se conserver les bonnes grâces de sa majesté catholique, et que certainement ce serait suivant cette maxime que les états-généraux se conduiraient. Celle de Beretti était de faire sa cour au premier ministre, et par conséquent de lui donner les nouvelles et les assurances qui étaient le plus à son goût. Craignant cependant que l'évènement ne démentit ce qu'il avait écrit, il faisait observer que la conduite de la république était amphibie, et que sa politique tendait à ne pas déplaire au roi d'Espagne, en même temps qu'elle voulait éviter avec beaucoup de soin de se rendre suspecte aux autres puissances.

Le roi d'Espagne comptait alors sur les projets de Charles XII, roi de Suède, et sur les grands armemens que ce héros du nord faisait pour les exécuter. L'envoyé de

Suède en Hollande assura Beretti que son maître avait sur pied soixante-quinze mille hommes effectifs et vingt-deux navires armés; mais l'argent lui manquait, et c'était le seul secours qu'il eût à demander à ses alliés pour l'aider à faire la guerre au roi d'Angleterre. Le roi d'Espagne ayant les mêmes vues, promettait au roi de Suède trente mille hommes et trente vaisseaux de guerre; et c'était par une diversion si puissante que sa majesté catholique pouvait avec raison se flatter de renverser et d'anéantir les projets de la quadruple alliance, surtout s'il était possible d'engager le czar et le roi de Prusse à s'unir avec le roi de Suède pour exécuter de concert de si grands projets. Ils causaient peu d'inquiétude en Angleterre. Le roi de Sicile continuait ses instances à cette cour pour en obtenir des secours. Elle pressait de son côté le régent de faire cause commune avec elle pour sauver la Sicile et la garantir de l'invasion totale de la part des Espagnols. Stair, ministre d'Angleterre, appuyé des lettres de l'abbé Dubois, prêt à partir pour retourner en France, agissait fortement, et ne désespérait pas d'obtenir, au moins comme préliminaire, que son altesse royale fît mettre au moins pour quelque temps à la Bastille le duc d'Ormond, qui pour lors était à Paris.

Les deux ambassadeurs d'Espagne l'un à Londres, l'autre à La Haye, pensaient bien différemment sur l'état où les affaires se trouvaient alors. Le premier déplaisait et s'était rendu suspect au premier ministre du roi son maître en représentant ce qu'il voyait des forces de l'Angleterre et des intentions de son roi et de ses ministres. Beretti ne déplaisait pas moins par l'exagération continuelle de son crédit en Hollande et des services importans selon lui qu'il y rendait au roi son maître. Monteléon pressait Albéroni de terminer le plus tôt qu'il serait possible l'affaire de la Sicile. Il ne cessait de représenter combien les momens étaient chers et les consé-

quences fâcheuses de laisser traîner cette expédition. Le duc de Savoie sollicitait vivement des secours de la part de l'empereur, et demandait au roi d'Angleterre d'ordonner à l'amiral Bing de passer incessamment à Naples avec l'escadre anglaise qu'il commandait. Il n'y avait pas lieu de douter que ce prince n'obtînt des demandes si conformes aux sentimens comme à l'inclination de la cour de Vienne et de celle d'Angleterre. L'unique moyen d'en empêcher l'effet était que le roi d'Espagne souscrivît au traité de la quadruple alliance. Monteléon l'avait toujours conseillé et desiré, et ses instances réitérées le rendaient odieux à Albéroni, dont il était obligé de combattre les vues et les raisonnemens, principalement pendant le séjour que le comte de Stanhope faisait encore à Madrid, et l'évènement de la négociation était regardé comme une décision certaine ou de l'affermissement de la paix, ou d'une rupture ouverte entre l'Espagne et l'Angleterre. L'envoyé de Savoie à Londres, pressant vivement les ministres d'Angleterre de garantir les états possédés par le roi son maître, obtint enfin l'assurance du secours que l'amiral Bing lui donnerait. Il était parti du port Mahon le 22 juillet pour se rendre à Naples, déclarant que s'il rencontrait la flotte d'Espagne, il ne pourrait pas se résoudre à demeurer simple spectateur des entreprises des Espagnols, par conséquent faire une mauvaise figure à la tête d'une flotte anglaise.

L'abbé Dubois, partant de Londres pour retourner en France, n'oublia rien pour persuader le ministre de Savoie de ce qu'il avait fait et voulu faire pour le service de ce prince, et les protestations de son zèle allèrent au point de contredire à Londres ce que M. le duc d'Orléans avait dit à Paris, en sorte que l'envoyé de Savoie en conclut qu'il fallait qu'il y eût nécessairement un mensonge, soit de la part de son altesse royale qu'on ne

devait pas en soupçonner, soit de la part de son agent en Angleterre. Le même accident arrivait souvent dans un temps où les traités fréquens qu'on était curieux de négocier se contredisaient assez ordinairement, et où des gens peu instruits des affaires politiques desiraient pour leur intérêt personnel d'être employés à les administrer.

L'incertitude des évènemens de Sicile et du succès qu'aurait l'entreprise des Espagnols suspendait toute décision de la négociation du comte de Stanhope à Madrid. L'intention d'Albéroni était de la prolonger et de la régler suivant les nouvelles qu'il recevrait d'Italie, persuadé que d'ailleurs on ne pouvait être trop en garde contre les artifices de la cour de Vienne, dont toute la conduite, disait-il, était un tissu de momeries, et dans l'opinion qu'il n'y avait à la cour d'Espagne que des stupides et des insensés. Peut-être ne pensait-il pas mieux de ceux qui se mêlaient en France des affaires les plus importantes; car en parlant du maréchal d'Huxelles, il disait « que ce pauvre vieux maréchal avançait comme un trait de politique profonde que, la supériorité de l'empereur étant bien connue, il fallait travailler à l'augmenter ». Raisonnement et conséquence qu'il était assez difficile de comprendre. Un ministre éclairé et pénétrant tel que l'était Stanhope, comprit aisément et dès les premières conférences qu'il eut avec Albéroni, que, malgré les protestations de ce cardinal de son aversion pour la guerre et du desir d'établir une paix solide, on ne devait cependant attendre de sa part aucune facilité pour un accommodement. Albéroni, rejetant sur son maître tout ce qu'il y avait d'odieux dans le desir de la guerre, protestait qu'il n'en était pas l'auteur, et que s'il en était le maître, la paix régnerait bientôt dans toute l'Europe; qu'il ne desirait pour le roi d'Espagne aucune augmentation d'états en Italie, parce que, gouvernant bien son

royaume renfermé dans son continent, et possédant les Indes, il serait beaucoup plus puissant qu'en dispersant ses forces. Oran, suivant la pensée d'Albéroni, valait mieux que l'Italie. Leurs majestés catholiques avaient cependant pris à cœur les affaires d'Italie, et ne souffriraient pas que l'empereur se rendît maître d'une si belle partie de l'Europe. A ces vues politiques, le cardinal ajoutait que la paix et l'amitié des puissances voisines étaient ce qui convenait le mieux à ses intérêts particuliers et personnels. Sans cette union, il était impossible de soutenir la forme de gouvernement qu'il avait établie en Espagne, et qui ne subsisterait pas toujours quand il aurait abandonné la pénible administration des affaires; mais la paix, l'amitié des voisins convenaient à l'Espagne, et il n'importait pas moins aux autres puissances d'empêcher que l'empereur s'agrandît en Italie; et c'était pour elles une fausse politique que celle de s'opposer à un monarque qui, loin d'agir par un motif d'ambition, employait contre ses propres intérêts les forces de son royaume pour établir et maintenir un juste équilibre en Europe. Stanhope et Nancré vécurent dans une grande intelligence pendant que tous deux demeurèrent à Madrid, et se communiquèrent réciproquement le peu de succès de leur négociation.

Quelque temps auparavant le roi d'Angleterre avait fait remettre au baron de Riperda, ambassadeur de Hollande, une somme de 14,000 pistoles pour les donner au cardinal Albéroni de la part de sa majesté britannique, et jamais Albéroni n'en avait entendu parler. Il envoya chercher Riperda pour approfondir cette affaire, dont on ignore quel a été l'éclaircissement. Si le cardinal reçut cette somme, elle fut mal employée; car il témoigna toujours la même opposition à la quadruple alliance, aussi peu goûtée dans les cours qui n'y furent pas invitées

qu'elle l'avait été à la cour d'Espagne. Celle de Rome crut avoir lieu de craindre l'association des deux premiers princes de l'Europe avec les principales puissances protestantes, et, voyant la guerre à ses portes, elle ne savait à qui recourir, ni de quel côté elle attendrait du secours selon les évènemens qui intéresseraient infailliblement les états de l'église.

Le roi d'Espagne, mécontent du pape, et qu'Albéroni ne cessait d'animer contre sa sainteté, avait ordonné aux réguliers ses sujets, étant à Rome, d'en sortir, et de retourner en leur pays. Sa sainteté leur avait au contraire défendu de se retirer, et fait la même défense à tout Espagnol, sous peine d'excommunication et autres peines spirituelles. On devait s'attendre que le roi d'Espagne défendrait réciproquement à ses sujets d'obéir aux ordres du pape, et que par conséquent les deux cours, loin de se concilier, s'aigriraient chaque jour de plus en plus. Sa sainteté n'espérait guère de meilleures dispositions de la part de la France, malgré le grand nombre de partisans que Rome avait dans le clergé du royaume; et leur empressement à rechercher et à pratiquer tous les moyens de lui plaire, aux dépens même de la paix et de l'union de l'église; ils croyaient s'avancer, obtenir des grâces particulières, parvenir à ces dignités supérieures, si capables d'éblouir et d'aveugler les ecclésiastiques; dignités qui ne dépendent que du pape, et que les rois, contre leur propre intérêt, ont admises et honorées en leurs cours. Ces vues éloignées et différentes, suivant le rang de ceux dont elles faisaient l'objet, les animaient également à chercher et employer les moyens de plaire à Rome; les uns comme zélés défenseurs des maximes et de l'autorité du saint-siège; d'autres, d'un plus bas étage, comme espions, et capables de donner, soit au nonce, soit aux autres agens, des avis importans de ce qui se passait

en France, et des résolutions que le pape devait prendre pour maintenir ses droits et son autorité. Il y avait longtemps qu'ils pressaient le pape.

Dans ces circonstances le roi tint son lit de justice. Il n'y fut pas question des affaires de Rome, mais des prétentions des princes légitimés, et de leurs contestations avec les princes du sang. L'opposition du parlement à la création d'un garde des sceaux ne fut pas écoutée; il fallut obéir et enregistrer les lettres. L'autorité du régent, attaquée par le parlement, parut par le succès qu'il avait eu au lit de justice, et les étrangers le considérèrent comme un premier fruit des traités que ce prince avait signés dernièrement.

La résistance du roi d'Espagne à souscrire à ces mêmes traités fit échouer son entreprise en Sicile, et de plus, elle lui coûta la perte de sa flotte. Elle était partie du Phare de Messine le 9 août, à quatre heures du matin, pendant que l'armée espagnole continuait de bombarder la citadelle de Messine. Cette flotte, fuyant celle d'Angleterre commandée par l'amiral Bing, faisait voile vers Catane. Le lendemain 10 août, les vaisseaux anglais arrivèrent à deux heures après midi dans le Phare, et le vent manquant à la flotte d'Espagne; ils l'atteignirent à douze lieues de Syracuse, vers le cap Passaro. Les meilleurs vaisseaux espagnols très maltraités, étaient encore poursuivis par Bing le 11 août à midi, et six ou sept navires anglais, demeurés en arrière pour attaquer l'arrière-garde espagnole, avaient déjà coulé bas quatre navires, cinq autres étaient sautés en l'air à la vue de Syracuse, et l'amiral Bing avait envoyé dire à Maffeï, vice-roi de l'île, que le reste de la flotte était réduit à ne pouvoir ni fuir ni se défendre. La nouvelle de la défaite de la flotte d'Espagne ne causa nulle peine au régent; au contraire, l'union était si bien cimentée entre son altesse royale et le

roi d'Angleterre que l'un et l'autre réciproquement se regardaient comme intéressés dans la même cause.

Stair se réjouissait de la faiblesse du parti opposé au régent, de l'union du gouvernement, et de penser que son altesse royale ne serait plus exposée à l'infinité d'inconvéniens et de dangers intestins dont elle était sans cesse environnée ; enfin que ses amis au dehors pourraient se reposer sur lui et compter sur sa conservation. Peut-être Stair écrivait et disait ce qu'il ne pensait pas, et souhaitait au contraire de voir le feu de la division embraser tout le royaume ; mais il était loin d'avoir cette satisfaction. L'esprit de paix régnait en France, celui de sédition en était banni, et ceux qui connaissaient le bonheur d'y voir la tranquillité maintenue, desiraient seulement que Dieu voulût donner à la régence l'esprit de conseil et de profiter des avantages que la France et l'Espagne trouveraient à bien vivre ensemble dans une parfaite intelligence. C'était ainsi que s'expliquait l'ambassadeur d'Espagne à Paris; mais secrètement il agissait différemment. Appliqué à l'exécution ponctuelle des commissions secrètes qu'il recevait, il assurait Albéroni de ses soins à bien instruire ceux qu'il nommait les artisans, comment et quand ils devaient faire leurs travaux. Il tâchait, disait-il, de les tenir contens et disposés à servir de bon cœur. Il gardait entre ses mains les matériaux qu'il recevait du cardinal, et s'en servirait seulement dans les temps convenables. Lorsqu'il serait nécessaire d'envoyer de nouveaux modèles, il ne le ferait pas par la voie ordinaire, parce qu'elle était évidemment pernicieuse.

Les mémoires secrets et nécessaires pour achever le récit de ce qui s'est passé de particulier dans le reste de l'année 1718 manquent depuis la fin du mois d'août ; on sait seulement par les écrits publics que le comte de Stanhope, après avoir espéré un heureux succès de sa

commission, cessa de se flatter lorsque les nouvelles arrivèrent en même temps à Madrid où il était, de la destruction de la flotte espagnole par les Anglais dans les mers de Sicile, et de l'arrivée des galions à Cadix. Albéroni avait demandé pour conditions de l'accession du roi d'Espagne au traité de la quadruple alliance, que la propriété des îles de Sardaigne et de Sicile fût laissée et cédée au roi catholique moyennant un équivalent pour la Sicile que l'empereur donnerait au duc de Savoie dans le Milanais; que de plus, sa majesté catholique eût à satisfaire les princes d'Italie sur toutes leurs prétentions, à rappeler les troupes qu'elle faisait alors marcher en Italie, fixer le nombre de celles qu'il y maintiendrait à l'avenir, s'engager à ne se pas mêler de la succession de la Toscane, renoncer à toute prétention sur les fiefs de l'empire.

La flotte d'Angleterre venait de causer trop de dommages à l'Espagne pour la laisser tranquillement séjourner dans la Méditerranée. Albéroni exigeait donc que le roi d'Angleterre eût à la rappeler incessamment.

Ces demandes soutenues avec opiniâtreté et si contraires aux instructions données au comte de Stanhope, aussi bien qu'aux pouvoirs qu'il avait reçus du roi son maître, l'obligèrent à partir d'une cour où désormais il ne pouvait que perdre son temps. Il prit donc congé du roi et de la reine d'Espagne, et retournant en France le 26 août, il trouva que le traité de la quadruple alliance entre la France, l'empereur, l'Angleterre et la Hollande, avait été signé le 22 du même mois et de la même année 1718.

CHAPITRE XX.

Sources auxquelles j'ai puisé pour raconter dans ces Mémoires ce qui concerne les affaires étrangères. — Matériaux très curieux sur l'affaire de la Constitution. — Leur exactitude. — Quelques réflexions. — Albéroni et Dubois mis en présence. — Etat de la France et de l'Espagne avant et après les traités d'Utrecht. — Caractère du roi et de la reine d'Espagne. — Gouvernement d'Albéroni. — Quelques traits du caractère de M. le duc d'Orléans et de celui de l'abbé Dubois. — Perspective de l'extinction de la maison d'Autriche. — Nouveau motif pour la France de conserver la paix. — Situation de l'Angleterre à l'égard de la France. — Intérêt des deux puissances. — Folle ambition de l'abbé Dubois. — Ses artifices pour se rendre seul maître de la négociation d'Angleterre. — Il se vend à cette puissance pour une pension secrète de 40,000 livres sterling, et à l'empereur pour un chapeau. — Avantages que l'Angleterre retire de cet abandon de Dubois à ses intérêts.

On a vu en plusieurs endroits de ces Mémoires que j'y ai toujours parlé sur les affaires étrangères d'après Torcy. Il les avait administrées avec son père et son beau-père, puis seul après eux jusqu'à la mort du roi : ensuite il en avait conservé le fil par le secret de la poste dont il était demeuré directeur, puis devenu surintendant. Quelque part qu'il plût au régent de m'y donner dans son cabinet depuis que le conseil de régence n'était plus devenu qu'une forme à qui tout était dérobé en ce genre jusqu'à conclusion résolue, ma mémoire n'aurait pu m'en fournir la suite et les dates parmi tant de faits croisés, avec l'exactitude et la précision nécessaires si je n'avais eu d'autres secours. Torcy s'était fait à mesure un extrait de toutes les lettres qu'il continua jusqu'à la fin d'août

1718, et c'est un dommage irréparable, et que je lui ai bien reproché depuis, de ne l'avoir pas continué tant qu'il a eu les postes, que nous verrons que le cardinal Dubois lui arracha en 1721. On y verrait jusque-là dans ces trois années bien des choses curieuses qui demeureront ensevelies; et tout le manège et l'intrigue de la chute d'Albéroni et du double mariage d'Espagne. Torcy m'a prêté ses extraits; c'est où j'ai puisé le détail du récit que j'ai donné depuis la mort du roi, de la suite et du détail des affaires étrangères. Je les ai abrégées et n'ai rapporté que le nécessaire. Mais ce qui s'est passé en 1718 m'a paru si curieux et si important que j'ai cru devoir non pas abréger ni extraire, mais m'astreindre à copier fidèlement tout et n'en pas omettre un mot; j'ai seulement laissé tout ce qui regarde la Constitution, comme j'avais fait dans les extraits que j'ai abrégés sur les années précédentes, parce que je me suis fait une règle ainsi que je l'ai dit plusieurs fois, de ne point traiter cette matière; mais j'ai conservé la copie exacte et entière de tous les extraits des lettres que M. de Torcy m'a prêtés et qu'il a faits, dans lesquels on pourra justifier tout ce que je rapporte des affaires étrangères, et voir de plus ce qui regarde la suite de l'affaire de la Constitution, de laquelle je n'ai rien dit, et où on verra des horreurs à faire dresser les cheveux à la tête, de la part du nonce Bentivoglio, des cardinaux de Rohan et de Bissy, et des principaux athlètes de cette déplorable lutte, athlètes de tout ordre et de toute espèce, avec une suite, une exactitude, une précision qui ôtent tout moyen de s'inscrire en faux contre la moindre circonstance de tant de faits secrets et profonds et presque tous plus scélérats et plus abominables les uns que les autres, et le parfait contradictoire en plein en droiture, candeur, douceur, vérité, et trop de patience et de mesure dans le cardinal de Noailles et les princi-

Digitized by Google

paux qui ont figuré de ce côté avec lui et sans lui.

Quoique la netteté, le coulant, la noblesse et la correction du style que j'ai copié, fassent par son agrément et sa douceur sauter aux yeux sa différence d'avec le mien, je n'ai pas voulu toutefois laisser ignorer au lecteur, si jamais ces Mémoires en trouvent, ce qui n'est pas de moi, par le mépris que j'ai pour les plagiaires, et lui donner en même temps la confiance la plus entière dans ce que je rapporte des affaires étrangères, en lui expliquant d'où je l'ai pris pour suivre fidèlement la règle que je me suis imposée, de ne rien exposer dans ces Mémoires qui n'ait passé par mes mains et sous mes yeux, ou qui ne soit tiré des sources les plus certaines que je nomme en exprimant de quelle manière je l'y ai puisé. Reste maintenant, avant que de reprendre le fil des évènemens de cette année 1718, à faire quelques courtes réflexions sur ce qu'on vient de voir des affaires étrangères. Ce n'est pas que j'ignore le peu de place et la rareté dont les réflexions doivent occuper qui fait et qui lit des histoires, et plus encore des mémoires, parce qu'on veut suivre les évènemens, et que la curiosité ne soit pas interrompue pour ne voir que des raisonnemens souvent communs, insipides et pédans, et ce que celui qui écrit veut donner à penser de son esprit et de son jugement. Ce n'est point aussi ce qui me conduit à donner ici quelques réflexions, mais l'importance de la matière et les suites funestes de son enchaînement, sous lesquelles la France gémira peut-être des siècles.

J'ai souvent ouï dire au père de la Tour, général de l'Oratoire, qui était un homme de beaucoup de sens, d'esprit et de savoir, et d'une grande conduite et piété, qu'il fallait que les hommes fussent bien peu de chose devant Dieu, à considérer dans la plupart des empereurs

romains quels maîtres il avait donnés à l'univers alors connu, et en comparaison desquels les plus puissans monarques de ces derniers siècles n'égalent pas en puissance et en étendue de gouvernement les premiers officiers que ces empereurs employaient sous eux au gouvernement de l'empire. Si, de ces monarques universels, on descend à ceux qui leur ont succédé dans la suite des siècles et dans les diverses divisions qu'a successivement formées la chute de l'empire romain, on y retrouvera en petit la même réflexion à faire, et on s'étonnera de qui les divers royaumes sont devenus la proie et le jouet sous les rois particuliers. Je ne sais si c'est que le spectacle frappe plus que la lecture, mais rien ne m'a fait tant d'impression que ce qui vient d'être exposé sur les affaires étrangères. On y voit les deux plus puissantes monarchies gouvernées par deux princes entièrement différens, dont le très différent caractère s'aperçoit pleinement en tout avec une supériorité d'esprit transcendante, et très pénétrante dans l'un des deux, également conduits comme deux enfans par deux hommes de la lie du peuple, qui font tranquillement et sans obstacle chacun son maître et la monarchie qu'il domine, l'esclave et le jouet de leur ambition particulière contre les intérêts les plus évidens des deux princes et des deux monarchies. Deux hommes sans la moindre expérience, sans quoi que ce soit de recommandable, sans le plus léger agrément personnel, sans autre appui chacun que de soi, qui ne daignent ou ne peuvent cacher leur intérêt et leur ambition à leurs maîtres, ni leur fougue et leurs fureurs, et qui presque dès le premier degré ne ménagent personne, et ne montrent que de la terreur. Un court détail trouvera son application importante.

Il faut premièrement se rappeler ce qui s'est passé dans la guerre qui a suivi l'avènement de Philippe V à la

couronne d'Espagne, les funestes revers qui ont ébranlé les trônes du grand-père et du petit-fils, les circonstances affreuses et déplorables où ils se sont trouvés de ne pouvoir ni soutenir la guerre davantage ni obtenir la paix ; l'un prêt à passer la Loire pour se retirer vers la Guyenne et le Languedoc, l'autre à s'embarquer avec sa famille pour les Indes ; l'énormité et la mauvaise foi des propositions faites à Torcy dans La Haye, et à nos plénipotentiaires à Gertruydemberg ; enfin les miracles de Londres, qui tirèrent ces deux monarques des abîmes par la paix d'Utrecht, et finalement par celle de Rastadt et de Bade. D'une situation si forcée et si cruelle, des conditions affreuses ardemment desirées pour en sortir du temps du voyage de Torcy à La Haye, et de la négociation de Gertruydemberg à l'état où la paix d'Utrecht et sa suite de Rastadt et de Bade ont laissé la France et l'Espagne, la disproportion est telle que de la mort à la vie. Tout conspirait donc à persuader la jouissanee d'un si grand bien, et si peu espérable, et d'en profiter pour la longue réparation des deux royaumes, que de si grands et si longs revers avaient mis aux abois, et se garantir cependant avec sagesse de tout ce qui pouvait troubler cette heureuse tranquillité, et exposer l'épuisement où on était encore à de nouveaux hasards. La droite raison, le simple sens commun démontrent que ce but était ce qui devait faire l'entière et la continuelle application du gouvernement de la France et de l'Espagne. Celle-ci à la vérité n'était pas comme la France en paix avec toute l'Europe.

L'empereur seul, séparé à son égard de toutes les autres puissances, n'avait consenti qu'à une longue trève, mais aussi bien cimentée qu'une paix, et pour les conditions et pour les garanties. L'Espagne en jouissait paisiblement, en attendant que les temps et les conjonctures

devinssent assez favorables pour convertir cette trève en une paix. Le roi d'Espagne ne pensait qu'à en jouir cependant, et à réparer son royaume et ses forces. Il y était également convié par le dedans qui en avait grand besoin, et par le dehors où il n'aurait pu compter que sur la France, qui sentait ses besoins et qui voulait conserver la paix; qui de plus avait perdu Louis XIV; qui était ainsi tombée dans une minorité; enfin qui, au lieu d'un grand roi, aïeul paternel de Philippe V, était gouvernée par un régent, que madame des Ursins avait, comme on l'a vu, brouillé avec lui jusqu'à un degré peu commun entre princes, et sur lequel il n'était rien moins qu'apparent qu'il pût compter. C'est dans cette situation qu'Albéroni parvint à être le maître absolu de l'Espagne, par les prompts degrés qu'on a vu que la fortune lui dressa. Le néant de son extraction, ses premiers commencemens auprès du duc de Vendôme, ses mœurs, sa vie, son caractère, la disgrâce de ce prétendu héros qui le conduisit à sa suite en Espagne, le fatal hasard du second mariage de Philippe V à la fille de son maître, la chute de la princesse des Ursins, l'usage qu'il sut faire d'être sujet et après ministre de Parme en Espagne, et de l'exacte clôture où la politique de madame des Ursins avait su enfermer et accoutumer Philippe V, en sorte qu'il n'eût qu'à continuer ce qu'il trouvait en usage, et qui ne lui était pas moins nécessaire qu'il n'avait été utile à celle qui l'avait établie; Gibraltar, demeuré aux Anglais pour n'avoir jamais voulu laisser approcher Louville, arrivé à Madrid de la part du régent, comme on l'a vu ici en son temps, fatal monument de cette exacte et jalouse clôture, tout cela a été raconté en son temps avec exactitude, en sorte qu'il n'y a qu'à s'en souvenir ou le repasser dans ces Mémoires sans en rien retoucher ici.

Albéroni trouve un roi solitaire, enfermé, livré par son tempérament au besoin d'une épouse, dévot et dévoré de scrupules, peu mémoratif des grands principes de la religion et abandonné à son écorce, timide, opiniâtre, quoique doux et facile à conduire, sans imagination, paresseux d'esprit, accoutumé à s'abandonner à la conduite d'un autre, commode au dernier point pour la certitude de ne parler à personne ni de se laisser approcher, ni encore moins parler par personne et pour la sécurité de ne songer jamais à autre femme qu'à la sienne, glorieux pourtant, haut et touché de conquérir et d'être compté en Europe, et ce qui est incompréhensible, sans penser avec de la valeur à sortir de Madrid, et content de la vie du monde la plus triste, la plus unie, la même tous les jours, sans penser jamais à la varier ni à donner le moindre amusement à son humeur mélancolique que des battues, et tête à tête avec la reine en chemin, et dans la feuillée destiné à tirer sur les bêtes qu'on y faisait passer. Il trouve une reine pleine d'esprit, de grâces, de hauteur, d'ambition, de volonté de gouverner et de dominer sans partage, à qui rien ne coûta pour s'y porter et s'y maintenir; hardie, entreprenante, jalouse, inquiète, ayant toujours en perspective le triste état des reines veuves d'Espagne, pour l'éviter à quelque prix que ce pût être, et voulant pour cela à quelque prix que ce fût aussi, former à un de ses fils un état souverain, et à plus d'un dans la suite; haïssant les Espagnols à visage découvert, abhorrée d'eux de même, et n'ayant de ressource que dans les Italiens qu'elle avança tant qu'elle put; n'ayant de conseil et de confiance qu'au sujet et au ministre de Parme qui l'était allé chercher et était venu avec elle; d'ailleurs ignorant toutes choses, élevée dans un grenier du palais de Parme par une mère austère, qui ne lui donna connaissance de rien, et ne la laissa

voir ni approcher de personne, et passée de là sans milieu dans la *spelunque* du roi d'Espagne où elle demeura tant qu'il vécut, sans communication avec qui que ce pût être, réduite ainsi à ne voir que par les yeux d'Albéroni, le seul à qui elle fût accoutumée par le temps du voyage, le seul à qui elle crût pouvoir se confier par sa qualité de sujet et de ministre de Parme en Espagne, le seul dont elle voulût se servir pour gouverner le roi et la monarchie, parce que n'ayant point d'état, il ne pourrait se passer d'elle, ni jamais à son avis lui manquer ni lui porter ombrage. Tel fut le champ offert et présenté à Albéroni pour travailler à sa fortune sans émule et sans contradicteur. Telle fut la source de sa sécurité à tout entreprendre au dedans et au dehors, à s'enrichir dans les ténèbres d'une administration difficile à découvrir, impossible à révéler, à se rendre redoutable, sans nulle sorte d'égard pour ne trouver aucun obstacle à commettre sans ménagement le roi et la reine d'Espagne pour son cardinalat avec les plus grands et les plus scandaleux éclats, et depuis pour l'archevêché de Séville, qui fut le commencement de son déclin enfin à engager une guerre folle contre l'empereur malgré toute l'Europe et abandonné de toute l'Europe; et l'empereur, au contraire, puissamment secouru et aidé vigoureusement par la France, l'Angleterre et la Hollande. De là les efforts prodigieux pour soutenir une guerre si follement entreprise, pour se rendre nécessaire et se maintenir dans le souverain pouvoir et dans les moyens de s'enrichir, et de pêcher en eau trouble dans les marchés, les fournitures, les entreprises de toutes les sortes dont il disposait seul; de là cette opiniâtreté funeste à rejeter tout accommodement que l'Espagne n'eût osé espérer, et qui établissait un fils de la reine dès-lors en Italie avec promesse et toute apparence de le voir bientôt en pos-

session des états de Parme et de Toscane par les offices de l'Angleterre sur l'empereur, laquelle voulait éviter une guerre qui la privait du commerce de l'Espagne et des Indes.

Ces efforts qui achevèrent d'épuiser inutilement l'Espagne, anéantirent sa marine qui venait de se relever, d'où cette couronne souffrit après, par un enchaînement de circonstances, un préjudice accablant dans les Indes, dont il est bien à craindre qu'elle ne puisse jamais se relever. C'est ce qu'opéra le tout-puissant règne de ce premier ministre en Espagne, quoique fort court, qui après avoir insulté toute l'Espagne, traité Rome indignement, offensé toutes les puissances de l'Europe et très dangereusement le régent de France en particulier, contre lequel il voulut soulever tout le royaume, chassé enfin honteusement d'Espagne, s'en trouva quitte après quelques mois d'embarras; et à l'abri de sa pourpre et de ses immenses richesses qu'il s'était bien gardé de placer en Espagne, figura bientôt à Rome dans les premiers emplois, s'y moqua pleinement de la colère de toute l'Europe qu'il avait excitée contre lui, et méprisa impudemment celle de ses maîtres, qui de la plus vile poussière l'avaient élevé jusqu'au point de ne pouvoir lui nuire ni se venger de lui. Cette leçon toutefois, quelque forte qu'elle fût, ni la connaissance qu'eut le roi d'Espagne de tous les criminels et fous déportemens d'Albéroni, après qu'il l'eut chassé, et que les langues furent déliées, ne furent pas capables de le dégoûter de l'abandon à un seul. La paresse et l'habitude furent plus forte; on vit encore en Espagne quelque chose, sinon de plus violent, au moins de plus ridicule dans le règne du Hollandais qui succéda à la toute-puissance d'Albéroni, et qui, chassé à son tour, en fut combler la mesure chez les corsaires de Barbarie, où, faute d'autre

retraite, il alla finir ses jours; mais rien ne put déprendre Philippe V du faux et ruineux repos d'un premier ministre, dont il n'a pu se passer jusqu'à sa mort, au grand malheur de sa réputation et de sa monarchie.

La France ne fut pas plus heureuse, et ce qui est incompréhensible, sous un prince à qui rien ne manqua pour le plus excellent gouvernement, connaissances de toutes les sortes, connaissance des hommes, expérience personnelle et longue tandis qu'il ne fut que particulier; traverses les moins communes, réflexions sur le gouvernement des différens pays, et surtout sur le nôtre; mémoire qui n'oubliait et qui ne confondait jamais; lumières infinies; nulle passion incorporelle, et les autres sans aucune prise sur son secret, ni sur son administration; discernement exquis, défiance extrême, facilité surprenante de travail, compréhension vive, une éloquence naturelle et noble, avec une justesse et une facilité incomparables de parler en tout genre; infiniment d'esprit, et je l'ai dit ailleurs, un sens si droit et si juste, qu'il ne se serait jamais trompé si en chaque affaire et en chaque chose il avait suivi la première lumière et la première appréhension de son esprit. Personne n'a jamais eu tant ni une si longue expérience que lui de l'abbé Dubois; personne aussi ne l'a-t-il jamais si bien connu; et quand je me rappelle ce qu'il m'en a dit dans tous les temps de sa vie et dans le moment même qu'il le déclara premier ministre, et encore depuis, il m'est impossible de comprendre ce qu'il en a fait, et l'abandon total où il s'est mis de lui. On en verra encore d'étranges traits dans la suite. Il est inutile de reprendre ici ce qu'on a vu dans ces Mémoires de l'infime bassesse, des serviles et abjects commencemens de l'esprit, des mœurs, du caractère de l'abbé Dubois, des divers degrés qui le tirèrent de la boue, et de sa vie jusqu'à la régence de M. le duc d'Or-

léans. On l'a même conduit plus loin : on a exposé son profond projet d'arriver à tout par Stanhope et par l'Angleterre; le commencement de son exécution par son adresse et ses manèges à infatuer le régent du besoin réciproque que le roi d'Angleterre et lui avaient l'un de l'autre; enfin ces Mémoires l'ont conduit à Hanovre et à Londres, et c'est ce fil qu'il ne faut pas perdre de vue depuis son commencement. Voilà donc M. le duc d'Orléans totalement livré à un homme de néant, qu'il connaissait pleinement pour un cerveau brûlé, étroit, fougueux outre mesure, pour un fripon livré à tout mensonge et à tout intérêt, à qui homme vivant ne s'était jamais fié, perdu de débauches, d'honneur, de réputation sur tous chapitres, dont les discours et les manières n'avaient rien que de rebutant, et qui sentait le faux en tout et partout à pleine bouche, un homme enfin qui n'eut jamais rien de sacré; à qui a connu l'un et l'autre, cette fascination ne peut paraître qu'un prodige du premier degré, augmenté encore par les avertissemens de toutes parts.

La France n'avait besoin que d'un gouvernement sage au dedans pour en réparer les vastes ruines, et au dehors pour conserver la paix; son épuisement et la minorité, qui est toujours un état de faiblesse, le demandaient. Il n'était pas temps de songer à revenir sur les cessions que les traités de Londres et d'Utrecht avaient exigées, et nulle puissance n'avait à former de prétentions contre elle. Outre la nécessité de profiter de la paix pour la réparation des finances et de la dépopulation du royaume, une perspective éloignée y engageait d'autant plus qu'on devait être instruit par la faute de la guerre terminée par la paix de Ryswick, uniquement due à l'ambition personnelle de Louvois, qui l'avait allumée, comme il a été remarqué dans ces Mémoires. On aurait dû prévoir alors

l'importance de se tenir en force, de profiter de l'ouverture de la succession d'Espagne, que la santé menaçante de Charles II faisait regarder comme peu éloignée; et en attendant ne pas alarmer l'Europe par l'ambition de faire les armes à la main un électeur de Cologne et rétablir un roi d'Angleterre, et s'affaiblir par une longue guerre, dont deux ans de paix entre le traité de Ryswick et la mort de Charles II n'avaient pas eu le temps de remettre la France, ni de refroidir cette formidable alliance de toute l'Europe contre elle, qui se rejoignit comme d'elle-même après la mort de Charles II. L'empereur se trouvait le dernier mâle de la maison d'Autriche avec peu ou point d'espérance de postérité; son âge et sa santé pouvaient faire espérer une longue vie. Mais il n'en est pas des états comme des hommes; quelque longue que pût être la vie de l'empereur, il était toujours certain que la France le survivrait. Comme elle n'avait point de prétentions à former à sa mort sur l'empire, ni sur pas un de ses états, elle n'avait pas à craindre la même jalousie qui lui avait attiré toute l'Europe sur les bras à l'ouverture de la succession d'Espagne. Il était néanmoins de son plus pressant intérêt d'empêcher que des cendres de la maison d'Autriche il n'en naquît une autre aussi puissante, aussi ennemie, aussi dangereuse, qu'elle avait éprouvé celle-là depuis Maximilien et les rois catholiques, et pour l'empêcher, profiter des occasions d'alliance d'une part, et se mettre intérieurement en état de l'autre de soutenir utilement des alliés pour diviser cette puissance, en morcelant les nombreux états de la maison d'Autriche.

Il n'est pas besoin d'un grand fonds de politique pour comprendre l'intérêt en ce cas-là tout opposé de l'Angleterre. Sa position la rend inaccessible à l'invasion étrangère quand elle-même n'y donne pas les mains. Elle est

riche et puissante par son étendue, et beaucoup plus par son commerce; mais elle ne peut figurer par elle-même que sur mer et par la mer. Sa jalousie contre la France est connue depuis qu'elle en a possédé plus de la moitié, et qu'elle n'y a plus rien. Par terre elle ne peut donc rien, et sa ressource ne peut être que dans l'alliance d'une grande puissance jalouse aussi de la France, et terrienne, qui ait en hommes et en pays de quoi faire la guerre, et qui manquant d'argent, et n'en pouvant tirer que de l'Angleterre, ait tout le reste. C'est ce que l'Angleterre a trouvé dans la maison d'Autriche, dont toutes deux ont si bien su profiter; et c'est pour cela même qu'il n'était pas difficile de prévoir l'intérêt pressant de l'Angleterre, de voir renaître des cendres de la maison d'Autriche, le cas arrivant, une autre puissance non moins grande ni moins redoutable dont elle pût faire le même usage contre la France qu'elle avait fait de la maison d'Autriche. Ce n'est pas qu'en attendant il ne fût à propos de bien vivre avec l'Angleterre comme avec tout le reste de l'Europe, mais toutefois sans y compter jamais, et beaucoup moins se livrer à elle et se mettre dans sa dépendance; mais il fallait se conduire avec elle honnêtement, sans bassesse, et intérieurement la considérer toujours comme une ennemie naturelle qui ne se cachait pas depuis longues années de vouloir détruire notre commerce, et de s'opposer avec audace et acharnement à tout ce que la France a de temps en temps essayé de faire sur ses propres côtes en faveur de sa marine, dont tout ce qui s'est sans cesse passé à l'égard de Dunkerque est un bel exemple et une grande leçon, tandis qu'à nos portes ils font à Jersey et à Guernesey, tous les ports, les fortifications et les magasins qu'il leur plaît, et cela de l'aveu du cardinal Fleury qui leur permit d'en prendre tous les matériaux en France, plus proche de ces dan-

gereuses îles que l'Angleterre; complaisance qui ne se peut imaginer. Il fallait donc dans un royaume flanqué des deux mers, et qui borde la Manche si près, et vis-à-vis de l'Angleterre, et un royaume si propre au plus florissant commerce par sa position et par l'abondauce de ses productions de toute espèce nécessaires à la vie, porter toute son application à relever la marine et à se mettre peu-à-peu en état de se faire considérer à la mer, et non l'abandonner à l'Angleterre, et la mettre ainsi en état de porter l'alarme à son gré tout le long de nos côtes, et le joug anglais en état de menacer et envahir nos colonies. Il fallait exciter l'Espagne au même soin et au même empressement d'avoir une bonne marine, et se mettre conjointement en état de ne plus recevoir la loi de l'Angleterre sur la mer dans le commerce, ni à l'égard des colonies françaises et des états espagnols, delà les mers, et pour cela favoriser sous main toute invasion, tout trouble domestique en Angleterre le plus qu'il serait possible, et il n'y avait lors qu'à le vouloir, ce que le ministère d'Angleterre sentait parfaitement. C'était là le vrai, le grand, le solide intérêt de la France : malheureusement ce n'était pas celui de l'abbé Dubois. Le sien était tout contraire, et c'est celui-là qui a prévalu.

On a vu en son temps dans ces Mémoires qu'après que le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat se furent servis de lui pour faire consentir son maître à son mariage avec la dernière fille du roi et de madame de Montespan, l'ambition lui fit tourner la tête au point de se flatter qu'il méritait les plus grandes récompenses, et que peu content d'une bonne abbaye qu'il eut sur-le-champ, il demanda et il obtint une audience du roi dans laquelle il eut l'audace de lui demander sa nomination au cardinalat, dont le roi fut si surpris et si indigné qu'il lui tourna le dos sans lui répondre, et ne l'a jamais

pu souffrir depuis. Si dès-lors il osa penser au chapeau, il n'est pas surprenant qu'il y ait visé du moment qu'il a vu jour à s'introduire dans les affaires par l'Angleterre, et qu'il n'y ait tout sacrifié pour y parvenir, comme il est aussi très apparent qu'il n'a imaginé les moyens de s'introduire dans les affaires par l'Angleterre, que pour y trouver ceux qu'il espérait le pouvoir conduire à ce but si anciennement, quoique si follement desiré.

Possesseur de l'esprit de son maître, il le fut jusqu'à ne lui en laisser pas la liberté et à l'entraîner par un ascendant incompréhensible à son avis, à son sentiment, et pour tout dire à sa volonté, souvent tous contraires par le bon esprit et le graud sens, la justesse et la perspicacité de ce prince. Il devint ainsi seul maître de toute la machine des affaires étrangères, dont le maréchal d'Huxelles n'eut plus dès-lors qu'une vaine écorce, le conseil des affaires étrangères encore moins, et les serviteurs les plus confidens du régent quelques légères participations rares par morceaux et par simples récits courts, destitués de tout raisonnement, encore plus de consultation la plus légère. Dubois donc n'eut plus d'entraves, et sut profiter de sa liberté pour en user dans son entier, et se délivrer de tout instrument qui l'eût pu contraindre; il voulut aller à Hanovre, puis à Londres, et n'avoir avec son maître qu'une correspondance immédiate, pour sevrer Huxelles son conseil et tout autre de toute connaissance de sa négociation, dont il ne leur laissa voir que les dehors, et il choisit pour la remise de ses lettres au régent et du régent à lui un homme dont il était sûr, qui espérait tout par lui, qu'il trompa quand il n'en eut plus que faire, selon sa coutume, et qu'il fit enfin chasser, parce que cet homme s'avisa de se plaindre de lui. C'était Nocé, dont j'ai parlé quelquefois, et dont j'ai fait connaître le caractère, pour qui M. le duc d'Or-

léans avait de tout temps de l'amitié et de la familiarité, mais qu'il connaissait assez pour se contenter de lui faire du bien, et de l'amusement de sa conversation et de ses fougues souvent justes et plaisantes, car il avait beaucoup d'esprit et de singularité, mais pour se garder de l'employer dans aucune sorte d'affaire. C'est ce que l'abbé Dubois cherchait; il y trouvait de plus un homme fort accoutumé au prince, et en état de lui rendre fidèlement compte de la mine, de l'air et du visage du régent, quand il lui rendait ses lettres, et qu'il recevait de sa main celles qu'il devait envoyer en réponse. Ces réponses, excepté pour l'écorce ou pour les choses que l'un et l'autre ne se souciaient pas de cacher, comme il s'en trouve toujours dans le cours d'une négociation longue, étaient toujours de la main de M. le duc d'Orléans. Il avait la vue fort basse; elle peinait surtout en écrivant, et il regardait son papier de si près que le bout de sa plume s'engageait toujours dans sa perruque: aussi n'écrivait-il jamais de sa main que dans la nécessité et le plus courtement qu'il lui était possible. C'était encore un artifice de l'abbé Dubois, et pour n'admettre personne entre lui et son maître dans le secret de sa négociation, et pour profiter de cette difficulté d'écrire qui jointe à la paresse en ce genre, et à cet ascendant que le prince avait laissé prendre à l'abbé Dubois sur lui, opérait une contradiction légère et un raisonnement étranglé quand il arrivait que le régent n'était pas de son avis, lequel par l'opiniâtreté, la fougue et l'ascendant de Dubois finissait toujours par se rendre à ce qu'il voulait.

Dans cette position, l'infidèle ministre ne pensa plus qu'à profiter de la conjoncture, faire en effet tout ce qui conviendrait à l'Angleterre, le faire de manière qu'à lui seul elle en eût toute l'obligation, lui bien faire sentir ses

forces auprès de son maître, et faire son marché aux dépens du régent et du royaume. Il n'ignorait pas que le commerce était la partie la plus sensible à l'Angleterre; il ne pouvait ignorer sa jalousie du nôtre. Il l'avait déjà bien servie en persuadant au régent de laisser tomber la marine pour ôter toute jalousie au roi Georges, dans ce beau système tant répété du besoin réciproque qu'ils avaient de l'union la plus intime, de concert avec Canillac séduit par les hommages de Stair et par le duc de Noailles, que cela soulageait dans sa finance et qui fit toujours bassement sa cour à Dubois. Je ne fais que remettre ces choses qui se trouvent expliquées en leur temps. Il fallait continuer cet important service, mais ce n'était pas tout; il fallait l'étendre jusque sur l'Espagne, si la folie de son premier ministre se roidissait jusqu'au bout à ne vouloir point de paix, ou à prétendre de l'empereur des conditions qu'il ne voudrait jamais passer, ce qui était la même chose. Rien de si essentiel à l'Angleterre pour se saisir de tout commerce et pour se fonder solidement dans les Indes; et c'était de l'abbé Dubois uniquement que l'Angleterre dépendait pour arriver à un si grand but, tel qu'elle n'aurait jamais osé l'espérer. Dubois n'oublia rien aussi pour en bien persuader Georges et ses ministres, qui en sentirent enfin la vérité. Dubois ainsi les amena à son point, et ce point était double, de l'argent et le chapeau. Le premier n'était pas difficile, on donne volontiers un écu pour avoir 1,000,000; mais l'autre n'était pas en la puissance immédiate des ministres d'Angleterre; aussi les laissa-t-il long-temps dans la détresse de deviner par où le prendre, quoiqu'il se montrât en prise. Il voulait échauffer la volonté par le besoin, afin de ne trouver plus de difficultés dès qu'il jugerait qu'il pourrait s'expliquer. Le roi d'Angleterre était bien plus occupé de ses établissemens d'Allemagne que des in-

térêts de la couronne à laquelle il était parvenu. Bremen et Verden à attacher à ses états personnels par les lois et les formes de l'empire, était son objet principal. L'empereur, fort occupé de la paix du nord dont il voulait être le dictateur, se sentait des entraves qui l'empêchaient de donner cette investiture à Georges qui soupirait après et qui faisait tout pour l'empereur dans la négociation de sa paix avec l'Espagne, avec peu de retenue de montrer toute sa partialité. Moins l'empereur était prêt à satisfaire Georges sur un point si desiré, plus il le caressait d'ailleurs dans le besoin qu'il en avait contre l'Espagne, pour se maintenir dans toutes ses possessions d'Italie. Il avait entièrement gagné les ministres hanovriens de Georges, par des bienfaits et par des espérances dont il pouvait disposer à leur égard dans l'empire. Il s'était acquis aussi les ministres anglais qui sentaient le goût et l'intérêt de leur maître. Dans cette situation réciproque, le roi d'Angleterre et ses ministres pouvaient compter d'obtenir de l'empereur tout ce qui ne lui coûtait rien, et l'empereur lui-même desirait ces occasions faciles de s'attacher l'Angleterre de plus en plus; il pouvait tout à Rome, et on a vu dans l'extrait des lettres sur les affaires étrangères de cette année jusqu'à quel point Rome et le pape tremblaient devant lui, et jusqu'à quel point encore il savait profiter et abuser de cette frayeur démesurée. Demander et obtenir étaient pour lui même chose; il avait réduit le pape à craindre qu'il ne dédaignât et qu'il ne renvoyât même les chapeaux qu'il lui avait accordés.

L'abbé Dubois, parfaitement au fait de l'intérieur de toutes ces cours, voulait obliger Georges et ses ministres d'employer l'autorité de l'empereur à lui obtenir un chapeau. Dans la passion ardente de l'avoir, il ne lui parut pas suffisant d'y disposer efficacement les Anglais par ses

complaisances qui ne tendaient qu'à ce but, s'il ne se rendait encore assez agréable à l'empereur dans le cours de la négociation, non-seulement pour éviter un obstacle personnel à la demande des Anglais en sa faveur, mais encore pour se rendre ce prince assez favorable, pour être bien aise de faire ce plaisir à Georges et à ses ministres, et s'acquérir à si bon marché celui qui disposait de la France et qui d'avance lui aurait montré de la bonne volonté dans la négociation. C'est ce qui y fit toute l'application de l'abbé Dubois, ce qui la tourna toute au gré des Anglais et à celui de l'empereur, aux dépens de la France et de l'Espagne, et ce qui lui valut une pension secrète de l'Angleterre, de 40,000 livres sterling, qui est une somme prodigieuse, mais légère pour disposer de la France, et comme on verra bientôt, de ce chapeau si passionnément desiré, que, pressé par Georges et par ses ministres, et par les bons offices de Penterieder, témoin des facilités de Dubois pour l'empereur dans la négociation, ce prince lui fit donner peu après par son autorité sur le pape. Le sceau de cette grande affaire fut l'engagement de faire déclarer la France contre l'Espagne, non-seulement par des subsides et par souffrir que la flotte anglaise, non contente de secourir la Sicile, poursuivît et détruisît l'espagnole qui avait tant coûté, mais encore de faire porter les armes françaises dans le Guipuscoa, moins pour y faire les faciles conquêtes qu'elles y firent et qu'on ne pouvait se proposer de conserver, que pour anéantir à forfait la marine d'Espagne en brûlant ses vaisseaux dans ses ports et ses chantiers, ses amas et ses magasins au port du Passage, comme nous le verrons, pour donner champ libre à la marine d'Angleterre, la délivrer de la jalousie de celle d'Espagne, lui assurer l'empire de toutes les mers, et lui faciliter celui des Indes en y détruisant celui de l'Espagne. . . . . . .

Digitized by Google

Qui ne croirait que l'Angleterre ne dût être satisfaite d'un marché avantageux pour elle jusqu'au prodige, et si promptement exécuté, comme on le verra bientôt en son lieu? Mais le ministère anglais l'ayant si belle, était trop habile pour en demeurer là; il n'avait pas donné une pension si immense au maître des démarches de la France, pour n'en pas tirer un parti proportionné, tant que durerait la toute-puissance du ministre de France qui la recevait. Nous verrons bientôt qu'ils en tirèrent la complaisance non-seulement de souffrir tranquillement que les escadres anglaises assiégeassent celles d'Espagne dans les ports espagnols des Indes, un an durant, et plus, les y fissent périr, y empêchassent tout secours et fissent cependant tout le commerce des Indes par contrebande; mais encore de tirer de la France tous les subsides suffisans à l'armement et à l'entretien des escadres anglaises, tant qu'il leur plut de maintenir ce blocus qui se fit tout entier à nos dépens en toutes les sortes: je dis en toutes les sortes pour la réputation, parce que de la France à l'Espagne rien ne pouvait avoir moins de prétexte ni être plus odieux, et à la fin plus difficile à cacher, puisque l'intérêt des Anglais à tenir toujours brouillées les deux branches royales de la maison de France, n'avait garde d'être de moitié du secret que le régent du moins aurait voulu garder et qu'il crut vainement exiger d'eux; et parce que rien n'était plus ruineux à l'Espagne et à la France que de livrer les mers, tout le commerce et le Nouveau-Monde aux Anglais. Cette ruine ne sera pas sitôt réparée; les Espagnols sont encore aujourd'hui aux prises avec les Anglais pour le commerce des Indes, et par l'affaiblissement que leur a causé l'abbé Dubois, ils ont vainement acheté quelques intervalles de paix par les plus avantageuses concessions de commerce et d'établissemens aux Anglais, qui ne s'en sont fait que des degrés et des titres

pour en obtenir davantage, et qui enfin, les armes à la main, se servent de tout ce qu'ils ont acquis sur le commerce et sur les établissemens, pour s'y accroître de plus en plus, devenir les seuls maîtres de toutes les mers et de tout le commerce, et dominer l'Espagne dans les Indes, tandis que sa faible marine n'a pu se relever de tant de pertes et que la nôtre est enfin anéantie; l'un et l'autre par l'intérêt et le fait de Dubois.

C'étaient sans doute de grands coups, incomparables pour la grandeur solide de l'Angleterre aux dépens de toutes les nations de l'Europe, de celles surtout dont elle avait le plus à craindre et le plus de jalousie, la française et l'espagnole, avec l'avantage encore de les brouiller et de les diviser. Mais le grapin une fois attaché sur celui qui peut tout, qui attend un chapeau pour lequel il brûle de desir depuis tant d'années, et qui a tous les ans 40,000 livres sterling à recevoir, dont il n'ose rien montrer, et dont il redoute au contraire jusqu'au soupçon, qui craint par conséquent des retardemens, et plus encore une soustraction dont il n'oserait ouvrir la bouche, il n'est rien qu'on ne puisse obtenir. Georges et ses ministres, peu satisfaits de tout ce qu'ils tiraient de la France, et incapables de se dire, *c'est assez*, voulurent se donner les moyens de se rendre pour longues années les maîtres de leurs parlemens. La liste civile et ce qu'ils savaient prendre d'ailleurs leur servait à gagner des élections dans les provinces et des voix dans le parlement; mais elle ne suffisait pas pour s'en rendre maîtres par le très grand nombre, et leurs manèges dans le parlement y trouvaient souvent des résistances importunes et même quelquefois de fâcheuses oppositions, dont l'expérience les rendait retenus à entreprendre. Ils se servirent donc du bénéfice du temps, et se firent donner par la France de monstrueux subsides, et en outre des sommes prodi-

gieuses où tout notre argent alla; et c'est de cette source que la cour d'Angleterre a tiré les trésors qui lui ont servi, et lui servent peut-être encore, tant l'amas en a été grand, à faire élire qui elle a voulu dans les provinces, et à faire voter à son gré dans les divers parlemens avec cette supériorité presque totale de voix qui anéantit enfin la liberté de la nation, et rend le roi despotique sous le masque de quelques mesures et de quelques formes, et avec la politique de ne tenir pas ferme sur tout ce qui ne l'intéresse pas précisément.

CHAPITRE XXI.

Gouvernement de M. le Duc mené par madame de Prie. — Les Anglais donnent à cette dame la pension de 40,000 livres sterling qu'ils faisaient à l'abbé Dubois. — Epoque de la résolution prise de renvoyer l'infante. — Gouvernement du cardinal Fleury. — Il est dominé par l'Angleterre. — Son ignorance des affaires au commencement de son administration. — Aventure d'Issy. — Désintéressement du cardinal. — Liberté et franchise de nos entretiens. — Son économie. — Il est subjugué par Walpoole. — Son éloignement personnel pour l'Espagne. — Il est brouillé avec la reine jusqu'au scandale. — Funestes effets du gouvernement des premiers ministres. — L'Angleterre de tout temps ennemie de la France. — Ruine entière de la marine de France et de celle d'Espagne. — Le gouvernement des premiers ministres de France et d'Espagne comparé à celui des ministres de Vienne, de Londres et de Turin. — Succès d'un sarcasme qui caractérise M. le duc d'Orléans.

Dubois mort ne laissa de regrets qu'à l'Angleterre. Les subsides établis continuèrent les quatre mois que M. le duc d'Orléans survécut. Monsieur le Duc, bombardé en sa place par Fleury, ancien évêque de Fréjus,

et précepteur du roi, qui compta faire de ce prince plus que borné un fantôme de premier ministre, et devenir lui-même le maître de l'état; monsieur le Duc, dis-je, fut un homme fait exprès pour la fortune de l'Angleterre, possédé aveuglément qu'il était par la marquise de Prie. Avec de la beauté, l'air et la taille de nymphe, beaucoup d'esprit, et pour son âge et son état de la lecture et des connaissances, c'était un prodige de l'excès des plus funestes passions : ambition, avarice, haine, vengeance, domination sans ménagement, sans mesure, et depuis que M. le Duc fut le maître, sans vouloir souffrir la moindre contradiction, ce qui rendit son règne un règne de sang et de confusion. Les Anglais bien au fait de notre intérieur se hâtèrent de la gagner, et moyennant la même pension qu'avait d'eux le cardinal Dubois, tout fut bientôt conclu. Ils ne perdirent donc rien en perdant le cardinal Dubois, tant que dura le ministère de M. le Duc qui, mené par cette Médée, marcha totalement sur les traces de Dubois, par rapport à l'Angleterre. Le bonheur de cette couronne fut tel que bientôt après M. le Duc crut avoir grand besoin d'elle. Le roi tomba malade, et quoique le mal ne fût pas menaçant, et qu'il finît en peu de jours, M. le Duc en fut tellement effrayé qu'il se releva une nuit tout nu, en robe de chambre, et monta dans la dernière antichambre du roi de l'appartement bas de feu Monseigneur, où M. le duc d'Orléans était mort, et que M. le Duc avait eu ensuite. Il était seul une bougie à la main. Il trouva Maréchal qui passait cette nuit-là dans cette antichambre, qui me le conta peu de jours après, et qui étonné de cette apparition, alla à lui et lui demanda ce qu'il venait faire. Il trouva un homme égaré, hors de soi, qui ne put se rassurer sur ce que Maréchal lui dit de la maladie, et à qui enfin d'effroi et de plénitude, il échappa : « que devien-

drais-je, répondant entre haut et bas à son bonnet de nuit, je n'y serai pas repris; s'il en réchappe, il faut le marier. » Maréchal avec qui il était seul à l'écart ne fit pas semblant de l'entendre; il tâcha de lui remetre l'esprit, et le renvoya se coucher. Ce fut l'époque du renvoi de l'infante. M. le Duc en avait indignement usé avec le fils de feu M. le duc d'Orléans, qui l'avait comblé de considération et de grâces, et y avait eu beau jeu et à bon marché avec ce prince. Il redoutait comme la mort de se voir soumis à lui; et, pour l'éviter, il voulut mettre le roi en état d'avoir promptement des enfans. Ainsi faisant à l'Espagne une aussi cruelle injure, que la tromperie jusqu'au moment et la manière de l'exécution rendirent encore plus sensible, il compta bien sur une haine irréconciliable, et se jeta de plus en plus à l'Angleterre.

Son règne trop violent pour durer, se termina comme on sait par n'avoir pu se résoudre à se séparer de madame de Prie, ni elle à laisser gouverner Fleury qui se lassa d'avoir compté vainement d'en avoir la réalité, et d'en laisser à M. le Duc la figure et l'apparence. Ce prince succéda à M. le duc d'Orléans à l'instant de sa mort, le 23 décembre 1723, et finit le lundi de la Pentceôte 1726, par l'ordre que lui porta le duc de Charost, capitaine des gardes-du-corps, un moment après que le roi fut parti de Versailles pour aller à Rambouillet, de se retirer sur-le-champ à Chantilly, où il alla à l'heure même accompagné par un lieutenant des gardes-du-corps.

Le cardinal Fleury qui ne l'était pas encore, mais qui le devint six semaines ou deux mois après, prit donc le jour même les rênes du gouvernement, et ne les a quittées avec la vie que tout à la fin de janvier 1743. Jamais roi de France, non pas même Louis XIV, n'a régné d'une manière si absolue, si sûre, si éloignée de toute contra-

diction, et n'a embrassé si pleinement et si despotiquement toutes les différentes parties du gouvernement de l'état et de la cour, jusqu'au plus grandes bagatelles. Le feu roi éprouva souvent des embarras par la guerre domestique de ses ministres, et quelquefois par les représentations de ses généraux d'armée et de quelques grands distingués de sa cour. Fleury les tint tous à la même mesure sans consultation, sans voix de représentation, sans oser hasarder nul débat entre eux. Il ne les créait que pour recevoir et exécuter ses ordres, sans la plus légère réplique, pour les exécuter très ponctuellement et lui en rendre simplement compte sans s'échapper une ligne au-delà, et sans que pas un d'eux ni des princes, ni des seigneurs de la cour, des dames, ni des valets qui approchaient le plus du roi, osassent proférer une seule parole à ce prince de quoi que ce soit, qui ne fût bagatelle entièrement indifférente. Comment il gouverna, c'est ce qui dépasse de loin le temps que ces Mémoires doivent embrasser. Je dirai seulement ici ce qui fait la suite nécessaire de cette digression.

Il trouva le gouvernement entièrement monté au ton de l'Angleterre, et un ambassadeur de cette couronne bien plus mesuré, mais aussi bien plus habile que n'avait été Stair, auquel il avait succédé. C'était Horace Walpoole, frère de Robert, qui gouvernait alors principalement en Angleterre. La partie n'était pas égale entre eux, Horace, nourri dans les affaires comme le sont tous les Anglais, mais de plus, frère et ami de celui qui les conduisait toutes, qui les consultait avec lui de longue main, et qui le dirigeait de Londres; ils étaient l'un et l'autre deux génies très distingués. Je ne parlerai point ici de celui du cardinal. Je dirai seulement qu'il avait passé sa vie d'abord dans l'infimité, après à se pousser et à faire sa cour à tout le monde, puis dans les ruelles, les parties, les

bonnes compagnies, loin de toute étude, de toute affaire, de toute espèce d'application; enfin évêque, de la manière qu'on l'a vu dans ces Mémoires, et depuis qu'il le fut confiné quelquefois dans un trou solitaire, tel qu'est Fréjus, mais la plupart du temps dans les bonnes villes et les meilleures maisons de la Provence et du Languedoc avec la bonne compagnie, dont il se fit toujours desirer. Il n'avait donc pas la plus légère notiou d'affaires lorsqu'il prit tout-à-coup le timon de toutes. Il avait alors soixante-douze ou treize ans, et de ce moment, il en fut toujours moins occupé, quoiqu'il disposât seul et uniquement de toutes, que de se maintenir dans cette autorité, et de la porter au comble où, dix-huit ans durant, on l'a vue sans le plus petit nuage. Le léger travail de M. le Duc avec le roi lorsqu'il était premier ministre, où Fleury s'était introduit en tiers d'abord, n'avait pu lui donner la moindre teinture d'affaires. Il ne s'y agissait que des grâces à distribuer, en présenter la liste toute faite, en dire deux mots fort courts, car M. le Duc n'avait pas le don de la parole, et faire mettre le bon roi au bas de la feuille. Cela donnait lieu seulement à Fleury de dire quelquefois quelque chose sur les sujets, et de l'emporter quelquefois aussi quand il s'agissait de bénéfices.

Monsieur le Duc, peut-être mieux madame de Prie qui le gouvernait et qui était elle-même conduite par les Pâris, s'ennuya de ce témoin unique de ce travail, et pour s'en défaire pratiqua un jour, qu'au moment que M. le Duc allait arriver pour le travail, et que le cardinal était déjà entré, le roi prit son chapeau, et sans rien dire au cardiual s'en alla chez la reine qu'il trouva dans son cabinet, qui l'attendait avec M. le Duc. Le cardinal demeura seul plus d'une heure dans le cabinet du roi à se morfondre. Voyant le temps du travail bien

dépassé il s'en alla chez lui, envoya chercher son carrosse et s'en alla coucher à Issy au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'était fait une retraite pour s'y reposer quelquefois. En attendant son carrosse il écrivit au roi en homme piqué, et très résolu de partir sans le voir pour s'en aller pour toujours dans ses abbayes. Il l'envoya à Nyert, premier valet de chambre en quartier. Quelques temps après le roi revint chez lui et Nyert lui donna la lettre. Les larmes, car il était bien jeune, le gagnèrent en la lisant, il se crut perdu n'ayant plus son précepteur, et s'alla cacher sur sa chaise percée. Le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en année, arriva là-dessus. Nyert lui conta ce qui était arrivé du travail, de la lettre, des larmes, et de la fuite sur la chaise percée. Le duc de Mortemart y entra et le trouva dans la plus grande désolation. Il eut peine à tirer de lui ce qui l'affligeait de la sorte. Dès qu'il le sut, il représenta au roi qu'il était bien bon de pleurer pour cela, puisqu'il était le maître d'ordonner à M. le Duc d'envoyer de la part de sa majesté chercher Fleury, qui sûrement ne demanderait pas mieux, et dans l'extrême embarras où il vit le roi là-dessus, il s'offrit d'en aller porter sur-le-champ l'ordre à M. le Duc. Le roi délivré sur l'exécution l'accepta, et le duc de Mortemart alla tout aussitôt chez M. le Duc qui se trouva fort étourdi, et qui après une courte dispute obéit à l'ordre du roi. Comme la chose était arrivée avant le soir sur la fin de l'après-dînée elle fit grand bruit et force dupes, car on ne douta pas que Fleury ne fût perdu et chassé sans retour, qui n'eût été cardinal ni premier ministre de sa vie, si M. le Duc l'eût fait paqueter sur le chemin d'Issy et fait gagner pays toute la nuit. Le roi aurait bien pleuré, mais la chose serait demeurée faite; M. de Mortemart n'aurait pas porté l'ordre à temps. Après cet éclat il fallait que

l'un chassât l'autre; l'uu était prince du sang, premier ministre et sur les lieux, tandis que l'autre, sans nul appui courait la poste, ou pour le moins les champs vers un exil. Qui que ce soit n'eût osé faire tête à M. le Duc, ni peut-être voulu quand on l'aurait pu, et l'un demeurait perdu et l'autre pour toujours le maître. Voici pourquoi je raconte ici cette anecdote, qui outrepasse le temps que ces Mémoires doivent embrasser. Walpoole, averti de tout à temps, le fut de cette aventure; il ménageait Fleury comme un homme qui pointait, et que l'amitié de mie pouvait conduire loin. Il alla sur-le-champ à Issy, et par cette démarche se dévoua personnellement le cardinal à un point qui est inexprimable, et dont je ne puis douter comme on va le voir.

Fleury était incapable non-seulement d'accepter des présens et des pensions étrangères, mais hors de toute mesure qu'on osât lui en présenter. Ce ne fut donc pas cette voie qui le gagna, c'est peu dire, qui le livra à l'Angleterre, et encore sans penser à elle ni à l'intérêt de cette couronne, et c'est ce qu'il faut maintenant expliquer. Pour le bien faire il faut dire ici que je fus toujours en usage que lui et moi nous nous parlions de tout. Il trouva toujours très bon que je lui demandasse à quoi il en était avec telle ou telle puissance; il m'y répondait toujours franchement et avec détail. Très ordinairement aussi il m'en parlait le premier, si bien même, qu'allant chez lui pour lui parler de choses qui me regardaient, et craignant d'y être interrompu, faute du temps, par l'heure pour lui d'aller chez le roi, ou par quelque autre nécessité semblable, je lui fermais souvent la bouche sur les affaires, en lui disant que j'étais là pour les miennes, que je craignais de manquer de temps, et qu'après que je lui aurais expliqué ce qui m'amenait, je serais ravi d'apprendre ensuite ce qu'il voudrait bien me

dire, et en effet, quand j'avais achevé il revenait à me parler d'affaires d'état, quelquefois de cour, mais jamais qu'en récit, en raisonnemens de sa part et de la mienne, sans rien qui approchât de la consultation. Cela suffit ici; on pourra voir dans la suite ce qui m'avait mis et établi dans cette stérile confiance. J'ajouterai seulement que jamais en aucun temps ni moment son cabinet ne me fut fermé, et qu'à moins de cause majeure et rare c'était toujours moi qui le quittais; qu'il ne me montra jamais qu'il trouvât que c'était assez demeurer avec lui, et que souvent il me retenait, et me demandait pourquoi je m'en allais, causait en me suivant à la porte, et assez souvent encore quelque peu debout devant la porte avant de l'ouvrir.

Ce ministre tourna une vertu en défaut que je lui ai souvent reproché. La vie pauvre qu'il avait menée jusqu'à son épiscopat, car il avait d'ailleurs très peu de bénéfices, celle surtout qu'il avait menée dans sa jeunesse dans les collèges et les séminaires, l'avait accoutumé à une vie dure, à se passer de tout, et à une grande épargne; mais cette habitude n'avait point dégénéré en lui comme en presque tous ceux qui sortent d'une longue pauvreté, surtout destituée de naissance, en soif d'argent, de biens, de bénéfices, d'entasser et d'accumuler des revenus, ou en avarice crasse et sordide. C'était l'homme du monde qui se souciait le moins d'avoir, et qui, maître de se procurer tout ce qu'il aurait voulu, s'est le moins donné, comme il y a paru dans tout le cours de son long et toujours tout puissant ministère. Mais avec ce désintéressement personnel et cette simplicité même portée trop loin de table, de maison, de meubles et d'équipages, et libéral du sien aux pauvres, à sa famille, même à quelques amis, sans faire pour soi le moindre cas de l'argent, il l'estima trop en lui-même, et non content d'une sage et discrète éco-

nomie, choqué à l'excès des profusions des ministères qui avaient précédé le sien, il tomba dans une avarice pour l'état et pour les particuliers, dont les suites ont été très funestes. Quelque curieux et important que cela soit, ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matière, qui peut-être se pourra retrouver ailleurs. Il suffit de dire ici qu'il excellait aux ménages de collège et de séminaire, et qu'on pardonne ce mot bas, au ménage des bouts de chandelle, parce qu'à la lettre, il a fait pratiquer ce dernier, dont le roi pourtant se lassa, dans ses cabinets, et dont un malheureux valet se rompit le col sur un degré du grand-commun. Un autre défaut encore trop commun à ceux qui occupent de grandes places, et qui a mené le cardinal Fleury bien loin, sans s'en être pu corriger par les fatales expériences, c'est qu'il prenait aisément les hommages, les avances, les louanges, les fausses protestations des étrangers et des souverains, pour réels et pour estime de sa personne, pour confiance en lui-même, pour amitié véritable, sans songer qu'il ne les devait qu'à l'importance de sa place et au besoin qu'ils avaient de lui, ou au desir de le gagner et de le tromper, comme il l'a été de presque toutes les puissances de l'Europe l'une après l'autre.

Pensant et agissant de la sorte, Walpoole, qui en savait bien plus que lui, se le dévoua et au gouvernement d'Angleterre. Il joignit à ses adorations, à ses hommages, à son air de respect, d'attachement et d'admiration personnels, ceux de son frère qui gouvernait l'Angleterre, et tous deux parvinrent à le persuader qu'ils ne se gouvernaient que par ses conseils. Leur grand objet était triple, et ils le remplirent triplement et complètement : empêcher que la France ne relevât sa marine et leur donnât d'inquiétude sur Dunkerque, etc.; se conserver par là l'empire de la mer et du commerce, en sapant

doucement ce qui nous en restait; tenir la France et l'Espagne en jalousie et mal ensemble, tant par celle de toute l'Europe de l'union des deux branches royales, et de ses suites, que pour saper aussi le commerce d'Espagne de plus en plus, et continuer à s'établir à ses dépens et à sa ruine dans les Indes; enfin par rapport à Hanovre et autres états du roi Georges en Allemagne, se rendre considérables à l'empereur par disposer à son égard de la France : tous ces trois points furent aisés à Walpoole. Indépendamment de ses manèges auprès du cardinal, l'avarice de celui-ci l'empêcha non-seulement de vouloir rien écouter sur le rétablissement de la marine; mais elle le poussa à tous les ménages qui en achevèrent la destruction. Pour le commerce, la crainte de blesser les Anglais qu'il croyait gouverner faisait avorter les mesures et les propositions les plus sages, et lui fermait les oreilles aux plaintes les plus criantes, dont j'ai vu sans cesse Fagon désolé, qui était un conseiller d'état très distingué, mon ami, qui avait deux fois refusé la place de contrôleur général, qui avait grande autorité dans les finances et qui était à la tête du commerce, par qui j'en ai su des détails infinis.

L'article de l'Espagne ne fut pas plus difficile. Comme je ne dis que ce que je sais, et que j'avoue sans honte, et pour l'amour de la vérité ce que j'ignore, je suivrai ici la même route. Dès l'entrée du cardinal dans les affaires, il s'éleva des nuages entre l'Espagne et lui personnellement, dont j'ai toujours ignoré la cause, quoique j'aie tâché de la découvrir. Ces nuages allèrent toujours croissant, et mirent enfin un mur de séparation personnelle entre la reine d'Espagne et lui, qui monta jusqu'à l'aversion des deux côtés, et réciproquement se ménageant peu jusqu'à l'indécence. J'ai toujours cru que le renvoi de l'infante en était la source, qui en effet n'eût pu se

faire sans lui, quoique M. le Duc eût enfin fait sa paix apparente par l'abbé de Montgon, qu'il envoya en Espagne, exprès sous une autre couleur. Mais ces choses, qui ne sont pas de l'espace de ces Mémoires nous mèneraient ici trop loin. On peut juger que Walpoole, trouvant de telles dispositions à l'égard de l'Espagne, n'eut pas de plus grand soin que de jeter de l'huile sur ce feu; et il eut la joie sous tout ce ministère de voir la France et l'Espagne intérieurement dans le plus funeste éloignement, quoi que l'Espagne pût quelquefois faire, et qu'osassent doucement hasarder le peu de gens qui, pouvant quelquefois dire quelques mots au cardinal, pensaient que le plus essentiel intérêt de la France, comme le plus véritable, était l'union intime avec l'Espagne, comme il m'est souvent et toujours inutilement arrivé. Ces deux points gagnés, le dernier n'était pas difficile, et les Anglais parvinrent aisément à lui persuader que ce n'était que par eux qu'il pouvait amener l'empereur aux choses qui conviendraient à la France, tellement, qu'enivré de leur encens et de leurs discours, il se conduisit entièrement à leur gré sur toutes choses, jusqu'à ce qu'après plusieurs années, ils le méprisèrent, parce qu'ils n'en avaient plus besoin, et qu'ils avaient formé aux dépens de la France des alliances qui leur convenaient davantage. Ils passèrent donc pour flatter les Anglais et leurs nouveaux confédérés jusqu'à montrer en plein parlement les lettres qu'ils avaient gardées de lui, et en faire des dérisions publiques. Souvent j'avais hasardé de lui parler de marine, de commerce et de cet abandon aux Anglais, nos plus ardens et invétérés ennemis; car les torys qui nous avaient sauvés sous la reine Anne, étaient en butte aux whigs depuis sa mort et anéantis, et l'abbé Dubois, secondé de Canillac et du duc de Noailles, les avait fait abandonner publiquement et sacrifier par M. le duc

d'Orléans. C'étaient donc ceux qui avaient appelé le roi Guillaume et la ligne protestante, c'est-à-dire les plus envenimés ennemis de la France, qui régnaient en Angleterre, et qui depuis la mort du feu roi gouvernaient la France à leur plaisir. Quand je pressais le cardinal Fleury là-dessus. « Vous n'y êtes pas, me répondait-il avec un sourire de complaisance. Horace Walpoole est mon ami personnel. Il est le seul qui ait osé me venir voir à Issy, lorsque j'y étais prêt à partir pour me retirer dans mes abbayes. Il a toute confiance en moi. Croiriez-vous qu'il me montre les lettres qu'il reçoit d'Angleterre, et toutes celles qu'il y écrit, que je les corrige, et que souvent je les dicte. Je sais bien ce que je fais. Son frère a la même confiance. Il faut laisser dire que je m'abandonne à eux, et moi je vous dis que je les gouverne, et que je fais de l'Angleterre tout ce que je veux ». Jamais il n'a pu se mettre dans l'esprit qu'un ministre d'Angleterre ne risquait rien de l'aller voir à Issy. S'il était chassé, c'était un coup d'épée dans l'eau, qui ne mettait Walpoole en nulle prise de M. le Duc, sous la coupe duquel il ne pouvait être en aucune sorte; et si le cardinal était rappelé, comme il arriva, c'était s'être fait un mérite auprès de lui sans le moindre risque et à très grand marché. Il ne put se déprendre de l'opinion qu'il gouvernait les Walpoole, qu'après l'éclat dont je viens de parler, qui le mit au désespoir d'une telle duperie, mais dont il se garda bien de se plaindre à moi ni à personne, et moi aussi de lui en parler depuis.

De tout ce récit abrégé de la fortune de l'Angleterre par l'abbé Dubois, puis par madame de Prie sous M. le Duc, enfin du temps du cardinal Fleury en France, et de ce qui s'est passé en Espagne sous Albéroni et ses successeurs, tous gens, et en France et en Espagne, qui, par le néant de leur naissance et par leur isolement person-

nel, n'étaient pas pour prendre grand intérêt à l'état qu'ils ont gouverné, ni pour être touchés d'aucun autre que du leur propre sans le plus léger balancement ni remords, on voit de quel funeste poison est un premier ministre à un royaume. Soit par intérêt, soit par aveuglement, quel qu'il soit, il tend avant tout et aux dépens de tout à conserver, affermir, augmenter sa puissance; par conséquent son intérêt ne peut être celui de l'état qu'autant qu'il peut concourir ou compatir avec le sien particulier. Il ne peut donc chercher qu'à circonvenir son maître, à fermer tout accès à lui, pour être le seul qui lui parle et qui soit uniquement le maître de donner aux choses et aux personnes le ton et la couleur qui lui conviennent, et pour cela se rendre terrible et funeste à quiconque oserait dire au roi le moindre mot qui ne fût pas de la plus indifférente bagatelle. Cet intérêt de parler seul et d'être écouté seul lui est si cher et si principal, qu'il n'est rien qu'il n'entreprenne et qu'il n'exécute pour s'affranchir là-dessus de toute inquiétude. L'artifice et la violence ne lui coûtent rien pour perdre quiconque lui peut causer la moindre jalousie sur un point si délicat, et pour donner une si terrible leçon là-dessus, que nul sans exception ni distinction n'ose s'y commettre. Par même raison, moins il est supérieur en capacité et en expérience, moins veut-il s'exposer à consulter, à se laisser représenter, à choisir sous lui de bons ministres, soit pour le dedans, soit pour le dehors. Il sent qu'ayant un intérêt autre que celui de l'état, il réfuterait mal les objections qu'ils pourraient lui faire, parce que son opposition à s'y rendre viendrait de cet intérêt personnel qu'il veut cacher; c'est par cette raison et par celle de craindre d'être jamais pénétré qu'il ne veut choisir que des gens bornés et sans expérience; qu'il écarte tout mérite avec le plus grand soin; qu'il redoute les personnes d'es-

prit, les gens capables et d'expérience; d'où il résulte qu'un gouvernement de premier ministre ne peut être que pernicieux. Je ne fais ici qu'écorcher la matière que j'aurai lieu ailleurs d'étendre davantage; venons au point qui m'a engagé à cette digression : il est bien court, bien fatal, et le voici.

L'expérience de plusieurs siècles doit avoir appris ce qu'est l'Angleterre à la France; ennemie de prétentions à nos ports et à nos provinces, ennemie d'empire de la mer, ennemie de voisinage, ennemie de commerce, ennemie de colonies, ennemie de forme de gouvernement; et cette mesure comblée par l'inimitié de la religion, par les tentatives d'avoir voulu rétablir la maison Stuart sur le trône malgré la nation; et avoir appris aussi ce qu'elle a de commun avec le reste de l'Europe, ce qui l'a unie avec les autres puissances contre la nôtre, et qui en maintient l'union; la jalousie extrême de voir l'Espagne dans la maison de France, et la terreur que toute l'Europe conçoit de ce que pourrait l'union des deux branches royales pour leur commune grandeur, si elles savaient être guidées par la sagesse de l'esprit, qui a sans cesse présidé aux conseils des deux branches couronnées de la maison d'Autriche en Allemagne et en Espagne, et qui les a portées à un tel degré de grandeur et de puissance malgré la vaste séparation de leurs états, inconvénient qui l'a sans cesse embarrassée, et qui ne se trouve point entre la France et l'Espagne dont les terres et les mers sont contiguës. La même expérience apprend aussi que la France a toujours eu tout à craindre de l'Angleterre tant qu'elle a été paisible au-dedans; que la France même, sans s'en mêler, a tiré les plus grands avantages des longues et cruelles divisions de la rose blanche et de la rose rouge, et depuis, des secousses par intervalles que l'autorité et les passions de Henri VIII y ont causées; enfin des longs

troubles qui y ont porté Cromwell à la suprême puissance. Marie a peu régné, et dans l'embarras de rétablir la religion catholique après le court règne de son frère mineur.

Elisabeth, cette reine si fameuse, était personnellement amie de Henri IV, et d'ailleurs, elle ne laissait pas de se trouver embarrassée de l'Ecosse, de l'Irlande même, et de son sexe encore avec des sujets qui la pressaient sans cesse de se marier, n'osant les refuser, et ne voulant pourtant partager son trône avec personne. La faiblesse de Jacques Ier, sa maladie d'être auteur et d'exceller en savoir, sa passion pour la chasse, son dégoût pour les affaires, empêchèrent de son temps l'Angleterre d'être redoutable. Son petit-fils, rétabli après de si étranges révolutions, était ami personnel du feu roi, et eut pourtant la main forcée par son parlement pour lui déclarer la guerre, et il eut beaucoup de mouvemens domestiques à essuyer. Du court règne de Jacques II, ce n'est pas la peine d'en parler. La France a cruellement senti tout le règne de Guillaume, et si les fins de celui de la reine Anne l'en ont consolée, ce n'a pas été sans le payer chèrement par Dunkerque, et toutes les entraves de cette côte mise à découvert. On voit de plus quel fut l'esprit des Anglais à son égard après la paix, et en haine de la paix. Il n'y a qu'à lire ce que Torcy en rapporte. Il est donc clair que l'intérêt sensible de la France, est autant qu'elle le peut sagement, d'exciter et d'entretenir les troubles domestiques parmi une nation qui y est d'elle-même si portée. C'est ce que le feu roi projetait, et que la mort l'empêcha d'exécuter. Tout était prêt. Il n'y avait qu'à suivre, lorsque l'intérêt de l'abbé Dubois l'empêcha par Canillac et par le duc de Noailles. Il n'y a qu'à lire ce qui est rapporté dans ces Mémoires, d'après Torcy, sur les affaires

étrangères pour voir que l'Angleterre fut continuellement agitée dans l'intérieur, qu'elle avait tout à craindre de l'entreprise d'une révolution, à laquelle la position de la France à son égard pouvait donner le plus grand branle; que l'Angleterre avait infiniment plus besoin de la France que la France de l'Angleterre; que cette dernière le sentait parfaitement, et payait de l'audace de Stair et de l'artifice de ceux qu'il avait gagnés auprès du régent, et que depuis que l'abbé Dubois eut pris le grand vol dès son premier passage en Angleterre, cette dernière couronne n'eut plus, non-seulement rien à craindre de la France, mais lui commanda despotiquement par l'intérêt de l'abbé Dubois, par celui de madame de Prie ensuite, enfin par l'avarice si mal entendue du cardinal Fleury pour la marine, et sur le reste par l'ensorcellement que Horace Walpoole eut l'art de lui jeter. Dans tous ces temps, on a pu troubler l'Angleterre par le prétendant, comme on peut en tirer les preuves des extraits des lettres faits par Torcy et depuis la régence encore. En aucun temps on n'en a jamais fait que de misérables et très rares semblans. L'affaire infâme de Nonancourt deshonorera toujours le temps où elle arriva; et l'entreprise échouée du prince de Galles en 1746, est une chose qui ne peut avoir de nom.

Ce qui résulte de tout ce qu'on vient de voir, c'est que la marine de France se trouve radicalement détruite, son commerce par conséquent, tous les magasins épuisés, les constructions impossibles; qu'elle ne peut hasarder de vaisseaux à la mer qu'ils ne soient pourchassés en quelque endroit que ce soit, de toute la vaste étendue des mers de l'un et de l'autre monde; que ses ports et ses côtes sont exactement bloqués, ses meilleures colonies enlevées, ce qui lui en reste très menacé et à la discrétion des Anglais, quand il leur plaira d'en prendre sérieuse-

ment la peine. Nul contre-poids à la puissance maritime de l'Angleterre, qui couvre toutes les mers de ses navires. La Hollande, qui en gémit intérieurement, n'ose pas même le montrer. L'Espagne ne pourra de long-temps se relever de la fatale assistance que nous avons prêtée à l'Angleterre pour ruiner sa marine et estropier son commerce et ses établissemens des Indes; et il faudrait à la France trente ans de paix et du plus sage gouvernement pour remonter sa marine au point que Colbert et Seignelay l'ont laissée. C'est, avec bien d'autres maux, ce que la France doit aux premiers ministres qui l'ont gouvernée depuis la mort du feu roi. Ainsi l'Angleterre triomphe de notre ineptie. Tandis qu'elle étourdit le monde de ce grand mot de contre-poids et d'équilibre de puissance en Europe, elle a usurpé le plein empire de toutes les mers et de tout commerce. L'abondance des richesses qu'elle en retire la met en état d'exécuter tout ce qui lui convient, et de payer la reine de Hongrie, la Hollande, le roi de Sardaigne contre la France, de faire renaître une seconde maison d'Autriche des cendres de la première, et de faire à la France la plus cruelle guerre, en laquelle le cardinal Fleury s'est imbécillement laissé engager par l'intérêt d'un très simple particulier (Bellisle), qu'il haïssait, et dont il se défiait, sans que contre tant de puissances ennemies on puisse encore apercevoir une fin possible, ni à quel prix la France pourra obtenir la paix, après des victoires et des conquêtes qui ne l'en éloignent guère moins, que n'ont fait les tristes et profondes pertes qu'elle a faites en Allemagne et en Italie.

Comparons maintenant le gouvernement de nos ennemis avec le nôtre, et tâchons de voir enfin la source déplorable de nos malheurs. La France et l'Espagne, gouvernées par des gens de robe et de peu, ensuite par des premiers ministres encore moindres; les uns et les

autres en garde continuelle contre la naissance, l'esprit, le mérite, l'expérience, uniquement occupés à les écarter, et de leur cabinet à gouverner ceux qu'ils employaient au-dehors, et à commander les armées. Je n'en dis pas davantage, et je renvoie sur cette importante matière à ce qui s'en trouve ici sur le règne du feu roi, et à ce qui vient d'être courtement dit des premiers ministres, qui depuis sa mort ont gouverné la France et l'Espagne. Les cours de Turin, de Londres et de Vienne ont le bonheur de détester de tout temps cette sorte de gouvernement; les premiers ministres y sont inconnus depuis des siècles; et la robe y est avec l'honneur qu'elle mérite dans les fonctions qui lui sont propres; mais la nécessité de porter un rabat pour être capable de toutes les parties civiles, politiques, militaires du gouvernement, privativement à toute autre condition et profession, est une gangrène dont ces cours n'ont jamais été susceptibles, et dont notre fatal exemple les saura de plus en plus préserver.

Ces puissances n'emploient dans les conseils que des gens de qualité, et le plus qu'il se peut distingués, persuadées qu'elles sont que la noblesse des sentimens et l'attachement à la prospérité de l'état auquel ils tiennent par leur naissance, leurs terres, leurs alliances, leur état en tout genre, est un gage certain de leur conduite qui les éloigne de l'indifférence pour le général, et de l'ardeur pour la fortune prompte et particulière, des nuisibles efforts de rapide élévation dont l'honneur et la position des personnes de qualité les préserve. On s'y garde bien des choix au hasard, surtout de confier les plus importans ministères à qui n'en a aucune notion. Ces cours, qui n'ont jamais été tachées de la pernicieuse persuasion que leur pouvoir et leur prospérité consistent à faire que tout soit peuple, et peuple ignorant et sans

Digitized by Google

émulation, sont au contraire appliquées à essayer des sujets pour les divers ministères de toutes les parties du gouvernement, à les employer par degrés dans le civil et le politique, comme dans le militaire, à laisser promptement tomber les ineptes, à pousser les autres, suivant leurs talens, à ne laisser pas languir ceux qui montrent valoir dans la lenteur des degrés et des grades; et par cette conduite elles ont toujours à choisir pour le grand en tout genre. Avant les malheurs de Lintz, de Prague, etc., que serait devenue la reine de Hongrie, réduite à quitter Vienne, si son conseil ou plutôt ses conseils avaient été uniquement composés de quatre ou cinq ministres de l'espèce du nôtre? Les siens, attachés de père en fils à sa maison par leurs alliances, par leurs terres, par leur état qui se perdait avec le sien, tous généraux d'armée ou expérimentés en maniement d'affaires, tous en dignités et en considération par leur naissance, se sont surpassés en efforts pour la soutenir, et de la situation la plus désespérée l'ont ramenée à celle où on la voit aujourd'hui par leur science politique et militaire, et par l'autorité de leur naissance, de leurs alliances, de leur crédit dans les provinces héréditaires et dans le reste de l'Allemagne. Je n'irai pas plus loin dans une matière également importante et inutile. Théorie, comparaison, expérience, tout en montre l'importance, et le pli fatal que la France a pris là-dessus montre aussi l'inutilité d'espérer un changement si salutaire. Le fil des choses m'a naturellement emporté à cette digression, et la douleur de la situation présente de la France à n'en pas taire les causes. A mon âge et dans l'état où est ma famille, on peut juger que les vérités que j'explique ne sont mêlées d'aucun intérêt. Je serais bien à plaindre, si c'était par regret d'être demeuré oisif depuis la mort de M. le duc d'Orléans. J'ai appris dans les affaires que s'en mêler n'est beau et agréa-

ble qu'au-dehors, et de plus, si j'y étais resté, à quelles conditions? et il serait temps de m'en retirer à présent où je n'aurais plus qu'à envisager le compte que j'aurais à en rendre à celui qui domine le temps et l'éternité, et qu'il demandera bien plus rigoureusement aux grands effectifs et aux puissans de ce monde, qu'à ceux qui se sont mêlés de peu ou de rien.

Avant de reprendre sérieusement la suite de ces Mémoires où cette digression l'a interrompue, je ne veux pas oublier une bagatelle, parce qu'elle caractérise M. le duc d'Orléans, et qu'elle m'a échappé et m'échapperait encore si je ne la saisissais dans cet intervalle de choses, au moment qu'elle me revient dans l'esprit. La dernière année de la vie du feu roi, le chapitre de Denain députa deux de ses chanoinesses pour venir représenter ici les dommages et la ruine que leurs biens et leur maison avaient soufferts du combat qui s'était donné chez elles, et dont la victoire fut le commencement de la résurrection de la France. Je les avais souvent vues dans les tribunes à la messe du roi, et su qui elles étaient et pourquoi venues. Madame de Dangeau les protégea, mais le roi mourut sans qu'on eût songé à elles. La régence formée, elles s'adressèrent aux maréchaux de Villeroy et de Villars, et au duc de Noailles, parce que leur demande allait aux finances à cause de la guerre. Elles frappèrent encore à d'autres portes inutilement plus d'un an, et souvent, à ce qu'elles m'ont dit depuis, très mal reçues et éconduites. Lassées d'un séjour si long, si infructueux et si coûteux pour l'état où elles étaient, et voulant apparemment ne laisser rien qu'elles n'eussent tenté, elles vinrent me parler. L'une s'appelait madame de Vignacourt, l'autre madame d'Haudion. Je les reçus avec l'ouverture qu'on doit à des personnes pressées et malheureuses, et avec la politesse et les égards que leur nais-

sance et leur état demandaient. Elles en furent assez surprises pour que je le pusse remarquer; c'est qu'elles n'y avaient pas été accoutumées, à ce qu'elles me dirent depuis, par ceux à qui elles s'étaient auparavant adressées, et j'en fus d'autant plus étonné du duc de Noailles particulièrement, qu'encore que sa naissance n'ait pas besoin d'appuis, il montre le cas qu'il fait de la bricole un peu fâcheuse de l'alliance de Vignacourt par le portrait en pied qu'il a chez lui, en grand honneur et montre, d'un des deux grands-maîtres de Malte du nom de Vignacourt, qui étaient oncles de Françoise de Vignacourt qui, faute de bien apparemment, épousa Antoine Boyer, dont elle eut Louise Boyer, mère du cardinal, du Bailly, et du maréchal de Noailles, et de la marquise de Lavardin, femme d'une rare vertu et d'un singulier mérite, qui a été l'unique mais forte mésalliance des aînés Noailles de père en fils. Elle était sœur de la vieille Tambonneau, dont j'ai parlé ici en son temps, et de madame de Ligny dont le mari était aussi fort peu de chose, et qui fut mère de la princesse de Furstemberg, dont j'ai parlé aussi. Pour revenir aux chanoinesses, je m'instruisis de leur affaire; j'en rendis compte à M. le duc d'Orléans, et lui représentai la justice de leur demande, le mérite de son origine, qui avait commencé le salut de l'état chancelant, l'indécence d'une si longue poursuite et la réputation bonne ou mauvaise qui en résultait dans le pays étranger. J'ajoutai ce qu'il y avait à dire sur la considération du chapitre et du besoin pressant de ces filles de qualité, surtout des deux députées qui se consommaient en frais à Paris. Tout cela fut bien reçu, bien écouté; mais je fus six mois à poursuivre cette affaire.

Ces chanoinesses, qui n'espéraient plus rien que de mon côté, et que je consolais de mon mieux, que j'avais accoutumées à venir dîner assez souvent chez moi, me té-

moignèrent de plus en plus de l'ouverture, et finalement m'avouèrent qu'on les allait mettre hors de leur logis, sans savoir que devenir. J'allai le lendemain exprès de bonne heure chez madame la duchesse d'Orléans, que je voyais de règle une fois ou deux la semaine seule ou tout au plus madame Sforze et quelquefois M. le comte de Toulouse en tiers. Je trouvai M. le duc d'Orléans seul avec elle, à l'entrée de son petit jardin en dehors, où ils étaient assis auprès du fond de l'appartement; je m'y assis avec eux, et la conversation dura assez long-temps. Comme je voulus m'en aller, je priai M. le duc d'Orléans de me donner deux écus, avec un sérieux qui augmenta la surprise de la demande. Après m'être bien laissé faire des questions sur cette plaisanterie, moi toujours insistant que ce n'en était point une, que très véritablement je lui demandais deux écus et que je ne croyais pas qu'il voulût me les refuser; à la fin je lui dis l'état où ces deux chanoinesses étaient réduites par la longueur de leur séjour à Paris et la lenteur sans fin de leur rendre justice; que de moi elles ne prendraient pas de l'argent, que de lui elles n'en feraient pas difficulté; que les deux écus que je lui demandais étaient pour les leur donner de sa part, afin qu'elles eussent au moins pour quelques jours à dîner de quelque gargote. Tous deux se mirent à rire, et moi de moraliser sur une situation si extrême pour ne vouloir pas décider et finir. Je m'en allai avec promesse plus satisfaisante que je n'en avais encore pu tirer; j'eus soin d'en presser l'effet. Au bout d'un mois j'eus l'expédition de ce que le chapitre demandait, une gratification honnête aux deux chanoinesses pour les sortir de Paris et les reconduire chez elles, et je leur fis faire leur paiement. Je n'ai jamais vu deux filles si aises ni plus reconnaissantes; je leur contai ce sarcasme des deux écus qui avait enfin terminé leur affaire, dont elles rirent de bon cœur. J'eus de grands

remercîmens de l'abbesse et du chapitre, et tous les ans une lettre de souvenir des deux chanoinesses tant qu'elles ont vécu. Revenons maintenant à des choses plus sérieuses.

CHAPITRE XXII.

Mouvemens du parlement contre l'édit des monnaies. — Il rend un arrêt contre cet édit. — L'arrêt est cassé le même jour par le conseil de régence. — Remontrances du parlement. — Réponse ferme du garde des sceaux. — Le don gratuit accordé par les états de Bretagne. — Question d'apanages jugée en faveur de M. le duc d'Orléans. — Manèges du parlement pour exciter des troubles. — Un arrêt étrange. — Conduite pareille du parlement de Paris et des états de Bretagne. — Visite de la duchesse du Maine au régent. — Ses menées et celles de son mari. — Commisssion étrange sur les finances donnée aux gens du roi par le parlement. — Bruit répandu d'un lit de justice. — Les mémoires de la dernière régence sont fort à la mode, et tournent les têtes. — Situation du régent. — L'abbé Dubois, Argenson, Law et M. le Duc le tirent de son état de léthargie. — M. le duc d'Orléans me force à lui dire mon avis sur le parlement. — Mesures du parlement pour faire saisir et pendre Law secrètement en trois heures. — Frayeur de Law. — Je lui conseille de se retirer au Palais-Royal. — Je propose un lit de justice aux Tuileries. — Plan pris dans cette conférenee. — Incertitude de l'abbé Dubois.

Il y avait déjà du temps qu'on se plaignait dans les fermes générales de beaucoup de faux-sauniers ; les précautions y furent peu utiles ; on vit de ces gens-là paraître en troupes et armés. Ce désordre ne fit que s'augmenter. Il y eut un vrai combat dans la forêt de Chantilly entre eux, des archers et des Suisses postés des garnisons voi-

sines sur leur marche qu'on avait éventée, et les faux-sauniers furent battus, leur sel pris et leurs prisonniers branchés, mais beaucoup de Suisses et d'archers tués. Les exécutions ne firent qu'en accroître le nombre, les aguerrir, les discipliner; en sorte que, ne faisant d'ailleurs de mal à personne, ils étaient favorisés et avertis partout. La chose alla si loin que des personnes principales furent plus que soupçonnées de les soutenir et de les encourager, pour s'en faire des troupes dans le besoin. Le comté d'Eu en fourmillait et en répandait un grand nombre.

Le parlement, avec les secours qu'il se promettait de M. et de madame du Maine, de ce qui s'appelait la noblesse, des maréchaux de Villeroy, de Tessé, d'Huxelles, du dépit et des respects du duc de Noailles, et de ce qui se brassait en Bretagne, n'était occupé qu'à faire contre au régent, à établir son autorité sur les ruines de la sienne, à l'ombre de sa faiblesse et de la trahison d'Effiat, de Besons et de ceux qui avaient sa confiance sur les choses qui regardaient le parlement. Dans cette vue et dans celle de faire les pères du peuple, comme l'affectent tous ceux qui pour leurs intérêts particuliers veulent brouiller et troubler l'état, ils mandèrent Trudaine, prévôt des marchands et conseiller d'état, à leur venir rendre compte de l'état des rentes de l'hôtel-de-ville, lequel prétendit qu'elles n'avaient jamais été si bien payées, et qu'il n'y avait aucun lieu de s'en plaindre. De là, ils s'en prirent à un édit rendu depuis peu sur la monnaie. Il fut proposé d'envoyer les gens du roi représenter au régent qu'il était très préjudiciable au royaume, mais, pour avoir l'air plus mesuré, ils députèrent des commissaires à l'examen de l'édit. La cour prétendait, qu'ayant été enregistré à la cour des monnaies, le parlement n'avait pas le droit de s'en mêler. Dans une nouvelle assemblée du parlement, il suivit les erremens qu'il avait pris dans la dernière régence et qui

eurent de si grandes suites. Il résolut de demander à la chambre des comptes, à la cour des aides et à celle des monnaies, leur adjonction au parlement sur cette affaire pour des remontrances communes, et manda les six corps des marchands et six banquiers principaux pour leur faire représenter le préjudice que ce nouvel édit apportait à leurs intérêts et en général au commerce. J'abrège et abrégerai tous ces manèges, parce que si je voulais entrer dans tous ceux qui furent pratiqués au parlement et dans les intérêts et les intrigues de tant de conducteurs de toutes ces pratiques, il faudrait en écrire un volume à part, et qui serait fort gros.

Les six banquiers et les députés des six corps des marchands comparurent à la grand'chambre, qui leur demanda des mémoires. Ils répondirent que l'affaire était assez importante pour en communiquer encore entre eux; et qu'ils les apporteraient le lendemain. Les six banquiers particuliers et affidés avaient les leurs tout prêts qu'ils présentèrent; mais il leur fut répondu d'attendre au lendemain à les fournir avec les marchands. Ce lendemain qui fut le mercredi 15 juin, les uns et les autres apportèrent leurs mémoires, mais la lecture en fut remise au vendredi suivant, pour en conférer avec les autres cours, si elles se joignaient au parlement. La chambre des comptes avait répondu qu'elle ne pouvait rien sans avoir assemblé les deux semestres, et avoir su si ces démarches seraient agréables au régent; la cour des aides, qu'elle avait été assemblée tout le matin sans avoir pu prendre de résolution; que ce serait pour le vendredi, et qu'elle enverrait en attendant à M. le duc d'Orléans; celle des monnaies, qu'elle avait reçu une lettre de cachet pour ne se point trouver au parlement. Le vendredi 17, le parlement s'assembla le matin et l'après-dînée, puis députa au régent pour lui demander la

suspension de l'édit du changement des monnaies, qu'on y fit les changemens dont le parlement serait d'avis, et qu'il lui fût envoyé ensuite pour y être enregistré. La cour des aides s'excusa de la jonction, et n'y voulut pas entendre; la chambre des comptes l'imita incontinent après, dont le parlement fut fort fâché. Il le fut aussi de ce que les six corps des marchands ne se plaignirent point de l'édit. Il n'eut donc que les six banquiers pratiqués, qui se plaignirent du ton qui leur fut inspiré. Le lendemain samedi, le parlement s'assembla encore le matin et l'après-dînée. Il envoya les gens du roi dire au régent qu'il ne se séparerait point qu'il n'eût eu sa réponse. Elle fut que son altesse royale était fort lasse des tracasseries du parlement; il pouvait employer un autre terme plus juste, qu'il avait ordonné à toutes les troupes de la maison du roi qui sont à Paris et autour, de se tenir prêtes à marcher, et qu'il fallait que le roi fût obéi. L'ordre en effet en fut donné, et de se pourvoir de poudre et de balles. Le lendemain dimanche, le premier président, accompagné de tous les présidens à mortier, et de plusieurs conseillers, fut au Palais-Royal. Il était l'homme de M. et de madame du Maine, et le moteur des troubles; mais il y voulait aussi pêcher, se tenir bien avec le régent, pour en tirer et se rendre nécessaire, et conserver en même temps crédit sur sa compagnie pour la faire agir à son gré. Son discours commença donc par force louanges et flatteries pour préparer à trois belles demandes qu'il fit: première, que l'édit des monnaies fût envoyé au parlement pour l'examiner, y faire les changemens qu'il croirait y devoir apporter et après l'enregistrer; seconde, que le roi eût égard à leurs remontrances dans une affaire de cette conséquence, et que le parlement croyait fort préjudiciable à l'état; troisième, qu'on suspendît à la monnaie le travail qu'on y faisait pour la conversion des espèces.

Le régent répondit à la première, que l'édit avait été enregistré à la cour des monnaies, qui est cour supérieure, conséquemment suffisante pour cet enregistrement; qu'il n'y avait qu'un seul exemple de réglement pour les monnaies porté au parlement; qu'il n'y avait envoyé celui-ci que par pure (il pouvait ajouter très sotte et dangereuse) complaisance pour ses faux et traîtres confidens, valets du parlement, tels que les maréchaux de Villeroy, d'Huxelles, et de Besons, Canillac, Effiat et Noailles: à la seconde, que l'affaire avait été bien examinée et les inconvéniens pesés; qu'il était du bien du service du roi que l'édit eût son entier effet: à la troisième, qu'on continuerait de travailler à la conversion des espèces à la monnaie, et qu'il fallait que le roi fût obéi.

Le lendemain lundi, le parlement s'assembla et rendit un arrêt contre l'édit des monnaies. Le conseil de régence, qui se tint l'après-dînée du même jour, cassa l'arrêt du parlement. Il fut défendu d'imprimer et d'afficher ce bel arrêt du parlement, et on répandit des soldats du régiment des gardes dans les marchés pour empêcher que la nouvelle monnaie y fût refusée. Le parlement saisit une occasion spécieuse, en ce que les louis valant 30 l. étaient pris à 36 l., et les écus de 100 sous à 6 liv., par cet édit qui faisait de plus passer des billets d'état, avec une certaine proportion d'argent nouvellement refondu et fabriqué, quand la refonte aurait de quoi en fournir à mesure. Cela soulageait le roi d'autant de papier, et il gagnait gros à la refonte. Mais le particulier perdait à cette rehausse qui excédait de beaucoup la valeur intrinsèque, et qui donnait lieu à tout renchérir. Ainsi le parlement, pour se faire valoir, et ses moteurs pour troubler, avaient beau jeu à prendre le masque de l'intérêt public, et à tâcher d'ôter cette ressource aux finances qui n'en trouvaient point d'autre. Aussi n'en manquèrent-ils pas l'occasion. On surprit la

nuit un conseiller au parlement, nommé la Ville-aux-Clercs, qui, à cheval par les rues, arrachait et déchirait les affiches de l'arrêt du conseil de régence, qui cassait l'arrêt du parlement rendu contre l'édit des monnaies. Il fut conduit en prison. Le dimanche 26 juin, les six corps des marchands vinrent déclarer au régent qu'ils ne se plaignaient point de l'édit des monnaies, mais qu'ils le suppliaient seulement, lorsqu'il jugerait à propos de diminuer les monnaies, que cela se fît peu-à-peu. Le lundi 27 juin, le premier président à la tête de tous les présidens à mortier, et d'une quarantaine de conseillers, alla aux Tuileries, où il lut au roi, en présence du régent, les remontrances fort ampoulées du parlement. Le garde des sceaux lui dit que dans quelques jours le roi leur ferait répondre. Cela se passa le matin à l'issue du conseil de régence, qui se rassembla encore l'après-dînée là-dessus. Il y en eut un autre extraordinaire le jeudi 30 au matin; le garde des sceaux y lut un résumé plus de lui que des précédens conseils sur cette affaire. Je m'y tins en tout fort réservé et fort concis. J'étais en garde contre l'opinion que M. le duc d'Orléans avait prise, que je haïssais le parlement depuis le bonnet. J'étais piqué de la façon dont il s'était conduit dans cette affaire. Je l'étais de sa mollesse à son propre égard, et de l'autorité du roi dans les diverses échappées du parlement à ces égards, et je lui avais bien déclaré que jamais je ne lui ouvrirais la bouche sur cette matière. Je tins parole avec la plus ferme exactitude, et je ne voulus dire au conseil que ce que je ne pouvais m'empêcher d'opiner, mais dans le plus simple et court et laconique, et peu fâché, car il faut l'avouer, de l'embarras du régent avec le parlement. Au sortir de ce conseil, la chambre des comptes, et après elle la cour des aides, vinrent faire leurs remontrances au roi, mais fort mesurées, sur le même édit.

Le samedi 2 juillet, la même députation du parlement vint aux Tuileries recevoir la réponse du roi; le garde des sceaux la fit en sa présence, et de tout ce qui voulut s'y trouver. Le régent et tous les princes du sang y étaient, les bâtards aussi. Argenson, si souvent malmené, et même fortement attaqué par cette compagnie étant lieutenant de police, lui fit bien sentir sa supériorité sur elle; et les bornes de l'autorité que le roi lui donnait de juger les procès des particuliers sans qu'elle pût s'ingérer de se mêler d'affaires d'état. Il finit par leur dire qu'il ne serait rien changé à l'édit des monnaies, et qu'il aurait son effet tout entier sans aucun changement. Ces messieurs du parlement ne s'attendaient pas à une réponse si ferme, et se retirèrent fort mortifiés.

Pendant cette contestation les états de Bretagne, dès le premier ou le second jour qu'ils furent assemblés, accordèrent le don gratuit par acclamations à l'ordinaire. Cela se fit plus par le clergé et le tiers-état, que par la noblesse, laquelle insista fort à demander le rappel de ses commissaires exilés, et qui envoya un courrier pour le demander au régent. Outre le point d'honneur, l'attachement à se servir d'eux pour l'examen des comptes de Montaran, leur receveur général, frère du capitaine aux gardes, était leur principal objet. Les gens du roi vinrent le mardi matin 11 juillet, demander au régent la permission que le parlement fît au roi des remontrances sur sa réponse aux premières. Cette demande forma une nouvelle agitation. Le régent mené par ses perfides confidens, l'accorda à la fin, mais avec différentes remises. Le premier président, assez peu accompagné de députés du parlement, les fit par un écrit qu'il présenta au roi le mardi matin 26 juillet, en présence du régent, du garde des sceaux et de beaucoup de monde en public, et quelques jours après les sieurs du Guesclair, de Bona-

mour et de Noyan, demeurés à Paris par ordre du roi, eurent liberté de retourner chez eux en Bretagne, mais avec défense d'aller aux états. Rochefort et Lambilly, l'un président à mortier, l'autre conseiller au parlement de Rennes, eurent aussi permission de retourner chez eux.

Il s'était présenté une question à juger sur les apanages, qui intéressait Madame et M. le duc d'Orléans, et qui fut jugée en leur faveur le samedi 30 juillet, au conseil de régence. Il n'y vint pas, parce qu'il s'agissait de son intérêt, ni M. du Maine non plus, ce qui parut très singulier de celui-ci. M. le Duc y présida, l'affaire fut fort balancée. M. de Troyes et le marquis d'Effiat s'en abstinrent, parce que les conseillers d'état qui avaient examiné l'affaire dans un bureau tout exprès vinrent à ce conseil pour y opiner, lesquels, suivant leur moderne prétention, et la faiblesse du régent, n'y cédaient qu'aux ducs et aux officiers de la couronne.

Parmi tous ces mouvemens du parlement et ceux de Bretagne, M. le duc d'Orléans rétablit au roi devenu plus grand les 5,000 liv. par mois, qui lui avaient été retranchées depuis quelque temps, en sorte qu'il eut comme auparavant 10,000 liv. par mois pour ses menus-plaisirs et aumônes, à quoi le bas étage de son service, qui en tirait par-ci, par-là, fut fort sensible.

Trudaine, conseiller d'état et prévôt des marchands, alla mandé chez le premier président le jeudi 4 août, pour y rendre compte de l'état de l'hôtel-de-ville aux commissaires du parlement, qui y étaient assemblés. Echoués sur l'affaire des monnaies, ils cherchèrent à ressasser les rentes pour s'attacher les rentiers et s'en servir s'ils pouvaient, comme ils firent dans la dernière minorité, pour commencer des troubles, et usurper l'autorité. La Bretagne de concert marchait du même pied et préparait de nouvelles brouilleries.

Ce fut dans ces circonstances que l'abbé Dubois revint de Londres après y avoir achevé ce qu'on a vu ci-devant sur les affaires étrangères. En même temps, Saint-Nectaire, maréchal-de-camp, qui avait quitté le service quelques campagnes avant la fin de la dernière guerre, fut fait seul lieutenant-général. C'était un très bon officier-général et de beaucoup d'esprit et d'intrigue, qui faisait fort sa cour à qui pouvait l'avancer, et qui avec tous les autres avait un air de philosophe et de censeur. Il avait toujours été fort du grand monde et de la meilleure compagnie. Ceux qu'il fréquentait le plus étaient la Feuillade, M. de Liancourt, les ducs de la Rochefoucauld et de Villeroy. Mais à la fin ils l'avaient démêlé et écarté. C'était un homme à qui personne, avec raison, ne voulait se fier. Cette promotion, d'abord secrète, ne réussit pas dans le monde lorsqu'elle y fut sue. Mais Saint-Nectaire n'en était plus à son approbation, et comme que ce pût être voulait cheminer.

M. le duc d'Orléans n'alla point à la procession de l'Assomption, comme il avait fait l'année précédente. Il consentit enfin à la profession de mademoiselle sa fille. Le cardinal reçut ses vœux en l'abbaye de Chelles dans la fin d'août. Madame, ni M. ni madame la duchesse d'Orléans n'y furent, ni aucun prince ni princesse du sang. Il n'y eut même que très peu de personnes du Palais-Royal qui s'y trouvèrent et quelques autres dames. Madame la duchesse d'Orléans alla passer quelque temps à Saint-Cloud, où Madame demeurait six mois tous les étés.

Le parlement s'assembla le 11 et le 12 août, et rendit enfin tout son venin par l'arrêt célèbre dont voici le prononcé. « La cour ordonne que les ordonnances et édits, portant création d'offices de finances et lettres-patentes concernant la banque registrées en la cour, se-

ront exécutés. Ce faisant, que la banque demeurera réduite aux termes et aux opérations portées par les lettres-patentes des 2 et 20 mai 1716; et en conséquence, fait défense de garder ni de retenir directement ni indirectement aucuns deniers royaux de la caisse de la banque, ni d'en faire aucun usage ni emploi pour le compte de la banque et au profit de ceux qui la tiennent, sous les peines portées par les ordonnances; ordonne que les deniers royaux seront remis et portés directement à tous les officiers comptables, pour être par eux employés au fait de leurs charges, et que tous les officiers et autres maniant les finances demeureront garans et responsables en leurs propres et privés noms, chacun à leur égard, de tous les deniers qui leur seront remis et portés par la voie de la banque; fait défenses en outre à tous étrangers, même naturalisés, de s'immiscer directement ni indirectement, et de participer sous des noms interposés au maniement ou dans l'administration des deniers royaux, sous les peines portées par les ordonnances et les déclarations enregistrées en la cour. Enjoint au procureur général du roi, etc. ».

On peut juger du bruit que fit cet arrêt; ce n'était rien moins qu'ôter de pleine et seule autorité du parlement toute administration des finances, les mettre sous la coupe de cette compagnie, rendre comptables à son gré tous ceux que le régent y employait et lui-même, interdire personnellement Law, et le mettre à la discrétion du parlement qui aurait été sûrement plus qu'indiscrète. Après ce coup d'essai, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour que le parlement devînt en effet, comme de prétention folle, le tuteur du roi et le maître du royaume, et le régent plus en sa tutelle que le roi, et peut-être aussi exposé que le roi Charles Ier d'Angleterre. Messieurs du parlement ne s'y prenaient pas plus faiblement que le par-

lement d'Angleterre ne fit au commencement; et quoique simple cour de justice, bornée dans un ressort comme les autres cours du royaume à juger les procès entre particuliers, à force de vent et de jouer sur le mot de parlement, ils ne se croyaient pas moins que le parlement d'Angleterre, qui est l'assemblée législative et représentant toute la nation.

Le prévôt des marchands fut mandé le 17 au parlement, où il fut traité doucement; la compagnie, contente de sa vigueur, voulait régner, mais capter les corps. Elle s'assembla presque continuellement pour délibérer des moyens de se faire obéir et d'aller toujours en avant; les états de Bretagne marchèrent en cadence et devinrent très audacieux; Coetlogon-Mejusseaume fut exilé par une lettre de cachet: il était syndic des états.

Dans tout ce bruit, madame la duchesse du Maine eut l'audace de s'aller plaindre fort hautement à M. le duc d'Orléans, de ce qu'elle apprenait qu'il lui imputait beaucoup de choses. Par ce qui éclata incontinent après, on peut juger de sa justification, que son timide et dangereux époux n'osa hasarder lui-même. Le jugement du conseil de régence, qui ôta aux bâtards la succession à la couronne, que M. du Maine avait arrachée au feu roi, que toutes leurs menées n'avaient pu empêcher, avait outré, à n'en jamais revenir, le mari et la femme, qui ne songea plus qu'à exécuter ce qu'on a vu qu'elle avait dit à Sceaux aux ducs de la Force et d'Aumont: *Qu'elle mettrait tout le royaume en feu et en combustion pour ne pas perdre cette prérogative.* Les adoucissemens énormes que M. le duc d'Orléans y mit après l'arrêt, de son autorité absolue et pleine puissance, comme s'il eût été roi, et dans le moment même, ne leur avait paru qu'une marque de sa faiblesse et une preuve de sa crainte, conséquemment une raison de plus d'en profiter. Ils s'esti-

maient en trop beau chemin pour ne pas pousser leur pointe. Tout riait à leurs projets : cette partie de la noblesse séduite, la Bretagne, le parlement de Paris, au point où ils le voulaient contre le régent; l'Espagne, où ils disposaient d'Albéroni; la révolte de tous les esprits contre la quadruple alliance et contre l'administration des finances; le crédit que donnait au renouvellement des infâmes bruits, l'affectation fastueuse et maligne des plus folles précautions du maréchal de Villeroy sur le manger et le linge du roi. Il ne s'agissait que d'endormir, en attendant les moyens très prochains d'une exécution si flatteuse à la vengeance et à l'ambition. Ce fut aussi à répandre ces mortifères pavots, très nécessaires pour gagner un temps si cher et non encore tout-à-fait imminent, que le rang, le sexe, l'esprit, l'éloquence, l'adresse, l'audace de la duchesse du Maine lui parurent devoir être employés. Elle sortit du cabinet du régent, contente de leur effet, et le laissa plus content encore de lui avoir persuadé de l'être.

Le parlement, assemblé le matin du 22 août, ordonna aux gens du roi de savoir « ce que sont devenus les billets d'état qui ont passé à la chambre de justice; ceux qui ont été donnés pour les loteries qui se font tous les mois; ceux qui ont été donnés pour le Mississipi ou la compagnie d'Occident; enfin ceux qui ont été portés à la monnaie depuis le changement des espèces ». Les gens du roi allèrent au sortir du palais dire au régent de quoi ils étaient chargés. Il leur répondit froidement qu'ils n'avaient qu'à exécuter leur commission; ils voulurent lui demander quelque instruction là-dessus. Le régent pour toute réponse leur tourna le dos et s'en alla dans ses cabinets, dont ils demeurèrent assez étourdis. Racontons maintenant comment le régent remit le frein à ces chevaux qui avaient si bien pris le mors aux dents, et qui

se préparaient hautement à exciter les plus grands désordres. Le détail en est curieux.

Aussitôt après la commission donnée par le parlement aux gens du roi, dont on vient de parler, le bruit commença à se répandre d'un prochain lit de justice. Ce n'était pas que le régent y eût encore pensé; il n'était fondé que sur les monstrueuses entreprises du parlement, dont l'une n'attendait pas l'autre, contre l'autorité royale, sur la nécessité que les uns voyaient du seul moyen de les réprimer, sur la crainte qu'en avaient les autres; mais ce qui était le grand ressort de tant d'audace était l'opinion juste et générale qui avait prévalu de la faiblesse du régent fondée sur toute sa conduite, surtout à l'égard de ce qui se passait depuis long-temps à Paris et en Bretagne. Cela donnait aux factieux la confiance de regarder un lit de justice comme une entreprise à laquelle le régent n'oserait jamais se commettre, au point où il avait laissé monter les liaisons et les entreprises. La lecture des mémoires du cardinal de Retz, de Joly, de madame de Motteville, avaient tourné toutes les têtes. Ces livres étaient devenus si à la mode, qu'il n'y avait homme ni femme de tous états qui ne les eût continuellement entre les mains. L'ambition, le desir de la nouveauté, l'adresse des entrepreneurs qui leur donnait cette vogue, faisaient espérer à la plupart le plaisir et l'honneur de figurer et d'arriver, et persuadaient qu'on ne manquait non plus de personnages que dans la dernière minorité. On croyait trouver le cardinal Mazarin dans Law étranger comme lui, et la Fronde dans le parti du duc et de la duchesse du Maine; la faiblesse de M. le duc d'Orléans était comparée à celle de la reine-mère, avec la différence de plus de la qualité de mère d'avec celle de cousin-germain du grand-père du roi.

Les intérêts divers et la division des ministres et de

leurs conseils paraissaient les mêmes que sous Louis XIV enfant. Le maréchal de Villeroy se donnait pour un duc de Beaufort, avec l'avantage de plus de sa place auprès du roi, et de son crédit dans le parlement, sur qui on ne comptait guère moins que sur celui de la dernière minorité. On imaginait plusieurs Broussels, et on était assuré d'un premier président tout à la dévotion de la Fronde moderne. La paix au-dehors, dont l'autre minorité ne jouissait pas, donnait un autre avantage à des gens qui comptaient d'opposer au régent le roi d'Espagne, irrité contre lui en bien des façons, avec les droits de sa naissance. Les manèges de la ligue contre Henri III n'étaient pas oubliés. M. du Maine, à la valeur près, était un duc de Guise, et madame sa femme une duchesse de Montpensier. Pour en dire la vérité, tout tendait à l'extrême, et il était plus que temps que le régent se réveillât d'un assoupissement qui le rendait méprisable, et qui enhardissait ses ennemis et ceux de l'état à tout oser et à tout entreprendre. Cette léthargie du régent jetait ses serviteurs dans l'abattement et dans l'impossibilité de tout bien. Elle l'avait conduit enfin sur le bord du précipice, et le royaume qu'il gouvernait à la veille de la plus grande confusion.

Le régent, sans avoir eu l'horrible vice ni les mignons de Henri III, avait encore plus que lui affiché la débauche journalière, l'indécence et l'impiété, et, comme Henri III, il était trahi dans le plus intérieur de son conseil et de son domestique. Comme à Henri III, cette trahison lui plaisait, parce qu'elle allait à le porter à ne rien faire, tantôt par crainte, tantôt par intérêt, tantôt par mépris, tantôt par politique. Cet engourdissement lui était agréable, parce qu'il se trouvait conforme à son humeur et à son goût, et qu'il en regardait les conseillers comme des gens sages, modérés, éclairés, que l'in-

térêt particulier n'offusquait point, et qui voyaient nettement les choses telles qu'elles étaient, tandis qu'il se trouvait importuné des avis qui allaient à lui découvrir la véritable situation des choses, et qui lui en proposaient les remèdes. Il regardait ceux-ci comme des gens vifs, qui précipitaient tout, qui grossissaient tout, qui voulaient tirer sur le temps pour satisfaire leur ambition, leurs aversions, leurs passions différentes. Il se tenait en garde contre eux, il s'applaudissait de n'être pas leur dupe. Tantôt il se moquait d'eux, souvent il leur laissait croire qu'il goûtait leurs raisons, qu'il allait agir et sortir de sa léthargie. Il les amusait ainsi, tirait de long, et s'en divertissait après avec les autres. Quelquefois il leur répondait sèchement, et quand ils le pressaient trop, il leur laissait voir des soupçons.

Il y avait long-temps que je m'étais aperçu de la façon d'être là-dessus de M. le duc d'Orléans. Je l'avais averti, comme on l'a vu, des premiers mouvemens du parlement, des bâtards, et de ce qui avait usurpé le nom de la noblesse. J'avais redoublé, sitôt que j'en avais vu la cadence et l'harmonie. Je lui en avais fait sentir tous les desseins, les suites, combien il était aisé d'y remédier dans ces commencemens, et difficile après, surtout pour un homme de son humeur et de son caractère. Mais je n'étais pas l'homme qu'il lui fallait là-dessus. J'étais bien le plus ancien, le plus attaché, le plus libre avec lui de tous ses serviteurs; je lui en avais donné les preuves les plus fortes, dans tous les divers temps les plus critiques de sa vie et de son abandon universel; il s'était toujours bien trouvé des conseils que je lui avais donnés dans ces fâcheux temps; il était accoutumé d'avoir en moi une confiance entière; mais quelque opinion qu'il eût de moi et de ma vérité et probité, dont il a souvent rendu de grands témoignages, il était en garde contre ce qu'il ap-

pelait ma vivacité, contre l'amour que j'avais pour ma dignité si attaquée par les usurpations des bâtards, les entreprises du parlement, et les modernes imaginations de cette prétendue noblesse. Dès que je m'aperçus de ses soupçons, je le lui dis, et j'ajoutai que, content d'avoir fait mon devoir comme citoyen et comme son serviteur, je ne lui en parlerais pas davantage. Je lui tins parole; il y avait plus d'un an que je ne lui en avais ouvert la bouche de moi-même. Si quelquefois on lui en parlait devant moi, sans que je pusse garder un total silence, ce qui eût été pris en pique et en bouderie, je disais nonchalamment et faiblement quelque mot qui signifiait le moins qu'il m'était possible, et qui allait à faire tomber le propos.

Le retour d'Angleterre de l'abbé Dubois, dont la fortune ne s'accommodait pas de la diminution de son maître, la frayeur que Law eut raison de prendre que le parlement ne lui mît la main sur le collet, et de se voir abandonné, la crainte pour sa place que conçut le garde des sceaux, si haï du parlement pendant qu'il eut la police, firent une réunion à laquelle Law attira M. le Duc, si grandement intéressé dans le système, lequel se proposa de saisir la conjoncture de culbuter le duc du Maine, satisfaire sa haine et occuper sa place auprès du roi. Ce concert de différens intérêts, qui aboutissaient au même point, forma un effort qui entraîna le régent, et qui lui fit voir tout d'un coup son danger et son unique remède, et le persuada qu'il n'y avait plus un moment à perdre. Dubois et Law l'investirent contre ceux dont il n'avait que trop goûté et suivi les dangereux avis, et tout fut si promptement résolu, que personne n'en eut aucun soupçon. C'est ce qu'il s'agit maintenant d'exposer.

Dans ces circonstances que j'ignorais, travaillant à mon ordinaire une après-dînée avec M. le duc d'Orléans, je fus surpris qu'interrompant ce sur quoi nous en étions,

il me parla avec amertume des entreprises du parlement. J'en usai dans ma réponse avec ma froideur et mon air de négligence accoutumés sur cette matière, et continuai tout de suite où j'en étais. Il m'arrêta, me dit qu'il voyait bien que je ne voulais pas lui répondre sur le parlement. Je lui avouai qu'il était vrai, et qu'il y avait long-temps qu'il pouvait s'en être aperçu. Pressé enfin, et pressé outre mesure, je lui dis froidement qu'il pouvait se souvenir de ce que je lui avais dit et conseillé avant et depuis sa régence sur le parlement; que d'autres conseils, ou traîtres, ou pour le moins intéressés à se faire valoir et à s'agrandir, en balançant le parlement et lui, l'un par l'autre, avaient prévalu sur les miens; que de plus il s'était laissé persuader que l'affaire du bonnet et ses suites ne me laissaient pas la liberté de penser de sang-froid sur le parlement ni sur les bâtards, tellement que cela m'avait fermé la bouche comme je l'en avais averti, et au point que j'aurais beaucoup de peine à la rouvrir sur cette matière; que néanmoins je voyais s'avancer à grands pas l'accomplissement de la prophétie que je lui avais faite; que de maître qu'il avait été long-temps de réprimer et de contenir le parlement d'un seul froncement de sourcil, sa molle débonnaireté lui en avait tant laissé faire, et de plus en plus entreprendre, qu'elle l'avait conduit par degrés à ce détroit auquel il se trouvait maintenant, de se laisser ôter toute l'autorité de sa régence, et peut-être encore de courir le risque d'être obligé de rendre compte de l'usage qu'il en avait fait, ou de la revendiquer par des coups forcés, mais si violens qu'ils ne seraient pas trop sûrs, et en même temps fort difficiles; que plus il tarderait et pis ce serait; que c'était donc à lui premièrement à se bien sonder lui-même, y bien penser, ne se point flatter ni sur la chose ni sur ce que lui-même se pouvait promettre de lui-même, et se déterminer d'un côté ou

d'un autre, et si tant était qu'il prît le parti de vouloir ravoir son autorité, ne se pas livrer légèrement à le prendre pour, une fois pris, ne pas tomber dans la faiblesse infiniment plus grande et plus dangereuse, qui serait de commencer et ne pas achever, et se livrer par là au dernier mépris, et conséquemment dans l'abîme. Un discours si fort et si rare depuis long-temps dans ma bouche, arraché par lui malgré moi, et prononcé avec une ferme et lente froideur, et comme indifférente au parti qu'il voudrait prendre, lui fit sentir combien peu je le croyais capable du bon, et de le soutenir jusqu'au bout, et combien aussi je me mettais peu en peine de l'y induire. Il en fut intérieurement piqué, et comme il était tenu à la suite de l'impression que Dubois, Law et Argenson lui avaient faite et que j'ignorais parfaitement, il opéra un effet merveilleux.

Le duc de la Force, lié à Law, poussait contre le parlement. Outre les raisons générales, il espérait entrer par cette porte dans le conseil de régence. Il me vint trouver pour l'y aider, et me dit que le régent lui avait promis de l'y faire entrer quand il y serait question du parlement, mais non à demeure, et il voulait m'employer à l'y faire entrer tout-à-fait. On a vu ailleurs que je n'avais pas approuvé qu'il fût entré dans le conseil des finances, encore moins le personnage qu'il y avait fait, de sorte que je m'étais fort refroidi avec lui. Il avait excité Law et d'Argenson, à qui il avait fait peur, que son peu d'union avec Law, si vivement attaqué par le parlement, ne donnât des soupçons au régent contre lui, s'il le trouvait mou là-dessus. Il parlait à des gens qui avaient pour le moins autant d'envie que lui pour leurs intérêts personnels de pousser le régent, mais qui ne le lui disaient pas, et encore moins leurs démarches là-dessus, que je sus par Law, presque aussitôt que le régent m'eut parlé,

comme je viens de le raconter. L'arrêt du parlement que j'ai transcrit n'avait point été publié. Il transpira, il fut suivi de cette commission de recherche par les gens du roi, et ce fut le coup qui précipita les choses, et qui acheva de déterminer le régent. On sut que le parlement, en défiance du procureur général, avait nommé d'autres commissaires en son lieu, pour informer d'office; qu'on y instrumentait très secrètement; qu'il y avait déjà beaucoup de témoins ouïs de la sorte; que tout s'y mettait très sourdement en état d'envoyer un matin quérir Law par des huissiers, ayant en main décret de prise de corps, après ajournement personnel soufflé, et de le faire pendre en trois heures de temps, dans l'enclos du palais.

Sur ces avis qui suivirent de près la publication de l'arrêt susdit, le duc de la Force et Fagon, conseiller d'état, dont j'ai parlé plus d'une fois, allèrent le vendredi matin 19 août trouver le régent, et le pressèrent tant qu'il leur ordonna de se trouver tous deux, dans la journée, chez moi avec Law, pour aviser ensemble à ce qu'il fallait faire. Ils y vinrent en effet, et ce fut le premier avertissement que j'eus que M. le duc d'Orléans commençait à sentir son mal et à consentir à faire quelque chose. En cette conférence chez moi, je vis la fermeté jusqu'alors grande de Law ébranlée jusqu'aux larmes qui lui échappèrent. Nos raisonnemens ne nous satisfirent point d'abord, parce qu'il était question de force, et que nous ne comptions pas sur celle du régent. Le saufconduit dont Law s'était muni n'eût pas arrêté le parlement un moment; de casser ses arrêts, point d'enregistrement à en espérer; de lui signifier ces cassations, faiblesse que le parlement mépriserait et qui l'encouragerait à aller plus avant. Embarras donc de tous côtés. Law, plus mort que vif, ne savait que dire, beaucoup moins que devenir. Son état pressant nous parut le plus pressé

à assurer. S'il eût été pris, son affaire aurait été faite avant que les voies de négociation qui auraient été les premières suggérées et suivies par le goût et la faiblesse du régent eussent fait place aux autres, sûrement avant qu'on eût eu loisir de se résoudre à mieux et d'enfoncer le palais avec le régiment des gardes, moyen critique en telle cause, et toujours fâcheux au dernier point, même en réussissant; épouvantable si, au lieu de Law, on n'eût trouvé que le cadavre avec sa corde. Je conseillai donc à Law de se retirer dès-lors même dans la chambre de Nancré au Palais-Royal, qui était fort son ami et actuellement en Espagne, et je lui rendis la vie par ce conseil que le duc de la Force et Fagon approuvèrent et que Law exécuta au sortir de chez moi. Il y avait bien moyen de le mettre en sûreté en le faisant loger à la Banque; mais je crus que la retraite au Palais-Royal ayant plus d'éclat frapperait et engagerait le régent davantage et nous fournirait un véhicule assuré et nécessaire par la facilité que Law aurait de lui parler à toute heure et de le presser.

Cela conclu, le lit de justice fut par moi proposé et embrassé par les trois autres comme le seul moyen qui restait de faire enregistrer la cassation des arrêts du parlement. Mais, tandis que les raisonnemens se poussaient, je les arrêtai tout court par une réflexion qui me vint dans l'esprit; je leur représentai que le duc du Maine, moteur si principal des entreprises du parlement, et le maréchal de Villeroy d'autant plus lié avec lui là-dessus qu'il s'en cachait plus soigneusement, ne voudraient jamais d'un lit de justice si contraire à leurs vues, à leurs menées, à leurs projets; que pour le rompre ils allégueraient la chaleur qui en effet était extrême, la crainte de la foule, de la fatigue, du mauvais air; qu'ils prendraient le ton pathétique sur la santé du roi très propre à em-

barrasser le régent; que s'il persistait à le vouloir, ils protesteraient contre ce qui en pouvait arriver au roi, déclareraient peut-être que pour n'y point participer ils ne l'y accompagneraient pas; que le roi, préparé par eux, s'effaroucherait peut-être et ne voudrait pas aller au parlement sans eux; alors tout tomberait, et l'impuissance du régent si nettement manifestée pouvait conduire bien loin et bien rapidement; que si le lit de justice n'était que disputé, ces deux hommes auraient encore à faire débiter et répandre à la suite de toutes les artificieuses précautions nouvellement prises pour la conservation du roi avec une affectation si marquée, qu'entre le roi et Law le régent balançait d'autant moins qu'un lit de justice dans une saison si dangereuse était un moyen simple et doux à tenter, qui avait flatté le régent et qui lui en pouvait épargner de plus difficiles. Ces réflexions arrêtèrent tout court, mais j'en montrai aussitôt après le remède, par la proposition que je fis de tenir le lit de justice aux Tuileries. Par cet expédient, nulle nécessité d'avertir personne que le matin même qu'il se tiendrait, et par ce secret chacun hors de mesure et de garde; nul prétexte par rapport au roi, et toute liberté, soit par rapport au peuple, soit par rapport à la force dont on pourrait avoir besoin, laquelle serait plus crainte et plus sûre, sans sortir de chez le roi qu'au palais. Ce fut à quoi nous nous arrêtâmes, et Law parti, je dictai un mémoire à Fagon de tout ce que j'estimais nécessaire tant pour conduire ce dessein avec secret, que pour en assurer l'exécution, et en prévenir tous les obstacles. Sur les neuf heures du soir nous eûmes fait; je lui conseillai de le porter à l'abbé Dubois, revenu d'Angleterre avec un crédit nouveau sur l'esprit de son maître. J'avais su par Law, avant cette conférence, ce que j'ai expliqué ci-dessus des sentimens de cet abbé et du garde

des sceaux, et de leur résolution de presser le régent de se tirer de page. Dans la visite que Dubois me rendit le surlendemain de son arrivée, où il me rendit poliment compte de sa négociation en homme qui ne demande pas mieux pour s'attirer des applaudissemens, nous traitâmes après la matière du parlement. Il m'y avait paru dans de bons sentimens. C'était une personnage duquel on ne pouvait espérer de se passer dans sa situation présente auprès du régent, et nous comptions de nous en servir pour achever de déterminer son maître. Tel fut le plan du vendredi 19 août, qui fut le premier jour que j'entendis pour la première fois parler sérieusement que le régent, enfin alarmé, voulait faire quelque chose pour se tirer des pattes de la cabale et de celles du parlement. Il faut remarquer que depuis le 12 août, jour de son arrêt célèbre, nous étions bien avertis de ce qui se brassait pour aller vigoureusement en avant, et de sa résolution de commettre pour l'information susdite de ce qu'étaient devenus les différens billets d'état, quoiqu'elle ne fût consommée et annoncée au régent par les gens du roi que le 22 août, trois jours après la conférence dont je viens de parler, tenue chez moi le vendredi 19 août, qui dura toute l'après-dînée jusqu'à neuf heures du soir.

Le lendemain samedi 20 août, sur la fin de la matinée, M. le duc d'Orléans me manda de me trouver chez lui sur les quatre heures de l'après-dînée du même jour. Un peu après, Fagon me vint dire qu'il avait trouvé l'abbé Dubois tout vacillant, et à propos de rien tout Daguesseau, dont il était auparavant ennemi; qu'il lui avait parlé du parlement en modérateur, et tenu de mauvais propos d'Argenson, qui était pourtant son ami particulier. Cela me donna fort à penser d'un cerveau étroit, qui tremble sur le point d'une exécution nécessaire, d'un homme jaloux de ce que son maître avait, sans lui en

parler, envoyé le duc de la Force, Fagon et Law conférer chez moi; enfin je vis qu'ambitieux sans mesure, fier de la conclusion de son traité de Londres, il voulait en tirer le fruit, imaginait peut-être de faire tomber les cris universellement émus contre ce traité et contre lui, en se mettant entre le régent et le parlement, comme un homme tout neuf; se faire honneur d'une sorte de misérable conciliation, dont le régent serait la dupe, flatter le parlement et le parti janséniste, car pour se faire entendre il faut adopter les termes, en ramenant de Fresnes le chancelier. Ce n'était pas pour avancer notre dessein, ni pour tirer le régent de page. Fagon et le duc de la Force qui survinrent en parurent inquiets, quoique contens de la situation d'esprit en laquelle ils venaient de laisser le régent, à qui ils avaient rendu compte de ce qui s'était passé chez moi la veille. Ils le furent beaucoup davantage de ce que je leur appris que j'étais mandé au Palais-Royal pour l'après-dînée, dont le régent avec ses demi-confidences accoutumées leur avait fait le secret. Fagon, en habile homme, s'était bien gardé de confier notre mémoire à l'abbé Dubois; sur la lecture qu'il lui en fit, il le laissa dans le goût d'en faire un autre. L'abbé le lui avait apporté le matin. Il était plus détaillé, mais il contenait des parties beaucoup moins fermes. Je ne m'arrête point à ces mémoires; le récit de l'évènement fera voir à quoi ils aboutirent.

CHAPITRE XXIII.

Ma conférence tête à tête avec le régent. — J'insiste pour qu'il n'attaque que le parlement seul. — M. le Duc voulait atta-

quer à-la-fois le parlement, le duc du Maine et le premier président. — Il est dévoué à M. le duc d'Orléans, moyennant une nouvelle pension de 150,000 livres. — Conférence entre M. le duc d'Orléans, le garde des sceaux, la Vrillière, l'abbé Dubois et moi. — M. le Duc survient et y prend part. — Je vais chez Fontanieu, garde-meuble de la couronne, pour disposer secrètement tout le matériel du lit de justice. — Contre-temps. — Fontanieu fait merveilles. — Long entretien entre M. le Duc et moi. — Ses raisons pour ôter à M. du Maine l'éducation du roi. — Les miemes pour différer cette mesure. — Ce que je lui dis sur le comte de Toulouse. — M. le Duc propose de réduire les bâtards à leur rang de pairs parmi nous. — Il veut avoir l'éducation du roi. — Raisons que je lui oppose. — Discussion entre M. le Duc et moi sur l'absence du duc de Charolois. — M. le Duc me sonde sur la régence en cas de mort de M. le duc d'Orléans. — Je l'assure qu'en ce cas la régence lui appartient. — Conclusion de notre longue conversation. — Je donne chez moi à Fontanieu quelques nouveaux éclaircissemens sur la disposition du lit de justice.

Je me rendis sur les quatre heures au Palais-Royal; un moment après, la Vrillière y vint qui me soulagea de la compagnie de Gruncey et de Broglio, deux roués, que j'avais trouvés dans le grand cabinet au frais, familièrement, sans perruques. Nous ne fûmes pas long-temps sans être avertis d'entrer dans la galerie neuve, peinte par Coypel, où nous trouvâmes quantité de cartes et de plans des Pyrénées, que Hasfeld montrait au régent et au maréchal de Villeroy. M. le duc d'Orléans me reçut avec une ouverture et des caresses qui sentaient le besoin. Un moment après, il me dit bas qu'il avait fort à m'entretenir avant que nous fussions assemblés, mais qu'il fallait laisser sortir le maréchal : c'était le premier mot que j'entendais d'assemblée; je ne savais donc avec qui; la Vrillière me demanda si j'avais affaire au régent. Je lui dis que oui. Il me répondit qu'il était mandé à quatre heures. « Et moi aussi », répartis-je. Le maréchal me prit

après en particulier, avec ses bavarderies et ses protestations accoutumées sur les précautions qu'il venait de prendre sur la personne du roi, avec une sorte d'éclat plat et malin, et sur les avis anonymes qui lui pleuvaient, et dont M. du Maine et lui étaient peut-être les auteurs. Enfin il s'en alla avec la compagnie. Alors M. le duc d'Orléans se mit à respirer, et me mena dans les cabinets derrière le grand salon sur la rue de Richelieu.

En y entrant, il me prit par le bras, et me dit qu'il était à la crise de sa régence, et qu'il s'agissait de tout pour lui en cette occasion. Je répondis que je ne le voyais que trop, et que le tout ne dépendait que de lui dans une conjoncture si critique. Nous étions à peine assis que l'abbé Dubois entra, qui lui parla par énigmes sur le parlement. Il me parut qu'il y était question de menées, de découvertes, du duc de Noailles, et du premier président. Le régent reçut assez mal l'abbé Dubois, en homme pressé de s'en défaire, le renvoya, défendit qu'on l'interrompît, excepté pour l'avertir de l'arrivée du garde des sceaux, et encore à travers la porte qu'il alla fermer au verrou. Alors je lui dis qu'avant d'entrer en matière, j'avais à l'avertir de ce que Fagon avait remarqué le matin en l'abbé Dubois, sur le chancelier et sur le garde des sceaux; et que Dubois avait marché comme sur des œufs à l'égard du parlement. J'y ajoutai mes réflexions. Le régent me répondit que cela se rapportait à ce que lui-même avait aperçu de l'abbé, qui ne lui avait loué que le chancelier, qu'il avait tant haï auparavant, fort mal parlé du garde des sceaux et du parlement; en effet, comme en marchant sur des œufs. Mes réflexions lui parurent fondées: c'étaient les mêmes que je viens d'expliquer. Je l'exhortai à la défiance sur cet article d'un homme si promptement changé, et sans cause apparente. Il m'assura que Dubois ne le trahirait pas; mais il convint aussi que la

sonde à la main sur les matières présentes était le meilleur parti. Après ce court préambule, nous entrâmes en matière. Il me dit qu'il était résolu à frapper un grand coup sur le parlement; qu'il approuvait beaucoup le lit de justice aux Tuileries, par les raisons qui me l'avaient fait proposer là plutôt qu'au palais; qu'il était assuré de M. le Duc, moyennant une nouvelle pension de 150,000 livres, comme chef du conseil de régence, et qu'il avait aussi de ce matin la parole du prince de Conti; que M. le Duc voulait que l'éducation du roi fût ôtée au duc du Maine, chose qui était aussi de son intérêt à lui, parce que le roi avançait en âge et en connaissance; qu'il lui était important d'ôter de là son ennemi; qu'ainsi il avait envie de tenir le lit de justice, s'il le pouvait, dès le mardi suivant, et là d'ôter l'éducation au duc du Maine.

Je l'interrompis, et lui dis nettement que ce n'était point là mon avis. « Eh! pourquoi n'est-ce pas votre avis? interrompant à son tour. — Parce que, lui dis-je, c'est trop entreprendre à-la-fois. Quelle est maintenant votre affaire urgente avant toute autre, et qui ne souffre point de délais? C'est celle du parlement : voilà le grand point; contentez-vous-en. Frappant dessus un grand coup, et le sachant soutenir après, vous regagnez en un instant toute votre autorité, après quoi vous aurez tout le temps de penser au duc du Maine. Ne le confondez point avec le parlement; ne l'identifiez point avec lui : par leur disgrâce commune, vous les joignez d'intérêt. Il sera et se professera le martyr du parlement, conséquemment du public dans l'esprit qu'ils ont su y répandre. Voyez donc auparavant ce que le public fera et pensera de l'éclat que vous allez faire contre le parlement. Vous n'avez pas voulu abattre M. le duc du Maine, lorsque vous le pouviez et le deviez, lorsque le public et le

parlement s'y attendaient et le desiraient ouvertement; vous avez laissé pratiquer l'un et l'autre au duc du Maine à son aise, et vous le voulez ôter à contre-temps. D'ailleurs, espérez-vous que cet affront ne vous conduise pas plus loin? Mais de plus, M. le Duc veut-il l'éducatiou ou se contente-t-il de l'ôter à M. du Maine? — Il ne s'en soucie pas, me répondit le régent. — A la bonne heure, lui dis-je; mais tâchez donc de lui faire entendre raison sur le moment présent qui vous engage à un trop fort mouvement. Pensez encore, monsieur, ajoutai-je, que quand je m'oppose à l'abaissement de M. le duc du Maine, je combats mon intérêt le plus cher : de l'éducation au rang il n'y a pas loin : vous connaissez sur ce point l'ardeur de mes desirs, et que d'ailleurs je hais parfaitement M. du Maine, qui nous a, par noirceur profonde et pourpensée, induits forcément au bonnet, et, de dessein prémédité, nous a coûté tout ce qui s'en est suivi; mais le bien de l'état et le vôtre m'est plus cher que mon rang et ma vengeance, et je vous conjure d'y bien faire toutes vos réflexions. »

Le régent fut surpris autant peut-être de ma force sur moi-même que de celle de mes raisons. Il m'embrassa, me céda tout court; me dit que je lui parlais en ami, non en duc et pair. J'en pris occasion de quelques légers reproches de ses soupçons à cet égard. Nous convînmes donc de laisser le duc du Maine pour une autre fois non compliquée. M. le duc d'Orléans revint au parlement et me proposa de chasser le premier président. Je m'y opposai de même, et lui dis que cet homme tenait trop au duc du Maine pour frapper sur lui en laissant l'autre entier; que rien n'était plus dangereux que d'offenser à demi un homme aussi puissamment établi et aussi méchant que le duc du Maine; qu'il fallait attendre pour l'un comme pour l'autre; qu'en cela encore je lui parlais

en ami, contre moi-même; puisque mon plaisir le plus sensible serait de perdre un scélérat, auteur et instrument de toutes les horreurs qui nous étaient arrivées; qu'il fallait au contraire le caresser en apparence et faire accroire, malgré lui, au parlement qu'il avait été dans la bouteille, pour achever de le perdre dans sa compagnie et achever après de le déshonorer par faire publier tout l'argent qu'il a eu depuis la régence et ses infamies avec Bourvalais; qu'éreinté de la sorte, on s'en déferait après bien aisément, quand il serait temps de tomber sur le duc du Maine. Le régent me loua et me remercia encore, et convint que j'avais raison. Il me dit qu'il était résolu de suivre le mémoire que j'avais dicté à Fagon et point celui de l'abbé Dubois. Celui-ci voulait différer le lit de justice jusqu'après la Saint-Martin, se contenter maintenant de casser les arrêts du parlement, et attendre aux vacances à exiler plusieurs membres mutins de cette compagnie. Et moi au contraire je voulais précipiter les coups, tant sur le général que sur les particuliers. Après avoir bien discuté tous les inconvéniens et leurs remèdes, nous vînmes à la mécanique. Je la lui expliquai telle que je l'imaginais, et je me chargeai, à la prière du régent, de la machine matérielle du lit de justice, par Fontanieu, garde-meuble de la couronne, à l'insu de tout le monde, et particulièrement du duc d'Aumont, son supérieur comme premier gentilhomme de la chambre en année, et valet à gage de M. du Maine et du premier président.

Il y avait déjà long-temps que le garde des sceaux était annoncé. Tout ceci concerté, le régent passa dans le salon qui joignait les cabinets où nous étions, et de la porte appela le garde des sceaux, la Vrillière et l'abbé Dubois, qui attendaient dans le salon à l'autre bout, où ils étaient seuls. C'était le lieu où M. le duc d'Orléans travaillait l'été. Il était le dos à la muraille du cabinet de devant,

assis au milieu de la longueur d'un grand bureau en travers devant lui. Il prit sa place ordinaire, moi à côté de lui, le garde des sceaux et l'abbé Dubois vis-à-vis, la largeur du bureau entre eux et nous, la Vrillière au bout le plus proche de moi. Après une assez courte conversation sur la matière, le garde des sceaux lut le projet d'un arrêt du conseil de régence et de lettres-patentes, tel que ces pièces furent imprimées après, en cassation des arrêts du parlement, etc., où nous ne fîmes que quelques légers changemens. L'abbé Dubois contredit tout, au point que, pour l'adresse, je le crus animé de l'esprit double et parlementaire du chancelier. Nous disputâmes tous et tout d'une voix contre lui. Il en fut enfin embarrassé, mais non pas jusqu'à changer rien de sa surprenante contradiction. Comme la lecture venait de finir, M. le Duc fut annoncé. M. le duc d'Orléans prit sa perruque et l'alla voir dans le cabinet de devant. Le garde des sceaux nous proposa de nous promener ce pendant dans la galerie. Nous y fîmes deux ou trois tours pendant lesquels la dispute ne cessa point entre Argenson et Dubois. La Vrillière et moi en haussions les épaules et soutenions le garde des sceaux. La Vrillière cependant me montra un projet de déclaration de suppression de charges nouvelles du parlement, qui me parut très bon.

Peu après j'entendis ouvrir la porte du salon qui donne dans ce grand cabinet, où son altesse royale était allée trouver M. le Duc; j'avançai devant les autres, et vis le régent et M. le Duc derrière lui; j'allai à eux, et comme j'étais au fait de leur intelligence, je demandai en riant à M. le duc d'Orléans ce qu'il voulait faire de M. le Duc, et pourquoi l'amener ainsi dans son intérieur pour nous embarrasser. «Vous l'y voyez, me répondit-il, en prenant M. le Duc par le bras, et vous l'y verrez encore bien davantage». Alors les regardant tous deux, je leur témoignai

ma joie de leur union, et j'ajoutai que c'était leur véritable intérêt, et non pas de se joindre à la bâtardise. « Oh! pour celui-ci, dit le régent à M. le Duc, en me prenant par les épaules, vous pouvez parler en toute confiance, car c'est bien l'homme du monde qui aime le mieux les légitimes et leur union, et qui hait le plus cordialement les bâtards ». Je souris, et répondis une confirmation nette et ferme; M. le Duc des respects à son altesse royale, et des honnêtetés à moi. Nous nous approchâmes du bureau. Les autres cependant, restés dans le bout le plus proche de la galerie, me parurent fort étonnés de ce qu'ils voyaient lorsque je me retournai vers eux; ils s'approchèrent, et en même temps nous reprîmes nos places au bureau. M. le Duc se mit entre M. le duc d'Orléans et moi. Son altesse royale, après un petit mot très léger sur M. le Duc, pria le garde des sceaux de recommencer sa lecture; elle se fit presque de suite avec très peu d'interruption. M. le Duc l'approuva fort et m'en parlait bas de fois à autre. Quand elle fut achevée, M. le duc d'Orléans se leva, appela M. le Duc, le mena à l'autre bout du salon, et m'y appela un moment après. Là, il me dit qu'ils allaient raisonner sur la mécanique; que la plus pressée de toutes ses différentes parties était celle du lit de justice, et qu'il me priait de m'en aller sur-le-champ chez Fontanieu pour cela. En les quittant, j'élevai la voix et dis à son altesse royale que la Vrillière m'avait montré dans la galerie un projet de déclaration fort bon à voir.

Comme je fus à la galerie des hommes illustres, je m'entendis appeler; c'était l'abbé Dubois. Il ne me fit point de question, ni moi à lui; mais nous avions envie de savoir tous deux pourquoi chacun de nous sortait; et nous ne nous le dîmes point. Comme j'allais monter en carrosse, un laquais de Law en embuscade me dit que

son maître me priait instamment d'entrer dans sa chambre qui était tout contre : c'était le logement de Nancré. Je l'y trouvai seul avec sa femme, qui sortit aussitôt; je lui dis que tout allait bien, et que M. le Duc avait été avec nous et était demeuré chez son altesse royale; je savais par elle que c'était Law qui avait été l'instrument de leur union. J'ajoutai que j'étais pressé pour une commission nécessaire à ce dont il s'agissait; qu'il en saurait davantage par son altesse royale ou par moi dès que je le pourrais. Il me parut respirer; je m'en allai de là chez Fontanieu à la place de Vendôme.

On a vu au temps de la chambre de justice dont les taxes furent portées au conseil de la régence, que Fontanieu en fut quitte à bon marché par le service que je lui fis. Il avait marié sa fille à Castelmoron, fils d'une sœur de M. de Lausun qui m'en avait instamment prié. M. et madame de Lausun avaient lors une affaire pour l'acquisition, par une sorte de retrait lignager, de la terre de Randan, du feu duc de Foix, laquelle devait demeurer à madame de Lausun après son mari. Cela se décidait devant des avocats commis, et Fontanieu conduisait toute cette affaire. On me dit chez lui qu'il y était allé, et c'était au fond du Marais que ces avocats s'assemblaient. Le portier me vit si fâché de l'aller chercher là, qu'il me dit que si je voulais voir madame de Fontanieu, il irait voir si son maître n'était point encore dans le voisinage où il était allé d'abord, pour de là aller au Marais. J'allai donc voir madame de Fontanieu qui était souvent à l'hôtel de Lausun et que je trouvai seule. J'eus donc le passe-temps de l'entretenir avec tout ce que j'avais dans la tête de cette affaire de madame de Lausun; ce fut mon prétexte d'avoir à parler à Fontanieu d'un incident pressé qui y était survenu. Fontanieu, qu'on trouva encore au voisinage, arriva bientôt; ce fut un autre embarras que

de me dépêtrer de leurs instances à tous les deux de traiter là cette affaire sans me donner la peine de descendre chez Fontanieu, et comme la femme en était informée autant que le mari, je vis le moment que je ne m'en tirerais pas. J'emmenai pourtant à la fin Fontanieu chez lui, à force de complimens à la femme de ne la vouloir pas importuner de la discussion de cette affaire de Randan.

Quand nous fûmes, Fontanieu et moi, en bas dans son cabinet, je demeurai quelques momens à lui parler de cela pour laisser retirer les valets qui nous avaient ouvert les portes. Puis, à son grand étonnement, j'allai dehors voir s'ils étaient sortis, et je fermai bien les portes. Je dis après à Fontanieu qu'il n'était pas question de l'affaire de madame de Lausun, mais d'une autre toute différente, qui demandait toute son industrie et un secret à toute épreuve, que M. le duc d'Orléans me chargeait de lui communiquer: mais qu'avant de m'expliquer, il fallait savoir si son altesse royale pouvait compter entièrement sur lui. C'est une chose étrange que l'impression des plus hautes sottises, dont la noirceur est répandue avec art. Le premier mouvement de Fontanieu fut de trembler réellement de tout son corps et de devenir plus blanc que son linge. Il balbutia à peine quelques mots, qu'il était à son altesse royale tant que son devoir le lui permettrait. Je souris en le regardant fixement, et ce sourire l'avertit apparemment qu'il me devait excuses de n'être pas en pleine assurance quand une affaire passait par moi, car il m'en fit tout de suite, et avec l'embarras d'un homme qui sent bien que la première vue lui a offusqué la seconde, et qui, plein de cette première vue, n'ose rien montrer et laisse tout voir. Je le rassurai de mon mieux, lui dis que j'avais répondu de lui à M. le duc d'Orléans, et après, qu'il s'agissait d'un lit de justice pour la con-

struction duquel et sa position nous avions besoin de lui. A peine m'en fus-je expliqué, que le pauvre homme se prit à respirer tout haut, comme qui sort d'une oppression étouffante, et comme si on lui eût ôté une pierre de taille de dessus l'estomac, et cela à quatre ou cinq reprises tout de suite, en me demandant autant de fois si ce n'était que cela qu'on lui voulait. Il promit tout dans la joie d'en être quitte à si bon marché, et dans la vérité, il tint bien tout ce qu'il promit, et pour le secret et pour l'ouvrage. Il n'avait jamais vu de lit de justice et n'en avait pas la moindre notion. Je me mis à son bureau et lui en dessinai la séance. Je lui en dictai les explications à côté parce que je ne voulus pas qu'elles fussent de ma main. Je raisonnai plus d'une heure avec lui; je lui dérangeai ses meubles pour lui mieux inculquer l'ordre de la séance et ce qu'il avait à faire faire en conséquence avec assez de justesse pour n'avoir qu'à être transporté et dressé tout prêt aux Tuileries en fort peu de momens. Quand je crus m'être suffisamment expliqué, et lui, avoir bien tout compris, je m'en retournai au Palais-Royal comme par un souvenir, étant déjà dans les rues, pour tromper mes gens. Un garçon rouge m'attendait au haut du degré, et d'Ibagnet, concierge du Palais-Royal, à l'entrée de l'appartement de M. le duc d'Orléans, avec ordre de me prier de lui écrire. C'était l'heure sacrée des roués et du souper, contre laquelle point d'affaire qui ne se brisât. Je lui écrivis donc dans son cabinet d'hiver ce que je venais de faire, non sans indignation qu'il n'eût pu différer ses plaisirs pour une chose de cette importance. Je fus réduit encore à prier d'Ibagnet de prendre garde à ne lui donner mon billet que quand il serait en état de le lire et de le brûler après. Je m'en fus de là chez Fagon, que je ne trouvai pas, et après chez moi, où il était venu. Bientôt après M. de la Force y arriva aux nouvelles, dont il fut fort satisfait.

Le leudemain dimanche 21, sortant de mon lit à sept heures et demie, on m'annonça un valet de chambre de M. le Duc, qui avait une lettre de lui à me rendre en main propre, qui était déjà venu plus matin, et qui était allé ouïr la messe aux Jacobins en attendant mon réveil. Je n'étais lors ni n'avais jamais été en aucun commerce direct ni indirect avec lui. J'en avais eu très peu lors de son affaire contre les bâtards, mais comme nous n'en avions pu tirer aucun parti pour la nôtre, j'avais perdu de vue tous ces princes jusqu'à la messéance. Je passai dans mon cabinet avec ce valet de chambre, et j'y lus la lettre que M. le Duc m'écrivait de sa main, que voici : « Je crois, monsieur, qu'il est absolument nécessaire que j'aie une conversation avec vous sur l'affaire que vous savez; je crois aussi que le plus tôt sera le mieux. Ainsi je voudrais bien, si cela se peut, que ce fût demain dimanche, dans la matinée; voyez à quelle heure vous voulez venir chez moi ou que j'aille chez vous; choisissez celui que vous croirez qui marquera le moins, parce qu'il est inutile de donner à penser au public. J'attendrai demain matin votre réponse, et vous prie en attendant de compter sur mon amitié en me continuant la vôtre. *Signé* H. de Bourbon. »

Je rêvai quelques momens après l'avoir lue, et je me déterminai à voir M. le Duc, que je ne pouvais éconduire, après quelques questions au valet de chambre sur l'heure et le monde de son lever, à en tenter le hasard plutôt que celui de le faire remarquer à ma porte par le président Portail, qui logeait vis-à-vis, et qui pouvait être chez lui un dimanche matin. Je ne voulus point écrire, et je me contentai de charger le valet de chambre de lui dire que je serais chez lui à l'issue de son lever. Je n'étais pas achevé d'habiller que Fagon vint savoir des

nouvelles de la veille. Il en fut ravi, et encore plus du message de M. le Duc par l'espérance que lui donnait cette suite pour un homme de plus, et de ce poids par sa naissance à soutenir M. le duc d'Orléans. Je renvoyai Fagon promptement, et me rendis à l'hôtel de Condé, où je trouvai M. le Duc qui achevait de s'habiller, et qui n'avait heureusement que ses gens autour de lui, comme son valet de chambre me l'avait fait espérer sur ce qu'il se devait lever ce jour-là plus tôt qu'à son ordinaire. Il me reçut en homme sage pour son âge, poliment, mais sans empressement. Il me dit même que c'était une nouveauté que de me voir. Je répondis que les conseils ayant presque toujours été le matin, et lui peu à Paris les autres jours, je profitais avec plaisir du changement de leur heure pour avoir l'honneur de le voir. Il fut achevé d'habiller aussitôt, me pria de passer dans son cabinet, en ferma la porte, me présenta un fauteuil, en prit un autre pareil, et nous nous assîmes de la sorte vis-à-vis l'un de l'autre; il commença par des excuses d'en avoir usé avec moi avec liberté, et après quelques complimens il entra en matière.

Il me dit qu'il avait cru nécessaire de ne perdre point de temps à m'entretenir sur l'affaire de la veille aussi nécessaire que pressante, et que d'abord il me voulait demander avec confiance si je ne pensais pas, comme lui le croyait, que ce n'était rien faire de frapper sur le parlement, si du même coup on ne frappait sur son principal moteur, et si M. le duc d'Orléans n'en jugeait pas de même. A ce que le régent m'avait dit la veille, je m'étais bien douté du dessein de M. le Duc sur moi; mais sans lui paraître stupide, je ne fus pas fâché de lui faire nommer le premier le duc du Maine. J'en vins à bout par quelques souris en balbutiant, et puis je lui demandai comment il l'entendait de frapper sur M. du Maine. « En

lui ôtant l'éducation, me dit-il. » Je répondis que l'éducation se pouvait ôter indépendamment d'un lit de justice, et les deux choses se faire à deux fois. Il répartit que M. le duc d'Orléans était persuadé que cet emploi ayant été conféré ou confirmé au duc du Maine dans un lit de justice, il ne se pouvait ôter que dans un autre lit de justice. Je contestai un peu, mais il trancha court en me disant que telle était l'opinion du régent, et l'opinion arrêtée, qu'il le lui avait dit ainsi, sur quoi il était question de se servir de l'occasion naturelle de celui qu'on allait tenir, d'autant qu'elle ne reviendrait pas sitôt, et qu'il voulait savoir ce que je pensais là-dessus.

Je battis un peu la campagne; mais je fus incontinent ramené par des politesses de M. le Duc sur la confiance, et par une prière précise d'examiner présentement avec lui, s'il n'était pas bon d'ôter le roi d'entre les mains de M. du Maine par rapport à l'état et à l'intérêt même de M. le duc d'Orléans, et supposé que cela fût, s'il ne valait pas mieux le faire plus tôt que plus tard, et ne se pas commettre aux irrésolutions du régent, au prétexte de la nécessité d'un autre lit de justice, aux longueurs de le déterminer. Il fallut donc entrer tout de bon en lice. J'avoue que plus j'avais réfléchi à ce qui regardait le duc du Maine, et moins je croyais de sagesse à l'entreprendre. J'étais en garde infiniment contre mon inclination là-dessus, et peut-être que la rigueur que je m'y tenais m'en grossissait les inconvéniens. J'avais horreur de tremper dans des suites funestes à l'état d'une chose, quoique juste en elle-même par des intérêts particuliers, et plus cet intérêt m'était cher et sensible, plus aussi je m'en détournais avec force pour ne rien faire qu'en homme de bien. Je ne m'amusai donc plus au verbiage, pressé comme je l'étais. Je répondis nettement à M. le Duc que les deux points qu'il me proposait à discuter

étaient infiniment différens; qu'aucun esprit impartial et raisonnable ne pouvait nier qu'il ne fût expédient à l'état, au roi, au régent, d'ôter l'éducation à M. du Maine, mais que j'estimais qu'il n'y en avait aucun aussi qui n'en considérât la démarche comme infiniment dangereuse. De là je lui détaillai avec beaucoup d'étendue ce que je n'en avais dit qu'en raccourci à M. le duc d'Orléans, parce qu'il s'était rendu d'abord, et que je voyais bien que celui-ci n'était pas pour en faire de même. Je lui fis sentir de quel prix l'éducation du roi était à M. du Maine, conséquemment quel coup pour lui que de vouloir y toucher; quelle puissance il avait en gouvernemens et en charges pour la disputer, du moins pour brouiller l'état; quelle force lui pouvait être ajoutée par le parlement frappé du même coup pour leurs intrigues communes et leurs menées; quelle autorité la réputation encore plus que les établissemens du comte de Toulouse apporteraient à ce parti; que rien n'était plus à craindre, conséquemment plus à éviter qu'une guerre civile, dont le chemin le plus prompt serait d'attaquer M. du Maine.

M. le Duc m'écouta fort attentivement, et me répondit que pour lui il croyait que l'attaquer était le seul remède contre la guerre civile. Je le priai de m'expliquer cette proposition si contradictoire à la mienne, et de me dire auparavant avec franchise ce qu'il pensait de la guerre civile dans la situation où le royaume se trouvait; il m'avoua que ce serait sa perte. Mais plein de son idée, il revint à ce que je lui avais avoué qu'il était utile d'ôter le roi des mains de M. du Maine; que cela posé, il fallait voir s'il y avait espérance certaine de le faire dans un autre temps, et de le faire alors avec moins de danger; que plus on laisserait le duc du Maine auprès du roi, plus le roi s'accoutumerait à lui, et qu'on trouverait dans le roi un obstacle, qui

par son âge, n'existait pas encore; que plus M. du Maine avait gagné de terrein depuis la régence par la seule considération de l'éducation qui le faisait regarder comme le maître de l'état à la majorité, plus il en gagnerait de nouveau à mesure que le roi avancerait en âge, plus il serait difficile et dangereux de l'attaquer; que son frère sûrement ne remuerait point par probité et par nature; qu'à la vérité la complication du parlement était une chose fâcheuse, mais que c'était un mauvais pas à sauter; qu'il me parlerait sur M. le duc d'Orléans, non comme à son ami intime, mais comme à un fort honnête homme et à un homme sûr, en qui il savait qu'on pouvait se fier de tout; que, s'il était persuadé d'obtenir une autre fois de lui l'éloignement de M. du Maine d'auprès du roi, il n'insisterait pas à le vouloir à cette heure; mais que je savais moi-même ce qui en était, et me priait de lui dire si, cette occasion passée, il y devait compter; qu'il avait eu sa parole de le faire à la mort du roi, puis le lendemain de la première séance au parlement, enfin lors du procès des princes du sang; que tant de manquemens de parole et à une parole si précise et si souvent réitérée non vaguement, mais pour des temps préfix, lui ôtaient l'espérance, s'il laissait échapper l'occasion qui se présentait, et que de là venait ce que je pouvais prendre pour opiniâtreté, et qui pourtant n'était que nécessité véritable; que le régent était perdu si M. du Maine demeurait auprès du roi jusqu'à la majorité; que les princes du sang et lui nommément ne l'étaient pas moins; que cette vérité ne pouvait pas être révoquée en doute; qu'il y avait donc de la folie à s'y commettre et à ne pas profiter de l'expérience et de l'occasion; et qu'on se sentait assez de l'affermissement de M. du Maine, pour ne le laisser pas affermir davantage.

Cela dit plus diffusément que je ne le rapporte, M. le

Duc me pria de lui répondre précisément. Je ne pus disconvenir des vérités qu'il avait avancées. « Mais, lui dis-je, monsieur, cela empêche-t-il une guerre civile? Tout cela montre bien l'énormité de la faute d'avoir laissé subsister les bâtards à la mort du roi, et encore un peu depuis. Chacun comptait sur leur chute et la souhaitait; mais à présent que les choses ont changé de face par l'habitude et encore plus par le titre qui leur semble donné par le jugement intervenu entre les princes du sang et eux, on est où on en était, et ce qui était sage à faire à la mort du roi, et tôt après encore ou dans le jugement des princes du sang et d'eux, ne nous précipitera-t-il pas dans des troubles en le faisant présentement? Vous dites que la nature et la probité de M. le comte de Toulouse l'empêcheront de remuer : c'est une prophétie. Est-il apparent qu'il ne s'intéresse pas à la chute de son frère; qu'il ne la regarde pas comme sienne par nature, par intérêt, par honneur, par réputation, qui à son égard mettra sa probité à couvert? Mais il y a plus, monsieur; espérez-vous en demeurer là, et concevez-vous comme possible de laisser l'artillerie et tout ce qui en dépend, les Suisses et les autres troupes que M. du Maine commande avec la Guyenne et le Languedoc, ces grandes et remuantes provinces dans la position où elles sont par rapport à l'Espagne, entre les mains d'un homme aussi cruellement offensé, à qui vous ravissez par la soustraction de l'éducation sa sûreté et sa considération présentes, et ses vastes vues pour l'avenir?—Hé bien, monsieur, interrompit M. le Duc, il n'y a qu'à le dépouiller. — Mais y pensez-vous, monsieur? lui dis-je. Voilà comme de l'un on s'engage à l'autre. Il faut au moins un crime pour dépouiller; et ce crime, où le prendre? Ce serait pour l'unir encore plus avec le parlement, en alléguant pour crime ses menées, ses manèges et ses intelligences avec

cette compagnie. Et dans le temps présent oserez-vous lui en faire un capital de ses liaisons avec l'Espagne, supposé qu'on eût de quoi les prouver? L'un passera pour une protection généreuse du bien public, l'autre pour un péché personnel contre le régent, qui n'a rien de commun avec le roi et l'état. Que deviendrez-vous donc si, après l'éducation ôtée, vous êtes réduit à en demeurer là? Voilà pourquoi je les voulais culbuter dès la mort du roi, et pour les dépouiller, leur faire justement alors un crime de lèse-majesté d'avoir attenté à la couronne par s'en être fait déclarer capables, leur faire grâce de la vie, de la liberté, des biens, de leur dignité de duc et pair au rang de leur ancienneté du temps qu'ils l'ont obtenue, et les priver de tout le reste; à cela personne qui n'eût applaudi alors, personne qui n'eût trouvé le traitement doux, personne qui n'eût vu avec joie la sagesse d'un frein qui empêcherait à jamais qui que ce soit de lever les yeux jusqu'au trône. Le comte de Toulouse lui-même, après avoir rendu ses sentimens publics là-dessus dans le temps, eût été bien embarrassé d'agir contre, et voilà le cas où sa probité et sa nature auraient pu suivre librement leur penchant; mais d'avoir, trois ans durant, accoutumé le monde à les confondre avec les princes du sang, après avoir reculé au-delà de l'injustice et de l'indécence à juger entre les princes du sang et eux, après avoir par ce jugement même confirmé, canonisé leur état, leur rang, tout ce qu'ils sont et ont, excepté l'habilité à succéder à la couronne, et qui pis est, laisser entrevoir que cette habilité de succéder à la couronne n'est que faiblement retranchée et pour un temps très indifférent, puisque par le même arrêt on leur laisse les rangs et les honneurs qui n'ont jamais eu et ne peuvent jamais avoir que cette habilité pour base et pour principe, et qui sont inouïs pour tout ce

qui n'est pas né prince du sang; puisqu'on leur laisse encore par l'éducation un moyen clair et certain de revenir à cette habilité dans quatre ans, puisqu'on fortifie ainsi l'habitude publique de les identifier avec les princes du sang par un extérieur entièrement semblable, quel moyen de pouvoir revenir à leur faire un crime de cet attentat à la couronne et un crime digne du dépouillement? Or le dépouillement sans crime est une tyrannie qui attaque chacun, parce que tout homme revêtu craint le même sort quand il en voit l'exemple, et s'irrite d'un si dangereux déploiement de l'autorité. Ne les dépouillez pas, ils auront lieu de craindre de l'être, ils auront raison de remuer pour leur propre sûreté; sans compter la vengeance, la rage, les fureurs de madame du Maine qui n'a pas craint ni feint de dire du vivant du roi, que, quand on avait le rang, les honneurs, l'habilité à la couronne qu'avait obtenus M. du Maine, il fallait renverser l'état plutôt que s'en laisser dépouiller. Après cela, monsieur, continuai-je avec moins de chaleur mais avec autant de force, vous devez croire que je suis vivement pénétré de ces raisons et du bien de l'état pour persévérer dans l'avis dont je suis, qu'il ne faut pas toucher à M. du Maine. Vous me faites l'honneur de me parler avec confiance, je vous en dois au moins une pareille; comptez que je sens très bien que le rang des bâtards est inaltérable tant que l'éducation demeure à M. du Maine, et qu'en la lui ôtant ce rang ne peut subsister. Pour cela il ne faut point de crime, il ne faut que juger un procès intenté par notre requête, présenté en corps au roi et au régent lors de votre procès. Il ne serait donc pas sage de ne le pas faire en ôtant l'éducation, et ce serait les laisser trop grands et trop respectables par leur extérieur; or, je veux bien vous avouer que ma passion la plus vive et la plus chère est celle de ma dignité et de mon rang, ma fortune ne va

que bien loin après, et je la sacrifierais et présente et future avec transport de joie pour quelque rétablissement de ma dignité. Rien ne l'a tant et si profondément avilie que les bâtards, rien ne me toucherait tant que de les précéder. Je le leur ai dit en face, et à madame d'Orléans et à ses frères, non pas une fois, mais plusieurs fois, et du vivant du feu roi, et depuis; personne ne nous a tant procuré d'horreurs que M. du Maine par l'affaire du bonnet; il n'y a donc personne dont j'aie eu plus vif desir de me venger que de lui; quand donc j'étouffe tous ces sentimens pour le soutenir, il faut que le bien de l'état me paraisse bien évident et bien fort, et je ne sais point pour moi d'argument plus démonstratif à vous faire. »

M. le Duc, qui m'avait écouté avec une extrême attention, en fut effectivement frappé et demeura quelques momens en silence; puis d'un ton doux et ferme, que je crains infiniment en affaires, parce qu'il marque que le parti est pris, et qu'il ne dépend d'aucun obstacle, lorsqu'il suit tous ceux qu'on a montrés, me dit: « Monsieur, je conçois très bien toutes les difficultés que vous faites, et je conviens qu'elles sont grandes; mais il y en a deux autres qui me semblent à moi incomparablement plus grandes de l'autre côté: l'une, que M. le duc d'Orléans et moi sommes perdus à la majorité, si l'éducation demeure à M. du Maine jusqu'alors; l'autre, qu'elle lui demeurera certainement, si à l'occasion présente elle ne lui est pas ôtée. Ajustez cela tout comme il vous plaira, mais voilà le fait: car de me fier à ce que M. le duc d'Orléans me promettra, c'est un panneau où je ne donnerai plus, et de me jouer à être perdu dans quatre ans, c'est ce que je ne ferai jamais. — Mais la guerre civile, lui repartis-je. — La guerre civile, me répliqua-t-il, voici ce que j'en crois: M. du Maine sera sage ou ne le sera pas. De cela on s'en apercevra bientôt en le suivant de près. S'il

est sage, comme je le crois, point de troubles. S'il ne l'est pas, plus de difficulté à le dépouiller. — Mais son frère, interrompis-je, dont le gouvernement est demi-soulevé, s'il s'y jette? — Non, me dit-il, il est trop honnête homme, il n'en fera rien. Mais il le faudra observer et l'empêcher d'y aller. — En l'arrêtant donc, ajoutai-je? — Bien entendu, me dit-il; et alors il n'y a pas d'autre moyen; et il le méritera, car il faut commencer par le lui défendre. — Mais, monsieur, lui dis-je, sentez-vous où cela vous conduit? A pousser dans la révolte forcée et dans le précipice d'autrui un homme adoré et adorable pour son équité, sa vertu, son amour pour l'état, son éloignement des folles vues de son frère, dans le soutien duquel il se perdra par honneur, comme vous avez vu qu'il s'est donné tout entier à leur procès contre vous, bien qu'il en sentît tout le faible, et qu'il en eût toujours désapprouvé l'engagement. Je vous avoue que l'estime que j'ai conçue pour lui depuis la mort du roi est telle qu'elle a gagné mon affection, et ce dont je m'émerveille, qu'elle a eu la force d'émousser l'ardeur de mon rang à son égard. Vous, qui êtes son neveu, et dont il a pris soin à votre première entrée dans le monde, n'êtes-vous point touché de sa considération? — Moi, me dit-il, j'aime M. le comte de Toulouse de tout mon cœur, je donnerais toutes choses pour le sauver de là. Mais quand c'est nécessité, et qu'il y va de ma perte et de troubler l'état... Car enfin, monsieur, me laisserai-je écraser dans quatre ans; et en verrai-je quatre ans durant la perspective tranquillement? Mettez-vous en ma place : troubles pour troubles, il y en aura moins à présent qu'en différant, parce qu'ils croîtront toujours en considération et en cabales, et peut-être, comme je le crois, n'y en aura-t-il point du tout à cette heure. Eh bien! que pensez-vous de tout ceci, et à quoi vous ar-

rêtez-vous ?». Je voulus lui donner le temps de la réflexion par une parenthèse, et à moi qui le voyais hors d'espérance de démordre. Je voulus aussi le sonder sur ce qui nous regardait. Je lui dis que je pensais qu'il avait fait une grande faute lors de son affaire avec les bâtards, de n'avoir point voulu nous mettre à la suite des princes du sang; que quelque différence qu'il y eût d'eux à nous, un tel accompagnement eût bien embarrassé le régent, et l'eût forcé à remettre les bâtards en leur rang de pairie; que par cela seul ils étaient perdus, et qu'alors la disposition publique du monde, et celle du parlement en particulier, étaient d'y applaudir; mais qu'il avait pris une fausse idée que nous savions bien, et que nous n'ignorions pas qui nous avait perdus, qui est de mettre un rang intermédiaire entre les princes du sang et nous; que cette faute était grossière, en ce que jamais nous ne pouvions nous égaler aux princes du sang, au lieu que tout rang intermédiaire se parangonnait à eux, comme ils l'avaient vu arriver par degrés, presque en tout, de MM. de Vendôme, et en tout sans exception, des bâtards et bâtardeaux du feu roi, même depuis leur habilité à la couronne retranchée. Il en convint très franchement, et il ajouta qu'il était prêt de réparer cette faute; que son amitié pour le comte de Toulouse duquel je lui parlais tout-à-l'heure, en avait été un peu cause, mais qu'il consentirait à présent à leur réduction entière à leur rang de pairie. Il me dit de plus qu'il ne me ferait point de finesse, qu'il en avait parlé au régent sans s'en soucier, mais comme d'une facilité; et que pour la lui donner tout entière, il avait proposé trois parties différentes : 1° ôter l'éducation ; 2° le rang intermédiaire ; 3° réduction à celui de l'ancienneté de la pairie, et tout autre rang retranché; que M. le duc d'Orléans lui avait demandé des projets d'édits et de déclaration, qu'il les avait fait dresser et

les lui avait remis. Il faut ici dire la vérité : l'humanité se fit sentir à moi tout entière et sentir assez pour me faire peur. Je repris néanmoins mes forces, et après quelques courts propos là-dessus, je lui demandai comment il l'entendait pour l'éducation. « La demander, me répondit-il avec vivacité. — J'entends bien, lui repartis-je, mais vous souciez-vous de l'avoir? — Moi, non, me dit-il, vous jugez bien qu'à mon âge, je n'ai pas envie de me faire prisonnier; mais je ne vois point d'autre moyen de l'ôter à M. du Maine que de me la donner. — Pardonnez-moi, lui répondis-je, n'y mettre personne, car cela ne sert à rien. Y laisser le maréchal de Villeroy, sans supérieur, qu'il faut bien y laisser, quoi qu'il fasse avec tous les bruits anciens et nouveaux. — Fort bien, me dit-il, mais ôterez-vous l'éducation à M. du Maine si personne ne la demande? et il n'y a que moi à la demander. — Mais, lui dis-je, la demander et la vouloir ce sont deux choses. Ne la pouvez-vous pas demander pour faire qu'on l'ôte à M. du Maine, et convenir avec M. le duc d'Orléans que personne ne l'aura? Il me semble même que son altesse royale me dit hier que vous ne vous en souciez pas, et à mon avis ce serait bien le mieux. — Il est vrai, me répondit-il, que je ne m'en soucie point du tout, et que je l'aimerais autant ainsi; mais il ne me convient pas de la demander et de ne la pas avoir. Il faut que je la demande, et par conséquent que je l'aie ». J'avais senti tout l'inconvénient d'agrandir un prince du sang, et le second homme de l'état de l'éducation du roi, c'est ce qui m'avait porté à cette tentative. Comme je vis mon homme si indifférent, et pourtant si résolu à l'avoir, j'essayai un autre tour pour l'en déprendre. « Monsieur, lui dis-je, cette conversation demande toute confiance. Vous m'avez parlé librement sur M. le duc d'Orléans, la nécessité me force à en

user de même. Vous ne le connaissez pas, quand vous voulez l'éducation du roi. Rien de meilleur pour M. du Maine et pour sa poltronnerie naturelle; car par là, il loge chez le roi, et ne le quitte point, et se trouve à couvert de tout. En second lieu, pour soutenir son état monstrueux, qui ne peut subsister que par faveur insigne et manèges continuels. Mais vous, qu'en avez-vous besoin ? vous êtes le second homme de l'état. Cet emploi ne peut donc vous agrandir ni vous servir de bouclier dont vous n'avez que faire. Il peut seulement vous brouiller avec M. le duc d'Orléans, qui, puisqu'il faut le dire, est de tous les hommes le plus défiant et le plus aisé à prendre des impressions fâcheuses, qu'on sera toute la journée attentif à lui présenter sur vous ; et vous, monsieur, vous vous piquerez du défaut de confiance, d'attention, de considération. Vous ne manquerez non plus de gens pour vous mettre ces idées-là dans la tête, et pour vous confirmer que son altesse royale en manquera de sa part, et vous voilà brouillés. Vous vous raccommoderez peut-être; mais ces brouilleries et ces raccommodemens ne laisseront que de l'extérieur : votre solide et vraie grandeur consiste dans une vraie et solide union avec le régent. L'union ou le défaut d'union avec lui sera votre salut ou votre perte, autant que gens comme vous peuvent se perdre. Il faut entre vous deux une union sans tache, sans rides, sans faute, et qui ne s'alarme pas aisément. Sans l'éducation, nulle occasion à l'entamer, avec l'éducation cent mille. Il en naîtra partout, et vous le connaîtrez trop tard ». J'eus beau dire, monsieur le Duc s'en tint à son peu de goût pour l'avoir, à son point d'honneur de l'obtenir dès qu'il la demandait, et à la nécessité de la demander sans qu'il fût possible de le déranger de pas un de ces trois points qu'il s'était bien mis dans la tête. Comme je l'y vis inflexible,

je voulus du moins ranger une très fâcheuse épine ou m'en servir pour revenir à mon but de sauver M. du Maine, par tous les inconvéniens que je craignais de l'attaquer; je dis à M. le Duc qu'il fallait donc pousser la confiance à bout, et qu'il me pardonnât un détail de sa famille où j'allais nécessairement entrer. Après cette préface, qui fut reçue avec toute la politesse d'un homme qui veut plaire et gagner, je lui dis : « Monsieur, puisque vous me le permettez, expliquons-nous donc en deux mots sur M. votre frère.

« A la conduite qu'il tient par ses voyages, sa marche incertaine, et par les bruits qui se répandent, où en sommes-nous à cet égard? — Monsieur, me répondit M. le Duc, je n'en sais rien moi-même. Mon frère est un étourdi et un enfant qui prend son parti, l'exécute, puis le mande: voilà ce que c'est. — Et moi, monsieur, lui répondis-je, je trouve que ne savoir où vous en êtes, c'est en savoir beaucoup; car je n'aurai jamais assez mauvaise opinion de M. le comte de Charolois pour le croire capable de prendre un si grand parti sans vous et sans madame la Duchesse; elle est la mère commune. Vous, quoique fort jeune, vous avez plusieurs années plus que lui, et par toutes sortes de règles, vous lui devez tenir lieu de père : éclaircissez-moi ce point, car il est capital ». A cela, pour réponse, M. le Duc prend sur sa table une lettre de ce prince qui lui marquait, en quatre lignes, sa route pour Gênes, et c'était tout. Il me la lut, puis me pressa de la lire moi-même, protestant qu'il n'en savait pas davantage. Néanmoins, pressé par moi, il lui échappa que son frère n'avait aucun établissement, et que s'il en trouvait un en Espagne, comme on le débitait, il ne trouvait point qu'un cadet, sans bien et sans établissement, fît mal de le prendre. « Fort bien, monsieur, lui repartis-je vivement; ce cadet a 60,000 livres de pension, n'est-ce rien

à son âge pour vivre dans l'hôtel de Condé et à Chantilly avec vous, où il est décemment et avec tous les plaisirs, sans dépense? Mais quand il sera vice-roi de Catalogne, le voilà au roi d'Espagne. Comment vous plaît-il après cela que M. le duc d'Orléans se fie à vous? Vous aurez alors jambe de-çà, jambe de-là; vous serez, ou tout au moins vous passerez, à très juste titre, pour le bureau d'adresse de tout homme considérable qui, sans se montrer, voudra traiter avec l'Espagne; non-seulement vous, mais vos domestiques principaux, et à votre insu, si l'on veut; et avec une telle épine, et si poignante pour M. le duc d'Orléans, vous voulez qu'il vous sacrifie les bâtards pour se lier intimement avec vous. Monsieur, pensez-y bien, ajoutai-je, je vous prends à mon tour par vos propres paroles sur M. du Maine. Le feriez-vous à la place de M. le duc d'Orléans, et vous rendriez-vous, de gaîté de cœur, les bâtards irréconciliables pour ne pouvoir jamais compter sur les princes du sang? Monsieur, encore une fois, pensez-y bien, ajoutai-je d'un ton ferme : à tout le moins si faut-il l'un ou l'autre, et non pas se mettre follement, comme l'on dit, le cul entre deux selles, à terre. »

M. le Duc le sentit bien, et revint à me jeter tous les doutes qu'il put sur ces établissemens : moi, toujours à lui demander s'il en voulait répondre; enfin je lui déclarai qu'il fallait de la netteté en de telles affaires, et savoir qui on aurait pour ami ou pour ennemi. Là-dessus, il me dit qu'avec un établissement son frère reviendrait. « Hé bien! repris-je, voilà donc l'enclouure, et je n'avais pas tort de vous presser; mais au moins ne faut-il pas demander l'impossible. Où sont les établissemens présens pour M. de Charolois? » Monsieur le Duc se mit à déplorer les survivances et les brevets de retenue qui, véritablement, ne le pouvaient être assez; mais ce n'en

était pas là le temps. Je proposai l'engagement du premier gouvernement, et enfin de donner une récompense de l'Ile-de-France au duc d'Estrées, lequel ne valait ni l'un ni l'autre, et de donner ce gouvernement à M. de Charolois. Monsieur le Duc n'y eut pas goût. Alors je lui citai le Poitou, donné à M. le prince de Conti, et que M. de Charolois et lui étaient deux cadets tout pareils. Cela arrêta un moment M. le Duc; il me proposa le mariage de mademoiselle de Valois, que son frère avait toujours desiré.

Comme je traitais alors très secrètement celui du prince de Piémont avec elle, qui dépendait de convenance, d'échange d'états sur l'échange de la Sicile, et qui pouvait traîner en longueur, je m'étais bien gardé de rien dire qui fît naître cette ouverture; mais il fallut répondre. Je dis donc assez crûment qu'ils étaient tous deux de bonne maison et bien sortables, mais que ce serait la faim qui épouserait la soif. M. le Duc l'avoua, et ajouta qu'en ce cas c'était au régent à pourvoir sa fille convenablement à un mari qui n'aurait rien de lui-même. Je repartis que l'état du royaume ne permettait pas de faire un mariage à ses dépens. M. le Duc en voulut disconvenir en faveur des princes du sang. « Tant d'égards pour eux qu'il vous plaira, monsieur, lui répondis-je; mais approfondissez et voyez qui s'accommodera en France, en l'état où on est, de contribuer aux mariages de princes du sang qui n'ont rien, et qui à l'essor qu'ils ont pris, ne vivront pas avec 4,000,000 pour eux deux ». Il contesta sur la nécessité de 4,000,000 au moins, mais il n'insista plus tant sur savoir où les prendre. Je me crus bien alors, mais ce bien ne dura que pendant quelques verbiages sur les dépenses des princes du sang d'autrefois, et de ceux d'aujourd'hui ou que nous avons vus.

Après cela M. le Duc tourna court, « et me dit que M. du Maine fournirait à tout si M. le duc d'Orléans le voulait, même à M. de Chartres, qui n'était revêtu de quoi que ce soit; qu'il lui pouvait donner les Suisses et l'un des deux gouvernemens, et l'autre à son frère. « J'entends bien, répartis-je, mais un gouvernement, est-ce de quoi se marier? — Mais au moins, répondit-il, c'est de quoi vivre et revenir ici. Après cela on a du temps pour voir au mariage. — Monsieur, lui dis-je, vous voyez quel train nous allons de l'éducation au dépouillement, et il est vrai qu'il n'est pas sage de faire l'un sans l'autre. Mais faites-vous attention que l'artillerie est office de la couronne, et ne se peut ôter que par voie juridique et criminelle? —Qu'est-ce que cela? répliqua-t-il vivement; l'artillerie n'est rien, il n'y a qu'à la lui laisser jusqu'à ce qu'il donne lieu à en user autrement, avoir attention qu'il ne s'y passe rien, en disperser les troupes avec d'autres dont on soit sûr. Et les carabiniers? ajouta-t-il.—Voici, répartis-je, une belle distribution. Mais si elle avait lieu, je tiendrais dangereux de renvoyer les carabiniers dans leurs régimens; non que cette invention de les avoir mis en corps ne soit pernicieuse aux corps, et très mauvaise au service, mais il ne faut pas jeter des créatures de M. du Maine dans tous les régimens de cavalerie; ainsi j'aimerais mieux par cette seule raison, les laisser comme ils sont, et les donner à M. le prince de Conti pour qu'il eût aussi quelque chose, et qu'il ne criât pas si fort de n'avoir rien ». M. le Duc l'approuva en souriant, comme comptant peu son beau-frère, et me demanda si je ne parlerais pas à M. le duc d'Orléans ce jour-là même, parce qu'il s'agissait du surlendemain mardi; je lui répondis que je ferais ce qu'il m'ordonnerait, mais qu'il fallait auparavant savoir que lui dire et comment lui dire, et pour cela résumer notre conversation pour convenir

de nos faits; que je le suppliais de se souvenir de toutes les grandes et fortes raisons que je lui avais alléguées pour ne rien faire présentement contre M. du Maine; que quelque intérêt que je trouvasse à le voir attaquer, je ne pouvais promettre ni de changer d'avis sur ce que je venais d'entendre, ni porter son altesse royale à l'attaquer tant que je ne serais pas persuadé; que, du reste, il n'avait qu'à voir quel usage il voulait que je fisse de cette conversation, et qu'il serait fidèlement obéi. Il prit cette occasion de me dire que j'en usais si franchement avec lui, qu'il me voulait parler d'une chose sur laquelle il espérait que je voudrais bien lui répondre de même.

Il me dit donc qu'il voudrait bien savoir ce que je pensais sur la régence, non qu'il y eût aucune apparence de mauvaise santé dans M. le duc d'Orléans, mais qu'enfin on promenait son imagination sur des choses plus éloignées, à la vie que ce prince menait, trop capable de le tuer, ce qu'il regarderait comme le plus grand malheur qui pût arriver à l'état et à lui-même. Je lui répondis que je n'userais d'aucun détour, pourvu qu'il me promît un secret inviolable; et après qu'il m'en eût donné sa parole, je lui dis qu'il y avait une loi pour l'âge de la majorité très singulière, mais qui avait été reconnue si sage, par les inconvéniens auxquels elle remédiait plus grands que ceux dont elle est susceptible, que la solennité avec laquelle un des plus sages de nos rois l'avait faite et l'heureuse expérience l'avaient tournée en loi fondamentale de l'état, dont il n'était plus permis d'appeler, et que depuis Charles IX elle avait encore été interprétée d'une année de moins. Mais que pour les régences n'y en ayant aucune, il fallait suivre la loi commune du plus proche du sang, dont l'âge n'eût plus besoin de tuteur pour lui-même; conséquemment qu'il n'y avait que lui par qui, en cas

de malheur, la régence pût être exercée. « Vous me soulagez infiniment, me répondit M. le Duc, d'un air ouvert et de joie, car je ne vous dissimulerai pas que je sais qu'on pense à M. le duc de Chartres; que madame la duchesse d'Orléans a cela dans la tête, qu'elle y travaille, qu'il y a cabale toute formée pour cela, et qu'on m'avait assuré que vous étiez à la tête». Je souris et voulus parler; mais il continua avec précipitation : «J'en étais fort fâché, dit-il, non que je sois en peine de mon droit, mais il y a de certaines gens qu'on est toujours fâché de trouver en son chemin, et je n'étais pas surpris de vous, parce que je sais combien vous êtes des amis de madame la duchesse d'Orléans. Je vous voyais outre cela en grande liaison avec M. le comte de Toulouse; vous parlez toujours tous deux au conseil, quelquefois en particulier, devant ou après, et on parle aussi en ce cas de faire le comte de Toulouse lieutenant-général du royaume, et madame la duchesse d'Orléans tutrice de son fils. J'ai cru que vous étiez par elle réuni aux bâtards, et fort avant dans toutes ces vues. Toute notre conversation m'a montré avec un grand plaisir que vous ne tenez point aux bâtards; et cela m'a encouragé à vous parler du reste dont j'ai une extrême joie de m'être expliqué librement avec vous. »

Je souris encore : « Monsieur, interrompis-je enfin, expliquez-vous davantage, on m'aura donné à vous comme une manière d'ennemi; vous voyez ce qui en est, et de quelle façon j'ai l'honneur de vous parler. Mais il faut en deux mots que vous sachiez que j'ai eu un procès contre feue madame de Lussan qui était une grande friponne, et qu'il fallut démasquer. Je le fis après toutes les mesures possibles de respect que M. le Prince reçut à merveille, et ne s'en mêla point. Madame la Princesse, M. votre père et madame la Duchesse ne voulurent point

m'entendre, ni me voir, ni écouter personne; rien ne conduit plus loin que le respect méprisé, et il est vrai que je ne me contraignis guère. Je n'ai jamais vu feu M. le Duc depuis chez lui, et point ou fort peu depuis sa mort madame la Duchesse. Voilà le fait, monsieur, qui m'a brouillé avec l'hôtel de Condé, et qui y aura fait trouver tout le monde enclin à vous mal persuader de moi; mais défiez-vous de ce qui vous sera dit, et croyez les faits». Là-dessus politesses infinies de M. le Duc, desirs de mériter mon amitié, excuses de la liberté qu'il avait prise, joie pourtant de tout ce qui en résultait, en un mot rien de plus liant et de moins prince. J'y répondis avec tout le respect que je devais, et puis lui dis : « Voyez-vous, monsieur, il y a déjà quelque temps que je suis dans le monde, je sais aimer avec attachement, mais nul attachement ne m'a encore fait faire d'injustice ni de folie à mon su. Je tâcherai de m'en garder encore, et pour vous tout dire en un mot, je tiens que ce serait l'un et l'autre que de donner ma voix à M. le duc de Chartres pour la régence, qui dans le malheur possible que nous espérons ne devoir pas arriver, n'est due qu'à vous seul : voilà pour le fond. Pour le goût, j'aime M. le comte de Toulouse, vous l'avez bien vu en cette conversation. Je l'aime par une estime singulière. Ma séance au conseil auprès de lui a formé ces liens; nous nous y parlons des choses du conseil, et rarement d'autres. Je ne le vois point chez lui que par nécessité qui n'arrive pas souvent, et cette nécessité me déplaît à cause du cérémonial auquel je ne puis me ployer. Je lui souhaite toutes sortes d'avantages; mais quelque mérite que je lui sente avec goût, il est bâtard, monsieur, il est injurieusement au-dessus de moi, jamais je ne consentirai à faire un bâtard lieutenant-général du royaume, beaucoup moins au préjudice des princes du sang. Voilà mes sen-

timens, comptez-y. N'en parlez jamais, je vous en conjure encore, parce que je ne veux pas me brouiller avec madame la duchesse d'Orléans, pour un futur contingent qui n'arrivera, j'espère, jamais. Je ne puis douter de son entêtement là-dessus. J'y ai répondu obliquement et me suis ainsi tiré d'affaire, vous ne voudriez pas m'en faire avec elle ». Là-dessus nouvelles protestations du secret, nouvelles honnêtetés, et je coupai la parenthèse, de laquelle néanmoins je ne fus point du tout fâché, par supplier M. le Duc que nous convinssions enfin de quelque chose pour ne pas demeurer inutilement ensemble, et donner lieu à la curiosité de ceux qui peut-être l'attendaient déjà.

Il me dit que toute la présomption de sa part n'allait qu'à ôter M. du Maine d'auprès du roi, à me prier de voir M. le duc d'Orléans ce matin même pour lui en parler de mon mieux, et que, pour ce faire, il consentait à celui des trois édits, dont il avait porté les projets au régent, qu'il voudrait préférer. Ce peu de parler ne fut pas si court que dans ce narré : il y eut beaucoup de choses rebattues après lesquelles M. le Duc me déclara nettement que de cela dépendait son attachement à M. le duc d'Orléans, ou de ne faire pas un pas ni pour ni contre lui. Contre, parce qu'il en était incapable; pour, parce qu'il le deviendrait par ce dernier manquement à tant de paroles données, à l'accomplissement desquelles l'intérêt personnel du régent n'était pas moins formel que le sien. J'avais bien ouï, par-ci par-là, divers propos dans la conversation qui semblaient dire la même chose, mais celui-ci fut si clair, qu'il n'y eut pas moyen de ne le pas entendre. C'est ce qui me fit proposer à M. le Duc d'aller ce même matin au Palais-Royal, afin que le régent ne pût douter de toute la force de sa volonté déterminée; mais d'y aller après moi parce que je voulais me donner

Digitized by Google

le temps de préparer M. le duc d'Orléans, et d'essayer s'il n'aurait pas plus d'autorité sur M. le Duc que mes raisons ne m'en avaient donné. Je promis donc d'être à onze heures et demie au Palais-Royal, et lui me dit qu'il s'y trouverait à midi et demi. En le quittant je lui dis que je n'oublierais rien de toutes les raisons qu'il m'avait alléguées, que je n'en diminuerais la force en quoi que ce fût, que j'appuierais sur la détermination en laquelle il me paraissait; mais que je ne m'engageais à rien de plus, que je demeurais dans la liberté des sentimens où il m'avait vu du danger de toucher alors à M. du Maine, que j'exposerais fidèlement les deux avis, qu'après ce serait entre eux deux à se déterminer. M. le Duc fut content de cette franchise, et nous nous séparâmes avec toute la politesse qu'il y put mettre, jusqu'à me demander mon amitié à plusieurs reprises avec toutes les manières d'un particulier qui la desire, et du ton et du style des princes du sang d'autrefois. Je payai de respects et de toute l'ouverture que ce procédé demandait. Il voulut me conduire, même après que j'eus passé exprès devant lui la porte de son cabinet pour l'en empêcher, et j'eus peine à l'arrêter dans sa chambre où heureusement il n'y avait presque personne.

Je vins chez moi, et allai à la messe aux Jacobins, où j'entrais de mon jardin. Ce ne fut pas sans distraction. Mais Dieu me fit la grâce de l'y prier, de bon cœur et d'un cœur droit, de me conduire pour sa gloire et pour le bien de l'état sans intérêt particulier. Je dirai même que je reçus celle d'intéresser des gens de bien dans cette affaire sans la leur désigner ni qu'ils pussent former aucune idée, pour m'obtenir droiture et lumières, et force dans l'une et l'autre contre mon penchant; et, pour le dire une fois pour toutes, je fus exaucé dans ce bon desir, et je n'eus rien à me reprocher dans toute la suite de

cette affaire où je suivis toujours les vues du bien de l'état, sans me détourner ni à droite ni à gauche.

Fontanieu m'attendait chez moi au retour de la messe. Il fallut essuyer ses questions sur sa mécanique, et y répondre comme si je n'eusse eu que cela dans l'esprit. J'arrangeai ma chambre en lit de justice avec des nappes, je lui fis entendre plusieurs choses locales du cérémonial qu'il n'avait pas comprises, et qu'il était essentiel de ne pas omettre. Je lui avais dit de voir le régent ce matin-là; mais il le fallait éclaircir auparavant, et il reçut ses ordres l'après-dînée.

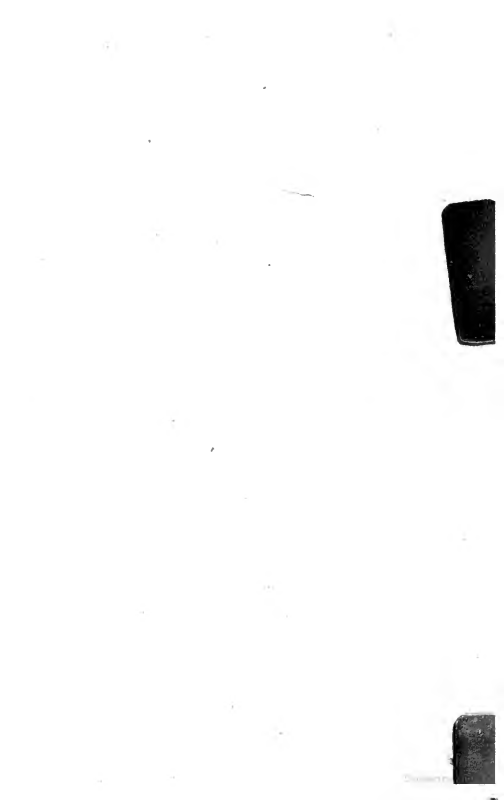
FIN DU TOME SEIZIÈME.

612038

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google




Digitized by Google